This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Fr 28.1.2

Harvard College Library

FROM THE

MARY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

Received JUN 5 1888

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

SEPTIÈME ANNÉE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME IV.

ANNÉE 1863. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1863.

~~VII 2194~~
Fr 28.1.2

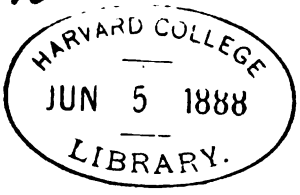

Moses Ingood fund.

NANTES, IMP. VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 1.

UNE QUESTION D'HONNEUR NATIONAL

ET LITTÉRAIRE.

Bons lais de harpe vous appris,
Lais bretons de notre pays.
(*Le poème de Tristan.*)

Ce que nous connaissons le moins, ce sont nos poètes du moyen âge ; on se rappelle l'aventure du bon La Fontaine : rencontrant un jour dans le monde un beau jeune homme rempli d'esprit, il demanda son nom. — C'est votre fils, lui répondit-on. — Ah! j'en suis bien aise, dit-il.

Nous sommes ainsi faits en France, nous oublions un peu nos enfants. Qu'arrive-t-il? Les bohémiennes nous les volent, et les font passer pour les leurs. Plus tard, si nous les retrouvons, nous éprouvons l'admiration naïve de l'illustre conteur de fables.

Le marquis de Paulmy a pris pour des originaux de nos anciens romans français, et fort loué comme tels, des imitations italiennes et espagnoles de ces romans. N'ai-je pas entendu moi-même un digne curé de Basse-Bretagne, émigré à Bilbao, soutenir opiniâtrément que *Gil Blas* est traduit de l'espagnol. Des critiques d'outre-Rhin, qu'on croirait de la force du marquis et de mon curé bas-breton, si on ne les savait aveuglés par un chauvinisme que les Allemands seuls peuvent pousser à ce degré de naïveté, ne sont pas plus justes pour la France. Ne pouvant nier qu'elle a fourni à leur pays des sujets d'épopées, comme à l'Italie, à l'Espagne et à l'Angleterre, et que nous retrouvons des versions de nos poèmes dans toutes les

langues du nord et de l'orient de l'Europe, ils n'en contestent pas la provenance, mais ils disent qu'ils nous ont pris des squelettes auxquels ils ont rendu la vie. Ils prétendent que tout ce que les créations romanesques du moyen âge ont de nouveau, de poétique, de beau, de noble, de moral, d'honnête, de chevaleresque, est allemand, tandis qu'au contraire tout est prosaïque, laid, ignoble, malhonnête et barbare dans les prototypes français; et, pour couronner ce bel étalage d'épithètes courtoises, ils soutiennent que l'œuvre primitivement venue de France était aussi inférieure à sa transfiguration germanique que la race française est inférieure à la race allemande. On sait si j'exagère; qui ne connaît les aménités des Leo, des Holzmann et *tutti quanti*, à notre adresse? M. Wilmar est plus poli sans être plus équitable. Le critique allemand traite d'une façon bien cavalière, pour ne rien dire de plus, les devanciers français de Godefroy de Strasbourg, auteur bien connu d'un poème de *Tristan* en langue germanique; nos vieux poètes n'auraient transmis à son compatriote que « un amas grossier de couleurs disparates. » Godefroy seul aurait « su les utiliser et réaliser une peinture de l'âme qui, en vérité aussi bien qu'en profondeur, aurait été rarement égalée. »

J'ai eu le regret de voir récemment un jeune et studieux écrivain français[1] se faire l'écho de l'injustice allemande et refuser à nos pères l'invention du poème de *Tristan*. J'en souffre comme d'une défection, j'allais dire comme d'une trahison; je ne les aime pas plus en littérature qu'en politique. D'ailleurs je n'admets pas que Godefroy de Strasbourg ait été « le premier à faire ressortir les mâles et gracieuses figures de Tristan et d'Iseult; » je n'admets pas que la France n'ait fourni à ses pinceaux que « une vieille toile non-seulement mal peinte, mais décousue. » Je n'admets pas que les productions de ses devanciers fussent « incohérentes, » ou qu'on n'y rencontrât que « des ferrailleurs insupportables se pourfendant à plaisir, » et je repousse énergiquement l'assertion gratuite qui relègue les trouvères français et leurs prédécesseurs, nos bardes

1 M. d'Assailly, les *Chevaliers-poètes de l'Allemagne*. Paris, Didier, éditeur.

bretons, dans une obscurité complète donnant aux seuls minnesingers « le mouvement et la flamme de l'invention. »

Je pourrais citer de beaux vers en preuve du contraire ; j'aime mieux fonder mon jugement sur une base plus large, sur le plan même de notre poème. Je prends le *Tristan* français publié par M. Francisque Michel, puis le *Tristan* allemand de Godefroy, édité par M. de Hagen, et je compare. Je me trompe fort, ou le lecteur qui voudra bien me suivre, sautera bien des pages du poème allemand, pour arriver au vrai point où commence l'action et où commence en effet le poème français original.

Nous sommes en Cornouaille, à la cour du roi Marc; un chevalier d'Irlande se présente, réclamant un tribut qu'il prétend dû par les Bretons. A cette demande insolente, un des plus jeunes chevaliers du roi de Cornouaille, nommé Tristan, se lève, et brandissant sa lance il répond comme un autre Breton au messager d'un autre étranger : « Ah! tu veux un tribut! attends, je vais te le payer avec du fer... » Et après un combat terrible le quêteur de tributs est tué. Mais le vainqueur est blessé, et en Cornouaille, pas de médecin capable de guérir sa blessure, car le traître irlandais y a laissé un dard empoisonné. En Irlande seulement, on sait guérir des plaies pareilles. Tristan part donc pour l'Irlande sous un déguisement, une harpe à la main, car il est poète et musicien :

Bien sçait attemprer harpe et rote
Et chanter après à la note.

Grâce à la douceur de ses chants, il est reçu dans un château de la verte Erin, où une jeune fille d'une merveilleuse beauté, bonne autant que belle, et de plus très-habile dans l'art de guérir les blessures, a pitié de lui, le panse et lui rend la santé. Cette jeune fille s'appelle Iseult et on la surnomme la blonde.

A son retour en Cornouaille, Tristan parle d'elle au roi Marc en termes enthousiastes, trop enthousiastes, hélas! car le roi s'enflamme et renvoie son vassal en Irlande, pour la lui demander en mariage.

Iseult se laisse séduire par la couronne royale. Elle met à la voile avec Tristan et sa fidèle servante Brangien (la *Bron-gwenn*

des contes bretons) à laquelle, tendre et prévoyante, sa mère confie un philtre amoureux sans pareil, destiné à son futur gendre, et qui doit faire durer trois ans une lune d'ordinaire plus prompte à se voiler. Vous savez ce qui arriva dans la traversée. La mer resplendissait des feux du soleil de midi, l'ombre de la voile ne pouvait préserver Tristan et Iseult de ses rayons; l'un et l'autre mouraient de chaleur et de soif : Tristan appelle Brangien, et lui demande à boire pour Iseult. Dormait-elle, assoupie par la chaleur brûlante du jour, la bonne servante? Elle prend le premier flacon qui se trouve sous sa main et le porte à Tristan. Tristan l'offre à Iseult qui le vide à moitié, et lui passe le reste. Fatale méprise de Brangien! elle causa tous leurs malheurs, et le *boire amoureux* qu'elle leur versa par mégarde, fut pour eux un breuvage de mort.

L'éclair n'est pas plus rapide que n'en fut l'effet. Le trouvère délicatement le laisse deviner; il a une force contenue et secrète mille fois plus grande que toutes les descriptions du Minnesinger. A quoi bon ces monstres déguisés en amours avec des carquois, des ailes, des sourires, des souffles parfumés et tout cet attirail de fausse rhétorique sortant du flacon, comme une Némésis, sous les traits de Vénus, de l'écume des flots? A quoi bon couronner un étalage de sentiments fastidieux par un trait non moins faux que tout le reste, savoir que « les regards d'Iseult auraient voulu attirer les flots à elle pour s'y noyer! » Elle pensait, en vérité, à bien autre chose qu'à la mer! Et Tristan donc!

De tel boire suis enivré
Dont ne pense être délivré!
.....
Mal fut cet œuvre appareillé;
Mon sens est en folie changé.
Et vous, Brangien, qui l'apportâtes,
Certes, malement exploitâtes!
.....
Ce boire sera notre mort;
Nous n'en aurons jamais confort!

Comme on sent ici la supériorité de ce qui est vrai, simple et

court, sur ce qui est prétentieux et prolixe ! C'est l'avantage d'un verre de vin de France sur une tonne de bière allemande.

Trois ans dura l'effet du philtre :

Trois ans plainiers souffrirent peine;
Leur chair pâlit et devint vaine *(faible)*.

Le roi Marc, tout bon qu'il était, n'y contribua pas médiocrement, et il faut avouer qu'il en avait bien le droit : fort en colère contre Tristan qui prima son *boire amoureux*,

De sa terre il le congéa,
Pour la reine que il aima.

Tristan se consolait avec sa harpe, et allait chantant par les bois des lais en langue bretonne, de sa composition : il en fit un des plus touchants où il se comparait au chèvrefeuille, qui s'attache au coudrier :

Quand il est enlacé et pris
Et tout entour le bois s'est mis
Ensemble peuvent bien durer;
Mais quand on les veut séparer,
Le coudrier meurt hâtivement,
Le chèvrefeuil ensemblement :
Belle amie, ainsi est de nous;
Ni vous sans moi, ni moi sans vous?

C'était trop vrai.

L'effet du philtre une fois épuisé et leur ivresse passée, Tristan et Iseult ouvrent les yeux, reviennent à la raison, recouvrent leur liberté fatalement perdue, et se mettent à pleurer. Tristan disait :

Pour moi elle a pris male voie !
A Dieu, qui est sire du monde
Crie-je merci *(grâce)*.

Iseult répondait : Lasse ! dolente !

Je suis reine, mais le nom
En ai perdu par ma poison !
.....
Ami Tristan, vous dites bien :

Au riche roi célestien
Pouvons tous deux crier merci
Qu'il ait de nous, Tristan ami!
.....
Bel ami donc, si le courage
Vous est venu de repentir,
Or il ne peut mieux advenir.

Et comme il lui demande ce qu'ils doivent faire, elle est d'avis qu'ils aillent trouver un saint ermite de sa connaissance :

Conseil nous donnera honorable
Par quoi la joie perdurable *(éternelle)*
Pourra encore bien venir.

L'ermite reçoit, en effet, avec la bonté d'un père, ces chers enfants prodigues, moins coupables que malheureux :

Quand il les vit, bel les appèle :
Assis se sont en la chapelle :
— « Gens déchaciés *(pourchassés)*! ah! quel' grand' peine!
Amour par force vous demène!
Combien dura votre folie!
Trop avez mené cette vie!
Est-ce qu'au cœur vous répentez?
.....

« Trop longuement l'avons menée, » s'écrie Tristan, en s'agenouillant,

Telle fut notre destinée!

Iseult tombe aussi aux pieds de l'ermite attendri :

L'ermite l'ouït parler et pleure :
— « Ah! Dieu, beau roi omnipotent,
Grâces par mon bon cœur vous rends
Qui vivre tant m'avez laissé,
Que ces deux gens de leur péché
A moi en vinssent conseil prendre;
Grand gré vous en puissé-je rendre!...
Dieu leur pardonne leur méfait
Tant serait-il horrible et laid!

Contrits, repentants et résolus à ne plus pécher, Iseult retourne, par devoir, près de celui qu'elle a épousé sans le connaître et sans l'aimer, et Tristan, par devoir aussi, s'éloigne de son pays, et va se marier en Armorique à une autre Iseult, surnommée *aux blanches-mains;* mais pourra-t-il oublier la blonde fille d'Erin ? Voici un fragment que j'ai eu la bonne fortune de retrouver à Cambridge :

« Ma douce dame, je vous prie,
Ne me mettez mie en oubli.
En loin de vous autant m'aimez
Comme vous de près fait avez. »
. . . . . .
Yseult l'entend, et voit qu'il pleure....
Tendrement dit : « Ami, bel sire;....
Ja n'aurai mais, ami, déport,
Quand j'ai perdu notre confort,
Si grand pitié, ni tel tendror
Quand dois partir de votre amor;
Nos corps partir ore convient
Mais l'amor ne partira nient *(point)*[1].

Je défie qu'on me trouve, parmi les 19,573 vers de Godefroy de Strasbourg, rien d'aussi simplement touchant, d'aussi senti, d'aussi pathétique que cette *départie* des deux amants; ni son continuateur, Henri de Vreiberg, ni même Ulric de Turheim, quoique un peu moins indigne de nos trouvères qu'il traduit servilement, n'ont rien de comparable à cela. Rien de comparable aussi, je l'affirme, n'existe, dans toute la poésie chevaleresque d'origine allemande, au dénouement de notre *Tristan :* Ulric de Turheim n'en offre qu'un reflet décoloré ; il faut voir comment la lumière qui l'éclaire si faiblement resplendit et rayonne dans notre poème français, comment elle jaillit, non du théâtre grec, ainsi qu'on l'a prétendu, mais du foyer celtique, avec tout le cycle d'Arthur.

Un jour, en Armorique, sa nouvelle patrie, Tristan toujours preux, vaillant et secourable à tous les malheureux, est blessé mortellement, en défendant un pauvre chevalier qui lui a demandé son assistance. Celle qui l'a guéri autrefois en Irlande, pourrait seule le guérir

1 *Archives des missions scientifiques et littéraires*, Ve vol., p. 97.

encore : il appelle son ami, le breton Kaer-den, pour lui ouvrir son cœur; mais Iseult *aux blanches mains* sa femme, qui est curieuse, veut savoir ce qu'ils vont se dire, et elle colle l'oreille à une fente de la porte ; or, voici ce que disait Tristan :

Je suis en étrange pays,
Je n'y ai ami ni parent
Bel ami, fors vous seulement....
Nul homme ne me peut guérir
Fors seulement la reine Iseult;
Elle peut faire si elle veut....
Mais comment peut-elle venir ?
Si je savais qui y allât,
Et mon messager lui portât ?....
Par amitié et par franchise
Emprenez pour moi ce service.

Son ami y consent :

Je ferai ce que vous voulez;
Certes, ami, pour vous guérir,
Me mettrai moult près de mourir.

Alors Tristan lui donne ses ordres :

Que si Iseult vient avec vous,
Gardez que nul le sache hors vous....
Pour mire *(médecin)* la ferez tenir
Venue pour ma plaie guérir.
Vous emmenerez ma belle nef,
Porterez-y un double tref *(voile)*.
L'un sera blanc et l'autre noir.
Si vous Iseult pouvez avoir,
Qu'elle vienne ma plaie guérir
Le blanc siglez (*hissez*) au revenir;
Et si vous Iseult n'amenez,
Le noir sigle a donc siglez.....

Kaer-den part au premier vent :

Heine de femme est à redouter,
Moult s'en doit chacun bien garder *(remarque ici le trou-*
Car là ou plus aimé aura, *[vère)*;
Là aussi plus se vengera;

c'est ce que se promet bien de faire la femme de Tristan :

Bien a entendu chaque mot :
Aperçue s'est de l'amour ;
Au cœur en a moult grand irrour *(colère)*.

Cependant Kaer-den s'est acquitté heureusement de son message et il revient avec Iseult : déjà ils sont en vue des côtes d'Armorique ; mais Tristan, quoique bien excusable, car il est souffrant et malheureux, ne manque-t-il pas à l'engagement qu'il a pris devant le bon ermite, de ne plus revoir Iseult ? Ne l'expose-t-il pas en la faisant venir ? N'est-il pas coupable au moins d'imprudence ? Cette imprudence lui sera-t-elle pardonnée ? Il n'y songe pas, mais seulement au retour de son messager :

Tout jour, il se rend à la rive
Pour voir si la nef revient,
Autre désir au cœur ne l'tient
Et souvent se refait porter
Son lit faire au bord de la mer,
Pour attendre et pour voir la nef
Comment elle sigle, et à quel tref.

Tout à coup, le tonnerre gronde, à la hauteur d'Ouessant,

Le vent s'efforce, et lève l'onde ;
La mer se meut qui est profonde ;
Trouble le temps ; l'air épaissit ;
Lèvent vagues, la mer noircit ;
Pleut et gresille, et croit le temps,
Rompent boulines et haut-bancs,
Abattent tref et vont vidant,
Od (*avec*) l'onde, et od le vent wacrant (*errant*).

Kaer-den fait mettre une barque à la mer, car le rivage n'est pas loin ; une vague engloutit la barque :

Tous ils pleurent et tous se plaignent ;
Par la peur grande douleur mènent :
Dond dit Iseult : « Lasse ! chétive !
» Dieu ne veut pas que je tant vive
» Que je Tristan, mon ami, voie !.... »
Tristan, si à vous parlé j'eusse,

Peu m'importe qu'après mourusse....
De la mienne mort ce n'est rien,
Quand Dieu le veut, je le veux bien;
Mais dès que vous, ami, l'ouïrez,
Je sais bien que vous en mourrez :
De tel' manière est notre amour
Ne puis sans vous sentir dolour,
Vous ne pouvez sans moi mourir,
Ni je sans vous ne puis périr.

Plus de cinq jours dure la tempête; enfin le vent tombe, le beau temps revient, et Kaer-den fait hisser la voile blanche, car le navire ne tardera pas à entrer dans le port; cependant Tristan va de plus en plus mal,

Souvent se plaint, souvent soupire
Pour Iseult que tant il désire,
En cette angoisse, en cet ennui
Vient sa femme Iseult devant lui,...
Dit : « Ami, ore vient Kaer-den;
Sa nef est vue en la mer;
A grand peine l'ai vu cingler....
Dieu donn' que tell' nouvel' apport'
Dont vous au cœur ayez confort! »

Tristan tressaut de la nouvèle
Dit à Iseult : « Amie belle,
Savez, pour voir, que c'est sa nef?
Or me dites quel est le tref. »
Ce dit Iseult : « Je le sais pour voir,
Sachez que le sigle est tout noir. »
Dont a Tristan si grand dolour
Onques n'eut n'en aura maour (*pire*),
Il se tourne vers la paroi (*muraille*)
Et dit : « Dieu sauve Iseult et moi!
Quand à moi ne voulez venir
Pour votre amour m'estuet (*je dois*) mourir.
Je ne puis plus tenir ma vie.
Pour vous meurs, Iseult, belle amie.
N'avez pitié de ma langueur,
Mais de ma mort aurez douleur;
Ce m'est, amie, grand confort

Que pitié aurez de ma mort.
« *Amie Iseult !* » trois fois dit.
A la quarte rendit l'esprit.

Tandis que chevaliers et sergents d'armes sont occupés à rendre les derniers devoirs à Tristan, et le portent sur un lit funèbre,

Iseult est de la nef issue ;
Ouit grandes plaintes en la vue,
Les seins (*cloches*) aux moûtiers, aux chapelles ;
Demande aux hommes quelles nouvelles ;
Pourquoi ils font tel soneiz (*sonnerie*)
Et de quoi sont les pleuréiz (*gémissements*).
Un ancien donc lui a dit :
— Belle dame, si Dieu m'ouït,
Nous avons ici grand dolour
Que onques gens n'eurent maour (*pire*) :
Tristan, le preux, le franc est mort !
A ceux du règne est déconfort !
Large il étoit aux besoigneux,
A grande aide aux douloureux.
D'une plaïe que en son corps eut
En son lit maintenant mourut.
Onques si grand' chétivaison (*calamité*)
N'advint en cette région. »

Dès que Iseult la nouvelle ot (*entendit*)
De douleur ne put sonner (*dire*) mot ;
De sa mort est si désolée !
Par la rue va désafublée,
Devant les autres au palais.
Les Bretons ne virent jamais
Femme d'une telle beauté ;
On s'émerveille en la cité,
D'où elle vient, qui elle soit.
Iseult va là où le corps voit ;
Et se tourne vers Orient,
Pour lui prie piteusement :
« Ami Tristan, quand mort vous vois,
Par raison vivre plus ne dois.
Mort êtes pour la mienne amour

Et je meurs, ami, de tendrour
Quand à temps je ne puis venir. »
Auprès de lui va donc gésir ;
Elle l'embrasse, elle s'étend,
Et son esprit rend à l'instant.

Tel est ce poème dont le lecteur ne me reprochera certainement pas d'avoir cité trop de passages; quelle simplicité dans l'action ! quelle rapidité ! quelle chaleur ! quelles touches vigoureuses et quelle verve ! comme tout se tient, s'enchaîne, et court au but ! Que de vers frappés de main de maître et charmants ! M. Henri Martin a bien raison de dire que tout l'ouvrge est d'une beauté sans égale.

Et voilà l'*amas grossier de couleurs disparates* que les Minnesingers ont su utiliser !

Les Allemands sont fiers de leur poésie nationale, comme de leur beau fleuve, et ce n'est pas moi qui les en blâmerai ; je partage leur admirâtion, et je voudrais qu'en France nous fussions aussi fiers de tout ce que nous avons d'admirable ; mais qu'ils se contentent de leurs propres richesses, qu'ils ne prétendent plus aux nôtres, sans quoi, je leur rappellerais qu'au moyen âge, comme de nos jours, grâce à nos poètes ou à nos soldats,

Nous l'avons eu, leur vieux Rhin allemand,
Il a tenu dans notre verre !

Vte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

LES ANTONINS.

Les Antonins, par M. le comte de Champagny; Paris, Ambroise Bray, rue des Saints-Pères, 66. — 3 volumes in-8°.

I.

C'est avec une vive satisfaction que nous annonçons un nouvel ouvrage de M. de Champagny. Nous avions ses *Césars* depuis plus de vingt ans, *Rome et la Judée* depuis cinq; aujourd'hui nous avons les *Antonins*. Ces trois grandes études nous présentent à la fois l'histoire la plus sérieusement approfondie et le tableau le plus vivant de l'empire romain, depuis l'avènement d'Auguste jusqu'à la mort de Marc-Aurèle.

Quand on a lu les *Césars*, on sait tout ce qu'il faut attendre du talent de M. de Champagny, de cette verve de science, de style et d'honnêteté qu'anime et que dirige toujours l'esprit le plus croyant et le plus mûr. Assurément l'histoire des empereurs nous était déjà et depuis longtemps familière; je dirai même qu'elle nous était plus familière que celle des héros de la vieille Rome. Pourquoi? parce qu'elle nous touche de plus près. Nous n'avons pour les Cincinnatus, les Fabius, les Publicola que les récits de Tite-Live, tandis que pour Néron, Vespasien, Titus, Domitien, nous

avons à la fois Tacite, Suétone, les avertissements de nos prophètes et les Actes de nos martyrs.

Quel motif avait donc pu engager M. de Champagny à reprendre une histoire déjà faite et connue de tous? Ceux qui aiment et recherchent l'exactitude froide, méthodique et consciencieuse, la trouvaient dans Crévier; ceux qui préfèrent les considérations générales pouvaient recourir à Montesquieu; les *Etudes historiques* de Chateaubriand répondaient à merveille au goût de notre époque pour la couleur et le pittoresque. Enfin, les libres penseurs avaient Gibbon, et ils en étaient fiers.

Mais nous, nous n'avions pas de Gibbon, c'est-à-dire nous n'avions pas d'historien qui, non-seulement par le récit des faits, mais encore par l'étude des lois, des mœurs, des lettres, de toute la pensée antique, nous fit pénétrer dans la vie du monde païen et nous la montrât à nu, à l'heure même où allait s'accomplir la grande transformation chrétienne. Gibbon était un dernier tenant du paganisme, ce qui allait de droit à un disciple de Voltaire [1]. Mais le christianisme n'aurait-il donc pas, lui aussi, son tenant non moins avoué, et, en même temps, plus droit et plus érudit? Eh bien! voilà précisément ce que M. de Champagny devait être, et il l'a été tout naturellement, par le simple mouvement de son cœur et de sa science, sans avoir jamais eu, j'en suis bien sûr, la moindre pensée de répondre sérieusement à Gibbon. Que dire, en effet, à un auteur qui n'a de paroles d'indignation ni sur l'esclavage dont il semble ignorer les excès, ni sur les souffrances des chrétiens qu'il se plaît à révoquer en doute, ne sachant jamais que ce qu'il veut savoir, indifférent à tout le reste, et ayant juste assez de cœur pour jeter des paroles de compassion aux bourreaux, non aux victimes! Que dire d'un philosophe qui n'a pas même la franchise complète de ses audaces et cache, comme Voltaire, l'insulte sous le patelinage! Que dire d'un citoyen de la libre Angleterre qui n'a d'admiration que pour la force!

1 « L'Église primitive dont j'ai parlé un peu familièrement était une innovation, et *j'étais attaché à l'ancien établissement du paganisme.* » — *Lettre à lord Sheffield.*

Qu'on veuille bien me pardonner cette digression ; elle n'est point hors de propos, car M. de Champagny est le contre-pied de Gibbon. A part l'érudition qui leur est commune, mais sincère chez l'un, facilement menteuse chez l'autre [1] ; à part le trait dans le style, trait lourd, ironie froide chez Gibbon, accent de l'âme toujours chez l'auteur des *Césars ;* sous tous les autres rapports M. de Champagny se distingue précisément par les qualités qui manquaient le plus à l'historien de la *Décadence :* croyances sincères, sympathie profonde pour la vertu, émotion généreuse pour tout ce qui est noble et ce qui est faible, mépris indigné à l'égard du culte des sens et du culte de la force, science qui épuise tout sans jamais cacher rien, jugements graves et sévères sous une forme vive.

Tel est M. de Champagny, et voilà comment il s'est fait, sans intrigues, sans réclames, sans le moindre *coup de cloche* de M. Sainte-Beuve [2], une place des plus élevées dans l'estime de tous ceux qui s'occupent d'histoire. M. de Champagny n'est pas un homme de bruit, mais c'est un homme d'autorité. On ne le lit pas seulement, on le cite, et les maîtres les plus sévères le proclament un *historien de premier ordre* [3].

« Je dois l'avouer, écrivait-il dans l'*Avant-propos* de son ouvrage

1 Je n'en donnerai qu'une preuve. Gibbon s'excuse de ne pas parler des souffrances atroces des martyrs parce qu'*il ne sait s'il doit les croire ;* il déclare même que le traitement des chrétiens ne fut pas *aussi intolérable* qu'on se l'imagine, et Celse lui-même, le païen Celse, disait aux chrétiens : — « Quand vous êtes saisis, vous êtes traînés aux supplices, et, avant d'être mis à mort, *vous avez à souffrir toutes sortes de tourments* (*Origène contre Celse.*) Un autre païen, Libanius, n'était pas moins explicite : « Ceux qui suivaient une religion corrompue, disait-il, étaient dans de continuelles appréhensions ; ils craignaient que Julien n'inventât des tourments *encore plus raffinés* que ceux auxquels ils étaient exposés auparavant, comme d'être *mutilés, brûlés vifs,* etc., car les empereurs *avaient exercé contre eux toutes ces cruautés* (*Libanii Parentalis in Juliano*). » — Voilà jusqu'où allait la bonne foi de l'érudit Gibbon.

2 « J'aime assez à sonner le premier coup de cloche, comme on sait. » *Causeries du Lundi,* t. XV, p. 66. — L'écrivain que M. Sainte-Beuve annonçait ainsi, à *coups de cloche,* est M. Schérer.

3 Expressions de dom Guéranger, *Essais sur le naturalisme contemporain,* p. LXV. — Voir aussi le discours de réception de M. de Montalembert à l'Académie, les œuvres de Mgr. Pie, évêque de Poitiers, etc.

sur *Rome et la Judée,* les événements de cette époque ont une sorte de notoriété classique qui les rend présents à tous les souvenirs. Et néanmoins, quand je pense *jusqu'à quel point l'histoire chrétienne et l'histoire païenne de ces premiers siècles ont,* pour ainsi dire, *vécu séparées jusqu'ici,* il me semble que, de leur rapprochement, il n'était pas impossible de faire naître quelques aperçus et quelques lumières nouvelles. *Ni pour les philosophes ni pour les chrétiens cette époque des grands avertissements de la Providence ne saurait être une étude stérile.* Et aujourd'hui que mon travail est terminé, loin de croire que rien ne fût resté à faire après ceux qui m'ont précédé, je crois laisser beaucoup à faire à ceux qui viendront après moi.

» Somme toute, le champ de l'étude est infini en même temps qu'il est un. *Une seule et même question se débat dans toute l'histoire humaine.* Si nous craignons de l'aborder, *il ne faut rien lire ni rien connaître;* si nous aimons au contraire à l'étudier, nous la trouverons tout aussi présente et tout aussi vive dans les commotions des siècles passés que dans les agitations des siècles présents.

» Cette question n'est ni une question politique ni ce qu'on est convenu d'appeler une question sociale. Sans doute les grands intérêts et les grandes luttes de la liberté et du pouvoir, de la démocratie et de l'aristocratie, de l'indépendance et de la règle, de la conservation et du progrès, se retrouvent aux diverses époques de l'histoire, avec une similitude souvent frappante. Gardons-nous cependant de ne prendre la science historique que comme l'auxiliaire et la servante des intérêts politiques de notre siècle! Que le présent et le passé s'éclairent mutuellement, je ne demande pas mieux, mais tâchons, s'il se peut, qu'ils s'éclairent par un rapprochement net, sincère, explicite. *C'est un point de vue dangereux, propre à fausser la pensée que celui qui mettrait l'histoire en avant lorsque c'est la politique qui nous occupe,* et, derrière les événements du passé, sous-entendrait toujours les passions du présent.

» Mais ces intérêts ne sont encore que les *intérêts secondaires de l'humanité, et la question qui remplit toute l'histoire doit être*

aussi la question qui remplit toute la vie de l'homme, celle qui contient son présent et son avenir, sa vie terrestre et sa vie au-delà de la terre. L'homme est-il souverain ou subordonné ? Y a-t-il une loi pour lui ou n'y en a-t-il pas ? S'est-il fait lui-même ou a-t-il été fait par un autre ? et que doit-il à celui qui l'a fait ? C'est, sous une forme plus ou moins accusée, le débat de notre temps et de tous les temps. Et je crois avoir ici traité une des époques où cette souveraineté d'en haut, cette subordination de l'homme, a été le plus marquée, où le monde a été le plus visiblement gouverné, où la Providence a le plus visiblement accompli les desseins qu'elle avait non-seulement résolus mais annoncés [1]. »

Voilà bien l'histoire telle que l'entendait Bossuet : — « Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes. Il a tous les cœurs en sa main ; tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride.... Veut-il faire des conquérants ? il fait marcher l'épouvante devant eux, etc. [2] » — Mais cette appréciation supérieure des choses, cette vue d'en haut qui était toute naturelle aux époques où l'on regardait en haut, devient une nouveauté et presque une hardiesse en un siècle où l'on regarde surtout en bas. Dans l'histoire comme dans la science, qui ne le sait ? on ne cherche aujourd'hui que l'homme, on ne veut voir que l'homme, et des esprits prétendus philosophiques vous raconteront la transformation du monde à la voix de douze bateliers du Jourdain, sans plus de surprise que s'ils se sentaient capables d'en faire autant. Ils comprendront très-bien qu'on explique une horloge par un horloger, suivant une comparaison très-juste de Voltaire, mais ils ne comprennent point qu'on explique soit l'homme, soit les événements humains, par la Providence. Voilà où nous en sommes !

M. de Champagny rend donc un immense service à l'histoire en lui donnant de nouveau pour base les *deux points sur lesquels,* suivant l'expression de Bossuet, *roulent les choses humaines,* la religion et l'empire ; ici-bas l'homme ; plus haut Dieu.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'il y ait rien d'incertain et de mys-

1 *Rome et la Judée*, pp. III-V.

2 *Discours sur l'histoire universelle*, ch. VII, *in fine*.

tique dans cette façon d'envisager les révolutions de ce monde. Je ne sache pas, au contraire, d'histoire plus réelle, plus *positive*, pour employer un mot de ce temps, que l'histoire écrite par M. de Champagny. Quand on a un système à soi, de son invention, comme la plupart des historiens, on tient avant tout à justifier son système, et de là ces complaisances d'érudition qui font plus qu'étonner dans le livre de Gibbon et dans bien d'autres. Mais, loin d'avoir un système qui lui soit propre, M. de Champagny ne fait que suivre, dans ses développements, cette loi générale de l'humanité que tout le monde sent, que tout le monde voit et que Fénelon résumait si bien en deux mots : *L'homme s'agite et Dieu le mène.* Son système se réduit donc à l'étude sérieuse, complète des faits, d'où ressort si naturellement et si évidemment cette double action humaine et divine.

Aussi, je le répète, on n'a rien écrit, de notre temps, qui certainement dépasse et qui peut-être égale, en science, en observation et en sûreté d'analyse, ces consciencieuses et fortes études. J'oserais presque dire d'elles que ce sont autant de photographies du monde antique, tant il s'y peint fidèlement lui-même par tous les vestiges qu'il nous a laissés de sa pensée.

Malheureusement ces vestiges sont bien rares pour le siècle qui commence avec Vespasien et finit avec Marc-Aurèle. Le peu qui nous reste de Tacite ne va pas au-delà de la révolte de Civilis; Suétone s'arrête à Hadrien, et, après eux, nous n'avons plus que quelques abréviateurs d'historiens perdus. C'est donc dans les inscriptions, dans les bas-reliefs, dans la philosophie, dans la poésie et dans la législation du temps, qu'il faut chercher l'esprit et souvent même les événements de cette époque. Mais c'est précisément dans cette étude multiple, qui exige à la fois étendue de science et sûreté de jugement, qu'excelle M. de Champagny. S'il n'eût fait que raconter, quel que soit son talent, il nous eût appris peu de chose. Ce qui rend la lecture de ses œuvres si instructive à la fois et si attachante, c'est qu'après avoir reproduit des faits le plus souvent connus, il les éclaire, il les pénètre de cette lumière qui jaillit, pour le véritable érudit, de partout, d'une pierre gravée, d'une

strophe, d'un mot, et que, tout en nous disant le passé, il nous le montre.

Aussi quelque peu nombreux que soient les documents historiques du siècle des Antonins, les trois nouveaux volumes n'offrent-ils ni superfétation ni longueur. C'est toujours cette forte plénitude des volumes qui ont précédé, et si, avec les grands historiens dont le secours manque désormais, *le drame et le pittoresque* manquent également, ainsi que nous en prévient M. de Champagny, l'intérêt du moins, à coup sûr, ne fait jamais défaut. L'époque des Antonins offre même un tel contraste avec celle des premiers Césars, par la paix, par l'ordre, par la philosophie, qu'on se laisse aller au charme de cette honnêteté et de cette grandeur succédant tout-à-coup aux orgies de *fous sanguinaires.*

J'avais peint, ou peu s'en faut, dit l'auteur, l'empire romain *comme un malade à l'agonie.* — « Et cependant, si je regarde le siècle qui a suivi, le malade n'est point mort, et même il a quelque vie et même un peu de dignité. Voilà que de cette corruption a surgi une série de souverains *vertueux*, destinés à faire verser des larmes d'attendrissement aux sensibles académiciens du XVIIIe siècle, une ère de paix, un âge d'or, une dynastie de sages : Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle ! — A-t-on exagéré leur sagesse ? Je ne le recherche pas en ce moment. Toujours est-il que l'antiquité païenne les a déifiés, que le moyen âge chrétien leur eût ouvert volontiers les portes du paradis; que les écrivains du XVIIe siècle ont vénéré, avec cette candeur et cette simplicité croyante qui était en eux, la renommée traditionnelle de ces empereurs païens; qu'au XVIIIe siècle, on a renchéri sur leurs louanges, que Voltaire les a célébrés, que Thomas a composé leur panégyrique, qu'on s'est plu à faire de ces princes idolâtres *quelque chose d'aussi pur et de plus éclairé que saint Louis,* que l'apothéose de Marc-Aurèle a préparé celle de Julien. Et aujourd'hui même, bien qu'on examine les choses de plus près, *une certaine école, qui a un parti pris de paganisme radical et sérieux,* continue à faire de cette époque l'âge d'or, non-seulement de la race romaine, mais de la race humaine. On demande à l'histoire comment elle ex-

plique cette fleur de philosophie au milieu du marécage des Césars; cette série de princes honnêtes gens, si bien appréciés par leur siècle, après une telle série de princes scélérats si patiemment supportés par le leur ; et surtout, *on demande au christianisme comment il explique ces princes ennemis de la foi et pourtant si vertueux, ces peuples idolâtres et si heureux pourtant, ce monde si perverti et pourtant si paisible*[1]. »

On voit combien les questions sont vives. Le paganisme avait lutté jusqu'alors par le sang quelquefois, et toujours par la corruption, car la corruption est une force dans notre pauvre monde; mais aujourd'hui il lutte par l'honnêteté, par les plus belles maximes de la philosophie et, chose étrange, par le sang encore, par le sang plus que jamais, car c'est de Marc-Aurèle que datent les persécutions générales. D'où vient cette anomalie? Que le christianisme ait triomphé de l'honnêteté païenne et de la philosophie païenne comme il avait triomphé de la décrépitude mythologique, cela nous étonne en vérité fort peu; que la philosophie même se soit montrée plus entêtée que le vice, rien de plus simple, car rien de plus dominant que l'orgueil; mais que cette philosophie chaque jour plus haute, plus pénétrée des devoirs de l'homme et du sentiment de la fraternité, ait été aussi sanguinaire à l'égard des chrétiens, non pas seulement en un lieu, mais partout, que Néron le fut une fois à Rome, voilà ce qui étonne et ce qui prouve aussi tout ce qu'il y a d'intolérance jalouse et haineuse au fond de la sagesse humaine. C'est, au reste, l'histoire de tous les temps. Rousseau introduit le sentimentalisme dans la philosophie, Voltaire se fait l'apôtre de la tolérance, et où nous conduisent-ils tous les deux? A Danton et à Robespierre!

Le siècle des Antonins n'en demeure pas moins marqué par un étonnant progrès dans la science philosophique et dans les mœurs sociales. M. de Champagny avait déjà signalé ce progrès dans les œuvres de Sénèque; il avait présenté un curieux tableau des concordances, si l'on peut dire, qui se font remarquer entre un grand

1 *Les Antonins*, t. I, p. 2.

nombre de maximes du philosophe et divers textes de l'Écriture, spécialement des épîtres de saint Paul. Où donc Sénèque avait-il trouvé ces idées si nouvelles sur Dieu, sur l'homme, ces sentiments de charité si étrangers au paganisme? Était-ce à la cour de Néron, ou était-ce dans le vain effort d'un esprit qui ne savait même pas s'il devait croire à l'immortalité de l'âme? Eh bien! ce que M. de Champagny a signalé dans Sénèque, il nous le signale aujourd'hui partout, dans Plutarque, malgré ses tendances toutes païennes; dans Pline le jeune, malgré son bel esprit; dans Juvénal, malgré le cynisme dont il assaisonne ses *affreuses vérités.*

Est-ce bien, en effet, un païen qui parle, lorsque Plutarque dit : « Dieu EST; il est en dehors de toute condition, dans une incommutable, invariable, immobile éternité. Rien n'est avant lui, rien après lui, rien n'est plus ancien, rien n'est plus nouveau; par un seul MAINTENANT, il remplit le TOUJOURS. Il est le seul être véritablement être, sans passé, sans futur, sans commencement, sans fin : son nom c'est EI (tu es)... ou bien IEIOS (un et seul). » — Ce qui approche singulièrement, remarque M. de Champagny, et par le sens et par le son, du mot hébraïque IEHOVA. Et c'était un prêtre d'Apollon qui s'exprimait ainsi! c'était un des sectateurs les plus prononcés du polythéisme qui en venait à reproduire à peu près textuellement la parole même du vrai Dieu : *Je suis celui qui suis!*

Dans l'antiquité, la morale, *en ce qu'elle avait d'un peu sérieux,* nous dit M. de Champagny, reposait *tout entière sur le patriotisme.* Aux yeux de Cicéron la patrie passait avant tout; mais voilà qu'aujourd'hui on voit quelque chose de *plus cher* que la patrie, *le devoir :* Pline exprime cette pensée en deux mots d'une singulière énergie : *Patria, et si quid cariùs patriâ, fides.*

Enfin l'amour de Dieu à l'égard des hommes était une idée pour le moins très-vague dans le paganisme; il a fallu le mystère de la Rédemption pour nous en révéler toute l'étendue, et cependant, à l'heure même où l'on jetait les chrétiens aux bêtes, Juvénal écrivait ce vers qu'il avait peut-être appris d'eux : *Carior est illis (diis) homo quàm sibi.* — « Les dieux aiment plus l'homme que l'homme ne s'aime lui-même. »

Le même Juvénal avait sur la vengeance des paroles qui contrastent singulièrement avec celles de Cicéron. Loin d'être pour lui la joie des grandes âmes, la vengeance n'est que *la volupté des cœurs faibles et des esprits étroits.*

Minuti
Semper et infirmi est animi exiguique voluptas
Ultio.....

Même progrès et, l'on pourrait parfois dire, même transformation dans les mœurs. L'esclavage s'adoucit, l'esprit de famille se développe, non point seulement parmi les chrétiens, ce qui est tout simple, mais parmi les adorateurs des idoles.

Pour savoir ce qu'était l'esclavage antique, il faut lire surtout le chapitre premier du troisième livre des *Césars.* Personne, mieux que M. de Champagny, n'a sondé cette plaie du monde païen ; personne ne l'a mieux suivie dans toutes ses infiltrations qui enserraient la société comme une gangrène. Juvénal nous représente, dans sa VIe satire, une matrone faisant mettre en croix son esclave. — « L'a-t-il mérité ? lui crie-t-on ; où est le dénonciateur ? où sont les témoins ; arrête ! aucun délai n'est de trop lorsqu'il s'agit de la mort d'un homme. — *Un esclave est donc un homme !* répond froidement la Romaine. Qu'il n'ait rien fait, soit ; mais il périra ; *je le veux, je l'ordonne ; ma volonté, voilà ma raison !* »

Et Tacite ! avec quel flegme ne raconte-t-il pas la mort des quatre cents esclaves de Pedanius Secundus, condamnés, l'an 62 de Jésus-Christ, en expiation du meurtre de leur maître, et exécutés malgré l'innocence certaine de la plupart d'entre eux, *plurimorum indubiam innocentiam !*

Voilà où en étaient la philosophie et la dignité humaine ! La philosophie refusait de voir un homme dans l'esclave ; la loi faisait mieux encore, elle le déclarait *une chose.* Au lieu de favoriser les affranchissements, les jurisconsultes s'en montraient jaloux et leur suscitaient mille obstacles. Mais avec les Antonins, tout change. Les affranchissements sont protégés ; la vie de l'esclave cesse d'être livrée au caprice du maître ; nous entendons même Plutarque

blâmer la dureté de Caton, qui recommandait de vendre les vieux esclaves, les vieux bœufs et la vieille ferraille. — « Pour moi, dit-il, jamais je ne me déferai d'un bœuf qui a vieilli sur mes terres, encore moins du serviteur qui a vieilli dans ma maison. » — « Le législateur, ajoute M. de Champagny, aidait l'esclave à devenir libre ; le prince aidait l'affranchi à devenir citoyen romain [1]. » Ainsi voilà cette *chose* des vieilles lois, cet être inférieur à l'homme des philosophes qui acquiert aujourd'hui, sans surprise pour personne, le titre si envié de citoyen romain, ce titre qui conduisait à tout, au sénat, à l'empire.

La famille, et, je le répète, il ne s'agit encore que de la famille païenne, se modifiait à son tour. Dans son antique institution, la famille n'était, à Rome, sous la main du chef, du père de famille, que le premier degré de l'esclavage. La femme s'y trouvait placée sous la puissance de son époux, non point comme sa compagne, ce qui eût impliqué une sorte d'égalité, mais comme sa fille, comme la sœur de ses propres enfants, soumise comme eux aux rigueurs du tribunal domestique [2]. Et quelles rigueurs ! droit de vente, droit de châtiment, droit de vie et de mort. On sent ce que pouvait devenir l'affection sous un pareil régime. — « Pomponia est à Arpinum avec Terranius, écrivait Cicéron à Atticus, son ami intime ; mon père est mort le 8 des kalendes de décembre. Voilà à peu près ce que j'avais à te dire. Cherche-moi quelques ornements pour un gymnase [3]. »

« Le lien légal emportait tout, dit M. de Champagny ; la puissance diminuait l'affection ; mais aussi, ajoute-t-il, cette loi de la famille, rigide comme le fer, était pénétrante comme lui. » Destinée à produire et à former des citoyens, à transmettre de générations en générations l'esprit de Rome, la famille était comme un sanctuaire politique où tout ce qui altère la force des traditions et l'énergie des caractères avait défense de pénétrer. Il y avait deux morales à Rome, la morale publique et la morale de la famille.

1 *Les Antonins*, t. Ier, p. 424.
2 *Les Césars*, t. IV, p. 76.
3 Cité par M. de Champagny. *Les Césars*, t. IV, p. 85.

Avec l'esclave, l'affranchie, l'étrangère, il n'y avait ni adultère ni inceste; la violence elle-même était permise; mais avec l'épouse d'un citoyen tout devenait crime, et l'adultère imprimait une telle flétrissure à la femme coupable, que la loi punissait comme son complice tout homme qui eût ensuite osé l'épouser.

De là le respect qui entourait la matrone romaine; il était tel que son mari, assis en char, à ses côtés, n'était pas obligé d'en descendre pour saluer un consul [1].

Mais le débordement des mœurs finit par l'emporter sur cette vertu de convention. Il ne pouvait y avoir indéfiniment, côte à côte, des infamies légales et des vertus légales. A partir du sixième siècle de Rome, le divorce, resté longtemps dans la loi une lettre morte, s'introduit dans la famille et la dissout. « Quelle femme, écrivait Sénèque, rougit aujourd'hui d'être répudiée, depuis qu'il se trouve des matrones nobles et illustres qui comptent leurs années non par le nombre des consuls, mais par le nombre de leurs maris, qui divorcent pour se marier, se marient pour divorcer.... Quelle est la femme assez misérable, assez repoussante, pour se contenter d'une seule paire d'amants.... La chasteté n'est plus qu'une preuve de laideur, *argumentum est difformitatis pudicitia* [2]. » — Et Juvénal: « En cinq automnes, on compte huit maris, *sic fiunt octo mariti, quinque per autumnos* [3]. »

Eh bien! au milieu même de cette fange, M. de Champagny nous signale tout à coup un retour à l'esprit de famille, et, ce qui est très-remarquable, non point à l'ancien esprit de famille romain, à cette expression austère de la domination et de la dépendance, mais à quelque chose de plus doux, de plus affectueux, de plus intime. — « Même chez nous, dit M. de Champagny, l'amour conjugal a une certaine réserve ou peut-être un respect humain qui le porte à se dissimuler. Tel homme qui se vanterait d'aimer une danseuse n'avouera pas volontiers qu'il aime sa femme [4]! Les païens

1 Champagny, *les Césars*, t. IV, p. 82.

2 *De Beneficiis*, l. III, c. XVI.

3 *Sat.* VI, v. 229.

4 Il est impossible de nier la justesse de cette observation, quelque triste qu'elle soit. Delille lui-même, dans les vers si touchants qu'il adressait à sa femme, se croyait tenu

d'alors n'avaient pas ce scrupule. Martial, souvent impur, parle avec affection de Marcella. Stace est le poète du mariage.... Le joug de Claudia est un joug béni qu'il a accepté avec bonheur et qu'il ne changera jamais pour un autre. Il aime les parents, les cousins, le beau-père, les amis de Claudia. Il aime jusqu'au poète défunt (Lucain, à ce qu'il paraît), qui a été avant lui le mari de Claudia. Il lui semble tout simple et tout avouable qu'un mari aime sa femme.... « Aimer sa femme tant qu'elle vit est un bonheur, écrit-il, quand elle n'est plus de ce monde, c'est un devoir religieux. *Uxorem vivam amare voluptas est, defunctam, religio.* Et remarquez, ajoute M. de Champagny, que ce n'est point ici de la poésie, ceci est écrit tout simplement en prose [1]. »

Même sentiment chez Pline-le-Jeune pour Calpurnie. Il lui parle « avec une naïveté touchante de son regret quand elle est absente ; de ses inquiétudes quand elle est malade. Et si on pense que Pline aime à poser, pour qui poserait-il, dit très-bien M. de Champagny, si son siècle n'avait pris un peu goût à la famille et au mariage [2] ! »

En même temps, un peu de charité pénétrait les mœurs païennes. L'argent n'était plus jeté au hasard aux mendiants de la rue, dont on craignait les émeutes; il allait secourir, par des fondations intelligentes et durables, le père de famille pauvre et assurer l'avenir de ses enfants.

La réaction des Antonins était donc, à bien prendre, une véritable révolution. Mais à qui l'attribuer? A la philosophie, vous diront l'école païenne de Gibbon et l'école rationaliste de notre âge. La philosophie! mais avec ses maximes plus élevées et plus dignes, qui

à une espèce d'*incognito* ; c'était un *sage*, un poète *philosophe*, s'adressant à l'épouse dont la main chérie allait lui fermer la paupière. *Du départ d'un ami c'était l'adieu paisible* :

Viens là, viens, disait-il, ô toi que j'aimai tant!.....

Pourquoi cette réserve que n'avaient ni Martial, ni Stace, ni Pline, etc.? Ne serait-ce pas que l'amour conjugal étant chez nous l'habitude, l'expression en tomberait facilement dans le lieu commun, tandis qu'on avait peu à redouter cet inconvénient à Rome?

1 *Les Antonins*, t. Ier, p. 181.

2 *Les Antonins*, t. Ier, p. 182.

ne sont aujourd'hui qu'une contradiction de plus dans la lutte sans terme de ses pensées, à quoi aboutit-elle? au suicide [1]! Avec ses sentiments plus humains, je dirais presque, ses sentiments charitables, quelle est sa conclusion? l'égoïsme! — « Personne, dit Epictète, ne m'est plus cher que moi. » Et Sénèque! quelle admiration n'exprime-t-il pas pour le philosophe Stilpon répondant à Démétrius Poliorcète qui lui demandait s'il n'avait rien perdu dans le saccagement de sa ville natale : *Tous mes biens sont avec moi.* Stilpon avait perdu sa femme et ses enfants! — « Voilà un homme fort et courageux! » s'écrie bravement Sénèque. Ajoutez à l'égoïsme un mépris hautain pour la plèbe ignorante : « Je n'estime pas plus le bruit qu'elle fait par en haut que celui qu'elle fait par en bas, » disait Démétrius, que Sénèque admirait encore [2]. Et, le croirait-on? Épictète, l'*esclave* Épictète, partageait ce mépris. Il ne s'en cachait pas plus que ne s'en cachera un jour le *gentilhomme* Voltaire. Voltaire, d'ailleurs, il faut bien le dire, ira plus loin que le païen : — « Je vous remercie, écrira-t-il à La Chalotais, de *proscrire l'étude chez les laboureurs*.... Envoyez-moi des frères ignorantins pour conduire mes charrues ou pour les atteler. [3] »

Telles ont été, à peu près à toutes les époques, l'humilité et la fraternité de la *philosophie!* La réaction des Antonins, en ce qu'elle eut de généreux et de salutaire, ne saurait donc aucunement lui appartenir. Serait-ce, je le demande, à la vertu des stoïciens, à cette *thèse philosophique qui se réduisait à un peu d'orgueil,* comme dit très-bien M. de Champagny [4], qu'on pourrait attribuer l'adoucissement des lois, la renaissance des mœurs, et un esprit tout nouveau de confiance et d'effusion dans la famille? Serait-ce à ce

1 Les philosophes païens sont inépuisables en formules d'admiration sur le suicide, Senèque surtout Leur extravagance allait à cet égard jusqu'à s'en faire pour l'homme un titre de supériorité sur Dieu qui *ne peut pas mourir*. Voilà où en était la philosophie, et faut-il dire que Montesquieu paraissait la regretter? (*Grandeur et décadence des Romains*, ch XVIII, N. 2. Citée par M. de Champagny.)

2 Ep. IX et Ep. XCI.

3 Lettre du 28 février 1763.

4 *Les Antonins*, t. Ier, p. 377.

dégoût de la vie qui atteignait les âmes les plus hautes et multipliait parmi elles les suicides, qu'on pourrait faire honneur de cette énergie non d'accès, mais forte et soutenue, qui commençait à animer les caractères ? Évidemment non. Le mot de l'énigme est ailleurs, et, bon gré mal gré, il se révèle à chaque page. — « Ce siècle n'était pas chrétien, dit M. de Champagny, mais il avait le christianisme au milieu de lui.... le christianisme est au fond de tous les progrès.... *C'est le flambeau que nous ne voyons pas, mais dont nous voyons la lumière* [5]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 *Les Antonins*, t. Ier, pp. 8, 16, et t. II, p. 45.

LES DEUX COUSINS.

NOUVELLE BRETONNE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

On remarque, non loin de la route solitaire et montueuse qui, venant de Carhaix à travers les montagnes d'Arhès, aboutit enfin à la fameuse ville de Landerneau, on remarque les tourelles ruinées d'un vieux manoir, tout auprès de la Martyre, dans la paroisse de Ploudiry. Mais, n'allez pas le croire, notre histoire ne sera pas trop mélancolique malgré ce triste entourage, malgré ce sombre théâtre où un bon duc ou roi de Bretagne, l'infortuné Salomon, fut traîtreusement *meurtri* et mis à mort. Depuis ce temps funeste, l'aspect de ces lieux a bien changé : les prés ont verdi, les champs portent moisson, et le village d'*Ar-Merzer*, devenu la Martyre, voit chaque année sur son *placis* élevé et pittoresque se dérouler, se tenir l'une des plus belles foires du pays : foire et *pardon*.... Nous aimerions mieux *pardon* seulement, mais que voulez-vous ? la Bretagne est, dit-on, en progrès, les Bretons *produisent* assurément de beaux chevaux, et il est assez naturel qu'ils essaient de les vendre chez eux. Et puis l'on voit à la Martyre tous les marchands de fil de Landivisiau, avec leurs costumes de marquis de

l'ancien, du *très-ancien* temps ; on y voit tous les gros fabricants de toiles du pays.... Mais on y voit tant de belles choses que nous vous engageons à vous rendre à ce fameux pardon ; ce qui nous exemptera, pour aujourd'hui, d'une plus longue description ou digression parfaitement inutile à notre sujet.

C'est donc au manoir de *Merzer* que nous allons vous conduire, un beau soir du joli mois de mai de l'an 1837, à l'heure heureuse où les campagnards, riches et pauvres, plus pauvres que riches, attendent le souper de famille ; à cette heure délicieuse où (si je savais bien dire), je dirais que l'on respire, à pleine poitrine, le bonheur des champs; d'autres ajouteraient même à cela la *suave senteur* des violettes, le parfum embaumé des prés fleuris, la brise *parfumée* des montagnes ou des vallées, n'importe, etc., etc.

Donc c'était un beau soir, dans le verger, ou dans le jardin du manoir, aux allées ombreuses, une petite fille, légère et court-vêtue, poursuivait les papillons du soir en riant aux éclats ; un vieux bonhomme de jardinier bêchait de tout son cœur les plates-bandes, ne s'arrêtant que pour cracher dans ses mains, ou pour écouter une dame entre deux âges, mais qui pouvait *avoir été belle* (comme on dit), laquelle gourmandait *bonnassement* le pauvre diable, par manière de conseil ; une vieille servante, se traînant sur ses deux genoux, sarclait les carrés aux légumes, tandis qu'un monsieur dans les environs de la cinquantaine, nu-tête et vêtu d'une vieille houppelande usée et d'une couleur impossible, se promenait de long en large, les mains derrière le dos, un journal sous le bras ; j'allais dire un bon journal, à en juger par l'air simple, ouvert et honnête du promeneur ; mais je vois que je ne me suis pas trompé ; le journal vient de tomber sur l'allée et j'ai tout le temps de lire la moitié de son titre : *Villes et Campagnes.*

Quel air de bonheur paisible dans cette retraite ! Que de calme dans ces lieux ignorés ! Quels éclats de rire ! Quelles causeries ! — Car on *jase* en travaillant. — Quelle quiétude ! Je gage que ce bon sieur Thomas de Kerestin ne songe guère à la bourse ni aux élections, ni aux séances de l'Académie ou de la Chambre des

pairs, ni aux succès *de fureur* des mauvais livres, non à rien de de tout cela en vérité. Au surplus, le voilà qui s'arrête devant la sarcleuse et qui lui dit quelques mots.

— Tu n'as pas de bon sens, Barbane, avec ta rage de tout sarcler, à ton âge ; va-t-en te reposer sur le banc du foyer ; je suis sûr que l'on a besoin de toi à la cuisine.

Discours inutile, Barbane sarcle de plus belle, et comme elle n'y voit pas clair, elle arrache bonnes et mauvaises herbes, oignons et *vinette,* carottes et seneçon.

— Pauvre vieille ! murmure M. *Thomé* (comme on disait), en s'éloignant, elle périra sur le carré, le sarcloir à la main.

Alors il s'approche de Madame de Kerestin :

— Ma chère Louise, il est temps de faire rentrer votre fille : je sens le frais du soir, la rosée, le serein.....

— Croyez-vous, Thomé ? Elle s'amuse tant, la chère petite ! regardez-la : un peu triste, cependant, depuis la mort de sa cousine Marie, que nous désirions tant élever avec elle.... C'est pourquoi il faut beaucoup la distraire, mon ami.....

— Sans doute, sans doute, vous avez bien raison, Louise ; aussi, quand je vous vois la gronder pour ses devoirs, cela me fait franchement de la peine.

— Allons, mon ami, laissez-moi conduire notre petite Louisa ; vous êtes trop bon, Thomé, vous me la gâteriez à la fin, je veux que ma fille..... Allons, qu'est-ce donc ?

— Maman, maman, le facteur, une lettre, Paris, très-pressée.

— Petite curieuse, va, donne vite.

— Mon enfant, ajoute Mme de Kerestin, il ne faut jamais crier ainsi à tue-tête quand on apporte une commission à son père, et surtout se bien garder de lire l'adresse des lettres.

— Pourquoi, maman ?

— Parce qu'il y a là un petit commencement d'indiscrétion..... Comprends-tu ?

— Pas très-bien, maman.

— Je vais te l'expliquer.

— Grande nouvelle, grande nouvelle, approchez tous ! voyons,

nous n'avons pas de temps à perdre..... Allons donc, Jacques, presse-toi plus que cela, que diable ! la chose est importante, et je ne veux pas *le* recevoir comme un premier venu, avec rien que le pot au feu ; d'abord demain matin au petit jour.....

— De grâce, mon ami, m'expliquerez-vous ?....

— Tout à l'heure, ma chère, permettez, c'est moi qui commande dans les grandes circonstances : dès ce soir, Barbane, il faut tuer trois poulets, un dindon, deux canards ; ils seront plus tendres..... Allons, à l'instant, marche, plus vite que cela.... et toi, Jacques....

— Mais enfin, Thomé, avez-vous perdu la raison ?

— Pas le moins du monde, ma chère, mais la joie, l'étonnement..... Quoi ! tu ne devines pas ?

— Non.

— Tu ne sais pas qui nous allons recevoir chez nous, au Merzer, après-demain, là, ici, à notre table ?

— Je ne sais, et à moins que ce ne soit monseigneur l'évêque de Quimper, je trouve votre enthousiasme assez singulier.

— Hein ! que dis-tu ?... Il est vrai, je n'avais pas songé que la visite d'un évêque serait encore plus importante.... mais, n'importe, me voilà calmé; lis toi-même la bonne lettre de ce cousin que j'aimais tant autrefois; lis, tu verras.

— J'ai lu, mon ami, et tout au contraire, je trouve que M. Brizan vous annonce sa visite ou son passage d'une façon assez cavalière.

— Ah ! ne vas-tu pas te susceptibiliser à présent? Mais c'est un camarade qui m'écrit à la hâte, un cousin, un député.... Comprends-tu ?

— Que me fait votre député, s'il n'a pas d'autre recommandation à notre estime? et d'où vient-il ? que veut-il ? pourquoi ce voyage dans nos montagnes, chez des parents éloignés, inconnus, qu'il n'a jamais recherchés avant ce jour ?

— C'est mon cousin, je ne sais trop à quel degré ; une vieille tante lui a laissé deux ou trois métairies du côté de Landerneau ; il vient les visiter sans doute, et nous fait l'amitié de faire étape chez nous,

— Bien obligée.

— Et puis, vois-tu chère femme, c'est un ancien camarade de collége; nous avons passé de bonnes années ensemble, chez les bons pères de Sainte-Anne-d'Auray. Depuis, il est vrai, je n'ai guère entendu parler de lui; il est allé, je crois, faire son droit à Paris, et moi je suis venu défricher quelques arpents dans les montagnes. N'importe, je ne puis recevoir froidement un ancien camarade que je tutoyais jadis, un cousin, un député d'un département du centre, à ce que je crois; car il a fait son chemin, lui, tandis que moi..... moi, j'ai planté mes choux.....

— Thomé, ce que vous dites là n'est pas bien, mon ami; n'avez-vous fait que planter vos choux? En vérité vous êtes sévère pour vous-même; heureusement que ni le recteur, ni les pauvres de la commune ne sont de votre avis..... et vos fermiers qui vous bénissent à cause de l'aisance que vous leur donnez, et vos serviteurs qui vous adorent, et votre femme et votre fille, que vous aimez tant, et vos amis que vous obligez tous les jours.... En vérité vous oubliez vos meilleurs titres à l'estime de tous ceux qui vous connaissent.

— Franchement, je ne pensais pas avoir tant de qualités; mais, ne te fâche pas, et je me proclame un grand homme.

— Un grand homme! Oh! non pas, Dieu nous en préserve! car un grand homme est à l'étroit dans sa maison; sa femme, sa prosaïque épouse l'ennuie bientôt, ses enfants le fatiguent, les soins de son intérieur lui sont fastidieux; il ne songe qu'à se répandre au dehors, et cherche dans les assemblées bruyantes le bonheur qu'il ne trouve plus au foyer domestique; il ne conserve pas dans son cœur le culte du pays; heureux s'il n'oublie pas, pour n'y plus revenir, la piété et la religion de ses pères!

En disant cela, Mme de Kerestin n'était plus la même : sa simplicité ordinaire avait fait place à une sorte de grandeur naturelle qui semblait, au reste, convenir à la noblesse de ses traits et de son caractère; car, sous le costume plus que démodé, sous l'aspect antique de la bonne ménagère de campagne, Mme de Kerestin cachait un noble cœur, un jugement droit, une charité au-dessus de sa

modeste fortune. Son mari possédait également une partie notable de ces belles qualités du châtelain breton ; mais chez lui la bonté l'emportait toujours sur l'esprit. Depuis longtemps dominé à son insu par la supériorité bienveillante et presque inaperçue de sa femme, il avait, autant par habitude que par affection, accepté ce joug si cher à son âme aimante et faible ; joug d'autant plus aimable que l'épouse ne se l'avouait pas complétement à elle-même, et qu'elle ne perdait aucune occasion sérieuse de mettre en relief la douce autorité de son mari.

Elle reprit avec plus de douceur :

— Pardonne-moi, cher Thomé, si je t'en dis autant sur ce sujet, bien nouveau pour nous ; mais, vois-tu, ton enthousiasme pour ce cousin député m'a fait une impression que je ne puis te dissimuler. Enfin, puisque tu le désires, à présent que je t'ai dit tout ce que j'en pensais, je vais me mettre, comme toi, en quatre pour fêter l'arrivée de monsieur Brizan.

— A la bonne heure, et console-toi, sa grandeur ne m'éblouira nullement s'il ne le mérite pas ; cependant je ne veux pas qu'il puisse dire qu'en Bretagne on ne sait pas donner à un parent une franche et cordiale hospitalité. — Ainsi donc, à la besogne, et tordons le cou à la moitié de la basse-cour ; car je veux inviter à dîner, avec mon cousin, le recteur et le maire de Ploudiry. Qu'en penses-tu ?

— Cela me paraît convenable, puisque nous recevons un *tel* personnage ; mais, gare à lui, car le recteur est un homme de beaucoup de sens, et, franchement, il y en a peu dans cette lettre que je tiens entre les mains.

— Enfin, nous le verrons à l'œuvre.

II.

Le lendemain, il y eut branle-bas de combat au manoir du Merzer. Les pauvres habitants de la basse-cour y payèrent un large et sanglant tribut ; le vieux Jacques fut dépêché en toute hâte à la

ville, avec la carriole et la vieille *Cocotte*, pour y quérir force provisions, verres de cristal et assiettes de porcelaine; tout cela se trouvant étrangement ébréché, fêlé, fumé, dans les vieux buffets du manoir. Mais Landerneau est une ville de ressources et Jacques y fit des merveilles; à tel point, qu'à son retour, sur les deux heures, lorsque le bon châtelain eut soigneusement déballé toutes les provisions, il parut satisfait, émerveillé, et s'écria :

— Diable, si monsieur mon cousin n'est pas content, il sera joliment difficile !....

Le reste de la journée se passa en apprêts de toutes sortes, en allées et venues, en courses au bourg de Ploudiry pour menues fournitures, puis chez le recteur et M. le maire de la commune, personnage important, jadis bon paysan, mais qui, depuis sa promotion, faisait de prodigieux efforts pour se travestir en bourgeois, toujours brave homme au fond, sauf un vernis ridicule à la surface, de plus fort actif, surtout quand il s'agissait de conclure un bon marché de toiles ou de fil; nageant entre deux eaux, entre le manoir du Merzer et la sous-préfecture de Brest; serviable et dévoué quant au reste, mais avide de gloire administrative. Aussi reçut-il l'invitation à dîner au manoir avec une satisfaction qu'il manifesta sur le champ, en faisant mander le secrétaire de la mairie, ancien *cloarec*[1] de trente ans au moins, sergent d'église ou bedeau et sonneur de cloches à Ploudiry, où la loi du cumul n'était guère respectée à cette époque, tisserand de son état et braconnier par-dessus le marché.

— Sais-tu, Bideau, lui dit le maire, que je dîne demain au manoir avec un député de Paris?

— Je ne dis pas non, Iann.

Le maire s'appelait Iann Postik, et en Basse-Bretagne le secrétaire de la mairie traite avec lui de puissance à puissance.

— Sans doute, reprit le maire, mais comprends-tu, Bideau? avec un député de Paris, un homme qui cause devant le Roi, tous les jours !

— Possible, Iann, y en a d'autres que lui.

1 *Cloarec*, clerc ou écolier de la campagne.

— Ah ! ça, tu m'as l'air de trouver cela *rien du tout*, sournois ? Mais si tu étais à ma place ?....

— A votre place ! foi de Dieu, je tâcherais de bien dîner, car y aura *fricot*, pour sûr.

— Gourmand, va ; tu ne comprends rien à l'honneur, tu ne seras jamais qu'un sonneur de cloches !

— Tant mieux, Iann ; je suis content de mon état, moi.

— Et moi aussi, je pense.

— Non, Postik, non, vous n'êtes pas content, car vous êtes ambitieux, vous.

— Ambitieux, moi ! allons donc, nigaud, tu radotes.

— Possible, mais je sais, moi, que vous voudriez bien une place, et je parie mes galoches fendues que vous seriez bien aise d'en parler au député ; je vois ça.

Le maire, comme un enfant pris en flagrant délit, ne trouva rien à répondre et se mit à regarder le buste de Louis-Philippe posé sur la cheminée de la petite pièce où se tenait la mairie ; puis, s'apercevant que l'on s'était permis de tracer sur le plâtre blanc des moustaches avec de l'encre, il trouva tout naturel de feindre la colère pour se donner une contenance devant son subalterne, qui l'observait d'un air narquois.

— On s'est encore permis de barbouiller *mon buste*, Bideau ; j'en acheterai un autre à tes frais, entends-tu, maladroit ?

— C'est pas moi, Postik, reprit le secrétaire.

— Tu as laissé faire, et c'est tout comme.

— Possible, mais je ne suis pas payé assez pour monter la garde, et vous savez que Julien, votre aîné, vient souvent ici faire sa page d'écriture, avec les petits du maréchal, et ils sont malins.

— Tant pis pour toi, tu paieras pour eux, à moins que tu ne découvres l'auteur des moustaches, à moins que tu ne puisses prouver que....

— Je le connais, interrompit le secrétaire, qui, pendant le discours de son patron, avait examiné le buste, et lui montrait du doigt des mots tracés à la plume sur la base du susdit buste ; le voilà, l'auteur, il est de votre famille ; lisez :

Le maire mit sur son nez, avec une importance comique, de grosses lunettes montées en argent, (chose d'un luxe inouï dans la contrée!) Il s'approcha de la cheminée et lut en épelant, car il n'était pas fort lettré : *J-u-ju-li-en... Julien Postik fecit....* C'est encore lui !.... malheur ! il me fera casser ! je serai déshonoré à la sous-préfecture !

— Bah ! pas pour si peu de chose !

— Pour si peu de chose ! *mil-malloz*, et moi qui voulais prier M. le député de venir visiter la mairie de Ploudiry ! Et s'il était venu, s'il avait vu ces moustaches de malheur !....

— Oui, et la signature ! ajouta en riant le sonneur de cloches.

— Ah ! tu te moques de moi, méchant tisserand ; tu abuses de mon amitié pour toi ; tu oublies que c'est moi qui t'ai fait nommer secrétaire de la commune.

— Oui, à trente écus de gages, à moi de fournir papier, plumes, encre. Si votre fils continue à employer autant d'encre pour son plaisir, je donne ma démission.

En disant cela, Bideau mesurait de l'œil la longueur des ornements ajoutés au buste par le fils du maire. Au mot de démission, prononcé par le secrétaire, le malheureux patron crut voir un abîme s'ouvrir devant lui, car s'il savait assez bien signer son nom et épeler les vêpres du dimanche, il ne pouvait se dissimuler que les talents modestes, mais presque suffisants, de Bideau, n'étaient certes pas rétribués au-dessus de leur valeur. Il s'adoucit donc à l'instant, fit un retour sur lui-même et changea de langage.

— Allons, allons, Bideau, ne vas-tu pas te fâcher pour une plaisanterie ? Au surplus, je verrai à corriger le garçon, s'il y a moyen, car c'est un luron dégourdi.

— Oui, oui, ajouta le secrétaire, m'est avis qu'il fera son chemin.

— Tu crois, mon brave ? dit le père passablement flatté.

— Si je le crois ! j'en suis sûr, voyez plutôt : « *Julien Postik fecit.* » Avec un style comme cela, et du latin par-dessus le marché, ah ! ah ! ah ! le coquin, il ira loin, allez...

— Assez là-dessus, Bideau, reprit le maire, arrêté dans son

essor paternel par l'ironie du tisserand. Fais-moi le plaisir de prendre ton grattoir et de nettoyer ça le plus proprement possible ; tu me comprends?.... Prends garde d'y faire des trous, au moins.

— N'ayez pas peur.... Ah! j'allais, avec toutes vos histoires, oublier de vous dire qu'il y a là une lettre de Brest : on vous appelle, je crois, à la sous-préfecture.

— En personne?

— En personne, pour après-demain, deux heures de relevée.

— C'est fichant, car la moitié de mon blé noir est encore à semer.... C'est égal, si M. le sous-préfet a écrit : *en personne,* faudra bien remettre le blé noir à la semaine prochaine.

— Dame, monsienr le maire, ajouta le tisserand d'un air contrit, faut bien savoir payer les honneurs politiques.

III.

Bien avant l'aube du jour suivant, tout était en mouvement au manoir, tant pour les apprêts de la réception que pour ceux du départ du vieux briska de famille qui devait, remorqué par *Cocotte,* aller chercher le député à Landerneau, à huit heures du matin, au moment de l'arrivée de la diligence de Paris à Brest. Que de soins, que de recommandations faites, au dernier moment même, par le bon châtelain !

— Chère amie, disait-il à sa femme, fais donner un dernier coup de cire au plancher et aux meubles de la chambre *rouge;* que l'on achève de monter les rideaux ; le ciel du lit n'est pas solide, hier au soir je n'y voyais pas assez à onze heures pour bien le clouer, à la chandelle. Bideau, le secrétaire de la mairie, que j'ai fait inviter aussi, va venir nous donner un coup de main. Recommande lui de mettre deux autres pointes à la carrée. Diable! il ne faut pas écraser notre député pendant son sommeil !

— Sois tranquille, mon ami, je veillerai à tout cela.

— Fais en sorte que Barbane ne brûle pas les volailles, selon

son habitude, la dinde surtout.... Allons, Jacques, il est sept heures moins un quart, dépêche-toi de mettre la bride et partons.

— La bride est mise, monsieur, depuis une demi-heure.

— Est-il possible? Ah! prends trois bouteilles de vin du petit caveau, je les ai oubliées.... il ne faut pas les secouer, car c'est du vieux, vieux.... On mettra encore du cidre bouché sur la table; il en faudra aussi pour la cuisine, car Bideau y dînera, bien entendu.

— Mon Dieu, mon Dieu, mon ami, n'ayez pas d'inquiétude; tout sera fait aussi bien que notre modeste position le permet; mais partez, pour l'amour de Dieu, ou vous arriverez après la diligence.

— C'est vrai, adieu, ma chère femme. Que de peines je te donne! Que veux-tu? Brizan ne vient pas en Bretagne tous les jours!

— En effet, et sans son héritage, votre cousin....

— Je crois que tu te trompes, car Brizan m'avait toujours promis de venir.... Ah! prends garde que la petite ne se mouille les pieds dans la rosée du matin.

Le bruit de sa voix se perdait dans l'éloignement et sous le tapage que la voiture en roulant produisait sur les cailloux du chemin raboteux. Enfin l'on roula sur la grand' route. Jacques et Cocotte firent des prodiges; si bien qu'à huit heures sonnant à Saint-Ouardon, patron de Landerneau, l'équipage du Merzer faisait son apparition sur la petite place de la ville. La diligence de Paris arrivait au même instant au grand galop de ses cinq chevaux et peu s'en fallut qu'elle ne renversât notre malencontreux briska, trop lent à se ranger, en face du bureau des messageries. N'importe, M. de Kerestin n'y prit seulement point garde, malgré les jurons du conducteur, tant il était pressé d'embrasser « son excellent cousin, » comme disait le simple et digne homme. Un gros monsieur, fourré d'une houppelande, à demi réveillé, descendit alors de la diligence; et voilà notre châtelain, sans dire gare, qui s'élance à sa rencontre, se précipite dans ses bras et presse le gros homme sur son cœur en s'écriant :

— Cousin Brizan, combien je suis heureux de vous revoir!

— Brizan? Brizan? Monsieur, laissez-moi tranquille, vous m'étouffez, je ne suis pas votre cousin.

— Est-il possible que je me sois trompé? mais la ressemblance....

— Oh! laissez-moi tranquille avec votre ressemblance.

— Je vous jure, monsieur... ; pardonnez-moi, monsieur.... mais enfin où est-il donc? Conducteur, n'avez-vous pas un voyageur venant de Paris?

— Non, monsieur.... Allons, messieurs, en voiture.

Et la diligence repartit, laissant notre malheureux châtelain stupéfait et passablement désorienté. On donna un picotin à Cocotte à l'auberge voisine sans dételer et l'on reprit *cahin-caha* la route de la Martyre. A neuf heures et demie l'attelage rentrait, l'oreille basse, dans la cour du manoir.

Madame de Kerestin, en toilette convenable, et tenant sa gentille enfant par la main, parut alors sur le perron, désireuse, afin de faire plaisir à son mari, d'offrir à son hôte un accueil digne, sans trop d'empressement. M. de Kerestin descendit bientôt de la voiture et s'avança d'un air piteux vers sa compagne; il embrassa tendrement sa fille, ouvrit la porte de la maison, entra dans la salle à manger où il tomba sur une chaise et ne recouvra la parole qu'à la vue du *splendide* service qui ornait déjà la table toute dressée.

— Inutile! inutile! tout cela ne servira de rien; un si beau dîner!...

— Que voulez-vous dire? juste ciel! car vous me désolez avec vos énigmes depuis la réception de cette lettre!

— Il n'est pas arrivé!... Comprends-tu un pareil contre-temps?

— Eh bien! monsieur, ce sera pour demain, répondit une voix assez plaisante dont le propriétaire apportait dans la salle à manger un panier contenant des bouteilles de vin.

— Ah! c'est toi, Bideau!.... mais il a raison, ce garçon; je n'y avais pas songé, ce sera pour demain.

Et voilà notre bon châtelain de se raccrocher subitement aux branches de l'espoir, et de reprendre en même temps toute sa bonne humeur ordinaire.

— En effet, ma chère amie, il arrivera demain. Ce n'est pas sa faute à ce pauvre Brizan; il n'aura point trouvé de place dans la diligence à Paris; voila toute l'histoire.

— Tu peux avoir raison, mon ami, mais tu conviendras que ta bonté enthousiaste t'a entraîné cette fois un peu loin. Nos convives vont arriver, et il faut cependant leur faire honneur.

— Diable! diable! je n'y pensais plus. N'importe, prenons notre parti de ce petit contre-temps; une autre fois, j'irai moins vite en besogne; ne te fâche pas, chère femme; n'y pensons plus; je retournerai demain à Landerneau; aujourd'hui je veux boire, avec mon digne recteur, à la santé de mon cousin, que je commence à trouver un peu maladroit, j'en conviens.

Sur ces entrefaites le recteur de Ploudiry arriva, en compagnie de monsieur Iann Postik, le maire, que nous connaissons déjà. On se mit bientôt à table[1] fort gaîment au récit de la *catastrophe* du matin; gaîment, sauf l'officier municipal qui ne pouvait se consoler de *manquer* le député.

— Ce sera pour demain, messieurs, s'écria le châtelain de bonne humeur.

— Avec plaisir, répondait déjà le maire, quand le malin secrétaire, qui servait les convives, lui dit à l'oreille :

— Et la sous-préfecture!

Postik, consterné, avala de travers et faillit étouffer de.... de regret apparemment.

— Ouf! je n'y pensais plus.... quel malheur! se dit-il à lui-même; puis se penchant vers Bideau :

— L'as-tu bien nettoyé au moins?

— Parfaitement, Iann, que ça n'y paraît presque pas.

— Que diable contez-vous donc là à votre secrétaire, monsieur Postik, s'écria le châtelain, assez surpris de l'étrange figure que faisait le maire de Ploudiry.

Ce fut le tisserand qui se chargea de la réponse, vu que son patron, fort embarrassé, semblait méditer une seconde suffocation.

1 Dans les manoirs bretons on dîne ordinairement à midi.

— Il me disait que l'encre coûte très-cher, au jour d'aujourd'hui.

Postik se démenait sur sa chaise comme un diable dans l'eau bénite. — Bideau continua, sans paraître y faire la moindre attention :

— Tellement cher, que c'est péché de la perdre.

— Comment? comment?

— Finiras-tu, insolent, fulmina le malheureux municipal.

— Laissez parler le pauvre garçon, monsieur le maire, vous savez bien qu'au Merzer nous vivons étrangers aux usages des villes et du monde, et que nous ne nous fâchons pas de ce que nos gens glissent quelques mots dans nos conversations intimes. Il n'y a pas d'insolence là-dedans. Ainsi donc, Bideau, tu peux achever. Je crois que tu disais que l'encre avait renchéri?

— Oui, monsieur, et j'allais ajouter deux choses : la première, c'est que monsieur le maire, lequel est un bon enfant, m'a promis d'augmenter ma paye de douze écus par an... La seconde... ma foi, je n'ai pas besoin de la raconter si Postik me promet mes douze écus, ici, devant tout le monde...

— Je te les promets, failli sonneur; je te les assure pour l'an prochain, et va-t-en au diable!

— Non, non, assurément, s'écrièrent tous les convives, y compris le recteur, qui jusqu'alors avait fait la conversation avec madame de Kerestin, mais dont le dernier incident avait également piqué la curiosité, non, il ne s'en ira pas avant de nous avoir dit la seconde *chose*.

— Bideau, je vous le défends; entendez-vous? vociféra le maire.

— Allons, allons, laissez-moi faire et ne vous tracassez pas comme ça... C'est la modestie, la vraie modestie qui travaille le patron, voyez-vous : il a tout bonnement reçu une lettre très-pressée de la sous-préfecture, laquelle le mande à Brest pour demain, et il a *peur* que ce ne soit pour lui donner la croix d'honneur; voila toute l'histoire.

— Ah! ça, que dis-tu donc là, reprit le pauvre maire, rassuré

sur les *moustaches*, mais étonné singulièrement de la décoration mentionnée par maître Bideau.

— A la bonne heure, dit M. de Kerestin, et l'on ne saurait la donner à beaucoup plus digne, M. Postik; car vous êtes maire depuis 18... je veux dire depuis plus de sept ans. Quoi qu'il en soit, vous nous administrez fort bien, et vous nous rendez autant de services, à nous et à tous vos administrés, autant de services, je le répète, qu'il est en votre pouvoir; ainsi je vote pour votre décoration, mais je vois avec peine que vous ne serez pas des nôtres demain.

— Vous l'avez dit, M. Thomé, je suis mandé à Brest en effet; mais je ne crois pas que ce soit pour la croix d'honneur que... que je n'ai pas méritée... c'est encore une invention de ce coquin de Bideau.

Le maire, en disant cela d'un air modeste cherchait maître Bideau à droite et à gauche; mais Bideau s'était éclipsé tout doucement avec les douze écus d'augmentation; ce qui, pour lui, valait infiniment mieux que la croix d'honneur. Le dîner se termina sans incident nouveau; puis le recteur et le maire (ce dernier un peu revenu de sa peur, mais assez intrigué par le *météore honorifique* que Bideau avait fait briller devant lui), se retirèrent en même temps, l'un pour se disposer à se rendre à Brest, le lendemain au petit jour, avec une fausse croix d'honneur en perspective; l'autre, pour visiter quelques pauvres ou quelques malades, en regagnant le presbytère, non sans avoir promis, sur les instances réitérées du châtelain et de sa digne femme, de revenir au Merzer partager le nouveau festin que l'on allait préparer encore afin de recevoir aussi bien que possible le *fameux* cousin député, s'il lui plaisait cette fois d'arriver au manoir.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(La suite au prochain numéro.)

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

PIERRE II & FRANÇOISE D'AMBOISE.

François Ier, duc de Bretagne, étant mort « en bon catholique, » comme disent les *Chroniques* d'Alain Bouchard, dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 juillet 1450, son frère Pierre, sire de Guingamp, lui succéda au trône. Pierre duc, c'est Françoise duchesse ; le règne de Pierre II, c'est le règne de Françoise d'Amboise.

Les deux époux firent leur entrée à Rennes, où ils devaient être couronnés, dans le courant du mois d'août qui suivit. La veille de ce jour solennel, au matin, le prince s'étant présenté à la porte Mordellaise, la trouva fermée. Il demanda l'entrée de la ville, et l'évêque, qui était alors Jean de Koatquiz, lui dit du haut des remparts : — « Qui êtes-vous? — Je suis, répondit Pierre, le » duc de Bretagne. — Si vous l'êtes, reprit l'évêque, jurez à Dieu » la foi catholique et l'Eglise de Bretaigne en ses libertés deffendre » et garder, les barons et les nobles de Bretaigne en leurs libertés » observer, et au peuple de Bretaigne vraie justice à votre pouvoir » exhiber. » — Et le duc répondit : « Ainsi le jure. »

Telles étaient à cette époque, si peu connue et par suite si dépréciée, les bases de tout état régulièrement constitué. Pour fonde-

ment, la foi catholique et l'Église; c'est-à-dire, la croyance à la vérité révélée et non à la seule raison humaine, la soumission aux enseignements du Dieu-Homme, et non la révolte de l'homme se faisant Dieu; pour moyen d'action, une société parfaitement réglée et hiérarchisée, posant ses racines dans le sol, intermédiaire entre le peuple qu'elle défend et le trône qu'elle soutient et modère; soumise au prince, mais non dans sa main et le jouet de ses caprices; enfin, pour but suprême et unique devoir pour tous, la vraie justice à exercer. Justice et liberté, tel est donc le programme proposé à chaque nouveau prince qui vient demander les prières de l'Eglise et les bénédictions de Dieu ; le premier acte de sa puissance est un enseignement reçu, un serment prêté.

Et quels accents trouve l'Eglise dans ces solennités des grands jours! Quelle précision, quelle netteté! comme le devoir est tracé de main souveraine! Pas d'illusions possibles ; la puissance vient de Dieu, et doit rester toujours de Dieu ; c'est-à-dire, toujours juste et soumise elle-même aux lois du juste. Qu'on ne dise donc plus que l'Eglise sanctionne le pouvoir absolu et le régime du bon plaisir; c'est mentir à l'histoire, et souvent se mentir à soi-même. L'Eglise rend à chacun ce qui lui est dû, et si elle dit aux peuples que l'obéissance à l'autorité légitimement exercée est un devoir sacré, elle fait aux princes, du respect des droits de leurs sujets, une obligation non moins stricte.

Françoise, couronnée duchesse en ces jours, était pénétrée de ces graves pensées; aussi priait-elle avec une ferveur d'autant plus grande, qu'elle mesurait mieux l'étendue de ses nouveaux devoirs. Elle en était effrayée plutôt qu'éblouie, et elle demandait à Dieu la grâce de les bien remplir.

Le rôle d'une femme est immense dans un intérieur chrétien, car le but de l'homme étant de procurer le triomphe du bien, de travailler au règne de Dieu sur la terre et de le réaliser dans sa sphère d'action, un aide lui est nécessaire. Or, la bonté divine l'a donné, cet aide, au moins dans la vie commune et ordinaire, en créant la femme, la femme chrétienne. Près du trône comme dans le plus humble ménage, son influence est salutaire, et ce n'est

que dans les sociétés en dehors de Dieu et dès lors sans amour qu'on a pu la méconnaître. On n'en était pas là, en ce temps, dans notre Bretagne, et en nous étendant sur les actes du règne de Pierre II, nous prendrons cette influence bénie sur le fait. Pierre fut véritablement la voix qui commande, le bras qui exécute; Françoise, l'intelligence qui dirige, le conseil qui éclaire. Ce rôle, elle ne le chercha pas; les circonstances exigèrent qu'elle le prît, et elle l'exerça avec une discrétion qui la fait plutôt soupçonner qu'apercevoir, avec une sagesse qui fit le bonheur de tous.

Pierre, en effet, n'était pas un prince brillant; son extérieur ordinaire ne trompait nullement sur les qualités de son esprit. Quelques historiens l'accusent d'avoir eu des tendances à la cupidité et de s'être montré peu scrupuleux dans certaines transactions; au moins, savons-nous qu'il était d'humeur naturellement sombre, puisque son frère mourant crut devoir lui recommander plus d'affabilité envers ses futurs sujets habitués à des rapports francs et aux libres allures avec leurs princes. On se rappelle d'ailleurs qu'il était soupçonneux, capable de subir de fâcheuses influences et de se laisser aller aux plus tristes extrémités, ainsi que le prouvèrent trop sa jalousie et ses emportements contre sa pieuse femme. Mais il avait le cœur droit et simple; c'est ce qui résulte également de ces faits et de la manière toute franche et généreuse avec laquelle, une fois la vérité connue, il avouait ses fautes et les réparait. Or, la simplicité du cœur, la droiture, sont d'admirables dispositions pour attirer les grâces célestes. Ces grâces furent abondantes, et Françoise en fut l'intermédiaire; c'est l'accomplissement de cette parole de l'Ecriture : — *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.* — Il est certain que le règne de Pierre II, qui dans l'histoire porte le surnom de *Le Simple*, fut un règne glorieux pour le duc et sa nation, heureux pour les peuples, fécond en bonnes et utiles institutions, en réformes sagement conçues, prudemment exécutées. Qu'il ait eu des erreurs précédemment, on ne le niera pas; mais en présence de ses actes subséquents, de la supériorité qu'il montra dans l'exercice de la souveraine puis-

sance, on ne se sent que plus autorisé à répéter encore, à la gloire de la femme dont l'inspiration en toutes ces choses devient par là même plus évidente, cette autre parole de l'Ecriture : « *La femme fidèle a sanctifié ici le mari infidèle.* »

Le duc Pierre, l'esprit toujours occupé de son serment, résolut, pour le remplir, de convoquer les Etats, afin de les associer à cette grande œuvre. C'était d'ailleurs le droit, car cette théorie du pouvoir absolu résidant dans la personne seule du souverain, dont la volonté devient la loi suprême, n'était point alors acceptée. Le prince, comme chef de la grande famille, en avait la direction, mais il devait s'entourer de conseils et réclamer le concours des représentants du pays. — C'était là les institutions que l'Eglise avait données à l'Europe chrétienne ; la Bretagne en jouissait, et l'on peut dire que jamais représentation nationale ne fut plus indépendante dans ses allures, plus sincèrement dévouée au trône et à la patrie, plus fidèle interprète des besoins de la société dont elle émanait, que ne le fut celle de nos Etats provinciaux. Trois ordres les composaient : le Clergé, la Noblesse et le Tiers ; les deux premiers soustraits à toute influence venue du pouvoir et tirant leur mandat du seul titre de leur origine, — le Clergé organe de l'Eglise, ouverte indifféremment à toutes les supériorités de la science et de la vertu ; — la Noblesse, émanation de la propriété foncière immuable de sa nature. Le Tiers seul, représentant des villes, du commerce et des fortunes mobilières, variables comme les causes qui les produisent, était soumis à l'élection. C'est aussi sur lui que les influences du dehors eurent par la suite plus de prise. Les trois ordres, d'ailleurs, étaient unis dans une commune pensée de dévouement à la patrie et à son chef, de respect pour la hiérarchie et les droits de chacun, et par l'absence de cette envie et de ces haines qui semblent la vie de nos sociétés modernes et sont le mobile de leurs convulsions.

L'ouverture des Etats qui nous occupent avait été fixée au lundi 24 mai 1451 ; mais comme ce jour on faisait la fête des saints Donatien et Rogatien, qu'une tradition comptait parmi les ancêtres de la maison de Bretagne, on ne se réunit que le lende-

main. Ce jour donc, mardi 25, les portes du château de l'Hermine s'ouvrirent pour livrer passage au cortége se dirigeant vers la grande salle des Halles. En tête marchaient les archers de la maison du duc ; puis les trompettes, les joueurs d'instruments, les hérauts et les poursuivants d'armes, les gentilshommes attachés à la personne du souverain, les évêques et les abbés en rochet et camail, les députés des neuf chapitres des églises cathédrales, ceux de l'église collégiale de Guérande, les sergents et les huissiers officiers des états, le premier écuyer, ayant en main le chapeau de parement de l'écurie du duc et l'épée enrichie de pierreries, le sire de Guémené, usant du droit héréditaire de sa maison et portant sur un carreau le cercle d'or, et, près de lui, Henri de Villeblanche, grand-maître d'hostel, avec le bonnet d'apparat fourré d'hermines, porté au bout d'un bâton, marque de sa charge à la cour; puis s'avançait Pierre II, en long manteau de drap d'or doublé d'hermines, que soutenaient de chaque côté les premiers officiers de sa maison et dont le seigneur de Châteaugiron, grand chambellan héréditaire, supportait la queue traînante. La marche était fermée par les autres barons, bannerets, chevaliers, bacheliers et écuyers, seuls membres de la noblesse qui eussent à cette époque droit de siéger. Derrière enfin, venaient les députés des vingt-trois bonnes villes de Bretagne, à savoir : Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dol, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Redon, Ploërmel, Fougères, Dinan, Lamballe, Hennebon, Morlaix, Guérande, Guingamp, Quimperlé, Vitré, Montfort, Malestroit et Josselin.

Le duc entra dans la salle des délibérations et s'assit sur son trône. A sa droite se placèrent les comtes de Richemond et de Laval ; à gauche, au premier rang, sur le banc des barons, le vicomte de Rohan. Le président de Bretagne se mit aux pieds du duc, le sire de Guémené-Guingamp à la gauche du président avec la couronne sous sa garde ; derrière, Henri de Villeblanche, Thomas de Québriac et Tangui, bâtard de Bretagne ; les gens des comptes s'assirent aux pieds des évêques et les conseillers clercs aux pieds des barons.

Quand chacun fut assis, messire Jehan de la Rivière, chevalier et chancelier de Bretagne, se leva et proposa, au nom du duc, les causes de l'assignation de ces Etats; en d'autres termes, il prononça ce que, de nos jours, on appelle le discours de la couronne. En voici le début, tel que les registres nous l'ont résumé : — « Le Duc, recognoissant tenir sa Seigneurie et Prin-
» cipaulté de Dieu, et pour faire tenir Justice et rendre à un
» chacun bon droit, a establi et assigné cedit Parlement pour
» bien de justice et faire juger les appeaulx faits et pendans en
» son Parlement, à ce que Dieu et le monde soient contens de lui;
» et il a l'espérance de le faire continuer et tenir si assideument
» au temps advenir que pour defaut de Justice le bon droit de ses
» subjects ne sera retardé. » — Après quoi, on lut des lettres-patentes qui érigeaient en baronnies les terres de Derval, de Malestroit et de Quintin. Le premier des nouveaux barons était Jean, sire de Derval et de Châteaugiron, époux d'Hélène de Laval, nièce du duc, et fils de ce sire de Combourg qui avait si intrépidement défendu le prince Gilles aux états de Redon; ce qui nous est une peuve que si Pierre sut punir les assassins de son frère, il fut également reconnaissant des services rendus en cette circonstance. — On continua par appeler successivement les différents représentants des évêchés, seigneuries et villes, on écouta leurs observations ou leurs excuses; ce que, maintenant, on nomme la vérification des pouvoirs; puis enfin, l'assemblée constituée, on rendit un hommage public à Françoise d'Amboise, qu'on savait l'inspiratrice de toutes ces choses. Un de nos historiens dit qu'elle fut solennellement acclamée duchesse de Bretagne par les trois ordres.

Le duc tint parole et les registres des Etats font foi du zèle qu'on mit à rendre la justice aux particuliers; mais comme il ne suffit pas de réprimer le mal quand il est venu, et qu'il est, au contraire, du devoir des princes de le prévenir, Pierre fit examiner avec soin la législation en vigueur et les abus qui pouvaient s'être glissés dans les diverses branches de l'administration. Le résultat de cet examen fut les ordonnances connues dans notre histoire

sous le nom de *Constitutions de Pierre II*, et qui sont un monument de sagesse tel qu'on peut l'offrir sans crainte aux regards des plus fiers détracteurs de ces temps. Analysons-les rapidement.

Le premier article regarde Dieu et l'honneur qu'on lui doit en la personne de son Verbe, Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'auteur de la société et le fondement sur lequel elle repose; c'est la moindre chose d'être conséquent, et de faire respecter l'origine de son propre pouvoir et le nom par lequel on exige pour soi-même respect et soumission. Pierre défend donc, par une loi générale, que « personne blasphême ni jure par division de l'humanité de » Notre-Seigneur, Jésus-Christ (par la teste Dieu, les bras, le » ventre Dieu, les yeux ni autres membres Notre-Seigneur), sur » peine de payer l'amende, pour la première fois demie livre de » cire, pour la seconde fois une livre, la tierce fois deux, et pour » la quarte, à l'arbitrage du juge, par infamie ou autrement. » *Item*, il défend de renier, maugréer Dieu, ni le désavouer, ni se donner à l'ennemi, sous des peines plus fortes, mais graduées d'une façon toujours modérée néanmoins, et il a soin d'ajouter que toutes ces amendes seront converties et employées à de pieux usage (*in pios usus*), par l'ordonnance des juges.

Puis arrivent de longs et minutieux règlements sur les officiers de justice. Ces ordonnances étaient devenues d'autant plus urgentes que la grave question des asiles ou *minihis* avait été soulevée de nouveau et résolue en faveur de la juridiction séculière. On sait ce qu'étaient les *minihis*, ces lieux bénis à l'ombre du sanctuaire, où dans les temps de lutte et de violence, le faible que la loi civile était impuissante à protéger, au moins au premier moment, trouvait un refuge dans lequel il pouvait attendre que le calme se rétablît, que sa défense pût se produire. Depuis que la force morale était sortie victorieuse des longues luttes de la Papauté et de l'Empire, cette institution, comme toutes les choses transitoires survivant au but qu'elles sont chargées d'atteindre, n'était plus qu'une source d'intolérables abus. Ce n'était plus la violence qu'on fuyait en se refugiant dans les minihis, c'était la loi. Mais comme ces asiles étaient sous la protection de l'Eglise, et

avaient été institués par elle au début, il fallait son consentement pour les réformer, ou au besoin les abolir. Pierre le comprit ; il en référa au Pape, qu'il trouva, comme on les trouve toujours tous, prêt à examiner les réclamations et à y faire droit dans ce qu'elles avaient de juste. Le cardinal d'Estouteville fut envoyé en Bretagne, et le résultat de son enquête fut favorable aux réclamations du duc. On doit remarquer néanmoins, dans la remise qu'il fit des coupables à la justice séculière, ses recommandations si paternelles et ses appels à la clémence, en tout ce qui est possible et juste. L'Eglise se montre sans cesse la mère compatissante et pleine de sollicitude ; les coupables qu'elle punit ne cessent jamais d'être ses enfants. Les asiles abolis, le droit à la défense devenait une conséquence nécessaire de cette réforme, et, s'il se peut, un droit plus strict des accusés. D'autre part, il était essentiel que les officiers de justice offrissent plus de garanties de savoir et de moralité. Le duc ordonna donc que nul, à l'avenir, ne remplît l'office de sergent s'il n'avait, au préalable, été reconnu capable et de bonne vie et mœurs par le sénéchal de son ressort et les autres gens de justice ; il fut défendu de prendre les sergentises à ferme ou de se faire remplacer dans ces fonctions. Mêmes informations furent prescrites pour les notaires et les passeurs d'actes publics. Il fut ordonné que la liste de ces officiers serait dressée et conservée, ainsi que leur signature, dans les registres des juridictions, afin qu'on pût toujours vérifier les actes. Les ecclésiastiques eux-mêmes furent soumis à la loi commune et durent fournir caution laïque de leur fidélité. On a souvent prétendu que les justices seigneuriales se rendaient arbitrairement et l'on est fort tenté d'affirmer qu'en cela, comme en toute autre chose, le caprice seul et l'ignorance en décidaient. Il n'en est rien ; ce qui est vrai, c'est qu'alors les jugements se rendaient conformément à la loi, au nom du seigneur, au lieu d'être libellés, comme ils le sont aujourd'hui, au nom du prince régnant ; c'est toute la différence. Pierre, d'ailleurs, ne surveilla pas moins cette matière que toutes les autres ; il ordonna que « nul ne serait reçu à être juge ni advocat » s'il n'étoit suffisant coutumier ou licentié en l'un des droits

» civil ou canon, et qu'il fût bien prouvé, qu'il étoit de bonne » sçavance, conscience et honneste état. » On n'en exige pas plus de nos juges de paix, qui nous semblent représenter, dans notre organisation judiciaire actuelle, ces tribunaux de simple et paternelle justice des seigneurs en leurs terres.

Les fonctions et les honoraires des avocats furent minutieusement réglés. Le duc leur défendit d'éterniser les causes en multipliant les procédures, les délais, les interlocutoires et diffuges de la matière principale; il ordonna que, pour cinq sols, l'avocat serait contraint de plaider la cause de sa partie, et quela cause des pauvres le serait gratuitement par eux, et, à leur défaut, par les procureurs du duc ou des seigneurs, suivant les cas. C'est le principe même de cette assistance judiciaire que nos lois modernes viennent de consacrer et que nous regardons comme une conquête [1]. On comprend l'importance et la difficulté de ces réformes qui s'adressaient précisément à cette classe nombreuse d'hommes chez lesquels l'étude même des matières qu'ils affectionnent développe l'esprit de corps et de contestation. Aussi l'on ne s'étonnera pas de voir le duc obligé de revenir sur ces questions ardues, quelques années plus tard, et forcé d'affirmer par de nouvelles dispositions ses premiers règlements.

D'autres abus attirèrent encore ses regards; ainsi le droit de guet, qui avait été établi pour la garde des châteaux et forteresses du duché, continuait à se percevoir en nombre de lieux, quoique ces citadelles fussent complétement ruinées ou abandonnées. C'était une injustice. Pierre prohibe ces recettes, « pour ce que ce n'est pas raisonnable. » — Il n'est pas jusqu'aux mesures de distances qu'il ne réglementa; il fixa la longueur légale de la lieue, qui variait jusque là, à deux mille huit cent quatre-vingt pas géométriques de cinq pieds chacun. — Passant aux intérêts commerciaux

1 « Item, voulons et ordonnons que nos procureurs généraux et particuliers, et pareillement les procureurs des prélats, barons et autres, chacun en sa juridiction, soient tenus doresnavant piedoier les causes ez poures misérables personnes moiennant que ceux poures fassent foi, ou qu'il soit notoire de leur poureté; et si lesd. procureurs estoient absens et que espoir que la cause pourroit toucher au duc et à son office, est commandé aux juges contraindre l'un des autres advocats assistans à la Cour »

de ses sujets, il renouvela les traités qui unissaient la Bretagne à l'Espagne, au Portugal et à la Hanse Teutonique; et, pour favoriser l'industrie en ses états, tandis que ses voisins s'épuisaient en des guerres sans fin, il exempta de toute contribution d'impôts, fouages et tailles, à la prière de l'évêque et du chapitre de Vannes, les marchands de drap, tisserands, teinturiers et brodeurs, qui, chassés de Normandie et de Guyenne, s'étaient réfugiés en cette ville. Il fit encore des règlements contre ceux qui usurpaient la qualité de noble, et il ordonna de poursuivre les réformations commencées par son père Jean V. Cette mesure n'avait rien de vexatoire; son but n'était pas tant le maintien pour une classe d'un privilége qui était la rémunération du service militaire dont elle était grevée exclusivement à toute autre, qu'une mesure fiscale destinée à faire rentrer dans le trésor des impositions et taxes, dont les faux nobles s'exemptaient sans droit et qui retombaient d'autant plus lourdes sur le peuple.

De tout ce qui précède que résulte-t-il? Évidemment la preuve de ce que nous avons avancé de l'influence de Françoise d'Amboise dans les conseils de son époux [1]. Les historiens le disent d'ailleurs formellement. « Dieu, lisons-nous dans Albert de Morlaix, se servit » de cette princesse pour la réformation générale de la Bretagne, » et faire revenir un siècle d'or après tant de malheurs et de misères; » car le Duc, son mary, voyant qu'elle étoit guidée de Dieu, suivoit » son conseil et en toutes ses affaires prenoit son advis. Elle fit en » sorte que les évêchés, abbayes et cures fussent pourvus de gens

1 Nous avons sous les yeux les *Grandes Annales* d'Alain Bouchard, édition de 1541. Or, au chapitre qui traite de la manière dont le duc tint son parlement général en la ville de Vannes, on remarque une gravure qui représente Pierre assis le bonnet ducal sur la tête, et revêtu du manteau; il parle à ses barons et parle en maître; le geste de la main l'indique. Derrière lui, appuyée sur le bras du trône, est une femme agenouillée et costumée en religieuse, qui lui donne des conseils. Les yeux des deux personnages fixés par un même mouvement sur les barons montrent que l'un obéit à la pensée de l'autre. On ne peut se tromper sur ce qui se passe là : Françoise d'Amboise conseille; Pierre commande. — Cette gravure n'est que la reproduction de celle qu'on voit plus haut, à l'endroit où Alain Fergent rend aussi la justice; mais cela s'explique de la même façon. Hermangarde d'Anjou ayant rempli près de ce prince, son époux, le rôle de Françoise près du sien.

» doctes et pieux, procura la réformation du clergé séculier et » régulier, ne put endurer que l'abus insupportable de la pluralité » des bénéfices eût vogue en Bretagne. » Ne peut-on dire que c'est à l'influence bénie de cette sainte et admirable femme que nous avons dû, nous autres Bretons, de conserver, dans le siècle suivant et depuis, une foi si solide, un dévouement si complet à l'Église, des mœurs si chrétiennes, un amour si grand pour les princes?

Il est vrai que nos princes furent, à de rares exceptions près, respectables et bons. Depuis, Anne de Bretagne et la reine Claude, sa fille, l'une élevée, l'autre vivant dans des cours si dissolues, et qui furent de si nobles reines, des femmes si attachées à leurs devoirs, si pures, si respectées, de si grandes et si sincères catholiques, le durent peut-être à ces mêmes traditions. Fille de Bretagne, Anne eut pour mère une visiteuse assidue de la fondatrice des Couëts, pour instituteurs dans la foi, ces gens si doctes et si pieux dont la duchesse Françoise avait rempli l'Église bretonne, et pour gouvernante, la dame de Laval elle-même, cette Françoise de Dinan qu'elle avait distinguée et protégée.

Mais veut-on une preuve éclatante de cette influence de Françoise d'Amboise dans les conseils, un trait de sa sollicitude pour les intérêts de la justice et du pauvre peuple? Écoutons encore Albert de Morlaix : — « Le duc son époux, nous dit-il, » ayant convoqué le parlement général de sa duché, en sa » ville de Vennes, l'an 1451, se voyant court de finances » épuisées ès guerres que le feu duc François son frère avoit » fait aux Anglais en Normandie, il fut conseillé par certains » affamés du sang du peuple, d'imposer de nouveaux subsides sur » ses subjets. L'édit de la volonté du prince était jà minuté et ne » restoit plus que le sceau, sans que la bienheureuse Duchesse en » sceut rien : mais sitôt qu'elle en fut advertie, elle alla au devant » de son époux, lors que les prélats, princes, barons et seigneurs » le reconduisoient de la séance du Parlement en son palais, et » l'ayant tiré à part, lui remonstra en toute humilité la grande » faute qu'il alloit commettre, luy faisant voir clairement, que » *l'intention de ceux qui luy avoient donné ce conseil, n'estoit pas*

» *de remplir ses coffres, ains bien de s'emplumer aux despens* » *du pauvre peuple, duquel l'affection vers le Prince vaut mieux* » *que tous les thrésors du monde, et asseure mieux l'estat d'une* » *monarchie que des richesses mal acquises.* Bref elle dissuada si » bien son mary qu'il révoqua cet édict et défendit à son chancelier » de l'admettre au sceau, et ceux qui en avoient été les auteurs et » inventeurs, l'estant venus trouver pour poursuivre leur pointe, » furent honteusement renvoyés, haïs et descriés comme ennemis » du public; et le peuple ayant sceu que la bienheureuse Duchesse » avoit diverti ce malheur, la chargea de mille bénédictions. »

Voilà des paroles assez fermes, ce semble, les droits du peuple assez hautement revendiqués et proclamés, et ses intérêts assez chaudement défendus! Dira-t-on, en face de ces déclarations et de ces actes, qu'on a attendu en France jusqu'à notre siècle pour savoir ce qu'étaient la liberté des remontrances et ce qu'on pouvait obtenir du trône pour l'acquit de la justice et le respect de la propriété?

Vte Edouard SIOC'HAN DE KERSABIEC.

UNE LÉGENDE DU TYROL.

Il y a de tristes époques dans le cours des siècles; des époques où les inspiration du génie, au lieu de descendre du foyer divin, semblent monter d'une fournaise creusée dans les abaissements de la matière. Ces jours de calamité où l'art hésite entre le doute et la négation; où, loin d'avancer il recule, ne voyant plus que le côté sombre de la nuée après en avoir suivi la lumière; ces jours où la main tâtonne, où l'œil s'obscurcit, où la tête se trouble, nous font regretter amèrement ce qui manque à leur indigence, ce que d'autres ont possédé, la foi dans un but glorieux, la foi dans une œuvre méritoire. Les fermes croyances si nécessaires à l'épanouissement complet du talent comme de la vertu, ils les avaient, les Angelico, les Bartholomé, les Memling, les Murillo, les Zurbaran dont les pinceaux n'invitaient si bien à la prière que parce qu'ils priaient eux-mêmes sur la toile rendue sensible et les murs devenus éloquents.

Un disciple de ces hommes à jamais célèbres, à jamais bénis, peignait des fresques dans une église du Tyrol. Avant de commencer son travail, il s'y était préparé par les rigueurs de la pénitence, comme le faisait toujours Lippo Dalmasio, et le moment venu de représenter la Vierge Marie, il s'était approché de la sainte table, ne se croyant jamais assez pur pour offrir à la vénération des fidèles une image de celle que l'Église a nommée dans ses litanies : *Mater purissima.* A genoux sur un échafaudage à plus de cinquante pieds du sol, il s'adressait intérieurement à son ange gardien, et le suppliait de guider sa main tremblante, la main dont

il se frappait souvent la poitrine en se déclarant indigne de chercher ainsi à surprendre les secrets du ciel. Sa pensée pourtant s'animait devant lui. C'était bien la mère de Dieu dans toute sa majesté et dans toute sa grâce. Transporté de joie et d'amour, les pleurs de la reconnaissance voilaient les yeux du pieux artiste, quand, tout-à coup, un craquement terrible se fait entendre. Effrayé en sentant fléchir la planche qu'il a sous les pieds, mais plein de foi dans le secours d'en haut, plein de foi aussi dans son œuvre : — Marie, crie-t-il, Marie, je tombe, soutiens-moi ! — Et l'échafaudage s'écroule, se brise sur les dalles sonores tandis que le bruit de la chute attire une foule de curieux épouvantés. Tous les regards sont fixés bientôt sur un point de la voûte. Le peintre est là, tendrement serré dans les bras de la protectrice qu'il invoquait. Dieu l'avait permis : la sainte image lui sauvait la vie, après l'avoir reçue de ses pinceaux créateurs.

Ne doutons point de la vérité de ce miracle ; admirons-le, et réfléchissons. Aucun de nous, peut-être, n'a reçu les dons particuliers qui font l'artiste ; mais plusieurs ont porté l'épée, plusieurs ont couru les mers ; d'autres sont marchands, ouvriers, laboureurs, et tous ont pu faire, à l'occasion, une œuvre de foi. Eh bien, une action d'éclat sur un champ de bataille ou sur un navire en détresse, un sacrifice à la probité rigoureuse, un noble exemple d'intrépidité dans le travail, de résignation dans le malheur, une œuvre de foi, enfin, une œuvre entreprise, exécutée avec l'aide d'en haut et qui engage, en quelque sorte, notre avenir devant Dieu et devant les hommes, est presque toujours, dans les tentations et les périls, une protection efficace. Croire en Dieu, croire en soi, s'appuyer, sans perdre l'humilité, sur un premier triomphe qui rassure, voilà la meilleure sauvegarde à l'heure du danger. — « La foi, disait saint Jean Chrysostôme, est pour nous ce qu'est le bâton dans les mains du vieillard, dont il soutient la marche chancelante. »

HIPPOLYTE VIOLEAU.

POÉSIE.

I.

UN DIMANCHE SOIR AUX GRÈVES DE BRETAGNE.*

A MM. HIPPOLYTE MORVONNAIS ET FRANÇOIS DU BREIL DE MARZAN.

Comme un pieux chrétien tout dimanche doit faire,
Je viens de réciter vêpres à la lumière
D'un crépuscule d'or, et d'élever à Dieu
Mon âme qui vers lui prend son essor, pour peu
Qu'une douce prière au soir batte de l'aile ;
Car ainsi qu'Ariel s'asseoit sur l'hirondelle,
Mon âme s'enlevant sur les pieux discours
Qui prennent la volée au déclin des beaux jours,
Voyage ; et l'on dirait la colombe portée
Sur les ailes d'un cygne à la plume argentée.

Maintenant à travers le nuage d'encens
Dont s'enveloppe, ainsi que les officiants,
Mon âme en oraison, paisible, je contemple
Les heures de ce jour, comme du chœur d'un temple

* Bien que les vers ne soient pas la forme la plus goûtée des écrits de Maurice de Guérin, nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt trois pièces inédites, que nous devons à l'obligeance de son éditeur si intelligent et si dévoué, M. Trebutien. Ces poésies ont pour nous le mérite d'avoir été inspirées par la Bretagne, et la mise en vente d'une nouvelle édition (format in-12), des Œuvres de leur auteur leur donne un certain à propos. (*Note de la Rédaction.*)

L'enfant regarde après la bénédiction
La foule s'écouler par la porte du fond.
C'est dimanche aujourd'hui, belle et sainte journée
Qui s'en va de prière et d'encens couronnée.
J'ai ce matin dès l'aube, Hippolyte, avec vous,
Pour entendre la messe incliné les genoux,
Renouvelant tous deux à la divine flamme
Les charbons consacrés qui brûlent en notre âme.
Puis François est venu, François, charmante fleur
De toute poésie et portant plein son cœur
D'anges aux ailes d'or et de belles étoiles ;
Lui dont l'âme est un soir sans nuage et sans voiles,
Plein de lumière douce et sans cesse élevant
Des cantiques plus purs que n'en épanche au vent
Une harpe en accord sous la main frêle et blanche
D'une vierge au cœur doux, qui sur elle se penche.

Puis dans l'après-midi, pour élever encor
Notre âme et lui donner la pureté de l'or,
Nous avons pris tous trois, comme trois solitaires,
Notre chemin le long des humides poussières
De la mer qui toujours, comme l'humanité,
Laisse un immense champ d'onde amère humecté.

Nous allions donc tous trois foulant les grèves blondes,
Notre âme s'occupant en ses caches profondes
A de graves pensers, bien qu'au vent des déserts
Nous jetassions des mots frivoles et des vers.
Le sable était si doux, si belle était la place,
La vague avait si bien poli cette surface
Où le bon Océan prépare au promeneur
Des tablettes luisant d'une telle blancheur,
Que tout rêveur allant rêver au bord des plages
Ecrit du bout du doigt quelques mots sur ses pages;
Et François le sait bien, car ce jeune inspiré

A tracé ces deux vers au livre préparé :
Le premier flot qui monte emporte tous nos rêves
Comme ces mots écrits sur le sable des grèves.

Puis, d'un rocher tout noir, portant du goëmon
Comme de longs cheveux, nous avons d'un héron
Considéré longtemps la tristesse profonde ;
Mais laissant sur ses pieds ce vieux rêveur de l'onde,
Nos regards sont allés chercher dans le lointain
Des promontoires bleus le spectacle divin.

Merveilleuse beauté d'une côte arrondie
Qui se plonge avec grâce en la mer aplanie,
O caps voluptueux qui courez mollement
Vous plonger tout du long dans l'humide élément,
Des bords capricieux charmantes découpures,
Qui de mille flots clairs recelez les murmures,
Dans le bain orageux où le ciel t'a jeté,
Roc plongeant ta sauvage et sainte nudité,
Qu'il est doux de vous voir, au lointain d'une lieue,
Quand l'Océan vous peint de son haleine bleue,
Et qu'au soleil d'automne, à travers les vapeurs,
Vous flottez incertains comme songes trompeurs !
Mon regard vous adore et votre belle image
Erre sur mes pensers comme un liége qui nage,
Et je verrai longtemps, soit de nuit, soit de jour,
En mes rêves des caps onduler le contour !

Oh ! le Val est pour l'âme une telle demeure
Que je sens en ma tête arriver à toute heure
Par bandes et par vols mille rêves divins
Qui de ma poésie encombrent les deux mains,
Soit qu'égarant mes pieds aux longues promenades
Je visite les flots, ou qu'aux vieilles ballades
Mon âme se balance en lisant près du feu ;

Soit que par l'entretien nous élevant à Dieu,
L'art et la poésie et mille choses belles
Viennent du paradis pour me prendre avec elles,
Ou que voyant dormir en son berceau plié
Un ange qui trébuche encore sur son pied,
Mon esprit s'abandonne à ces routes divines
Qui le mènent tout droit aux troupes chérubines;
Soit qu'entendant gronder au dehors le grand bruit
Du rêveur Océan qui parle dans la nuit,
J'aille prêter l'oreille à son beau monologue
Et que suivant dans l'air sa parole qui vogue,
Je découvre qu'il parle à Dieu qui l'a dompté
Et qu'il tient dialogue avec l'éternité [1].

Le Val de l'Arguenon, 18 novembre 1833.

MAURICE DE GUÉRIN.

1 La grève dont parle cette poésie est l'anse de Vauvert, dont on fait la description dans un sonnet qui ouvre la *Thébaïde des Grèves*.
(*Note de M. Morvonnais*).

DOCUMENTS INÉDITS.

—

EXHUMATION D'UN GENTILHOMME HUGUENOT

DANS L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE (VENDÉE),

— 1626. —

—

29 octobre. — Par devant nous, Jean Brunet, sieur de la Bressayre, conseiller du Roi et juge magistrat civil et criminel au siége royal et sénéchaussée de Fontenay-le-Comte, s'est comparu messire Emeri de Bragelongne, conseiller du Roi, évêque et baron de Luçon, lequel nous a dit que dès cy-devant les fabriqueurs, manans et habitans de la paroisse de Saint-Denys-la-Chevasse, auroient présenté requête à nos Srs de la Cour de parlement pour raison d'un corps mort de la Religion prétendue réformée qui auroit été enterré en l'église du lieu et que ensuite seroit intervenu arrêt de la Cour en date du 18 de ce mois portant qu'à la requête de M. le Procureur général il seroit informé des contraventions faites aux édits du Roi et arrêts de la Cour, voyes de fait et violences commises audit enterrement et que cependant si quelque corps de ceux de la Religion prétendue réformée a été mis en l'église qu'il en sera ôté et porté

au lieu le plus proche accordé pour ceux de ladite religion pour y être enterré, nous requérant nous y transporter en présence du procureur du Roi.... nous avons ordonné que nous nous y transporterions....

Et ledit jour, comme nous voulions procéder à l'exécution de notre présente ordonnance, l'évêque nous a remontré que le corps enterré étoit celui de feu Jacques Bertrand écuyer, seigneur de Saint-Fulgent et du Chastenay, homme puissant en biens, amis et alliances et beau-frère du baron de la Grève et de la Roussière gentilhomme voisin et d'intelligence dans le pays parmi ceux de la Religion prétendue réformée dont ils font profession et qu'il avoit eu avis qu'ils étoient résolus d'empêcher par voye de fait et violence ledit enterrement et que pour plus grande facilité à l'exécution de l'arrêt et aux fins que la force demourat au Roi ils auroient requis François Gourdien seigneur de la Mothe-Bremaud conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée de Fontenay-le-Comte de nous assister, et se seroit rendu pour cet effet au bourg de Luçon accompagné de nombre de ses amis et d'anciens archers de la maréchaussée et serions partis sur les trois heures après midi au nombre de six vingt hommes à cheval et estant proche du bourg de Mareuil appartenant au sieur de Landrière gentilhomme puissant en ladite religion, aurions arrêté avec l'évêque, Gordien et autres qu'il étoit expédient pour plus grande facilité et sureté de l'exécution que ledit Gordien avec quinze hommes de sa compagnie print le devant pour s'emparer de l'église de Saint-Denys deux ou trois heures avant le jour, d'aultant qu'il étoit à craindre, comme nous avions appris par nouveaux avis, que le sieur de la Grève et adhérens vouloient se saisir de l'église pour y empêcher notre entrée, et que ledit Gordien auroit faict et seroit arrivé au bourg de Saint-Denys distant de Luçon de neuf grandes lieues environ sur les deux heures après minuit et seroit entré en l'église, ou il auroit fait allumer du feu attendant le jour, que nous y serions arrivés sur les six heures du matin avec le sieur évêque et le parsus de notre compagnie, ou étant et ayant avec nous ledit Gouin commis du greffier, se sont comparus l'évêque de Luçon, assisté de vénérable

maître Henry Admirault son grand vicaire, Jacques Caillier, Gilles Lucas, Louys Gaudrion, Louys Buet et autres chanoines et curés de l'évêché de Luçon et nous a dit le procureur du Roi avoir fait assigner vénérable Pierre le Baud prêtre, curé de ladite paroisse et messire Jean Durand prêtre chappellain servant en ladite église, François Turtaut, et Vincent Briant secrétaires pour être ouis en l'information....

Signé Emery de Bragelongne, évêque de Luçon, J. Collardeau, J. Brunet et Gouin commis greffier. Les témoins déposent que le sieur de Romefort s'est emparé des clefs de l'église et qu'il a fait enterrer son beau-frère Jacques Bertrand près de l'autel et que depuis la veuve avoit fait amener une tombe dans une charrette et qu'elle avait été mise sur la fosse.

.... Nous étant transportés dans l'église, nous avons vu à main gauche, proche et devant un autel une tombe de pierre de grison nouvellement faite et sur laquelle sont écrits : *Cy git le corps de hault et puissant Jacques Bertrand sieur de Chastenay et de Saint-Fulgent décédé le 18 septembre 1626*... Le procureur du Roi a requis être procédé au désenterrement et ordonné que le corps sera porté avec sa bière et ossements dans le cimetière des catholiques, attendu que ceux de la religion n'ont aucun cimetière à part dans la paroisse. Avons fait ouverture de la fosse, en laquelle nous avons trouvé un coffre de bois de sappin presque tout neuf et entier en lequel étoit le corps du feu sieur de Chastenay, que nous avons fait porter au cimetière des catholiques et fait enterrer à main droite de la porte en entrant et joignant la muraille et ce requerant le procureur du Roi nous avons fait défense à tous les habitans faisant profession de ladite religion d'enterrer leurs corps dans l'église sous peine d'être punis comme réfracteurs du repos public et ordonné que notre ordonnance soit signifiée à damoiselle Jeanne Durcot veuve du sieur de Saint-Fulgent....

Et ledit jour environ midi étant parti du bourg de Saint-Denys avec l'évêque de Luçon, ledit Gordien et assistans pour nous en retourner à Luçon, étant à demi lieue de Saint-Denys, seroient venus vers nous au petit galop du côté de main gauche et à la

traverse cinq hommes à cheval armés d'épées et de pistollets, entre lesquels nous reconnûmes les sieurs de Chaume et de Romefort beaux-frères du défunt sieur de Chastenay et douze ou quinze hommes armés de longues arquebuzes et mousquets, qui marchoient le long d'une haye sur le chemin où nous devions passer, lesquels s'étant adressés audit sieur évêque, ledit de Chaume lui dit en ces mots : D'où venez-vous, monsieur, ne venez-vous pas de Saint-Denys? — A quoi ayant été répondu que oui, lui répliqua : Mord...., vous venez de faire une action qui n'est pas fort louable. Vous avez désobligé beaucoup de gentilshommes qui vous eussent pu servir, je suis venu pour vous dire que je ne suis point votre serviteur, et que je me ressentirai de ce que vous avez fait jusques à vengeance ; vous sçavez qu'il n'y a rien de si doux. Et à l'instant auroit piqué son cheval et l'auroit fait sauter sur fossé proche dudit lieu et tourné le visage vers l'évêque, et nous uzant de ces termes : Mort d..... que ne suis-je en état de parler et que n'est-ce le temps! Ce qu'il auroit reitéré deux ou trois fois, et ayant marché sept ou huit pas en avant, lesdits de Chaume, Romefort et leurs complices se seroient aussi avancés et arrêtés sous la main gauche, ce que voyant nous serions retournés avec ledit Gourdien vers eux et leur aurions remontré qu'ils avoient tort d'user de telles façons de faire pour empêcher l'exécution des arrêts de la Cour conformes à la volonté du Roi, même avec armes prohibées et défendues et accompagnées d'arquebuziers et mousquetaires et que nous en dresserions procès-verbal pour l'envoyer à la Cour ; lequel de Chaume auroit répondu qu'il ne se soucioit, ni de nous, ni de notre procès-verbal et qu'il se pourvoieroit par devant le grand prévôt, pour raison de ce que nous aurions fait, et adressant la parole audit Gordien lui auroit dit : Mord.... les voilà cinquante mousquetaires dans ces landes, allez les tailler en pièces et vous verrez bien rire. Et ce, fait se seroit retiré avec ses complices et aurions aussi continué notre chemin et serions arrivés à Luçon sur les six heures du soir où nous aurions dressé procès-verbal.

Le lendemain de l'exhumation, vingt ou trente gentilshommes, un ministre et la veuve se rendirent à Saint-Denis, ôtèrent de la fosse le corps de Jacques Bertrand et le transportèrent dans un autre cimetière, hors du bourg, et ils l'y enterrèrent.

Le 19 décembre, un arrêt ordonna de prendre au corps et amener prisonniers à la conciergerie du Palais les sieurs de Chaume et de Romefort, leurs biens saisis et annotés en la manière accoutumée.

Jacques Bertrand était fils de Christophe Bertrand et de Charlotte Chateigner; il avait épousé Jeanne Durcot, fille de Pierre, gentilhomme ordinaire de la chambre d'Henri IV, auquel il rendit de grands services.

Alexandre, baron de la Grève et de la Roussière, Louis, seigneur de la Chaume, Samuel, seigneur de Romefort, étaient frères de sa femme.

(Extrait de Dom Fonteneau.)

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

OTTO GARTNER, par M. Marin de Livonnière. Paris, Brunet, 1863.

Otto Gartner et son auteur, M. Marin de Livonnière, ne sont probablement inconnus ni l'un ni l'autre à la plupart des lecteurs de la *Revue;* aussi, mon intention en parlant aujourd'hui d'un récit déjà publié dans le *Correspondant*, est-elle bien moins d'essayer de le faire connaître que de rendre hommage aux sentiments qui l'ont inspiré. M. de Livonnière est du nombre de ces gracieux conteurs, gens de cœur et d'esprit, qui n'ambitionnent point les succès de frivolité ou de scandale et mettent leur talent au service des bons principes et des sentiments élevés. Dans ces écrits, point de grands événements, de passions exaltées, de réhabilitations impossibles; tout y est simple et vrai, le fond et la forme, les faits comme le style, sans que cette simplicité nuise, bien au contraire, à l'intérêt, à l'élégance ou à la moralité du récit.

Otto Gartner réunit toutes ces qualités; la donnée qui lui sert de base est des plus simples et l'on pourrait ajouter qu'elle n'est pas neuve, si le choix des détails et des caractères, la vérité et la justesse de l'observation ne rajeunissaient entièrement la situation décrite par l'auteur et ne lui prêtaient tout l'attrait d'une nouveauté.

Un jeune homme pauvre s'éprend d'une jeune fille à la fois bonne, riche et belle, et quand, après de longues incertitudes et

d'inutiles combats, il comprend enfin l'état de son âme, ne consultant que l'honneur, il veut fuir une situation devenue trop délicate et dans laquelle il ne peut plus concilier ses sentiments avec ses devoirs. « J'avais pu jusque là me bercer d'illusions; tant qu'il ne s'agissait de sacrifier que mon propre repos, j'en étais libre, mais ne pouvait-il se faire aussi que le trouble de mon âme se communiquât à une autre âme?... Non, pensais-je, il ne m'est pas permis de jouer une partie où les enjeux ne sont pas égaux; j'apporte mon cœur et ma pauvreté; elle y met, elle, tout ce qui vaut dans le monde; et son candide désintéressement serait précisément mon point d'appui! Non, non, je resterai honnête et malheureux, digne au moins de la bénédiction de ma mère et de l'estime de celle que j'aime. » Il n'hésite point dans un sacrifice, rendu plus douloureux encore par des complications nouvelles, et qu'il pousse jusqu'à la plus complète abnégation. Mais tout s'explique enfin, et après des difficultés sans cesse renaissantes et des épreuves vaillamment supportées, Otto, devenu presque riche à son tour, peut offrir à Laurence une fortune noblement acquise, et lui demander en échange un peu de bonheur, juste récompense d'un amour désintéressé, resté fidèle au milieu des souffrances et rendu plus pur encore par les épreuves et la douleur.

Tel est le fond du récit, dont le style, toujours facile, comme il convient aux nouvelles intimes, est presque toujours aussi simple qu'élégant. Les caractères sont vrais et bien soutenus, et quant à la morale, elle est irréprochable autant qu'elle est peu vulgaire. Les grands dévouements, les sacrifices héroïques sont admirables et — même de nos jours — quelquefois admirés; il n'en peut être ainsi des devoirs journaliers, des luttes obscures et souvent douloureuses de la vie, qui n'ont pour témoins que la conscience et Dieu; et c'est une pensée salutaire de faire voir que l'accomplissement rigoureux de la tâche la plus modeste n'est pas sans quelque valeur, et de faire entendre, même dans les fictions empruntées à la vie réelle, mais pourtant exemptes de réalisme, la voix souvent austère et toujours impérieuse du devoir.

CH. DE TAILLART.

SOMMAIRES DÉTAILLÉS DES GÉNÉALOGIES DES FAMILLES MENTIONNÉES DANS LES TOMES XIII, XIV ET XV DU DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE DE LA CHESNAYE DES BOIS. Paris, Auguste Aubry, juin 1863, un vol. in-4° sur papier vergé, format et justification du *Dictionnaire de la Noblesse* en 15 volumes.*

Cet ouvrage intéresse un bon nombre de familles de Bretagne et de Poitou. Nous y voyons, en effet, figurer, pour la première province, les généalogies des Abelly, Aguesseau, Boutouillic, Brunet, Eon, Laboulaye, du Périer, Bigot, Bourblanc, Dommaigné, Kerouartz, Lentivy, Le Noblet, Rocquet de la Tribouille, de Sérent, Bégasson, Bouvet, Cahideuc, Champagné, Coëtlosquet, Espivent de la Villeboisnet, Gouyon de Marcé et de Nort, Léon, La Noë, du Pas, du Pé, de Refuge, Volvire; — et pour la seconde province, les généalogies des Girard, d'Orfeuille, Aubert, Chasteignier, Cossin et Le Prévost.

L'intelligent éditeur des *Sommaires* les fait précéder d'un avertissement que nous croyons utile de reproduire ici :

Le *Dictionnaire historique et généalogique* de La Chesnaye des Bois a acquis aujourd'hui une valeur exagérée, mais qui est acceptée par tous les bibliophiles. Les auteurs sérieux sont cependant unanimes à reconnaître son peu de valeur, et M. Brunet, dans son remarquable *Manuel du libraire,* n'hésite pas à dire, au sujet de ce recueil : « Ouvrage peu estimé, mais que, faute de mieux, on est forcé d'avoir dans une collection héraldique. » En effet, comment pourrait-on attacher de l'importance à une collection de généalogies dont l'auteur ne craint pas de faire lui-même, pour ainsi dire, le procès en écrivant : « Telle est la généalogie dressée d'après un mémoire de la famille, mais nous devons ajouter que *le plaisir de plaire à la noblesse* nous a fait *accepter indifféremment tous les Mémoires* envoyés, comptant *élaguer* ou *ajouter* dans la

* On recevra les *Sommaires détaillés*, en adressant à MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 1, à Nantes, un mandat de 10 *francs* sur la poste.

suite que nous faisons aujourd'hui. » (Tome XIII, article Le Clerc de Fleurigny.)

Il faut convenir aussi que la vie de M. de La Chesnaye des Bois n'est pas de nature à augmenter la confiance à donner à son œuvre. Né à Ernée, dans le Maine, le 17 juillet 1699, François-Alexandre-Aubert de la Chesnaye des Bois entra d'abord dans l'ordre de Saint-François, puis il jeta le froc aux orties et se rendit à La Haye, où il devint l'un des principaux journalistes ou pamphlétaires du moment. Il rentra ensuite à Paris, où il vécut misérablement aux gages des libraires ou des abbés Granet et Desfontaines, qui publiaient des feuilles hebdomadaires. La Chesnaye avait de la verve, du talent, du savoir; mais le besoin de se procurer de l'argent l'entraîna très-loin et l'empêcha de travailler tranquillement. Outre ses articles dans les journaux, il a laissé un grand nombre d'ouvrages sur toutes sortes de sujets et de dictionnaires. Il mourut dans un hôpital, le 29 février 1784.

Le *Dictionnaire généalogique* parut d'abord en sept volumes petit in-8° à deux colonnes, de 1757 à 1767; le *Dictionnaire de la noblesse* fut publié de 1770 à 1786, en douze volumes in-4°, auxquels il faut ajouter trois autres volumes de supplément. La petite édition est assez bon marché; quant à la grande, si l'on trouve, quoique très-difficilement, les douze premiers volumes à un prix de 350 à 500 francs, il faut renoncer à se procurer les trois derniers volumes, à moins d'une somme plus que le double, presque toute l'édition de ce volume ayant été brûlée en 1793.

Il m'a donc paru assez intéressant de donner les *Sommaires détaillés* des généalogies des maisons contenues dans ces trois tomes introuvables. Je n'ai pas eu d'autre prétention que de procurer aux familles un document curieux, mais, je tiens à le répéter, dont la véracité est au moins souvent contestable.

En tête de chaque nom de famille se trouve un écusson destiné à recevoir le blason des personnes qui désireraient y faire dessiner ou peindre leurs armoiries.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. Exposition artistique et archéologique de Rennes. — II. L'incendie du quai de Versailles à Nantes.

I.

Le poète, romancier, improvisateur et marseillais Méry est doué de la faculté de décrire avec une exactitude et de peindre avec une couleur locale surprenantes les choses et les lieux qu'il n'a jamais vus ni parcourus. Moins il voit, mieux il peint. C'est du moins lui qui l'affirme. Ah ! que cette faculté-là nous serait précieuse ! Elle nous servirait notamment aujourd'hui à vous donner une idée, non pas du Concours régional de Rennes, — tout ce qui tient à l'agriculture n'étant point de notre compétence et de notre domaine — mais de l'exposition artistique et archéologique dont ce concours a été l'occasion et que je n'ai pas eu le loisir d'aller examiner. Permettez-moi donc, cher lecteur, de céder la plume à un chroniqueur suppléant, M. Lavoix, qui a résumé ainsi ses impressions dans les colonnes du *Moniteur* :

« Dès que nous avons été informé que Rennes, à l'occasion du concours régional où elle convoque les cinq départements de la Bretagne, avait fait appel aux collections de la province pour former momentanément une exposition artistique et archéologique, nous nous y sommes rendu le jour même où ce musée breton devait s'ouvrir.

» Notre rêve, nous devons le dire tout d'abord, n'a été qu'en partie réalisé. La Bretagne est lente à se mouvoir, elle arrivera au progrès, mais elle y arrivera à pas comptés. Son musée provincial, malgré les ordonnateurs de cette exposition, laisse donc encore à désirer. Pourtant il renferme nombre d'objets des plus intéressants et des plus curieux.

» Il nous faut citer en première ligne cette précieuse collection d'objets gaulois trouvés pour la plus grande partie sur cette terre classique des

Druides : ces hachettes en silex, en grès, en agate, de toutes formes et de toutes couleurs ; ces pierres épannelées qu'on rencontre presque toujours dans les tombelles celtiques ; instruments auxquels s'attachait sans doute une idée d'expiation et de mort, qui pouvait avoir quelque analogie avec l'inscription symbolique des tombeaux romains : *Sub ascia dedicavit.*

» Nous avons remarqué parmi les objets de bronze des outils d'artisans : des coins, des hachettes, des haches, des couteaux, des faucilles, des bijoux en or, des bracelets, des fibules, des colliers, dont l'un presse, dans la double branche de son fermoir à cuvettes, une boule d'agate ; des lampes en bronze et en terre cuite. Des statuettes du *sus gallicus*, de l'*auroch* des forêts de la Germanie, nous ont paru particulièrement intéressantes ; mais, par-dessus toute chose, nous devons signaler, dans la série des armes, parmi les masses d'armes hérissées de pointes, les pointes de lance et de javelot, deux magnifiques épées gauloises en bronze, à lame large et épaisse et à courte poignée.

» Des armures, une ferrure d'un coffret portant sur un panneton les armes écartelées de France et de Bretagne, de curieux émaux cloisonnés, des châsses, des croix processionnelles, des montrances en argent, des phylactères, un remarquable groupe sculpté en bois, représentant la mort de la Vierge, quelques huches, voilà pour le moyen âge.

» Nous pourrions faire mention de pièces importantes de serrurerie et d'orfèvrerie des deux siècles derniers, citer quelques plats de Bernard Palissy, indiquer ces pièces de faïence de la fabrique de Rennes, peu connue jusqu'alors ; mais le temps nous presse, à peine pouvons-nous jeter un coup d'œil rapide sur les deux cent cinquante tableaux dont se compose l'exposition de peinture. Pourtant nous devons mentionner un curieux portrait de du Guesclin, portrait qui date du seizième siècle ; quelques crayons de Dumoustier ; un portrait de Marie de Mancini ; celui de Mme Roland, par Greuze ; un enfant aux cheveux blonds et aux joues roses, les mains dans les poches, le cou entouré de la fraise de dentelles et le chapeau aux bords relevés. Cet enfant, peint en 1765, c'est Hérault de Séchelles à cinq ans. Puisque ce nom nous conduit aux souvenirs de la Révolution, citons deux paysages à la plume ; l'œuvre en elle-même n'est pas fort remarquable, mais elle est signée : Élisabeth de France.

» Rennes est une des villes de France les plus splendidement dotées par l'empereur Napoléon Ier en musée de peinture. Aussi, cette visite faite à la nouvelle exposition des beaux-arts, nous sommes-nous rendu au Musée de la ville. Nous nous souvenions des richesses qu'il renferme. Nous n'avions eu garde d'oublier cette magnifique toile de Paul Véronèse, *Andromède délivré*, toute resplendissante de cette grâce virile et charmante qui est comme la force et le sourire du génie. Pour nous, cette

Andromède de Véronèse est une des meilleures pages du maître, une page à rapprocher, par l'élégance et l'éclat de la couleur, de l'*Enlèvement d'Europe* du palais ducal. Nous nous rappelions également ce *Christ en Croix* de Jordaens, dans lequel le sujet, en s'imposant à ce talent fougueux, souvent incorrect et trivial, a dominé Jordaens à ce point qu'il arrive à une sévérité qui, dans certaines parties de cette œuvre, atteint la noblesse et la véritable grandeur. Nous avions encore en mémoire l'*Élévation en croix*, de Gaspard de Crayer; la *Sainte Famille*, de Joachim Sandrard; l'*Intérieur d'un temple protestant*, d'Antoine Delorme; le *Saint Luc peignant la Vierge*, du vieux Martin Heemskerk; la *Descente de croix*, de Charles Lebrun; la *Résurrection de Lazare*, de Jouvenet; une très-belle *Chasse au Loup*, de Desportes, et bien d'autres encore. Nous avions aussi présente à la mémoire cette riche galerie de dessins originaux qui appartenait autrefois à M. de Robien, premier président du Parlement de Bretagne, et qui forme aujourd'hui une des plus remarquables collections de provinces.

» Cette visite faite, après avoir parcouru le Musée attenant aux collections de la ville, et que M. le docteur Aussant a choisi parmi les meilleurs ouvrages de sa galerie, nous parcourions ce magnifique Palais-de-Justice décoré par Jouvenet et par Coypel, et, après une journée si complétement remplie, nous reprenions le chemin de fer qui devait nous ramener à Paris. »

II.

Le mardi 30 juin, vers sept heures et demie du soir, a éclaté ici un incendie tel, par son intensité et par l'étendue des désastres qu'il a causés, qu'il est du devoir d'un chroniqueur fidèle d'en conserver le souvenir. C'est dans les bâtiments d'une scierie mécanique établie sur le quai de Versailles, au bord de l'Erdre, que le feu s'est manifesté. Comment et par quelle cause? On ne le sait et peut-être ne le saura-t-on jamais. Personne n'a pensé qu'il y ait eu malveillance. Toute cette partie de la ville est composée de chantiers de bois, entremêlés de maisons hâtivement construites et de hangars en planches; il faisait un temps très-sec; on comprend avec quelle rapidité la flamme s'est propagée. Il faut avoir vu soi-même le fléau pour s'en faire une idée; c'était comme une inondation de feu, s'étendant en quelques minutes sur tout un quartier, comme des vagues se succédant, se dépassant, avançant toujours et couvrant tout d'une fumée épaisse bientôt percée par une

flamme claire, limpide, pétillante et d'une gaîté sinistre. La chaleur était intolérable; les spectateurs groupés sur la rive opposée de la rivière en étaient incommodés, et les maisons placées derrière le brasier, sur l'autre face de la rue de Chateaubriand, prenaient feu uniquement à l'aspect des flammes; les portes, les boiseries des fenêtres, le bord des toits flambaient instantanément comme si c'eût été une illumination au gaz dans une fête publique. Heureusement les pompes arrivèrent. Combien leur absence avait été longue! Et cependant, à tout considérer, il n'y avait vraiment en ce retard la faute de personne; il faut bien le temps d'être prévenu, de se réunir et d'arriver. Or, en moins d'une demi-heure, tout était en flamme. Je sais qu'en face du danger on ne calcule pas le temps, mais l'impatience, quelque légitime qu'elle soit, n'est pas la raison ni la saine appréciation des choses. — Sans doute il y a eu quelque désordre, mais en peut-il être autrement? Un incendie n'est pas un spectacle arrangé, où tout se combine et arrive à son heure. La terreur des uns, le désespoir des autres, les pétillements de la flamme, les lueurs, la fumée, le bruit des pompes, le mouvement des chaînes qu'on établit, l'eau qui jaillit sur les murs embrasés et retombe sur la foule, la boue, la poussière, les commandements qui se croisent, les cris, les appels, les coups de haches, les écroulements, l'empressement à déménager les maisons menacées, le transport des meubles, tout cela, il faut en convenir, n'admet ni le silence ni la régularité d'une revue. Oh! que le chroniqueur qui se perdrait ici en d'intempestives critiques, ressemblerait au pédant de La Fontaine; il me prouverait qu'il n'était pas sur les lieux et qu'il morigène à son aise dans le calme de son cabinet. — Véritablement on peut dire que tous ont fait loyalement leur devoir, qu'il y a eu un grand entrain, une grande entente de dévouement, le jour de l'incendie, de commisération et de charité, le lendemain.

Les autorités administratives, militaires, municipales, ont été constamment, toute cette nuit, près des travailleurs, se portant partout où se portait l'incendie et se multipliant. Les pompiers ont été admirables de sang-froid, les braves soldats du 91me de ligne, pleins d'élan, d'énergie. On songeait, en les voyant se démener au milieu des flammes, à ce qu'ils eussent fait à Puebla, à ce que viennent d'y faire leurs frères d'armes; il nous semblait être au milieu d'une ville prise d'assaut, ou voir Rome brûlant sous les yeux de Néron. Je ne sais quel sauvage instinct d'admiration s'élevait dans l'âme à la vue de cette horreur; si les tempêtes de l'Océan émeuvent profondément, terrifient et attachent par la terreur même, cette tempête de flamme avait une grande voix. — A la chaîne se trouvaient tous les rangs, tous les âges, tous les sexes confondus J'ai vu des fils de famille pomper avec ardeur et si près du brasier, que pour respirer il fallait s'étendre un mouchoir mouillé sur la

face et l'humecter souvent; je sais des femmes du plus haut rang travaillant comme des hommes de peine, afin de déménager le mobilier du pauvre. Mais surtout il faut rendre hommage à nos prêtres et à nos religieux. J'ai vu avec orgueil, et néanmoins sans surprise, des pompes, et des premières arrivées, traînées et escortées par des prêtres, tête nue et cheveux au vent; tandis qu'indécis au premier moment, j'allais hésiter peut-être, leur parti était pris et déjà ils avaient la main à l'œuvre. Le grand séminaire au complet est resté la nuit toute entière à la pompe sous la fumée ardente. Ailleurs, des chanoines de la cathédrale, plus loin des Frères de nos écoles chrétiennes formaient la chaîne et encourageaient les travailleurs, de la voix, du geste et de l'exemple. Plusieurs fois, au milieu des tourbillons de fumée jaune et toute brûlante et des clartés sinistres, j'ai vu comme une masse noire s'agiter, courir, disparaître et revenir, ainsi qu'un fantôme aux cheveux hérissés et racornis par l'extrême chaleur et tout fumant et haletant. Et c'était un pauvre frère *ignorantin*, comme on disait jadis en se moquant, qui, ému par les plaintes d'une infortunée, avait risqué sa vie et l'allait risquer encore, pour sauver quoi? Quelques hardes trouées, un vieux matelas, peut-être une paillasse sordide! Quoi! pour si peu! mais c'est de la folie? — Oui, la folie du dévouement, la folie de la charité, la folie de la croix! la folie de Jésus! — Et voilà ce qu'ont fait prêtres et religieux, et avec eux et près d'eux ceux qu'un jargon barbare, anti-français, ridioule, mais bien digne des Béotiens modernes qui l'ont fabriqué, appelle les *Cléricaux*. De pauvres ouvriers, abreuvés à ces sources boueuses, s'étonnaient et disaient entre eux : — Mais ils vont bien! — Soyez tranquilles, les *Cléricaux* vont et iront toujours bien là où est le devoir et le danger. Il y a des moments où l'on semble vouloir l'oublier, où, pour de certaines causes, on fait volontiers chorus avec ceux qui les accusent et les condamnent; mais Dieu permet qu'à quelques jour de là, les événements les montrent ce qu'ils sont, et ils n'apparaissent ni les moins bons, ni les moins dévoués des Français.

A minuit, on avait circonscrit le feu; à deux heures, on en était maître; mais la flamme n'était pas éteinte. Quinze maisons brûlaient. Au milieu des cours embrasées, des murs incandescents, on distinguait les grandes roues de la machine, cause première de ce désastre, toute rougie à blanc, et au-dessus, la haute cheminée secouant dans la nuit, avec un air de triomphe insolent, un panache de gaz enflammé que reflétait l'Erdre paresseuse et comme insensible.

Personne n'a péri, fort heureusement. Les pertes en argent sont considérables. Dès le lendemain, des personnes charitables parcouraient le quartier pour savoir où porter les premiers secours. L'Empereur, informé par M. le Préfet, a immédiatement envoyé une somme de dix

mille francs; Mgr l'évêque de Nantes, qu'on est toujours sûr de trouver prêt à partager les douleurs de son troupeau, a prescrit à ses prêtres de faire une quête, le dimanche suivant, dans toute les paroisses de sa ville épiscopale. Cette collecte devait avoir lieu pour le produit en être versé dans le trésor pontifical; Mgr Jaquemet a pensé que le Père commun des fidèles, averti de notre malheur, nous aurait lui-même envoyé son obole. Il a cru le prévenir, ainsi qu'il le dit dans sa lettre pastorale.

Une liste de souscription a été, en outre, ouverte au secrétariat de l'Evêché et dans les journaux. Enfin, le Conseil Municipal a voté un crédit de dix mille francs pour ce même objet, et le Maire de Nantes a fait afficher sur les murs de notre cité une proclamation où il remercie tous ceux qui se sont montrés si dévoués dans cette circonstance, et où nous lisons avec bonheur ce juste hommage, qui confirme tout ce que nous avons dit précédemment : — « Au premier cri d'alarme, le bataillon des Sapeurs-Pompiers se rendait à son poste. En même temps arrivait au pas de course le brave 91me de ligne..... puis de dignes prêtres, de bons religieux, des citoyens de tout âge et de toutes les classes. »

LOUIS DE KERJEAN.

NÉCROLOGIE.

M. PITRE-CHEVALIER.

Nous apprenons avec douleur la mort de M. Pitre-Chevalier, qui avait su se faire, dans la littérature, une place des plus distinguées. Un des propriétaires du *Musée des Familles*, recueil dont il avait assuré le succès par une direction sage et morale, il se fit connaître par plusieurs autres ouvrages remarquables, entre autres des *Etudes sur la Bretagne*, puis par la *Bretagne ancienne et moderne*, livre qui obtint un grand succès.

On lui doit encore une traduction des *Romans de Schiller*, et *Comédies de la princesse Amélie de Saxe*. M. Pitre-Chevalier avait reçu la croix d'honneur en 1849, et il était veuf, depuis 1859, de Mlle Decan de Chatouville, qui, sous le pseudonyme de *Lady Jeanne*, avait publié, de son côté, quelques *Nouvelles* estimées.

Né à Paimbœuf, en 1812, et breton dans l'âme, M. Pitre-Chevalier

n'était âgé que de 51 ans, et cette perte imprévue afflige à la fois sa famille et ses nombreux amis, et tous ceux qui rendaient hommage à l'honorabilité de son caractère.

THÉODORE ANNE.

(*Union* du 17 juin).

LE COMMANDANT GUYET.

Un officier très-distingué vient de mourir à Paris : M. Charles Guyet a succombé, le 2 juin dernier, aux suites d'une paralysie qui le retenait à la chambre depuis trois ans.

Né dans la Vendée et destiné dès l'enfance au service de la marine, Guyet fut un des premiers élèves de l'école spéciale établie à Brest en 1811, sur le vaisseau le *Tourville*, école qui donna à la flotte toute une génération d'officiers distingués. M. Guyet en fut un des sujets remarquables. S'il ne s'éleva pas au-dessus du rang de capitaine de vaisseau (et le rang est assez beau déjà), c'est que sa santé le contraignit à prendre une retraite prématurée au moment où sans doute le grade de contre-amiral allait recompenser ses longs services.

Le commandant Guyet avait beaucoup navigué. Il assista, lieutenant de vaisseau, à la bataille de Navarin, sur le navire que montait l'amiral Lalande, alors capitaine. Lorsque le roi Louis-Philippe donna l'ordre au prince de Joinville d'aller à Sainte-Hélène chercher les restes mortels de l'empereur Napoléon, M. Guyet, sur la *Favorite*, accompagna la *Belle-Poule* que montait le commandant de l'expédition.

M. Guyet eut le commandement d'un vaisseau armé en flûte, et là fut la fin de sa carrière maritime.

Il est mort âgé de 66 ans, capitaine de vaisseau depuis fort longtemps; depuis dix-sept ans, officier de la Légion-d'honneur.

Ceux qui furent ses camarades à l'école de marine (celui qui consacre ces quelques lignes à sa mémoire, au souvenir d'un ami, est de ce nombre), tous ceux enfin qui ont servi avec lui ou sous ses ordres, savent combien les relations avec M. Charles Guyet étaient faciles et douces. On l'aimait pour sa bienveillance, qui n'excluait pas la fermeté; pour sa loyauté, qui ne se démentit jamais: c'était l'homme de son métier. Il sera universellement regretté.

A. JAL,
Historiographe de la Marine en retraite.

LES ARTISTES BRETONS & VENDÉENS

AU SALON DE 1863.

I.

Les mythologues grecs racontent que Jupiter ayant un jour lâché deux aigles, l'un vers l'Orient et l'autre vers l'Occident, les deux oiseaux se rencontrèrent au-dessus de Delphes, sur le Parnasse, lui indiquant ainsi le centre du monde, dont, tout maître des dieux qu'il était, il avait perdu la notion [1]. Ce fut là pour l'antiquité grecque l'*Omphalos*, le point central et sacré de l'univers. De même les Indous eurent leur *Midhyama* et les Scandinaves leur *Midheim* (remarquable ressemblance philologique), les Irlandais leur *Meath*, les Hébreux leur Palestine, les Péruviens leur Cuzco, etc., sans compter que, de leur côté, les philologues placent le centre primitif de l'humanité sur les plateaux de la Bactriane et de l'Oxus. Aujourd'hui les deux aigles de Jupiter, après avoir, en sens inverse, accompli leur voyage de circumnavigation aérienne, se rencontreraient sans aucun doute au-dessus des buttes Montmartre. L'*ombilic* de la terre s'est déplacé, en effet. Il n'est plus ni à Delphes la fatidique, ni dans l'Héliopolis aux temples d'or des Incas. C'est

1 Remarquons entre parenthèses que cette fable présente ceci de sérieux qu'elle tendrait à démontrer, dans les âges les plus lointains, la vague connaissance des antipodes et peut-être de la rotondité de la terre, — deux faits qui paraissent avoir été ignorés cependant d'Homère et d'Hésiode.

autour d'un autre centre que gravite le monde moderne, j'entends le monde civilisé, ou du moins ce que l'on est convenu d'appeler de ce nom. Un point terrestre, longtemps imperceptible et inconnu, a insensiblement grandi, et le voilà devenu la métropole de l'univers. C'est Paris qui, à tort ou à raison, s'arroge ce titre superbe : et quelle ville, en effet, oserait le lui disputer? Grecs, Indous, Scandinaves, Péruviens, ne s'accordent-ils pas désormais pour fixer leurs yeux sur lui comme sur le centre unique? Voyez plutôt cette incessante procession d'illustrations de toutes les nations et en tout genre qui défile devant cet arbitre suprême, sollicitant son suffrage et lui demandant la consécration de leur renommée.

Pour entrer davantage dans mon sujet et ne parler que des expositions, la création entière semble vouloir payer tribut à l'insatiable curiosité de ce sultan blasé.

Avant-hier, c'était la gent volatile qui étalait à ses yeux (en attendant qu'elle les offrît à son palais) ses races les plus remarquables rassemblées de tous les pays.

Hier, c'était l'espèce canine qui avait réuni des quatre points de l'univers, sous les tentes de cette arche de Noé qui s'appelle le jardin d'acclimatation, ses innombrables variétés, depuis le molosse colossal et les meutes de puissants limiers, jusqu'au chien de boucherie chinois sans poil et au microscopique griffon, douillettement couché, par une main attentive, sur un coussin de soie rose dans une cage de verre. (Je passe sous silence, et pour cause, une autre exposition plus récente encore et non moins intéressante, celle des affiches multicolores, en vers et en prose, illustrées ou non, chantant à l'envi sur tous les modes connus, y compris le pindarique, les vertus et les alléchantes promesses des citoyens candidats, et qui, comme des drapeaux glorieusement déchirés dans la chaude mêlée du scrutin, émaillent encore nos murailles de leurs débris).

Aujourd'hui (*si* magna *licet componere* parvis), ce sont les beaux-arts qui sollicitent notre attention et qui, dans leur exposition de cette année, nous invitent à les comparer à eux-mêmes, à juger de leurs progrès ou de leur décadence. Tâche ardue et délicate, que

j'abandonne aux Aristarques du pittoresque, me bornant à parcourir rapidement les galeries du salon et à noter au courant du crayon, sur les marges du livret, les tableaux que la *nationalité* de leurs auteurs recommande plus spécialement au bienveillant intérêt des lecteurs de la *Revue* : — le tout en façon de conversation et sans prétention aucune à la critique, à l'esthétique et autres mots majestueux en usage chez les Winkelmann d'en-deçà et d'au-delà du Rhin.

A Marte *principium.*

Comme toujours, le palais de l'Industrie voit se livrer sous ses paisibles vitrines des combats acharnés. Guerre en Crimée, guerre en Italie, guerre en Afrique, guerre en Chine, guerre partout. A l'obusier de l'Alma répond le canon rayé de Solferino. Pendant que, à l'extrémité de l'Asie, nos fantassins, bien supérieurs en audace et en exploits aux soldats si vantés d'Alexandre, enfoncent à coups de baïonnettes les portes si obstinément closes de la capitale de l'*Empire du Milieu* (encore un *Omphalos* cosmique), — sur les versants des gigantesques dunes sablonneuses de l'Arègne, en plein Sâh'ra, Berbères et Arabes, nos auxiliaires, mettent en déroute un parti de Touareg, ces mystérieux *voleurs de nuit* qui, le visage à demi-voilé, brandissent, du haut de leurs *mahara* rapides comme le vent, le trident *trombâch*, à la manière des guerriers Makaraka Niam-Niam du Bahr-el-Ghazal.

C'est encore le salon carré qui est le principal champ de bataille. Ses parois disparaissent sous d'immenses toiles où le sang coule à flots. Ce ne sont que chevaux éventrés, mourants déjà livides, blessés râlants, mêlées furieuses, trompettes retentissantes, canons tonnant. C'est un spectacle à faire dresser les cheveux, s'il en reste encore, sur la tête vénérable d'un membre du *Congrès de la paix.* Mais, par contre, l'orgueil national a de quoi se repaître. Ses peintres ordinaires n'ont rien négligé pour le flatter et le satisfaire. Si leur pinceau montra parfois plus de patriotisme et de bonne volonté que d'autre chose; si, racontant de glorieux triomphes, il fut vaincu lui-même par la grandeur de la tâche, découvrons-nous, comme au défilé d'une vaillante garnison prisonnière, et disons :

Honneur au courage malheureux ! Cette réflexion s'applique spécialement à ceux de nos officiers qui, d'une main tenant l'épée et de l'autre le pinceau, mais maniant celui-ci moins habilement que celle-là, ont entrepris de nous représenter les exploits *quorum pars fuerunt*, et n'ont réussi le plus souvent qu'à nous montrer des tableaux alignés, lustrés, brossés (j'allais dire *astiqués*), comme un bataillon à la parade. Ces artistes soldats confondant les règles de la discipline avec celles de l'art, ont oublié qu'une toile doit se peindre d'après d'autres lois que celles de la charge en douze temps.

Le grand peintre de batailles, dont le talent prestigieux a enrichi nos galeries nationales de si nombreuses toiles — celui que, pour sa manière aisée, claire, abondante, mais dépourvue de grand style et d'idéal, on pourrait appeler le Thiers de la peinture, — Horace Vernet n'est plus. — Plusieurs rivaux aspirent à la succession du maréchal du pinceau et se disputent les morceaux de son bâton. Cette fois encore c'est M. Yvon qui a la corde, comme on dit sur un autre terrain (il est vrai que M. Pils s'est abstenu de concourir) bien que sa *Bataille de Magenta* de cette année ne vaille pas sa *Prise de Malakoff* et sa *Retraite de Russie* des précédents salons.

Combien je préfère, je l'avoue, à ces grandes *machines*, ces deux petites toiles où M. Protais, évitant de nous montrer la guerre dans ses ivresses homicides et dans ses horreurs, nous la peint quand elle n'est pas encore et quand elle n'est plus, dans ses deux instants du *matin* et du *soir de la bataille*, qui en résument toute la poignante poésie !

II.

Après Mars, la divinité mythologique qui, au salon de cette année, a fait le plus de bruit, c'est Vénus.

— Laquelle préférez-vous de la *Vénus* de Cabanel ou de celle de Baudry ?

— Voilà la grave question qu'échangeaient les visiteurs et surtout les visiteuses de l'exposition. Et ces Pâris de la critique, fort em-

pêchés, ne savaient à laquelle des deux déesses jeter la pomme, optant qui pour celle-ci, qui pour celle-là. On se serait cru en plein Olympe, aux jours lointains des querelles épiques qui agitaient si violemment le divin ménage de Jupiter et de son intéressante famille. — O *progrès!* voilà de tes coups!

Pour ma part, à la question posée ci-dessus je serais, je l'avoue, presque tenté de répondre : Ni l'une ni l'autre. « Chaque fois que » je contemplais à Rome l'Apollon du Belvédère, raconte Gœthe, » je me surprenais dans une attitude noble. » Les visiteurs du salon éprouvent-ils le même besoin devant les toiles de M. Baudry et de son rival en succès? J'en doute un peu, et je me demande quelle noble attitude peut leur inspirer ce spectacle. La mission de l'art, à mon avis, est d'élever l'âme, d'anoblir ses idées, et non de flatter les regards de ces descendants des poursuivants cacochymes de Suzanne, pour lesquels l'horizon du beau s'élève tout juste au niveau des pirouettes d'une danseuse. Quand on a l'honneur de tenir un pinceau ou une plume, lorsque surtout c'est le talent qui guide l'un ou l'autre, l'idéal doit être placé plus haut.

Le sujet et le genre une fois admis, il faut avouer qu'il y a beaucoup à louer dans les deux toiles de MM. Cabanel et Baudry. Celle du premier est plus correcte, plus *finie*, plus harmonieuse de composition : cette mer qui fuit là-bas et que teint un si doux azur; ce corps diaphane qui, encore plongé dans une demi-somnolence, vient de naître de l'écume moins blanche que lui, et que berce amoureusement la vague; cette couronne d'Amours joufflus et roses qui sonnent dans leurs conques nacrées aux reflets irisés, annonçant aux quatre vents du ciel la naissance de leur mère, — tout cet ensemble enfin est plein de grâce; mais cette grâce est gâtée par l'afféterie et la recherche. Ce n'est là que de la peinture de surface, sans corps, sans solidité. C'est de l'art Pompadour, — procédant beaucoup plus de Boucher que du Corrège. Déjà sans doute la place de cette toile est marquée dans quelque coquet bouboir aristocratique, seule destination en harmonie avec ses défauts et ses qualités.

Le tableau de M. Baudry accuse davantage un tempérament de

peintre; le dessin en est plus ferme, la couleur moins mièvre; les contours en sont plus accentués; mais l'ensemble laisse à désirer, à mon avis; le cadre est trop étroit, la composition manque d'ampleur, d'air et d'espace, comme celle de la *Charlotte Corday* exposée par le jeune peintre au salon de 1861. Ce corps couché nonchalamment sur la grève, et que va submerger cette vague isolée et sans perspective, suspendue comme un mur liquide, ne me paraît pas constituer un tout heureusement présenté. Ce visage lui-même, évidemment traité par le pinceau de l'artiste avec sollicitude, est fort joli, il est vrai, mais manque de noblesse, et a été sans doute copié sur le vif d'après un piquant minois parisien. Ajoutons toutefois, comme circonstance atténuante à ce dernier point, que M. Baudry appelle *la Perle et la Vague, fable persane*, ce que le public s'obstine à nommer la *Naissance de Vénus*. *Vénus* ou *Perle*, ce tableau est, somme toute, une œuvre d'un talent fin et délicat. Je lui préfère pourtant les deux portraits qui l'accompagnent et qui me paraissent traités avec une plus grande vigueur de touche, surtout celui de M. E. Giraud.

M. Baudry voit à chaque salon sa jeune renommée s'accroître, plutôt peut-être par la sympathie qu'inspire son talent spirituel et fin, que par les progrès que ses œuvres accusent. C'est désormais l'un des cinq ou six jeunes peintres de l'école française sur lesquels les yeux du public se fixent le plus volontiers, parce qu'ils représentent l'espérance et l'avenir. Le début est brillant et donne le droit d'attendre beaucoup. Jusqu'ici le talent de M. Baudry a montré plus de distinction que de puissance, et n'a guère réussi qu'à atteindre le *joli* : à quand le *beau*, ce but suprême de l'art? Que sa pensée s'élève aux hautes et larges conceptions, et son pinceau, pour lequel l'art pictural n'a plus guère de secrets, se tirera de l'épreuve à son honneur.

MM. Baudry et Cabanel ont eu d'ailleurs de nombreux imitateurs. Le salon de cette année est peuplé de Vénus; pas un compartiment qui n'ait sa blonde Astarté s'élevant du sein des ondes et tordant ses cheveux d'or, le long desquels ruissellent les gouttes d'eau comme une pluie de perles liquides.

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Voici d'abord la *Vénus* de M. Amaury-Duval, voici plus loin la Vénus de M. Meynier... J'en passe, et des moins vêtues.

M. Baader (de Lannion), laissant la mythologie dormir son sommeil séculaire dans sa tombe harmonieuse, a préféré prendre pour sujet un événement de l'histoire ancienne de la Bretagne. Lors même que son tableau ne serait pas aussi bon qu'il l'est, ce serait encore une tendance à encourager. Nous en dirons autant de la *Mort de Claude* de M. Louis Duveau (de Saint-Malo). Cette toile est énergiquement peinte et accuse un faire habile. Le contraste entre les deux lumières artificielle et naturelle qui éclairent la scène et la partagent en deux moitiés presque symétriques, est trop cherché, il est vrai, trop heurté et trop crû ; mais le torse de Claude agité par les dernières convulsions de l'agonie, l'impassible physionomie d'Agrippine suivant froidement les progrès du poison, la figure inquiète du vieux médecin Xénophon, son complice, toute cette tragédie domestique enfin est bien étudiée et bien rendue.

Le *Serment de Brutus* de M. Delaunay (de Nantes) avait déjà figuré aux derniers envois de Rome, exposés l'an passé au Palais des Beaux-Arts, où il avait été remarqué comme une bonne toile historique. Je lui préfère néanmoins la *Mort de la nymphe Hespérie* du même artiste. L'attitude de la nymphe qui, tombée sur l'herbe et déjà mourante, écarte d'un geste pudique le jeune Eraque qui se penche vers elle pour lui porter un secours désormais superflu, — est pleine d'une grâce touchante. La composition, le dessin et la couleur de cette jolie toile me paraissent également distingués. On voit que le jeune lauréat a tiré profit de son séjour auprès des maîtres et a étudié l'art à sa source. — M. Douillard (de Nantes) nous transporte en pleine antiquité chrétienne et en plein Orient. Voici le désert avec ses sables brûlants, son ciel enflammé, ses rochers sauvages, écueils de la *mer sans eau*. L'ermite Paul est étendu sur sa natte de roseaux; dort-il? est-il mort? On ne sait, tant le visage du bienheureux reflète une douce sérénité. A ses

côtés est son ami l'ermite Antoine qui, tenant dans ses mains le manteau de saint Athanase dans lequel il va ensevelir le saint, le contemple dans une pieuse extase ; un lion lèche les pieds du mort, plus loin un autre lui creuse une tombe dans le sable. Ce tableau, relégué dans la galerie extérieure, auprès des œuvres excentriques du maître du réalisme, méritait, selon moi, une meilleure place.

Ce qui domine au salon, cette année comme précédemment, c'est la peinture dite *de genre*, qui raconte les petites scènes d'intérieur, et prend la vie par ses incidents, l'histoire par ses anecdotes, la nature par ses détails. Cela n'exige ni une haute conception, ni une réflexion profonde, ni une science de bénédictin. Du savoir faire, de l'habileté de main, une idée ingénieuse et piquante, en voilà plus qu'il n'en faut pour mener à bien une œuvre qui est à la grande peinture ce qu'est une nouvelle de Charles de Bernard à un roman de Balzac, ou ce que sont les *Histoires* de Tallemant au *Discours sur l'Histoire universelle.*

M. Toulmouche (de Nantes) se distingue au premier coup-d'œil dans le groupe des peintres de genre. Il s'est composé une charmante famille de jeunes femmes, de jeunes filles et d'enfants qui, par la physionomie et l'arrangement de la toilette ont une frappante similitude. Les expositions se suivent et les tableaux se ressemblent ; mêmes personnages, mêmes scènes aussi à peu de chose près. C'est un procédé habile d'ailleurs pour fixer l'incontestable attention du public et graver un nom dans sa mémoire récalcitrante ; mais, d'un autre côté, cette monotonie n'est peut-être pas entièrement sans danger. Cette année, c'est encore la jeune femme que vous connaissez ; même intérieur coquet, même toilette de la bonne faiseuse (M. Toulmouche est *la modiste* des peintres). Ici c'est *un chagrin :* la charmante héroïne vient de lire une lettre et pleure ; à cet âge, la douleur n'a qu'un nom ; mais ne craignez pas trop pour les jours de la pauvre éplorée ; l'air de santé florissante que le peintre a eu la précaution de lui donner, doit nous rassurer pleinement : évidemment elle n'en mourra pas encore pour cette fois. La même jeune femme (ou tout au moins sa sœur) assise *au coin du feu*, rêve la tête penchée sur sa main droite, pendant que la gauche

soutient les pincettes inactives. Tout cela d'ailleurs est fort joli et fort délicatement traité; mais que M. Toulmouche y prenne garde, il a des imitateurs qui sont déjà des rivaux et des rivaux heureux. Il est surtout un certain M. de Jonghe dont les tableaux, scènes et personnages, ressemblent aux siens à s'y méprendre, et j'avoue m'y être trompé tout le premier.

Un autre artiste qui a également au milieu du salon une physionomie originale et tranchée, c'est M. James Tissot dont le nom a déjà acquis une certaine notoriété excentrique. Imitateur de certaine école flamande moderne, à la tête de laquelle est Leys, le jeune artiste nantais a adopté un archaïsme systématique, auquel il assujettit tous les sujets indifféremment. Veut-il, par exemple, représenter le *Retour de l'Enfant prodigue?* Ces mots évoquent chez vous tous vos souvenirs bibliques, toute la poésie de l'Orient. Pour M. Tissot ils représentent, avec tous ses accessoires et son réalisme gothiques, une scène du moyen âge, époque dans laquelle il se cantonne obstinément et en dehors de laquelle il n'est rien pour lui. Ses tableaux portent le millésime du XIIIe siècle et reculent jusque par delà Van Eyck et Cimabue. Comme les préraphaélites anglais contemporains, le peintre se condamne à un travail aussi ingrat que surprenant; il ne fait grâce ni d'un caillou au chemin, ni d'une pierre aux murailles, ni d'une feuille aux arbres, ni d'un brin d'herbe aux prés, ni d'une tuile aux toits. M. Tissot, qui d'ailleurs est doué de talent et surtout de patience, et qui a une remarquable science archéologique, fera sagement de renoncer à la fausse voie du pastiche systématique et de revenir au vrai.

Nous retrouvons M. Luminais (de Nantes), avec sa manière franche et robuste, volontiers réaliste à l'occasion, mais sans partipris et sans trivialité, soit que dans sa *Consultation*, il assemble une troupe de jeunes pâtres autour d'une brebis malade, soit qu'il sonne le *hallali* du cerf expirant, ou qu'il peigne la *tendresse* d'une jeune mère pressant son enfant sur son sein. M. Loyer (de Rennes) chante à son tour l'élégie de Gilbert et, après tant d'autres, trouve encore le moyen de nous émouvoir. Dans la *Délaissée*, M. Leray (de Couëron) a représenté avec sentiment un de ces drames

douloureux et intimes, où la faute et le malheur conspirent pour exciter notre compatissance. Le *Luther en prière* de M. Labouchère (de Nantes) a pour moi un défaut : il ne prie pas assez ; j'aime mieux son portrait de M. Guizot ; c'est bien là cette physionomie imposante dans son austère sérénité et que les orages de la vie publique ont frappée sans la faire fléchir, en lui imprimant la majesté du chêne foudroyé mais toujours verdoyant. La *Résignation dans la prière* de M. Gouëzou (de Saint-Brieuc) respire un sentiment pieux, mais qui ressort plutôt des attitudes que de l'expression des figures, lesquelles ne m'ont pas paru suffisamment accentuées.

M. de Curzon persiste à demander à l'Italie ses inspirations et ses modèles. Son *Ave Maria* semble éclairé d'un lointain reflet d'une madone de Raphaël. *Sa petite fille de Galinaro* est également charmante et lutte de grâce avec cette gentille *Pasqua Maria*, que les exposants de cette année ont tirée à tant d'exemplaires. Toutefois, des trois toiles de M. de Curzon, je serai tenté de préférer la dernière : au premier plan sont des excavations d'où sort, comme d'un tombeau, un lambeau de Pompeï ; le squelette de la ville exhumée se présente dans l'un des principaux accidents de sa puissante ossature ; à l'horizon, le Vésuve élève son cône tronqué, d'où s'échappe un panache de fumée et de feu qui, se projetant perpendiculairement, proclame le calme parfait de l'air.

III.

Cette belle toile m'amène au groupe des paysagistes. Ils sont aussi distingués que nombreux. C'est d'abord, par ordre alphabétique, M. Blin (de Rennes). Je me rappelle avoir déjà signalé ici-même, il y a quatre ans, les tableaux de M. Blin comme dénotant un remarquable sentiment de la nature, un talent distingué dans son austérité et plein de promesses. La *Plage en Bretagne* et le *Souvenir de la Creuse*, exposés au présent salon ne démentent ni

cette bonne opinion, ni cette espérance; au contraire, et le peintre nous semble en progrès. M. Blin avait présenté un troisième paysage qui, non admis par le jury et trouvant fermée la porte du séjour des élus — dans lequel pourtant, à mon avis, il était fort digne d'entrer, — s'est vu condamné à descendre au sein des limbes de l'art et à subir le voisinage des *chevaux* en chocolat, des *hercules* en bronze florentin, des *baigneuses* en terre de Sienne, et autres monstruosités étalées dans le *purgatoire des refusés*, pour la plus grande joie des visiteurs.

On voit assez que M. Yan Dargent a de bonne heure nourri son imagination des vieilles légendes contées l'hiver au coin du feu, de ces superstitions naïves qui composent en grande partie ce qu'on appelle la poésie populaire, et dont la Bretagne est riche entre tous les pays. Son pinceau se plaît au fantastique et donne volontiers un corps et parfois une âme à un simple phénomène naturel, pour peu que ce phénomène s'y prête. Voyez, par exemple, ces *vapeurs* qui s'élèvent au-dessus d'un marais, à la clarté d'une lune blafarde : ne diriez-vous pas de blancs fantômes qui glissent silencieusement dans l'air, chassés par un souffle invisible? *Un soir dans la lande* a également un faux air de fantastique : ces sombres bruyères, ces rochers sauvages, ce ciel lourd voilé par d'épais nuages au milieu desquels les derniers rayons du soleil disparu ont peine à percer une trouée lumineuse; là-bas, les silhouttes indécises de ce paysan et de son troupeau, qui se découpent sur le couchant, — tout cela est d'un grand effet et d'une remarquable couleur locale : on sent qu'on a sous les yeux la terre classique des légendes et des menhirs. Mêmes qualités énergiques de facture, avec un sentiment humain en plus, dans la *Famille du Pêcheur* qui, groupée dans l'attitude de la douleur et de la prière, sur un rocher battu par les flots, interroge anxieusement la mer en furie, laquelle a, peut-être, déjà englouti l'objet de son amour et de ses craintes.

Pour ce qui est de M. Durand-Brager (de Dol) ce n'est pas un peintre, c'est un matelot. Ecoutez-le, il ne parle que par *tribord* et *babord;* il sait la manœuvre comme pas un; il connaît par leur

nom tous les cordages; gréements, grand et petit hunier, bonnettes, perroquets, cacatois et le reste, il n'ignore aucun des aspects de la mer dans ses bonaces et dans ses fureurs. Ne vous y trompez pas pourtant : ce *loup de mer* manie encore plus dextrement le pinceau qu'il ne ferait le foc ou la trinquette, et compte à juste titre parmi nos peintres de marine les plus appréciés à l'heure qu'il est.

Il existe d'ailleurs une évidente sympathie entre les peintres bretons et la mer, qui berça de son murmure l'enfance de plusieurs. Je n'en citerai comme preuves nouvelles que la *Plage d'Etretat* de M. Bouquet (de Lorient); le *Phare de la presqu'île de Kermorvan* et les *Pêcheurs de goëmon surpris par la marée,* de M. Mayer (de Brest); la *Presqu'île de Quiberon* et le *Port de pêcheurs,* de M. Jules Noël (de Quimper), — trois artistes chevronnés, qui ont déjà conquis plus d'une médaille à la pointe du pinceau, aux précédentes expositions.

M. Félix Thomas (de Nantes) a demandé à ses souvenirs d'Orient deux toiles nouvelles. Avec sa mosquée persane, au dôme surbaissé, son svelte minaret, sa lune brillante cachée à demi derrière un bouquet de palmiers, ses feux de bivouacs étincelant çà et là dans la pénombre, son fleuve aux moelleux contours, la bizarre silhouette de ses cigognes perchées sur un pied, — la *Nuit* est d'un bel aspect pittoresque et respire un charme mélancolique. La *Visite du pacha de Mossoul aux fouilles de Kharrabad* lève pour nous un coin du voile qui depuis tant de siècles recouvre, comme un linceul, une brillante civilisation évanouie. Voici une porte sous laquelle, sans doute, passa souvent le roi Sargon, il y a vingt-cinq siècles, et qui aujourd'hui laisse avec peine pénétrer notre œil curieux au sein de ce qui fut Ninive. Les peintures sur émail dont elle est couronnée, sont aussi fraîches et aussi brillantes que si l'artiste venait d'y mettre la dernière main. Les deux taureaux ailés à face humaine — ces animaux allégoriques qui, selon le savant Layard, symbolisaient les trois attributs principaux de la divinité : la force, l'intelligence et l'ubiquité, — sont toujours là, portant sur leurs épaules de granit le colossal pylone comme de

puissantes cariatides et en défendant le seuil, ainsi que font les sphinx accroupis dans les sables devant les ruines de Thèbes. Ces taureaux sont peut-être ceux-là même que nous avons vus si souvent au musée assyrien du Louvre.

D'ailleurs, le salon de cette année est, à certains égards, un cours de géographie pittoresque. Les cinq parties du monde y sont représentées, sinon par leurs artistes nationaux (l'Asie et l'Océanie manquent encore au rendez-vous), du moins par leurs paysages. Sans parler de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de la Hollande, de l'Angleterre et des autres pays étrangers aimés de préférence par les paysagistes, nous avons là des échantillons de la terre entière, et sans sortir du salon, nous pouvons faire un tour du monde plus court et plus facile que celui qu'accomplit jadis Magellan. Voulez-vous, par exemple, aller des forêts du Brésil aux forêts de Java, des pampas et des savanes américaines aux déserts africains, des volcans du Mexique aux glaciers de la Norwége, de Trébizonde à Bebek, d'Alger aux ruines de Babel, de Syrie en Perse ou en Asie-Mineure; aimeriez-vous à voir percer l'isthme de Suez et se creuser le lac Timsah, ou bien à vous embarquer dans un *danabieh* sur le Nil-Blanc et à vogner à la recherche de ses sources introuvables; vous plairait-il de contempler dans sa splendeur éblouissante le soleil de l'Egypte, ou bien de voir le froid et pâle soleil de minuit, pendant l'été polaire, raser les régions boréales de ses rayons horizontaux; préférez-vous, dans votre ardeur patriotique, monter à l'assaut des forts de Ta-Kou, ou entrer tambours battant dans les murs de Pékin? Ouvrez les yeux et vous verrez tous ces tableaux divers se dérouler comme les pièces d'une lanterne magique. Je vois bien que les Alcestes de la critique n'accordent qu'une attention distraite à ces toiles, auxquelles ils trouvent, non sans raison peut-être, plus de géographie que d'art. Mais j'avoue que, pour ma part, plusieurs m'ont intéressé, et pourquoi, comme le rire, l'intérêt ne désarmerait-il pas? Quelques-unes de ces œuvres accusent d'ailleurs un rare mérite, outre que la plupart sont signées par des artistes nés dans les divers pays qu'elles représentent, la France, dans son cosmopolitisme cheva-

leresque, ayant l'habitude de convier à ses expositions tous les artistes, quelle que soit leur nationalité, et traitant souvent les étrangers avec une partialité généreuse.

Il n'est pas jusqu'au monde antédiluvien, avec ses paysages et sa faune fantastique, que la peinture n'ait essayé, à son tour, de reconstruire, par la main téméraire de M. Hugard. Emules des voyageurs, des géographes et des archéologues, nos artistes rivalisent ainsi également avec les géologues et les paléontologistes. Si, comme il a été dit, les sciences sont sœurs, les arts ne sont-ils pas leurs frères?

Pour en revenir aux peintres bretons et vendéens, si à ceux que nous avons passés en revue, nous ajoutons les noms de M. Bidon (de Napoléon-Vendée) (*fleurs*); de M. Birotheau (*portrait de l'auteur*); de M. Delhumeau, autre jeune peintre vendéen, qui dans le *Portrait de M. T.*, a montré un *faire* vigoureux et plein de relief, avec un peu de raideur toutefois; de Mlle L. Hautier, de Rennes (*Catherine de Médicis chez René le Florentin*); de M. Jobbé-Duval, de Carhaix, artiste distingué qui peut se passer de nos éloges; de M. Jugelet, de Brest (paysage); de M. Marionneau (*Les dernières feuilles*); de M. Bournichon, de Nantes (*Intérieur mauresque* et dessins); de M. Henri Dubois, de Nantes (*portrait*); de M. Tillier, du Boupère (*La Fable et la Vérité*); de Mme Marielle, de Nantes (*émaux*); de M. Loué, de Napoléon-Vendée (*dessins et plan d'architecture*), — nous aurons à peu près épuisé la liste, pour ce qui est du moins de la peinture et de l'architecture. N'oublions pas toutefois de mentionner les eaux-fortes de MM. O. de Rochebrune et de Wismes (dont le double talent artistique et littéraire est trop bien connu et apprécié de nos lecteurs, pour que nous ayons besoin d'appuyer davantage.

Reste la sculpture, dont il nous faut dire un mot en terminant.

L'*Aristée pleurant la mort de ses abeilles*, de M. Caillé, de Nantes, pleure vraiment; la pose est naturelle et le corps, délicatement modelé, est bien celui de l'*éphèbe* des *Géorgiques* : ce plâtre, à mon sens, mérite de devenir marbre un jour. — M. de Bay, de Nantes, dont l'art regrette la mort récente, a exposé une *Vierge au*

pressentiment qui respire un sentiment pieux, mais avec quelque recherche dans l'attitude et dans la physionomie. Le buste en terre cuite de M. Hippolyte Lucas, par M. Gourdel, de Rennes, a obtenu le succès d'une spirituelle charge de Daumier. Les portraits du vice-amiral Charner et de M. de Coster, par M. Durand, de Saint-Brieuc, ont été également remarqués, ainsi que le *Zouave* de M. Raffegeaud, de Nantes.

Toutefois, des œuvres exposées par les sculpteurs bretons et vendéens, le morceau capital, à mon sens, est l'*Hypathie* de M. Gaston Guitton, de Napoléon-Vendée. Ampleur des formes, savante proportion des contours, tout attire et frappe dans ce beau corps suspendu au gibet ; sous l'habile ciseau de l'artiste le marbre animé palpite. Un romantique, un sculpteur de l'*avenir* de l'école de M. Préault, le fougueux auteur de ce bloc informe qui a nom *Hécube*, n'aurait pas manqué de torturer la suppliciée, de la lacérer de blessures béantes, au risque d'en faire un spectacle repoussant. M. Gaston Guitton a évité cet excès de zèle mélodramatique, et s'est borné à nous montrer aux pieds de son héroïne les pierres qui vont tout à l'heure servir à son supplice ; c'est à peine s'il a imprimé à la physionomie les signes d'une douleur contenue et discrète. Je me demande néanmoins si l'antiquité n'eût pas évité de traiter un semblable sujet, elle qui s'abstenait avec un soin si scrupuleux de faire gémir le marbre, et qui se bornait à représenter l'homme dans sa calme et sereine beauté. Le *Laocoon* lui-même n'est qu'un produit, magnifique il est vrai, de la décadence de l'art antique.

Mais pourquoi le livret, canonisant sans façon la célèbre néo-platonicienne d'Alexandrie, l'appelle-t-il *sainte* Hypathie et en fait-il une *martyre?* Cela me remet en mémoire certaine conversation dont je fus un jour l'auditeur involontaire et dont les interlocuteurs étaient deux jeunes gens distingués par la mise, en train de regarder la *Françoise de Rimini* de Gustave Doré. — « Comment ose-t-on offrir aux regards du public une *sainte Françoise* dans une aussi indécente nudité? disait l'un d'eux sur le ton d'une indignation sincère. — Ne vois-tu pas, répond l'autre tout fier de

sa sagacité et faisant allusion à Paolo, que la *sainte* est emmenée au ciel par son *bon ange?* » — O Dante Alighieri!

En somme, beaucoup de jolies choses et peu de belles et de grandes : tel est, à dire d'expert, le bilan du salon de 1863. Dans le domaine de l'art, comme dans celui de la littérature, le talent foisonne et court les rues; mais le génie est rare, sinon absent. Nous assistons à la *démocratisation* de l'art et des lettres (pardon de l'expression, aux choses barbares il faut des noms barbares). Par ce temps de journaux quotidiens, de vapeur et de photographie, tout le monde écrit, dessine, sculpte ou peint peu ou prou; mais dans cette cohue pressée, où est le génie, où sont même les talents élevés? Le trésor du génie national, au lieu de se condenser comme autrefois dans quelques hommes et dans quelques œuvres, s'éparpille et se dépense en menue monnaie. — Mais je m'aperçois que je me lance là dans un sujet qu'un volume n'épuiserait pas. Je n'ai déjà que trop abusé de la patience bienveillante de mes lecteurs, et j'ai hâte de me taire.

LUCIEN DUBOIS.

P.-S. — La distribution des récompenses vient d'avoir lieu. Les artistes bretons et vendéens n'y ont pris part que dans une proportion restreinte; tout le monde a remarqué, d'ailleurs, combien le jury a été, cette année, avare de distinctions honorifiques.

Une médaille de deuxième classe a été décernée à M. Elie Delaunay, juste récompense des efforts et du talent de ce jeune et consciencieux artiste.

MM. Baader, Blin, Yan Dargent, Douillard, Tissot, Caillé et de Wismes ont obtenu chacun une mention honorable.

LES ANTONINS.

II*.

Je n'ai suivi jusqu'ici, dans l'étude des *Antonins*, que l'action latente du Christianisme, que le travail intérieur d'une société vieillie, à la chaleur subite d'un nouveau soleil qu'elle ne voit pas encore ou qu'elle s'obstine à ne pas voir. Les caractères s'élèvent, les mœurs s'adoucissent, la philosophie recouvre l'incohérence de ses idées d'un sentiment plus humain, plus élevé et qui s'exprime souvent en sentences sublimes. Mais cette renaissance n'est, comme celle des vieillards, qu'un répit d'un instant. Ce n'est pas la vie qui revient, c'est une santé perdue qui retrouve quelque force. Partout, d'ailleurs, dans le monde des *Antonins*, on sent l'imitation et la copie; les vertus nouvelles, la fraternité, l'humanité, ne sont qu'un pâle reflet de celles des Catacombes; la philosophie ne fait que balbutier ce que dit l'Evangile, et ses plus belles maximes manquent de sanction[1]. Quelle action puissante

* Voir la livraison de Juillet, pp. 17-31.

1 Thomas, le grand faiseur d'éloges du dernier siècle, dit de Marc-Aurèle, dans son parallèle entre ce prince et Julien, auquel il donne le titre de *philosophe* et non plus celui d'*apostat* : — « Marc-Aurèle *agissait et pensait d'après lui;* Julien, d'après les anciens philosophes, *il imitait.* » — Si Thomas eût mieux lu Marc-Aurèle, il eût trouvé aussi dans ses œuvres des imitations fréquentes, non pas, il est vrai, des *anciens*, mais des apôtres tout nouveaux dont il persécutait les disciples; il eût pu y signaler des idées et même des expressions qui ne s'étaient fait jour dans le monde que depuis l'Evangile.

n'avait donc pas dès lors le Christianisme pour s'imposer ainsi, non-seulement à ceux qui voulaient de lui, mais à ceux même qui n'en voulaient pas! Et comment s'était produite cette action? Comment s'était-elle développée? Questions épuisées, ce semble, et cependant plus neuves que jamais, grâce aux vieilleries chaque jour renouvelées par le rationalisme. La grande prétention des esprits *raffinés* de notre temps est, en effet, d'expliquer naturellement la conversion du monde; vains efforts! aux Celse et aux Porphyre du XVIIIe siècle ne manquent pas plus qu'à ceux d'autrefois les Tertullien et les Origène.

Le secret de la conversion du monde est tout entier dans quelques mots de l'Evangile que rappelle M. de Champagny : — « Lorsqu'on demanda au Seigneur : Etes-vous celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre? — Il répondit : — Allez et annoncez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu. *Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés*, et heureux est celui qui ne sera pas scandalisé en moi. — Il donne ainsi, poursuit M. de Champagny, deux signes de la Rédemption qui se préparait et de la vie nouvelle du monde : *les œuvres miraculeuses*, d'un côté, *l'évangélisation des pauvres*, de l'autre [1]. »

A moins donc de renier l'Evangile, tels sont les deux caractères que nous sommes obligés de chercher, avant tout, dans l'histoire, pour reconnaître le Christianisme et pour comprendre ses progrès.

L'évangélisation des pauvres! elle est patente, et, à elle seule, elle est toute une révolution dans ce monde idolâtre, où le pauvre était méprisé, délaissé, où il servait et mourait pour le plaisir du riche. — « La philosophie n'entrait pas dans la boutique du pauvre ouvrier, dit très-bien M. de Champagny, encore moins dans l'ergastule de l'esclave; elle ne se fût jamais avisée de réunir, tous les dimanches, dans un grenier, ou, au besoin, dans un souterrain, une vingtaine d'esclaves et de pauvres, pour leur enseigner sa morale; elle n'eût pas écrit, tout exprès pour eux, des lettres

1 *Les Antonins*, t. Ier, p. 445.

qu'elle leur eût recommandé de lire en commun, de copier, de recopier, de passer, et de faire passer à d'autres. *Elle s'adressait aux sages et non aux hommes, à une école et non au monde*[1]. » Aussi avec le Christianisme peut-on dire que la philosophie devient le partage de tous : — « Nous ne sommes pas philosophes *de paroles mais d'actions*, disait saint Cyprien au nom des chrétiens ; nous ne nous drapons pas dans la sagesse, mais nous la pratiquons ; nous ne disons pas de grandes choses, mais notre vie toute seule est une grande chose. *Non loquimur magna, sed vivimus*[2]. »

Les miracles ! ils étaient de tous les jours ; — « les païens d'aujourd'hui peuvent douter de ces miracles, dit M. de Champagny ; *les païens d'alors n'en doutaient pas*[3]. » — Et, en effet, on les voit chercher à expliquer par la magie cette action surnaturelle qu'ils ne pouvaient nier ; les *païens de nos jours* tombent d'ailleurs naïvement, avec leur incrédulité systématique, sous le coup du dilemme de saint Augustin : — Si les miracles des apôtres sont des inventions, *n'en est-ce donc pas un assez grand que toute la terre ait cru sans miracles*[4] ?

Le prodige de la conversion des peuples ou de l'abandon, comme parle saint Paul, de ce qui est *sagesse* dans l'opinion du monde pour ce qui est *folie* à ses yeux, de ce qui est force pour ce qui est faiblesse, de ce qui est pour ce qui n'est pas[5], reste, en effet, et restera toujours le fait le plus inexplicable et le plus incompréhensible, sans une intervention directe d'en haut. Voyez plutôt la *Vie de Jésus* de M. Renan ; M. Renan a voulu supprimer le divin ; et à quoi est-il arrivé en faisant de l'Evangile une bucolique ? A faire de l'événement le plus constant et le plus marquant de l'histoire, de cette grande transformation chrétienne d'où sont sorties les nations modernes avec leur civilisation et leur vie, une impossibilité et, par suite, une absurdité. Le beau succès vraiment !

1 *Les Antonins*, t. Ier, p. 446.
2 *De Bono patientiæ*, p. 247.
3 *Les Antonins*, t. II, p. 334.
4 *De civitate Dei*, L. XXII.C.V.
5 I. Cor. I, 27, 28.

Le bon sens et la science de M. de Champagny sont tout autres; comme Balzac, il comprend qu'il n'y a *rien ici de l'homme, rien qui porte sa marque et qui soit de sa façon*, et nul, mieux que lui, ne nous fait percevoir et sentir cet étonnant miracle de la conversion du monde, parce que nul n'a mieux pénétré l'antiquité et ne l'a mieux saisie dans son ensemble.

M. de Champagny admet d'ailleurs que l'empire romain, *ce grand, bien qu'involontaire instrument de rédemption*[1], comme il l'appelle, était, *par une disposition spéciale de la Providence, particulièrement apte à recevoir le dépôt chrétien*[2]. Il l'était assurément par l'unité des peuples et la paix universelle qui étaient la conséquence de sa vaste étendue. Son action avait été prédite et se confondait dès lors, d'une façon toute particulière, avec l'action de Dieu; mais comment cette société romano-hellénique, *si vieille et si vicieuse*, se demande M. de Champagny, avait-elle été choisie pour recevoir le dépôt du Christianisme? « N'y avait-il pas, même parmi les païens, des peuples plus purs, des sociétés plus jeunes, de plus dignes auditeurs de la vérité[3]? »

M. de Champagny croit en trouver la raison dans trois faits : 1° les Grecs et les Romains, *peut-être les seuls dans l'antiquité*, ne connurent jamais la polygamie; — 2° à Rome et dans la Grèce, quelque odieuses que fussent les lois sur l'esclavage, il n'y avait cependant pas de *castes*, « point d'exclusion héréditaire tellement fatale et tellement consacrée qu'elle résistât à toute la puissance des siècles et à toutes les volontés des gouvernants; » — 3° enfin, la liberté de l'intelligence était plus grande à Rome et dans l'Attique que nulle part ailleurs. Nulle part, les dieux de l'Olympe n'avaient été plus attaqués et les fables du polythéisme plus livrées au discrédit par une injurieuse critique. La propagande chrétienne ne trouvait-elle pas dans ce fait une aide toute préparée? — « Voyez, dit M. de Champagny, comme cet empire romain a reçu le Christianisme et s'est promptement converti à sa loi, parce que,

1 *Les Antonins*, t. II, p. 359.
2 *Les Antonins*, t. Ier, p. 10.
3 *Les Antonins*, t. Ier, p. 9.

malgré son abaissement et ses vices, la famille s'y maintenait par la monogamie, l'esprit d'égalité par la faveur des affranchissements, l'esprit philosophique par la liberté de l'intelligence. Voyez, au contraire, comme l'Orient moderne, mahométan ou païen, avec la polygamie, avec les castes, avec l'inertie intellectuelle, résiste obstinément, depuis tant de siècles, à l'action chrétienne [1] ! »

Eh bien ! l'avouerai-je ? j'hésite à suivre sur ce point, jusqu'au bout, mon très-savant ami; ses observations, sans doute, sont d'une parfaite justesse si les événements doivent suivre leurs cours naturel; mais si Dieu y met la main, que deviennent les calculs de l'homme? Et, en effet, nous apprenons par saint Justin qu'il n'était pas, dès le second siècle, un seul peuple, quelles que fussent ses mœurs et ses habitudes, grec ou barbare, vivant sous des tentes ou sur des charriots, chez lequel des prières n'eussent été offertes *au nom de Jésus crucifié*, au Dieu et au créateur de toutes choses [2]. Plusieurs des chrétientés les plus florissantes de ces premiers âges se trouvaient même en dehors des limites romaines; il me suffira de citer Edesse, située par delà l'Euphrate et qui ne fut conquise que par Trajan. En Europe, la polygamie était le droit commun des peuples du nord et elle se perpétua même longtemps, tout au moins parmi leurs chefs ; le système des castes y était aussi fortement constitué, surtout chez les Scandinaves ; et cependant le Christianisme dompta ces peuples comme les autres. Si donc il a eu moins de succès sur les peuples de l'Orient moderne, ne faut-il pas uniquement l'attribuer à ce que Dieu, par un dessein impénétrable, n'a pas prodigué les miracles comme autrefois, *non fecit taliter omni nationi*. Remontons, en effet, au XVIe siècle, et nous verrons l'Inde elle-même, malgré ses castes, s'ébranler à la voix de saint François Xavier. « Xavier, lisons-nous dans la bulle de sa canonisation, avait vu ses enfants en Jésus-Christ se multiplier au-dessus des étoiles du ciel et

1 *Les Antonins*, t. Ier, p. 14.

2 *Dialogue contre Tryphon*. Tertullien n'est pas moins explicite, et parmi les peuples qu'il nomme, nous remarquons les Germains, les Parthes, etc., notoirement voués à la polygamie.

des sables de la mer. — Et la bulle en donne la raison : — Son apostolat avait eu tous les signes d'une vocation divine, *le don des langues, le don de prophétie, le don des miracles*[1]. »

C'est donc toujours là qu'il faut en revenir, et personne, au reste, ne l'a dit plus souvent et plus éloquemment que M. de Champagny[2]. Il le répète même avec une nouvelle insistance, à la suite du passage qui vient de donner lieu à cette digression : — « Nous ne méconnaissons en rien et nous ne voulons pas, dit-il, atténuer les obstacles, *humainement invincibles*, que la foi du Christ a rencontrés dans le monde gréco-romain comme elle les a rencontrés ailleurs; nous voyons la main de Dieu dans la victoire *surnaturelle* par laquelle la foi a brisé ces obstacles, mais nous voyons aussi la main de Dieu dans la destination séculaire qu'elle avait faite de cet empire gréco-romain, pour recevoir en son sein le Christianisme. Il avait été préparé comme le berceau pour abriter l'enfant nouveau-né, ou comme le bassin pour recevoir les eaux d'un fleuve; ce qui n'empêche pas que la vie de cet enfant à travers mille périls ne soit un *miracle*, que les eaux de ce fleuve, pour se répandre librement, n'aient eu à renverser bien des digues *invincibles à la puissance humaine*[3]. »

On voit que la mesure chez M. de Champagny ne nuit jamais à la netteté : — « Le propre du Christianisme est la mesure[4], » dit-il, et il la porte partout, il la porte plus loin que nous ne serions tentés de la porter nous-mêmes. Jamais, d'ailleurs, chez lui ni transaction, ni aucune de ces équivoques derrière lesquelles le respect humain se cache si souvent aujourd'hui. Cette question du surnaturel notamment est abordée par lui avec une franchise, et suivie dans ses moindres détails avec une sûreté de science et de foi dont on trouverait peu d'exemples. Ainsi dans les deux mondes, païen et chrétien, M. de Champagny nous montre le *surnaturel partout*[5] ; partout on apercevait, à des signes éclatants,

1 Bulle d'Urbain VIII, du 6 août 1621.

2 Voir notamment *Les Antonins*, t. II, pp. 393, 490, 491.

3 *Les Antonins*, t. Ier. p. 14.

4 *Les Antonins*, t. II, p. 294.

5 *Les Antonins*, t. II, pp. 289, 292, 338.

la main du démon ou la main de Dieu. D'un côté, les oracles, la magie, les évocations, les sortiléges, tout un ensemble de pratiques superstitieuses et d'esprits jaloux et malfaisants dont la crainte dominait et abaissait les caractères; de l'autre, une protection constante et sensible de la divinité se manifestant par des visions, des guérisons, quelquefois même des résurrections qui élevaient et fortifiaient les âmes par la foi et par l'espérance. On s'habitue trop, de nos jours, à ne voir dans le surnaturel païen que la supercherie des prêtres; la supercherie y entra certainement pour beaucoup, et cependant elle ne put empêcher qu'à l'avénement du Christianisme, le silence ne se fit peu à peu parmi les oracles. — « Pour le peuple, dit M. de Champagny, ce silence était une immense calamité; pour le paganisme dévot et lettré, c'était un démenti terrible. Lucain appelle le silence de Delphes, *le plus grand malheur de son temps,* le temps de Néron ! Juste à la même époque, le père de Plutarque et ses pieux amis, rassemblés dans le temple de Delphes, baissent la tête en pensant à la gloire passée de ce sanctuaire. Ils se demandent pourquoi les oracles s'évanouissent ainsi, et il leur semble que le monde, sans lumière sur l'avenir, va descendre dans les ténèbres. »

M. de Champagny conclut par ces paroles, d'une haute et éloquente vérité :

« La révolution qui s'opérait dans le monde n'était donc pas une pure transformation des idées, ce n'était pas une pure révolution humaine. *Elle s'opérait plus haut et elle venait de plus haut.* Ce qui se révélait, c'était un Dieu, mais un Dieu jusqu'alors inconnu; une religion, mais une religion nouvelle; *une action surnaturelle, mais une action surnaturelle ennemie de celle qui avait régné jusque-là;* des oracles, mais d'autres oracles[1]. »

1 *Les Antonins*, t. Ier, pp. 437-440. M. de Champagny revient sur ce sujet dans son troisième volume (pp. 46 55). Il faut lire ces belles pages qui se terminent ainsi : — « Ce sont les miracles du vrai Dieu qui s'opèrent debout, en plein jour, en plein réveil, en pleine raison. Le surnaturel païen a besoin de la nuit, du sommeil, du rêve. Il n'est puissant que sur l'homme endormi. Il lui faut le silence de la raison et l'inertie de la volonté pour qu'il trouve passage et opère son miracle. Cette thaumaturgie dormante était bien le fait de ces peuples *assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.* »

Quel fut cependant, dans cette transformation, le rôle de la philosophie ? M. de Champagny lui fait honneur d'avoir, par la liberté et la hardiesse de ses investigations, discrédité, ruiné le polythéisme. Elle partagea, au reste, cet honneur, il faut bien le dire, avec toute la littérature : — « Contre les dieux et contre les fables, dit M. de Champagny, qu'est-ce que les philosophes, qu'est-ce les poètes eux-mêmes, qu'est-ce que les mimes et les théâtres ont laissé à dire aux chrétiens [1] ? » Aussi ne peut-on s'étonner de voir les pères de l'Eglise se servir parfois de *Socrate, de Platon, d'Epicure, d'Evhémère* [2]. Mais cette hardiesse même dans les idées, cette liberté de contradiction et aussi d'inconséquence, si elle était bonne pour détruire, était-elle propre pour édifier ? Assurément non. C'était même un obstacle et le plus grand des obstacles, car rien d'orgueilleux comme la pensée libre, rien de tenace comme le vain savoir, rien d'opposé à l'intelligente obéissance et à la forte unité du Christianisme comme les audaces sans frein, et les doctrines sans nombre de la philosophie. La philosophie était un labyrinthe où il n'était pas un sage qui ne se fût égaré, pas un qui, après les plus belles découvertes, n'eût fini par s'engager dans des voies sans issues. Incertitude, contradiction, vanité, telle elle était et telle elle sera toujours, livrée à elle-même. Elle n'avait, en outre, aucune idée du premier des dogmes chrétiens. L'idée du Dieu spirituel, dit M. de Champagny, reste pour les philosophes bien ténébreuse ; *celle du Dieu créateur leur manque totalement ;* c'est *la grande et capitale erreur du monde antique.* Ainsi, coexistence de Dieu et de la matière, éternité et par conséquent culte de la matière comme éternité et culte de Dieu [3].

Il arriva donc tout naturellement que les philosophes furent, suivant l'expression de Dœllinger, les *adversaires les plus déclarés et les plus opiniâtres de l'Eglise.* Saint Paul, au reste, l'avait déjà dit : — « Ils se sont évanouis dans leurs pensées.... ils se donnaient comme des sages et ils sont devenus des sots, *stulti*..... Prenez

1 *Les Antonins*, t. II, p. 445.
2 *Les Antonins*, t. Ier, p. 14.
3 *Les Antonins*, t. II, p. 456.

garde qu'on ne vous trompe par la *philosophie* et par de vaines faussetés, *inanem fallaciam*, suivant l'habitude des hommes, suivant la science des éléments de ce monde et non suivant le Christ.... Il est écrit : Je perdrai la sagesse des sages et je réprouverai la prudence des prudents. Où est le sage? ou l'écrivain? ou l'érudit? Est-ce que Dieu n'a pas rendu *insensée la sagesse de ce monde*[1]? »

Serait-ce à dire cependant que le Christianisme ne fit pas de recrues parmi les philosophes? Non sans doute. Saint Justin avait été philosophe avant de recevoir le baptême, et il s'intitulait *philosophe chrétien*. M. de Champagny nous cite, en outre, Tatien, Athénagore, Bardesane, etc. — « Il y eut donc au moins, à Rome, ajoute-t-il, sous la direction de Justin d'abord, et peut-être de Tatien après lui, une école de philosophie chrétienne, devancière et mère, peut-être, de l'école chrétienne d'Alexandrie[2]. » Mais quelle fut l'importance de ces écoles? Elle fut nulle ou funeste. Celle de Rome eut si peu d'action que M. de Champagny ose à peine affirmer son existence, et celle d'Alexandrie, après avoir produit Pautène, Clément et Origène, commence à dévier avec celui-ci, ou revient même à ses anciennes traditions, *le panthéisme et le vice*[3].

La philosophie fut surtout une source d'hérésies. De la science vaniteuse et ordinairement systématique du philosophe aux arguties impérieuses de l'hérésiarque, il n'y a, en effet, qu'un pas à faire, et ce pas ne fut que trop souvent fait. Tatien, après la mort de saint Justin, son illustre maître, devient chef de secte; Bardesane en fait autant. Au dehors, c'était contre les philosophes, contre Celse, Plotin, Porphyre, que l'Eglise avait à lutter, et, au dedans, c'était encore contre des élèves de l'ancienne philosophie qu'il lui fallait prendre les armes, contre Valentin, Marcion, et, pourquoi faut-il le dire? contre Origène !

Tel me paraît avoir été, aux premiers siècles comme de nos jours, le rôle de la philosophie. Peut-être seulement l'ai-je accen-

1 *Ad Rom.* I, 21, 22. — *ad Col.* II, 8, — I *ad Cor.* I. 19, 21.
2 *Les Antonins*, t. II, p. 449.
3 *Les Antonins*, t. II, p. 435.

tué un peu plus que l'auteur des *Antonins*. Il me semble que je suis encore sous le coup de la voix de Lacordaire s'écriant du haut de la chaire de Notre-Dame : « Nous n'avons pas..... d'ennemis plus avoués que les amis de Platon [1]. »

Et leurs actes ne différaient guère de leurs paroles. Ainsi Gibbon nous signale les philosophes comme dirigeant la persécution sous Dioclétien. Marc-Aurèle, l'auteur de la première grande persécution (les autres n'avaient été que locales), n'était-il pas, lui aussi, un philosophe ?

Comment expliquer ces immolations humaines, ce sang, ces profanations, ces tortures, de la part de *sages*, ennemis déclarés du *fanatisme?* Comment les expliquer même de la part de ces païens que Gibbon nous représente vivant dans une *douce indifférence,* et Voltaire, pratiquant la *tolérance universelle.* Le fait est que Voltaire et Gibbon, en leur qualité de philosophes, se sont plu à embellir le paganisme. A Athènes, l'impie et l'athée étaient proscrits, et Socrate buvait la ciguë pour avoir douté des dieux : à Rome, le temple de Sérapis était détruit par deux fois, et Cicéron, qui riait des augures, n'en proclamait pas moins encore, en la commentant, l'antique défense des lois : — « Que personne n'ait un culte à part, disait-il, que personne n'adore des dieux nouveaux ou étrangers, à moins qu'ils n'aient reçu la sanction publique [2]. » Dans l'Orient, nous nous rappelons Antiochus et les Macchabées ; en Egypte, même intolérance ; il suffisait d'y tuer un chat, par mauvaise volonté ou par mégarde, pour y être conduit à la mort, fût-on même citoyen romain [3]. Telle était la *douce indifférence* de l'antiquité. La religion était, sinon une affaire de croyance, du moins une affaire de patrie ; on tenait à ses idoles comme on tenait à ses foyers, et les divinités étrangères ne furent admises à Rome que lorsque Rome, par ses conquêtes, eût réuni sous son sceptre toutes les patries et tous les dieux. Mais enfin on en était là. Isis, Sérapis, Astarté avaient définitivement leurs sanctuaires à côté de

1 *Conférences de Notre-Dame*, t. II, p. 646.
2 *De Leg.*, II, 8.
3 *Diodore. sic.*, L. I, §. 83.

Jupiter *tonnant* et de la *Fortune virile*. Le caractère politique de la religion disparaissait donc peu à peu : — « Ce n'était plus en secret et sous le toit domestique, dit M. de Champagny, que les rits romains étaient écartés; le Forum et le Capitole étaient remplis de femmes sacrifiant et priant avec des cérémonies étrangères [1]. » Auguste avait voulu relever les dieux de Rome; « mais j'ai dit, continue M. de Champagny, le peu de succès de sa tentative, les vestales marchandées à prix d'argent, les sacerdoces négligés, la science des augures perdue, les livres sybillins devenus tout à fait indéchiffrables. Et, en effet, le monde, moins national que jamais, pouvait-il garder avec le même respect le principe de la nationalité des dieux? Relever, quand la république était tombée, le culte de la république, une religion patriotique lorsqu'on avait supprimé toute patrie, la foi romaine quand Rome devenait cosmopolite, était-ce chose possible [2] ? »

Non, sans doute, il y avait impossibilité et inconséquence, mais plus la tentative était insensée et plus l'effort fut grand; c'est cet effort, sans précédent comparable dans l'histoire, qu'on appelle *les persécutions*. Ainsi, d'un côté le vieux fanatisme du peuple ravivé par des calomnies odieuses [3]; de l'autre, le désir de relever le patriotisme romain en relevant la foi romaine, le besoin de complaire au peuple, l'agrément d'avoir toujours des victimes à lui livrer lorsque les gladiateurs ne lui suffisaient plus et qu'il pouvait être tenté de se faire d'autres victimes; en deux mots, fanatisme et lâcheté, tel fut le secret des persécutions !

S'il était cependant un prince qui dût se sentir à l'abri de pareilles faiblesses, c'était assurément Marc-Aurèle. *Ame d'élite* douée d'un *sens moral* et d'un *goût des biens de l'âme* qui manquent à presque toute l'antiquité, se complaisant dans une *vie privée aimante* et se plaignant qu'il n'y eût pas d'expression assez énergique dans la langue latine pour rendre l'amour qu'on porte aux siens, Marc-Aurèle poussait cette douceur, *qui amortit les passions*, jusqu'à

1 *Les Césars*, t. III, p. 257.
2 *Les Césars*, t. III, p. 284.
3 Voir *Les Antonins*, t. II, toute la page 312.

comprendre qu'il *est au pouvoir de l'homme d'aimer ceux mêmes qui l'ont offensé*[1]. Les chrétiens le disaient déjà depuis longtemps; mais enfin Marc-Aurèle le répétait et le comprenait; il parlait du *prochain* comme les disciples de l'Evangile. Eh bien! cet homme, sensible jusqu'à l'affection, clément jusqu'à la faiblesse, qui faillit compromettre sa popularité par le soin qu'il eut quelquefois d'épargner, autant que possible, la vie des gladiateurs, cet homme fut l'un des plus grands persécuteurs des chrétiens! Comment expliquer ce mystère? Fut-ce par jalousie, par inimitié? Non; mais les chrétiens avaient tant d'ennemis! d'abord les Juifs qui se souvenaient du Calvaire, le peuple qui aimait tout de ses dieux, leur culte facile, leurs faiblesses, leurs passions; les philosophes, *si puissants* alors et *dont l'école était envieuse de l'école chrétienne*, les philosophes *hurlant contre les chrétiens, parce que les chrétiens leur faisaient honte de leurs vices*, puis les affranchis, les courtisans. — « Marc-Aurèle n'était pas homme à résister à tant de monde à la fois; *il pouvait être honnête homme au degré de Pilate, il ne pouvait l'être au degré de Gamaliel*[2].

Je ne sache pas de caractère plus profondément étudié et plus admirablement dépeint que celui de Marc-Aurèle par M. de Champagny. Il faut lire surtout en entier le chapitre premier du sixième livre. Thomas a moins bien loué Marc-Aurèle, parce que chez lui on sent le rhéteur, tandis que chez M. de Champagny la vérité seule se fait jour avec un éclat irrésistible; mais si clairvoyant et si juste pour les qualités, M. de Champagny n'est pas aveugle pour les défauts, et il les résume, à la fin, en quelques traits qui marquent de haut la place définitive de ce prince trop exalté dans l'histoire.

« Les chrétiens, dit-il, auraient eu le droit de conserver quelque ressentiment contre cette mémoire; ils ne le firent pas. L'Eglise fut indulgente envers Marc-Aurèle comme envers Trajan... Les saints pères tâchent de ne pas le compter parmi les persécuteurs. La chrétienté se sentait trop de points de contact avec ce

1 *Les Antonins*, t. III, pp. 5, 10, 13.
2 *Les Antonins*, t. III. pp. 94 et 224.

prince; elle lui savait trop gré de son équité, de sa clémence, de sa bienfaisance, de son amour pour les hommes. Elle ne voulait pas troubler la vénération que les peuples conservaient pour le plus célèbre des hommes de bien du paganisme. Elle oublia sa propre injure et elle eut pour Marc-Aurèle la sympathie indulgente qu'elle a pour les vertus purement humaines.

» L'histoire ne peut pourtant pas imiter cette indulgence; tout en reconnaissant chez Marc-Anrèle de grandes qualités morales, très-rares dans le paganisme, elle est obligée de dire que, dès son règne, l'ère du déclin avait commencé. Marc-Aurèle dévia irrévocablement quoique faiblement de la route suivie par Nerva et, après une halte qui tenait du miracle, remit l'empire sur la voie de la décadence. Marc-Aurèle, avec le désir du bien, n'en eut pas toujours ni la complète intelligence ni la forte volonté; il n'est pas de genre de bien qu'il n'ait voulu et qu'il n'ait manqué : Romain et laissant la vie romaine s'affaiblir; grec par l'intelligence et laissant envahir le génie grec par les ténèbres de la superstition orientale; disciple des philosophes et laissant la rhétorique dominer la philosophie, religieux par le cœur, mais pas assez pour se faire une philosophie religieuse; philosophe par l'esprit, mais pas assez pour écarter de lui la superstition; surnommé pour sa sincérité *Verissimus*, et se prêtant à toutes les impostures idolâtriques; sans intrigue et sans arrogance, mais encourageant toutes les arrogances et toutes les intrigues de ses philosophes et de ses faux amis; miséricordieux et persécuteur des chrétiens; ayant de l'indulgence pour tous excepté pour ceux qui méritaient plus que de l'indulgence; disciple de tout le monde, consultant tout le monde, écoutant tout le monde, sophistes, rhéteurs, philosophes, devins, prêtres, intrigants, affranchis, Faustine, Anaclytus, Commode, tout le monde excepté les chrétiens; et quand ces chrétiens, dont la charité le gagnait malgré lui, lui adressèrent vingt fois d'admirables expositions de leur doctrine, les comprenant, je n'en doute pas, mais n'osant pas les approuver; voulant le bien de l'empire plus que nul de ses prédécesseurs et n'osant, pas même autant que ses prédécesseurs, admettre l'unique

moyen de faire le bien; n'osant ni tolérer le Christianisme qui pouvait sauver son peuple, ni écarter Commode qui devait le perdre; *n'osant pas*, c'est toujours le mot. Aussi, avec un grand amour pour l'humanité, pour Rome, pour l'empire, laissait-il après lui l'humanité plus malade, Rome complétement ouverte au retour de la tyrannie, les traditions vitales de l'empire entamées et le temps propice de la monarchie romaine fini sans retour [1]. »

Tel est le style, tel est le ton de M. de Champagny : c'est ainsi qu'on écrit la grande histoire.

Avec Marc-Aurèle finit le siècle des Antonins. Au règne des philosophes succède ce que M. de Champagny appelle, en deux mots, *la souveraineté de l'assassinat*. M. de Champagny n'entreprend pas cette dernière histoire et il se borne à un résumé tel qu'il sait les faire, résumé concis, plein et saisissant de l'époque qui suit jusqu'à Constantin; toute vie s'éteint, toute liberté est proscrite, toute activité cesse; le monde est réduit à une vie d'automate; et, quand il n'en peut plus, le Christianisme où rien ne meurt, ni la liberté, ni l'activité, ni la vérité surtout, où tout se développe, au contraire, où tout vit, s'empare de lui pour le sauver.

Cette conclusion de l'histoire amenait naturellement un retour sur nous-mêmes, sur cette société que la révolution nous a faite à nous et à presque toute l'Europe, société *où la mise en tutelle de l'homme est à peu près complète*, où les autorisations et les interdictions de tout genre emprisonnent la pensée et la vie comme le maillot emprisonne l'enfant. Mais une chose, du moins, reste vivante, active, libre toujours; cette chose c'est la conscience. — « Il y a toujours quelque conscience qui obéit à Dieu plutôt qu'aux hommes, dit M. de Champagny, quelque conscience qui, après avoir cédé à César tout ce qui lui revient et même plus qu'il ne lui revient, fait cependant la part de Dieu; quelque conscience qui bien souvent voudrait, mais qui *ne peut pas*, et cette généreuse et salutaire impuissance à céder sauve le monde [2]. »

1 *Les Antonins*, t. III, p. 252.
2 *Les Antonins*, t. III, p. 378.

Il faut lire de suite ces admirables pages, à commencer à la page 369 : — « J'achève ici ces longues études sur l'empire romain, compagnes de ma vie, compagnes bénies, s'il plaît à Dieu d'en faire sortir quelque bien, etc. »

Nous n'avons plus, quant à nous, qu'un mot à dire. Dans ces études, nous nous sommes surtout attachés au point de vue religieux; mais il ne faudrait pas en conclure que le livre de M. de Champagny ne s'attache qu'aux questions religieuses. Il n'en est rien. Géographie romaine, politique romaine, administration, finances, tout y est abordé et épuisé. C'est un livre complet où les faits, les détails de tout genre abondent, non point isolés et épars, mais réunis dans une forte synthèse.

Et maintenant qu'arrivera-t il de ce livre? Deux des ouvrages de M. de Champagny ont été couronnés par l'Académie française. Il nous semble qu'aujourd'hui l'auteur n'a plus de couronnes à recevoir. Sa place est marquée parmi ceux qui les donnent.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LES DEUX COUSINS.

NOUVELLE BRETONNE.

DEUXIÈME PARTIE*.

I.

Nous ne redirons pas une seconde fois le départ matinal du lendemain pour Landerneau; les apprêts, les soins, les recommandations, furent les mêmes que la veille; mais les suites du voyage furent bien différentes : la diligence avait eu l'honneur de *serrer* dans son coupé, à côté d'une grosse dame et d'un autre monsieur, de serrer, disons-nous, le gros député Brizan, qui prit pied incontinent sur le pavé de Landerneau; notre châtelain s'élança vers lui :

— Vous voilà enfin, mon cher cousin ! que je suis aise de....

— Ce cher de Kerestin, ce brave... eh ! conducteur, faites donc attention à ma malle.

— Que je suis aise de vous revoir après vingt-deux...

— Peste soit du maladroit : laisser tomber ma malle, une malle toute neuve !..

— Après vingt-deux années de... de séparation : ma femme sera aussi heureuse que moi de vous recevoir.

— Ce bon Kerestin, toujours le même... là, là, facteur; enfin ! mes effets sont en sûreté. Tenez voilà trois sous pour votre peine.

* Voir la livraison de Juillet, pp. 32-46.

Et M. Brizan entra dans le bureau des messageries.

— Trois sous! ce monsieur se fiche de moi, dit le facteur; en voilà un Arabe !...

— Tais-toi, tais-toi, Riou; c'est mon parent, entends-tu? au surplus tiens, voilà dix sous pour boire à nos santés.

— Oui, à la vôtre, monsieur Thomé, à la vôtre et à celle de toute votre brave famille; mais pas à celle de votre Anglais de parent, non pour sûr, ou que la peste m'étouffe !

— Allons, Riou, ne te fâche pas, et fais comme tu voudras; au revoir, mon camarade.

Les colis du député furent, non sans peine, installés derrière et dans la voiture du manoir, et l'on se mit en route. Le député, naturellement fatigué du voyage, se trouvait assez mal à l'aise dans ce véhicule trop fréquemment *cahoté*. Il faisait poussière et soleil, ce jour-là, et, quoiqu'il fût à peine neuf heures et demie du matin, cependant le gros législateur, ballotté incessamment dans le chemin de traverse, soufflait, suait et répondait d'un air assez maussade aux sincères protestations d'amitié que lui adressait le bon gentilhomme.

Enfin, on fit, cette fois, une entrée solennelle dans la cour du château. Le député descendit du carrosse et reçut avec la dignité qui le caractérisait les compliments de bienvenue que Mme de Kerestin lui adressa cordialement.

Brizan répondait de son mieux, sans doute, mais avec une politesse affectée, aux paroles si simples et si bienveillantes de la maîtresse du logis. Elle était trop bonne pour y prendre garde et, voyant l'air de fatigue du voyageur, elle l'invita à monter à sa suite dans la chambre qui lui était destinée, afin d'y prendre quelques moments de repos.

Brizan accepta cette proposition avec empressement et ne descendit qu'au troisième son de la cloche et sur l'invitation de son cher cousin qui vint le chercher lui-même. Brizan était déjà métamorphosé : toilette complète, toupet et favoris, figure en poire; habit, veste et pantalon, comme on dit, le tout à la dernière mode, parfaitement coupé, mais d'une recherche juvénile passablement

ridicule pour un vieux et assez laid garçon de cinquante-deux ans, au moins.

C'était un garçon *rangé* que monsieur Brizan! Le châtelain admira naïvement son organisation spontanée : « il avait (ainsi que Blaise de M. Louis Veüillot, dans *Çà et là*), il avait tiré de sa malle vêtements de chambre, vêtements du matin, vêtement de promenade et de cérémonie; sur la table il y avait un pupitre au complet, encrier, couteau d'ivoire, ciseaux, canif, plume d'oie, crayons, pains à cacheter, etc., etc.; sur une autre table, un arsenal de toilette, avec toutes les espèces de tire-bottes et de crochets... » Par malheur, sur la cheminée, se pavanait encore un malheureux faux toupet, que son propriétaire n'avait pas eu le temps de cacher au fin fond de sa malle et que M. de Kerestin avait pu apercevoir. Quoi qu'il en soit, le magnifique Brizan entra d'un air superbe dans la salle à manger, où les convives l'attendaient debout devant la grande cheminée, examinant un beau portrait de famille, une noble et belle douairière, dont Mme de Kerestin ne pouvait décliner la parenté.

Mme de Kerestin, sa fille et le recteur du Ploudiry se retournèrent au bruit des bottes vernies du député. Les compliments et présentations d'usage furent bientôt échangés, et l'on se mit à table, à la requête du châtelain affamé.

— Parbleu, mes amis, nous causerons mieux à table; cette course du matin m'a ouvert l'appétit. Allons, messieurs, je vous donne l'exemple... A propos, mon cher Brizan, savez-vous qu'hier nous vous avons attendu? que j'étais encore allé à votre rencontre à Landerneau, et...

— Et que je n'y étais pas... que voulez-vous? je ne pouvais manquer un souper ministériel.

— C'est différent; je savais bien qu'il y avait là-dessous une raison d'État; mais vous voilà, n'y pensons plus... Etes-vous du moins un peu remis de vos grandes fatigues?

— Je vous suis reconnaissant, mon cher, mais les voitures sont détestables et vos routes affreuses.

— Monsieur a parfaitement raison, dit le recteur, et puisqu'il

en a fait l'expérience, nous pouvons être assurés qu'il va demander au gouvernement que l'on nous fasse des routes de traverse, des routes de grande communication.

— Eh! mon Dieu, répondit le député, le gouvernement ne demanderait pas mieux; mais vos cantons *votent mal*, en général, et c'est là le principal motif....

— Vous croyez, monsieur?

— Je l'affirme: ainsi, voyez moi, moi qui suis un homme modéré, bien posé, dévoué à mon pays; eh bien! lors de ma première candidature en Bretagne, il y a cinq ans, j'échouai, monsieur, oui, j'échouai moi-même!

— Ce fut un malheur, je l'avoue; mais quant à nos chemins, peut-être voterions-nous *mieux*, si l'on nous en faisait de meilleurs. Soyez du reste assuré que si nos paysans ne votèrent pas pour vous, c'est qu'ils ne connaissaient point votre *dévouement*, votre *modération*.

— Monsieur.....

— Soyez-en assuré, car ces pauvres gens sont bons, *dévoués et très-modérés*, pleins d'amour de l'ordre et de reconnaissance pour qui saurait augmenter la prospérité morale et matérielle de leur pauvre pays, trop délaissé; et ne croyez pas, monsieur, que je mêle ici la moindre idée politique; je parle de gens qui y sont étrangers; les Léonards n'ont pas de *couleur* bien tranchée, que je sache; ils aiment Dieu et la terre qui les vit naître et ne demandent qu'à pouvoir prier en paix leur souverain maître et à cultiver sans trouble le sillon qui les nourrit.

— C'est bien parlé, recteur, s'écria le châtelain enthousiasmé.

— Vous résumez toutes nos pensées, ajouta Mme de Kerestin; car si nos familles ont fait preuve d'*opinions* dans des temps malheureux, nous ferons toujours passer avant nos idées personnelles toutes celles qui tendent au bien général; et cela, du moins, tant que la religion sera respectée.

— Tout cela est bel et bien, dit à son tour le député, honteux de son silence; mais à quoi tend ce que j'appellerai votre *optimisme stationnaire*, pour ne pas dire *rétrograde*? Avec ces idées,

respectables sans doute, mais timorées, que devient le commerce, l'industrie, le progrès?.... le progrès, dont l'essor majestueux enflamme déjà tous les cœurs haut placés; le progrès, dont le développement continu et raisonné plane sur les destinées de la France; le progrès, que nous devons tous accepter, sous peine de *mort civile*, si je puis m'exprimer ainsi...

Le député, content de sa péroraison emphatique et de son discours peu lucide, s'arrêta en jetant sur les convives des regards fort satisfaits; mais le recteur, quoiqu'il fût ennemi de toute polémique, ne put laisser passer sans réponse cette théorie inintelligible du *progrès continu*, mis en opposition avec un *optimisme rétrograde*, appliqué, sans plus de raison que de convenance, à son pauvre pays.

— Si j'ai bien compris le fond de votre pensée, monsieur, répondit le recteur, vous nous accuseriez, non-seulement d'être les ennemis de tout progrès sérieux, mais encore de croire que le *bien ou le mieux* se trouvant au fond d'un ordre de choses qui n'existe plus, on devrait tendre de tous ses efforts à y revenir. Avouez-le, c'est là votre pensée, quoique vous n'ayez pas cru devoir nous l'exposer aussi clairement, aussi crûment, devrais-je dire.... Ainsi, selon vous, nous repoussons le progrès, et loin que nous ayons dans nos cœurs bretons de généreuses aspirations vers l'avenir, nous ne savons que jeter en arrière des regards timides ou consternés... Ah ! quittez, quittez, monsieur, je vous prie, cette pensée aussi fausse qu'elle est pénible pour nous; ouvrez les yeux à la lumière et jugez-nous sans prévention.... J'ai dit que vous aviez de de nous autres, pauvres gens. simples et méconnus, une opinion *fausse*; telle est la vérité. Voyez, en effet, les efforts quotidiens de nos campagnards pour améliorer la position de leurs familles, en étendant, autant qu'ils le peuvent, toutes les branches de leurs modestes industries : le blanchissage du fil, le tissage des toiles, si réputées, du Léonais, dont les produits devinrent si estimés, un beau jour, que l'aisance descendit dans plus de cent hameaux jadis pauvres; si bien que, jaloux de ces succès mérités (et pourtant cette aisance nouvelle était due bien plus encore au labeur persis-

tant et à l'économie infatigable de ces braves tisserands), jaloux de ces succès, les industriels de nos villes créèrent, au sein même de nos bourgs, des ateliers rivaux, des fabriques de toiles, des blanchisseries, que sais-je ? L'aisance de quelques-uns en fut diminuée ; mais les masses en profitèrent... Progrès, monsieur !... Je pourrais en dire autant de l'élevage des bestiaux, des chevaux surtout; puis de la culture des terres qui, si elle laisse encore à désirer, est évidemment en progrès, et des défrichements qui prennent de l'extension chaque jour, à l'aide de méthodes éclairées. Progrès encore, ce me semble... Mais permettez-moi d'ajouter un dernier mot en faveur de ces robustes et actifs Roscovites, qui transportent sur les marchés des grandes villes les plus éloignées, de Paris même, les produits fort estimés de leurs champs et de leurs vergers; qui vivent, un mois durant, hommes et chevaux, du prix de la vente de leur modeste chargement, et qui, réalisant des prodiges d'activité et d'économie, rapportent au logis des bénéfices sérieux, eu égard à leur modique entreprise.

Comme preuve matérielle du progrès de nos campagnes je puis vous dire que l'on mange du pain de froment dans la grande moitié de nos fermes, de ce pain qui fut longtemps une rareté, un luxe, que mon pauvre père, oui, monsieur, mon père, digne paysan de la montagne, ne connut que dans ses dernières années... Oui, nous désirons le progrès, nous l'appelons de tous nos vœux ; mais nous le voulons moral et chrétien, marchant le front haut sous l'œil de Dieu ! Ah ! loin de nous ce progrès doré du siècle, ce désir effréné des jouissances à tout prix; ce besoin, non du nécessaire, mais du *surcroît*, que tant de malheureux convoitent par tous les moyens. Ceux-là ne marchent pas au progrès, je vous l'assure, ils marchent à une mort affreuse et fatale, que l'on trouve dans l'oubli dela loi de Dieu, dans le mépris du devoir. En vain me diriez-vous que ces hommes, que ce peuple possède toutes les lumières, qu'il a créé toutes les industries, décuplé ses richesses et sa gloire, qu'il a tout vaincu dans la nature et pénétré dans la science à des profondeurs inouïes; s'il n'a perfectionné sa morale, augmenté sa notion du devoir, je dis que toutes ces conquêtes sont éphémères, inutiles et, de plus,

qu'elles lui seront funestes. S'il a oublié la religion, c'est qu'il va bientôt fouler la probité sous ses pieds ; il n'a plus qu'un pas à faire : *il court* à sa perte....

Pardonnez, je vous prie, à un pauvre curé de campagne, qui ne sait guère lire que son bréviaire, de s'occuper, même en passant, de questions aussi sérieuses; mais que voulez-vous? monsieur le député, nos vieux cœurs bretons parlent aussi quelquefois, et si j'avais le bonheur de vous voir plus souvent, je serais capable de tenter de vous convaincre.

— Me convaincre? moi? monsieur le curé; mais franchement vous y perdriez votre latin !

— Peut-être !

Sur ces mots la compagnie quitta la salle à manger pour aller se promener dans le jardin, ou respirer, à l'ombre des grandes avenues.

II.

Le député passa huit jours au manoir de Kerestin, qu'il avait, avec un sans gêne étonnant, pris pour son quartier-général, à cause du voisinage de ses métairies et de la facilité que ce lieu lui offrait pour rayonner de là et se rendre sur divers points où l'appelaient ses intérêts.

La politesse de Mme de Kerestin ne se démentit jamais; les prévenances du bon gentilhomme se soutinrent, quoique moins expansives, devant cet *ami*, qui n'avait pas gardé le moindre souvenir d'une ancienne amitié.

Il partit enfin, laissant un sentiment pénible dans le cœur de ses hôtes excellents, qui, en retour de leur accueil si cordial, n'avaient trouvé qu'une froide politesse, qu'un égoïsme complet. Monsieur de Kerestin, détaché de cette liaison de jeunesse, sur laquelle il avait cru pouvoir se fonder, demeura triste et malheureux pendant deux jours; mais quelques paroles sensées de sa femme le ramenèrent aisément à son heureuse placidité.

— Qui s'en serait jamais douté ? disait-il naïvement à son recteur, un si bon garçon, autrefois.... quand il était jeune et pauvre comme *moi !*...

— Ne regrettez pas cet homme, répondait le recteur, c'est un cœur desséché, il y a peu d'espoir...

— C'est bien malheureux, et cela m'afflige cependant. A propos, écoute, ma femme, il y a du bon chez lui, car en partant il m'a invité à aller le voir à Paris... si jamais mes affaires m'y appellent...

— Ce qui lui paraît sans doute impossible ?

— Oui, tout comme à moi !

TROISIÈME PARTIE.

I.

Qui pourrait le croire, si l'histoire, je veux dire la chronique, ne venait l'affirmer ? Et pourtant voici ce qui se passait au manoir du Merzer, un beau matin du mois de septembre suivant, trois ou quatre mois après les scènes que nous avons rapportées dans les chapitres précédents : le vieux briska venait de transporter à Landerneau le châtelain Thomé de Kerestin, avec sa malle et son sac de nuit ; puis, le tout, embarqué sur la diligence de Brest, faisait route, une heure après, pour Paris, oui, pour Paris ; et c'est là ce qui vous étonne, peut-être, mais non pas plus assurément que l'honnête voyageur lui-même, qui, blotti dans un coin de l'intérieur, semblait encore fort surpris de sa *roulante* situation.

Donc M. Thomé allait faire un tour dans la capitale.

Etait-ce pour répondre à l'invitation du cousin Brizan ? Etait-ce un voyage d'agrément qu'allait effectuer le gentilhomme campa-

gnard ? Etait-ce aussi le désir de voir les splendeurs de Paris, le besoin de locomotion, l'entraînement du *progrès?* Lequel de ces motifs avait pu amener la détermination de notre châtelain ? Non, non, aucune de ces causes n'aurait eu le pouvoir de pousser ce paisible père de famille vers cette ville immense, dont le nom seul le faisait trembler d'effroi, au souvenir de tant de catastrophes ; aucune de ces raisons n'aurait suffi pour l'obliger à se condamner pendant sept jours, sept mortelles journées d'exil, à ne pas voir ses prés, ses bois, ses champs, à ne pas visiter ses pauvres, à ne pas embrasser sa femme et sa fille..... Qu'était-il donc arrivé d'extraordinaire ?

Une cousine (mais une vraie cousine de Bretagne), dont le fils, son unique soutien, était menacé, pour des raisons que nous devons taire, de perdre son emploi dans une modeste administration, une cousine tout en larmes était venue supplier M. de Kerestin de la sauver, en sollicitant à Paris pour son fils. Le gentilhomme s'était souvenu de quelques relations anciennes et sincères qu'il avait eues jadis avec un haut employé du ministère, et n'hésitant pas à accomplir ce *grand* sacrifice, il avait résolu de se rendre à Paris sans balancer. — Et puis, se disait-il, Brizan a du bon dans le fond, il ne refusera pas de nous appuyer. — Aussi, dans cet espoir, avait-il écrit au député une lettre pour lui annoncer son arrivée.

— Dieu vous entende, mes amis ! s'était écriée Mme de Kerestin ; nous allons bien prier pour vous, pour toi, cher Thomé, pendant cette longue semaine.

A Paris..... nous sommes sur le pavé retentissant de Paris, et nous, pauvre chroniqueur breton, qui ne savons marcher que sur le sol de la vieille Bretagne, sur les landes semées de bruyères et de rochers, comment faire pour accompagner dans son exil notre héros, dépaysé comme nous ? Comment accomplir cette tâche nouvelle ? Nous l'ignorons, à coup sûr, et notre excursion sera aussi brève que possible. — Quelques lignes, au surplus, nous suffiront pour faire comprendre les désillusions, les déboires cruels de notre confiant et loyal solliciteur.

— A Paris! je suis donc sur ce cratère! se dit en descendant de voiture le châtelain poudreux et harrassé.

— Où faut-il conduire Monsieur?

— Chez M. Brizan, député!

— Connais pas.

— Diable! diable! j'ai oublié son adresse; mais un député, ça se trouve toujours.

— Oui, sans doute, bourgeois, avec du temps; mais vous paierez mon fiacre à l'heure, sans compter le pourboire, et je m'en vas vous le découvrir, votre député.

Trois grandes heures après, notre voyageur arrivait, avec armes et bagages, devant le portail d'un élégant hôtel de la Chaussée-d'Antin. Le cocher souleva le marteau; le portier répondit que M. Brizan ne recevait pas; Kerestin insista, et remit au portier son nom *par écrit*, tandis que le cocher déchargeait les bagages. Ce dernier exigea un pourboire exorbitant, et, comme toujours, s'éloigna d'un air peu satisfait.

La nuit arrivait pourtant, Kerestin arpentait le vestibule et regardait sa malle d'un air morne.

Enfin, un laquais *ficelé* vint le prier de monter chez le député.

— Quoi! c'est vous, mon cher Kerestin! Par quel hasard?.... Désolé de vous avoir fait attendre..... mais que voulez-vous, mon cher, les affaires.... nous autres, hommes politiques....

Le gentilhomme serra la main de son parent, lui disant qu'il comprenait fort bien les embarras de sa position. Le député reprit:

— Ah! ça, où êtes-vous descendu?

— Moi, descendu?.... mais, je ne sais....

— Oui, quel hôtel avez-vous choisi? Il y en a tant de mauvais!

— Un hôtel? un hôtel? mais.... ma foi, mon cher ami, je venais chez vous, sans cérémonie.

La foudre tombant aux pieds du Parisien ne l'eût pas plus abasourdi que le sans-gêne du provincial. Il se remit pourtant.

— Mon cher Kerestin, désolé, désolé, sur ma parole..... mais vous ne connaissez donc pas Paris, la vie de Paris, mon cher? Des *nids-à-rats*, de vrais nids-à-rats; nous habitons des bonbonnières;

c'est joli, c'est coquet, je l'avoue, mais point *logeable*, pas moyen d'y fourrer le moindre....

— Assez, assez, Brizan, pardonnez-moi seulement d'avoir cru qu'à Paris l'hospitalité....

— Allons, mon cher Kerestin, Paris ne vous refusera point l'hospitalité, n'en doutez pas; tenez, à deux pas d'ici un hôtel excellent, l'*Hôtel du Cygne*, prix modéré, table assez supportable; Germain va vous y conduire.... Germain, accompagnez Monsieur à l'*Hôtel du Cygne*..... A propos, Kerestin, quand partez-vous? car il faut que nous dînions ensemble.

— Le plus tôt possible.

— Diable! et moi qui pars après-demain pour la campagne de l'un de mes amis, où je dois passer trois ou quatre jours.

— Mais vous n'avez donc pas reçu ma lettre, Brizan, puisque vos projets (il faut bien que je le dise), vos projets vont vous empêcher de m'accorder l'appui sur lequel je comptais, je l'avoue?

— Votre lettre, votre lettre.... oui, je crois que je l'ai reçue, en effet, l'autre jour.... à la Chambre.... oui, je m'en souviens.... Oh! mon cher, voyez-vous, les affaires, les discours, les comités, cela nous trouble à un point.... nous ne nous appartenons plus.

— Ainsi, vous m'aviez oublié complétement?

— Il faut bien en convenir.... mais excusez-moi, mon cher, on m'attend ce soir à une réunion fort importante et je ne puis, d'honneur, y manquer. Mais à mon retour de la campagne....

— J'aurai quitté Paris, je l'espère; mais enfin, Brizan, demain, demain, vous pouvez m'accompagner au ministère. J'y ai, du reste, une bonne et très-ancienne connaissance, M. de ***.

— Ah! mon pauvre Kerestin, mais d'où venez-vous donc? M. de *** est mort et enterré depuis trois ou quatre ans, au moins.

— Hélas! je l'ignorais.... Ah! ce contre-temps, je veux dire ce malheur, m'accable.

— Bah! bah! les hommes passent, et les *places* restent... s'écria le député enchanté de son esprit. Ainsi, mon cher, permettez que Germain.....

— Encore un mot, un seul mot, je vous prie. S'il s'agissait de moi, je ne vous importunerais pas plus longtemps.

— Comment donc ? mais vous me faites un plaisir.....

Et le gros député, vaincu par l'air digne et sévère du provincial, se laissa tomber dans un fauteuil en soupirant de fatigue et d'ennui.

— Non, je ne vous importunerais pas pour moi, mais il s'agit d'une parente qu'un grand malheur afflige : son fils est menacé de perdre son emploi.

— Ah ! peut-être un employé sans mérite, sans assiduité ?

— Vous vous trompez, je l'atteste, et j'apporte les preuves à l'appui.

— C'est différent, mais enfin....

— Enfin, puisque demain vous restez à Paris, vous ne me refuserez pas, je l'espère, de m'accompagner dans les bureaux de l'administration ?

Cette question, adressée d'un ton fort calme et fort sérieux, parut embarrasser beaucoup le député ; il se retourna deux ou trois fois sur son fauteuil, regarda sa montre, puis le plafond, puis le bout de sa botte, et, faisant un violent effort, il prit son parti sans doute, car il dit avec une certaine aménité :

— A demain, soit, mon cher cousin ; vous me prendrez à deux heures précises, nous irons au ministère.

Là-dessus les deux parents se séparèrent.

Le gentilhomme breton, conduit par M. Germain, fut bientôt installé à l'*Hôtel du Cygne*. Nous pensons qu'il dut y mal dormir, car il venait de faire une triste expérience de l'hospitalité du *cousin de Paris*, et, de plus, la nouvelle de la mort de M. de ***, sur lequel il avait compté, diminuait beaucoup son espoir de succès.

II.

Deux heures sonnaient encore à l'église de Notre-Dame-de-Lorette, quand notre solliciteur, vêtu de l'ample habit de cérémonie,

frappait à la porte de l'hôtel Brizan. Le portier le reconnut et lui remit un plit cacheté, et comme M. de Kerestin, avant de l'ouvrir, demandait à monter sans retard chez le député, qui devait l'attendre avec l'exactitude de la loi, le portier lui dit alors :

— Monsieur le député est sorti à une heure pour se rendre au *Château*, où il était mandé.

— Sorti? mais c'est impossible !

— Si fait, Monsieur, c'est possible; au reste, si Monsieur veut se donner la peine de lire, peut-être que Monsieur verra.....

Il n'était que trop vrai : la lettre de Brizan à son *cher* cousin l'informait qu'un avis du ministre l'avait appelé sur le champ au château.... qu'il en était d'autant plus désolé qu'il avait compté retenir son parent à dîner, mais que le devoir..... Il ajoutait qu'à son retour de la campagne, où il ne resterait pas plus de quatre à cinq jours, il espérait bien s'en dédommager, à moins qu'une mission, dont le ministre l'avait *menacé*, ne vînt encore mettre obstacle.. ..

— Ah! c'en est trop! s'écria le gentilhomme indigné en se précipitant dans la rue; ma pauvre cousine! nous sommes perdus! Mais, grâce au ciel, il y a encore du pain pour vous au Merzer.

Et le châtelain désolé erra jusqu'au soir dans les rues encombrées et étourdissantes de cette ruche immense qu'on appelle Paris.

Que nous reste-t-il à ajouter maintenant? Bien peu de choses à la vérité : M. de Kerestin passa tout le jour suivant à frapper en vain à la porte de tous les bureaux de l'administration à laquelle appartenait son neveu; il n'obtint qu'à grand'peine un quart d'heure d'audience d'un chef sans influence, qui lui fit les promesses les plus vagues. Il lui fallut bien s'en contenter et s'en remettre aux soins de la Providence.

Enfin, incapable de passer une journée de plus sur le pavé brûlant de Paris, persuadé qu'il lui serait inutile d'attendre un cousin qui semblait ne vouloir pas le servir, M. de Kerestin, désillusionné de l'amitié des grands, reprit le chemin de sa chère Bretagne, et ne recouvra un peu de sérénité dans le cœur qu'à la vue de ses landes et de ses montagnes.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

LE CARTULAIRE DE REDON.

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES DE M. DE COURSON.

Le cartulaire original de l'abbaye de Redon est un fort beau manuscrit des XIe et XIIe siècles, appartenant aujourd'hui à Mgr l'archevêque de Rennes, et qui ne contient guère moins de 400 actes, les trois quarts environ du IXe siècle, le reste du XIe et du XIIe. Il y a trois mois, ce précieux document n'était encore connu du public que par les extraits, relativement peu nombreux, imprimés au dernier siècle dans les recueils de D. Lobineau et de D. Morice.

Aussi y a-t-il déjà plus de quinze ans que la publication complète en fut résolue par le Comité ministériel des travaux historiques, et confiée à M. Aurélien de Courson. L'importance de ce texte faisait de cette publication, on peut le dire, une nécessité pour tous les hommes qui s'occupent sérieusement d'histoire de Bretagne. Tous l'attendaient avec impatience; nous sommes donc heureux de pouvoir leur annoncer le terme de leur attente.

Le Cartulaire de Redon vient de paraître à l'imprimerie impériale, dans la Collection des Documents inédits de l'histoire de France, sous la forme d'un volume in-quarto, ainsi divisé : texte du Cartulaire et de son appendice occupant 410 pages; — ancienne notice historique sur l'abbaye de Redon et collection de documents sur les pouillés des neuf diocèses de Bretagne, 172 pages; — index, errata, table générale, 180 pages, — soit 762 pages numérotées en

chiffres arabes; — plus, en tête, l'introduction de l'éditeur (avant-propos, prolégomènes et éclaircissements) qui ne forment pas moins de 408 pages chiffrées en romain, autant que le texte du Cartulaire et de son appendice. Tout cela, sauf erreur, fait ensemble onze cent soixante-dix pages, c'est à dire un volume des plus dodus et des plus respectables par sa masse.

Il n'est pas respectable rien que par sa masse. Trois cents chartes du IXe siècle, qui seules à peu près nous font connaître les mœurs et les institutions si originales des Bretons de ce temps, c'est un trésor véritable, et bien peu de provinces en ont un pareil. Puis, l'étendue seule des prolégomènes indique un travail considérable. Enfin l'Académie des Inscriptions, en accordant récemment au docte éditeur le grand prix Gobert, a spécialement signalé sa publication à l'attention des savants.

Cette distinction si honorable, — on nous permettra de le dire — nous nous en applaudissons doublement, et pour celui qui l'a reçue et pour nous-mêmes. — En effet, M. de Courson ne se borne pas, dans ses prolégomènes, à commenter et élucider le Cartulaire de Redon (il y a même des gens qui regrettent de ne le pas voir plus à fond exploiter cette riche mine); en dehors du Cartulaire, il s'occupe beaucoup aussi de cette classe de questions ardues et intéressantes comprises sous le nom d'origines bretonnes, qui ont fait depuis plus de quinze ans l'objet de nos propres études. Or, sur presque tous les points de ces questions controversées, nous avons eu la joie de voir que M. de Courson embrasse les opinions énoncées, démontrées et soutenues par nous antérieurement, soit dans les congrès et dans les *Bulletins* de l'Association bretonne, soit dans nos articles de la *Revue de Bretagne* et de la *Biographie bretonne*, soit dans l'*Annuaire historique de Bretagne* (de 1861), ou dans quelques autres travaux publiés séparément depuis une quinzaine d'années. Puis donc que l'Académie vient d'autoriser ces opinions par son suffrage, ne semble-t-il pas que nous ayons le droit de prendre modestement, dans notre petit coin, une petite part de ce triomphe?

Toutefois, bien que la plupart du temps, en ce qui touche les origines bretonnes, le savant éditeur du Cartulaire nous fasse l'hon-

neur d'embrasser nos thèses, de résumer nos arguments, de citer et de reproduire fidèlement les textes invoqués par nous, — nous devons avouer qu'en diverses occasions, où il a cru nous trouver en faute, il a noté soigneusement, comme c'était son droit, les divergences qui le séparent de nous. En face de l'autorité acquise à son livre et par sa science personnelle et par le suffrage de l'Institut, on conçoit que nous éprouvions le besoin de répondre à ses critiques. Pourtant nous ferions sans peine céder ce besoin au désir de parler longuement de son livre, si l'une au moins de ces critiques ne touchait à un point que nous avons toujours tenu pour fondamental dans l'histoire des origines bretonnes, et auquel nous avons voué nos premières et nos plus constantes études, nous voulons dire, à la date des premiers établissements des Bretons insulaires dans la péninsule armoricaine.

On sait que, sur ce point, deux opinions principales ont été pendant longtemps en présence : — l'une, suivant laquelle le tyran Maxime, sorti de l'île de Bretagne avec l'armée qui lui conquit l'empire d'Occident, aurait, en 383, récompensé les insulaires, venus à sa suite par le don de grands territoires en Armorique, où ces Bretons, après la chute de leur bienfaiteur, seraient parvenus à se maintenir indépendants sous un roi de leur race appelé Conan Mériadec ; — l'autre, au contraire, qui ne voit dans le passage des Bretons en Armorique qu'une suite de l'invasion des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne, et ne place par conséquent le commencement de ces émigrations qu'après les commencements de l'invasion, c'est à dire de 455 à 460.

Il y a ici, je l'ai déjà dit ailleurs, plus qu'une différence de dates; il y a une différence capitale dans le caractère attribué au fondement même de notre histoire provinciale. Dans le premier de ces systèmes, la colonisation de notre pays par les Bretons est, quoi qu'on fasse, une conquête; dans l'autre, c'est un établissement pacifique. Sans parler d'autres considérations que j'ai indiquées ailleurs plus d'une fois [1], celle-là est, ce semble, assez grave

1 Voir, entre autres, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VIII, p. 419 et 420.

pour justifier l'importance que j'ai toujours attachée à cette controverse.

Dans cette controverse j'ai toujours et résolûment tenu pour la dernière opinion et la dernière date (455-460) contre la la première, contre Conan Mériadec, contre tout établissement des Bretons de Maxime en 383, — et j'ai la joie de voir qu'aujourd'hui, parmi les auteurs sérieux, personne ne soutient plus ce fabuleux système.

Mais voici qu'entre ces deux opinions, M. de Courson en veut élever une troisième, qui ferait remonter le commencement des émigrations bretonnes en Armorique à une trentaine d'années avant le début de l'invasion saxonne, en leur assignant pour cause les ravages commis dans la Bretagne romaine par les Pictes et les Scots.

M. de Courson affirme de plus que cette opinion ne lui est point nouvelle, et que c'était déjà sa thèse, il y a vingt ans, contre M. Varin.

Enfin il insinue assez clairement qu'après les savantes dissertations (encore inédites) de dom Le Gallois contre Conan Mériadec et le prétendu établissement de 383, la longue polémique soutenue par moi à ce sujet était assez superflue [1].

Nous allons examiner ces trois points.

I.

« Je ne crois pas, avec M. de la Borderie (dit M. de Courson), que » les premières émigrations datent seulement de 465; plusieurs » avaient eu lieu antérieurement, et c'est là l'opinion de dom Le » Gallois [2]. » Suit un extrait des mémoires inédits de dom Le Gallois, où on lit :

« Pour réduire à une juste chronologie toute l'histoire de la » transmigration des Bretons, il faut se souvenir que, dès l'an

1 Cartulaire de Redon, p. CCCXLIII.

2 Mort en 1695.

» 418, les Romains établis dans la Grande-Bretagne, appréhendant » les menaces et la fureur des Pictes, abandonnèrent l'île et se » retirèrent dans les Gaules, et qu'*il y a tout sujet de croire* que » plusieurs Bretons les accompagnèrent dans leur retraite et » vinrent dès-lors en Armorique..... *On ne peut encore s'empêcher* » *de croire* que plusieurs familles abandonnèrent aussi leur pays » lorsque, la légion que l'empereur Honorius y avait envoyée » l'an 422 s'en étant retirée, les Pictes firent[1] un dégât épouvan- » table dans les provinces du nord, tuant impitoyablement ceux » qui résistaient..... — Les Pictes revinrent encore l'an 431, ren- » versèrent le mur de pierre qu'une autre légion romaine avait fait » bâtir, et s'emparèrent d'une grande partie du pays des Bretons. » On ne compte pas ordinairement cette époque pour une de celles » du passage des Bretons dans l'Armorique; mais *il n'y a pas lieu* » *de douter* qu'un très-grand nombre d'habitants n'y soit venu dans » ce temps-là, puisque, *selon Gildas,* plusieurs s'embarquèrent pour » passer au-delà de la mer..... Selon ces conjectures, ou *plutôt selon* » *ces preuves,* des troupes de Bretons septentrionaux, c'est-à-dire » des Otadènes, des Horestes, etc., furent les premiers qui vinrent » dans l'Armorique. Ce furent les inhumanités des Pictes et des Scots, » la famine et la peste, qui les chassèrent à différentes reprises » avant que les Saxons, Angles et Jutes, fussent venus dans l'île[2]. »

M. de Courson n'ajoute rien, d'ailleurs, aux arguments de dom Le Gallois.

Je connaissais depuis longtemps ce passage, je ne m'y étais pas arrêté, voici pourquoi. Quant aux émigrations prétendues de 418 et de 424, dom Le Gallois lui-même les avoue purement conjecturales par les formes mêmes de son langage : *Il y a tout sujet de croire ; on ne peut s'empêcher de croire.* Il serait aisé de fournir des conjectures différentes, tout aussi croyables et vraisemblables.

L'émigration mise par D. Le Gallois sous l'an 431 serait assurément mieux appuyée, et nous n'hésiterions pas à l'admettre, si Gildas, à cette occasion, nous disait effectivement que « plusieurs

1 En 424, selon les mémoires manuscrits de dom Le Gallois.

2 *Ibid.*, pp. CCCXLIII et CCCXLIV, et *Blancs-Manteaux*, vol. XLIV, pp. 190-191.

Bretons insulaires s'embarquèrent alors pour passer au-delà de la mer. » Aussi D. Le Gallois en parle-t-il d'un ton un peu plus affirmatif que de celles de 418 et de 422. Malheureusement, vérification faite, il est sûr que D. Le Gallois s'est trompé. Entre l'expédition de Maxime et l'invasion saxonne, on ne trouve dans le texte de Gildas, aucune allusion à un passage quelconque des Bretons insulaires sur le continent.

Au contraire, dans l'histoire des incursions scoto-pictiques telle que la raconte Gildas, on trouve un texte célèbre, qui nous semble repousser implicitement, mais très-fortement, toutes ces conjectures d'émigrations. C'est la lettre des Bretons à Aétius. En 446, pressés plus que jamais par les Scots et les Pictes, les Bretons adressèrent à ce général, pour en obtenir du secours, une lettre où ils résumaient en ces deux lignes énergiques les angoisses de leur triste situation : « Les barbares nous repoussent vers la mer, *et la* » *mer nous repousse vers les barbares;* il ne nous reste que le choix » entre deux genres de mort, ou le fer ou les flots[1]. » Si une portion quelque peu notable de la nation avait dès-lors pris le parti de se soustraire aux barbares en passant en Gaule, les Bretons se fussent bien gardés de dire à Aétius que la mer les repoussait vers les barbares et ne leur offrait qu'une voie de plus vers la mort, car ce général n'eût pas manqué, avec raison, de leur répondre qu'elle leur offrait au contraire une précieuse voie de salut. C'est justement parce que les Bretons, malgré les ravages des Pictes, n'avaient pu encore se résigner à déserter leur patrie, que la mer les repoussait vers les barbares : autrement, ce mot eût été un non-sens, une contre-vérité.

Loin donc de prêter appui aux conjectures formulées par D. Le Gallois, le texte de Gildas en montre le mal fondé.

N'eussent-elles pas ce texte contre elles, nous ne les admettrions pas encore. Si habilement qu'on les fasse, des conjectures sont, en bonne critique, un fondement trop incertain, trop fragile, pour y

1 *Aetio ter consuli gemitus Britonum :* Repellunt nos barbari ad mare, *repellit mare ad barbaros;* inter hæc oriuntur duo genera funerum; aut jugulamur, aut mergimur » Gildas, *Historia*, § 20.

poser la première assise de l'histoire d'une nation. Une conjecture en vaut aisément une autre; une fois lancé dans cette voie, où s'arrêter? De quel droit repousser, dès-lors, les conjectures qu'on nous présentera en faveur de Conan Mériadec et du prétendu établissement de 383, — d'autant que celles-là, au lieu d'avoir Gildas contre elles, peuvent au contraire s'y appuyer de quelque façon? Sur des faits secondaires, quand on ne peut mieux, qu'on supplée à la certitude par une conjecture prudente, soit. Mais pour établir des faits de premier ordre et des dates fondamentales, il faut plus, il faut des textes certains et des témoignages irrécusables.

En plaçant de 455 à 460 le commencement de nos émigrations bretonnes, nous avons tout cela.

Car, d'une part, Gildas, sitôt après avoir retracé les débuts et les désastres de l'invasion saxonne, nous dit que, pour y échapper, une partie des Bretons insulaires passaient sur le continent[1], et, selon la *Chronique saxonne*, c'est en 455 que les Anglo-Saxons livrèrent aux Bretons leur première bataille. D'autre part le concile de Tours de 461, où figure un évêque des Bretons, nous montre qu'il y avait dès-lors en Armorique un groupe d'émigrés assez nombreux pour avoir ses évêques particuliers. — Ainsi en mettant le début de la colonisation bretonne dans notre péninsule non en 465 (car je n'ai jamais adopté cette date), mais de 455 à 460, on est sur un terrain sûr, au lieu qu'en le faisant remonter trente ans plus haut, et en lui donnant pour cause les incursions pictiques, comme le veut aujourd'hui M. de Courson à la suite de D. Le Gallois, on n'a pour appui que des conjectures ni solides, ni nécessaires, ni utiles.

Ceci soit dit sans manquer de respect à la science bénédictine. Personne n'admire plus que moi la critique et les travaux de D. Le Gallois, de D. Lobineau et de leurs collaborateurs[2]; personne n'a

1 « Alii transmarinas petebant regiones cum ululatu magno, ceu celeusmatis vice, hoc modo sub velorum sinibus cantantes : « Dedisti nos tanquam oves escarum et in » gentibus dispersisti nos » — Gildas, *Historia*, § 25.

2 C'est-à-dire, dom Andren de Kerdrel, dom Brient et dom Roguier; car dom Morice,

plus contribué à remettre leurs opinions en honneur. Mais si j'adopte leurs principes et tous les traits généraux de leur théorie historique, je crois aussi qu'il est permis de les contrôler et de les rectifier sur plus d'un point. Je crois même, agissant ainsi, les respecter mieux qu'en suivant servilement sans examen toutes leurs opinions.

Et d'ailleurs, il faut s'entendre. D. Le Gallois me semble loin d'avoir attaché autant d'importance que M. de Courson aux émigrations conjecturales antérieures à l'invasion saxonne. Car, ayant dit ce qu'il en pense, le prudent bénédictin ajoute aussitôt : « Toutefois, puisque ces premières bandes ne firent pas d'Etat » différent et *qu'elles se confondirent avec les Armoricains, on ne » doit y avoir aucun égard* et ne considérer la transmigration des » Bretons que lorsqu'ils vinrent deçà la mer en si grand nombre » qu'ils y formèrent une république à part, composée de plusieurs » états, séparés et indépendants des Gaulois. *Ce fut indubitablement vers l'an 456 que cet événement arriva*, et il n'y a guère de » vérité historique plus certaine que cet établissement de la » nation bretonne dans l'Armorique [1]. »

Et plus bas : « Gildas le Sage dit expressément, après une » triste mais fidèle peinture du pitoyable état où la Bretagne » insulaire fut réduite par l'ingrate et perfide cruauté des Saxons, » qu'une partie de la nation prit alors la fuite et alla s'établir au- » delà de la mer..... Or il n'y a pas d'autre pays deçà la mer » où l'on puisse dire que le fort de la nation se soit établi que » l'Armorique occidentale. L'établissement des Bretons s'est donc » fait dans l'Armorique à cette occasion, car on ne peut dire qu'il » ait commencé plus tard, et *l'on ne peut aucunement prouver » qu'il se soit fait plus tôt* [2]. »

Enfin il conclut : « Ce doit être désormais un point fixe dans

très inférieur à ces cinq bénédictins, ne fut jamais leur collaborateur ; il profita seulement de leurs travaux, et quelquefois assez mal.

1 *Cartul. de Redon*, p. CCCXLIV, et Collection manuscrite des *Blancs-Manteaux*, vol. XLIV, p. 191.

2 *Blancs-Manteaux*, XLIV, p. 193.

» l'histoire de Bretagne, que les Bretons *ne vinrent deçà la mer* » en état d'y faire un corps de république et d'y être considérés » comme une nation distincte *que vers 456* [1]. »

Dom Le Gallois ne considérait donc les émigrations conjecturales antérieures à l'invasion saxonne que comme un fait très-minime et d'un caractère purement privé. A chaque fois c'étaient quelques familles, dix, vingt, trente au plus, qui s'expatriaient, comme de nos jours, après les révolutions et les troubles civils, on voit un certain nombre de particuliers compromis ou effrayés passer la frontière. Aussi D. Le Gallois est conséquent; n'attribuant à ces émigrations qu'un caractère tout individuel, il avoue que l'histoire *ne doit y avoir aucun égard.* C'est pour cela que nous n'en avons tenu ni n'en tiendrons compte, nous conformant mieux par là aux intentions de dom Le Gallois que si nous essayions d'ériger ces simples conjectures en théorie historique.

II.

Après avoir cité l'extrait de D. Le Gallois auquel nous venons de répondre, M. de Courson ajoute :

« Ce passage de dom Le Gallois nous paraît remarquable. Il en » ressort (*et c'était là notre thèse contre M. Varin, il y a quelque* » *vingt ans*), il en ressort qu'avant l'époque où les Saxons eurent » forcé une grande partie des populations de l'île de Bretagne à » chercher un refuge sur le continent, d'autres Bretons, vaincus » par les Pictes et par les Scots, avaient été contraints, eux aussi, » [vers 418, 424, 431] de passer dans l'Armorique [2]. »

En 1840, le savant doyen de la Faculté des lettres de Rennes, M. Varin, publia en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée, un *Examen de l'opinion de Gallet relative à la colonisation de l'Armorique par les Bretons.* L'abbé Gallet, qui

1 *Blancs-Manteaux*, XLIV, p. 194.
2 *Cartul. de Redon*, p. CCCXLIV.

écrivait dans le premier quart du XVIIIe siècle, avait entrepris, dans de longues dissertations publiées par dom Morice, de soutenir Conan Mériadec et l'établissement de 383 comme faits authentiques, appuyés sur des documents écrits d'une autorité certaine, et les documents qu'il invoquait étaient, outre Geoffroi de Monmouth, le panégyrique de Théodose par Pacatus, le Code théodosien, diverses vies de saint Patrice, Nennius, Henri de Huntingdon, Guillaume de Malmesbury, Giraud de Barry, etc. M. Varin démontra, de la manière la plus solide, que tous les monuments écrits dont s'appuyait Gallet ou ne disent nullement ce que Gallet leur fait dire, ou sont dénués de toute autorité sérieuse en ce qui touche le fait contesté.

Mais M. Varin alla trop loin. Non content de rejeter l'établissement des Bretons de Maxime en Armorique, il voulut prouver que Maxime, passant sur le continent, n'avait emmené avec lui qu'un petit nombre de Bretons, perdu dans le reste de son armée, et dont il n'y avait pas lieu de tenir compte. Cette prétention excessive avait contre elle un texte de Gildas, constamment entendu jusque-là dans un sens fort opposé, — texte d'ailleurs d'où ne résulte nullement le prétendu établissement de 383. M. Varin donna de ce texte une explication nouvelle, conforme à sa doctrine, c'est-à-dire paradoxale, mais habile, ingénieuse et séduisante.

En 1841, M. de Courson répondit à M. Varin dans une brochure intitulée : *Quelques mots en réponse à la dissertation de M. Varin*, et que nous avons sous les yeux. Il réfuta victorieusement, on peut le dire, l'interprétation nouvelle donnée par M. Varin au texte de Gildas. Mais il n'entreprit même pas de défendre l'autorité des monuments écrits invoqués par Gallet à l'appui de Conan; — et pourtant il n'abandonna point le prétendu établissement de 383. A cet égard nous le laisserons parler lui-même. Après avoir rétabli le vrai sens de Gildas, voici comment il s'exprime :

« Maintenant est-ce à dire qu'il faille admettre comme certaines » toutes les circonstances que les légendaires nous rapportent sur » la colonisation de l'Armorique ? Non assurément. Ainsi, nous » nous garderons de croire, d'après les légendes, que Maxime

» aborda avec son armée sur les bords de la Rance, lorsque Zozime » nous dit formellement que ce prince prit terre à l'embouchure » du Rhin. Mais nous pensons, avec l'illustre saint Martin, *qu'il » est impossible d'admettre que tous ces témoignages soient controu- » vés*[1]. Que si l'on nous objecte qu'il n'existe aucune preuve » *écrite et contemporaine* qui atteste clairement que les Bretons se » soient établis dans la péninsule armoricaine avant la grande » émigration du cinquième siècle, nous répondrons qu'*il n'est pas » permis de rejeter les traditions d'un peuple, tant qu'une preuve » directe et certaine ne démontre pas qu'elles sont erronées*[2]. »

Un peu plus loin, M. de Courson est plus explicite :

« Maintenant (dit-il) nous arrivons à Conan Mériadec et à ses » compagnons. Faut-il, avec dom Lobineau, rejeter l'existence du » premier chef des Bretons, ou l'admettre avec Gallet, comme fit » plus tard le savant Bénédictin lui-même[3]? Nous aurons occasion » de traiter ailleurs cette question[4]. Nous nous bornerons aujour- » d'hui à transcrire ici l'opinion de l'homme de génie que nous » avons déjà eu occasion de citer. M. de Saint-Martin avait fait une » étude approfondie de la langue et des traditions bretonnes; sa » science en histoire était incomparable. Si donc quelqu'un pouvait » éclaircir complétement les origines de l'histoire des deux Bre- » tagnes, ce serait assurément cet homme illustre.

» On peut voir dans le premier volume de l'Histoire de Bretagne » par D. Morice (dit M. de Saint-Martin) toutes les raisons qu'il y a » de regarder Conan comme le premier roi des Bretons dans la

1 Ici M. de Courson cite une longue note de M. de Saint-Martin, relative à l'établissement des Bretons en Armorique, note qui se trouve aux pp 239-242 du t. IV de l'*Histoire du Bas-Empire de Lebeau*, édition de Saint-Martin.

2 M. de Courson, *Quelques mots à M. Varin*, p. 21-24. Les italiques sont de M. de Courson.

3 Il y a ici certainement quelque malentendu; car nous ne connaissons rien d'où on puisse induire que Lobineau ait jamais admis Conan Mériadec; le contraire résulte assez clairement, ce semble, de ses *Vies des saints de Bretagne*, publiées peu de temps avant sa mort.

4 Histoire des peuples de race bretonne dans les deux Bretagnes (*note de M. de Courson*). Cet ouvrage a paru en 1846; nous verrons plus bas ce qu'il contient sur cette question.

» Gaule. Sans admettre tous les raisonnements de cet écrivain, je » crois qu'il en dit assez cependant *pour établir la certitude de » l'existence de ce prince.* Il paraîtrait que Conan tirait son » origine d'un chef breton de la Bretagne septentrionale, des bords » de la Clyde, *Britannia Alcluidensis,* et qu'il mourut vers » l'an 421 [1]. »

Voilà donc ce que M. de Courson admettait, en 1841, avec M. de Saint-Martin. En effet, deux pages plus loin, dans la même brochure, parlant pour son propre compte, il dit :

« Avec Maxime, nous voyons les Bretons franchir les Alpes. » *Leur Conan, avant le départ du tyran, avait sans doute obtenu de » sa munificence toutes les terres qui s'étendent des rives de la Loire » aux rochers de Pen-tir,* » c'est-à-dire, comme M. de Courson l'explique en note, « jusqu'aux rochers du Finistère, le long du littoral » de Crozon [2]. »

Dans une lettre du 8 décembre 1842, où il résume sa polémique contre M. Varin, M. de Courson dit encore :

« J'ai dit et je répète que toutes les traditions bretonnes, dans » l'île et sur le continent, faisant mention de l'établissement d'une » colonie d'insulaires dans l'Armorique *vers la fin du IVe siècle,* » on ne saurait rejeter ces traditions sans apporter la preuve directe » et certaine qu'elles sont erronées. Or, M. Varin a-t-il prouvé que » ces traditions sont fausses? Pas le moins du monde. » Aussi conclut-il en note : « J'admets *comme constant,* avec M. de Saint-» Martin, ce que les auteurs rapportent sur les établissements faits » dans la Gaule au IVe siècle par les Bretons insulaires. Voyez dans » Lebeau éd. Saint-Martin la note 1, t. IV, p. 242 [3]. »

Donc la thèse de M. de Courson contre M. Varin n'était point de faire remonter les premières émigrations bretonnes aux ravages des Pictes vers 418, 424, 431, mais bien de soutenir la réalité de l'éta-

1 Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, édition Saint-Martin, t. IV, p. 242. — M de Courson, *Quelques mots*, p. 43-44.

2 M. de Courson, *Quelques mots à M. Varin*, p. 46.

3 Cette lettre du 8 décembre 1842 est imprimée dans la nouvelle édition du *Dictionnaire* d'Ogée, t. Ier, première pagination, p. 262. — Voir aussi *Quelques mots à M. Varin*, p. 25, à la note.

blissement des Bretons de Maxime dans notre péninsule en 383, et la certitude de l'existence de Conan Mériadec comme premier roi des Bretons armoricains.

Tout au contraire, c'est M. Varin qui professait à cette époque l'opinion de D. Le Gallois, qu'embrasse aujourd'hui M. de Courson. Car en résumant sa thèse, le savant doyen dit : « Notre opinion est » celle de dom Lobineau. Nous croyons que la colonisation de » l'Armorique s'est effectuée successivement, par suite d'émigra- » tions qu'amenèrent, *d'abord peut-être les ravages des Pictes*, » et certainement ensuite l'invasion saxonne[1]. » Mais, on le voit, M. Varin y mettait une grande modération.

En 1846 parut l'*Histoire des peuples bretons*, déjà annoncée dans les *Quelques mots à M. Varin*. M. de Courson n'y traite point *in extenso* la question de l'établissement des Bretons en Armorique. Il se borne à résumer, sans la modifier, sa thèse de 1841. Ainsi, après avoir présenté, non comme certaine mais seulement comme vraisemblable, une prétendue première colonie qui, selon Guillaume de Malmesbury (auteur du XIIe siècle) eût été amenée en Armorique par Constantin le Grand, M. de Courson dit : « Quoi qu'il en soit, » *un fait paraît certain :* c'est que, dans les dernières années du » IVe siècle, le tyran Maxime abandonna une partie du territoire » de l'Armorique aux insulaires qui avaient combattu pour sa cause, » et que ceux-ci ne revinrent jamais dans leur pays[2]. »

En 1846, comme en 1841, M. de Courson tenait donc toujours pour certain le prétendu établissement de 383. Depuis lors il n'a, à ma connaissance, rien écrit sur ce sujet.

III.

Aujourd'hui M. de Courson a bien changé. Dans ses Prolégomènes il écrit :

« M. de la Borderie a réfuté pied à pied, dans plusieurs disser-

1 *Dictionnaire de Bretagne*, nouvelle édition, t. 1, première pagination, p. 160.

2 M. de Courson, *Histoire des peuples bretons*, t. 1, p. 210.

» tations, le *roman* de la fondation d'un royaume de la Petite-Bre-
» tagne dans l'Armorique en 383. Nous renvoyons le lecteur aux
» divers opuscules où notre savant ami s'est imposé la fastidieuse
» mission de compléter les arguments de Vignier, de dom Lobi-
» neau [1] et de M. Varin, pour faire rejeter le *fabuleux* Conan Mé-
» riadec. Nous nous bornerons à résumer brièvement ici les *preuves*
» *accumulées* par dom Le Gallois pour établir *l'impossibilité abso-*
» *lue* d'un royaume de la Petite-Bretagne en 383. » Et après avoir cité un extrait fort court et nécessairement fort incomplet de l'ample dissertation de D. Le Gallois sur ce sujet [2], M. de Courson conclut: « Les *interminables dissertations* de l'abbé Gallet et même
» le récent mémoire de M. G. Le Jean ne sauraient donc prévaloir
» contre les *invincibles arguments* de dom Le Gallois, et M. de la
» Borderie me paraît *avoir tenu trop peu de compte* des savantes
» dissertations du docte bénédictin et de ses successeurs [3] en faisant
» à M. Le Jean l'honneur de le combattre [4]. »

Que ma polémique contre Conan Mériadec soit *fastidieuse*, j'y consens; mais que, même après D. Le Gallois, même contre M. Le Jean, elle ait été superflue, cette insinuation, je l'avoue, — si polie qu'en soit la forme, — a de quoi m'étonner, surtout venant de M. de Courson.

Il me semblait, en effet, que M. de Courson avait quelque peu contribué à rendre cette polémique nécessaire, et encore que si quelqu'un pouvait être taxé d'*avoir tenu trop peu de compte* des savantes dissertations de D. Le Gallois, ce reproche devrait atteindre M. de Courson avant moi.

Quand, en 1840, M. Varin attaqua le système de l'abbé Gallet, c'est-à-dire la royauté de Conan Mériadec et ce prétendu établissement de 383, ce système erroné régnait depuis un siècle sans la

1 Lobineau n'a nulle part discuté l'établissement des Bretons de Maxime; il s'est borné à adopter, sans nulle argumentation, les résultats de la discussion de D. Le Gallois.

2 J'avais déjà publié moi-même une partie de ces fragments, il y a trois ans. Voir *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. VIII, p. 437-438.

3 Le seul successeur qu'ait eu D. Le Gallois dans sa polémique contre l'établissement de 383, c'est M. Varin, qui fut combattu, comme on l'a vu, par M. de Courson.

4 *Cartul. de Redon*, p. CCCXLVI et CCCXLVII.

moindre tentative d'opposition. Les dissertations de D. Le Gallois, restées inédites, par conséquent ignorées, n'avaient pu avoir aucun effet; celles de Gallet, au contraire, imprimées tout au long par D. Morice en 1750, et prises par lui pour base de son histoire, avaient plus solidement que jamais rétabli, dans l'opinion du public lettré et, pour bien dire, de tout le monde, le trône fabuleux de Conan. Le coup que lui porta M. Varin, quoique excessif en un point, fut rude et bien asséné. Si à ce moment M. de Courson, après avoir rétabli le vrai sens de Gildas, se fût uni à M. Varin pour proclamer, comme il le fait aujourd'hui, l'*impossibilité absolue* de l'établissement de 383 et la valeur des « invincibles arguments » de D. Le Gallois (que M. de Courson connaissait déjà, comme on le verra plus bas), je crois que Conan Mériadec eût été dès-lors irrévocablement détrôné.

Au lieu de cela, on sait ce qui advint. M. de Courson sacrifia les détails compromettants de la légende; mais, avec M. de Saint-Martin, il admit « *comme constant* ce que les auteurs rapportent » sur les établissements faits dans la Gaule au IVe siècle par les » Bretons insulaires; » il admit « la *certitude* de l'existence de » Conan, comme premier roi des Bretons dans la Gaule [1]. » — Il n'essaya pas de défendre un à un les monuments écrits invoqués par Gallet, et dont M. Varin venait avec tant de force de réduire à néant l'autorité; mais il soutint que l'existence de Conan et de l'établissement de 383 était très-suffisamment fondée sur l'autorité de la certitude traditionnelle.

Il fit plus. Dans sa brochure de 1841, il donne les plus grands éloges à l'œuvre de Gallet; dès la première page on lit :

« C'est presque en vain que, pour découvrir les origines du » peuple breton, les savants des deux derniers siècles entassèrent » dissertations sur dissertations. Tous ces travaux n'avaient eu » d'autre résultat que de rendre la question plus obscure encore [2], » lorsqu'un pauvre prêtre de la banlieue de Paris (l'abbé Gallet, né

1 Voir *Quelques mots à M. Varin*, pp. 25, 44 et 46.

2 Notez que, parmi ces savants dont les travaux n'avaient fait qu'obscurcir la question des origines bretonnes, se trouve nécessairement dom Le Gallois.

» à Lamballe, curé de Compans), entreprit de porter la lumière » dans ce chaos d'opinions contradictoires. Il paraît que dom Lobi- » neau et l'abbé de Vertot se plurent à rendre hommage à la *vaste* » *érudition* et à *l'esprit de critique* du jeune ecclésiastique [1]. Dom » Morice, qui vint après eux, a inséré, dans le premier volume de » son *Histoire de Bretagne*, cette dissertation de l'abbé Gallet. La » critique moderne aurait sans doute à relever dans cette notice » *quelques assertions erronées, quelques erreurs* de chronologie et » même de géographie : le passé s'agrandit sans cesse comme l'a- » venir ; plus nous avançons, mieux nous le comprenons. Mais, » pour être juste, il faut reconnaître, avec M. Daunou et M. de » Saint-Martin, que le travail de l'abbé Gallet est l'*un des plus* » *remarquables qui aient été écrits sur les origines d'un* » *peuple* [2]. »

Un tel éloge n'était certainement pas fait pour décréditer les « interminables dissertations » de Gallet. Mettons en regard ce que M. de Courson disait alors de D. Le Gallois. Dans une note, à la fin de cette même brochure, on lit :

« ... Cette manie de faire le procès aux anciennes principautés » indépendantes ne date pas d'hier. Dom Gallois, que D. Lobineau » a suivi dans la première partie de son *Histoire de Bretagne,* nous » en fournit un curieux exemple. Le docte Bénédictin, dans son » *Histoire manuscrite de Bretagne* (Biblioth. du Roi, *Blancs-* » *Manteaux,* N° 44), s'efforçant de démontrer que les Francs » étaient maîtres de la Gaule avant que les Bretons n'eussent tra- » versé la mer, ne craint point d'appuyer son argumentation sur ce » passage extrait du cartulaire de Redon, fol. 127 : « *Optimates* » *loci contradicebant, dicentes quod nunquam talia audierunt, et* » *quod nullus de semine eorum hæc audivit neque tempore Roma-* » *norum seu Gallorum, neque in tempore Britannorum.* » — » Le croirait-on ? Dom Gallois traduit le mot *Galli* par celui de

1 En ce qui touche Lobineau, le fait me semble plus que douteux ; je ne vois absolument rien d'où on puisse induire que Lobineau ait eu connaissance des mémoires de Gallet.

2 *Quelques mots à M. Varin*, p. 1, 2 et 3.

» Francs. — Le patriotisme breton a-t-il jamais entraîné Gallet » dans des *erreurs aussi monstrueuses*[1] ? »

Ainsi, on le voit, dès cette époque (1841), M. de Courson connaissait le travail manuscrit de D. Le Gallois; mais loin de se laisser toucher aux « invincibles arguments » dont on me reproche aujourd'hui d'avoir tenu trop peu de compte, il ne trouvait à tirer de D. Le Gallois d'autre enseignement que celui de ses erreurs. — Notons d'ailleurs que le savant bénédictin a reproduit précisément, dans sa réfutation de Conan Mériadec, ce texte et cette traduction si fort blâmée par M. de Courson. Ce n'est pas un de ses plus *invincibles* arguments, — quoique, après tout, sa traduction de *Galli* en ce lieu soit plutôt contestable que monstrueuse.

Quoi qu'il en soit, en 1846, dans son grand ouvrage sur l'*Histoire des peuples bretons*, M. de Courson ne changea rien à sa thèse de 1841 sur l'établissement de 383, et même il la confirma par cette déclaration catégorique, où il semble vouloir constater son avantage sur M. Varin :

« Il n'existe, nous devons le dire, aucun témoignage contempo- » rain qui atteste clairement que ces premières transmigrations[2] » aient eu lieu; mais elles sont relatées dans la plupart des auteurs » du moyen-âge[3], et, pour infirmer tant d'assertions positives, il » faudrait, suivant la règle de critique posée par Mabillon et par » Fréret, fournir la preuve directe et certaine qu'elles sont fausses, » or *c'est ce que nul n'a fait encore, et ce que nul ne pourra faire,* » puisque les historiens contemporains gardent le silence sur ce » point, comme sur beaucoup d'autres plus importants encore.[4] »

Les déclarations de M. de Courson en faveur de l'établissement de 383 l'emportèrent dans l'opinion des Bretons sur la brillante discussion de M. Varin, et, même aux yeux du public lettré, Conan garda son trône. La difficulté toute naturelle de se séparer d'une idée

1 *Quelques mots à M. Varin*, p. 50-51.

2 Les prétendues émigrations du IVe siècle, non-seulement sous Maxime mais sous Constantin.

3 Oui, mais dans des auteurs postérieurs à l'événement de quatre, de cinq et de sept siècles, et plus.

4 *Hist. des peuples Bretons*, t. II, p. 211.

longtemps régnante et flatteuse (en apparence) pour l'amour-propre national, l'autorité attachée dès-lors aux écrits de M. de Courson, et enfin la justesse incontestable du principe qu'il invoquait, je veux dire l'autorité de la tradition, rendaient ce résultat inévitable. Il est vrai que ce principe, certain en soi, était mal à propos appliqué au cas en litige ; mais il est tout aussi vrai que M. Varin ne s'était pas donné la peine de réfuter cette fausse application : renfermé dans la critique des monuments écrits en tant que monuments écrits, il ne semble même pas avoir songé à suivre son adversaire sur le terrain de la certitude traditionnelle, où, par une manœuvre habile, ce dernier avait transporté le combat. Ainsi tout naturellement, pour le public, l'avantage était resté à M. de Courson.

Pour ceux que les apparences n'abusaient pas et qui, venant au fond des choses, condamnaient la fable, il n'y avait qu'une chose à faire : reprendre la discussion, non au point où D. Le Gallois l'avait prise lui-même, mais à celui où l'avait menée M. de Courson. — Eût-il suffi, en effet, — comme le pense aujourd'hui ce dernier, — eût-il suffi d'éditer, pour toute réponse, les savantes dissertations du vieux bénédictin ? Mais M. de Courson les connaissait ; elles ne l'avaient point touché, on le sait ; et cela sans doute pour une bonne raison : c'est que, pas plus que M. Varin, elles ne répondent à l'argument tiré de la tradition.

Voici, en effet, la marche suivie par dom Le Gallois. Il s'attache exclusivement à la légende de Conan, telle que la raconte Geoffroi de Monmouth (XIIe siècle). Il l'analyse d'abord en détail ; puis il en démontre la fausseté de deux manières, d'abord par l'absurdité de presque tous les détails pris en eux-mêmes ; ensuite par les contradictions qu'ils présentent avec les témoignages historiques certains du IVe et du Ve siècle. C'est là la première partie de sa dissertation : comment eût-elle pu toucher M. de Courson, qui sacrifiait volontiers tous les détails donnés par Geoffroi, pour ne retenir que le fait *nu* de l'existence de Conan et de l'établissement de 383?

Dans la seconde partie de sa réfutation, D. Le Gallois s'attache surtout à prouver deux points : 1° que Geoffroi de Monmouth est

le plus ancien qui ait fait mention de Conan et de l'établissement de 383[1]; 2° que Geoffroi est un *hâbleur* indigne de créance. Le dernier point est aisé à établir; mais l'autre, qui cependant est véritablement le point central de toute la démonstration de D. Le Gallois, l'autre n'est plus soutenable aujourd'hui. Le *Brut er Brenined,* écrit en langue bretonne, dont on a plusieurs versions, et qui contient l'histoire de Conan, est certainement du Xe siècle; et l'*Historia Britonum* attribuée à Nennius, où l'on trouve la plus aucienne mention de l'établissement des Bretons de Maxime en Armorique, a dû, selon les dernières recherches de la critique, être rédigée en 822 ou 823.

Ainsi la réfutation de D. Le Gallois, quoique fondée en bonne partie sur des arguments solides (dont je me suis servi, d'ailleurs, dès que je les ai connus[2], en les rapportant à leur auteur), quoique très-suffisante pour une époque où l'on ne connaissait que quelques phrases de Nennius et pas du tout le *Brut er Brenined,* cette réfutation, en 1846, aurait donné trop beau jeu aux partisans de Conan. En 1846, il fallait ni plus ni mieux, mais il fallait autre chose; il fallait au moins donner à l'argumentation une forme toute différente. Partant de ce principe incontestable, « *qu'il n'est pas permis de rejeter les traditions d'un peuple tant qu'une preuve directe et certaine ne démontre pas qu'elles sont erronées,* » M. de Courson avait affirmé que, contre la tradition de l'établissement des Bretons de Maxime,

1 « On suppose toujours que Geoffroy de Monmouth a été le premier auteur du » roman de Conan; car on n'est point assez dupe pour penser qu'il ait été sincère » lorsqu'il a protesté qu'il n'avoit presque fait que traduire, du breton en latin, un » vieux livre que lui avoit prêté Vautier, archidiacre d'Oxford, qui l'avoit apporté de » la Petite-Bretagne en Angleterre. L'ordinaire des imposteurs est de feindre, avant » toutes choses, qu'ils ne sont point les inventeurs de ce qu'ils feignent, et il fallait » bien que Geoffroy se servît de cet artifice, à moins qu'il ne voulût d'abord se faire » passer pour un imposteur, » etc. — Un peu plus loin, parlant de la compilation mise sous le nom de Nennius, il dit : « Ce roman, sous quelque nom de Gildas ou de » Nennius qu'on l'allègue est très-assurément postérieur à l'ouvrage de Geoffroy de » Monmouth. » — Enfin il conclut : « Ni le Gildas ni le Nennius supposés ne peuvent » autoriser par leur antiquité la fable de Conan, publiée par Geoffroy pour la première » fois, et il faut tellement faire fond sur ce fait qu'on peut et qu'on doit s'en faire *un* » *principe de critique,* pour rejeter après Geoffroy tous auteurs qui ont fait mention » de la fable de Conan, établi roi de l'Armorique par Maxime. » *Mémoires manuscrits de dom Le Gallois,* Blancs-Manteaux, XLIV, pp. 61, 63, 64.

2 Je n'ai connu qu'en 1850 le travail de D. Le Gallois.

nul n'avait encore fait une telle preuve et nul ne pourrait la faire. Il fallait donc faire cette preuve prétendue impossible, et montrer que l'autorité de la certitude traditionnelle était à tort invoquée par M. de Courson en faveur de Conan.

C'est ce que j'essayai de faire, mais incidemment, dès le mois d'octobre de cette même année 1846, au Congrès de l'Association bretonne réuni à Saint-Brieuc. Les résistances que je rencontrai dans un auditoire mieux éclairé et mieux préparé que tout autre à de pareilles discussions, me montrèrent combien était forte encore l'opinion que j'attaquais. Je revins à la charge, l'année suivante, au Congrès breton de Quimper, armé d'un travail plus développé, qui avec quelques modifications est devenu l'article *Conan Mériadec,* imprimé en 1849 dans la *Biographie bretonne* de M. Levot [1].

M. de Courson ne répondit pas ; j'avais d'ailleurs évité de le mettre en cause nominativement, me bornant à combattre sa thèse. Mais cette thèse fut défendue contre moi, à deux reprises, par M. G. Le Jean, d'abord et dès 1850 dans son livre *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, puis dans un travail spécial plus développé, intitulé : *La légende et l'histoire*, *Conan Mériadec,* publié en 1855 par la *Revue des provinces de l'Ouest,* qui paraissait à Nantes. M. Le Jean se tenait exactement sur le terrain ouvert par M. de Courson, c'est-à-dire qu'il abandonnait sans peine tous les détails légendaires, mais maintenait le fait principal, en l'appuyant sur l'autorité de la certitude traditionnelle; et il combattait l'une après l'autre les raisons par lesquelles j'avais moi-même prétendu combattre la certitude de la tradition relative à l'établissement de 383.

Suffisait-il donc, pour lui répondre, de faire imprimer la dissertation de D. Le Gallois? Non certes, car — le reste à part — M. Le Jean, qui pour défendre sa tradition insistait tout spécialement sur l'antiquité du témoignage de Nennius, se fût donné un triomphe des plus faciles en relevant sur ce sujet l'erreur du bénédictin. Fallait-il ne pas répondre du tout? Mais pourquoi? M. Le Jean ne faisait en définitive que reprendre, développer et fortifier autant qu'il était en

1 Mais il est bon d'avertir que cet article, dont je ne pus revoir les épreuves, est criblé de fautes d'impression, qui parfois même dénaturent le sens.

lui la thèse posée en 1841 et 1846 par M. de Courson. Sa discussion était bien suivie, sa forme agréable, et ses arguments spécieux sinon solides. Je les savais même en train de ramener à Conan quelques bons esprits. En pareil cas, déserter une discussion que l'on a soi-même provoquée, n'est-ce pas implicitement s'avouer vaincu et, par là même, compromettre la vérité qu'on défend?

Je répondis donc à M. Le Jean. A son livre de 1850 je répondis par une communication faite au Congrès breton de Nantes en 1851; à son article de 1855, par un travail destiné au *Bulletin de l'Association bretonne,* et qui, par suite de la suppression de cette société, ne parut qu'en 1860 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* [1].

Enfin, la première partie de mon *Précis des origines de l'histoire de Bretagne,* publiée dans l'*Annuaire historique de Bretagne* de 1861, contient un résumé de toute cette discussion [2].

Au bout de cette polémique qu'est-il arrivé?

Il est arrivé que personne n'ose plus aujourd'hui soutenir sérieusement ni ce Conan Mériadec ni cet établissement de 383, que personne ne contestait en 1846.

Il est arrivé que M. de Courson, qui, en 1841 et 1846, tenait pour constants et « les établissements faits dans la Gaule au IVe siècle par les Bretons insulaires » et l'existence de Conan comme premier roi de ces Bretons, traite aujourd'hui ce même prince de héros de *roman* et son prétendu royaume de chimère *absolument impossible.*

Il est arrivé encore que le même savant, qui en 1841 louait les dissertations de l'abbé Gallet comme « l'un des plus remarquables travaux qui aient été écrits sur les origines d'un peuple, » et qui ne parlait de D. Le Gallois que pour signaler ses « monstrueuses erreurs, » sacrifie aujourd'hui sans hésiter « les interminables dis-

1 Première série, t. VIII, pp. 417-448.

2 Voyez cet Annuaire, pp. 9 à 16 et 75 à 86; voyez aussi, dans le *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine,* année 1862 (pp. 284 à 295), l'article intitulé *Observations sur l'état des forces romaines dans la péninsule armoricaine d'après la Notice des dignités de l'Empire*, où je réponds à une critique relative à un point de cette polémique.

sertations » de l'abbé Gallet aux « savantes dissertations » et aux « invincibles arguments » de D. Le Gallois.

Si je suis pour quelque chose dans ces changements, ma campagne contre Conan n'a pas été inutile.

Si, au contraire, c'est D. Le Gallois qui a tout fait, que n'opérait-il donc cette conversion dès 1841 ! Il m'eût épargné bien de l'encre et bien du papier, perdus contre ce malheureux Conan.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

NOTA. — M. de Courson m'adresse encore plusieurs autres critiques dont quelques-unes méritent d'être relevées. — 1° Il fait une note tout exprès dans ses *Éclaircissements* (Cartul. de Redon, p. CCCLXXII), pour s'unir contre moi à M. E. Morin, qui avait critiqué l'appréciation donnée par moi des forces romaines existant dans notre péninsule, au commencement du Ve siècle, d'après la *Notice des dignités de l'Empire*. J'ai déjà répondu à M. Morin, par conséquent à M. de Courson, dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, an 1862, pp. 284 à 295. — 2° Selon M. de Courson je me serais trompé en regardant comme probable que les Bretons restèrent maîtres de la ville de Vannes depuis la fin du VIe siècle jusqu'au milieu du VIIIe (Cartul. de Redon, p. XX). J'ai répondu par avance aux arguments invoqués contre mon opinion; voir *Annuaire historique de Bretagne* de 1862, pp. 213-215. — 3° M. de Courson fait une note, à la p. LXXX de ses Prolégomènes, qui a pour tout objet de prouver que je me suis encore trompé en avançant que le nom d'*Armorique* cesse de paraître dans l'histoire après Fortunat et le concile de Tours de 567; il cite la Vie de S. Éloi, écrite par S. Ouën au VIIe siècle, qui met encore la ville de Limoges dans l'Armorique. Mais M. de Courson n'a pas pris garde que je parle uniquement du nom d'Armorique *appliqué au Nord-Ouest de la Gaule*, région où on ne peut apparemment comprendre Limoges; voir *Annuaire historique de Bretagne*, an. 1861, pp. 109-110.

A. DE LA B.

POÉSIE.

LES BRUITS DU MONDE.

A M. LE DOCTEUR ROQUET, DE NANTES.

Dans ma solitude profonde
Résonnent d'effrayants échos.
Est-ce la mer, est-ce le monde,
Qui viennent troubler mon repos?
Mais la mer n'a plus de tempête,
Et le nautonnier sur sa tête
N'entend plus gronder les autans.
C'est donc le monde qui bouillonne
Et dont la lave tourbillonne
Comme aux cratères des volcans [1].

Oui, c'est le monde qui s'agite
Et qui tente un suprême effort,
C'est lui qui rugit et palpite
Sous les étreintes du Dieu fort;
C'est l'homme, hélas! l'homme lui-même,
Qui veut ravir le diadème
Au front divin de son auteur,
Puis, s'appropriant son empire,
Il veut s'asseoir, en son délire,
A la place du Créateur.

1 La France retentit encore de l'*Avertissement* solennel que Mgr Dupanloup vient d'adresser *à la jeunesse et aux pères de famille, sur les attaques dirigées contre la religion par quelques écrivains de nos jours.*

« Les jours sont arrivés, disent des voix menteuses,
Où de l'humanité les croyances trompeuses
Vont s'engloutir dans le tombeau ;
Il faut aux temps nouveaux des croyances nouvelles;
Il faut, pour éclairer les routes éternelles,
La clarté d'un autre flambeau.

» Les dogmes sont vieillis, la foi se fane et s'use ;
Croire, n'est qu'un vain mot dont l'ignorance abuse
Pour abêtir l'esprit humain.
Encore un peu de temps, et la raison humaine
Sur l'esprit et le corps recouvrant son domaine
Va frayer un autre chemin.

» Dieu n'est rien, Dieu c'est tout, c'est cette ombre qui [passe,
C'est la terre et le ciel, c'est le temps, c'est l'espace,
C'est un souffle, une haleine, un son;
C'est la sève et le sang, c'est le grain de poussière,
C'est l'univers enfin, c'est la nature entière
Tressaillant d'un divin frisson.

» Cache toi, cache toi dans ton ciel solitaire,
Dieu cruel qui te fis adorer sur la terre;
L'homme n'a plus besoin de toi.
Il reconnaît ses droits, et son intelligence
Ne veut plus s'abaisser à craindre ta vengeance.
Lui seul est Dieu, lui seul est roi. »

Et j'entends ces voix murmurantes
S'unir en criant : « Détruisons! »
J'entends des foules délirantes
Répondre en hurlant : « Renversons!

» Oui, du temple ébranlé renversons les portiques,
Secouons, secouons les colonnes antiques,
Effaçons, supprimons les bizarres pratiques
Du fanatisme et de la peur. »
Puis, voyez tout à coup cette foule absorbée;
La voilà, la voilà tout entière courbée
Sous son sacrilége labeur.

Ici, c'est un savant qui veille [1],
Un rhéteur qui blasphème encor [2],
Un poète qui se réveille
Complétant l'infernal accord [3].
Pour eux le ciel n'a plus de voiles,
Leurs yeux ont compté les étoiles
Et scruté le monde en tout sens.
Mais leur esprit s'indigne et doute,
Parce qu'en poursuivant sa route
Il n'a pas vu le Tout-Puissant.

Plus loin, c'est un chimiste habile
Tout fier de découvrir enfin
Dans la vapeur ou dans l'argile
Un secret de l'esprit divin.
Il décompose, il subtilise,
Il veut par la simple analyse
Saper la révélation.
C'en est fait, Dieu n'est qu'imposture;
Ce n'est plus Dieu, c'est la nature
Qui produit la création [4].

Ailleurs un philosophe songe,
Pour démolir la vérité,
A jeter un nouveau mensonge
A l'univers épouvanté [5].
A sa suite un autre rebelle
Voudrait trouver l'âme immortelle
Sur la pointe de son scalpel.
Il rit, Seigneur, de ta parole,
Parce qu'alors l'âme s'envole
Et ne vient pas à son appel.

Ailleurs encor c'est un artiste
Devant du marbre ou du métal.

1 M. Littré.
2 M. Renan.
3 Victor Hugo. Voir *Les Misérables*.
4 On connaît le système des générations spontanées.
5 M. Taine.

Son front paraît sévère et triste;
Il cherche, il poursuit l'idéal.
Pour le chef-d'œuvre qu'il prépare
Il demande la *beauté rare*
A la chair, puis à son cerveau;
L'ingrat! à son tour il conspire
Contre Celui qui seul inspire
Le vrai, le bon, le bien, le beau.

Partout enfin l'homme travaille,
Et son orgueil songe en tout lieu
A grossir l'épaisse muraille
Qui doit le séparer de Dieu.
Quand il invente une machine,
Devant la matière il s'incline
Et brave le divin pouvoir.
S'il veut atteindre la richesse,
Il y parvient par une adresse
Où la vertu n'a rien à voir.

Mais pourquoi d'un côté cette clameur immense,
De l'autre ce sinistre et ténébreux silence?
On parle, on marche à petit bruit.
Des peuples révoltés c'est l'innombrable armée
Qui tour à tour paraît, menaçante, affamée,
Ou s'enfonce au sein de la nuit.

. . . . . .

Tous brûlent de frapper sans trève
D'un coup superbe et cadencé
Le seul monument qui s'élève
Sur les ruines du passé.
Mais je ne sais quoi les arrête;
En vain leur bras puissant s'apprête
A soulever le lourd marteau;
Trop faible encor leur bras retombe.
Demain, ils seront dans la tombe,
Laissant à d'autres leur fardeau.

Arrête ici, folle pensée,
Et prends garde en montant si haut
De te voir soudain renversée
D'un revers de main du Très-Haut !
Ah ! songe au châtiment funeste
Subi dans le séjour céleste
Par un Archange dévoyé,
Quand de Dieu le regard sublime
Sous ses pas entrouvit l'abîme
Et l'y renversa foudroyé.

Songe que ce bel édifice,
Où tu voudrais porter les mains,
A déjà bravé la malice
Et la puissance des humains.
Les saints, les martyrs et les anges
Autour ont rangé leurs phalanges;
Ce rempart ne peut s'écrouler;
Tu n'es qu'un insecte, un atome,
Tu n'es qu'une ombre, qu'un fantôme,
Et tu prétendrais l'ébranler!

Raison, raison, reprends ta voie,
Et détourne ton œil séduit
De la bannière que déploie
L'esprit trompeur qui te conduit.
Il n'est pour toi qu'une lumière :
Que la foi marche la première,
Tu peux la suivre pas à pas.
La raison cherche et la foi trouve;
C'est alors que l'homme réprouve
Des erreurs qu'il ne voyait pas.

Car sans la foi l'homme est dans l'ombre,
Semblable à cet aveugle-né
Qni marche un peu dans la nuit sombre
Quand il a longtemps tâtonné.
Mais la foi perçant ces ténèbres
Déchire ces voiles funèbres

Dont l'épaisseur cachait le jour;
La raison soudain s'illumine
Et va dans la splendeur divine
Puiser la lumière et l'amour.

Pour moi, j'ai vu les vains systèmes
Et d'Aristote et de Platon,
Approfondi les théorèmes
De Pythagore et de Zénon.
Ce sont des pierres arrachées,
Et des parcelles détachées,
Du vrai quelques fragments épars.
Mais toi seul, ô Christ! que j'adore,
Toi seul dont la voix parle encore,
As mis le vrai sous mes regards.

Maintenant, que les hommes roulent!
Je reste immobile et je croi.
Quand tous les principes s'écroulent,
Toujours Jésus-Christ est mon roi.
Je m'enveloppe en son symbole,
Je n'entends plus d'autre parole,
Et réclame la liberté,
Non cette liberté flétrie
Dont on a fait une furie,
Mais celle de la vérité.

Garde, ô Christ! mon âme fidèle;
Contre l'erreur viens la couvrir,
Pour que je puisse sous ton aile
Souffrir, prier, chanter, mourir.
Quand sonnera ma dernière heure,
Si d'être admis dans ta demeure
Je n'avais encor mérité,
Ah! souviens-toi qu'aujourd'hui même,
Contre le doute et le blasphème
Ma faible voix a protesté!

L'abbé AUGUSTE PIRAUD.

QUELQUES LOCUTIONS POPULAIRES EN VENDÉE

RELATIVES A LA SAINTE VIERGE.

Il fut un temps où la religion était en tous lieux, où elle se trouvait mêlée à toutes les préoccupations, à toutes les habitudes de la vie. Aujourd'hui elle est mise, si l'on peut ainsi parler, à côté de la vie ; on la retrouve à l'église — si l'on y va ; est-on solidement croyant, on la porte partout, mais cachée en son cœur ; dans le commerce des relations sociales, elle demeure aussi étrangère qu'elle pouvait l'être dans ces premiers siècles où le chrétien vivait au milieu d'un monde qui n'était pas encore converti à la foi nouvelle.

Nous ne voulons pas dire que tout se passât pour le mieux, dans le temps dont nous parlons ; l'usage engendre l'abus ; lorsque chaque corporation d'ouvriers était fidèle à fêter son patron, fidèle à porter sa bannière aux jours de processions, nous n'affirmons pas que la tenue de la fin de la journée fût toujours aussi édifiante que la messe du matin ; nous ne répondons pas que maints quolibets, pour mieux atteindre les protégés, n'aient pas été adressés au saint protecteur.

Aujourd'hui encore, dans les contrées, comme l'Italie, où le culte des saints est resté populaire, nous les avons souvent entendu apostropher par des imprécations blasphématoires ; chez nous on ne blasphème plus que le saint nom de Dieu.

Il n'est rien d'horrible comme le blasphème ; cependant cette détestable perversion du langage implique une certaine idée de la puissance de celui que l'on outrage. — « Tu pourrais faire marcher » mon cheval, tu ne le fais pas, je te maudis ! », pouvait dire le

charretier païen à Hercule ou à Bacchus; vis-à-vis du Dieu tout-puissant et très-bon, le chrétien, indigne de ce nom, ne tient pas un autre langage.

Il ne fut jamais de nom plus populaire que celui de la *très-sainte Vierge*. En passant par tant de bouches, en tant d'occasions vulgaires, il eût été difficile que ce nom béni fût toujours prononcé avec le respect qui lui est dû, mais nous croirions volontiers qu'il ne fut jamais blasphémé. Nous avons entendu des *vitturini* jurer contre saint Pierre; nous ne les avons point entendus jurer contre la *madone*.

S'il était démontré que les malheureux qui ne craignent pas de s'en prendre à Dieu, s'attaquent plus difficilement à Marie, nous l'expliquerions en disant qu'au dessous de l'insensé qui ose provoquer Dieu dans sa toute-puissance, il y a un pire degré de coupable ineptie et de basse impiété qui n'atteint pas facilement les proportions d'un usage populaire, ce serait de s'attaquer à sa bonté, à sa miséricorde, en attaquant celle qu'il a fait plus expressément la dispensatrice de ses bienfaits!

Dans le fait, si les locutions usitées autrefois, et dont encore aujourd'hui il reste parmi nous plus ou moins de traces, où le nom de la sainte Vierge se trouve impliqué, pèchent quelquefois par une familiarité répréhensible, elles n'indiquent, dans leur acception primitive, aucune intention injurieuse. Elles semblent, au contraire, avoir pour point de départ une prière, une invocation, comme lorsque nous disons : *Dieu! mon Dieu!*

Il devient rare, mais il ne l'était pas encore il y a peu d'années, d'entendre répéter, dans un sentiment d'admiration ou seulement de surprise et de bruyante hilarité, ces mots : *Jésus! Maria!* ou plutôt, comme d'un seul mot : *Oh! Jésus-Maria!*

Le terme le plus ordinaire longtemps en usage pour désigner Marie était celui de Notre-Dame. Nous ne nous en servons plus qu'en parlant de nombreuses églises élevées en son honneur par la piété de nos pères. Nous le faisons sans prendre garde à la signification de ces mots et beaucoup de nos lecteurs s'étonneront de nous entendre dire qu'en les prononçant il nous semble voir se

relever sous nos yeux tout un monde religieux et chevaleresque, tout un monde où la pensée de Marie se présentait sous une couleur de loyale fidélité autant que de confiance et d'amour.

Notre-Dame, c'est-à-dire notre dame, notre maîtresse à tous, la dame par excellence du vrai chevalier, qu'elle portait à d'héroïques combats, la première dame du pauvre paysan attaché à la glèbe. Les Italiens disent *la Madonna;* c'est à peu près le même sens, mais c'est moins bien, leur point de départ est aussi une invocation, *ma Donna! ma Dame;* invocation plus personnelle et, ce semble, plus affectueuse, mais aussi moins sociale. Nos pères disaient : *Notre Dame!* comme nous disons : *Notre père*, *notre seigneur!*

Cette simple exclamation, *dam!* est un dérivé de *Notre-Dame;* elle atteste, dans sa diffusion, combien a été générale et facile l'invocation à Marie. Quant à la preuve, elle nous a été donnée par quelques vieillards que personnellement nous avons entendus se servir encore de cette forme *Tredam!* Quelques autres l'abrégeaient et disaient seulement : *Tré!* qu'ils employaient surtout pour marquer l'étonnement, dans un sentiment de joie plutôt que de peine.

Les uns et les autres ne comprenaient très-probablement plus la valeur primitive de leurs expressions. Dans les générations qui nous ont immédiatement précédées, comme de nos jours, pour nos paysans, Marie est la *bonne Vierge;* ils le disent comme ils disent le *bon Dieu*, ne séparant pas, pour ainsi dire, l'un de l'autre. Ils semblaient ainsi avoir le sentiment de cette grande vérité de la coopération de Marie à l'œuvre de son divin Fils en tout ce qui concerne notre salut et la dispensation de la grâce. L'on peut encore entendre des vieillards répéter cette locution usitée dans leur jeunesse : *Merci le bon Dieu! Merci la bonne Vierge!* On l'intercale dans les phrases avec le sens de *Grâce à Dieu!* en rapportant un événement heureux et surtout si l'on vient d'éviter quelque malheur.

Il existait, particulièrement dans nos campagnes, une poésie qui attribuait à la *bonne Vierge* tout ce qui dans la nature apparaît sous une forme gracieuse, avec un caractère de pureté, comme

ayant une influence bienfaisante. — Les yeux de la *bonne Vierge*, c'est ou le myosotis ou la véronique, dans l'un ou l'autre cas une jolie petite fleur bleue, à laquelle s'attache un emblème d'affection ou de bon souvenir. — Les fils de la *bonne Vierge*, ce sont ces légers flocons de toile d'araignée, blanchis sous l'action de la rosée, qui volent dans nos champs à la fin de l'été, et lorsqu'ils se répandent, on dit que la *bonne Vierge* file. — Une plante du genre des cédums, qui, arrachée et suspendue à la charpente de la maison, continue de verdir et de pousser des racines, c'est l'herbe de la *bonne Vierge;* elle sert à écarter du logis toute action malfaisante. — La voie lactée est quelquefois connue sous le nom de chemin de la *bonne Vierge.*

D'autres dictons sont moins heureux; vient-il à pleuvoir sans que le soleil soit voilé par les nuages, quelques-uns disent que la *bonne Vierge boulange.* Les mots de cette nature jetés sur le ton de la plaisanterie plutôt qu'adoptés avec aucune teinte superstitieuse, devaient se multiplier autant que les fantaisies de ceux qui les disaient; quelques-uns sont restés; ils attestent, et c'est toute leur importance, qu'en toutes choses la Sainte Vierge était présente à la pensée.

Le monde a pris d'autres allures; il laisse peu de place, au milieu de ses sollicitudes positives ou passionnées, aux idées fraîches et naïves, aux souvenirs dont nous venons de recueillir des traces près de s'effacer; mais autant que jamais, notre divine Mère a ses fidèles qui ne l'oublieront pas, et dans un temps où la dévotion du mois de Marie, née d'hier, a pris le développement que nous lui voyons, où l'archiconfrérie de son cœur immaculé a été fondée, où tant de braves soldats ont porté sa médaille sous le feu de l'ennemi, dans un temps où le privilége sans pareil de la conception immaculée a été proclamé un dogme de l'Église, — moins connue du grand nombre, Marie ne sera pas moins honorée; c'est pour l'avenir qui nous attend le plus solide fondement de nos espérances.

H. GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LES PRIX MONTHYON.

Paris, 3 *Juillet* 1863.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Chaque année, comme personne ne l'ignore, l'Académie française inaugure solennellement la classique saison des distributions de prix, devançant, ainsi qu'il lui appartient, les autres *institutions* ses rivales, à commencer par la Sorbonne, la première de toutes. Ce jour-là, les dieux retraités des lettres daignent distribuer au talent et à la vertu quelques miettes dorées de leur immortalité; car, rivales à la fois de M. Véron, le Mécène de la littérature, et de M. le maire de Nanterre ou de Salency, l'Académie française a le doux et beau privilége de récompenser ici-bas la vertu et le talent, en attendant la vie future et la postérité. C'est dans cette circonstance mémorable qu'il est beau de voir le septuagénaire M. Villemain prodiguer chaque année les *restes* d'une voix qui ne tombe point et d'une ardeur qui ne s'éteint jamais. C'est à ce professeur émérite qu'il appartient surtout, les *copies* des concurrents corrigées, de leur assigner les *places* qu'ils ont obtenues dans la *composition*. C'est une tâche dont il s'acquitte avec un infatigable zèle, avec une impétuosité militante toute juvénile et dont les saillies ont laissé sur plus d'un livre d'ineffaçables traces et dans l'esprit de plus d'un écrivain de durables souvenirs.

Longtemps l'Académie française réserva surtout ses faveurs aux œuvres douceâtres et fastidieusement morales des émules de Berquin et de Bouilly, à des recueils de contes enfantins, à des historiettes bien sages, bien vertueuses, incapables de faire parler d'elles. On eût dit d'une distribution de prix dans une école de village. C'est à peine si les vertes broderies de M. le secrétaire perpétuel, le *magister* du village académique, parvenaient à dissiper l'illusion. Je ne crois pas m'avancer beaucoup en affirmant qu'aucun des actes de vertu que l'Académie récompensait d'une main, n'avait été inspiré par la lecture de l'un des livres

qu'elle couronnait de l'autre. Outre que plusieurs des vertueux lauréats ne savaient pas lire (ce qui, par parenthèse, doit furieusement troubler l'entendement du *Siècle*, ce farouche pourfendeur de l'*obscurantisme*, cet infatigable apôtre du *progrès* et des *lumières)*, ces livres, écrits avec du lait doux, n'étaient, en vérité, susceptibles d'inspirer aucun acte héroïque.

Depuis quelques années, l'infusion d'un sang plus jeune dans les veines du vieux corps académique, a amené une heureuse innovation en provoquant un intelligent élargissement dans le cadre du concours. Aujourd'hui, l'histoire et la philosophie peuvent disputer au roman, si longtemps sans rival, ou à peu près, la faveur de voir proclamer par l'illustre corporation leurs œuvres *utiles aux mœurs*. C'est un progrès. Il est cependant encore un point (et c'est à notre époque l'un des plus importants), qui est laissé systématiquement en dehors de la lice.

O vous qui, venant de donner le jour à un livre lentement et péniblement élaboré, rêvez, dans les illusions toujours si douces de l'amour paternel, de voir les palmes académiques verdir de leurs reflets les tranches du nouveau-né, — prenez garde! Avant de lui faire affronter l'épreuve, passez-le page à page, ligne à ligne, au creuset de la plus rigoureuse critique, dans le but de découvrir s'il ne s'y serait pas glissé par hasard quelque parcelle de venin scientifique. Que si vous venez à en surprendre quelques traces, prenez le deuil de vos illusions et pleurez sur vos espérances mises à néant. — Mais, objecterez-vous peut-être, mon livre n'a nullement la prétention d'apporter à l'Académie, pour l'en faire juge, des théories scientifiques inédites, des systèmes tout frais éclos; ses visées sont infiniment plus modestes, et il n'aspire qu'à l'humble titre de simple propagateur. — Vaines objections, vous dis-je : votre livre qui, s'il se fût contenu dans les bornes d'une honnête et sage ignorance, eût peut-être été jugé digne de l'une des palmes destinées aux œuvres utiles et morales, ou, tout au moins, eût vu la lice s'ouvrir devant lui, s'en verra exclu *à priori* comme le plus immoral et le plus inutile. — Eh! quoi, contribuer à vulgariser des fait intéressants, des découvertes nouvelles serait *inutile?* Chanter les merveilles de la création et les louanges du Créateur, est-ce donc faire œuvre *immorale?* — *Immorale*, je ne sais, mais extrà-académique, assurément.

« Plusieurs de mes collègues de l'Institut, nous disait dernièrement un » académicien célèbre, en sont encore, par rapport à la science, au » point où, dit-on, en étaient jadis, certains seigneurs relativement aux » lettres : ils ont pour la science une aversion méprisante et se vante- » raient volontiers de *ne pas savoir signer leur nom* en géologie, en » anthropologie ou en physique. Mais, ajoutait-t-il, la science progresse

» malgré eux, et un jour viendra où il leur faudra compter avec elle, » sous peine de se voir mis au ban du monde éclairé. »

Voilà où en sont plusieurs oracles du premier aréopage littéraire du monde, en l'an de grâce et de *progrès* 1863 !

Vous insistez et vous dites : Mon livre n'est qu'un exposé et un récit, et la lecture en est accessible aux femmes et aux enfants. La compétence de l'Académie française ne peut-elle s'élever à ce modeste niveau ? D'ailleurs, à défaut du fond, la forme du moins est du domaine de mes aristarques, et j'ai fait tous mes efforts pour donner à mon style une teinte classique et littéraire. — Autre grief qui vous condamne ! Cette prétendue circonstance atténuante n'est rien moins qu'un délit, un crime de lèse-littérature.

« Sachez, Monsieur, que la littérature se suffit à elle-même et n'est » pas faite pour servir d'enveloppe à autre chose qu'elle. » — Parole mémorable qu'il m'a été donné d'entendre naguère sortir d'une bouche illustre, et que je m'empresse de vous transmettre, afin que vous en fassiez votre profit.

Si j'ai bien compris cette sentence, elle signifie qu'oser écrire en français un livre qui n'est ni un roman, ni un poème épique, c'est profaner la littérature et la faire servir à un usage indigne d'elle. — C'est à peu près cela. L'Académie entend n'avoir à s'occuper que de *littérature pure*. — Qu'est-ce que la *littérature pure?* Qui a jamais vu la *littérature pure?* Où pourrait-on bien la rencontrer ?

Dans l'histoire ? Non, car l'histoire, au fond, se compose de faits qui n'ont rien de littéraire. Serait-ce dans la philosophie? Non encore, car ici également la littérature ne sert qu'à *envelopper* un fond qui n'est pas de son domaine. Où donc aller pour trouver la littérature *pure?* Je ne sais guère que l'ode, le poème épique et la tragédie qui puissent nous répondre. Mais où en sont aujourd'hui la tragédie, l'ode et l'épopée?

Où sont les neiges d'antan?

Au lieu et place de la lyre, l'ode vient de recevoir des mains de M. Th. de Banville le balancier du saltimbanque : la muse sublime de Pindare, de David et de Lamartine, s'appelle aujourd'hui l'*Ode funambulesque;* elle court les foires et souille à la boue du chemin sa robe constellée. La tragédie et l'épopée sont mortes, tuées par leurs enfants bâtards le mélodrame et le roman. Au milieu du déluge d'encre qui nous inonde, je vois la *littérature pure*, comme jadis la colombe de l'arche, cherchant un point où elle puisse poser le pied et ne le trouvant nulle part.

Qui ne sait, en effet, que la littérature proprement dite se meurt, agonise dans les bas-fonds du réalisme, fils légitime du romantisme? Qui la relèvera de cette chute profonde? Qui lui infusera un sang nouveau

qui la rajeunisse? Sans aucun doute, elle trouvera surtout ce rajeunissement en revenant à la contemplation du vrai idéal, au sentiment du beau, cette éternelle fontaine de Jouvence du génie. Mais il est d'autres sources où elle peut puiser aussi force et santé. Pendant qu'elle descend, la science monte, et, par certains de ses côtés, la science touche à la poésie et à la plus haute. A l'attrait du roman le plus mouvementé, elle sait allier l'intérêt bien autrement puissant et moralisateur de ses magnifiques réalités.

Un jour, un ministre de la religion, désolé de voir son troupeau spirituel ne répondre aux efforts de son zèle apostolique que par une apathique indifférence, s'avise, sur le conseil du savant Euler, de dérouler devant son auditoire quelques-uns des grands principes de la science du monde; il n'avait pas terminé son discours que, transporté d'enthousiasme, le peuple tombait à genoux et adorait. Je me demande quel morceau de *littérature pure,* même couronné par l'Académie française, aurait pu produire un effet aussi soudain et aussi éclatant.

D'ailleurs où finit la littérature et où commence la science? Les *Harmonies de la nature* seraient-elles repoussées par l'Académie française comme trop scientifiques et non suffisamment littéraires et se verraient-elles préférer un roman comme plus *utile* et plus *moral?* La science et la littérature sont-elles donc deux ennemies qui doivent rester éternellement séparées, ainsi que paraissent le penser quelques académiciens et des plus illustres? Ne sont-ce pas plutôt deux sœurs qui doivent se prêter un mutuel secours, l'une aidant au rajeunissement de l'autre, celle-ci en retour offrant à celle-là ses puissants moyens de vulgarisation?

Aveugle qui ne voit pas que notre époque a faim et soif de réalités. Assez longtemps des talents malsains ou frivoles l'enivrèrent de leurs fictions. Aujourd'hui dégrisée, elle ressemble à ces gens à qui, au lendemain d'une orgie, répugne la vue même du vin. Qui donc maintenant (je parle des gens éclairés) honore d'un regard ces élucubrations indigestes qui se traînent encore au rez-de-chaussée des journaux, dernier soupir d'un genre pseudo-littéraire, dont la vogue, Dieu merci, paraît bien définitivement passée?

Il faut descendre jusqu'à la classe ouvrière pour rencontrer encore des lecteurs assez naïfs pour s'intéresser aux héros des Ponson du Térail et aux héroïnes des Feydeau. Où en sont aujourd'hui les *Mystères de Paris?* Où en est le *Juif-Errant?* Qui s'en inquiète? qui les lit? Où en seront demain les *Misérables?* Évoquée un instant de ruines plus ou moins apocryphes, *Salammbô* s'est déjà recouchée dans sa tombe, d'où elle aurait pu se dispenser de sortir. Une habile réclame, un adroit compérage, mis au service de talents que personne d'ailleurs ne songe à contester, peuvent bien un instant usurper les cent bouches de la renom-

mée pour chanter les vertus et les aventures d'un forçat en rupture de ban et d'une vestale carthaginoise en rupture de virginité, — et couvrir les murailles d'affiches plus hautes et plus larges qu'elles (luxe que peuvent seuls se permettre des *misérables* à dix mille francs le volume), — mais l'attention, momentanément surprise, ne tarde pas à se reporter sur de nouveaux objets.

Donc, pour me résumer et conclure, ô vous qui convoitez l'honneur d'entendre votre nom proclamé par la bouche illustre de M. Villemain au grand jour des récompenses académiques, gardez-vous par dessus tout de chercher à instruire vos contemporains : c'est œuvre *anti-littéraire*. Cherchez plutôt à les amuser et écrivez un roman, qui sera presque sûrement ennuyeux s'il est moral, immoral s'il est intéressant; mais ce sera du moins là de la *littérature*, chose particulièrement chère à l'illustre aréopage. Vous trouverez ainsi une plus nombreuse clientèle de lecteurs, et l'Académie vous honorera peut-être de son suffrage. Mais si malgré cet avis charitable, vous vous obstinez à écrire un livre sérieux et instructif, résignez-vous à lui voir faire son chemin obscurément et sans appui. Trop littéraire pour l'Académie des sciences qui n'encourage que les découvertes, il se verra repoussé comme trop scientifique par l'Académie française, laquelle ne l'admettra pas même aux honneurs du concours.

C'est ainsi que tout un ordre de publications, et des plus utiles puisqu'elles apportent au public des faits neufs et intéressants, et qu'elles servent d'intermédiaires entre le monde savant et le monde lettré, — se voit systématiquement et de parti-pris mis en dehors des faveurs des corps académiques, dont la mission est cependant d'encourager les utiles efforts de l'intelligence individuelle. Ainsi envisagée, la question s'élève au-dessus de mesquines personnalités et mérite, ce nous semble, la sérieuse attention de qui de droit.

Ajoutons, pour être juste, que plusieurs membres de l'Académie française et des plus marquants dont l'esprit est naturellement ouvert aux idées larges et élevées, repoussent l'ostracisme systématique dont nous parlons, et sont d'avis d'ouvrir la porte du concours à tous les ouvrages utiles et moraux, sans regarder de trop près à la dose plus ou moins considérable de *littérature pure* qu'ils contiennent. Le jour n'est pas éloigné sans doute où cette opinion prévaudra contre un préjugé étroit et suranné.

UN DE VOS LECTEURS.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Histoire d'un maître au cabotage. — Une sœur libre penseuse et un frère séminariste. — Explication de la *Vie de Jésus* par M. Renan. — Le livre et l'auteur. — Les réfutations. — La critique conjecturale. — Le style de M. Renan. — M. Schérer et M. Havet. — Le pélerinage de Sainte-Anne. — La Bretagne au Mexique. — Rodolphe de la Haie-Saint-Hilaire. — Le capitaine de Kerdudo. — Les lauréats bretons. — Cent lieues en cent heures.

Au commencement de ce siècle, il y avait à Tréguier un maître au cabotage propriétaire d'un petit navire avec lequel il se livrait au commerce sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Pendant qu'il naviguait, sa femme vendait à la ville de la chandelle et du sucre, et tous les deux trouvaient dans le travail et la peine des moyens de subvenir aux besoins de leur vie et d'élever avec honneur une famille nombreuse, — tout entière composée de filles.

Un jour, le petit navire se perdit corps et biens et, à la place de la gêne, la misère entra au logis.

Mais un malheur ne vient jamais seul.

Au même moment, un nouvel enfant naquit à l'humble ménage qui n'en attendait plus depuis plusieurs années. C'était un garçon. Il fut baptisé sous le nom d'Ernest.

J'ai oublié de dire que son père, le pauvre caboteur, s'appelait Renan.

L'aînée des filles, Henriette, avait reçu chez les sœurs de Tréguier un commencement d'éducation. D'un esprit vif, ardent, ouvert et hardi, elle avait complété elle-même les leçons des bonnes religieuses, entassant lectures sur lectures, dévorant tout, s'assimilant tout avec une sorte de fièvre, mais sans discernement et sans méthode.

L'horizon du comptoir maternel était bien étroit pour une telle nature qui ne se croyait point appelée à peser toute sa vie du beurre ou de la grenaille. Elle rêvait d'art pur et de vie intellectuelle, elle se sentait faite pour le sacerdoce de la pensée, tandis qu'elle voyait se dérouler devant elle les perspectives peu attrayantes de l'épicerie.

Or un jour le rêve de la jeune fille se trouva devenir une réalité. Henriette Renan fut nommée institutrice en Allemagne, dans une maison princière. Alors elle se jeta à corps perdu dans l'étude des philosophes d'outre-Rhin, elle mordit au fruit de la science incrédule et fut séduite par les brillants et nuageux paradoxes des Strauss, des Hégel, des Feuerbach. Elle apprit l'allemand et oublia son catéchisme, elle fit de la théologie transcendante et perdit la foi.

Pendant ce temps, le petit Ernest, recueilli au petit séminaire de Tréguier, croissait en science, en sagesse et en vertu, donnant à la fois des marques de la piété la plus édifiante et des preuves d'une intelligence précoce; il promettait un brillant défenseur de plus à la cause de la vérité catholique. Recommandé par M. l'abbé Tresvaux, son compatriote, à M. l'abbé Dupanloup, alors supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas à Paris, il fut admis dans cette maison en qualité de boursier. On était en 1837 et l'enfant de Tréguier avait quatorze ans.

De grands succès signalèrent la fin de ses études. Il fut comblé de livres, rassasié de couronnes et une pluie de louanges trop peu mesurées sans doute commença à faire germer en lui une semence dangereuse et fatale, la mauvaise graine de l'orgueil.

Au sortir de Saint-Nicolas, Ernest Renan entra à Saint-Sulpice. Malheureusement les saints exemples et les exercices spirituels du célèbre séminaire furent impuissants à étouffer l'ivraie qui avait pris racine au fond de son âme. En revêtant la soutane, le nouveau séminariste prit pour devise et grava ces mots sur son pupitre :

Benedictus qui dedit MIHI INTELLECTUM, *Dominus!*

C'était passablement ambitieux et en tout cas peu modeste.

Triste, sombre, inquiet, tourmenté de malaise moral et de désirs inassouvis, M. Renan chercha dans l'étude un remède à ses maux imaginaires. Il essaya de la philosophie, puis il s'en dégoûta après en avoir à peine franchi le seuil. De même pour les sciences théologiques proprement dites, M. Renan ne mordit qu'avec peine et dégoût au dogme, à la morale, au droit canon, à la patrologie. En revanche, il aborda avec résolution les études philologiques. Après avoir fait de rapides progrès dans l'allemand, il commençait à débrouiller les éléments des langues orientales, sous la savante direction de M. l'abbé Le Hir, lorsqu'il jeta le froc aux orties.

D'où provenait ce brusque revirement?

Sans nul doute, d'honorables scrupules de conscience. Livré à de terribles assauts et à des perplexités douloureuses, M. Renan, tonsuré et minoré, n'avait pu se décider à franchir le pas suprême. En présence de l'état troublé de son âme, ses directeurs avaient été les premiers à lui conseiller de rentrer dans la vie séculière.

Mais quelle était la cause des doutes étranges auxquels était livré le jeune abbé Renan? car le doute n'obscurcit point subitement une âme comme la foi l'illumine, c'est-à-dire par une sorte d'intuition supérieure. Il n'est et ne peut être que le résultat de longues et douloureuses luttes, le produit d'un travail apparent ou secret.

Or il n'y avait nulle apparence qu'à Tréguier, à Saint-Nicolas, à Saint-Sulpice, c'est-à-dire dans un milieu plein de foi, au sein d'une atmosphère tout imprégnée des purs aromes de la religion et de la piété, le démon de l'incrédulité eût pu s'abattre sur l'âme du jeune Breton et s'en emparer en maître et en vainqueur.

La cause de ses défaillances, de ses doutes, puis de ses révoltes dogmatiques était donc secrète.

En effet, pendant le cours de ses études une correspondance active et mystérieuse s'était établie entre Ernest Renan et sa sœur, l'institutrice allemande, la savante de la famille. Par ce moyen, celle-ci exerçait une influence périodique sur l'esprit de son frère. Toutes les fois que l'élève séminariste avançait d'un pas dans la science de vérité, arrivait une lettre d'outre-Rhin qui le ramenait en arrière et le tirait du côté de l'erreur. C'est ainsi que peu à peu, à l'aide d'un travail lent mais sûr, Henriette parvint à dévaster l'âme du malheureux étudiant et, qu'on me passe le mot, à le convertir à sa propre perversion.

Malgré ma qualité de chroniqueur — c'est-à-dire d'indiscret — je ne me serais jamais permis de redire tout haut ces choses intimes, si M. Renan lui-même n'en avait fait l'aveu dans un opuscule tiré, il est vrai, à fort peu d'exemplaires et distribué, d'une main avare, à un très-petit nombre de confrères et d'amis.

Tous ceux qui l'ont approché savent d'ailleurs que le trop célèbre professeur d'hébreu ne se fait faute de proclamer avec son admiration pour « l'âme pure de sa sœur Henriette » sa reconnaissance pour les bienfaits et les leçons qu'il en a reçus.

Ce qui est certain, c'est que l'ancien élève de M. l'abbé Le Hir retrouva sa sœur à Paris après sa sortie du séminaire, et que, de cette époque, datent les études qui ont fait la célébrité et la fortune de M. Renan, qui ont amené sa collaboration à la *Liberté de penser*, au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux-Mondes*, ses missions officielles et sa nomination à la chaire d'Hébreu du Collége de France.

Telle est l'histoire intellectuelle de M. Renan, et, si je puis ainsi dire, la généalogie de cette *Vie de Jésus* dont le succès s'est élevé dans ces derniers jours à la hauteur d'un scandale. Je ne veux point ici rechercher et faire ressortir la triste signification d'un tel succès, ni essayer d'opposer une réfutation quelconque à un livre qui, pour tout homme de bonne foi, porte en lui-même — comme la vipère — le remède à son propre venin. Je n'oublie point qu'en ce moment je suis tout simplement chroniqueur, et qu'en cette qualité je raconte et j'expose sans me mêler en aucune sorte de disserter ou de réfuter.

Ce ne sont point d'ailleurs les réfutations et les réfutations nettes et péremptoires qui ont fait défaut à cette *Vie de Jésus*. De toutes parts ont retenti les protestations indignées. M. Laurentie, M. Poujoulat, M. Cochin, M. Nettement, MM. les abbés Freppel, Loyson, Crellier, Massabiau (ce dernier dans notre excellent *Journal de Rennes)*, ont, entre beaucoup d'autres, donné une première satisfaction à la conscience publique en passant rapidement au crible les étranges sophismes de M. Renan. Puis sont venus les anathèmes épiscopaux, les voix graves et autorisées du cardinal-archevêque de Reims et de Mgr l'évêque de Nîmes, portant condamnation de cet évangile d'une nouvelle espèce, que son auteur a le fol orgueil de vouloir substituer à ceux qui, depuis dix-huit siècles, sont en possession de la croyance et de la vénération des hommes.

C'est sans doute plus qu'il n'en faut pour réduire à sa juste valeur ce triste et malheureux livre. Parfois même on est tenté de croire que c'est trop. Est-il besoin, en effet, de tant de science et de tant d'efforts pour réfuter une œuvre qui, en définitive, ne conclut pas, et qui repose tout entière, d'un bout à l'autre, sur de simples conjectures?

M. Renan est un critique d'une espèce singulière. Il ne nie rien, il n'affirme rien d'une manière positive. Pour lui, les récits évangéliques sont *à peu près* authentiques, ils appartiennent *à peu près* aux écrivains et aux temps reconnus par l'exégèse catholique; Jésus-Christ est *à peu près* Dieu et ses inexplicables prodiges sont *à peu près* des miracles. Le nouvel historien n'a, du reste, ni emportement ni passion. Il est plein de respect et d'indulgence pour les trois premiers évangélistes : Mathieu, Marc et Luc, et il ne se montre un peu sévère que pour saint Jean, qu'il représente « comme un homme plein de personnalité et cherchant à se donner de l'importance. » Il est vrai que le témoignage du disciple bien-aimé racontant le dernier banquet pendant lequel sa tête reposa sur le cœur de son divin Maître et qui assistait au pied de la Croix à l'agonie du Calvaire, n'est pas sans apporter quelque trouble dans la critique purement conjecturale de la *Vie de Jésus*.

Tout cela est exposé dans une langue qui assurément n'est point sans

charme, mais qui est indécise et flottante, sans énergie, sans netteté. Le style de M. Renan, tout entier composé de demi-teintes et de demi-tons, manque, comme ses idées, de franchise et de droiture. Sa phrase est souple et habilement maniée, mais trop souvent elle louche *et vous regarde de travers.*

Si on se demande à quelle école de blasphème et d'incrédulité appartient ce nouveau sophiste, on reste sans réponse et on tombe encore ici dans l'indécision et les nuances. On connaissait deux principales écoles d'exégèse anti-chrétiennes, l'école rationaliste et l'école mythique, l'une niant que les faits évangéliques soient des miracles, l'autre niant que les miracles soient des faits, la première représentée par le docteur Paulus, la seconde par le docteur Strauss.

M. Renan n'est absolument parlant ni rationaliste, ni mythique, il est *à peu près* l'un et l'autre.

Aussi son livre a-t-il cette fortune de mécontenter à peu près tout le monde et de ne satisfaire absolument personne dans le camp de l'incrédulité. M. Schérer, bien que sous des formes laudatives, en a démoli tout l'échafaudage dans le journal le *Temps* et hier encore M. Ernest Havet lui reprochait de faire encore trop grande la part de l'idéal, de ne s'être pas armé d'une critique «plus sévère, » de s'être montré « trop complai- » sant pour la légende sacrée, trop facile à accepter un Jésus imaginaire, » plus grand et plus pur que rien d'humain ne saurait l'être. »

Pauvres philosophes! pauvres lettrés! pauvres critiques!

Mais détournons nos regards de ces tristes débats où nous avons la douleur de voir engagé au premier rang un de nos compatriotes, un enfant de ces grèves armoricaines où la foi à l'invisible est si enracinée au fond des cœurs et si puissante sur les âmes. Hélas! ce n'est pas la première fois que cette race pieuse a payé son tribut à l'erreur et à l'incrédulité et, depuis Pélage le moine de Bangor jusqu'à Lamennais, on a vu plus d'une pierre se détacher de la vieille église celtique, ce qui ne l'empêche point, grâce à Dieu, d'être inébranlable sur ses fondements séculaires. L'antique serpent a beau faire, avant que d'entamer profondément le granit de nos croyances, comme celui de la fable, *il se briserait toutes les dents.*

Hier encore, n'avons-nous pas vu les flots des populations bretonnes envahir nos campagnes et s'élever jusqu'au sanctuaire où réside une patronne vénérée? Jamais la fête de sainte Anne n'a été célébrée au milieu d'un pareil concours. A tout instant, le chemin de fer apportait d'énormes convois de pèlerins à la gare que surmonte la belle statue de M. Amédée Menard. Toute la Bretagne était là avec ses costumes si riches et si variés, depuis les habitants de ses grandes villes jusqu'à ces « humbles clans de laboureurs et de marins » à qui M. Renan doit, selon ses propres pa-

roles, « d'avoir conservé la vigueur de son âme en un pays éteint, en un siècle sans espérance[1]. »

La Bretagne a aussi obtenu sa part de deuil et de gloire dans l'expédition qui vient de se terminer au Mexique par la prise de Puebla et la reddition de Mexico. Plusieurs de nos compatriotes se sont fait remarquer dans cette campagne où les actions d'éclat et les preuves d'héroïsme ont été si multipliées, et l'un d'eux est mort au champ d'honneur. Parmi les officiers sur lesquels le général Forey appelle l'attention du Ministre à l'occasion de la brillante affaire de San-Lorenzo, nous avons remarqué les noms de M. Le Gué, de Lannion, lieutenant au 3e de zouaves, celui de M. de la Jaille, chef d'escadron qui a dirigé le feu de l'artillerie avec un succès complet et a fait constamment preuve de bravoure et de calme, enfin celui de M. de Longueville, chef de bataillon au 51e de ligne qui « blessé a enlevé son bataillon avec une énergie extrême. »

Enfin M. Rodolphe de la Haie Saint-Hilaire, lieutenant au 1er de zouaves, a été tué le 25 avril à l'attaque de Puebla. C'était un jeune et brillant officier digne en tout du sang valeureux qui coulait dans ses veines. On sait que Rodolphe de la Haie Saint-Hilaire était petit-fils et neveu d'officiers supérieurs qui marquèrent au premier rang, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, dans les luttes de la Bretagne contre la tyrannie révolutionnaire. Sa mort a été un deuil pour l'armée tout entière, et un de ses camarades, M. L. C., capitaine au 76e, s'en est rendu l'interprète dans une pièce de vers à laquelle nous voulons au moins emprunter le passage suivant :

Ce sang avait déjà coulé dans la Crimée :
A Tractir, à l'Alma, devant Sébastopol;
Brave jusqu'à l'excès, à Marignan l'armée
Le laissa presque mort étendu sur le sol.
Depuis près de vingt ans, nos redoutés zouaves,
Ces glorieux experts en courage, en honneur,
Avaient fait de son nom le symbole des braves,
Et savaient quels trésors renfermait son grand cœur.

Le voilà maintenant! une arme sacrilége,
Dans un temple, a tranché de si glorieux jours;
Et, comme ces soldats qui dorment sous la neige,
Il ne répondra plus à l'appel des tambours!
O mon pauvre Rodolphe! ô mon compagnon d'armes!
Devais-tu donc périr si loin de ton berceau,
Avant ta vieille mère et loin des sœurs en larmes,
Dont la prière en deuil cherche en vain ton tombeau?

Comme ils ont labouré ta robuste poitrine,
Balafré ton visage encore menaçant!

1 *Essais de morale et de critique*, p. XIX.

Quel autre œil que celui d'un ami qui devine
Pourrait te reconnaître ainsi couvert de sang?
Il est donc vrai, ta voix n'entendra plus la mienne,
Ton cœur ne battra plus au nom de ton ami;
Pour la dernière fois ma main presse la tienne,
Et j'embrasse ton front que la mort a pâli!

Tu vas dormir ici; car la plus belle tombe
Que l'on puisse élever en l'honneur d'un soldat,
C'est la fosse qu'on creuse à l'endroit même où tombe
Celui qui pour l'honneur de son drapeau combat.

Ne quittons pas ce souvenir de deuil sans signaler encore la fin prématurée d'un jeune capitaine breton, M. de Kerdudo, cité à l'ordre du jour de l'armée de Crimée pour des prodiges de vaillance et qui vient de mourir à l'hôpital Saint-André de Rome entre les bras de l'aumônier militaire. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Louis-des-Français où il a été enseveli aux frais de notre ambassadeur qui a voulu par là honorer la mémoire d'un des plus jeunes héros de l'armée.

Grâce à Dieu, la Bretagne est dignement représentée, partout où il y a de l'honneur et de la gloire à conquérir : — Un des lauréats des prix Monthyon, Mlle Jeanne-Marie Rolland, est de Morlaix; et nous aimerions à vous dire quels actes de vertu lui ont mérité cette récompense si le rapporteur, M. Saint-Marc-Girardin, n'avait pas cru devoir s'en épargner le récit. D'un autre côté, M. Félix Robiou, un Breton, professeur d'histoire au lycée de Napoléonville, vient de remporter le prix ordinaire de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (2,000 fr.), pour un mémoire sur l'histoire des Gaulois en Orient.

Parmi les menus faits dont la chronique peut avoir à faire son profit, nous ne trouvons guère à glaner qu'un pari fort curieux, il est vrai, et qui a vivement intéressé dans le courant du mois de juillet les populations de Dinan, de Jugon et de Lamballe. M. le vicomte Anatole de Kercaradec avait parié de faire cent lieues en cent heures avec sa jument *Tolla*, excellente bête bretonne âgée de douze ans et demi. Le trajet devait s'exécuter entre Dinan et Lamballe à raison de vingt-cinq lieues par jour. L'épreuve a été triomphante pour *Tolla* en particulier et pour la race bretonne en général dont les solides qualités sont de plus en plus appréciées des véritables amateurs. Conduite par son maître et attelée à une voiture légère, *Tolla* a gagné sept heures sur le temps fixé. Elle a fait à Dinan une entrée triomphale au milieu d'une pluie de fleurs et aux applaudissements de trois mille personnes.

Les paris engagés se sont, dit-on, élevés à plus de quinze mille francs.

LOUIS DE KERJEAN.

LE SIÉGE DE LORIENT

ET LA PROCESSION DE LA VICTOIRE.

Lorient a tous les abords d'une grande ville. Quand on arrive par la route de Nantes sur le beau pont suspendu de Saint-Christophe et que la diligence traverse au pas le bras de mer formant le fond du port, le voyageur charmé a sous les yeux le plus riant paysage : à droite une longue échappée sur la rivière du Scorff, le château et les allées touffues de Saint-Uhel, un délicieux rideau de verdure au milieu duquel se détachent les blanches maisons de Kerentrech; en face, la petite chapelle et les rochers de Saint-Christophe ; un peu plus loin, la flèche élancée et gracieuse de la nouvelle église ; enfin à gauche, les chantiers de Caudan avec leurs toitures rouges servant d'abri aux grosses carcasses des navires en construction, et sur la mer quelques bâtiments dont les hautes mâtures et les nombreux cordages découpent l'azur du ciel.

Mais le pont est franchi, les chevaux reprennent un trot rapide, en quelques minutes on a passé le cours Chazelles planté de quatre belles rangées d'arbres, jeté un coup d'œil sur la gare du chemin de fer, et on entre en ville par une porte basse et étroite, triste prélude des déceptions qui vous attendent. Des rues droites et régulièrement laides, des maisons écrasées aux fenêtres entourées d'une bordure noire qui leur donne un air de deuil, l'absence complète de monuments, le costume disgracieux des femmes ensevelies sous leurs longues coiffes, tout vous dit qu'il n'y a rien à faire ici pour le touriste et que le mieux est de déjeûner au plus vite et de

repartir comme on est arrivé, à moins qu'on ne tienne à visiter l'arsenal, seule chose intéressante à Lorient.

J'ai dit que nous n'avions pas de monuments; dois-je, en effet, donner ce titre à l'espèce de halle surmontée d'un donjon qui sert d'église? Ce serait lui faire beaucoup d'honneur et je félicite Bisson, qui est à côté sur sa colonne, de lui tourner le dos, car il doit être particulièrement désagréable de regarder pendant des siècles un aussi affreux échantillon de l'architecture indigène. Le pauvre Bisson lui-même a une assez triste mine sur son piédestal gros et court, et les trente ans depuis lesquels il met le feu aux poudres, sa mèche à la main, me paraissent avoir été trente années d'une gloire un peu monotone. C'est cependant en face de cette lourde église et de cette maigre statue, que dans les premiers beaux jours du printemps, les Lorientais se donnent rendez-vous en foule, pour monter et descendre en se coudoyant leur promenade trop vantée de la Bôve. Si vous avez le malheur de vous aventurer dans ces parages, un jour de spectacle, à la sortie de l'entr'acte, ce ne sera pas sans peine que vous pourrez vous tirer de cette cohue de flaneurs, soldats, gamins, etc., qui encombrent le cours et les abords du théâtre, tout en enviant le bonheur de ceux qui peuvent pénétrer dans le sanctuaire.

L'histoire de Lorient a à peu près le même degré d'intérêt que la physionomie de ses édifices. Quand on a vu le boulet incrusté dans les murs de la chapelle de la Congrégation et qu'on a assisté à la procession commémorative de la retraite des Anglais, en 1746, on a passé en revue tous les fastes de la cité. Cette procession, dite de *la Victoire* et dont le nom, soit dit en passant, est un peu ambitieux pour les souvenirs qu'elle rappelle, a lieu tous les ans le premier dimanche d'octobre. M'étant mis un jour à la recherche des décisions municipales auxquelles elle doit son origine, j'ai trouvé, en fouillant les archives (malheureusement assez pauvres) de la mairie, un journal du siége de Lorient, écrit sur l'heure même par un bourgeois de la ville qui chante beaucoup moins victoire que ses confrères d'aujourd'hui. Cette pièce m'ayant paru assez curieuse, je la transcris ici pour les lecteurs de la *Revue* comme la page la plus intéressante de l'histoire de notre moderne cité.

C. DU CHALARD.

JOURNAL DU SIÉGE DE LA VILLE DE LORIENT

EN 1746.*

Le mercredi 28 septembre 1746, il parut quatre vaisseaux entre Groix et Belle-Isle auxquels on ne fit pas attention, pensant que ce pouvait être la flotte de M. Maguimara que l'on attendait de jour en jour.

Le 29 vers huit heures du soir il arriva un exprès de la côte qui rapporta que l'on voyait paraître vingt-deux ou vingt-quatre vaisseaux; cette nouvelle détermina les officiers de la côte qui se trouvaient en ville à monter à cheval pour aller réunir le plus de paysans qu'ils pourraient. On fut néanmoins toute cette nuit assez tranquille, ne pensant pas que l'ennemi eût rien voulu entreprendre.

Le 30 au matin on monta à la tour d'observation de la ville d'où on découvrit jusqu'à trente-six vaisseaux, et plus on examinait plus on apercevait d'escorte, quand environ midi on compta jusqu'à cinquante-deux voiles, tant en vaisseaux de ligne qu'en frégates et vaisseaux de transport; on vit même trois à quatre frégates qui sondaient le long de la côte. Cette manœuvre ne laissa plus lieu de douter que l'ennemi ne voulût tenter une descente et on commença

* M. Mancel, dans son intéressante histoire de Lorient, publiée en 1861, sous le titre de *Chronique lorientaise* (Lorient, chez Gousset, in-12), indique (p. 112) trois relations contemporaines du siége de Lorient, la première par M. Lemoué, dit Durand, ex-lieutenant d'infanterie, lieutenant de la garde-côte; c'est celle-là que M. Mancel a suivie. Les deux autres sont attribuées par lui, l'une à M. Barbarin, lieutenant de mer à Lorient, l'autre au recteur de Pleucadeuc. Cette dernière est vraisemblablement la même que le récit attribué à l'abbé de Pontvallon Hervouet et publiée par M. l'abbé Marot, curé de Rochefort-en-Terre dans le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, année 1860, p. 6 à 11. Quant au récit de M. Barbarin, on ne peut guère douter non plus que ce ne soit justement celui que nous imprimons ici. — Nous avons cru devoir respecter l'orthographe de cette relation, même dans les noms propres dont plusieurs sont mal écrits : ainsi notre *Journal* parle du régiment de *Bessan* et M. Mancel écrit toujours *Besson;* notre *Journal* écrit *Dudicourt* ou d'*Udicourt* pour d'*Heudicourt*, ou de *Volleville* pour *Volvire*.

à donner des ordres pour se précautionner contre une entreprise aussi peu attendue, on sonna le tocsin tant à la ville qu'à la campagne et on envoya des courriers dans tous les endroits dont on pouvait attendre des secours qu'on envoya à la côte.

Les compagnies de bourgeois de la ville jointes aux paysans qu'on avait ramassés à la hâte, et aux milices d'Hennebont qui arrivèrent dans la nuit formèrent un corps d'environ 1,400 hommes. On fit prendre les armes à tous les ouvriers du port qui formèrent un bataillon de 600 hommes; une compagnie de 60 volontaires et la troupe de M. Bessan entretenue par le service de la compagnie des Indes, consistant en 300 soldats, prirent aussi les armes. Toute cette troupe d'environ 2,000 hommes resta toute la nuit dans les magasins de la compagnie pour être prête à partir où bien serait. La même nuit, on apprit que M. le comte de l'Hôpital s'était rendu à la côte à la tête de 400 dragons de son régiment pour soutenir les gardes-côtes. Il n'y eut pas d'événements plus considérables cette nuit-là et l'alarme ne parut pas aussi grande qu'elle dût être.

Le 1er octobre, vers les huit heures du matin, il arriva en ville une compagnie de cavalerie du régiment de M. Dudicourt que l'on envoya de suite à la côte joindre M. le comte de l'Hôpital. A neuf heures on reçut avis que les Anglais avaient mis plusieurs chaloupes à la mer qui allaient et venaient la sonde à la main. Cette nouvelle acheva de mettre l'alarme dans la ville et chacun commença à déménager et à transporter ses effets ailleurs. On travailla pareillement à fortifier de son mieux et à faire porter des canons partout où il était nécessaire; à la haute mer, les Anglais firent avancer six frégates près d'un endroit nommé le Loch, entre le Pouldu et le Talu, et à la faveur du feu continuel de leurs canons ils mirent à la mer plusieurs chaloupes et bateaux, et deux raz d'eau dans lesquels ils mirent toutes leurs troupes. Il y avait aussi de petits canons montés en forme de pierriers qui joints aux frégates tirèrent plus de 2,000 coups de canons. Ce feu continuel força nos troupes de reculer et les mit hors d'état de se servir de leur mousqueterie, de sorte que les Anglais débarquèrent au Loch

sans perdre un seul homme et se rangèrent en bataille à mesure qu'ils mettaient pied à terre. Presque tous les paysans se débandèrent et tournèrent le dos; le reste ne pouvant faire face à 8,000 hommes [1] fut contraint de revenir à la ville aussi bien que M. le comte de l'Hôpital avec ses dragons et cavalerie. On reçut avis de cette descente à trois heures après midi; on passa toute la nuit sous les armes ainsi que les suivantes, attendant toujours avec plus de courage que de force l'arrivée de l'ennemi.

Le 2 octobre on apprit que l'ennemi avait campé pendant la nuit au bourg de Guidel et qu'il s'était mis en marche vers Plœumeur qui est à une lieue de la ville. Après midi on fit sortir un détachement de dragons et de cavalerie qui soutenaient 100 paysans pour aller reconnaître l'ennemi; les nôtres rencontrèrent un détachement d'Anglais et il se fit entre les deux partis plusieurs décharges de mousqueterie, mais de si loin qu'on présume qu'elles furent sans effet de part et d'autre; nos troupes revinrent tranquillement à la ville sans être inquiétées dans leur retraite; ce jour et les suivants il arriva beaucoup de monde, de sorte qu'il y avait au moins 1,500 hommes d'armes et 4,000 paysans auxquels on donna les outils nécessaires pour travailler; il y avait quarante pièces de canons en batterie depuis 24 jusqu'à 42 livres de balle, sur tous les endroits où l'ennemi pouvait approcher; on dressa le long des murs des échafauds, afin qu'il pût y avoir double rang de mousqueterie; on mit le feu à toutes les maisons hors de la ville où l'ennemi pouvait se retrancher.

Le 3 au matin, on aperçut l'ennemi campé au Moulin des Montagnes qui est à une demi-lieue de la ville et d'où ils la découvraient en plein. Vers les dix heures du matin [2], un officier anglais

1 M. Mancel (p. 102) porte le chiffre des Anglais débarqués à 4,500, l'abbé de Pontvallon (p. 6) à 5,000, et il en donne le détail Plus loin (p. 103), M. Mancel dit que, le 2 octobre, quand la colonne anglaise parut sur la lande de Lanveur, non loin de Lorient, elle était forte de 6,000 hommes Et de son côté, Pontvallon dit (p. 7) que le 2 octobre, l'ennemi fit « une seconde descente de 2,400 hommes, » ce qui porte le chiffre total du débarquement, selon lui, à 7,400 hommes, nombre peu éloigné de celui de 8,000, donné par notre *Journal*.

2 « A deux heures et demie, » dit Pontvallon (p. 7), mais *deux* n'est peut-être qu'une faute de copie ou d'impression, pour *dix*.

portant un drapeau et accompagné d'un tambour se présenta à la petite porte de la ville et demanda à parler au commandant de la place de la part de milord Saint-Clair, général de l'armée anglaise; on lui banda les yeux et l'ayant fait entrer dans la ville par la grande porte on le conduisit chez M. de l'Hôpital qui commandait alors. Cet officier demanda qu'on eût à remettre la ville de Lorient au roi d'Angleterre son maître, attendu qu'il savait qu'elle était sans défense et hors d'état de soutenir un siége, et demanda qu'on la lui rendît à discrétion, faute de quoi il protesta de la prendre de force et de lui faire subir tous les malheurs de la guerre, menaçant par là de faire passer la garnison au fil de l'épée. Ce discours n'ébranla point le conseil de guerre et on se détermina d'envoyer au camp du général M. de Godeheu, directeur de la compagnie, le maire de la ville, le procureur du roi, un capitaine de cavalerie et un capitaine de dragons; ces Messieurs répondirent à milord Saint-Clair [1] que la ville n'étant point dépourvue de moyens de défense, ils ne pouvaient sans manquer à leur roi, à leur prince et à leur honneur, lui remettre la ville, que cependant on lui offrait 300,000 livres s'il voulait se retirer. Ce discours fut reçu avec beaucoup de hauteur de la part du général; il fit à ces Messieurs les mêmes propositions que son officier avait faites, mais après plusieurs discours on convint d'une suspension d'armes jusqu'au lendemain sept heures [2], le général ayant donné ce temps à la ville pour faire ses réflexions. Lorsque ces Messieurs furent de retour, M. de l'Hôpital fit défendre à tous les postes de tirer sur l'ennemi quand même on le verrait à la portée du fusil. On employa toute cette journée à achever les travaux nécessaires pour faire une vigoureuse résistance. A midi arriva M. Dudicourt qui étant le plus ancien

1 Selon M. Mancel (p. 105), lorsque les parlementaires français se présentèrent au camp anglais, le 3 octobre après midi, « le général Synclair était absent; on convint d'une » suspension d'armes, et on remit l'entrevue au lendemain 7 heures du matin. » C'est donc le 4 octobre au matin que se placerait l'entrevue, ci-dessous rapportée, des députés lorientais avec Synclair. Mais, d'après notre *Journal*, il y eut réellement deux entrevues entre le général anglais et les députés, l'une le 3 octobre après midi, l'autre le 4, à sept heures du matin.

2 Suivant Pontvallon, la suspension d'armes ne dura que jusqu'à quatre heures de l'après midi du 4 octobre.

brigadier prit le commandement. Il arriva aussi deux compagnies de son régiment et une de celui de M. de l'Hôpital ; à la faveur de cette trève le reste du jour et la nuit furent tranquilles.

Le 4 à sept heures du matin, les mêmes députés retournèrent au camp du général anglais et sans faire mention de la proposition qu'il avait rejetée la veille on lui déclara que la ville était dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité et de lui disputer le terrain pied à pied. Le général répliqua à ces Messieurs qu'il aurait le plaisir de leur donner à souper le lendemain à Lorient. Dans l'après-midi on fit une sortie d'environ 150 paysans soutenus des grenadiers de Bessan et d'une compagnie de dragons à pied ; il y eut une légère escarmouche dans laquelle nous perdîmes trois hommes et les Anglais environ 20 ; l'action eût été plus vive si les paysans qui tournèrent le dos n'eussent pas forcé les dragons et les grenadiers de rentrer en bon ordre dans la ville. Vers le soir arriva M. le comte de Volleville [1] qui visita sur le champ les murailles et les fortifications. On fut toute la nuit sur le qui vive et on eut quantité de fausses alertes, craignant toujours que l'ennemi n'eût cherché à surprendre ; il était arrivé avec M. de Volleville environ 60 gentilshommes du côté de Vannes.

Le 5 au matin, il courut un bruit que six vaisseaux cherchaient à faire une descente à Locmariaker, sur la côte de Vannes et d'Auray ; cette nouvelle détermina le commandant à renvoyer la noblesse de ces cantons, étant naturel qu'ils allassent à la défense de leur propre pays. Après avoir donné les ordres nécessaires contre tout événement, le commandant se rendit au Port-Louis pour prendre des mesures avec le gouverneur, tant pour la sûreté de cette place que pour ce qui regardait la ville de Lorient. L'après-midi on vit que l'ennemi faisait lever une batterie de canons à l'entrée de la lande de Keroman, qui n'est éloignée de la ville que de deux portées de fusil ; l'élévation du lieu le mettait en état de battre toute la ville, ce qui fit que l'on se servit de toutes les batteries qui

1 Il s'agit ici de M. de Volvire, lieutenant-général du roi en Bretagne, qui, une fois arrivé, prit de droit le commandement de la défense, et le conserva tout le temps qu'il fut à Lorient.

se trouvaient de ce côté-là et le canon fut servi à merveille. On fit cette même journée une sortie, mais avec aussi peu d'effet que les précédentes, et quelque chose que l'on pût faire l'ennemi parvint à mettre quatre canons de douze en état de tirer, ainsi qu'un mortier[1]. La nuit étant venue, il ne se passa rien de plus extraordinaire.

Le 6, M. le comte de Volleville arriva du Port-Louis dès la pointe du jour. L'ennemi tira à boulets rouges et envoya nombre de bombes et de pots à feu ; on répondit pareillement de la ville et il y eut un feu très-vif, celui de l'ennemi étant bien moindre par le petit nombre de ses canons et mortiers. L'après-midi on fit une sortie de 300 hommes tant de milice de la campagne que de dragons et de grenadiers de Bessan ; l'ennemi en pareil nombre s'avança dans la lande de Keroman sur dix de front, et fit une décharge sur les nôtres qui répondirent également, mais les batteries de Saint-Pierre et du quai tirèrent si à propos et si juste que l'ennemi fut obligé de se retirer derrière son canon. Nos troupes avancèrent en faisant des décharges, mais n'étant pas en assez grand nombre pour forcer les retranchements, elles furent contraintes de rentrer dans la ville. Nous perdîmes un seul homme dans cette action et on a lieu de penser que l'ennemi n'en fut pas quitte à si bon marché ; il perdit entre autres un major. Le feu du canon dura de part et d'autre jusqu'à la nuit.

Le 7 dès le grand matin, le canon de la ville recommença avec la même force, l'ennemi continua de tirer à boulets rouges, mais malgré tous ses efforts il ne fit pas beaucoup de mal, les bombes et pots à feu n'ayant atteint que trois ou quatre maisons ; le feu ne prit en aucun endroit et le canon ne tua que trois hommes ; on ne croit pas en avoir perdu plus de douze pendant le siége. On lança sur l'ennemi quantité de bombes et on peut dire que Lorient doit en partie sa conservation à l'adresse et vigilance des canonniers-bombardiers de cette ville ; on compte qu'il a été tiré de la ville jusqu'à 4,000 coups de canon. Le feu de ce jour dura jusqu'à la nuit ; les gens armés demandèrent avec instance une sortie, mais

1 Selon Pontvallon, cette batterie ne fut établie que le 6 octobre, sur les huit à neuf heures du matin.

le commandant ne le jugea pas à propos, ne faisant pas grand fonds sur une grande partie des troupes.

Il assembla un conseil de guerre et il fut décidé qu'on rendrait la ville à l'ennemi [1]; en conséquence M. de l'Hôpital, porteur de la capitulation, accompagné d'un porte-drapeau, d'un tambour et d'un trompette, se mit en marche vers huit heures du soir pour se rendre près du général anglais ; le long du chemin il fit battre la chamade et le rappel sans que personne vînt au-devant de lui et il arriva jusqu'aux canons de l'ennemi qu'il trouva abandonnés ainsi que le mortier. Cette nouvelle répandit la joie dans toute la ville, mais on ne s'y abandonna pas et on resta sur ses gardes, car on craignait que l'ennemi ne se fût retiré que pour surprendre la ville par une autre route. On battit la générale à neuf heures du soir et tout le monde passa la nuit sous les armes. On fit sortir dès le même soir un détachement de dragons qui trouva les canons de l'ennemi encloués ainsi que le mortier de neuf pouces de diamètre et quelques boulets répandus sur la terre [2].

Le 8 octobre de grand matin, on reçut avis que l'ennemi s'était retiré vers ses vaisseaux ; on fit différents détachements pour visiter son camp et savoir sur quel point il s'était retiré et on le trouva rangé en bataille au Moulin des Montagnes du Coëtdor. Les nôtres ne jugèrent pas à propos de l'attaquer et se retirèrent avec précipitation ; l'ennemi resta dans ce poste jusqu'au 9 qu'on apprit

1 Mais il faut dire que tous les volontaires, paysans et gentilshommes, s'opposèrent de tout leur pouvoir à cette résolution, comme le montre fort bien M. Mancel, aux pages 108-109 et 113-114 de sa *Chronique Lorientaise*, dont nous citons un extrait à la suite du présent *Journal* (ci dessous pp. 178-179).

2 M. Mancel (p. 110) explique ainsi la panique qui délivra Lorient des Anglais :

« Cette précipitation (du départ des Anglais) donna lieu de penser que le bruit de la charge que l'on battait sur les remparts les plus rapprochés d'eux et le tumulte survenu dans la garnison, leur avaient fait craindre une sortie générale, et que c'était le motif de cette prompte détermination. Il est cependant probable que le temps y contribua pour beaucoup : les vents avaient passé au sud et soufflaient avec assez de violence, la flotte pouvait être obligée de s'éloigner, et la colonne anglaise restait livrée à ses seules ressources; les mouvements du pays n'étaient pas ignorés de l'amiral Lestocq et du général Synclair; ils étaient même exagérés par quelques prisonniers qu'ils avaient faits. La position pouvait devenir dangereuse, et l'on sut que l'amiral avait notifié au général Synclair d'en terminer ou de se rembarquer. »

qu'il s'était embarqué vers deux heures après midi. Il avait fait beaucoup de ravages en se retirant, ayant mis le feu dans beaucoup d'endroits et pris tous les bestiaux de la campagne. On compte que notre canon lui a tué environ 900 hommes, et on doit rendre d'éternelles actions de grâces à Dieu qui permit qu'il se retirât au moment qu'on allait lui livrer la ville. Elle ne doit son salut ni à la présence d'esprit des chefs ni à la valeur des troupes, mais à la puissance divine, qui n'a pas permis que l'ennemi profitât de ses avantages.

Extrait de la CHRONIQUE LORIENTAISE *de M. Mancel (p. 108-109 et 113-114).*

« Cependant le 7 octobre, à quatre heures du soir, le bruit se répandit que le conseil de défense, réuni à l'hôpital, venait de signer la capitulation, que la ville, le port, les magasins de la Compagnie, les vaisseaux seraient livrés à discrétion; que les troupes du roi auraient la liberté de se retirer.

» L'explosion du mécontentement fut générale; depuis le gentilhomme jusqu'au plus chétif paysan, il n'y eut personne qui ne s'écriât qu'il se ferait mettre en pièces plutôt que de se laisser sacrifier aux Anglais.

» On accusait le conseil de s'être laissé effrayer par la chute d'une cheminée qu'une bombe avait abattue près de l'hôpital, où il siégeait; on s'écriait qu'on ne pouvait se rendre quand pas une pierre de la muraille n'avait été dérangée. L'exaspération était au comble. Tous se préparaient pour le lendemain à la résistance à l'intérieur comme à l'extérieur.

» Les troupes de la garnison, qui ne consistaient qu'en 300 hommes du régiment de Besson et quelques compagnies de cavalerie, occupaient le quartier le plus éloigné de l'ennemi, près de l'hôpital; toute la partie de l'ouest et du midi était défendue par les milices, composées pour la plupart de paysans bas-bretons.

» Tandis que la chamade était battue dans la partie nord, les

tambours de la milice battaient la charge. On assure que l'ordre en fut donné par MM. de Tinténiac et de la Bérais. Interrogés sur cette différence, ils répondaient que leurs hommes n'avaient pas compris, qu'ils n'entendaient que le breton. Peut-être, dans cet antagonisme, existait-il une étincelle de ce vieil esprit national qui n'était pas encore éteint en Bretagne.... ....

» ..... Ce sont les Bas-Bretons, les paysans, qui attaquèrent à Guidel, qui se défendirent à Plœmeur, qui se réunirent à Quéven, qui abondèrent à Lorient, sous les ordres de MM. de Tinténiac, de la Bérais et autres, qui démontrèrent au général anglais qu'il n'y avait plus de succès pour lui. Certainement si le jour du débarquement, sans attendre qu'on eût mis les remparts en état de défense, que la population se fût soulevée, il eût marché résolûment sur Lorient, il eût réussi dans son coup de main, et les établissements de la Compagnie étaient brûlés; mais du moment où il avait laissé le temps à la population de se reconnaître et de se réunir, il n'avait qu'à retourner promptement à ses vaisseaux.

» Quant à la conduite de M. de Volvire et des officiers qui l'entouraient, dont il faut excepter M. Deschamps, commandant au Port-Louis, qui s'opposa toujours fermement à toute capitulation, elle est difficile à expliquer. Il faut croire que, ne voyant de force que dans la troupe organisée et disciplinée, n'ayant autour d'eux que deux ou trois compagnies d'infanterie et quelques compagnies de cavalerie, ils firent peu de cas des milices, qui faisaient en effet la seule force de la défense. L'on ne peut du reste attribuer qu'à eux ce projet de capitulation, car nous avons vu la résistance des gentilshommes et des milices. Les directeurs de la Compagnie, MM. Duvelaër et Godeheu, protestèrent énergiquement, et nous ne pouvons mettre en doute la conduite des membres de l'administration municipale, puisque tenant leurs charges de la Compagnie et étant conséquemment sous sa dépendance, ils ne pouvaient être d'un autre avis que celui des administrateurs qui les nommaient et les dirigeaient. »

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL ANGLAIS.

Nous, Jacques de Saint-Clair, lieutenant-général des armées de la Grande-Bretagne, commandant en chef des troupes britanniques en France, à tous gouverneurs, intendants des provinces et autres officiers de quelque qualité qu'ils puissent être, à tous magistrats et autres habitants des villes, bourgs et villages.

Faisons savoir que le roi notre maître dans la poursuite de la guerre si juste et si nécessaire de notre part nous ayant ordonné de faire une descente en France, nous jugeons à propos à notre premier abord ici de déclarer que notre ferme intention est de vous faire sentir le moins qu'il sera possible les horreurs de la guerre; à cet effet nous ferons rigoureusement observer à nos troupes la plus exacte discipline, de sorte que la maraude et le pillage ne leur seront nullement permis, que nonobstant que nous soyons obligés de nous servir pour le présent des chevaux, bestiaux et chariots du pays pour la commodité de l'armée, les habitants doivent se rassurer dans la confiance entière que les vivres et provisions de toute espèce qu'ils apporteront au camp leur seront payés régulièrement par les troupes, à l'exception cependant de ce qui sera fourni en conséquence des conventions qui pourront avoir lieu entre nous et les magistrats des provinces par lesquelles l'armée prendra sa route; mais si aucun des habitants négligeant la présente déclaration de nos bonnes intentions, ose prendre les armes dans la vaine intention de nous faire opposition ou si en secret on assassinait quelques soldats de sa majesté britannique, si les habitants abandonnaient leurs maisons ou manquaient d'apporter journellement des vivres pour vendre au camp, que l'on sache qu'alors nous ne manquerions pas de les châtier de la manière convenable en les faisant passer au fil de l'épée, faisant désoler leur pays et réduire en cendre leurs villes, bourgs et villages et maisons de campagne.

En foi de quoi nous avons signé le présent de notre main et apposé le cachet de nos armes. Donné au camp de l'embouchure de la

rivière de Quimperlé le vingt-neuf septembre mil sept cent quarante-six, signé Jacques de Saint-Clair, par ordre de son excellence, David. — Autour du cachet est écrit : *Fight aud failh.*

A propos du siége de Lorient on composa dans le temps une chanson dont les fragments suivants m'ont été communiqués par M. du Liscouët, de Quimperlé.

Messieurs de Lorient ne pensant point à mal,
Allaient se promener à l'entour du fanal,
Quand sur le grand canal
Ils virent l'amiral
Du roi électoral
Leur préparer le bal.

Pour aller au-devant n'avaient point un esquif
Ni pour les recevoir aucun préparatif.
Plus d'un soldat rétif
Et plus d'un chef craintif,
Pour tout préservatif
Un mur des plus chétifs.

Le conseil assemblé chacun parle à son tour ;
Quittons, dit l'Hôpital, ce malheureux séjour !
Quel étrange discours,
Répondit Dudicourt,
Ah ! plutôt de nos jours,
Voyons trancher le cours.

Lettre de M. de Maurepas qui cède en don à la ville de Lorient les quatre canons laissés avec un mortier par les Anglais dans leur camp.

A Fontainebleau, le 20 octobre 1746.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 10 de ce mois par laquelle vous demandez qu'il soit fait don à la ville de Lorient des quatre

canons et du mortier que les Anglais ont laissés dans leur camp et que vous avez fait entrer dans la ville.

Le roi, à qui j'ai rendu compte de ce que vous me marquez à ce sujet, a bien voulu consentir à faire ce don à la ville de Lorient, je vous en informe avec plaisir et je suis, Monsieur, très-parfaitement à vous.

Ainsi signé : MAUREPAS.

Pour copie conforme :

DE CHATEAUGIRON (greffier.)

Vœu fait par la ville et communauté de Lorient à l'occasion de la levée du siége faite par les Anglais, le 7 octobre 1746.

En l'assemblée de la communauté de Lorient le quinzième novembre 1746 le sieur procureur du roi a représenté que l'événement qui vient d'arriver en cette ville par la levée du siége que les Anglais ont été obligés de faire le vendredi septième d'octobre dernier est l'effet de la protection singulière de Dieu et de la Sainte Vierge, événement dont il convient de perpétuer en public la mémoire, en consacrant, à l'avenir, le même jour de chaque année à en rendre au Seigneur des actions de grâces ; sur quoi il requiert qu'il soit délibéré et a signé Dromeau.

Lesdits sieurs ont sous le bon plaisir de Monseigneur l'intendant ordonné qu'à l'avenir il sera chanté, le 7 octobre de chaque année, une grande messe solennelle dans l'église paroissiale de Saint-Louis de cette ville devant l'autel de la Sainte Vierge et ensuite fait procession générale dans l'intérieur et autour de l'enceinte de cette ville où sera portée la statue de Notre-Dame de Victoire qui sera faite en argent au dépens de la communauté et qu'il sera aussi fait un tableau qui sera posé à l'autel de la Sainte Vierge et ont signé : Pérault maire, de Montigny lieutenant de maire,

Dromeau fils procureur du roi, Diffon accesseur, Cordé contrôleur du greffe, Lafontaine accesseur, Brossière échevin, Dussault échevin, Bourgogne, Le Fèvre, Duplessix, Sorrez et Rahier, délibérateurs.

Délibération qui fixe la cérémonie du vœu de Lorient au premier dimanche du mois d'octobre de chaque année, à perpétuité.

Du 30 septembre 1747 en l'assemblée de ville tenue en la maison de M. Pérault maire, et président de ladite assemblée, présents : MM. de Montigny, lieutenant de maire, Dromeau fils, procureur du roi, Esnée et Dromeau, échevins, Lafontaine et Diffon, accesseurs, Lafreté, avocat du roi, Cordé, contrôleur du greffe, Bourgogne, échevin électif, Le Febvre, Duplessix, Sorrez, Brossière, de Boisdison et Floris, délibérants.

Le sieur procureur du roi a remontré que par délibération du 15 novembre 1746, approuvée de Monsieur l'intendant, il a été délibéré qu'il serait chanté une grande messe le 7 octobre prochain, à l'occasion de la levée du siége des Anglais; comme ce jour se trouve de travail et que cela dérangerait l'ouvrier et gênerait le public, il croit qu'il conviendrait de remettre la cérémonie au dimanche 8 octobre pour la rendre plus solennelle et à l'avenir le 1er dimanche dudit mois d'octobre à perpétuité et a signé Dromeau.

Lesdits sieurs ont délibéré qu'à l'avenir et à perpétuité la cérémonie du vœu de cette ville se fera le 1er dimanche du mois d'octobre, que la procession passera sortant de l'église par la place Dauphine, rue Rohan, partie de la rue d'Anjou, rue du Faouëdic, grande rue de Bretagne, rue des Prophètes et rue Pont-Carré, pour se rendre à l'église, lesquelles rues seront tendues comme à la Fête-Dieu, sauf à régler par la suite la marche et passage de la procession quand les pavés seront finis et le brancard sur quoi sera la Vierge sera porté par quatre officiers de cette communauté et ont signé.

Suivent les signatures.

RÉCITS VENDÉENS.

—

LE FILS DU GARDE-CHASSE.

Nous avons intimement connu un vieux et respectable professeur qui avait pris sa retraite dans une petite ville de la Vendée et qui se nommait M. Jean-Jacques Brevet. Bien qu'il fût le meilleur homme qui se pût rencontrer, et le plus généreux, et le plus dévoué, comme on le verra par la suite de cette histoire, il ne s'était pas marié, lorsqu'il en était temps; ce qu'il regrettait amèrement, du reste. Ce sujet se présenta une fois dans le cours de nos causeries, et, tout en nous promenant par les allées sablées et bordées de buis de son jardinet : — « Ah! mon jeune ami, me dit le bon vieillard avec un ton doucement mélancolique, ah! ne sachez jamais ce que c'est qu'une maison de vieux garçon sexagénaire!... Vous avez sûrement deviné les causes fatales qui m'ont empêché de prendre une compagne : jusqu'à quarante ans, la passion de l'étude a tellement possédé ma tête et mon cœur, qu'il n'y avait plus de place pour aucune autre affection. Vers ce temps-là, je pensai, il est vrai, à me créer une famille; mais une barrière se présenta aussitôt devant moi que je n'osai franchir. J'ai toujours été pauvre; l'Université n'a jamais fait des Crésus de ses très-humbles serviteurs. Je ne pouvais donc prétendre qu'à une femme pauvre comme moi. C'était condamner d'avance à la misère la mère de mes enfants et mes enfants eux-mêmes. Mon parti fut vite pris et mon sacrifice vite accepté : je souffrais moins du célibat que je n'eusse souffert

des perpétuelles privations auxquelles les miens eussent été condamnés... Et *voilà pourquoi*, mon ami, ajouta-t-il en souriant, *voilà pourquoi votre fille est muette*, comme dit Molière; pourquoi je passe mes journées à sarcler les mauvaises herbes de ces allées, à bêcher ou à arroser mes fleurs, et mes soirées à relire mes vieux auteurs près de ma gouvernante Ursule, qui file à la lueur de ma lampe... toujours seul et silencieux, à moins que quelque brave ami comme vous ne vienne me surprendre agréablement et causer avec moi du *temps jadis*, pour parler comme les bonnes gens. »

Nous nous promenâmes assez longtemps sans proférer une parole et plongés dans les réflexions que faisait naître la grave question à laquelle M. Brevet avait touché avec une émotion contenue, mais d'autant plus pénétrante.

— « Tenez, me dit-il tout à coup, en relevant la tête, vous ne me croirez peut-être pas, mais moi, qui n'ai jamais été père, j'ai pourtant eu le bonheur de goûter les douceurs de la paternité, comme si le ciel avait tenu à me dédommager de mon cruel sacrifice.... Il est vrai que ce bonheur s'est tourné en une peine bien amère!... »

Comme je le regardais d'un air à la fois surpris et interrogateur, M. Brevet ajouta :

— « Je vous parle par énigmes? Eh! bien, venez, mon ami, et si vous avez le loisir de m'écouter, je vais faire passer sous vos yeux quelques pages de mon existence. »

A ces mots, il me prit sous le bras, me conduisit à une petite tonnelle couverte de clématite qui était adossée au mur du jardin. Nous nous assîmes sur le banc de bois peint en vert; M. Brevet tira de sa tabatière de corne et aspira une large prise, puis il commença le récit que l'on va lire et que je transcrivis aussi fidèlement que possible, au sortir de mon entrevue avec le respectable narrateur.

I.

Quand la Révolution de 89 éclata, j'occupais, depuis une quinzaine d'années, la place de professeur de rhétorique au collége

Montaigu, à Paris. Je m'étais toujours bercé de l'espoir d'y finir ma tranquille existence, car je touchais déjà à la quarantaine, mais j'avais compté sans cette terrible tempête, qui dispersa aux quatre vents du ciel les maîtres et les écoliers. Trois mois s'étaient écoulés, et tous mes efforts pour me procurer un emploi qui me donnât le pain quotidien avaient été sans résultat; mes dernières ressources s'épuisaient, et j'avais, hélas! commencé à vendre mes pauvres vieux livres. Quelle misère quand on en est réduit à demander la nourriture du corps à ces chers et fidèles amis qui vous ont si longtemps fourni celle de l'esprit et du cœur!... Un jour, je venais de lier en un paquet deux ouvrages grecs et un latin — trois elzeviers! — et je me disposais à les porter au bouquiniste, lorsqu'un visiteur inconnu pénétra dans ma chambre, si je puis donner ce nom pompeux à la triste mansarde qui me servait de retraite. C'était un député de la ville de Fontenay-le-Comte en Vendée. Chargé par sa municipalité de reconstituer à Paris le personnel du collége communal, où les événements de 89 avaient jeté le désarroi le plus complet, il avait appris par hasard que j'étais en disponibilité, et il venait m'offrir au collége de Fontenay la position que j'occupais au collége Montaigu. — « Je sais bien, ajouta-t-il gracieusement, que cette offre serait, en tout autre temps, une sorte d'injure faite à votre mérite, et que c'est une bien forte chute que je vous propose là; mais c'est aussi un abri pendant l'orage, et le vivre et le couvert assurés, deux choses, vous ne le savez que trop sans doute — et ce disant, il promenait son regard sur mon misérable mobilier, — deux choses qui ne sont point à dédaigner par les jours rigoureux où nous vivons. »

Comme vous le pensez bien, j'acceptai avec autant d'empressement que de gratitude. Le représentant du peuple, — qui était aussi pour moi le représentant de la Providence, — m'avait prié de lui trouver un bon professeur de seconde, le seul qui manquât encore à sa liste. Je m'en chargeai volontiers et je me mis en quête de quelque collègue sans emploi et réduit aux derniers expédients, comme je l'étais la veille.

En traversant le Palais-Royal, je rencontrai un de mes anciens

et plus chers élèves, qui me jeta les bras au cou et m'embrassa tendrement.

Avant de passer outre, il est nécessaire, mon ami, que je vous mette en quelques mots au courant du passé de mon jeune disciple.

Il y avait une fois, comme disent les contes de fées, un brave et digne homme qui habitait une petite maisonnette tapie dans l'un des sites les plus pittoresques de la forêt royale de Marly. Ce brave homme était garde-chasse de son métier et riche de quatre beaux garçons. Il se nommait Blondel. Sa femme n'était pas moins brave et digne que lui, fervente chrétienne, et d'une intelligence, et d'une distinction native bien au-dessus de sa condition. — Un jour d'été, au commencement de son règne, Louis XVI chassait dans la partie de la forêt confiée à la surveillance de notre garde. Épuisé par la chaleur et la fatigue, il abandonna un instant la poursuite du chevreuil, et suivi de quelques gentilshommes, il entra dans la maison de Blondel pour se reposer. Le garde-chasse était absent et dans l'exercice de ses fonctions. Sa compagne, tout étourdie d'abord de l'honneur insigne que le roi faisait à leur humble demeure, ne tarda pas à reprendre son sang-froid et ce fut avec une bonne grâce charmante qu'elle offrit l'hospitalité au descendant de saint Louis. Les quatre petits enfants, comme vous l'imaginez sans peine, ne se sentaient pas fort à l'aise et se tenaient à l'écart, ouvrant de grands yeux timides, mais qui ne perdaient rien de cette scène, si nouvelle pour eux. Le roi les aperçut bientôt et faisant approcher l'aîné, Georges, qui comptait environ douze ans, il le caressa et l'interrogea avec bonté. Louis XVI fut charmé de la naïveté piquante des réponses de l'enfant, qui avait une vraie tête de chérubin, et, en partant, il l'invita à venir chercher avec son père, à Versailles, le lendemain, le prix de l'hospitalité qu'il avait reçue dans sa famille.

Ce prix, c'était une pension au collége Montaigu.

Georges Blondel s'y livra à l'étude avec une ardeur admirable, et il eut bientôt réparé le temps perdu. A chaque distribution de prix, il emportait une moisson de lauriers, et fatiguait les mains à applaudir à ses succès.

Je l'attendais dans ma classe avec une certaine impatience. La

rhétorique, vous le savez, est un peu la pierre de touche des intelligences. Tel élève qui a brillé dans les classes secondaires et qui a été, suivant la locution usitée aujourd'hui, un *fort en thème,* s'éteint souvent comme une étoile filante, quand il s'agit de tirer ses principales ressources de son propre fonds, de se passer des lisières du rudiment et de la syntaxe, et de voler de ses propres ailes.

Cette épreuve fut tout à l'honneur de Georges.

Son âme, rêveuse et contemplative, son imagination vive et fraîche comme un ruisseau courant dans les bois, l'avaient surtout porté à l'étude assidue des poètes. Ils faisaient sa joie, ses délices. Comme l'artiste qui, en présence d'une belle toile, s'écria : *Et moi aussi, je suis peintre!* Georges, enflammé par le feu des génies qui le ravissaient, se sentit aussi lui poète un jour. Des ailes lui poussaient; il ne tarda pas à prendre son essor. Il commença par imiter en vers les morceaux d'Homère, de Virgile ou d'Horace qui le frappaient davantage. Il cultivait la muse en secret, mais j'étais son confident, car une mutuelle sympathie n'avait pas tardé à nous lier étroitement. Que je regrette aujourd'hui de n'avoir pas conservé quelques-uns de ses premiers essais!

Je dois ajouter une particularité remarquable et qui achèvera de peindre Georges : à l'encontre des âmes spéculatives et poétiques, il était aussi partisan de l'action que de la méditation. Rien n'égalait sa joie quand, aux vacances, il rentrait sous le toit paternel. Il faisait deux parts de ses journées : ou bien il errait sous les ombrages de la forêt, un livre à la main, lisant ou écrivant des vers; ou bien, transformé en Nemrod, un fusil au poing, il chassait avec une intrépidité sans pareille; malheur au gibier qu'il ajustait! Son coup d'œil était mortel. Je puis vous l'affirmer pour en avoir été témoin.

Georges Blondel avait achevé ses classes depuis plusieurs années et je l'avais complétement perdu de vue, même avant les grands événements de la Révolution. Cette rencontre fortuite au Palais-Royal avait donc un grand intérêt pour tous deux.

Le pauvre garçon me raconta la détresse dans laquelle la tempête sociale avait plongé toute sa famille. Son malheureux père avait

perdu sa position de garde-chasse; sa mère était condamnée à travailler de ses mains pour les aider à vivre. Quant à lui, qui était parvenu à grand' peine à obtenir une place de commis dans les bureaux du contrôleur général des finances, on l'avait également remercié, comme suspect d'attachement à la royauté, parce qu'il était fils d'un ancien serviteur de la couronne.

Je le plaignis sincèrement, puis, après avoir essayé de lui donner quelque espérance d'un meilleur avenir:

— Et la poésie, mon cher Georges, qu'est-elle devenue? A-t-elle fait naufrage, comme tant d'autres choses?

— Ah! mon bon maître, me répondit-il, ne m'en parlez pas; vous me causeriez trop de regrets! La pauvre muse dort depuis bien longtemps, depuis le jour où, contre mon gré, je dus entrer dans ce bureau maussade, moi qui, hélas! avais rêvé une destinée si différente, moi qui ambitionnais tant la gloire des lettres! Le rossignol chante au grand air et à la face du ciel; dans une cage, il se tait.... La poésie! ah! voilà bien des mois que je lui ai fait mes adieux, et ce sont, et ce seront là mes derniers vers.

— Récitez-les moi, Georges, je vous en prie.

— Vous le voulez donc? Eh bien, écoutez :

Adieux à la Muse.

Muse, sur ton front pur laisse-moi déposer
D'une lèvre tremblante un suprême baiser.

O ma consolatrice! ô ma jeune compagne!
Nous n'irons plus tous deux errer dans la campagne;

Avec toi j'ai coulé les jours de mon printemps,
Et de nous séparer on me dit qu'il est temps.

Rêves et poésie, hélas! ne font pas vivre;
Au labeur qui nourrit il faut que je me livre,

Que je sorte à jamais de notre frais sentier,
Pour aller m'enfouir dans un obscur métier.

Ah ! si Dieu m'avait fait un destin plus propice !....
Travaillons, pour ne pas mourir dans un hospice ;

Plions-nous au devoir et d'un cœur résolu,
Mais non sans déplorer que le Ciel l'ait voulu.

O Muse ! ne crains pas que ton amant t'oublie :
Tu resteras présente à ma mélancolie ;

Notre amour d'autrefois embaumera mon cœur,
Vase où fut enfermée une douce liqueur.

A toi je songerai, quand verdiront les branches,
Quand aux prés s'ouvriront les marguerites blanches ;

Quand au vent flottera le blé sur les sillons,
Que joûront dans les fleurs mouches et papillons ;

Oh ! quand le rossignol lancera sa roulade,
A toi je songerai, bien triste et bien malade :

Je pleurerai mon luth que le sort vint briser !....
— Adieu, Muse, reçois mon suprême baiser !

Vous remarquez peut-être dans ces vers, me dit M. Brevet, un sentiment assez vif de la nature, surtout pour l'époque où ils ont été composés? Ce sentiment existait au plus haut degré dans l'âme de mon jeune élève, et vous le comprenez bien, puisque vous savez comment il avait été élevé : né au milieu d'une belle nature, ayant passé en tête à tête avec elle les années où les impressions sont le plus vives, il ne pouvait pas, avec son imagination ardente et rêveuse, ne pas l'aimer, et, l'aimant, ne pas la représenter avec les couleurs les plus vraies.

Pendant que Georges me récitait son élégie, une idée lumineuse m'avait traversé le cerveau comme un éclair, et j'étais étonné qu'elle ne me fût pas venue plus tôt.

Je saisis donc la main de mon ami, et la serrant affectueusement :

— Consolez-vous, lui dis-je, mon pauvre enfant; ce n'est pas à vingt-six ans qu'il faut désespérer de la vie et douter de la Providence ; et la preuve, c'est que je possède le moyen de vous tirer

de peine, et de vous rendre tout entier à cette blonde et chaste Muse que vous regrettez tant !

— Grand Dieu ! s'écria-t-il, serait-ce possible ?

— Ecoutez-moi.

Et je lui racontai la visite du représentant de Fontenay et la commission dont il m'avait chargé.

— Voulez-vous venir avec moi comme professeur de seconde ?

— Suis-je capable de l'être ? m'objecta-t-il avec une modestie qui n'avait rien de feint.

Je le rassurai. Ses études avaient été trop brillantes pour me laisser le plus léger doute à cet égard. Je l'aiderais de mes conseils, et il se tirerait bientôt d'affaire mieux que moi-même, qui avais vieilli sous le harnais.

— Ah ! s'écria-t-il avec élan et en m'embrassant à plusieurs reprises, ah ! mon bon maître, vous êtes mon sauveur, et, je vous le jure, c'est désormais entre nous à la vie, à la mort !

Je le croyais sans peine, car je connaissais à fond cette nature généreuse ; je savais que la reconnaissance était une de ses plus solides vertus. Un service, un bienfait, étaient gravés dans cette âme comme ces inscriptions antiques burinées dans l'airain et qui ne périront qu'avec l'airain lui-même.

Huit jours après, nous prenions congé de la famille de Georges, tout éplorée de la séparation, mais résignée à ce sacrifice nécessaire. Sa pauvre mère me dit tout bas : — Oh ! monsieur, je vous en prie, remplacez-nous, son père et moi, auprès de ce cher enfant !

Je le lui promis avec émotion, et je me le promis à moi-même : de cet instant, je regardai mon jeune collègue comme mon propre fils, et je ne sais quel sentiment nouveau, quelle tendresse inconnue s'insinua dans mon cœur, semblable à celle qui fleurit au cœur d'un père, sous le premier souffle et au premier cri du nouveau-né.

Et nous nous acheminâmes vers notre lointaine destination.

A vrai dire, je me réjouissais de sortir de cette fournaise du Paris de 90, quand je considérais mon compagnon de voyage : l'avenir était gros de tempêtes ; il n'était pas besoin d'être prophète

pour le prévoir. Avec son ardeur généreuse, son inviolable attachement à la royauté, la piété fervente que sa mère lui avait inculquée dès son berceau, que serait devenu Georges Blondel? Sa fougue l'aurait emporté, et il n'eût pas tardé sans doute à être aussi lui une des mille victimes du Minotaure révolutionnaire.

II.

Si vous n'étiez pas vendéen, je vous décrirais la ville de Fontenay. Les alentours en sont assez riants ; elle confine au Bocage et nous y trouvions des eaux, quelques ombrages et des prairies ; le *hoc erat in votis* était suffisamment satisfait, bien que mon compagnon eût échangé de bon cœur ces champs et ces collines pour les grands bois de Marly.

Ce que j'avais prévu se réalisait : Georges était en peu de temps devenu un fort bon professeur, aimé de tous, de ses élèves aussi bien que de ses collègues.

Nous habitions ensemble une maison, dans un des faubourgs de la ville, et nous nous asseyions à la même table. Notre ménage de garçons avait été confié aux soins d'une vieille domestique, qui se nommait Jeannette, un de ces types de fidélité qui se perdent et qui est morte à mon service.

Georges et moi, nous occupions tous les loisirs que nous laissait notre classe à étudier tour à tour et à admirer les beaux génies de l'antiquité, ou à travailler séparément dans un cabinet commun. Les jours de congé, nous allions nous promener à travers champs, et nos excursions, dirigées toujours vers un point nouveau, nous avaient en peu de mois fait connaître la physionomie du pays, à sept ou huit lieues à la ronde. Parfois, quand la Muse le tourmentait, Georges sortait seul et gagnait ordinairement les bords de la Vendée. Le soir, il rentrait avec une élégie ou une ode, qu'il soumettait à mon jugement et que nous polissions avec amour.

Nous avions atteint ainsi l'automne de 1790.

Je remarquais avec une certaine inquiétude, depuis quelques semaines, que la gaieté de mon jeune ami, si expansive jusque là, s'était considérablement altérée et avait fait place à une mélancolie, je dirais presque à une tristesse, dont je cherchais vainement à pénétrer la cause.

Un matin, j'entrai dans la chambre de Georges, un Virgile à la main. Je voulais le consulter sur une interprétation que je donnais à un passage difficile et qui heurtait de front la traduction généralement adoptée; mais je ne l'y trouvai pas, et Jeannette me dit qu'il était sorti de très-grand matin. Mes yeux se portèrent machinalement sur sa table, et j'aperçus un papier fraîchement noirci. Comme c'étaient des vers, je n'hésitai pas à en prendre lecture.

M. Brevet s'interrompant, ouvrit son portefeuille, et me tendit la pièce que je vais transcrire.

Sans amour.

Le jeune homme erre seul au bord de la rivière,
Qui reflète le ciel, les coteaux et les bois,
— Les bois que fait chanter la brise printanière;
Tandis qu'autour de lui tout est joie et lumière,

Il va triste, bien triste, et murmure à mi-voix :

— « Ta flamme dans mon cœur s'éteint, ô poésie!
» Sur le sol gît mon luth naguère murmurant;
» Je ne te connais plus, sublime frénésie :
» Tout me devient indifférent.

» Cependant aux chansons la nature m'invite;
» Elle épand, elle épand les fleurs sur mon chemin,
» Et je l'entends me dire : — « Oh! respire-les vite :
» Elles s'effeuilleront demain! »

» Et les petites fleurs vers moi tendent leurs urnes,
» Et semblent m'implorer : — « Baisse-toi jusqu'à nous;
» Des calices c'est l'heure où les parfums nocturnes
» Dans les airs s'exhalent plus doux! » —

» Je ne veux plus cueillir votre tige embaumée;
» Non, non, je ne veux plus savourer votre encens,
» Qui faisait autrefois de mon âme enflammée
» Jaillir d'harmonieux accents.

» Qu'un autre vous rassemble en guirlandes tressées;
» De son amie allez orner les blonds cheveux;
» Moi, je n'ai point d'amie à qui soient mes pensées;
» J'ignore les tendres aveux!... » —

Puis sur sa pâle joue un flot de pleurs ruisselle;
Il monte des sanglots de son sein palpitant.
Mon Dieu! prenez pitié de sa douleur mortelle;
Pour le rendre au bonheur, faites lui trouver celle
Qu'il rêve, le poète, et qu'il aimerait tant!

Cette lecture fut pour moi un trait de lumière; la cause du mal m'était révélée; mais comment le guérir?....

III.

Nous passâmes dans cette situation d'esprit une partie de l'automne, Georges s'efforçant parfois de rejeter loin de lui le voile de mélancolie qui l'enveloppait, et de redevenir, à cause de moi, gai et insouciant comme dans les premiers jours; moi, de plus en plus malheureux de mon impuissance, tel qu'un médecin qui voit se consumer un malade sous l'étreinte d'une affection qu'il connaît parfaitement, mais dont la guérison est entre les mains de Dieu seul.

Nos travaux et nos études ne se ressentaient point de ce malaise, au contraire; Georges s'y livrait avec une ardeur plus grande que jamais, il s'y plongeait, pour ainsi dire, comme dans une fontaine dont l'onde aurait eu la vertu de l'arracher à lui-même, à ses pensées et à ses désirs.

Dans l'après-midi d'un jour de congé, nous corrigions ensemble, suivant notre habitude, une composition de version latine dont je

devais, le lendemain, donner le résultat dans ma classe, quand Jeannette fit monter à notre cabinet un des notables habitants de la ville, M. Dumont, qui venait s'informer auprès de moi du travail, de l'aptitude et des succès de son fils que j'avais pour élève.

— Vous ne pouviez, Monsieur, venir plus à propos, lui répondis-je ; nous lisions à l'instant, mon collègue et moi, sa traduction d'un passage de Cicéron dont nous sommes très-contents. Du reste, Henri Dumont est, à tous égards, un des rhétoriciens qui me donnent le plus de satisfaction, et sur lesquels il est permis de fonder le plus d'espérances.

Cet excellent père était dans le ravissement, et il ne savait comment me témoigner toute sa satisfaction et toute sa gratitude.

— J'ai beaucoup entendu parler de vous, Messieurs, mais je n'avais pas encore eu le plaisir de vous rencontrer. Vous vivez très-retirés, non pas par goût, sans doute, mais parce que, étrangers au pays, vous n'avez pas eu la facilité de vous créer ici quelques bonnes relations. Si cela vous peut être agréable, veuillez me faire l'honneur de venir passer chez moi la soirée des jours de congé. Nous nous réunissons entre intimes ; on cause, on fait quelques lectures et un peu de musique. Ce serait une diversion à vos graves travaux.

Il eût été bien difficile, quand même nous l'eussions voulu, d'éluder une proposition si gracieuse, faite avec une spontanéité si cordiale. Je jetai un coup-d'œil vers Georges : sa figure exprimait la plus parfaite indifférence. Moi, je n'en étais pas là ; j'accueillais cette ouverture avec bonheur ; je saisissais cette occasion comme un homme qui se noie saisit la planche qu'on lui tend ; je m'imaginais que notre salut en dépendait peut-être; peut-être, tout au moins, cette diversion, comme on disait, aurait-elle sur notre tristesse une heureuse influence.

J'acceptai donc pour mon jeune ami et pour moi, et je promis que nous irions, le soir même, frapper à la porte hospitalière de M. Dumont.

Georges m'y suivit, en effet, parce qu'il savait que j'y tenais ; mais il ne pensait pas que cette démarche nous conduisît bien loin.

— Vous verrez, me disait-il, que nous passerons là des heures

bien maussades, j'en ai le pressentiment, et que nous reviendrons avec joie à notre solitude.

— Soit, mon ami, mais essayons en toujours, ne fût-ce que par politesse.

M. Dumont avait, pour ce temps-là, une fortune assez ronde. Le salon dans lequel on nous introduisit était garni de ces vieux meubles, que les générations se transmettent et conservent avec un soin religieux : de hautes glaces à trumeaux enguirlandés, des portraits, à l'huile et au pastel, d'aïeux poudrés à frimas, dans de grands cadres dorés ; en face de la large cheminée, un clavecin tout chargé de cahiers de musique, et un pupitre au pied duquel reposait une boîte à violon.

Notre présentation faite, j'examinai un à un les membres de la société où nous nous trouvions si subitement introduits. — La maîtresse de la maison était la digne compagne de son mari, affable et bienveillante comme lui ; je connaissais son fils Henri, aimable garçon de seize ans ; quelques amis, hommes et femmes, occupèrent un instant mon attention ; puis vint le tour de la fille cadette, Mlle Laure, dont les quatorze ans promettaient une beauté accomplie. Un peu à l'écart se tenait un groupe de jeunes filles plus âgées, parmi lesquelles mon œil distingua de prime abord et reconnut à l'air de famille l'aînée des enfants de M. Dumont, qui portait le doux nom de Marguerite. Rien de charmant et de suave comme cette tête, qui ne comptait pas, pour emprunter la langue des poètes, plus de dix-huit printemps, et qui rayonnait de jeunesse, de bonté et de grâce.

Quand je l'eus examinée à loisir, par un mouvement instinctif mon regard se tourna vers Georges Blondel. Tout en causant avec son voisin, il jetait de temps à autre un coup-d'œil rapide vers le groupe jaseur des jeunes filles.

Pour un homme qui redoutait tant l'ennui de cette soirée, je le trouvai plein d'animation ; ses yeux bleus brillaient d'une lueur que je ne leur connaissais pas ; son teint s'était vivement coloré et faisait d'autant mieux ressortir la blancheur mate de son large front, encadré de cheveux blonds retombant en boucles sur ses épaules.

J'avais déjà bien des fois admiré sa tête intelligente, mais je ne l'avais jamais vue si belle que ce soir-là.

Le programme qui nous avait été tracé fut suivi de point en point: on causa, on lut une petite comédie du temps et on fit de la musique. M. Dumont, qui était un virtuose passionné, joua du violon, tandis que Mlle Marguerite tenait le clavecin. Le duo fut exécuté à merveille et comme je ne l'aurais jamais cru possible en province.

Pendant la durée du morceau, je ne cessai pas d'observer Georges, et je constatai qu'il ne cessa pas, lui, de tenir ses regards obstinément attachés sur la ravissante musicienne.

En sortant, je lui dis avec une pointe d'ironie :

— Eh bien! Georges, nous ne reviendrons plus, n'est-ce pas? c'est par trop maussade!....

— Pas autant que je le craignais. Récidivons, si vous le voulez bien; je vous avertirai quand l'ennui me prendra.

Ai-je besoin d'ajouter que l'ennui ne le prit pas du tout, bien s'en fallut, et il eût donné gros pour que chaque soir fût un soir de congé.

Dans cette société toute patriarcale de la famille Dumont, l'on ne tarda pas à apprécier mon jeune ami à toute sa valeur. Il lisait avec un goût exquis; on le chargea du rôle de lecteur habituel. Parfois, on jouait aux jeux innocents, et on le condamnait, — car il était fort distrait, je vous assure, — soit à conter une histoire, soit à improviser des vers. Il me souvient qu'une fois on lui imposa l'obligation d'apporter à la soirée suivante une romance sentimentale et capable de faire pleurer, qui aurait pour titre : *Le Bouquet de violettes*. M. Dumont se chargeait de la mettre en musique. Ecoutez-la, je ne l'ai jamais oubliée; l'air, à une si grande distance, retentit encore à mes oreilles, et je vous la chanterais,.... si j'avais jamais eu de la voix.

Le Bouquet de violettes.

Parmi mes lettres de jeunesse,
Que je cache en un coffret noir,
Pour que le temps passé renaisse,
Souvent ma main cherche le soir.

Les souvenirs volent en foule,
Comme les abeilles des bois;
Puis une larme en mes yeux roule,
O Bouquet, dès que je te vois!

Violettes fanées,
Celle qui vous cueillit,
Depuis bien des années,
Dort dans son dernier lit!

Elle avait l'âge où l'on s'ignore;
Moi je sentais brûler mon cœur.
Le printemps était près d'éclore;
Les oiseaux préludaient en chœur.
Ce jour-là, je crus — chose étrange! —
Aux fleurs la regardant courir,
Qu'il lui naissait des ailes d'ange,
Des ailes qui voulaient s'ouvrir.

Violettes fanées....

A Dieu, dans son palais splendide,
Manquait sans doute un séraphin;
Il prit pour lui l'enfant candide,
Comme avril atteignait sa fin.
Avant de fermer sa paupière :
— « Oh! me dit-elle, oh! je t'aimais!... » —
Mon cœur la suivit sous la pierre,
Et mon cœur n'aima plus jamais!

Violettes fanées,
Celle qui vous cueillit,
Depuis bien des années,
Dort dans son dernier lit!

Etait-ce donc là l'histoire du cœur de Georges? N'avait-il pas plutôt plaidé le faux pour savoir le vrai, ou feint l'indifférence absolue pour inspirer le sentiment tout contraire? C'est ce qui me fut bientôt confirmé par la confidence entière qu'il me fit de l'impression instantanée produite sur son âme par la vue de Marguerite. Plus il allait, et plus cette belle flamme grandissait en lui. Dieu avait eu enfin *pitié de sa douleur*, et lui avait fait *trouver celle qu'il rêvait, le poète, et qu'il aimerait tant*,

Cet aveu ne me surprit point, mais il me jeta dans une perplexité profonde : nous sortions d'un abîme pour nous plonger dans un autre ; de Charybde, nous tombions en Scylla. — Avec son imagination féconde en chimères, notre poète ne doutait de rien et ne supposait pas le plus léger obstacle. Une noble jeune fille, pure comme un ange, souriante comme un matin de mai, s'offrait à ses regards, et lui, fasciné par ces rares attraits, il trouvait tout simple que le charme descendît de ses yeux à son cœur, et il se mettait à l'aimer de toute la puissance de ce cœur ardent, qui bondissait d'aise d'avoir enfin rencontré l'idéal tant désiré ! — Mais les suites de cette folle passion ? — Ah ! l'on n'y songeait guère : — Aimons d'abord, Dieu fera le reste !

L'apparence, en effet, que M. et Mme Dumont, tout bienveillants et indulgents qu'ils fussent par nature, consentissent à mettre la main de leur fille, douée de tous les biens — ceux de la beauté comme ceux de la fortune — dans la main d'un pauvre régent de collége communal, du fils d'un ancien garde-chasse, qui, loin de recevoir une dot de ses parents, était obligé de les aider de sa bourse, et n'avait enfin pour toute richesse que sa haute intelligence et ses généreux sentiments !

Je n'avais jamais, pour ma part, accordé grande confiance au dicton : *L'on a vu des rois épouser des bergères* ; mais rien ne m'étonnerait à présent, je suis converti, et je crois la jeunesse et l'amour capables de triompher de tout, depuis que j'ai vu, à l'automne de 1790, Mlle Marguerite Dumont devenir la légitime et bienheureuse épouse de Georges Blondel, à la satisfaction de la famille entière, sans oublier son vieil ami et presque son second père, celui qui vous raconte avec émotion ce miracle du cœur !

EMILE GRIMAUD.

(La suite au prochain numéro.)

LE CHATEAU DE LAMBALLE.

Au commencement du siècle dernier, les ruines du château de Lamballe étaient encore assez importantes. Voici ce que l'on trouve dans un mémoire contemporain : « Les fortifications de ce château » sans parler des deshors consistoient dans un renfort nommé » Villemarquer à l'orient, près duquel estoit une platte-forme » extrêmement élevée où l'on mettoit une batterie de canon pour » commander une hauteur qui estoit de ce costé là assez près de » ce fort; tirant vers midy est l'église de Notre-Dame dont tout le » chœur en dehors est dispozé pour servir de fortification et » commande cette mesme hauteur : on y voit encore les échau- » guettes, les gueritles, un parapet, des embrazures et des loge- » mens pour les soldats, pratiqués sur les voutes des recherches [1] » de l'église; il y avoit de plus un ravelin du costé du midy, et le » reste estoit flanqué de six tours, une desquelles qui joignoit la » porte du château renfermoit huict estages, dont le premier estoit » de douze pieds de hauteur. La ville avoit autres fois aussi ses » murailles dont on voit encore des restes, et où il y avoit trois

1 La valeur de ce mot n'a pas encore été fixée; je pense qu'il doit être rapproché des chapelles de la *Cherche* ou *Becherche* qui existaient dans quelques églises de Bretagne et de Normandie. M. Fr. Michel suppose que *cherche* vient de l'anglais *church*, église. M. le Héricher se rapproche, je crois, davantage de la vérité en y retrouvant une partie de l'église, et non pas l'église tout entière : il pense que c'est la *circata*, l'abside avec le tour de ses chapelles.

» grandes portes et deux petittes qui ouvroient sur six fauxbourgs » qui l'environnent. Il y avoit aussy plusieurs tours. » Cinquante-deux, suivant le chanoine Jean Chapelain.

Aujourd'hui il ne reste plus que les fortifications de l'église Notre-Dame, ancienne collégiale et chapelle castrale; une maison de mince apparence et relativement moderne occupe une partie de l'emplacement du château [1]; le reste est converti en jardins et en promenades publiques dont la création remonte à Julien Chomel, syndic des bourgeois en 1643, et le complément, au maire Bisuchet en 1800. Le bâtiment jadis construit pour conserver les archives des ducs de Penthièvre, est vide depuis que tous les titres qui y étaient déposés ont été classés dans des salles réservées des Archives départementales, à Saint-Brieuc.

J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* me permettraient de mettre ici en ordre toutes les notes que j'ai pu réunir sur cet antique donjon dont le nom appartient à l'histoire de France.

Sur le grand chemin de Rennes à Saint-Brieuc, *via Redonensis*, non loin du point où cette voie traversait la rivière de Goissan, s'élève un rocher au pied duquel était jadis un oratoire construit en l'honneur de saint Paul [2]. Etait-ce un souvenir du premier évêque de Léon, ou d'un ermitage habité par quelque pieux anachorète dont la légende est oubliée? — Je ne puis répondre à cette double question. Il m'est seulement permis d'affirmer que ce rocher et le territoire qui l'entourait faisaient primitivement partie de la paroisse de Maroué [3]; la chapelle de *Lanna-Pauli* donna son nom à cette petite circonscription qui plus tard s'appela Lamballe.

1 Cette maison, pendant quelques années, a servi d'asile aux sourds-muets recueillis par M. l'abbé Garnier, avant que ce respectable ecclésiastique, à force de persévérance, eût fondé le bel établissement qui s'élève auprès de Saint-Brieuc.

2 *Ecclesiam eciam sancti Michaëlis apud Monte consulare, cum terris et decimis et possessionibus suis, capellam de Lanna-Pauli cum decimis suis et possessionibus, Coetmaioch, etc.* (D. M. 1. 616. — Arch. de Rennes.)

3 Lamballe était cerné complétement par Maroué et les trèves de cette ancienne paroisse, presque jusqu'aux fossés. D'après une tradition, les recteurs de Lamballe furent longtemps obligés de remplir le devoir pascal dans l'église de Maroué.

Une agglomération d'habitations était groupée autour de cette chapelle, sur la gauche du chemin actuel qui se dirige vers Moncontour; l'emplacement de ce village, depuis longtemps livré à la culture, s'appelait au XIe siècle *Vetus Lambala*, plus tard *les vieilles Lamballes*[1]. Dans toute cette partie du territoire la charrue met au jour des débris anciens qui remontent jusqu'à l'époque gallo-romaine[2]; il y a lieu de croire que la chapelle de *Lanna-Pauli* s'éleva sur l'emplacement de quelque bourgade antique ruinée par les invasions normandes. Il existe de nombreux exemples analogues sur tout le littoral du diocèse de Saint-Brieuc.

Je suis porté à penser que Geoffroi Boterel I, fils du comte Eudes, dans le dernier quart du XIe siècle, construisit le château de Lamballe; après la forteresse il fonda le prieuré de Saint-Martin dont les archives nous ont été conservées. Geoffroi Boterel, toujours en guerre avec les aînés de sa maison, dut chercher à défendre ses domaines du côté de Rennes. Ce qui pouvait encore subsister du *Vetus Lambala* fut abandonné, et les habitants se rapprochant des remparts du comte, formèrent le *burgum* du nouveau Lamballe, appelé en 1144 *Lambalum opidum*[3].

Les plus anciens actes fournissent peu de détails sur cette ancienne forteresse; une charte de 1084 mentionne un moulin situé devant sa porte[4], ainsi que le marché public qui s'y tint quelque

1 « *Dedit Deo et beato Martino veterem Lambalam... et totam illam terram que est inter novam Lambalam et aquam que vocatur Goissan.* (*Act. de Saint-Martin de* 1084). Dans un aveu de 1741, on lit : « Autre pièce de terre appelée la » Vieille Lamballe, contenant deux journaux de terre ou environ, joignant à la terre » de la seigneurie de Mouexigné, d'autre à terre d'Ollivier Bertho. » Il faut rapprocher ce texte de la mention des *Grands et petits Saint-Pal*, ainsi que du pré du même nom relatés dans l'aveu de Penthièvre de 1682.

2 Feu M. Corniliet, qui s'occupait avec tant de zèle des antiquités de Lamballe, avait recueilli plusieurs de ces débris qui sont aujourd'hui déposés au musée de Saint-Brieuc. Dans la chronique du chanoine Jean Chapelain on lisait : « Le vieux Lamballe est au- » dessous du tertre où est la justice. Me François Fruot, hoste de la Corne-de-Cerf à » Saint Mélaine, en a fait tirer quantité de beaux mérains et pierres. »

3 *Quineciam quicunque manserit in elemosina que est inter cenobium eorum et Lambalum opidum.* (Act. de Saint-Martin de Lamballe.)

4 *Dedit eciam predictus comes* (*Goffredus*) *molendinum quemdam ante portam ipsius castri situm.* (Id.)

temps[1] ; vers la même époque on constate encore l'existence d'une autre porte qui paraît avoir fait partie de l'enceinte du bourg[2].

Le Penthièvre étant tombé au pouvoir du duc Pierre Mauclerc, la forteresse de Lamballe fut épargnée. Si ce prince était porté à détruire les tours des barons, il savait se servir des positions stratégiques qui, dans ses mains, servaient utilement à consolider son système de centralisation despotique. Aussi il conserva les forteresses de Lamballe et de Jugon. En 1213 nous voyons Pierre Mauclerc fixer à huit livres la redevance que le prieur de Saint-Martin était tenu d'acquitter pour la garde du château[3].

Il n'est plus question du château de Lamballe ensuite jusqu'au milieu du XIVe siècle. Pendant sa longue lutte contre Jean de Montfort, Charles de Blois en fit compléter les fortifications ; sans le prévenir, ses officiers enclavèrent l'église Notre-Dame dans le système de défense, et le pieux duc, pour soulager sa conscience, crut devoir faire une aumône : il donna au recteur une rente annuelle de trente florins, et à « l'œuvre » de l'église quatre-vingt-dix florins[4]. Quelques années plus tard, le château de Lamballe était la résidence habituelle du connétable de Clisson et de Beaumanoir, pendant la guerre qu'ils faisaient au duc. Livré à celui-ci par le traité du 20 juin 1387, Bertrand Gouyon, qui y commandait, s'y laissait surprendre, le 10 juillet suivant, par Beaumanoir, qui « échella et entra de nuict dans la ville et dans le chasteau. »

Chaque siècle avait dû apporter au vieux donjon du Penthièvre des modifications et surtout des augmentations, principalement à dater de Guy de Bretagne. Aux barons des XIVe et XVe siècles, à

1 *Convenit eciam inter eum (comitem) et monachos ut ipse, mercatum suum de terra illa quam eis donaverat alibi transferret quod quidem ita fecit, et eum in castrum transtulit. Nec multo post hominibus patrie illius mercatum ipsum infra castrum propter incomoditatem loci ferre non volentibus, accessit sepedictus comes ad monachos.... et peciit ab eis quatinus mercatum ipsum in terra sancti Martini iterum transferri permitterent.* (Id.)

2 *Quamdam terram ante portam Lambauli que vulgari sermone vocatur Guarda, quia in medio ejusdem terre quidam parvus mons insurgit.* (Id.)

3 *Mihi nihil retinens propter ejusdem domus beneficia et oraciones exceptis octo libris mihi per manum prioris ejusdem domus in quadragesima Domini de gardagio annuatim reddendis.* (Act. de Saint Martin.)

4 D. Morice, II, 33.

Marguerite de Clisson, la résidence d'un comte breton du XIe devait sembler trop étroite. Néanmoins, je pense que la principale tour de Geoffroi Boterel avait été respectée. Dans la société féodale le donjon primitif était le témoin traditionnel des droits et de la propriété du seigneur sur sa terre; nous connaissons en Bretagne des châteaux qui, réduits à un simple pan de mur, donnaient à leurs possesseurs les droits de hauts-justiciers; il arrivait même parfois que de la noble masure il ne dépendait pas assez de terre pour nourrir un simple vassal. Dans le courant de cette étude, je noterai les textes qui me paraissent établir que, lorsqu'en 1696 le comte de Toulouse acheta la seigneurie de Lamballe à la princesse de Conti, la tour de Geoffroi Boterel existait encore.

Depuis la réconciliation du connétable de Clisson avec le duc de Bretagne, ce prince était en paix avec les Penthièvre; mais Marguerite de Clisson élevait ses enfants dans des sentiments de haine et d'ambition qui amenèrent le guet-apens de Chantocé. Dès le commencement de janvier 1417, Olivier de Blois faisait à Lamballe des préparatifs qui laissaient deviner une prise d'armes imminente. — Jehan Gaudin, son argentier, demandait à deux architectes, « Olivier Le Maczon et Olivier Le Blanc, massons, » un devis assez considérable : il s'agissait de terminer deux tours commencées depuis peu de temps, et de faire une porte surmontée d'une grande salle dans la courtine qui reliait ces deux tours; le prix total du devis s'élevait à 750 livres, et les travaux furent adjugés au rabais, le 20 janvier, moyennant 550 livres, à Jamet Mabille, qui s'était associé Simon Ridemoine, Pierre Villeeuvees et Jehan Le Père. Le comte de Penthièvre fournissait la pierre, la chaux et le bois; les entrepreneurs s'engageaient à avoir terminé pour la Toussaint[1].

En janvier et en mars 1420, on travaillait encore à compléter les fortifications du château de Lamballe; nous y voyons, par des anciens comptes, construire des barbacanes, ainsi que le « parapet du hourd sur le grand mur; » on « combloit de terre » la tour située « sur l'esve de la garenne, » ainsi que l'autre tour « pro-

1 Le document original auquel j'emprunte ces détails est trop long pour que je le donne ici, malgré tout l'intérêt archéologique qu'il présente.

cheine de l'esglise Nostre-Dame ; » on rasait des maisons, afin d'élargir les douves qui étaient curées et approfondies ; on établissait des « chollez » dans les salles, ainsi que des moulins à bras et des cabanes sur les remparts. « L'huis de l'engin du chasteau estoit recousu de cloux[1] ; » les tours et le portail étaient convertis en genêts ; enfin on ouvrait la porte Moguel[2], qui était pourvue d'un pont.

Cependant le duc de Bretagne était prisonnier d'Olivier de Blois le 13 février, et, dès le 27, le maréchal de Coëtquen, par ordre de la duchesse, venait camper sous les murs de Lamballe. Les comptes des receveurs font mention des travaux exécutés de nuit, pendant le siége : on éleva un « chaffault » sur les portes Moguel et Saint-Martin, maçonnée à neuf ; une « cabane » est établie sur le pignon de l'église Notre-Dame ; les charpentiers établissent quatre *engins*, tant pour la ville que pour le château. Des maçons, des charpentiers, des maréchaux travaillaient sans relâche aux échauguettes, à « clore l'huys et confriter les murs, » à faire « le « troit pour canons et engins ; » tout cela coûta 180 livres 5 sous 4 deniers.

Le maréchal de Coëtquen poussa vigoureusement le siége, et, afin de faciliter le passage de ses troupes, fit construire, à travers un marais, un pont de pierre qui conserva son nom ; le 6 mars, la ville était bloquée.

Olivier de Blois, à la nouvelle du péril qui menaçait l'une de ses principales forteresses, essaya d'arracher à son prisonnier des ordres pour arrêter le zèle du maréchal. Il se rendit dans la chambre du duc, « à grands bruits d'armes et de haubergeons, reniant Dieu et se donnant au diable, » s'il ne le faisait périr sans délai, et s'il ne mettait sa tête sur la plus haute de ses tours. Le

1 Les charpentiers, payés à raison de 2 sous 6 deniers la journée, employaient du bois pris dans la forêt de Maroué. Un compte de 1390 établit que, sous Jean de Penthièvre, le charpentier et son valet étaient payés à raison de 24 livres par an. On voit que les travaux extraordinaires de 1420 étaient rétribués à un taux bien supérieur.

2 Dans un acte de 1243, nous voyons Eudes Corin, prêtre, et son frère Ruellan, donner à l'abbaye de Saint-Aubin *quamdam plateam sitam in Lambalia extra muros, ante portam Guillelmi Moguel, juxta plateam Stephani Redion, in feodo de Lescoit.*

duc effrayé envoya Jean de Kermellec pour engager le maréchal à épargner Lamballe, mais Coëtquen, n'obéissant qu'à la duchesse, continua ses opérations : le château capitulait le 12 avril. — Le mois suivant, le 19 mars, la duchesse ordonnait de « dislacérer les murailles et forteresses des chasteau et ville de Lamballe. »

Toutes les paroisses des châtellenies de Penthièvre, de Jugon et de Moncontour, ainsi que celles du Turnegoët furent convoquées à prendre part à cette œuvre de destruction qui était dirigée par Herczart, « maistre des œupvres de la Hunaudaie [1]. » Les tours construites en 1417 furent minées et étayées; on mit le feu aux étais et les constructions s'écroulèrent. Cinq mois après, Olivier de Blois visitait les ruines de sa forteresse en compagnie de Guillaume Deshaes, « mestre des œuvres du chasteau; » mais il n'eut le temps d'y rien faire exécuter; ce fut seulement en 1422, dans l'année qui suivit la confiscation définitive du Penthièvre par le duc de Bretagne, que l'on pensa à réparer les moulins et les chaussées depuis longtemps négligés, et à retirer quelques poutres des décombres de 1420.

En 1441, le sénéchal Jean Troussier et son lieutenant Rolland Boschier dressaient un état des travaux faits à la *tour de Lamballe*. Neuf années plus tard, le 20 juillet 1450, le duc Pierre nommait Jean Guité au gouvernement du *Coulombier de Lamballe*, et le faisait, en outre, « controleur des œupvres et réparations des murs » et forteresses dudit lieu, » ainsi que du pavage de la ville [2]. Ces réparations étaient peu importantes, comme nous le verrons dans un instant, et, en 1489, les troupes anglaises mises en quartiers d'hiver à Lamballe achevèrent d'apporter le désordre dans l'ancienne forteresse du Penthièvre; un chroniqueur prétend qu'ils ne se firent pas faute d'y brûler des maisons et des édifices publics.

1 Les représentans de chaque paroisse recevaient une distribution de pain, lorsqu'ils avaient démoli une longueur déterminée des murailles; ainsi les gens de Moncontour eurent pour leur part trois douzaines et demie de pains à quatre deniers l'un. — D. Morice, II, 1031.

2 Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que la *tour* ou le *coulombier* de Lamballe ne sont autre chose que l'ancien donjon de Geoffroi Boterel qui avait été démantelé sans être compris dans la démolition de 1420; j'y crois reconnaître la tour à huit étages qui existait encore en 1690.

En 1555, le duc d'Etampes, alors propriétaire du Penthièvre, songea sérieusement à reconstruire le château de Lamballe, qui alors « estoit du tout inhabitable ; » nous verrons plus bas que son but principal était de faire revivre une source de revenus que la force des choses avait tarie.

Le duc d'Etampes s'entoura, à cet effet, d'hommes spéciaux ; c'était l'époque où les de l'Orme avaient la réputation d'être les architectes les plus experts de France. On sait que Philibert de l'Orme visita plusieurs fois, sous François Ier, les côtes et les forteresses de Bretagne ; il alla principalement à Concarneau, à Brest et à Saint-Malo. Or, Philibert avait un frère, nommé Jean, qui lui succéda comme « commissaire général des réparations et » fortifications de Bretaigne, et général de la maçonnerye du » royaulme de France [1]. » Le duc d'Etampes appela donc auprès de lui Jean de l'Orme, et lui adjoignit Jean Frigneulx, voyer de Bretagne et maître-maçon à Nantes, Yvon des Poullains, maître-maçon à Lamballe, et Pierre Guichard, maître-maçon pour le roi en Bretagne [2].

Ces architectes constatèrent que, depuis un siècle, les habitants de Lamballe avaient construit leurs demeures dans les douves et jusque sur les ruines des remparts ; de ce nombre était le seigneur de Crénan. — On y voyait même un colombier, et une chapelle sous le vocable de saint Julien ; on ne pouvait plus rétablir l'escarpe et la contrescarpe sans démolir au moins six maisons. Dans ce document je note les murs de quelques tours : *des Prises, Trouvée,* celles de *Bariot,* de l'*Ave Maria,* de la *Fleur de Lis ;* je remarque aussi l'*arbalestrye,* établie dans les fossés.

Le devis des travaux rédigé par Jean de l'Orme, comprenait entre autres choses la construction d'une porte, avec pont-levis à

1 Dans son livre intéressant sur *Les grands Architectes français de la Renaissance,* M. Adolphe Berty, p. 45, paraît croire qu'en 1552 Jean de l'Orme avait été remplacé dans sa charge de *général de la maçonnerie ;* nous le voyons cependant porter encore ce titre en 1555 ; il se qualifiait, en outre, « Jehan de l'Orme, sieur de Saint-Martin, valet de chambre du roy. »

2 Pierre Guichard avait fait « la haulte guerre de ses plus jeunes ans ; » il était dans Turin quand cette ville fut assiégée, prit part à l'assaut de Pavie, sous M. de Saint-Pol. Il avait travaillé aux fortifications de *Montmélyant* en Savoie, d'*Estappe* en Picardie et de plusieurs places en Provence.

bascule, outre les deux tours situées du côté de la ville; l'exhaussement de ces tours; l'établissement d'un mur de trois toises de hauteur entre l'église Notre-Dame et la *galerie neuve;* de trois portes, dont deux grandes surmontées des armoiries du duc d'Etampes. Il s'agissait, on le voit, de restaurer les clôtures de la forteresse, plutôt que les bâtiments servant au logement [1]. Le devis fut accepté, le 14 février 1455, par Pierre Guichard, qui devait avoir terminé les travaux pour la Saint-Jean-Baptiste [2]. Dans un document de l'année suivante sur lequel je reviendrai, P. Guichard rappelle qu'il a reconstruit la nouvelle enceinte du château de Lamballe sur les anciennes murailles, qui avaient douze pieds d'épaisseur; que dans ses travaux, il a retrouvé une grande quantité de boulets d'artillerie en pierre; que les nouveaux murs ont de neuf à dix pieds d'épaisseur, et qu'ils s'appuient sur le roc de telle sorte que s'ils venaient à être renversés, le château resterait néanmoins en plate-forme; il parle aussi de la nécessité de compléter les moyens de défense en construisant un cavalier de huit pieds pour mettre la place à l'abri d'une hauteur voisine.

Lorsque la reconstruction des fortifications du château de Lamballe fut arrêtée et même commencée, on agita la question qui était le motif véritable de ces travaux.

Je n'ai pas besoin d'entrer ici dans de longs détails sur le droit de guet; mes lecteurs ne sont pas sans savoir que les vassaux devaient concourir personnellement, et à des époques fixées, à la garde du donjon seigneurial. Par suite de cette obligation, le vassal, en temps de guerre, pouvait s'y réfugier avec sa famille et avec ses biens. Plus tard ce service fut transformé en un cens,

1 Les fondations des nouvelles murailles étaient estimées dans le devis au prix de soixante livres tournois; ce chiffre peu élevé s'explique par ce fait que presque partout on retrouvait les anciens fondements. Dans les flancs des tours on devait pratiquer des canonnières pour chacune desquelles était allouée une somme de vingt livres tournois. Les parements intérieurs et extérieurs étaient en pierre de taille, et la maçonnerie en briques ou moellons.

2 Ces travaux furent suivis d'autres, pendant plusieurs années; suivant la *Chronique de Lamballe* de Jean Chapelain, en 1558, Guillaume du Chastel, capitaine de Brest, ayant mis en déroute un corps anglais qui était descendu dans le Bas-Léon au nombre de 10,000 hommes, envoya ses prisonniers au duc d'Etampes, qui les fit travailler au château et aux fortifications de Lamballe; ces prisonniers étaient au nombre de 1,700.

sorte d'impôt qui s'acquittait par feu, en temps de guerre comme en temps de paix [1]. Lorsque le château était en ruines ou sans défense, le guet, comme le cens de guet, cessait de plein droit; or, au milieu du XVIe siècle, et depuis 1420, c'était le cas dans lequel se trouvait le château de Lamballe [2].

Plusieurs paroisses, particulièrement celles de Ploubalay, Saint-Enogat, Planguenoual, Saint-Lourmel, Saint-Denoual, Saint-Glen, Tregomar et Henanbihen, se refusèrent à payer le guet; il fallut faire une enquête pour constater la légalité de ce devoir. Henri II, par lettres du 30 juillet 1556, maintint le duc d'Etampes dans son droit, en faisant observer que si, pendant longues années, la ruine des fortifications du château avait exonéré les vassaux du Penthièvre de cette prestation, il n'en était plus de même maintenant que « nostredit cousin entend faire réédiffier » et construyre ledict chasteau. »

A l'enquête se présentèrent un grand nombre de gentilshommes, et parmi eux René du Cambout, gouverneur et grand-maître des eaux et forêts de Bretagne, son fils cadet, Geoffroi de Chateautro, seigneur du Cartier [3], capitaine des francs archers de l'évêché de Saint-Brieuc, le sire du Guemadeuc, etc. Je remarque aussi l'architecte Pierre Guichard, le procureur syndic de la ville de Saint-Malo, et Pierre l'Abbé, écuyer, seigneur de la Rivière-Quédillac [4].

1 D'après le compte du receveur Morice de Lesmelleuc, le droit de guet à Lamballe était perçu, en 1412, à raison de 10 sous par feu, moitié en août et moitié en février; il portait alors sur 1652 feux, ce qui représentait un revenu de 825 livres 7 sous. Nous avons vu plus haut le cens de guet imposé au prieuré de Saint-Martin de Lamballe, alors que le service personnel existait encore.

2 Voy. d'Argentré, p. 367, la constitution du duc Pierre II. Lorsque les châteaux étaient démantelés, les aveux réservaient soigneusement le devoir de guet pour le cas où les fortifications seraient rétablies. Le 7 août 1429, pendant son court séjour à Lamballe, Olivier de Blois exemptait du devoir de guet et du cens de 10 sous, dûs pour l'année précédente, quelques individus « en appareil d'arbalestriers pour la tuicion » et garde du chasteau. » Il s'agissait probablement de vassaux qui n'avaient pu s'acquitter de leur service, par suite du blocus du maréchal de Coëtquen.

3 Le témoin déposa qu'il était resté une *belle tour* de l'ancien château.

4 Je note ce témoin parce qu'à l'exemple de P. Guichard, il profita de cette circonstance pour rappeler ses états de services. Pierre l'Abbé avait fait, en 1539, l'expédition de Piémont dans les troupes royales, et avait servi sous « les sieurs de Lange, l'admiral d'Annebaut et le prince de Melphe; » il avait vu faire une partie des fortifications de

Les paroisses qui se refusaient à prendre part au guet du château de Lamballe n'excipaient pas seulement de la désuétude dans laquelle la redevance était tombée; elles soutenaient aussi que leur grand éloignement de la capitale du Penthièvre rendait pour elles la nouvelle forteresse peu profitable. Dans l'enquête on s'attacha à établir que le château, avec ses dix canons, était très-utile pour arrêter les descentes qui pourraient avoir lieu dans la baie d'Iffiniac, à Dahouët et à Erquy.

Lorsque les guerres de la Ligue éclatèrent en Bretagne, Lamballe, alors au duc de Mercœur, eut à souffrir plus que toute autre place. Du Matz prétend que le château « n'estoit en ce temps là » nullement fortifié ny gardé; » je crois que cette appréciation est inexacte : le duc de Mercœur augmenta les fortifications faites par le duc d'Etampes, et d'ailleurs il y a un fait certain, c'est que le château de Lamballe, trois fois assiégé, ne fut jamais pris.

Le pemier siége commença le 17 septembre 1589; les seigneurs de Chasteauneuf, du Pont, de la Hunaudaie, du Guemadeuc, de la Moussaye, d'Assérac, de Chemillé, de Molac et de la Magnanne [1] prirent la ville et la ravagèrent pendant trois jours.

Au mois de juillet de l'année suivante, les mêmes personnages revinrent à Lamballe par ordre du prince de Dombes, et cette fois, cherchèrent à s'emparer du château; mais leurs efforts échouèrent devant la valeur de ses défenseurs dont la *Chronique de Lamballe* nous a conservé les noms : *le capitaine Mesnage Le Roy, le sieur des Fourneaux le Picard, le sergent Bourdays la Garenne, la Serre et la Merlaye.*

En 1591, le 21 janvier, les garnisons de Moncontour, de Quintin, de Saint-Brieuc, du Guemadeuc, de la Hunaudaye, de Limoëlan, de la Moussaye, du Parc et de la Latte, entraient à Lamballe, vers six heures du matin, par escalade et livraient la ville au pillage.

« Thurin, Montalte, Pignerol, Saimlain, Carmeignolles; » comme lieutenant du capitaine Blancfosse, il avait vu faire partie des « forteresses des forts de Boullongne, du Mont, » de Chastillon, esquelles deux places il a esté plus de deux ans en garnison, et avoit » esté en plusieurs places des frontières de Picardie et de Champaigne. »

1 La *Chronique de Lamballe*, de Jean Chapelain, nomme M. de Montsoreau au lieu de La Magnanne.

Après un combat acharné de trois heures, les troupes du château chassèrent l'ennemi qui laissa dix-sept morts. Sans la trahison d'une femme qui leur ouvrit une porte vers le faubourg qui conduisait à Moncontour, il ne se serait pas échappé un homme. Les ligueurs dans cette affaire perdirent neuf des leurs et, parmi eux, le sieur des Fourneaux, Marc Boschier, Guillaume de Troguindy, Henri Gillet et le sieur du Chauchois, de Henantsal [1].

Le dernier sigége de Lamballe eut lieu le 16 juillet 1591 ; le prince de Dombes le dirigeait et avait avec lui ses principaux lieutenants, M. d'Assérac, de Coëtquen, de la Hunaudaye, de Molac, de la Moussaye, de Liscoët, de Montmartin et de la Tremblaye. La ville bientôt emportée, on s'attaqua au château ; une mine fut éventée, et, pendant trois jours et trois nuits, les canons des assiégeants préparèrent une brèche par laquelle furent tentés inutilement plusieurs assauts. La place, malgré l'énergie de ses défenseurs, aurait été forcée de se rendre peut-être, si deux événements n'étaient survenus à temps pour éloigner les troupes royales : d'abord la blessure mortelle du célèbre La Noue *Bras-de-Fer*, qui était venu avec la compagnie du comte de Montgommery ; ensuite, l'annonce de l'arrivée du duc de Mercœur accourant au secours de son château. Pendant ce siége, qui dura huit jours, les Anglais et les lansquenets du prince de Dombes profanèrent les églises et ravagèrent tous les environs de Lamballe.

Depuis cette entreprise, le château de Lamballe n'eut plus à repousser que quelques tentatives de la garnison de Moncontour. — Pendant cette période le duc de Mercœur, en 1593, fit faire quelques travaux moyennant 1850 écus, par Fr. Gillet, de la paroisse de Trebry. Il s'agissait alors d'un « coulidor, sur les » contre-escarpes du grand et petit chasteau, à commancer au » coin dudict petit chasteau vers et au joignant de la rue du » Val, et continuer jusques à une plate-forme qui est au bout et » avis l'esglise et grande vitre de Nostre-Dame, estant ladicte » esglise en l'enclos dudict grand chasteau. » Ce « coulidor, » de

1 En 1591, d'après un état conservé aux archives d'Ille-et-Vilaine, la garnison de Lamballe était composée d'une compagnie de cent harquebusiers et de « vingt cuyrasses. »

quatre pieds de hauteur au-dessus des contrescarpes, avait cinq pieds de largeur; dans ce travail était compris le nettoyage des fossés et la réparation des talus.

En 1606, Marie de Beaucaire afféageait un terrain sis « sur les ruines des fortifications près la tour aux Chouettes; » il s'agit ici de l'enceinte de la ville, qui avait singulièrement souffert pendant les guerres civiles. L'année suivante, Henri IV autorisait la veuve du duc de Mercœur à lever 15,000 livres sur ses vassaux du Penthièvre, conformément au traité secret de 1598, pour être employées à réparer ses maisons en Bretagne. De 1608 à 1611, on travaillait aux terres, aux guérites et au corps de garde du château. En juin 1610, le sieur Péchin, capitaine de Lamballe, avait reçu ordre de la duchesse de cesser la forte-garde qui se faisait au château depuis la mort du roi; il prétendit exiger alors que les habitants lui fournissent douze hommes pour former un poste; la communauté des habitants, réunie à son de caisse dans l'auditoire, réclama en faisant observer que la tranquillité générale du pays ne justifiait pas une mesure extraordinaire; que s'il s'agissait de rétablir le service personnel du guet, il y avait lieu d'y appeler les paroisses astreintes à ce devoir. La communauté eut aussi à s'opposer aux prétentions du capitaine Péchin, qui voulait transformer l'une des tours en donjon. Les Lamballais faisaient valoir qu'il suffisait de « deux valets, maîtres du donjon, pour faire la loi au château et à la ville; il ne pouvait en résulter que la retraite des bourgeois riches, qui ne manqueraient pas d'abandonner une place qui eût été à la discrétion de malveillants ou d'ennemis publics [1]. »

La part que le duc de Vendôme prit dans la lutte de la haute noblesse contre la cour de France, porta le dernier coup à la forteresse du Penthièvre qui, cette fois, disparut si complétement que, malgré mes recherches, il m'a été impossible d'en trouver un dessin ou un simple croquis de plan. Ce nom de Penthièvre, pendant des siècles, semble avoir eu pour destinée d'être porté par

1 Pendant les guerres, on avait transporté au château de Dinan les titres, papiers, tapisseries et meubles des châteaux de Lamballe et de Moncontour. Un monitoire de 1603 nous apprend que ce dépôt avait été pillé en 1598, par les habitants de Dinan, lors de la capitulation du capitaine Lassalle.

des rebelles : César, duc de Vendôme, l'avait du chef de sa femme, fille unique du duc de Mercœur.

Il avait pour capitaine, dans son château de Lamballe, Charles Budes, seigneur du Hirel, du Plessis-Budes et de Guébriant, qui avait, en outre, la charge de garder le hâvre de Dahouët et Verdelet. Charles Budes était accompagné de ses frères, Julien, seigneur de Blanchelande en Trégueux, capitaine de cinquante-huit gens d'armes à pied, au traitement de 100 livres tournois par mois, et le seigneur de la Combe.

Pendant ces dissensions, Lamballe fut l'arsenal du duc de Vendôme, qui en faisait venir des escouades d'ouvriers pour les travaux d'Ancenis [1], et, à plusieurs reprises, y prenait des armes ; nous voyons le sieur de Montigny recevoir à Lamballe « huit mous- » quetz, deux arquebuses et quatre fourchettes, vingt corselets » garnis de leurs haussaires ; » une autre fois, le duc demandait trois douzaines de « balles de Berges, cinquante livres de grosse poudre, » trois pièces de fer avec leurs boîtes. » Au mois de juin 1614, on brûlait une charretée de bois pour chauffer les ferrures avant de les appliquer à la « grosse coulleuvrine. » J'ai eu occasion de voir plusieurs mandements ordonnant la délivrance, à Lamballe, de canons, de mousquets, de bandoulières et d'arquebuses montées « à la walonne. »

La rebellion du duc de Vendôme ranimait dans les domaines de Bretagne le souvenir encore chaud des derniers troubles ; les magistrats ne réprimaient pas les désordres ; des motifs d'amitiés, de sympathie politique ou d'alliances de famille faisaient fermer les yeux sur des excès dont le principal mobile n'était parfois que la

1 Lamballe et la paroisse de Maroué fournissaient des *gastadours* ou pionniers qui avaient une certaine renommée ; suivant Albert-le-Grand, le roi breton Salomon, lors du siége d'Angers, où les Normands s'étaient enfermés, fit détourner la rivière de Maine par deux mille Lamballais, « excellents gastadours. » Ceci est la légende ; mais ce qui est véritablement historique, outre la mention que je viens de noter en 1614, c'est la lettre écrite en 1565 par le sieur de Saint-Agathe à Sébastien de Luxembourg pour lui annoncer qu'il lui est difficile, au commencement de l'année, de lui envoyer 15 ou 20 Lamballais. A cette époque de l'année, ces hommes se décidaient difficilement à quitter leurs demeures. — Un mandement du duc de Vendôme ordonnait aux fermiers de la seigneurie de Lamballe de payer à Du Hirel 3775 livres pour la solde de la garnison, et pour faire face à la dépense des travaux de fortification du château.

vengeance particulière. C'est en vain que l'on adressait au duc de Vendôme des plaintes comme celle-ci, par exemple : « Certains » portantz qualitez de gentilshommes et qui les suivent et assistent, » allant, venant et séjournant en ladicte ville et forsbourgs de » Lamballe, tant aux jours de foires et marchés qu'autres, après » avoir beu et yvrongné, font et apportent plusieurs troubles et » scandales publicz, jurant et blasphémant le saint nom de Dieu, » battent, tuent et offensent tant à coups d'espées que aultrement » plusieurs des habitantz et aultres personnes, troublent et em- » peschent le repos et traficq publicq. »

M. de Vendôme songea à réprimer ces désordres, lorsqu'il s'aperçut qu'il était temps de faire sa soumission. Au commencement d'août 1614, le sénéchal de Lamballe, Olivier Bertho, reçut des ordres formels à cet égard ; c'était peu avant l'arrivée à Nantes du roi et de la régente qui venaient faire l'ouverture des Etats (16 août). Depuis le mois de mai, César de Vendôme voyait avec une certaine anxiété « la file perpétuelle des gens de guerre marchant du côté de la Bretagne » forcer la cour à envoyer dans cette province un régiment de Suisses, le régiment de Rambures, et six compagnies de chevau-légers ; moyennant 100,000 livres et une amnistie, il était disposé à rentrer dans le devoir.

Le 30 août, étant à Derval, M. de Vendôme mandait au capitaine Budes de La Combe de licencier plusieurs compagnies, à commencer par la sienne ; il devait faire choix de cent gardes et renvoyer les autres dans leurs foyers, « les contentant le plus » possible de belles paroles. » La Combe avait la mission assez délicate de leur prouver que l'argent qui était disponible devait être employé à indemniser les particuliers volés ou pillés ; le prévôt devait se charger de convaincre par des moyens plus énergiques ceux qui fermeraient l'oreille aux *belles paroles.*

Cependant les Etats de Bretagne voulant mettre fin aux troubles qui, depuis si longtemps, ruinaient la province au profit d'ambitions particulières, demanda au roi la démolition des fortifications de Lamballe et de Moncontour. Cette requête fut accordée avec une certaine restriction ; on devait démolir simplement les travaux exécutés depuis six mois. M. de Vendôme, craignant que, sous

prétexte de raser les travaux neufs, on ne démolit complétement son château de Lamballe, envoya le capitaine La Combe aider du Hirel à surveiller l'exécution des ordres royaux.

Le 1er septembre, le roi étant à Angers, désignait un exempt de la compagnie des gardes pour aller, accompagné du sieur Louët Peschart, conseiller au parlement de Bretagne, procéder à la démolition des châteaux de Broons, Lamballe et Moncontour. Ces deux commissaires, avec une forte escorte sous les ordres du sieur de Saint-Luc, vinrent s'établir à Lamballe, laissant voir des dispositions peu rassurantes. Du Hirel, soutenu de la noblesse des alentours et de 120 hommes qu'il avait fait entrer dans la place, défendit le terrain pied à pied, de manière à ne pas désobéir au roi, et à laisser démolir le moins possible. Dans cette circonstance, Du Hirel fit preuve de tact, de prudence et de fermeté, alors que son maître ne lui avait donné que des instructions assez vagues [1]. De même, quand le maréchal de Brissac voulut abattre les fortifications qui se liaient à la collégiale et dominaient la rue du Val, ainsi que le centre de la ville, Du Hirel protesta; le parlement ordonna de poursuivre, mais, le 16 octobre, le duc de Vendôme obtenait des lettres-royaux qui lui permettaient de conserver ces murailles dont la construction remontait évidemment au duc de Mercœur [2].

La soumission de M. de Vendôme n'était pas franchement offerte; en août 1615, sous un prétexte de préséance, il se rendait en Guyenne, faisait de nouvelles levées d'hommes, rappelait à lui ses anciennes bandes, et, tout en protestant de sa fidélité, à la fin de janvier 1616, il se rapprochait de la Bretagne. En février, avait lieu sa jonction avec le prince de Condé.

1 Dans une lettre du 22 septembre, le duc de Vendôme écrivait à Du Hirel, entre autres choses : « Je loue votre prudence en tout ce que vous avez faict pour la démo- » lition des nouvelles fortifications de Lamballe, et vous remercie que cette prudence » ait esté accompagnée d'affection envers moy. » Dans une lettre du mois suivant, on trouve ce passage : « Comme vous avez commencé est de laisser entièrement exécuter » la commission du Roy, et si on entreprend de l'excéder, empeschez par bonne voie » et sans main mise qu'on ne fasse plus que sa volonté. »

2 Nous avons sous les yeux une lettre de Louis XIII, adressée le 31 juillet 1615 à Du Hirel, qui donne des détails intéressants sur l'animosité que le Parlement de Bretagne laissait voir contre M. de Vendôme. Les intentions du roi étaient que le château restât clos, et que les habitants concourussent à la garde de la ville.

Vers cette époque, il écrivait à Du Hirel de recevoir au château de Lamballe et de protéger le sieur de la Roche-Giffart, poursuivi par M. de Montbarot, et lui enjoignait de ménager la noblesse du Penthièvre, « à laquelle il va peut-être faire un appel. » Les comptes de Du Hirel, datés de 1617, indiquent des armements qui étaient commencés, puis suspendus pendant cette période; en décembre 1615, on mettait une garnison de quarante-cinq hommes dans le fort construit au rocher de Verdelet; le 13 mars suivant, Alain Thomelin s'y logeait avec ses soldats, se disant envoyé par le sieur de Kerveno, et s'y maintenait, malgré les protestations de Du Hirel, jusqu'au mois de mai.

Le duc de Vendôme, ayant été compromis dans la conspiration du prince de Chalais contre Richelieu, fut emprisonné pendant quatre mois et perdit son gouvernement. Les Etats de Bretagne saisirent cette occasion pour demander la démolition complète des places fortes qui lui appartenaient; le 30 juillet 1626, Louis XIII ordonnait la démolition complète des forteresses de Lamballe, de Moncontour, de Guingamp et d'Ancenis, et, en 1649, le duc de Vendôme recevait une indemnité de 330,000 livres à cause de la destruction des « chasteaux de sa femme. »

« Le mardy 15 septembre 1626, dit le chanoine Jean Chapelain » dans sa *Chronique*, on commença à démolir le château jusqu'au » samedy 28 novembre dudit an, pendant lequel temps le maréchal » de Thémines, gouverneur du pays, fist son entrée à Lamballe. »

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

SOUVENIRS DE LA RÉVOLUTION.

LA PRISE DE NOIRMOUTIER

ET LA MORT DE D'ELBÉE.

Le récit qui va suivre n'est point inédit, mais on conviendra qu'il s'en faut de bien peu. Voici, en effet, comment M. Piet, l'auteur des *Mémoires laissés à mon fils*, d'où nous le tirons, s'exprime dans un *Avis aux détenteurs de cet ouvrage :*

« Je crois devoir prévenir que je n'ai imprimé ces *Mémoires* qu'au nombre de seize exemplaires qui, si, comme je l'espère, mes intentions sont remplies, devront, dix ans après ma mort, être répartis ainsi qu'il suit :

» Un pour la Bibliothèque de Paris.

» Un pour celle de Nantes.

» Un pour celle du département de la Vendée.

» Un pour celle de la ville des Sables.

» Des douze autres exemplaires, quatre resteront à mes enfants, et huit seront donnés par mon fils à huit chefs des principales familles de cette île. Je prie ces derniers, ainsi que leurs descendants, de vouloir bien les conserver dans notre pays pour lequel seul ils peuvent être de quelqu'intérêt. Je ne leur ferai pas l'injure de supposer que la valeur qu'ils attacheront à mon ouvrage consiste jamais dans autre chose que ce qu'il renferme de curieux et d'utile ; cependant, s'ils comptaient pour rien les matières qui en sont le sujet, je leur ferais observer qu'en raison du petit nombre des exemplaires qui en existent, il n'en est pas un dont les frais d'impression n'élevent le prix au moins à cent francs. »

Une particularité curieuse à noter, c'est que M. Piet n'a pas seulement écrit (de 1806 à 1807) les *Mémoires laissés à mon fils*, mais encore qu'il les a *composés* et *imprimés* de sa propre main, à Noirmoutier, durant un espace de vingt ans (1806-1826). On s'en étonnera moins, lorsqu'on saura qu'il était ouvrier dans une imprimerie, quand éclata la Révolution. Il s'enrôla dans les volontaires du bataillon des Ardennes, et le hasard de la guerre l'amena en Vendée, où il assista en qualité de capitaine, aide-de-camp du général Dutruy, à la prise de l'île de Noirmoutier, en 1794. — Il s'y établit, s'y maria, y exerça la profession de notaire, et y finit ses jours, entouré de la considération et de l'estime générales.

Les *Mémoires laissés à mon fils* forment un volume in-4° de 680 pages, et portent pour épigraphe :

. . . . . *Hoc est*
Vivere bis, vitâ posse priore frui.
(MARTIAL, l. x, ép. XIII.)
C'est vivre doublement que de
pouvoir se rappeler avec plaisir
sa vie passée.

Outre les souvenirs personnels de l'auteur, ce livre renferme des recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'île de Noirmoutier, qui en doublent l'intérêt. On le lit avec agrément; mais nous regrettons la complaisance que M. Piet a mise à narrer en détail à son fils, et par suite à toute sa descendance, les bonnes fortunes et les aventures galantes auxquelles il s'est trouvé mêlé. — En somme, on emporte de cette lecture une impression très-favorable à l'auteur. « J'étais bon et sensible », dit-il quelque part; les pages que nous nous plaisons à citer prouveront qu'en parlant ainsi, M. Piet ne se vantait pas.

ÉMILE GRIMAUD.

.... Aussitôt que la mer permit le passage du Gouas, le général Haxo qui commandait l'expédition, le général en chef Thureaux, les représentants du peuple et les autres généraux dont ils étaient accompagnés y entrèrent à la tête de deux mille hommes. Je faisais partie de cette colonne, et j'étais loin de prévoir en cet instant que j'abordais aux lieux où je devais terminer ma carrière militaire, où bientôt époux et père, j'allais pour toujours fixer mes destinées. La révolution peut se comparer à une trombe qui, soulevant à la fois des milliers d'hommes, les fait tournoyer comme la poussière des champs, et rejette chacun d'eux bien loin de la place qu'il occupait.

Noirmoutier était le point sur lequel me lançait la trombe politique qui a déplacé tant de Français.

Pendant que nous passions le Gouas, quelques boulets partis de la batterie de la Bassotière traversèrent nos rangs, et nous firent supposer que les divisions Jordy et Mangin n'étaient pas encore parvenues jusqu'à Barbâtre ; en effet, elles ne joignirent la nôtre qu'à l'entrée de ce bourg, et l'armée, forte alors de près de cinq mille hommes, y arriva sans obstacle.

C'est là que commencèrent les réactions sanglantes qui déshonorèrent notre triomphe. Telle est l'atrocité des guerres civiles que jamais le vainqueur n'est assez généreux pour se montrer clément après la victoire ; il se persuade au contraire qu'il doit s'efforcer de surpasser son ennemi en barbarie et en cruautés. Le ressentiment excité par les blessures que reçurent Jordy et quelques républicains de sa division ne fut pas le seul motif qui porta nos troupes à la vengeance; malheureusement on les fit souvenir de la part que les habitants de Barbâtre avaient prise à la cause des Vendéens; elles se montrèrent sans pitié envers eux.

Ceux qui, n'ayant pas à se reprocher d'avoir secondé les royalistes, avaient cru pouvoir se présenter au devant de notre armée, des gens paisibles, des pères de famille, des vieillards qui étaient restés dans leurs maisons, des meuniers qui n'avaient pas voulu quitter leurs moulins, devinrent les victimes de la fureur du soldat. C'est en vain que ces infortunés protestaient, devant lui, de leur attachement à la République, qu'ils lui tendaient des mains suppliantes, qu'ils embrassaient ses genoux, en lui demandant grâce; insensible à leur douleur, il semblait au contraire en triompher; sans vouloir distinguer l'innocent d'avec le coupable, et comme s'il fût entré dans une ville prise d'assaut, il mettait indistinctement à mort tous les hommes qu'il trouvait.

Un de nos généraux avait à son service un hussard qu'on nommait Félix. Un air sombre et farouche, des yeux de feu presque cachés par des cils épais, un teint basané, des traits endurcis, de longues moustaches rousses, un front sillonné plus par la débauche que par le temps, donnaient à sa figure un aspect féroce. Souillé des

vices les plus grossiers, ardent au pillage, il savait sans émotion affronter les dangers; un boucher ne porte pas avec plus de calme le couteau dans la gorge des animaux qu'il tue, que Félix ne massacrait de sang-froid ses semblables. Ce monstre, dont je ne trace ici le hideux portrait que parce qu'il me faudra en parler encore ailleurs, donna seul la mort à plus de vingt chefs de famille.

De tels excès de furie n'étaient d'un heureux présage ni pour les vaincus, ni pour les habitants de la ville et des villages voisins. On savait d'ailleurs que les représentants étaient très-disposés à autoriser le massacre; bien plus, leur affreux collègue Carrier, quelques jours avant l'attaque de Noirmoutier, avait dit à Nantes, à la tribune du club de Vincent-la-Montagne, en parlant de la reprise prochaine de cette île : — « Il y faut tout exterminer, tout incendier; des » soldats vraiment républicains ne doivent jamais se laisser émou- » voir par une fausse pitié : rien de plus beau que de savoir sacrifier » tous sentiments humains à la vengeance nationale, etc. » — Ces terribles vociférations avaient retenti jusque dans l'armée; elles avaient été recueillies par des hommes qui, déjà infectés des funestes doctrines à l'ordre du jour, n'étaient plus que les serviles instruments de la férocité des Montagnards. Avides de sang et de butin, il leur tardait de mettre à exécution les menaces du tyran des Nantais, et l'effroi qu'ils répandaient fut si grand que les réfugiés qui tenaient au parti républicain, et rentraient dans leurs foyers sous la protection de nos armes, désespérèrent un instant de pouvoir garantir leurs familles et leurs propriétés de la rage de ces forcenés.

Le général Haxo ignorait encore l'intention des royalistes : toutes leurs forces se trouvaient réunies à Noirmoutier. Ils y avaient de l'artillerie, et nous n'en avions pas; quelques pièces de canons placées à propos pouvaient faire un ravage épouvantable parmi nos colonnes, hors d'état de se déployer au milieu des marais salants. Leur projet était-il de se rendre, ou, dans l'impossibilité de nous échapper par mer, et devant peu compter sur une capitulation qui leur assurât la vie sauve, n'avaient-ils pas résolu de se défendre à toute outrance? Dans cette incertitude, la prudence exigeait qu'on marchât sur eux comme s'ils avaient adopté ce dernier parti.

En conséquence, lorsque l'armée eut dépassé La Guérinière, une colonne prit le chemin qui conduit à l'Épine et à Bressuire, par les dunes, fit sa jonction avec la division débarquée à Luzéronde, et se dirigea avec elle sur la ville, par Luzai.

La seconde colonne, ayant en tête les généraux et les représentants, suivit la grande *Charraud.*

Mais l'incapacité du gouverneur, le découragement de ses officiers et de leurs soldats rendirent notre circonspection inutile. Ils étaient loin de songer à la mettre en défaut, le désordre et la consternation s'étaient emparés d'eux; ils ne formaient qu'un vœu, celui de se soustraire à la mort sans combat. D'Elbée, jugeant par la faible résistance qu'ils avaient faite à Barbâtre que celle qu'ils tenteraient de nous opposer à Noirmoutier ne pourrait que compromettre leur salut, en excitant davantage le ressentiment de nos troupes, conseilla la soumission.

Il connaissait bien peu nos Conventionnels, s'il leur supposait quelques sentiments généreux ; il n'était pas instruit des horreurs qu'ils venaient d'autoriser à Barbâtre, de celles qu'ils méditaient encore, non-seulement contre ce malheureux bourg, mais contre Noirmoutier même ; convaincu qu'il n'y avait pas de pardon à attendre d'eux, il eût plutôt encouragé les siens à vaincre, ou mourir les armes à la main.

La colonne républicaine, qui arrivait par la Charraud, était à peu de distance du grand pont, lorsque des officiers royalistes se présentèrent au-devant d'elle, déclarèrent que la garnison se soumettait à la République, et s'engageait à ne plus servir contre elle, si on voulait lui accorder la vie.

On refusa d'entendre aucune proposition que préalablement le drapeau blanc qui flottait encore sur le donjon ne fût amené. Ce fut en cet instant que les commissaires de la Convention manifestèrent leurs dispositions sanguinaires : — « Nous ne devons, ni ne » voulons composer avec des brigands, dirent-ils; qu'ils soient tous » passés au fil de l'épée ! »

Ces terribles paroles étaient leur arrêt de mort et celui de tous les habitants de l'île confondus avec eux. Elles glacèrent le sang

des réfugiés qui les entendirent. — « Quoi, s'écrièrent-ils, nous n'aurons embrassé le parti de la République, nous ne nous serons placés dans les rangs de ses défenseurs que pour les voir égorger nos familles! Ah! qu'ils commencent donc par nous, qu'ils nous arrachent la vie; ils nous épargneront au moins le plus horrible des spectacles! » C'en était fait, tout périssait, si le général Haxo ne se fût opposé à cet effroyable carnage. Sa haute stature, ses cheveux blancs, la fierté de ses attitudes, la flamme de ses regards, son courage intrépide et son humanité le rendaient cher à l'armée. Révolté de cet excès d'injustice et de barbarie : — « Représentants, dit-il, nous sommes des soldats et non des bourreaux; nous ne savons pas massacrer notre ennemi lorsqu'il est désarmé, encore bien moins des insulaires dont la plupart sont des républicains comme nous. Je vous demande, au nom de l'armée, que la vie des habitants soit respectée, et qu'elle soit également accordée aux royalistes, s'ils déposent les armes. »

En même temps on vit le drapeau tricolore remplacer le drapeau blanc, et les royalistes renouvelèrent leurs propositions; mais les représentants, peu touchés des paroles du général Haxo, sans précisément le contredire, firent une réponse évasive et qui ne dut que trop faire pressentir leur exécrable arrière-pensée. Sans plus de prévoyance, le gouverneur mit le comble aux fautes qu'il avait déjà commises, en accédant aux conditions d'une capitulation non écrite. En vain objectera-t-on qu'aussi faux que cruels, les représentants n'en eussent pas moins violé un traité revêtu de leurs seings, il est au moins permis d'en douter; l'état-major de l'armée républicaine et la majeure partie des officiers qui la composaient avaient encore assez d'honneur et d'humanité pour résister à leurs ordres sanguinaires, s'ils eussent voulu manquer à la foi d'une capitulation en forme.

On convint verbalement que la garnison mettrait de suite bas les armes, les rangerait par faisceaux sur la grande place, et qu'officiers, soldats, tous se rendraient dans l'église, où ils se constitueraient prisonniers.

Ces conditions furent ponctellement exécutées, et quand nous

entrâmes dans la ville, les rues en étaient désertes. Lors de l'arrivée de Charette, plusieurs boutiques et quelques maisons appartenant à des réfugiés avaient été pillées, on ne put empêcher des représailles du même genre.

Cependant l'ordre fut promptement rétabli. Quelques bataillons furent répartis dans les campagnes, et l'administration municipale, sous la présidence de M. Lebreton des Grapillières, pourvut au logement et à la subsistance des troupes. Six cents hommes, avec quatre pièces de canons, chargées à mitrailles et braquées en face des portes de l'église, furent employés à la garde des prisonniers.

On fouilla partout, on s'assura des royalistes épars, du général d'Elbée, de son beau-frère, de son ami Boissy, des prêtres et de toutes les personnes qui, comme eux, étaient venues chercher ici un abri contre les persécutions des républicains.

Il fut ordonné à tout habitant qui logeait un ou plusieurs étrangers, d'aller en faire la déclaration au bureau du commandant de la place, sous peine d'être considéré comme traître à la patrie et puni comme tel. Néanmoins, malgré ces précautions, malgré la surveillance la plus active, quelques royalistes, secondés par des habitants humains et courageux, réussirent à se sauver et à sortir de l'île.

Dès le lendemain, les représentants ne dissimulèrent plus l'odieuse restriction mentale qu'ils avaient faite à l'espèce de capitulation accordée à la garnison. Ce n'était pas assez pour eux du sang répandu à Barbâtre, il en fallait des torrents pour satisfaire à cette politique atroce qui voulait régner par la terreur. Les vaincus en se soumettant ne purent échapper à la mort. En vain Haxo voulut-il encore plaider leur cause, en vain observa-t-il que la vie des hommes qui se rendent à discrétion doit être aussi sacrée que celle des malheureux que la tempête a jetés sur le rivage, ces efforts furent inutiles. On lui allégua la nécessité de se conformer aux décrets de la Convention, de donner un grand exemple aux ennemis de la République, et tous les prisonniers furent voués au trépas. Les chefs ne firent que paraître et disparaître devant une commission militaire chargée de recueillir leurs noms et prénoms, et d'obtenir

d'eux quelques déclarations relatives aux projets ultérieurs de leur parti. Félix, ce brigand mercenaire, toujours plein de zèle dans les circonstances où il y avait du sang à verser, était chargé de les conduire au lieu de leur exécution, et là, de les fusiller lui-même, ou de les faire fusiller par un peloton de fantassins sous ses ordres pour cet effet.

Dans l'espace de deux jours, tous les sous-officiers et soldats succombèrent à leur tour sous le plomb meurtrier. On les faisait sortir de l'église au nombre de soixante à la fois, et disposés par chapelets, ils étaient conduits dans le quartier de Banzeaux, sur le bord de la mer. Là, poussés en avant, et souvent blessés avant d'avoir reçu le coup mortel, ils faisaient d'inutiles efforts pour l'éviter; ils apparaissaient à travers la fumée de la mousqueterie comme des ombres sanglantes; ils tombaient sur la vase où ils étaient dépouillés et ensevelis à une certaine profondeur. Les républicains conservèrent quelque temps à cette partie de la ville le nom de *quartier de la vengeance;* vengeance déshonorante, et bien digne des furieux qui la commandaient!

Soixante-dix hommes de la commune de Notre-Dame-de-Mont furent cependant exceptés de ce massacre, parce que leur curé, nommé Denogent, prêtre assermenté, avait péri victime de ses opinions en faveur du nouvel ordre de choses, et que d'ailleurs ils déclarèrent qu'on avait employé la force pour les arracher à leurs foyers et les contraindre à marcher sous les drapeaux de l'armée vendéenne. D'après des informations qui confirmèrent l'exactitude de ces faits, les représentants consentirent à leur accorder la vie et la liberté.

Je ne puis passer sous silence une particularité assez extraordinaire, et qui trouve ici sa place. Un jeune paysan de la Guérinière, appelé Martin, emmené par Beysser et placé dans le quinzième régiment de chasseurs à cheval, déserte et revient à Noirmoutier. Surpris parmi les royalistes il partage leur sort; il est conduit avec eux au lieu du supplice, reçoit une balle qui lui traverse le cou, tombe évanoui, est dépouillé et laissé pour mort. La nuit survient avant le retour de la marée : il reprend connaissance, se soulève, se

débarrasse des cadavres et des vases dont il est surchargé, se traîne hors du port, et de là regagne le toit paternel, où il arrive entièrement nu, couvert de sang et de boue. L'état affreux dans lequel il se présente à sa famille, la persuasion où elle est qu'il n'existe plus, tout contribue à l'épouvanter : elle ne voit en lui qu'un spectre effroyable qu'elle veut fuir, et ce n'est que quelques instants après qu'il a parlé qu'elle se rassure et l'accueille. On le cache, on lui prodigue des secours, un chirurgien de l'armée consent à aller panser sa blessure, il guérit et obtient sa grâce.

Depuis, Martin s'est toujours fait connaître sous des rapports avantageux, et ses compatriotes n'ont eu qu'à se féliciter de ce que sa vie ait été aussi miraculeusement sauvée.

Les ecclésiastiques qui s'étaient réfugiés dans notre île, avec la flatteuse espérance de se soustraire à la rage de leurs persécuteurs, ne purent leur échapper. Ils n'avaient à attendre aucune pitié d'eux, aussi ne l'implorèrent-ils point; ils arrosèrent de leur sang un peuplier énorme, transplanté du bois de la Blanche sur la grande place, sous le nom d'arbre de la liberté, et moururent avec cette résignation, cette fermeté dont la religion pénètre ses martyrs.

Peu de jours après notre arrivée, les commissaires de la Convention, et le général en chef Thureaux s'étaient rendus dans la maison qu'occupait d'Elbée, pour lui faire subir un long interrogatoire, et m'avaient ordonné de les y suivre pour écrire ses réponses. Nous le trouvâmes sur son lit, presque mourant; sa femme était à ses côtés et lui donnait tous ses soins. Tel était l'ascendant de l'honneur sur ce brave militaire, qu'en nous voyant il ne put s'empêcher de déplorer la lâcheté de la garnison qui avait si promptement mis bas les armes sans se défendre; il nous pria de croire que si ses blessures ne l'eussent pas privé de la faculté d'agir, nous ne fussions pas aussi facilement entrés dans l'île, surtout par la Fosse, point où, suivant lui, on pouvait avec succès s'opposer à notre débarquement. Les représentants froncèrent le sourcil, mais ne lui répondirent rien.

Le général Thureaux lui montra le plus vif intérêt; chargé de le questionner, il sentit la nécessité de lui inspirer de la confiance, et

il y réussit jusqu'à un certain point. Il l'interrogea sur la situation politique, les projets et les ressources de son parti. D'Elbée ne démentit point, dans cette circonstance, la fermeté et la générosité de son caractère ; mais il ne tint, du moins en ma présence, aucun des discours rapportés par M. Alphonse de Beauchamp, dans la première édition de son *Histoire de la guerre de la Vendée.* Cet auteur paraît n'avoir eu alors aucune connaissance du véritable interrogatoire que lui firent subir les commissaires de la Convention, et dont ils avaient, devant moi, préparé d'avance les questions. Je transcrivis sous sa dictée, et avec la plus grande exactitude, toutes les réponses qu'il y fit. L'original de cet interrogatoire écrit, de ma propre main et signé de lui, doit exister encore dans les archives de l'ex-comité de salut public. J'eus le temps d'en prendre une copie. Depuis, j'en donnai plusieurs à des amis, notamment à M. Cavoleau, qui l'a fait imprimer à la suite de la seconde édition de sa *Statistique du département de la Vendée.*

Toutefois, je suis loin de partager le sentiment de quelques personnes qui ont considéré comme un acte de faiblesse de la part du général en chef d'Elbée la réponse qu'il fit à la question relative aux moyens de pacifier la Vendée : je la regarde au contraire comme un acte d'humanité, une preuve d'attachement à son pays, à sa famille et à ses amis. Il dit, il est vrai, qu'il est si peu l'ennemi du système républicain que si l'on veut surseoir à son exécution, il contribuera volontiers lui-même à la pacification des districts de Chollet, de Saint-Florent et d'une grande partie de celui de Vihiers; mais pour n'être pas l'ennemi du système républicain, il n'en est pas moins l'ami sincère des institutions monarchiques ; il vient de l'affirmer lorsqu'il lui a été demandé quels étaient ses principes sur le gouvernement.

Il ne cherche ni à tromper, ni à flatter les arbitres de son sort ; il ne songe pas à lui ; seulement préoccupé d'une vive inquiétude sur l'avenir affreux qui menace tous ceux qui lui sont attachés par les liens du sang et de l'amitié, il entrevoit dans la proposition d'aider à pacifier la Vendée des chances de salut pour eux ; il saisit évidemment cet espoir. Il n'eût pas fait cent pas sans expirer, n'im-

porte ; il oublie son état désespéré, il jouit déjà du bonheur de sauver les siens : il ne peut même dissimuler son généreux dessein, puisqu'au nombre des agents généraux qu'il prétend indispensables au succès de son entreprise, il se hâte de désigner son beau-frère Duhoux, et son ami Boissy. Bien plus, à peine sommes-nous sortis de sa chambre, que rendu à la liberté de ses épanchements, il s'abandonne sans réserve à cette douce illusion, en entretient son épouse, Mme de Bonay, leur amie, et veut leur faire partager ses espérances.

Elles ne furent pas de longue durée. Dès que les représentants virent qu'ils n'avaient plus à obtenir de lui aucune révélation importante, ils ne songèrent plus qu'aux apprêts de son supplice, et afin sans doute de le rendre plus douloureux, ils décidèrent de lui adjoindre Duhoux et Boissy. Tous trois devaient périr ensemble, quand, par un nouveau caprice aussi barbare, ces tyrans populaires ajoutèrent encore une victime.

La veille, dans un souper où je me trouvais, ils s'entretenaient de l'appareil militaire qu'ils voulaient qu'on donnât à cette exécution, lorsqu'un d'eux prétendit qu'il était fâcheux que la partie ne fût pas carrée. « Eh ! sac.. d...! reprend aussitôt Bourbotte, n'avons-nous pas ce traître de Wieland ? » C'en fut assez, cet avis passa sans contradiction. On conçoit que pour livrer à la mort les prisonniers, ils se soient prévalus des horribles décrets de la Convention et du prétendu droit de représailles ; mais Wieland n'était pas un prisonnier ; c'était un officier de la République, trahi par le sort des combats. Parce que Charette avait fait périr les débris de sa garnison, et avait ménagé ses jours, était-ce là une preuve d'intelligence avec lui ? Fallait-il donc qu'il fût massacré pour rester innocent à leurs yeux ? Rien ne pouvait les autoriser à le faire passer par les armes sans un jugement préalable d'une commission militaire ; en agir autrement, c'était outrager la civilisation à la manière des cannibales. Tel fut cependant le tribunal, telles furent les formes qu'il observa ; ainsi fut prononcé l'arrêt de mort de l'infortuné commandant.

Dès le lendemain, au moment de l'exécution, le hussard Félix se

rendit chez lui et lui dit de le suivre. Il crut être appelé à comparaître devant ses juges, il se munit d'un mémoire qu'il avait rédigé pour se justifier du reproche de trahison dont il savait que les officiers du bataillon de la Manche qui l'avaient si lâchement abandonné, avaient fait retentir la tribune des clubs de Nantes et de Paimbœuf. Il arrive sur la place d'armes, il la voit occupée par des troupes. D'Elbée, Duhoux et Boissy sont attachés à leurs poteaux; il en reste un quatrième, il est vacant!..... O surprise douloureuse ! On annonce à Wieland qu'il lui est destiné, il ne peut le croire : il demande à être entendu, on refuse de l'écouter. On lui arrache son habit et son chapeau : on le garotte. Un roulement que font les tambours l'avertit qu'il n'a plus que quelques secondes pour se préparer à la mort. Un homme à cheval désigne, à haute voix, le nom des victimes et les crimes qu'on leur impute, mais lorsqu'il dit : « Voici Wieland, ce traître qui a vendu et livré l'île de Noir- » moutier aux rebelles, » d'Elbée, rassemblant tout ce que sa situation et ses blessures lui laissaient de force, s'écrie : « Non, » M. Wieland n'est pas un traître ; jamais il n'a servi notre parti, » et vous faites périr un innocent. » Il dit en vain, le plomb siffle, et tous quatre ont cessé d'exister.

Heureusement, quand il s'agit de l'honneur d'un chef de famille, les sentences du glaive ne sont pas sans appel, lors même qu'elles ont été exécutées. Quelques années après, sur la demande des Cantons suisses, la mémoire de Wieland non seulement fut réhabilitée, et vengée par des regrets publics, mais encore le gouvernement français admit un de ses fils à l'école du Prytanée.

Je ne puis me rappeler, sans attendrissement, l'attachement courageux que Mme d'Elbée montra pour son mari, surtout le jour où elle le perdit pour jamais. Quelques instants avant qu'on se présentât pour l'enlever de sa maison et le transporter, à l'aide d'un fauteuil, au lieu de son exécution, le vif intérêt que m'inspirait l'affreuse situation de ces époux malheureux, me suggéra le dessein d'épargner à tous deux la scène déchirante de leurs derniers adieux. Pour attirer Mme d'Elbée hors de chez elle, il me fallait un prétexte à la fois vraisemblable et séduisant; je le trouvai dans la promesse

d'une entrevue avec Duhoux son frère, au bureau du commandant d'armes. Elle consentit aussitôt à m'y accompagner. Là, je la fis asseoir, et, la priant d'attendre qu'on allât chercher son frère, je feignis de donner des ordres à ce sujet.

Un des secrétaires du commandant et moi cherchions à la distraire par notre conversation et à gagner du temps; mais l'infortune est défiante : une demi-heure s'était écoulée, Duhoux ne paraissait pas, et Mme d'Elbée commença à concevoir quelques soupçons qu'un incident imprévu ne vint que trop promptement confirmer. La porte qui donnait sur la voie publique, était restée ouverte, elle remarqua beaucoup de mouvement au dehors : on battait la générale, et plusieurs soldats passaient avec leurs armes; elle prêta l'oreille à leurs discours, elle entendit l'un d'eux dire aux autres : « Eh bien ! nous allons donc fusiller *le généralissime des brigands?* » Aussitôt Mme d'Elbée, que ces paroles n'éclairent que trop sur son malheur, ne peut plus modérer les affections de son âme; elle s'élance dans la rue, sans que je puisse la retenir; dans le trouble et le désespoir qui l'agitent, elle court et ne paraît savoir de quel côté elle doit diriger ses pas. Elle redemande son époux à tous ceux qui se présentent sur son passage. « On m'a trompée, s'écrie-t-elle, » on vient de me le ravir, pour le mener au supplice. Où est-il? Je » veux le voir, je veux mourir avec lui. »

Cependant, je parviens jusqu'à elle, j'essaie de l'abuser encore : c'est en vain, elle me repousse, me fuit, comme si j'étais son plus cruel ennemi, et arrive seule sur la place d'armes, précisément sous les fenêtres où les représentants repaîssaient leurs féroces regards du spectacle affreux de leurs victimes prêtes à recevoir le coup mortel. Ils la reconnurent, et en me voyant avec elle, ils supposèrent, peut-être, que je l'amenais à leurs pieds, pour y implorer la grâce de son mari, et comme dans tous les cas, sa présence, en cet instant était pour eux un reproche trop pénible pour qu'ils pussent le supporter sans courroux, je les entendis proférer mille imprécations contre moi, et me menacer de me faire fusiller avec elle, si je ne l'éloignais promptement de leurs yeux. Je redouble alors d'instances et d'efforts pour la ramener dans sa maison, mais

c'est inutilement : elle résiste à mes prières, elle refuse même de m'écouter; forte de sa douleur, elle se jette sur les soldats qui forment le carré, au centre duquel est son époux, elle s'obstine à pénétrer à travers leurs rangs; elle veut, répète-t-elle sans cesse, parvenir jusqu'à lui, et périr avec lui. Quoiqu'émus par son désespoir, ces militaires s'opposent à son dessein; quelques-uns même l'écartent avec violence. Enfin, décidé à ne pas la laisser plus longtemps en butte à de mauvais traitements, et à la soustraire, ainsi que moi, à la vue et aux menaces des représentants, j'invoque l'aide d'un officier de ma connaissance. Nous la saisissons chacun par un bras, et malgré tout ce qu'elle peut dire et faire pour nous échapper, nous réussissons à l'entraîner chez elle.

A peine y étions-nous entrés que la fatale décharge de mousqueterie, dirigée contre d'Elbée et ses compagnons d'infortune, vint retentir à nos oreilles et glacer nos cœurs. Le désir ardent de revoir son époux avait prêté, jusque là, à Mme d'Elbée une force surnaturelle, mais ce bruit affreux sembla pour elle aussi le coup de la mort. Je la laissai dans un profond anéantissement entre les bras de quelques dames qui lui prodiguèrent les secours que réclamait son état, et mêlèrent leurs larmes aux siennes, aussitôt qu'elle put en verser.

Cette femme intéressante, dont la vie avait uniquement été consacrée au bonheur de son époux, et qui se serait sacrifiée pour lui et avec lui, se ressouvint bientôt qu'elle était mère : elle osa espérer que les barbares qui lui avaient ravi le père, la laisseraient vivre pour le fils. Cet enfant, encore au berceau, était resté dans les environs de Beaupreau, entre les mains d'une nourrice; et il tardait à Mme d'Elbée de le revoir et de lui dévouer désormais sa triste existence. Vains projets! rien ne put faire révoquer l'arrêt atroce, porté contre elle par les commissaires de la Convention; mais elle ne fut point fusillée le lendemain de l'exécution de son mari, comme le dit Mme de Larochejaquelein; elle fut renfermée dans le château, et n'en sortit qu'au bout de vingt jours pour être conduite à la mort.

Le vaillant et généreux Haxo ne fut pas le témoin de toutes ces

scènes horribles : ce fut assez pour lui d'avoir à gémir de l'inutilité des efforts qu'il fit pour qu'on respectât la vie des royalistes désarmés, sans se voir encore obligé d'être un des spectateurs du massacre qui en fut fait. Le matin du troisième jour de notre entrée à Noirmoutier, il avait repassé le *Gouas*, à la tête de trois mille hommes, et était retourné à la poursuite de Charette. On ne conserva pour la défense de l'île que deux mille fantassins et canonniers.

Le commandement, promis d'abord à l'adjudant général Mangin, officier d'un mérité distingué, fut donné au général Jordy que sa blessure condamnait pour quelques mois au repos. En même temps, un chef de bataillon, nommé Potier, fut chargé du service de la place.

Le séjour des représentants avait été marqué par trop d'injustices et de cruautés, pour qu'il ne fût pas permis de désirer leur départ. Ils l'annoncèrent enfin; mais avant de l'effectuer, comme si ce n'eût été assez du dégoût et de l'horreur qu'inspiraient leurs actes sanguinaires, pour en perpétuer le souvenir, ils eurent la ridicule prétention de le consacrer, en donnant à notre île le nom de la faction dont ils étaient les agents. Bouin avait reçu d'eux le nom de l'infâme *Marat*, ils imposèrent à Noirmoutier celui de la *Montagne*.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

JEANNE-MARIE ROLLAND.

« Je réponds, nous écrit notre excellent collaborateur M. Hippolyte Violeau, à un désir exprimé par le chroniqueur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Je lis, en effet, à la dernière page de votre dernier numéro : — « Un des lauréats des prix Monthyon, Mlle Jeanne-Marie Rolland, est de » Morlaix, et nous aimerions à vous dire quels actes de vertu lui ont » mérité cette récompense, si le rapporteur, M. Saint-Marc Girardin, » n'avait pas cru devoir s'en épargner le récit. »

» Or, comme je suis parfaitement en mesure de vous renseigner, je me fais un plaisir de vous adresser la petite histoire de Jeanne-Marie Rolland. C'est tout simplement la copie d'une pièce écrite en novembre dernier pour être envoyée à l'Académie, et qui, signée par plusieurs habitants de notre ville, a eu l'heureuse chance que vous connaissez. »

L'Académie Française décerne, chaque année, quelques-uns de ses prix de vertu à des domestiques demeurés fidèles à la détresse de leurs maîtres, et qui au lieu d'en recevoir des gages, n'épargnent aucun sacrifice pour les secourir. C'est un dévouement de ce genre que nous avons à raconter; l'Académie jugera s'il mérite une récompense.

Jeanne-Marie Rolland, née à Morlaix (Finistère), le 15 décembre 1803, a passé quarante années de sa vie au service de la famille L.... Le chef de cette famille était un pauvre horloger dont le travail suffisait à peine à l'entretien de deux jeunes enfants et d'une

femme paralytique. Étendue sur un lit qu'elle ne pouvait quitter, celle-ci trouva, pendant trois ans, dans le dévouement de Jeanne, les soins que réclamait son infirmité et la sécurité que lui donnait la bonne direction du petit ménage confié entièrement à la jeune servante. Veilles infatigables, renoncement complet à toute rémunération pour diminuer la gêne inséparable de la maladie chez l'ouvrier, rien ne coûta à l'excellente fille qui reçut les derniers soupirs de sa maîtresse et voulut l'ensevelir elle-même. Deux orphelins restaient à élever, et dans l'âge de la force, quand elle aurait pu si facilement rencontrer ailleurs une condition profitable à ses intérêts, Jeanne, toujours sans autre rétribution que sa nourriture, borna son ambition à remplacer de son mieux la mère absente. Ici nous pourrions multiplier les détails, mais à quoi bon? Il nous semble qu'en disant que la fidèle domestique fut, en effet, une mère d'adoption pour ceux qu'elle aimait, nous avons indiqué sommairement les soins les plus assidus, les attentions les plus délicates, et cette abnégation de toutes les heures qui fait la vraie mère.

Cependant les enfants grandirent, se marièrent, quittèrent Morlaix, et M. L..., qui venait lui-même de prendre une autre compagne, continua sa vie de travail attristée par de nouvelles épreuves. Jeanne ne l'avait point abandonné, et de 1840 à 1854, les maladies fréquentes de l'horloger ayant augmenté encore la gêne de la maison, la pauvre fille sacrifia pour aider ses maîtres une somme de 160 francs provenant d'un héritage inattendu. De cet héritage elle n'avait voulu rien réserver, sinon une croix d'or, souvenir de famille, une camisole de laine et un vêtement neuf. La camisole, en 1854, elle s'en dépouille pour couvrir M. L..., qui se plaint du froid sur son lit de mort, et le vêtement, la croix d'or même, elle les vend, un peu plus tard, pour secourir la veuve et une petite fille chétive née du second mariage de l'ouvrier.

Maintenant ce n'est plus la pauvreté, c'est la misère! Un moment, pendant qu'on s'occupe de l'inventaire, Jeanne, qui n'a jamais rien reçu pour ses services, espère qu'on lui donnera au moins deux années de ses gages, et que cette somme, elle aura la conso-

lation de l'offrir à madame L. Cette espérance ne se réalisa point, et le projet qui suivit, celui de chercher ailleurs une place dont le salaire appartiendrait tout entier à la veuve et à sa fille, devait échouer également, la pauvre domestique s'étant brisé le pied lorsqu'elle se préparait à ce dernier sacrifice. Forcée de garder le lit pendant quarante jours, elle s'afflige, elle pleure, beaucoup moins occupée de ses souffrances que de la pensée d'être une charge pour celles dont l'état maladif et le dénûment ne laissent à son cœur aucun repos. La voilà guérie ou à peu près; mais elle est infirme, et ce n'est qu'en posant un genou sur une chaise et à l'appui d'un bâton qu'elle se traîne dans la chambre pour reprendre son travail ordinaire, et épargner à sa maîtresse quelques fatigues. — Peu à peu, elle marcha avec moins de difficulté, et, un jour, elle trouva dans la ville un ménage à faire, ce qui lui permit d'apporter chaque mois à madame L. une pièce d'argent. Avec cette pièce un repas par jour lui est assuré, et c'est pour elle une cause de chagrin, quand le pain manque au logis, d'avoir un bon repas qu'elle ne peut céder, ou partager du moins avec la veuve et la fille de l'horloger. Jeanne aura 59 ans le 15 décembre prochain, et les fatigues, les soucis, les privations l'ont tellement vieillie qu'on la croirait septuagénaire. Elle a perdu un œil, l'autre est affaibli, ce qui ne l'empêche pas de faire du tricot avec madame L., travail si peu rétribué, et qui ne peut suffire à leur procurer seulement le pain nécessaire à leur existence.

Nous croyons avoir raconté une vie méritoire et touchante, et nous désirons vivement que les derniers jours de cette vie soient un peu adoucis par les libéralités de l'Académie française. Il nous a semblé que si l'Académie récompensait fréquemment le dévouement, l'abnégation de quelques années pénibles après de longues années heureuses passées au service d'un maître, elle ne verrait pas avec un intérêt moins grand, ce choix de la pauvreté fait dans la jeunesse; cette affection qui commence dans les épreuves et se fortifie de plus en plus par quarante années de constance dans le sacrifice.

LE COLLECTIONNEUR BRETON, Recueil historique, archéologique et littéraire. Tomes I et II. — Nantes, bureaux de la *Revue de Bretagne et de Vendée,* 1862-1863.

Nous avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs du *Collectionneur breton,* au moment où cet utile et modeste recueil fit son apparition dans le monde. *Le Collectionneur*, ayant publié ses douze fascicules annuels, se présente à nous sous la nouvelle forme de deux jolis volumes; car il est très-clair qu'un recueil de cette nature n'offre pas moins d'intérêt et ne doit pas avoir moins de succès à une époque plus ou moins éloignée de sa publication première; son but principal est non-seulement de réunir, mais encore de conserver les travaux utiles disséminés dans les feuilles périodiques de Bretagne, *ne sint ludibria ventis,* comme le dit excellemment sa devise. Les éditeurs ont donc eu raison de penser qu'à leurs abonnés viendraient journellement se joindre des acheteurs attardés, et de réunir en deux volumes annuels les douze cahiers qu'ils impriment chaque mois.

Il est facile, en parcourant ces deux volumes, d'apprécier le mérite et l'utilité de cette publication, et nous ne saurions mieux faire que de relever, au hasard, quelques-uns des principaux articles indiqués dans la table méthodique qui termine chaque volume.

I. *Histoire et archéologie.* — Documents inédits sur la ville de Vitré (A. de la Borderie). — Monographie de N.-D.-de-Confort (J de Penguern). — Les compagnons de Jacques Cartier (Ch. Cunat). — Nantes (Eug. de la Gournerie). — Saint-Jean-du-Doigt (Pol de Courcy). — Le château de Quimper (A. de Blois). — Saint-Guenrat (S. Ropartz). — La Bourse de Saint-Brieuc (A. de Barthélemy). — Les Fréron et les Royou (Du Chatellier). — Tumulus de Penmarc'h (A. de Blois). — Église et château de Callac (l'abbé Daniel). — Sainte-Croix de Quimperlé (A. de Blois). — Entrée de Charles IX à Saint-Malo (Des Mazières de Séchelles), etc.

II. Bibliographie. — Le *Dictionnaire d'Ogée,* le *Combat des Trente* de M. de Courcy. — *La monarchie française au XVIII*e *siècle* de

M. de Carné. — *Poèmes et Chants marins* de M. de la Landelle. — Œuvres de Le Gonidec. — *Saint-Malo illustré par ses marins* de M. Cunat. — *Origines de Vannes* de M. Lallemand. — *Vies des saints de Bretagne* de M. de la Rallaye. — *Annuaire de Bretagne* de M. de la Borderie. — *Merlin* de M. de la Villemarqué, etc.

III. Biographie. — Pondaven. — Penguern. — Ch. Cunat. — Brunet de Baines. — L'abbé Tresvaux. — Mlle de la Fruglaye. — Mgr Pellerin. — Mme de Marigny. — M. Jourjon, etc.

Puis des poésies, des récits légendaires, des critiques d'art breton, etc.

On le voit, il est impossible de méconnaître l'intérêt de ce recueil. Il est aussi impossible de nier le goût sûr et impartial qui le dirige. Tous ceux qui s'occupent de l'histoire et des antiquités de notre pays trouvent là des documents rares et précieux, qui leur échappaient jusqu'à présent, soit parce que la publicité restreinte des feuilles locales ne les faisait pas arriver jusqu'à eux, soit parce que l'on songe rarement à recueillir et à conserver les feuilles d'un vieux journal. Le *Collectionneur* est le frère cadet de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, il est né du même esprit, de la même pensée. Nos fidèles lecteurs trouveront dans le *Collectionneur* des travaux excellents publiés dans les divers journaux, avant que la *Revue de Bretagne* devînt en quelque sorte l'organe central de l'école catholique en Bretagne, par les écrivains dont ils apprécient le plus le talent sympathique. A ce point de vue, le *Collectionneur* complète la *Revue* et doit trouver place à côté d'elle dans la bibliothèque de tous nos amis.

LOUIS DE KERJEAN.

LE POLE ET L'ÉQUATEUR, Etudes sur les dernières explorations du globe, par Lucien Dubois, membre des sociétés géographiques de Paris et de Berlin. — Un vol. grand in-18. Paris, Charles Douniol, éditeur, rue de Tournon. 1863.

Il n'y a guère de lecture plus attrayante que les récits des voyages lointains. Cet attrait se double par une comparaison égoïste : on sent mieux la douceur d'un foyer confortable, quand l'imagi-

nation frissonne au milieu des glaces du pôle ; on apprécie mieux la fraîcheur de son jardin, quand la pensée traverse haletante les déserts brûlants de l'équateur. Il faut bien le dire, cet attrait est tel, qu'il fait passer par dessus bien des insuffisances littéraires. On oublie les négligences, les redites, les longueurs d'un journal écrit à la hâte par le voyageur lui-même ; bien mieux, on pardonne leur style à ces littérateurs de troisième ordre qui, depuis la colossale encyclopédie patronnée par La Harpe, semblent avoir le monopole de traduire et d'abréger, en les déflorant, les récits originaux des aventuriers de toutes les nations.

Or, le livre dont nous transcrivons le titre en tête de cette notice, a tout l'intérêt de son sujet, et, de plus, il est écrit par un véritable savant et un véritable écrivain. C'est le résumé, rapide, substantiel, complet, des travaux volumineux des voyageurs modernes les plus célèbres. Le plan de ce résumé est excellent. L'auteur commence par établir clairement et nettement le point où s'arrêtaient nos connaissances géographiques avant les récentes découvertes, qu'il va raconter. On voit ainsi quelle lacune a été comblée et quelle était la portée et l'utilité de l'entreprise. Par les difficultés, les obstacles, les dangers, on peut apprécier le courage de la tentative et la gloire de la réussite. L'auteur montre ensuite quel profit les diverses sciences peuvent retirer des résultats acquis par chaque exploration, et termine en indiquant ce qui reste encore problématique et incertain.

L'ouvrage est divisé en trois parties distinctes. La première est consacrée aux émouvantes péripéties des voyages au pôle, entrepris dans le but de découvrir les traces de l'expédition de Franklin, et qui amenèrent Kane jusqu'aux mystérieuses régions de la mer libre. La troisième retrace les voyages non moins extraordinaires que Barth et ses émules ont exécutés à travers le centre de l'Afrique, et à ce propos l'auteur consacre des pages pleines de science et de faits à l'ethnologie et à la linguistique comparées, et vient proclamer, une fois de plus, l'unité de l'espèce humaine et la fraternité originelle des diverses races qui la composent; c'est ainsi qu'il justifie le titre même de son livre : *Le Pôle et l'Equateur.*

Dans la seconde partie, lien des deux autres, on trouve une étude très-curieuse et très-intéressante des doctrines du météorologiste américain Maury. « Interrogeant successivement l'atmosphère et l'océan dans leurs mystérieuses profondeurs, et décrivant le double système circulatoire qui fait de notre globe un organisme vivant, nous avons essayé, dit M. Dubois, de faire ressortir, par des preuves nouvelles, la merveilleuse sagesse qui préside à l'économie des mondes. »

Tel est ce livre, animé partout du souffle élevé d'une science profondément chrétienne. L'auteur dit quelque part : « Le temps n'est plus où la géographie n'était qu'une sèche nomenclature de montagnes, de fleuves, de royaumes ou de villes. » Si le temps est venu, où les géographes écriront souvent des livres comme celui de M. Lucien Dubois, j'en félicite de tout mon cœur les écoliers de l'avenir.

S. Ropartz.

CONFIRMATION DU CULTE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE.

Nous publions, d'après la *Correspondance de Rome*, la traduction française du décret de la Sainte-Congrégation des Rites sur la confirmation du culte décerné de temps immémorial à Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, religieuse carmélite, appelée Bienheureuse.

« Françoise d'Amboise, duchesse, naquit l'an de la Rédemption 1427, du mariage de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux, de l'illustre maison de Bretagne. Favorisée des plus douces bénédictions divines, elle répandit sur son enfance et sur sa jeunesse la bonne odeur de ses vertus. A l'âge de quinze ans, Françoise épousa Pierre, un des fils de Jean V, duc de Bretagne. Pierre, rempli d'admiration pour la piété de son épouse, l'aimait très-tendrement. Il advint néanmoins que par l'œuvre du perfide ennemi

du genre humain, il conçut de graves soupçons sur la fidélité de son épouse, au point que, transporté de colère, il porta un jour la main sur elle, et la laissa tout ensanglantée et demi-morte. L'innocence de Françoise s'étant manifestée, Pierre repentant la supplia de lui pardonner. Depuis lors, ils rivalisèrent de piété, et avancèrent de jour en jour dans la pratique de la vertu. La servante de Dieu passait les jours et les nuits en prières, faisait ses délices de l'assistance aux offices et de la communion, aimait les pauvres, visitait les hôpitaux, et secourait surtout les lépreux pour qui elle fit construire des maisons et des hospices. Sur ces entrefaites, François, duc de Bretagne, étant mort, Pierre fut appelé à lui succéder, et reçut ainsi que son épouse la couronne ducale dans la cathédrale de Rennes, l'an du Seigneur 1450. La vertu de Françoise brilla alors du haut du trône, comme la lampe qui, placée sur le candélabre, répand de toutes parts une lumière admirable. Embrasée du feu de la charité, elle aimait Dieu d'un amour ardent, se dévouait au salut du prochain, et coopérait avec zèle à l'exaltation de l'Église et de la religion. Après la mort de son mari, on la vit entièrement morte au monde, refuser une brillante union, se lier par le vœu de continence perpétuelle, et résister fermement aux caresses et aux menaces des siens, qui cherchaient à la détourner de son projet. Elle prit ensuite l'habit des Carmélites, et donna un parfait exemple de vie religieuse, comme elle avait donné auparavant aux vierges, aux femmes mariées et aux veuves celui des vertus les plus éminentes. Préposée par Sixte IV au régime du monastère des Trois-Marie, près de Nantes, elle y mourut le 4 novembre 1485, après avoir reçu les sacrements, en exhortant à la perfection ses sœurs qui pleuraient autour de son lit, et en adressant à Dieu de continuelles prières.

» Le Révérendissime Antoine-Alexandre Jaquemet, évêque de Nantes, a présenté des documents authentiques et dignes de foi à l'appui de ces détails, et cru pouvoir démontrer, à l'aide de ces documents, par devant le Saint-Siége, qu'un culte public ecclésiastique a été rendu de temps immémorial, et bien avant les décrets d'Urbain VIII, à Françoise d'Amboise. En conséquence, sur les ins-

tances de ce prélat, le cardinal soussigné, préfet de la Sainte-Congrégation des Rites, et rapporteur de la cause, a soumis à la discussion le doute ci-après, dans la séance ordinaire tenue au Vatican : « Conste-t-il du culte public ecclésiastique rendu de temps » immémorial à ladite servante de Dieu, ou du cas excepté dans » les décrets d'Urbain VIII, de sainte mémoire? »

» Les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux de la Sainte-Congrégation des Rites, après un examen attentif, et ouï la censure orale et écrite du R. P. D. André-Marie Frattini, promoteur de la sainte foi, ont cru devoir répondre au doute proposé : *Affirmativement*, ou en d'autres termes : *Il conste du cas excepté.* — Le 11 juillet 1863.

» Sur la relation qui en a été faite à Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX par le secrétaire soussigné, Sa Sainteté a daigné ratifier la décision de la S. Congrégation, et confirmer le culte public ecclésiastique rendu de temps immémorial à la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne. — Le 16 des mêmes mois et an. »

Quant à la cause de la béatification du vénérable de Montfort, fondateur de la congrégation des Filles-de-la-Sagesse et des Pères de la Compagnie de Marie, les lettres de Rome en donnent les nouvelles suivantes : — La cause ayant été introduite en 1838, la Congrégation des Rites a procédé à tous les actes préparatoires ; l'approbation des écrits a eu lieu et l'on s'occupe des vertus. D'abord les postulateurs ont rédigé un mémoire apologétique. De son côté le promoteur de la foi vient d'imprimer ses oppositions en un grand in-4° de 156 pages, qui se rapporte à la vie entière du vénérable, aux difficultés sur la valeur des preuves, et aux objections contre l'exercice héroïque des vertus. Maintenant les postulateurs auront à répondre devant les trois Congrégations antépréparatoire, préparatoire et générale, qui sont la plus grande épreuve des causes de ce genre.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Une brochure sur l'association intellectuelle. — Le congrès catholique de Malines. — MM. de Montalembert et Cochin. — L'esprit catholique et l'esprit national. — Mot d'un paysan morbihannais. — Les nouvelles lignes bretonnes. — De Lorient à Quimper. — Une lettre de faire-part. — Chateaubriand et M. Sainte-Beuve. — Nécrologies.

Malgré l'éparpillement de toutes les forces individuelles et l'accroissement de la puissance formidable qui s'est substituée en tout et partout à l'initiative privée, qui a tout absorbé et centralisé, il y a encore — grâce à Dieu — bien des hommes, bien des caractères libres et fiers qui éprouvent le besoin de résister et de se soustraire à une semblable domination. Une tendance impérieuse emporte aujourd'hui tous les bons esprits dans la recherche des moyens de défense qui peuvent rester encore à l'individu isolé contre une puissance terriblement oppressive et envahissante.

C'est à ce groupe qui s'accroît et se fortifie de jour en jour qu'appartient un de nos jeunes compatriotes, M. Léon Philouze, dont une brochure récente : *De l'association intellectuelle* [1], mérite, à divers titres, d'être signalée et remarquée. Le jeune écrivain a une foi extrême dans la puissance de l'association. Il l'a étudiée dans son principe et dans ses résultats. Il sait tout ce que lui doivent la religion, la charité privée, le commerce, l'industrie, et il se demande pourquoi les lettres et les

1 Rennes, 1863, in-8°.

sciences ne tireraient point parti d'un principe d'une aussi merveilleuse fécondité.

M. Philouze commence par chercher si l'association intellectuelle est possible? Si elle peut s'organiser d'une manière forte et indépendante? Quels seraient son programme, ses moyens d'action, son but? Et il trouve à toutes ces questions une solution claire, précise et pratique.

On se plaint des obstacles légaux que rencontre toute tentative d'association intellectuelle et il faut avouer qu'au premier examen ils semblent difficiles à surmonter. Toutefois, M. Léon Philouze n'a pas de peine à démontrer que sous ce rapport nos habitudes et nos mœurs sont encore au-dessous de notre législation. La loi accorde de nombreuses facilités dont nous sommes loin de savoir tirer profit. Ne permet-elle pas à vingt personnes de se réunir, à jours marqués, pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres? Comment avons-nous usé d'une semblable facilité? Avons-nous fondé dans chacune de nos grandes villes des associations libres, ayant une vie propre et une existence indépendante de l'administration et des conditions qu'elle impose? « Soyons donc libres, s'écrie le jeune publiciste, et soyons-le par l'association organisée dans les limites de la liberté légale, sauf à voir celle-ci se rapprocher bientôt et sans effort, de la liberté naturelle que réclame le noble et légitime usage des facultés les plus élevées de l'homme. »

Telle est la pensée qui a dicté cette brochure, pensée généreuse et féconde que nous recommandons aux méditations de nos lecteurs.

Au moment où paraissait ce travail d'une plume bretonne, l'initiative des évêques de Belgique ouvrait à Malines une assemblée où près de quatre mille catholiques, accourus de tous les points de l'horizon, discutaient librement toutes les questions pouvant intéresser leur foi. Là se trouvaient les noms les plus illustres du catholicisme. La Belgique y était représentée par le cardinal-archevêque de Malines, les évêques de Gand, de Bruges, de Tournay, par MM. de Gerlache, de Theux, Deschamps, Dumortier, de la Faille, le chanoine de Haern, Charles Perrin, Ducpétiaux, etc.; l'Angleterre, par S. E. le cardinal Wiseman, le docteur Manning, M. Wilberforce; la Suisse par un apôtre plein de verve et d'inspiration, M. l'abbé Mermillod; la France, par MM. de Montalembert, Léopold de Gaillard, Armand de Melun, le prince de Broglie, Cochin, Franz de Champagny. Mgr Mislin, l'illustre historien des *Saints-Lieux*, Mgr Nardi, M. Casoni, directeur du *Journal de Bologne*, assistaient aussi à ce Congrès auquel tous les pays avaient député les plus fermes, les plus dévoués champions de la cause religieuse.

Partagés en cinq sections, les membres du Congrès se sont livrés à un examen rapide de toutes les questions se rattachant aux œuvres religieuses et charitables, à l'instruction et à l'éducation de l'enfance ou de

la jeunesse, à l'art chrétien, à la liberté religieuse. Ils ont voté diverses résolutions parmi lesquelles nous devons mentionner la création d'un journal catholique international, l'organisation d'un *compagnonnage* chrétien, la fondation de cercles catholiques dans toutes les villes, la création d'une académie catholique, l'établissement de bibliothèques populaires, la rédaction d'une statistique religieuse de tous les pays, etc., etc.

Mais tous les moments du Congrès n'ont pas été pris par ces discussions et ces votes. A la fin de chaque journée les membres de la réunion se rassemblaient en séance publique et plus d'une fois ils ont eu la fortune de recueillir des discours qu'animait le souffle de la grande éloquence. Avec quel charme, avec quel intérêt, n'ont-ils pas entendu l'illustre cardinal Wiseman exposant la situation des œuvres catholiques et leur merveilleux développement sur le sol protestant, mais libre, de l'Angleterre; M. le vicomte de Melun défendant les droits imprescriptibles des pauvres et de la charité chrétienne contre les prétentions de l'esprit administratif; M. Woeste rappelant à grands traits dans le passé et dans le présent les luttes et les triomphes de l'Eglise; M. Foucher de Careil traitant de la solidarité des peuples chrétiens; M. l'abbé Mermillod saluant avec espérance le jour où toutes les Eglises chrétiennes seront réunies sous la houlette d'un même pasteur!

Mais les honneurs du Congrès, nous assurent tous ceux qui ont eu l'heureuse fortune d'y assister, ont été partagés entre M. de Montalembert et M. Cochin. Le grand orateur catholique a retrouvé des accents d'une fière éloquence pour retracer les grandeurs du catholicisme contemporain. Il a redit, en termes magnifiques, la sainteté, la douceur, la constance héroïque du père des fidèles, les vertus du clergé, la charité et le dévouement des ordres religieux. De longs applaudissements ont accueilli sa parole qui a rempli tous les cœurs de courage et d'espérance. De son côté, M. Cochin a peut-être obtenu le succès le plus original du Congrès. Il a déployé à la tribune, pour nous servir des propres expressions d'un témoin, « une verve inouïe d'improvisation familière et élevée, allant d'une anecdote piquante aux plus grandes vues de la philosophie, démontrant sans un mot de pédantisme que toutes les sciences prouvent Dieu et que tous les progrès servent Dieu, mettant les larmes dans tous les yeux par la simple comparaison de la lettre adressée par M. Renan à sa sœur, en lui dédiant sa triste *Vie de Jésus*, avec la lettre toute récente d'un pauvre missionnaire ignoré qui écrivait aussi à sa sœur pendant que les sauvages faisaient, autour de sa cage, les apprêts de son supplice[1]. » M. Cochin, répondant à ceux qui affectent de croire que le catholicisme est exclusif des sentiments patriotiques, a prouvé, avec beaucoup d'esprit et d'à-pro-

1 *Correspondant* du 25 août 1863.

pos, que l'unité catholique, loin d'exclure, respecte et fortifie la nationalité de chacun de ses membres.

« Moi aussi, s'est-il écrié, au moment où je vous parle, je pense à la France. La France est comme ma famille : quand je suis au milieu d'elle, je sais bien tout ce qui lui manque ; mais éloigné, je lui envoie toutes les tendresses du cœur le plus fidèle. L'an dernier, je me trouvais à Rome, et je lus dans une église cette épitaphe placée sur la tombe d'un homme obscur : « Ci-gît Pesham, Anglais catholique, qui, après la rupture de l'Angleterre avec l'Église, a quitté sa patrie, ne pouvant plus supporter de vivre sans sa foi, et qui est venu mourir à Rome, ne pouvant pas supporter de vivre sans sa patrie. » Cette épitaphe sera non l'épitaphe, mais le cachet, le titre d'honneur de ce Congrès. »

Tel est, en effet, le caractère du sentiment national au fond de tous les cœurs français : à l'étranger, pendant l'absence ou dans l'exil, il acquiert une énergie toute nouvelle. Le souvenir de la France suit partout le voyageur, qui oublie bientôt toutes divisions politiques, tout antagonisme local pour ne voir que l'image de la patrie absente. — « De quel pays êtes-vous? demandait un habitant de Wiesbaden à un paysan morbihannais, venu dans cette ville pour saluer un auguste exilé. — En France, je suis Breton, ici je suis Français, répondit le descendant des Vénètes. »

Qui de nous ne comprend et ne partage ce sentiment si parfaitement exprimé ? Grâce à Dieu, si en face de l'étranger nous sommes tous Français, il y a encore bien des cœurs fidèles aux vieux souvenirs provinciaux ; le patriotisme de clocher dont on a tant ri bien qu'il soit peut-être avec l'esprit de famille la source la plus féconde du patriotisme national, est encore vivant et très-vivant parmi nous.

Tous ceux qui ont assisté à l'inauguration de la voie ferrée de Lorient à Quimper, ont pu s'en convaincre par eux-mêmes, il y a quelques jours. Le pays ainsi visité par l'esprit des temps nouveaux, est certainement un de ceux qui ont su le mieux conserver, au sein des transformations universelles, leur physionomie originale, résister aux joug banal de la civilisation contemporaine, en un mot, garder tous les caractères d'une patrie.

Parti de la gare de Lorient le lundi 7 septembre à une heure, le train d'inauguration est arrivé à Quimper, après s'être successivement arrêté aux stations de Gestel, Quimperlé, Bannalec et Rosporden. Rien ne saurait donner une idée de la beauté du paysage, de l'originalité des mœurs, de la variété des costumes dans cette partie de la Bretagne. Mais le temps nous presse, la locomotive n'attend pas, et c'est à peine si nous pouvons jeter un coup-d'œil sur les flèches dentelées qui s'élèvent du sein des bouquets de verdure, sur les ruisseaux qui sillonnent en tous sens la campagne, sur les délicieuses rivières dont les doux noms ont été immortalisés par les vers de Brizeux : l'*Isole*, l'*Ellé*, l'*Aven* et la *Laïta*.

A Quimper, le convoi fait son entrée au milieu des estrades et des tribunes pavoisées et brillamment garnies de la foule des conviés. Aux abords de la gare se pressent les paysans et paysannes du voisinage, avec leurs costumes si richement variés. L'évêque du diocèse, Mgr Sergent, a dans un discours habile et sensé, indiqué quelle était la véritable signification de la fête. Il a montré que l'Église ne redoute aucun des progrès de l'industrie, qu'elle en accepte tous les résultats, qu'elle en bénit tous les moyens, que sa mission est non de briser, mais de dominer, de discipliner toutes les forces de la mécanique et de s'en servir pour répandre et propager davantage les doctrines qui sont la sève et la vie des sociétés humaines.

« Vous saurez, a-t-il dit, profiter de ces puissantes machines qui mettront à votre disposition les richesses du sol, les éléments du travail, les produits de l'industrie. Vous remercierez Dieu de ces bienfaits, et vous le servirez, de manière à en attirer d'autres sur vous et sur vos familles...

» Soyez bénis vous tous qui assistez à cette pieuse cérémonie.

» Qu'ils soient bénis, cette voie et ces wagons! qu'ils soient toujours préservés de deuil et de malheurs!

» Qu'ils enrichissent nos populations agricoles! qu'ils fécondent les labeurs périlleux de nos pêcheurs!

» Qu'ils apportent sur nos côtes tout ce que produiront de bon et d'utile les autres contrées, mais qu'ils n'enlèvent jamais à nos chers enfants de Cornouaille, de Léon et de Tréguier leurs vieilles vertus, leurs traditions antiques, leurs saintes et vigoureuses croyances! »

Pendant le reste de la journée, la municipalité de Quimper a fait très-gracieusement les honneurs de chez elle à ses nombreux invités. Les jeux forains, les joutes et les luttes, le banquet auquel ont pris place 250 convives, le feu d'artifice, les danses nationales au son de la bombarde et du biniou, tout cela a été à souhait. Les autorités quimpéroises avaient poussé la prévoyance jusqu'à préparer des lits à tous ceux qu'elle avait conviés. Quant à la compagnie d'Orléans, elle n'a voulu paraître, dans toutes ces fêtes d'inauguration, que pour distribuer des aumônes aux pauvres. On n'évalue pas à moins de neuf mille francs la somme des secours qu'elle a répandus sur le parcours de la voie nouvelle. Son représentant, M. Bénat, un des administrateurs de la compagnie, a trouvé d'excellentes paroles pour caractériser l'inauguration des voies ferrées dans un pays nouvellement ouvert aux entreprises de l'industrie. Il a répondu à la fois aux espérances exagérées et aux craintes irréfléchies, aux hommes qui redoutent l'envahissement des chemins de fer comme à ceux qui sont disposés à les considérer comme une cause infaillible de fortune, de bien-être et de régénération sociale.

Les appréhensions des esprits qui voient dans l'extension des chemins

de fer une atteinte aux vieilles coutumes et aux vieilles mœurs se sont traduites l'autre jour d'une façon assez originale dans une lettre de faire-part qui a été distribuée aux notabilités de la ville de Quimper. En voici le texte. Il nous a paru assez curieux pour que la chronique ait le droit d'en faire son profit :

« M

» Vous êtes prié d'assister au convoi funèbre des mœurs, coutumes, langage et traditions de la vieille Bretagne-Armorique, décédée aujourd'hui dans la 1900e année de son âge.

» La cérémonie aura lieu demain, 7 septembre 1863, à la gare, vers 3 heures de l'après-midi.

» Une larme pour elle !

» De la part de ses enfants. »

Assurément nous sommes loin de partager de telles appréhensions qu'on a vues exprimées ici même, par notre cher et regretté Brizeux, dans cette *Élégie de la Bretagne* qui est une des plus touchantes inspirations de son génie. J'avoue pourtant que cette solennité du 7 septembre m'a laissé une impression indéfinissable et qu'à la vue de cette gare toute pavoisée, de ces locomotives mugissantes et rongeant leur frein comme des chevaux désireux du combat, je me suis demandé avec une sorte de tristesse et sans trouver de réponse bien précise, quels seront en définitive les produits de ce sillon si profondément creusé dans le sol vierge de la Bretagne par le soc de l'industrie.

C'est plus que jamais pour nous tous l'occasion d'être fidèles aux vieux souvenirs, à nos traditions et à toutes nos gloires, de les défendre pied à pied contre tout envahissement, contre toute attaque injuste ou passionnée.

Il y a quelques jours un vénérable curé de Paris nous est venu en aide dans cette tâche pieuse. Ayant appris tardivement que le critique attitré du *Constitutionnel* et du *Moniteur* avait jeté des doutes sur la sincérité religieuse de Chateaubriand, qu'il avait voulu particulièrement lui disputer l'honneur de sa fin chrétienne, M. l'abbé Deguerry, ami et confident suprême de l'auteur du *Génie du Christianisme*, a cru devoir protester publiquement contre les insinuations de M. Sainte-Beuve. Ce dernier a reçu la lettre suivante de M. le curé de la Madeleine :

« Paris, 15 juillet 1863.

» MONSIEUR,

» L'on vient de porter à ma connaissance un passage de l'une de vos dernières publications, que je n'ai pas lue, dans lequel vous niez, en ou-

trageant ma personne et mon caractère, ce que le *Journal des Débats* inséra, sous ma signature, au sujet de M. de Chateaubriand, à l'occasion et à l'époque de sa mort.

» Ma réponse, Monsieur, sera bien simple :

» Vous m'accorderez assurément qu'en fait de véracité je vous vaux, et vous m'accorderez ensuite que dans la cause vous ne me valez pas, puisque j'affirme comme témoin et que vous ne pouvez nier comme tel.

» Concluez, Monsieur.

» Il me serait facile de confirmer, si besoin était, par d'autres faits et d'autres paroles, ceux et celles que vous attaquez. Car vous saurez que j'ai eu la faveur insigne de l'intimité de M. et de Mme de Chateaubriand pendant quinze ans, m'asseyant à leur table au moins une fois chaque semaine.

» En ce temps-là, Monsieur, je vous ai vu le grand admirateur du grand écrivain.

» Si vous vous étiez contenté, Monsieur, de m'accuser d'exagération, je me serais peut-être contenté de vous renvoyer le reproche, en ajoutant toutefois que l'exagération qui honore est plus excusable que l'exagération qui déshonore. »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette lettre est restée sans réponse.

Si nous sommes bien informé, la ville de Saint-Malo et, avec elle, la Bretagne tout entière, ne tarderont pas à protester noblement contre les attaques qui, dans ces dernières années, — depuis que le vieux lion n'est plus là pour se défendre, — ont été dirigées contre la mémoire de Chateaubriand. Un journal malouin, le *Commerce breton,* a proposé d'ériger par souscription une statue à l'immortel écrivain. La *Revue* reviendra avec détails sur un pareil projet qui ne saurait manquer d'avoir tôt ou tard sa réalisation.

Depuis notre dernière chronique, plusieurs noms sont venus grossir la liste du nécrologe breton. M. le lieutenant-colonel Auguste des Merliers de Longueville a succombé le 8 juillet, au Mexique, des suites de la blessure qu'il avait reçue à la bataille de San-Lorenzo. Enfant de la ville de Nantes, militaire des plus distingués, il s'est glorieusement battu sur tous les champs de bataille où la France a figuré depuis dix ans. — A Quimper, Mgr Sauveur, protonotaire apostolique et vicaire-général de ce diocèse, a remis son âme entre les mains de Dieu après une vie tout apostolique. Lui aussi est mort sur le champ de bataille. Il avait 77 ans. — A Paris, enfin, M. l'abbé Carron vient de mourir à peine âgé de 46 ans. Il était par son père petit-neveu de l'abbé Carron, le bienfaiteur des émigrés français, l'auteur aimable et naturel d'une foule d'ex-

cellents petits livres, et, par sa mère, de l'abbé Cochin, le fondateur d'un des plus célèbres hospices de Paris. Il s'est toujours montré digne de cette double parenté. Ancien curé de Saint-André-d'Antin, prédicateur distingué, écrivain habile, il fut surtout un grand *pêcheur d'âmes* sur ce vaste océan parisien si fécond en tempêtes et en naufrages.

LOUIS DE KERJEAN.

Nous venons de recevoir une lettre de M. de Courson, en réponse à l'article que M. de la Borderie a publié, le mois dernier, sur le *Cartulaire de Redon*. Nous regrettons qu'elle nous soit parvenue trop tard pour être insérée dans la présente livraison. Celle d'octobre la portera à nos lecteurs.

(Note de la Rédaction.)

LETTRE AU DIRECTEUR DE LA REVUE

A PROPOS

D'UN ARTICLE DE M. A. DE LA BORDERIE.

Versailles, 6 septembre 1868.

MONSIEUR,

Le premier *Annuaire historique et archéologique de Bretagne*, par M. de la Borderie, s'ouvre par les paroles suivantes :

« Je n'ai pas la prétention d'inaugurer un nouveau système ; je reviens simplement aux opinions des premiers Bénédictins bretons, de ceux qui ont véritablement tiré notre histoire de la poudre des chartes et des chroniques. Si j'abandonne dom Morice, c'est pour suivre dom Lobineau, dom Le Gallois, dom Brient, ses prédécesseurs, ses maîtres et de beaucoup ses supérieurs en science et en critique. Tout ce que je mettrai du mien sera de rapprocher et de présenter avec suite, de façon à former un ensemble, les traits qui se trouvent dispersés dans leurs ouvrages manuscrits ou imprimés [1]. »

Il est incontestable, en effet, que, dans ses savantes dissertations manuscrites, conservées à la Bibliothèque impériale [2], dom Le Gallois a soulevé, a résolu tous les problèmes relatifs à l'histoire de

1 *Annuaire historique et archéologique de Bretagne* par M. de la Borderie, 1861, p. 1.

2 Collection des *Blancs-Manteaux*, N° 44.

nos origines, et que, après lui, il est absolument impossible *d'inaugurer de nouvelles thèses*. Mais s'il en est ainsi ; s'il est vrai que M. de la Borderie se soit borné à répéter simplement les opinions des premiers Bénédictins bretons, à rassembler des traits dispersés dans leurs ouvrages, que parle-t-on de thèses reproduites ? Est-ce donc que de nouveaux systèmes se seraient fait jour, dont l'*inventeur* n'aurait pas été nommé ? Ce point devant être éclairci plus loin, je passe outre, et, sans autre préambule, j'aborde la grande question que M. de la Borderie « a toujours tenue, dit-il, *pour fondamentale dans l'histoire des origines bretonnes* et à laquelle il a voué ses premières et ses plus constantes études [1], » je veux parler de l'établissement des Bretons insulaires dans la péninsule armoricaine.

I.

Tout le monde sait que, sur ce point, deux opinions sont en présence : dom Lobineau, pour lequel dom Le Gallois avait composé les mémoires dont il a été parlé, soutient, lui, que la péninsule armoricaine, nommée Bretagne plus d'un demi-siècle après les premières invasions des Anglo-Saxons dans l'île, n'a été colonisée, n'est devenue *une république à part*, que dans la dernière moitié du Ve siècle.

L'autre thèse — qui se fit jour en 1750 dans la grande histoire de dom Morice auquel le cardinal de Rohan avait fait remettre les manuscrits de l'abbé Gallet, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, — l'autre thèse a pour but de démontrer que, dès 383, c'est-à-dire lorsque les Romains étaient en pleine possession de la Gaule, Maxime avait fondé, à l'une des extrémités de l'Armorique, un petit royaume indépendant en faveur du chef des Bretons armés pour sa cause.

Cette opinion, lorsque je publiais, en 1840, mon premier ouvrage, régnait, on le peut dire, sans la moindre contestation : des hommes

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, août 1863, p. 127.

d'un mérite supérieur, MM. Augustin Thierry, Daunou, Daru, et bien d'autres[1], n'hésitaient point à suivre Gallet qui, dans notre Bretagne, avait pour appui les deux patriarches de l'archéologie bretonne, M. de Blois de la Calande et le comte de Kergariou. Eh! bien, quoique mon premier ouvrage ait été pour ainsi dire inspiré par ces éminents compatriotes, et que, en ce temps là, je ne fusse pas encore revenu, tant s'en faut, de dom Morice à dom Lobineau et à dom Le Gallois, je n'hésitai pas à garder le silence le plus absolu sur le trop célèbre Conan Mériadec. Un ami m'avait fait lire, à cette époque, de longs extraits de Geoffroi de Montmouth[2]; et l'histoire des 30,000 chevaliers de Conan suivis de cent mille guerriers de naissance plus commune; le massacre des 11,000 vierges; les prouesses gigantesques d'Arthur taillant en pièces 470 hommes dans un seul combat avec sa fameuse épée Caliburne; en un mot, une foule d'autres traits presqu'aussi extravagants, tels, par exemple, que les merveilleuses conquêtes de Conan en Poitou, en Saintonge, dans le Berry, etc., tout cela m'avait inspiré de vives répulsions, sans compter que je ne pouvais concilier la monarchie unitaire de Gallet, ni avec la constitution de l'Empire encore debout, ni avec les usages de l'île de Bretagne gouvernée, de Tacite à saint Gildas, par de nombreux *brenin* ou *reguli*. Cette monarchie unitaire de Gallet, sous un prince breton, était si peu entrée dans mon esprit, que j'admettais, dès lors, *comme un fait certain* que la confédération armoricaine occupait encore, au Ve siècle, tout le territoire compris entre la Seine et la Loire[3].

J'en étais là, ballotté entre des idées contradictoires, lorsque, peu de temps après mon *Essai*, parut le savant travail où M. Varin

1 V. Aug. Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*; Daru, *Histoire de Bretagne*; Daunou, compte-rendu de cette histoire dans le *Journal des Savants*, etc. M. Augustin Thierry, aux travaux duquel j'étais alors attaché comme correspondant en Bretagne, me fit lire, pour m'édifier, l'édition du livre de Le Beau avec les notes de M. de Saint-Martin.

2 M. Baron du Taya, l'auteur de l'opuscule *Brocéliande et ses chevaliers*.

3 *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine*, par M. Aurélien de Courson, Paris 1840, pp. 33-34. — Le nom de Conan n'y est même pas prononcé.

passait au crible le système de l'abbé Gallet. Ce système, je le déclare, je ne l'avais point approfondi [1], et je n'avais cure de le défendre contre qui que ce fût. Une seule chose m'importait, disais-je à M. Varin, c'est d'établir contre l'abbé de Vertot que les Bretons avaient passé sur le continent avant que Clovis n'eût hérité de la puissance des empereurs en Gaule [2]. Toutefois, les airs conquérants de M. Varin, son langage blessant [3], sa prétention d'avoir *découvert* le sens d'un texte mal compris jusqu'à lui [4], tout cela agit vivement sur moi, et, en dépit de mon indifférence pour Gallet, je fus entraîné à prendre parti pour lui. Voici, au surplus, comment M. de la Borderie a raconté lui-même, dans la Biographie bretonne (art. Conan), cette lutte d'un débutant contre un savant professeur de faculté :

« En 1840..., M. Varin..., dans un examen de l'opinion de Gallet

1 Je dis plus : je ne connaissais guère Gallet que par le résumé qu'en fait dom Morice dans les premières pages de son histoire. « Si depuis D. Morice, dit M. de la Borderie, beaucoup d'auteurs ont vanté et trop fidèlement suivi l'abbé Gallet, je ne pense pas que personne l'ait lu jusqu'au bout. Pour toutes sortes de raisons Gallet est d'une lecture très-pénible. Pour aller au-delà de la dizième page, il faut un courage rare.... On le croit, on le vante sur parole *et sans y aller voir.* » Or, c'était là précisément mon fait.

2 En effet, ce qui m'avait mis les armes à la main contre M. Varin, c'est la pensée qu'au fond il en voulait venir à la thèse de Vertot, savoir, que les terres occupées en Armorique par les Bretons sortis de l'île de Bretagne, leur avaient été concédées par les *monarques français*. Cela est écrit en toutes lettres à la p. 51-52 de ma lettre à M Varin. Après avoir cité le passage d'Ermold où ce poète-historien raconte que les Bretons se présentèrent pacifiquement en Armorique, lorsque les Gaulois en étaient encore les maîtres, et que les Francs, occupés à des guerres lointaines, ne prirent pied que bien plus tard chez les Armoricains, j'ajoute : « Qu'importe, je vous le demande, qu'un prince, qu'un Conan appelé Meriadog ait suivi Maxime dans les Gaules, en 383, *lorsqu'il est certain que les Bretons étaient établis en Armorique avant le baptême de Clovis?* Pour mon compte, *je n'eusse pas songé à discuter un autre fait*, si M. Varin n'avait eu la tentation de venir guerroyer, etc. »

3 Il semblait, d'après les paroles de M. Varin, que la Bretagne était l'unique patrie des fables, comme si les origines des peuples n'avaient pas donné lieu, partout, à des inventions de toutes sortes! L'abbé Gallet s'abandonnait sans doute à de véritables hallucinations. Mais avait-il fait à ses préventions bretonnes *le sacrifice de sa conscience?*

4 *Exin Britannia, omni armato milite, militaribusque copiis, rectoribus linquitur immanibus, ingenti juventute spoliata (quæ, comitata vestigiis supradicti tyranni, domum nusquam rediit) et omnis belli usus ignara penitus, duabus primum gentibus transmarinis vehementer sævis, Scotorum à circione, Pictorum ab aquilone, calcabilis, multos stupet gemitque per annos.*

touchant l'établissement des Bretons insulaires en Armorique[1], démontra de la manière la plus logique que tous les monuments écrits sur lesquels Gallet a prétendu appuyer l'établissement de 383 ou ne disent nullement ce que Gallet leur fait dire, ou sont dénués de toute autorité sérieuse en ce qui touche le fait contesté. Malheureusement M. Varin alla trop loin, et, non content de rejeter l'établissement des Bretons de Maxime en Armorique, il essaya de démontrer que Maxime, en passant sur le continent, n'avait emmené avec lui qu'un nombre de Bretons infiniment minime, perdu, pour ainsi dire, dans le reste de son armée et dont il n'y avait pas même lieu de s'occuper. Cette prétention excessive avait contre elle l'autorité d'un texte de Gildas.... M. Varin donna de ce texte une explication paradoxale, mais subtile et ingénieuse... Un jeune écrivain qui débutait alors dans la carrière historique... se chargea de la combattre, et l'on peut dire qu'il la refuta victorieusement ; mais là se borna son succès et quant au reste, M. Varin conserva tous ses avantages. Les §§ II, III, IV, de sa discussion, qui ruinent de fond en comble l'autorité des manuscrits invoqués par Gallet, resteront comme un modèle de critique incisive et convaincante. Du reste M. de Courson semble avoir reconnu, dès lors, la solidité inébranlable de cette partie de la discussion de M. Varin, car il ne tenta même pas de défendre les monuments invoqués par Gallet : une telle réhabilitation était impossible, et, loin de l'entreprendre, M. de C. adhéra, du moins implicitement, aux conclusions de son antagoniste, puisqu'il reconnut qu'aucune preuve écrite, et d'une autorité certaine, n'atteste clairement que les Bretons insulaires se soient établis dans la péninsule armoricaine avant la fin du Ve siècle.

» Ainsi donc, *malgré les apparences*, M. de C. n'avait pas défendu, contre M. Varin, l'opinion de Gallet sur l'établissement de 383, mais seulement l'interprétation universellement reçue, avant ce dernier, du passage de Gildas, touchant l'expédition de Maxime.... M. de C. sacrifiait, sans beaucoup de regrets, et Conan Mériadec et les diverses circonstances de sa prétendue histoire, mais il maintenait

1 V. *Dictionnaire géographique et historique de la province de Bretagne*, par Ogée, nouvelle édition, Rennes, 1843, p. 231.

le fait nu, si l'on peut parler ainsi, de l'établissement de 383, et ce fait, il le mettait sous la protection du principe suivant : *Il n'est pas permis de rejeter les traditions d'un peuple, tant qu'une preuve directe et certaine ne démontre pas qu'elles sont fausses.* »

Dans son article du mois dernier, M. de la Borderie, s'armant de quelques paroles qui paraissent, je le reconnais, contredire l'opinion qu'il me prête un peu plus haut [1], a cru devoir établir que, de 1841 à 1846, mon opinion n'avait point varié sur le prétendu établissement monarchique de 383 dans l'Armorique occidentale. Or, cela est tout à fait inexact, et je crois le pouvoir démontrer de la façon la plus péremptoire.

II.

Ma lettre à M. Varin portait la date du 15 juillet 1841. Or, le 1er septembre de la même année, j'adressais à M. le comte de Blois quelques pages sur la colonisation de la Bretagne [2], dans lesquelles, cette fois, je me bornais à défendre exclusivement le *fait nu* du passage des Bretons dans l'Armorique, en 383. C'était reconnaître, implicitement du moins, que je soutenais non la monarchie de Conan, mais seulement le fait d'un passage de nombreux Bretons en Gaule, en 383. Mais ce n'est pas tout : dans une *Histoire des origines et des institutions de la Gaule armoricaine et des Bretons insulaires*, publiée en 1843, je revins à la question de la transmigration des Bretons en Armorique, et, tout en maintenant *le fait certain* d'un établissement quelconque en 383, et d'autres établissements fondés avant et après cette époque, je n'hésitai pas à soutenir la persistance de la confédération armoricaine jusqu'au traité passé avec Clovis, en 496 ; persistance inconciliable apparemment avec l'existence d'un petit royaume indépendant, aux extrémités de l'Armo-

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*, août 1863, p. 136.

2 *Lettre à M. le comte de Blois de la Calande sur la colonisation de la péninsule.* Cette lettre est insérée dans l'ouvrage cité à la note suivante.

rique dès le IVe siècle [1]. En 1846, dans mon *Histoire des peuples bretons*, je voulus donner encore plus de précision à ma pensée. Sans doute, comme en 1841 et 1843, je crus devoir maintenir *le fait nu* de l'établissement de plusieurs essaims bretons en diverses contrées armoricaines; mais, tenant pour impossible un prétendu royaume indépendant de la petite Bretagne, au sein de l'empire romain encore debout, je demandais si les Bretons, auxquels Maxime avait accordé des terres *en qualité d'hôtes ou de colons*, n'avaient pas dû se fixer dans la partie du littoral gaulois compris dans la Belgique plutôt que dans l'Armorique occidentale. Que cette opinion soit probable ou non, peu importe; mais on avouera qu'un établissement fondé sur les bords du *Rhin*, n'a rien, rien absolument de commun avec une conquête opérée par un Conan qu'on fait débarquer sur les bords de la Rance et triompher des Armoricains [2] !

M. de la Borderie a remarqué, avec raison, que le principe, la base première du système de l'abbé Gallet, c'est que la Bretagne, depuis Conan, a formé un état monarchique et unitaire [3]. Or, sur ce point capital, voici ce que j'écrivais en 1846, dans l'*Histoire des peuples bretons :* « La péninsule armoricaine, loin de former un » état gouverné par un seul roi, était comme le pays de Galles à » la même époque, découpée en petits royaumes indépendants les » uns des autres. *C'est pour avoir méconnu* cette vérité, que l'abbé « Gallet, et, après lui, nos savants Bénédictins ont si vainement

1 *Histoire des origines et des institutions de la Gaule armoricaine*. pp. 206-225 et *Histoire des peuples bretons*, de la page 201 à la page 227, où j'établis qu'en 480, c'est-à-dire après la grande immigration bretonne du Ve siècle, la confédération armoricaine était encore debout des bords de la Seine aux bords de la Loire!

2 *Histoire des peuples bretons*, T. I. p. 213. — Dans les prolégomènes du Cartulaire de Redon, on lit ce qui suit : « Le mot Armorique, *mal compris*, a donné lieu aux plus graves erreurs.... Depuis la fin du IIIe siècle jusqu'au Ve, les mots *tractus armoricanus et nervicanus* embrassaient un vaste district militaire qui comprenait tout le littoral gaulois, du Rhin à la Garonne... Ce fait admis, rien de plus facile à comprendre que l'erreur de la plupart des chroniqueurs du moyen âge, qui, confondant l'Armorique du IVe siècle avec la Bretagne de leur temps, crurent devoir faire aborder Maxime et ses Bretons sur les bords de la Rance, tandis qu'un historien contemporain affirme qu'ils prirent terre vers l'embouchure du Rhin. » (Prolég. du *Cart. de Redon*, pp. LXXIX et LXXX).

3 *Annuaire hist. et archéol.* Ann. 1861, p 94.

» cherché à comprendre les premières pages de nos annales. Il faut » oublier la monarchie du grand roi, quand on étudie l'histoire du » Ve siècle ou du VIe. La division régnait partout en ce temps-là : » comme les *Principes* des *Commentaires de César*, les petits chefs » ou Conans des diverses peuplades établies en Armorique, » guerroyaient sans cesse contre leurs voisins ; souvent même l'am- » bition armait le frère contre le frère. Grégoire de Tours nous a » transmis un épisode de ces luttes fratricides, etc. [1] » Mais arrêtons nous ici : personne assurément, après avoir lu les lignes qui précèdent, ne jugera équitable d'assimiler nos opinions réfléchies et calmes de 1846, aux assertions passionnées de la polémique de 1841 ; personne ne voudra voir dans l'*Histoire des peuples bretons*, où le nom de Conan Mériadec *n'est même pas prononcé*, la glorification du système *unitaire* de l'abbé Gallet.

III.

Un mot maintenant au sujet des dissertations sur Conan Mériadec, qui ont été publiées par M. de la Borderie, soit dans les *Bulletins de l'association bretonne*, soit dans la *Biographie bretonne*, et dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

M. de la Borderie paraît croire que ma persistance à soutenir le *fait nu* du passage des Bretons en Gaule, avant la grande immigration du Ve siècle, a contribué, dans une certaine mesure, à faire descendre M. Le Jean dans l'arène où il combat pour la restauration du trône de Conan Mériadec. Je ne me croyais pas, je l'avoue, une telle influence sur un écrivain qui n'a cessé de m'attaquer violemment dans tous ses ouvrages. Mais, quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à reconnaître que la publication de l'*Histoire des peuples bretons*, où M. le comte de Kergariou me reprochait cependant d'avoir déserté *la bonne cause* [2], ne devait point avoir pour résultat

1 *Histoire des peuples bretons*, T. I, p. 243.

2 Je publierai cette lettre dans un prochain volume des *dissertations* de dom Le

la destruction définitive du système de l'abbé Gallet. En effet, M. de Pétigny, dans son savant ouvrage sur l'époque mérovingienne, admettait, sans aucune hésitation, peu de temps après, la royauté de Conan [1], et, au congrès de Saint-Brieuc, en octobre 1846, (c'est-à-dire peu de mois après la publication de mon livre), Gallet, attaqué par M. de la Borderie, trouvait dans M. le comte de Kergariou un défenseur très-éloquent. Il fallut donc recommencer la lutte, au congrès de Quimper, en 1847. Mais alors la thèse soutenue par M. de la Borderie fut trouvée si concluante, qu'elle ne rencontra pas un seul contradicteur. Le succès était complet; si complet, que le nom de Conan ne fut même plus prononcé dans nos congrès bretons.

La biographie de Conan Mériadec, publiée en 1849 par M. de la Borderie, vint confirmer le succès de 1847. Aussi, à l'exception de quelques lecteurs nantais, personne ne se douta qu'en 1855 avait paru une défense de Conan par M. Guillaume Le Jean [2]. C'est dans ce sens que j'ai reproché à M. de la Borderie d'avoir fait trop d'honneur à M. Le Jean, en combattant un opuscule plein de suffisance et où nul compte n'est tenu des travaux de ses prédécesseurs [3]. Dans la note d'où l'on a extrait ces lignes, je renvoie le lecteur « aux savants opuscules où M. de la Borderie s'est imposé la *fastidieuse mission* de compléter les arguments de Vignier, etc. » Or, quel n'a pas été mon étonnement en voyant M. de la Borderie appliquer l'épithète *fastidieuse* à sa polémique et non pas à l'obligation d'examiner, de discuter les *interminables* dissertations

Gallois, dont la transcription est faite en partie depuis plusieurs années. J'y joindrai une lettre de M. Varin, auquel j'avais envoyé mes deux volumes d'*Histoire des peuples bretons*.

1 Voyez *Etudes sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, par M. de Pétigny, t. I, p. 235. — Comme l'Institut ne couronne jamais dans un livre telle ou telle thèse, celle de M. de Pétigny sur Conan n'a pas empêché son livre d'obtenir le prix Gobert, et l'auteur d'entrer à l'Académie. L'an dernier, le même fait s'est renouvelé, et un autre défenseur de la royauté de Conan, auquel le prix Gobert a été plusieurs fois décerné, est entré à l'Institut....quoique.

2 C'est par le travail de M. de la Borderie dans la *Revue de Bretagne* que j'ai appris l'existence de l'article de M. Le Jean.

3 C'est-à-dire Vignier, dom Lobineau, dom Le Gallois, M. Varin, M. de la Borderie.

écloses depuis Vignier jusqu'à l'abbé Gallet[1] ! Je proteste donc, de toutes mes forces, contre une telle interprétation, et j'en appelle, sur ce point, au jugement de tout lecteur impartial !

IV.

M. de la Borderie prétend qu'entre la thèse des auteurs qui font de Conan le conquérant de l'Armorique et l'opinion de ceux qui croient que l'établissement des Bretons sur le continent a été tout pacifique, M. de Courson veut élever un troisième système qui ferait remonter le commencement des immigrations bretonnes en Gaule à une époque antérieure à 455-460.

Je déclare que rien n'est plus loin de ma pensée que la prétention d'innover, qui m'est prêtée : il y a longtemps que j'ai reconnu ce qu'il y a de vrai dans le récit d'Ermold-le-Noir sur l'arrivée des Bretons dans la presqu'île armoricaine[2]; je crois avec lui que les insulaires s'y sont établis par bandes successives, et qu'ils n'ont fondé *une république à part*, comme parle dom Le Gallois, qu'après les dernières victoires des Saxons dans l'île. Mais rien de tout cela, à ce qu'il me semble du moins, ne contredit l'opinion qu'au IVe siècle et avant 455-460, des Bretons soient passés de l'île sur le continent et y aient occupé diverses portions de territoire, *sans former pourtant une nation distincte.*

M. de la Borderie, d'accord avec dom Le Gallois, a très-bien démontré que c'est Geoffroy de Montmouth qui a *inventé* la prétendue tradition de l'établissement d'un royaume indépendant dans la petite Bretagne, dès 383. Mais cette fable percée à jour, faut-il rejeter comme fausses les traditions d'après lesquelles la Gaule, de Constance Chlore à Constantin-le-Tyran, aurait reçu, sur son territoire, un nombre plus ou moins considérable de Bretons insulaires ? Ici,

1 *Revue de Bretagne et de Vendée*. Août 1863, p. 138.
2 Ermold Nig., t. III, vers. 9 et suivants.

assurément, l'on ne saurait fournir la preuve directe et certaine que la tradition n'a aucun fondement.

Dans un précédent opuscule, j'ai prouvé que, après la mort de l'empereur Niger, Albinus, revêtu de la pourpre par les légions de l'île de Bretagne, passa le détroit et vint combattre avec une *armée bretonne* les troupes illyriennes de son rival [1]. L'histoire ne dit pas si ces Bretons revinrent dans leur pays ou si l'empereur victorieux les plaça, selon l'usage du temps, sur quelque territoire dépeuplé par la guerre. Mais, d'après une antique tradition rapportée par Longhonius [2] et à laquelle dom Le Gallois n'accorde, à la vérité, aucune créance, un petit chef ou Conan breton, qu'accompagnaient sa sœur Hélène et 21,000 guerriers de sa nation, serait venu, par l'ordre de Constance Chlore, s'établir dans la Gaule. Je ne défendrai pas contre les railleries de dom Le Gallois « ce petit Conan plus paisible et plus honnête homme que l'autre »; mais, laissant de côté le *tyern* insulaire et sa sœur Hélène, je prierai le lecteur de vouloir bien jeter les yeux sur les quelques lignes suivantes, qu'adressait, entre 291-296, le panégyriste Eumène à l'empereur Constance-Chlore :

Sicut postea tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Treverorum arva jacentia lætus post liminio restitutus et receptus in lege francus excoluit : ita nunc, per victorias tuas, Constanti Cæsar invicte, quidquid infrequens Ambiano et Bellovaco et Tricassino *solo Lingonicoque restabat, barbaro cultore revirescit. Quin etiam illa, cujus nomine mihi peculiariter gloriandum, devotissima vobis civitas Æduorum ex hac Britannicæ facultate victoriæ plurimos quibus illæ provinciæ redundabant, accepit artifices et nunc extructione veterum domorum et refectione operum publicorum et templorum instauratione consurgit, etc.* [3]

1 *Lettre à M. le comte de Blois, sur la colonisation de la péninsule armoricaine*, dans mon *Histoire des origines des inst. de la Gaule armoricaine*, p. 348.

2 Constantius Constantini pater sicut antea Francos in Ambianorum, Tricassinorum Lingonensiumque agros deduxerat, ita nunc Britannos in Armoricam regionem transferet quorum 21,000 cum Helena et Conano ejus fratre commigrarunt. (Antiquit. Albion. ad ann. 304. p. 207. — Cf. avec D. Le Gallois Bl. man [1] XLIV. p. 67.)

3 Dom Bouquet, *Hist. de Fr.* T. I. p. 714, c. [2]

Ce texte, qui confirme si pleinement une tradition repoussée par dom Le Gallois et par Le Nain de Tillemont[1], autorise assurément à traiter moins dédaigneusement les passages où Guillaume de Malmesbury, historien très-grave [2], raconte l'établissement de petites colonies bretonnes sur le littoral gaulois sous les règnes de Constantin-le-Grand et de Constantin-le-Tyran [3]. J'ai fait voir ailleurs que des Bretons de Maxime étaient restés, après lui, en Espagne, en Italie, et que, sur les bords du Rhin, dans la Belgique, se retrouvaient des guerriers de la même nation [4]. Pourquoi l'Armorique occidentale, avant la fin du Ve siècle, n'aurait-elle pas reçu, elle aussi, quelques débris de ces armées vaincues [5]?

1 Dom Le Gallois, p. 67. — On lit dans l'Hist. des Emp par Le Nain de Tillemont, T. v, p. 183-184 : « On met différentes colonies des habitants de la Grande-Bretagne dans la petite; la première, dit-on, sous Constance Chlore; une autre sous Maxime et la troisième lorsque les Anglois se rendirent maistres de la grande. Cette dernière est la seule *qu'on puisse dire estre fondée sur les anciens*, et apparemment aussi c'est *la seule véritable.* »

2 Celui-là, dom Le Gallois le reconnaît, ne s'est pas nourri de Geoffroy de Montmouth. (D. Le Gallois, p. 66.)

3 Constatinus (magnus) ab exercitu imperator consalutatus, expeditione in superiores terras indicta, magnam manum Britannorum militum adduxit, per quorum industriam... brevi rerum potitus, emeritos et laboribus functos in quadam parte Galliæ, ad occidentem, super littus Oceani locavit; ubi hodieque posteri eorum manentes, immane quantum convaluere moribus linguaque non nihil a nostris Britonibus degeneres. (Vill. Malmesb.)

Maximus... purpuram induit, statimque in Galliam transitum parans, ex provincia omnem pene militem abrasit. Constantinus quidam non multò post ibidem, spe nominis imperator allectus, quidquid residuum erat militaris roboris exhausit : sed alter a Theodosio, alter ab Honorio interfecti..... copiarum quæ illos ad bella secutæ fuerant, pars occisa, pars post fugam ad superiores Britannos concessit.

4 Gildas rapporte que Maxime envoya une partie de son armée en Italie, l'autre en Espagne : *Et unam* alarum ad Hispanias, alteram ad Italiam extendens, etc. (V. Gild. ap. Mon hist. britann.)

Or, il est certain que des traces de colonie bretonne ont été retrouvées en Italie, dans le pays même où l'usurpateur fut décapité; et j'ai établi, dans ma réponse à M. Varin, qu'au VIe siècle il y avait en Espagne des églises bretonnes dont l'existence est constatée. au VIIe siècle encore, dans un décret de Wamba. — Voyez Loaisa, Conciles d'Espagne, ad ann. 569, et ma lettre à M. Varin, p. 42, où se lit ce texte : « *Ad sedem Brittonum ecclesiæ quæ sunt intra Brittones una cum monasterio* Maximi *et quæ in Asturis sunt.* XIII. » Ces Bretons, quoiqu'on les désigne par leur nom national, ne formaient pas *une nation à part*, comme les Bretons du VIe siècle, venus en masse dans l'Armorique occidentale.

5 M. de la Borderie (*Revue de Bretagne et de Vendée*, août, p. 130), oppose à ces

V.

En ce qui concerne les petites immigrations qui, selon l'opinion de dom Le Gallois [1], se seraient effectuées en Armorique de 418 à 431, elles me semblent, je l'avoue, non pas *conjecturales*, mais *prouvées*, s'il est vrai surtout, comme le pense le docte Bénédictin, que ce soit à ces événements que se réfère le texte bien connu de Gildas : *Alii transmarinas petebant regiones, etc.* Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers la même époque, quelques clans bretons, partis des mêmes rivages, allaient s'établir sur les côtes de la Belgique où des compatriotes les attendaient aussi, tandis que d'autres exilés abordaient sur le littoral de la péninsule armoricaine [2].

conjectures ou plutôt, comme parle dom Le Gallois, à *ces preuves* d'immigrations antérieures à la dernière moitié du Ve siècle, le texte bien connu de Gildas : « Les Barbares nous repoussent vers la mer, etc. » Si, ajoute notre savant antagoniste, une portion quelque peu considérable des insulaires avait dès lors pris le parti de se soustraire aux Barbares en passant en Gaule, les Bretons se fussent bien gardés de dire que la mer les repoussait vers les Barbares et ne leur offrait qu'une voie de plus vers la mort, car le général n'eût pas manqué de leur répondre, avec raison, qu'elle leur offrait, au contraire, une précieuse voie de salut. »

Il est incontestable qu'à l'époque où les Bretons implorsient Aétius, la nation n'ayant point subi de défaites multipliées et décisives, *n'était pas encore résignée à déserter la patrie.* Mais que, dans la région la plus exposée aux ravages des Pictes et des Scots, quelques peuplades se soient enfouies, dès la première moitié du Ve siècle, sur le continent gaulois, cela ne me paraît pas contestable, et me fait comprendre comment, dès 569, un seul petit chef breton pouvait marcher, avec 12,000 soldats, au secours d'un empereur romain.

Au surplus, dom Le Gallois a donné du texte précité de Gildas une explication tout à fait vraisemblable. (Dom Le Gallois, p. 151-152). Tout en soutenant, d'accord avec dom Le Gallois, que plusieurs petites immigrations précédèrent les grandes transmigrations accomplies de 460 à 513, je tiens pour incontestablement vraies ces paroles du docte bénédictin : « Ce doit être désormais un point fixe dans l'histoire de Bretagne, que les Bretons insu- » laires ne vinrent deçà la mer, *en état d'y faire un corps de république et d'y* » *être considérés comme une nation distincte de toute autre*, que vers l'an 456. » (Bl.-Mant., XLIV, p. 194.)

1 Dom Le Gallois, *Blancs-Mant.*, XLIV, pp. 190-190.

2 L'Armorique occidentale ne fut pas le seul pays où les Bretons vinrent chercher un refuge, fait observer dom Le Gallois, et il ajoute (p. 196) que l'auteur de la vie de

Quand je lus, pour la première fois, dans dom Le Gallois, que les habitants du nord de la Bretagne, vaincus par les Pictes, *furent les premiers qui vinrent dans l'Armorique*, je fus amené, tout de suite, à rechercher, dans la *Britannia* de Camden, les traces de cette transmigration. Il est plus que probable sans doute que des peuplades citées par dom Le Gallois, Ottadènes, Horestes, Elgoves, Novantes, Brigantes, Méates, etc., toutes ne dirigèrent point leurs barques vers les mêmes rivages. Mais le nom de *Corisopitum*, transporté dans la Cornouaille continentale, atteste que là vinrent chercher un refuge avant la conquête de l'île par les Saxons, un certain nombre des malheureux Bretons chassés de leurs demeures.

Ces premières immigrations, je le répète, ne peuvent pas, ne doivent pas être comparées à celles qui suivirent l'invasion saxonne et qui firent passer de l'île sur le continent *une grande partie de la nation bretonne*[1]; mais ces premiers colons dispersés, en qualité d'hôtes, parmi les Armoricains[2], se réunirent plus tard sur un même territoire et contribuèrent à former la petite *république à part*, dont parle dom Le Gallois; république « composée de plusieurs petits états séparés, entièrement indépendants les uns des autres. »

En terminant ce paragraphe, j'ai besoin de déclarer encore une fois que je n'ai pas la prétention *d'élever aucun système nouveau*. En effet, pour qui a lu dom Le Gallois avec quelque attention, il

saint Guignolé dit positivement que plusieurs s'enfuirent dans la Belgique. Tout le monde a lu, en effet, ce passage de Gurdestin, que j'ai cité dans l'*Hist. des peuples bret.*, p. 213, note 1 : « ..... *Pauci et multo pauci qui vix ancipitem effugissent gladium aut Scoticam quamvis inimicam aut Belgiam, natalem autem patriam linguentes, coacti acriter petivere terram.* (V. Uss. *ant. eccl. britann.. ed.*, 1667, p. 225).

Jean Gerbrand, surnommé de Leyde, s'exprime ainsi sur ces Bretons établis vers l'embouchure du Rhin, où avaient jadis pris terre les insulaires de Maxime : « *Fugierunt* (*transmarini Britones*) *ad terram Armoricæ dictam quam obtinentes nominaverunt Britanniam minorem.... Quidam autem alii fugientes... ad ostia Rheni fluminis, ubi Rhenus intrat mare prope Catwyck, vela diviserunt et ibi castrum munitissimum construxerunt quod Briton* appellaverunt, *etc.* (Chr. Belge, L. I, c. 13).

1 Voyez Eginhard *ad ann.* 786.

2 Dom Le Gallois, *loc. cit.*, pp. 186-187.

n'est point de système nouveau, point de thèse nouvelle à mettre au jour, car tout a été dit ou indiqué par lui ; mais il m'a semblé que, dans l'intérêt de l'histoire, de l'ethnologie, de la géographie [1], il était bon de constater la présence de quelques milliers d'exilés bretons en diverses contrées de la Gaule. D'ailleurs, de nos jours plus qu'à toute autre époque, il peut être utile de prouver, par des faits, la vérité de ces paroles trop oubliées du grand critique Fréret : « Je conviendrai sans peine que les traditions sont quelquefois altérées par l'addition de circonstances merveilleuses et même absurdes ; mais, en même temps, je demanderai si l'on est, pour cela, en droit de rejeter ces traditions..... Il y a plusieurs traditions fausses ; il y en a d'incertaines et de douteuses, mais toutes ne le sont pas. »

VI.

M. de la Borderie a cru devoir faire remarquer, en ce qui touche les origines bretonnes, que j'ai plus d'une fois reproduit dans mes *Prolégomènes* les mêmes thèses, les mêmes textes et les mêmes arguments que lui. Le fait est vrai, dans une mesure que nous tenons nous-même à indiquer.

Dans la partie de nos Prolégomènes relative aux origines bretonnes, aux antiquités gallo-romaines, à la géographie politique et ecclésiastique de notre péninsule, nous n'avons eu d'autre but, — à quelques exceptions près, — que de résumer les recherches et les travaux qui se sont produits en Bretagne, et surtout dans les congrès et dans les publications de l'Association bretonne, depuis 1846. Il est donc tout naturel que nous nous soyons souvent rencontré avec M. de la Borderie. Toutefois, il faut bien noter que, sur nos origines bretonnes proprement dites, toutes les thèses principales, *que M. de la Borderie et moi tenons pour véritables*,

1 Les personnes qui ont souvent feuilleté les *Acta Sanctorum* des Bollandistes ou de l'ordre de Saint-Benoît auront été frappées comme moi du mot *Britannïacum* qui désigne plusieurs bourgs ou petites villes de la France.

avaient été exposées et développées dès la fin du XVIIe et le comment du XVIIIe siècle, dans les ouvrages manuscrits ou imprimés de dom Lobineau et de dom Le Gallois. C'est donc à ces savants moines que nous avons emprunté les thèses elles-mêmes [1].

Mais tout en exposant ces thèses, nos doctes Bénédictins ne les avaient pas toujours démontrées d'une manière complète, et, d'ailleurs, après les systèmes contraires mis en avant, soit par l'abbé Gallet, soit, de nos jours, par M. Bizeul, les anciens arguments étaient devenus insuffisants. M. de la Borderie a donc repris la démonstration de ces thèses, au point de vue des exigences de la critique et de la controverse actuelle, et il s'est efforcé de les asseoir d'une façon inattaquable sur des textes et des arguments nouveaux, pour la plupart, et dont plus d'une fois nous avons cru pouvoir faire usage, puisque, après tout, et sur les points principaux, nous soutenons l'un et l'autre la même doctrine. Cela posé, nous nous plaisons à reconnaître que c'est M. de la Borderie qui a eu le premier l'idée d'employer, dans la discussion de nos origines, le texte si décisif de Procope (Guerre des Goths, l. IV, ch. 20.), qui attestent tout à la fois la dépopulation de notre péninsule et l'importance numérique des immigrations venues de l'île de Bretagne, et qui permet de faire bonne justice du système ultra-romain de M. Bizeul. Ajoutons que c'est encore M. de la Borderie qni a nettement fixé les limites des petits royaumes ou comtés bretons du VIe siècle (Cornouaille, Domnonée, Léon, Browerech, etc.), à l'aide de textes ou inédits ou nouvellement employés dans ces questions [2], et que c'est une nouvelle réfutation du système de monarchie bretonne unitaire, issu des rêveries de Geoffroy de Montmouth et restauré ensuite par Gallet, avec tout l'appareil d'une discussion scientifique. M. de la Borderie a aussi publié, le premier, et appliqué à la question de l'origine des diocèses domnonéens

1 On pourra s'en convaincre quand nous aurons publié les mémoires de dom Le Gallois.

2 Parmi les textes inédits citons, entre autres, ceux qu'il emprunte aux vies manuscrites de saint Guénolé, de saint Hervé, de saint Gunthiern, de saint Judicaël; voyez, d'ailleurs, *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, t. III, 2e partie, pp. 85 à 107 et 160 à 177; et l'*Annuaire de Bretagne* de 1861, pp. 137 à 159.

(Dol, Saint-Brieuc, Tréguer et Aleth), un texte important relatif à la juridiction épiscopale de saint Samson, et qui, comme nous l'avons dit dans nos Prolégomènes (p. CCIII), « donne la clef de » toutes les difficultés qu'on s'est plu à entasser au sujet de la » métropole de Dol. »

Nous avons encore au même auteur plusieurs obligations analogues[1], auxquelles nous ne prétendons assurément pas nous soustraire; mais, tout en les reconnaissant volontiers, il nous sera sans doute permis de faire observer que la partie de nos Prolégomènes à laquelle peuvent s'appliquer les remarques précédentes, est loin de former, — par son étendue ou autrement, — la portion la plus considérable de notre travail.

AURÉLIEN DE COURSON.

1 Ainsi, dans la *Défense d'un diplôme du roi Erispoë* publié en 1853 par le *Bulletin de l'Association Bretonne* (t. IV, 2e partie, pp. 161-172), M. de la Borderie avait prouvé, à l'aide des mêmes arguments employés par nous (*Prolégomènes*, pp. CCLXIV-CCLXVI), que les rois bretons du IXe siècle, au moins depuis Nominoë, usaient de sceaux, contrairement à l'opinion admise jusque-là, qui n'en faisait remonter l'usage en Bretagne qu'au duc Alain Fergent, c'est-à-dire, à la fin du XIe siècle. — M. de la Borderie a aussi retrouvé dans les débris des archives du chapitre de Nantes, et nous a ensuite communiqué, le curieux pouillé de ce diocèse, de 1287, publié par nous, pp. 507-516 de notre édition du *Cartulaire de Redon*. — Nous avons en outre mis à pr. fit, du même auteur, diverses notices de géographie féodale, entre autres, sur le comté de Porhoët, le régaire de Tréguier, etc., toutes matières traitées, d'ailleurs, dans des opuscules imprimés, avec le nom de l'écrivain.

Le titre donné à cet article pourrait faire croire que le *Directeur de la Revue* et *M. de la Borderie* sont deux personnes différentes; il n'en est rien; M. de la Borderie conserve toujours la direction de ce Recueil.

(Note de la Rédaction).

RÉCITS VENDÉENS.

LE FILS DU GARDE-CHASSE.*

IV*

Près de deux années, poursuivit le bon vieillard, s'écoulèrent pour Georges et Marguerite avec une rapidité qui tenait du prodige. Absorbés par leurs mutuelles tendresses, ils n'avaient pas conscience de la fuite du temps. Ils étaient *l'un à l'autre un monde toujours beau, toujours nouveau.* On eût dit que, renfermés dans une île déserte, les bruits extérieurs ne parvenaient pas jusqu'à eux et qu'ils ne soupçonnaient pas qu'en dehors du cercle étroit de la famille, il existât d'autres choses, d'autres êtres, d'autres intérêts.

Cependant le ciel s'assombrissait de plus en plus sur nos têtes, et l'orage était près d'éclater.

Il éclata, en effet, vers la fin du mois de janvier 1793, et je serais bien impuissant à vous rendre l'impression que le coup de tonnerre de la mort du roi produisit sur ce malheureux Georges. Il était anéanti; il ne pouvait se faire à l'idée d'un tel crime, d'une telle abomination.

* Voir la livraison de septembre, pp. 184-199.

Ce sinistre éclat de la foudre l'avait complétement réveillé. Lui qui auparavant me négligeait quelque peu, il me recherchait désormais, pour se livrer devant moi à toute l'indignation que soulevait dans son âme l'assassinat juridique du 21 janvier. — « Où allons-nous, mon ami ? me disait-il, où allons-nous ? je vous le demande. Une nation qui trempe ainsi ses mains dans le sang innocent, n'est-elle pas abandonnée de Dieu, n'est-elle pas à tout jamais réprouvée, comme cette affreuse nation juive ?... Je le sais bien, ce n'est pas la vraie France qui a commis cet attentat, inouï dans ses annales ; mais pourquoi la France des honnêtes gens a-t-elle laissé quelques monstres le perpétrer sous ses yeux ?... Il n'y a donc plus d'hommes parmi nous, puisque nul n'a crié à l'assassin, et ne s'est soulevé, et n'a écrasé ces reptiles qui jettent, comme la bave, la honte, l'infamie, sur un royaume tout entier, et qui impriment, pour l'éternité, une telle ignominie à son front !... » Puis, de la colère généreuse passant à l'attendrissement : « Ce bon, ce noble, ce généreux monarque !... que serais-je sans lui ? Un pauvre manœuvre assurément. Sans lui, je n'aurais jamais eu le bonheur de vous connaître, vous, mon second père, — et ce disant, il me pressait les mains — le bonheur de rencontrer cette autre moitié de moi-même : je n'aurais jamais aimé Marguerite !... O mon roi ! ô mon bienfaiteur ! il vous ont tué comme le plus vil des criminels, mais vous n'êtes pas mort pour moi ; vous vivrez toujours dans ce cœur qui n'oublie pas. Votre royale et souriante image y demeurera gravée tant qu'un souffle l'animera ! »

Et des larmes lui venaient aux yeux. Je m'efforçais de le calmer. Son indignation, si légitime du reste, m'eût beaucoup effrayé en d'autres temps ; mais je me reposais naturellement sur la jeune épouse du soin de l'endormir et de la charmer.

Je n'étais pas le seul à recevoir les confidences de Georges : la Muse les partageait avec moi. Comme le vieil ami, elle avait été un peu abandonnée depuis l'automne de 1790. Il lui revenait aussi, plus ardent, plus passionné que jamais. Sa poésie, jusque-là tendre, sentimentale, prit un accent tout nouveau ; la flûte champêtre se transformait en clairon. Il ajoutait, comme l'a dit un poète, il ajou-

tait à sa lyre une corde d'airain. Plus de stances élégiaques ; l'iambe, l'iambe seul, était capable de répondre à l'état actuel de son âme, et d'en satisfaire l'irritation vengeresse. Il le maniait comme une lanière pour sangler, comme une épée pour frapper ses irréconciliables ennemis, les auteurs de la mort de son roi bien-aimé, et comme une massue enfin, pour les écraser dans la boue et les pousser ensuite aux gémonies.

Combien je regrette, ajouta M. Brevet, en me montrant son portefeuille, de n'avoir pas là quelques-unes de ces mâles inspirations, fruits de cette *haine vigoureuse* du crime. Je n'oserais pas affirmer que vous les eussiez mises sur la même ligne que les iambes immortels inspirés à André Chénier par les mêmes événements :

Mourir sans vider mon carquois,
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange,
Ces bourreaux, barbouilleurs de lois,
Ces tyrans effrontés de la France asservie,
Égorgée ! . . . . . .

mais je m'assure que vous ne les eussiez pas trouvées trop indignes du chantre de la *Jeune Captive*, du défenseur de Louis XVI, car je me souviens que ces distiques véhéments me remuaient jusqu'au fond des entrailles.

Telles étaient les dispositions d'esprit et de cœur de Georges Blondel, quand, vers la mi-mars, le bruit se répandit à Fontenay que dans le Bocage on refusait de tirer à la milice et que l'on se soulevait çà et là.

Un jour, Georges entre comme un fou dans mon cabinet de travail, et il me raconte, avec une éloquence qui sentait la poudre, les premiers et surprenants exploits de Cathelineau, que j'ignorais encore.

— Enfin, s'écrie-t-il en terminant, voilà donc des hommes !... que Dieu les conduise, que Dieu les soutienne, et la France est sauvée !...

Il avait toujours l'œil et l'oreille au guet, et il recueillait, avec une avidité fébrile, la moindre nouvelle, le plus petit détail qui eût trait à l'armée catholique et royale.

— Georges, mon bon ami, lui disais-je parfois, modérez-vous, contenez-vous, sinon je ne réponds pas de votre sécurité. Que deviendrait, je vous prie, cette bonne Marguerite, que deviendrions-nous tous, si quelque jour vous étiez jeté en prison comme suspect?... Vous savez bien que la royauté n'est pas ici en bonne odeur; que la république est la maîtresse du terrain. Prenez donc garde aux dénonciateurs, qui pullullent, hélas! et ne donnez pas lieu, je vous en conjure, de laisser soupçonner votre *civisme*, puisque c'est le mot. Votre arrestation ne servirait à rien qu'à nous désoler, sans aider le moins du monde la cause pour laquelle je fais avec vous, mais tout bas, les vœux les plus sincères. Une pierre n'arrête pas un débordement; or, nous ne sommes qu'une pierre; laissons le débordement s'écouler.

Mon jeune ami, par condescendance pour moi, par amour pour sa femme, se résigna à suivre mon conseil, et nous parvînmes au printemps sans malencontre.

V.

Le matin du seize mai, je dormais encore du sommeil le plus profond, à huit heures sonnées, contre toutes mes habitudes. — J'avais passé la soirée chez M. Dumont, où les préoccupations du moment avaient été l'objet de nos commentaires jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. — Tout à coup un grand bruit me réveille en sursaut : on frappait à coups redoublés à la porte de la maison. J'entends Jeannette qui va ouvrir, puis qui monte précipitamment à ma chambre.

— Monsieur! monsieur! me dit-elle d'une voix tremblante de saisissement, il y a en bas un grand militaire qui vous réclame tout de suite... même qu'il voulait me suivre... et que j'ai eu bien du mal à le décider à patienter un peu.

Je descendis et me trouvai en présence d'un soldat républicain, qui, sans me donner le temps d'ouvrir la bouche :

— Citoyen, as-tu des armes ?

— Non, citoyen, pas une seule.

— En ce cas, rends-toi sans retard à la Municipalité, on t'en donnera. La patrie est en danger : les *brigands* marchent sur Fontenay-le-Peuple !

J'obéissais bientôt à cette injonction, tout en me demandant quels services on pouvait raisonnablement attendre d'un pauvre diable comme moi qui, en fait d'instruments offensifs ou défensifs, n'avait tout au plus manié dans sa vie qu'un bâton.

Les rues étaient pleines d'hommes, les uns en uniforme et armés, les autres qui allaient aussi s'équiper à la Commune. Les sons lugubres de la générale et du clairon retentissaient dans tous les quartiers ; c'était le tumulte et le brouhaha d'une ruche d'abeilles que des attaques inattendues ont mise dans le plus grand émoi.

En entrant dans la salle où l'on faisait la distribution des armes, j'eus le plaisir d'apercevoir, du premier coup-d'œil, M. Dumont, son fils et son gendre. Nous nous serrâmes la main en silence : trop de *citoyens* nous entouraient et nous auraient charitablement écoutés, pour que nous pussions avoir envie d'échanger les pensées qui nous obsédaient ; mais nos regards suppléaient à la parole. Georges surtout avait bien de la peine à se maîtriser, et dans un moment où, attendant notre tour, nous nous trouvions un peu plus isolés dans un coin de la salle, il me glissa bien bas ces deux mots à l'oreille :

— Eh ! qu'allons-nous faire dans cette maudite galère !

Quand nous fûmes tous possesseurs d'une carabine, d'un sabre et d'une giberne garnie de cartouches, on nous organisa par compagnies. A notre grand regret, M. Dumont et son fils Henri ne furent pas incorporés dans celle où l'on nous plaça côte à côte, Georges et moi.

On nous conduisit, tambours en tête, hors de la ville. Nos guerriers improvisés, pour se donner du cœur, se prirent à hurler le *Chant du Départ*. S'ils disaient :

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,

je vous affirme bien que la Victoire paraissait plutôt là comme une

éventualité, comme une espérance, que comme une certitude ; car ils n'étaient pas du tout rassurés, ces braves, par l'approche de cette armée royaliste, de ce torrent fougueux qui avait jusque-là brisé devant lui et surmonté tous les obstacles. Ai-je besoin d'ajouter que nous ne nous sentions point en disposition, Georges et moi, de faire notre partie dans ce concert, aussi héroïque et patriotique que peu mélodieux ? C'était un tort sans doute, et, en temps de révolution surtout, le proverbe a raison qui conseille de hurler avec les loups.

On nous avait menés sur la route de la Châtaigneraie ; c'était par là que venaient les assiégeants. Une fois hors de la ville, on nous posta dans un champ de blé ; on forma les faisceaux et nous attendîmes l'ennemi.

Vers le milieu du jour, les deux armées étaient en présence ; la fusillade et la canonnade s'engageaient. On nous faisait marcher à droite, marcher à gauche, et, véritable troupeau de moutons, nous allions à gauche, nous allions à droite ; *feu !* nous criait-on, et nous faisions feu au hasard, une épaisse fumée nous enveloppant et nous empêchant de voir ce qui se passait devant nous. Était-ce le général républicain Chalbos, notre commandant, qui l'emportait ? étaient-ce les généraux vendéens ? nous eussions été bien en peine de le dire. Puisqu'il y avait obligation de faire acte de soldat, Georges, avant l'action, m'avait appris à charger mon fusil. A chaque coup je priais Dieu de le rendre inoffensif, et j'espère que mes prières auront été exaucées. Quant à mon ami, il tirait le moins souvent possible, et je suis sûr qu'il ne fit pas une seule victime ; il aurait plutôt tué des alouettes ou des hirondelles, si quelques-uns de ces oiseaux s'étaient risqués à voler au-dessus de la plaine pendant tout ce fracas.

Au bout de plusieurs heures d'une chaude lutte, un immense hourra retendit dans nos rangs : les Vendéens lâchaient pied, et s'enfuyaient de toutes parts : la *patrie*, pour parler la langue de mon soldat recruteur, *la patrie était hors de danger ;* les républicains n'avaient plus qu'à triompher et à monter au Capitole ! Et Dieu sait s'ils s'en firent faute, surtout les *terribles* soldats-citoyens !

Georges et moi, nous rentrions, attristés, dans la ville, le fusil sur le dos, pressant le pas, car nous avions hâte de savoir ce qu'étaient devenus M. Dumont et Henri, que nous avions perdus de vue dans la dernière heure du combat. — Une bande de gardes-nationaux et de grenadiers du bataillon de la Gironde vint à passer à côté de nous. Les cris, les jurements, les chants enroués qu'elle répandait dans sa marche, attirèrent notre attention. Non, jamais la pitié, l'horreur, l'indignation, ne soulevèrent notre âme, comme au moment où la scène que voici s'offrit à nos regards : — Au centre de cette tourbe, un malheureux paysan vendéen, criblé de blessures de la tête aux pieds, les vêtements troués par les balles et par les sabres, inondé de sang, pâle comme un mort et ne pouvant plus se tenir sur ses jambes qui fléchissaient à chaque pas ; — puis ses vainqueurs, le tirant avec rage, le poussant la crosse dans les reins, l'invectivant et appliquant dans sa personne le *Væ victis* avec une fureur qui eût épouvanté des sauvages.

— Vite, s'écriait l'un, vite un verre d'eau : mademoiselle se trouve mal !

— Abondance de biens ne nuit pas, disait un autre avec un rire atroce, monsieur se fait peut être encore besoin d'une petite saignée ?

— Ne te gêne pas, *brigand*, on a des lancettes à ton service, continuait un troisième.

— Oui, déclamait un quatrième,

Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Or, les misérables qui plaisantaient si agréablement, avaient, en guise d'ornement autour du cou... mes cheveux me dressent encore snr la tête en y pensant !... des oreilles coupées, enfilées dans une corde, et formant sur leur poitrine un chapelet ruisselant... [1] !

Notre cœur se souleva ; Georges devint pourpre, et, ne pouvant plus se contenir, il s'écria dans un élan de fureur irrésistible :

— O les misérables ! ô les monstres !

1 *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay-Vendée*, par Benjamin Fillon, p. 383.

L'attention des soldats était attirée sur nous. Un sous-officier s'approcha de mon ami, que je m'efforçai, mais en vain, d'entraîner et de faire taire :

— A qui parles-tu, citoyen ?

— A toi et aux tiens, bourreaux que vous êtes !

— Ah ! mais, s'écriait un garde-national de notre compagnie, c'est cet *aristo* qui ne voulait pas chanter *à la mouée*[1] et qui a si bien tiré en l'air pendant tout le combat !...

— Quatre hommes ici ! dit le sergent aux grenadiers ; qu'on m'empoigne ce particulier-là et qu'on le joigne à l'autre.... Ah ! tu aimes les *brigands ?* eh bien, l'on va t'en servir !...

En un clin-d'œil, Georges fut appréhendé au corps, désarmé et jeté à côté du prisonnier, qui, trop malade pour s'intéresser à ce qui se passait autour de lui, s'était affaissé sur lui-même pendant cette halte de quelques minutes.

Le pauvre Georges n'opposa pas la plus petite résistance : elle eût été inutile ; il me lança un dernier regard, dans lequel je lus tous les sentiments qui agitaient son âme : il se regardait comme un homme perdu ; il me chargeait de ses adieux pour sa malheureuse femme, pour toute sa famille ; puis, levant rapidement ses yeux au ciel, il me disait : « C'est fini, nous ne nous reverrons plus que là-haut ! »

Mon premier mouvement m'avait porté à le défendre. Je me contins, pensant que je ne ferais que me perdre moi-même, et que ma liberté était indispensable pour essayer de lui rendre la sienne.

La bande repartit en vociférant la *Marseillaise;* je la suivis, afin de savoir où elle allait conduire mon trop généreux ami.

Quant à lui, il avait achevé de se perdre : sans hésiter un instant, il avait offert son bras au Vendéen défaillant, et les soldats l'avaient laissé faire, cet acte de charité leur permettant d'aller plus vite. La démarche de Georges était ferme et digne. Ses traits pâlis laissaient visiblement paraître le mépris du danger et le calme d'une conscience qui a rempli son devoir.

1 Avec nous.

Dès que j'eus vu se fermer sur lui la porte de la prison, où deux cents Vendéens, à ce que l'on m'apprit, étaient déjà entassés, je pris en toute hâte le chemin qui conduisait chez M. Dumont.

VI.

— Vous êtes encore trop jeune, mon ami, me dit M. Brevet, pour avoir été jamais chargé de porter à une famille une nouvelle désastreuse, un de ces messages d'autant plus foudroyants que les infortunés dont ils doivent briser le cœur, sont surpris dans une plus parfaite quiétude; mais vous vous imaginez sans peine l'affreuse situation de mon âme pendant le trajet de la prison à la demeure du beau-père de Georges. Je dévorais l'espace, et pourtant j'avais peur d'arriver. Je me demandais, avec une anxiété croissante, comment je m'y prendrais pour leur enfoncer humainement le poignard dans le sein. Mon imagination me représentait la scène lamentable dont cette nouvelle allait être suivie ; et la sueur coulait à grosses gouttes sur mon front et sur mes joues.

La porte de la maison était entrebaîllée ; je marchai jusqu'au salon sans rencontrer personne ; le salon lui-même était désert, mais des voix partaient d'une chambre voisine ; j'y pénétrai, et le spectacle le plus inattendu frappa mes regards : M. Dumont était à demi couché sur un lit, la tête et le dos soutenus par une pile d'oreillers. Sur sa figure était répandue une pâleur de marbre qui me jeta dans le plus grand effroi : je le crus mort !... Il n'était qu'évanoui ; sa femme qui lui faisait respirer des sels, ses deux filles et la servante se pressaient anxieusement autour de ce lit de douleur, et elles étaient tellement préoccupées, que mon arrivée ne leur fit pas détourner la tête. Je me tins debout, à l'entrée de la chambre, contemplant d'un œil morne cette scène qui achevait de m'accabler ; je demandais tout bas à Dieu ce que ces pauvres hon-

nêtes gens lui avaient fait pour qu'il lançât ainsi sur eux, et d'un même coup, le poids redoublé de sa colère.

Je m'expliquai bientôt la syncope dans laquelle était plongé M. Dumont, lorsque je remarquai le linge tout rougi qui bandait son épaule droite.

En cet état de choses, la révélation de mon secret était impossible : l'âme humaine a des forces immenses pour supporter la douleur, mais à la condition que le fardeau lui en soit imposé par degrés.

La vertu des sels commençait à opérer, et quelques faibles mouvements, suivis peu à peu d'un réveil complet du patient, rendirent à eux-mêmes tous les acteurs de cette scène. M. Dumont retrouva la parole ; il rassura sa famille, affirmant que cette faiblesse, causée par la perte abondante du sang, n'était rien, moins que rien ; puis, comme il regardait seul de mon côté :

— Tiens, dit-il, voici notre ami Brevet !

Tout le monde se retourna, en poussant une exclamation de surprise, et Marguerite s'élançant vers moi, tremblante comme une feuille :

— Georges ! Georges ! qu'en avez-vous fait ?...

— Rassurez-vous, chère dame, Georges n'est point en danger. Il m'envoie précisément vers vous pour vous tirer d'inquiétude : à l'heure qu'il est, son plus grand malheur c'est avoir été choisi, avec un certain nombre d'autres gardes-nationaux, pour monter la garde au poste de la prison, laquelle regorge d'habitants.

M'approchant alors du blessé, je lui serrai la main gauche, en ajoutant : — Plût à Dieu, mon pauvre ami, que le beau-père ne fût pas plus malade que le gendre ! Une nuit passée sur le lit de camp, et il en sera quitte ; mais vous, je le crains bien, vous ne vous en tirerez pas à si bon marché !...

— Dieu soit loué ! s'écrièrent en joignant les mains, les quatre femmes trompées par le calme et la facilité avec lesquels j'avais présenté mon mensonge ; du reste, elles me connaissaient pour un homme incapable de déguiser la vérité.

— Mon bon ami, reprit M. Dumont, rendez-moi, je vous prie, un vrai service : demain matin, quand la garde de la prison sera rele-

vée, obligez-moi d'aller au-devant de notre cher Georges, et, en l'accompagnant ici, de le préparer, avec tout le tact et la délicatesse que vous possédez, à la fâcheuse nouvelle de mon état.

— Oh ! oui, dit Mme Dumont, ce pauvre enfant a une sensibilité si exquise et il nous aime tant, que ce serait une mauvaise action que de ne pas lui ménager ce coup !

— Quelle reconnaissance je vous en aurai ! fit la bonne Marguerite, qui me perçait l'âme en me parlant ainsi ; car, mon vieil ami, vous ferez en cela preuve de véritable dévouement : ce métier de soldat, ces émotions violentes de la journée, auxquels, grâce à Dieu, vous n'êtes pas accoutumé, ont dû vous épuiser !... Or, la garde descend de très-grand matin, entre quatre et cinq heures, je crois...

— N'importe, chère Marguerite, votre vieil ami, vous le savez, sera toujours prêt à se dévouer pour vous.

Et je posai sur le noble front de cette enfant, sur ce front où la douleur devait imprimer ses ravages, un baiser qu'une larme allait rejoindre, si je n'avais pas pris mon cœur à deux mains pour le contraindre à ne pas me trahir. Néanmoins, je ne pus pas me contenir assez pour que mon émotion ne se décelât un peu ; Marguerite s'en aperçut, et elle me demanda avec crainte ce qui me faisait trembler de la sorte.

— Rien, rien, je vous assure... cette fatigue, les émotions dont vous parliez, l'état de votre frère.... A propos — et je redevins tout à fait maître de moi-même — à propos, je voudrais bien savoir où et comment il a reçu cette fâcheuse blessure ?

M. Dumont s'apprêtait à me satisfaire, mais je me hâtai d'interpeller sa fille cadette, qui était alors la plus rapprochée du lit.

— Ma bonne Laure, mettez, s'il vous plaît, votre petite main devant les lèvres de votre père. Ce n'est pas de sa bouche, mais bien de celle de Henri que je veux apprendre ces tristes détails. Je ne m'y connais pas beaucoup, mais je crois qu'un repos absolu et un silence complet sont obligatoires en pareil cas. La parole est donc à Henri, mais c'est dans le salon que je tiens à l'entendre : son récit remuerait trop sans doute notre patient.

— Mon frère, me répondit Laure, est parti depuis plus d'une

heure à la recherche d'un médecin..... et même il tarde bien à revenir!

— Je vais le suppléer, fit Mme Dumont. Et nous entrâmes ensemble au salon.

Elle me raconta, en deux mots, que son mari avait été victime de la maladresse d'un garde-national, qui, dans un moment où les Vendéens opéraient un retour offensif, avait brusquement fait volte-face pour s'enfuir et jeté son fusil le long d'un arbre. Le coup était parti, la balle avait frappé son voisin, M. Dumont, à l'épaule droite et l'avait renversé violemment. Henri avait eu toutes les peines du monde à ramener son père à la maison.

L'occasion était propice; je la saisis sans balancer.

— Vous êtes une femme forte, madame, lui dis-je à demi-voix; eh bien! retirons-nous dans une autre chambre, car vous seule devez entendre la pénible confidence que j'ai à vous faire.

— Oh! mon Dieu, s'écria-t-elle, Georges serait-il....?

— Non, non, grâce au ciel; mais venez! venez!

Et nous gagnâmes la pièce qui servait de cabinet à M. Dumont.

Je versai alors dans le sein de cette pauvre femme toute haletante le secret qui torturait le mien. — Ce surcroît de douleur l'abattit un instant; mais je lui parlai de sa fille, et elle se releva avec une énergie toute chrétienne.

— C'est vrai, fit-elle en soupirant, si je ne lui donne pas l'exemple du courage, que deviendra-t-elle, l'infortunée!... Merci, monsieur Brevet; espérons dans la justice et la bonté du ciel, et aidons-nous pour qu'il nous aide...

Des pas se faisaient entendre; Mme Dumont passa rapidement son mouchoir sur ses yeux. On frappait à la porte.

— Madame, êtes-vous là? demandait la servante.

— Qu'est-ce donc, Marie?

— C'est monsieur Henri et le médecin qui viennent d'arriver.

— J'y vais, j'y vais.... Monsieur Brevet, je compte sur vous demain matin de bonne heure; à nous deux de tout tenter pour arracher ce malheureux enfant à la mort!...

Et nous nous séparâmes, elle, pour aller remplir les pénibles de-

voirs que lui imposait son double titre d'épouse et de mère; moi, pour chercher quelle planche de salut nous pourrions bien tendre au naufragé près de s'abîmer sous les impitoyables vagues de l'Océan.

VII.

Mon premier soin, en sortant de chez M. Dumont, avait été d'aller m'informer de ce qui se passait à la prison. Je craignais que, dans l'ivresse du triomphe, les républicains ne se portassent instantanément aux derniers excès; mais le geôlier me mit un peu de baume dans le sang, lorsqu'il m'affirma que le sort de ses *pensionnaires* — selon son expression — ne serait pas décidé avant quelques jours : il le tenait de bonne source.

Plus tranquille de ce côté, je m'acheminai vers ma maisonnette, qu'enveloppait déjà l'ombre de la nuit. Je frappai longtemps avant que ma vieille Jeannette osât se décider à venir m'ouvrir. Elle avait passé la journée dans des transes mortelles, et elle désespérait de jamais me revoir.

— Ah! mon maître, si vous saviez combien j'ai dit de chapelets à votre intention !... Dieu merci au bon Dieu, mes prières n'ont pas été vaines!

La brave fille aurait bien désiré avoir quelques détails sur les événements auxquels j'avais pris part.

— Demain, demain, Jeannette, je vous raconterai tout ce que vous voudrez; mais, ce soir, je suis exténué.

Et je montai dans ma chambre, où, comme de raison, le sommeil ne vint point me trouver : je me promenai presque toute la nuit, en proie à une agitation indescriptible; tantôt je me figurais que mes craintes étaient exagérées et qu'il était impossible que Georges ne fût pas relaxé dès que l'on saurait pour quel motif futile on l'avait incarcéré; — tantôt je repassais dans ma mémoire tous les actes iniques que j'avais vu commettre depuis quelque temps; puis, l'effroi

s'emparait de tout mon être, quand je pensais que cette tête si belle, si intelligente, si aimée, allait peut-être rouler sur l'échafaud !...

Dès la pointe du jour, j'entrai dans la maison de M. Dumont. Le sommeil ne l'avait pas plus visitée que la mienne. On y avait veillé pour deux motifs : la blessure, plus grave qu'on ne l'avait supposé d'abord, demandait des soins assidus ; quant à l'autre cause, ai-je besoin de vous la dire ?

Tout le monde, excepté le malade, qu'il fallait ménager, avait été instruit, la veille, du grand coup qui nous frappait. Je le vis bien à mon entrée, qui causa un redoublement de douleur. La pauvre Marguerite vint se jeter dans mes bras, et tel était son désespoir que je tiens la minute qu'elle passa à sangloter sur ma poitrine pour une des plus cruelles que j'aie vécues. Je vis bien, à l'effrayante altération de son visage, que la secousse avait été terrible.

M. Dumont reposait. Il fallait profiter de ce répit, et, du reste, nous n'avions pas une minute à perdre : il était trop constant pour nous que la justice révolutionnaire n'aimait pas les lenteurs. Nous tînmes donc rapidement conseil. Nous nous avouâmes que nos chances de succès étaient de beaucoup diminuées par l'incapacité d'agir où se trouvait réduit le chef de la famille ; aimé, considéré comme il l'était dans la ville, il aurait, sans doute, réussi à retirer son gendre du péril. A son défaut, l'on décida que Marguerite et moi, nous ferions, en nous recommandant de son nom, les démarches qu'il eût pu faire lui-même.

Vous raconterai-je toutes nos visites, tous nos entretiens, pendant deux interminables jours, avec les hommes les plus influents de Fontenay, soit en dedans, soit en dehors de la municipalité ? Ce détail serait long et fastidieux. Il vous suffira de savoir que nous échouâmes partout. Les cœurs, glacés par la crainte de se compromettre, refusaient de céder à un mouvement de généreuse pitié, car il était impossible qu'ils ne fussent pas attendris par la chaleur des supplications et l'éloquence des larmes de Marguerite.

En désespoir de cause, nous finîmes par nous adresser au général Chalbos lui-même. Il ne voulut rien nous promettre, disant que le

tribunal militaire serait appelé bientôt à juger la question; il ne nous dissimulait pas que le cas lui semblait fort grave, et que, moins que jamais, la République était disposée à tolérer dans son sein les traîtres et les réactionnaires. Du reste, le dossier du citoyen Blondel était loin de plaider en sa faveur : plusieurs dénonciations l'accusaient formellement de nourrir des sentiments ultrà-royalistes, sentiments dont il aurait été infecté dès le berceau, puisqu'il était le fils d'un ci-devant serviteur de *Capet*.

Nous rentrâmes, le cœur navré, et nul de nous, pas même M. Dumont, que l'on avait enfin dû avertir, ne conservait plus la moindre lueur d'espoir : nous pleurions sur notre jeune ami, comme sur un mort déjà descendu dans la tombe.

ÉMILE GRIMAUD.

(La suite au prochain numéro.)

POÉSIE.

UNE NOCE BRETONNE.*

Je n'inventerai pas, je raconte, et souris
A ce riant tableau dont mes yeux sont épris.
Je n'ai rien à créer et ma tâche est facile.
Non jamais, non jamais, nul tableau plus touchant,
Plus gracieux, plus vrai, plus doux, plus attachant,
N'est sorti d'une main plus sûre et plus habile!

Peindre ainsi, ce n'est pas éblouir, c'est charmer!
Peindre ainsi, c'est livrer tout son cœur, c'est aimer!
C'est se donner entier à l'œuvre tout entière;
L'animer de son âme et de son sentiment;
Comme Pygmalion, c'est être son amant;
Peindre ainsi, c'est donner la vie à la matière!

Voyez! — L'église est vieille et le portail, sculpté
Ainsi qu'un cadre d'or, a l'air d'être incrusté
Dans une pierre neuve à la teinte jaunie;
Contraste harmonieux et doux, créé par l'art,
Faisant rêver l'esprit et rêver le regard,
Comme si l'art de peindre était chose bénie!

Jeanne sort de l'église avec Yvon. Tous deux
Viennent d'unir leurs mains, et leurs cœurs, et leurs vœux.
Lui, grave dans sa joie; elle, chaste et candide.

* Tableau de M. Saint-Germain, acheté par le Ministère d'Etat. — Exposition de 1863.

Il est beau ; Jeanne est belle. Elle a seize ans, lui vingt.
Un rayon du soleil de mai, rayon divin !
Colore ces deux fronts d'époux d'un jour splendide.

Yvon porte l'habit d'un riche Bas-Breton.
Il est le fils du maire et l'honneur du canton.
Son feutre, à larges bords, l'abritant comme un saule,
Est orné de rubans aux diverses couleurs :
Ailes de papillons et corolles de fleurs
Semblent, en voltigeant, jouer sur son épaule.

Yvon tient dans ses mains le petit doigt d'enfant
De Jeanne, dont la main frémit et se défend
Si peu que, pour le voir, il faut qu'on le devine.
Ses yeux, sous ses longs cils, doux comme la clarté
De l'aurore à travers le feuillage d'été,
Expriment, dans leur trouble, une ivresse enfantine.

Elle porte un habit de soie et de drap d'or,
Blanche coiffe cachant un front plus blanc encor,
Un bouquet d'oranger agraffant sa ceinture.
Ses poignets sont serrés par d'étroits rubans bleus.
Yvon détourne d'elle un regard orgueilleux,
Ébloui de la voir si belle en sa parure.

Mais ce regard charmé qu'il dérobe à l'amour,
C'est sur la charité qu'il retombe : en ce jour
Les mendiants sont là, sachant bien qu'on leur donne,
Qu'ils ont part du festin, qu'ils ont pièces d'argent.
Tous semblent de la noce et suivent, échangeant
Prières et saluts et vœux, contre l'aumône.

La noce est arrêtée un instant sur le seuil
De l'église, où la foule étale avec orgueil
Les atours réservés aux fêtes du dimanche.

En dehors du parvis, un enfant radieux,
Ainsi qu'un écureuil craintif, mais curieux,
Est monté dans un arbre, et, pour mieux voir, se penche.

Ce qui me plaît le plus, peut-être, c'est l'enfant
Avec son petit air naïf et triomphant.
On dirait que son œil baissé couve une flamme.
On dirait qu'il connaît tout ce qu'il cherche à voir,
Et que du mariage il comprend le devoir ;
Que, s'il était un homme, il voudrait une femme !

Là-bas, tout le village est debout : on attend,
Et chaque jeune fille a le sein palpitant.
La noce va passer et la noce est superbe !
Et puis on va marcher aux sons des binious !
Et puis les jeunes gars ont tous des yeux si doux !
Et puis, après dîner, on va danser sur l'herbe !

*

O temps de l'humble joie et des chastes plaisirs,
Vous fuirez, emportés par de nouveaux désirs,
Sur l'aile d'un progrès encore à sa naissance !
Bientôt *le Dragon rouge annoncé par Merlin*
Brûlera sur nos fronts nos longs voiles de lin,
Et, les voiles perdus, nous perdrons l'innocence !

Mais nous ne perdrons pas le don du souvenir :
Peintres, vous travaillez à doter l'avenir
De ce culte touchant des antiques légendes
Que le vol du Progrès, sans vous, eût emporté !
Peintres, vous travaillez comme Homère a chanté :
Vous immortalisez et nos mœurs et nos landes !

Mme AUGUSTE PENQUER.

Brest, juin, 1863.

LE COMTE ALFRED DE VIGNY.

Un des hommes qui ont le plus honoré les lettres au XIXe siècle, le comte Alfred de Vigny, est mort le 17 septembre 1863.

Né à Loches en Touraine, le 27 mars 1799, il avait publié successivement, de 1823 à 1835, un volume de *Poëmes antiques et modernes*, *Cinq-Mars*, *Stello*, *Servitude et Grandeur militaires*, *Othello* et le *Marchand de Venise*, traduits de Shakspeare, une comédie : *Quitte pour la peur*, et deux drames : *La Maréchale d'Ancre* et *Chatterton*. Malgré l'immense succès de cette dernière pièce (10 février 1835) M. de Vigny, âgé de trente-cinq ans à peine, se condamna à une retraite prématurée, d'où il n'est sorti qu'à de très-rares intervalles : en 1840 et en 1844, pour publier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article sur *la Propriété littéraire*, et quelques pièces de vers ; en 1846, pour prononcer son discours de réception à l'Académie Française.

Qu'il nous soit permis de relever à cette occasion une légère distraction de tous les journaux de la capitale, et de la signaler à l'attention du très-spirituel auteur des *Bévues parisiennes*, M Gaston de Flotte. Tous les journaux de Paris (je dis *tous*, sans excepter même le plus malin et le plus littéraire, *le Figaro*) ont annoncé que M. Alfred de Vigny avait rompu, en 1856, le silence rigoureux qu'il s'était imposé, et qu'il avait donné au public : *les Consultations du Docteur Noir*. Nos excellents confrères de la presse parisienne

paraissent ignorer que les *Consultations du Docteur Noir* ne sont pas autre chose que *Stello*, publié en 1832 et réédité, pour la huitième fois, en 1856. Ils ont pris une réédition pour une publication nouvelle, à peu près comme ce journaliste dont parle La Fontaine et qui prenait le Pirée pour un nom d'homme.

Quoi qu'il en soit, c'est chose remarquable, à notre époque de bruit et de charlatanisme, alors que nos auteurs, — petits et grands, depuis Victor Hugo jusqu'à M. Ponson du Terrail, — ajoutent chaque année deux ou trois volumes à leurs œuvres complètes, de voir un écrivain, poète éminent et prosateur distingué, dont le succès avait accueilli toutes les productions, résister à toutes les amorces de la fortune et de la renommée, demander au calme de la vie privée le secret du bonheur, et prendre pour règle de sa vie littéraire ces vers de l'un de ses poèmes :

A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand; tout le reste est faiblesse.

Alfred de Vigny est resté fidèle à cette devise jusqu'à son dernier jour, et, si je puis le dire, au-delà même de la tombe. Au moment de mourir, après s'être préparé, *en vrai gentilhomme chrétien*, à paraître devant Dieu, il a demandé qu'aucun discours ne fût prononcé sur son cercueil : quelques larmes silencieuses, des prières muettes, lui ont paru préférables à ces bruyantes harangues où les mots de *gloire*, de *lauriers*, de *succès*, sonnent si creux, au bord d'une fosse ouverte.

On le voit, M. de Vigny ne ressemblait guère à la plupart de ses confrères de la Société des gens de lettres et de l'Académie Française. Il s'en distingue en un autre point : son nom ira à la postérité.

Poète, il a, dans *Moïse*, *Eloa*, *le Déluge*, etc., devancé en France tous les essais dans lesquels une pensée philosophique est mise en scène sous une forme épique ou dramatique. Il a contribué avec Lamartine et Victor Hugo, — bien au-dessous d'eux, assurément, mais le premier après eux, — à relever la poésie française de l'abaissement où elle était tombée sous l'Empire. La Restauration a été marquée en France par le retour de la liberté politique et par

une véritable renaissance de la poésie. A cette renaissance le nom d'Alfred de Vigny demeurera attaché à jamais, alors même que ses œuvres poétiques, dont l'éclat a déjà un peu pâli, devraient s'effacer tout à fait dans le rayonnement des œuvres immortelles de Lamartine et de Hugo.

Auteur dramatique, il a eu le courage et le mérite, par sa belle traduction d'*Othello*, de faire succéder, sur la scène française, au pseudo-Shakspeare de Ducis le vrai Shakspeare, avec ses hardiesses, parfois regrettables, avec son génie, toujours prodigieux. Il a eu aussi l'honneur, dans *Chatterton*, de donner au théâtre contemporain un modèle qui depuis n'a pas été surpassé, ni peut-être même égalé.

Romancier, il a déployé, dans *Cinq-Mars* et dans *Stello*, des qualités d'un ordre supérieur. Dans ces deux œuvres, l'intérêt est puissant, les idées généreuses et élevées, le style élégant et ferme. Et cependant, je dois le dire, la première manque d'originalité et n'est qu'un pastiche, merveilleusement réussi, des romans historiques de Walter-Scott. La seconde, encore bien qu'elle soit pleine de délicatesse et de charme, a quelque chose d'artificiel et de maladif; ce n'est pas une de ces œuvres saines et vigoureuses qui sont destinées à braver le temps et à ne point périr.

Si Alfred de Vigny n'avait composé que les ouvrages dont je viens d'esquisser rapidement la physionomie, ou, pour parler plus exactement, de rappeler les titres, il conviendrait peut-être de le ranger dans ce groupe choisi d'écrivains éminents dont la postérité conserve pieusement le nom, mais qui n'ont point laissé une de ces œuvres que l'on relit sans cesse, et que les générations, en se succédant, se transmettent de main en main.

Heureusement pour sa gloire, le chantre d'*Eloa*, le traducteur d'*Othello*, l'auteur de *Cinq-Mars* a publié, sous le titre de *Servitude et Grandeur militaires*, trois récits admirables, véritables chefs-d'œuvre, dont chacun suffirait à immortaliser un écrivain et dont la réunion forme assurément l'un des plus beaux livres de notre siècle.

Laurette, la Veillée de Vincennes, le Capitaine Renaud, tels sont

les titres de ces trois épisodes, détachés des souvenirs de l'auteur, soldat lui-même comme ses héros, entré, en 1814, dans une des compagnies rouges de la maison du roi, pour passer, lors de la suppression de ces compagnies en 1816, dans la garde royale à pied, puis dans l'infanterie de ligne. Il donna sa démission en 1828. L'armée française a donc fourni à la littérature du XIXe siècle un véritable poète : c'est une compensation, il faut le reconnaître, pour tous les traducteurs d'Horace *en vers*, qui sortent chaque année des rangs de notre infanterie, de notre cavalerie, voire même de notre artillerie.

Passionné pour le métier des armes, professant pour l'Honneur un véritable culte, demeuré fidèle au souvenir de ses compagnons de la garde royale, Alfred de Vigny leur a dédié le beau livre qui nous occupe, en des termes si honorables pour eux et pour lui-même, que nous considérons comme un devoir aujourd'hui, au lendemain de sa mort, de les reproduire ici : « Si le mois de juillet » 1830 eut ses héros, il eut en vous ses martyrs, ô mes braves » compagnons! Vous voilà tous à présent (ces lignes étaient écrites » au mois d'août 1835) séparés et dispersés. Beaucoup parmi vous » se sont retirés, en silence, après l'orage, sous le toit de leur fa- » mille; quelque pauvre qu'il fût, beaucoup l'ont préféré à l'ombre » d'un autre drapeau que le leur. D'autres ont voulu chercher leurs » fleurs de lys dans les bruyères de la Vendée, et les ont encore » une fois arrosées de leur sang; d'autres sont allés mourir pour » des rois étrangers; d'autres, encore saignants des blessures des » trois jours, n'ont point résisté aux tentations de l'épée. Ils l'ont » reprise pour la France et lui ont encore conquis des citadelles. » Partout même habitude de se donner corps et âme, même be- » soin de se dévouer, même désir de porter et d'exercer quelque » part l'art de bien souffrir et de bien mourir [1] ».

En présence de la mort si chrétienne d'Alfred de Vigny, devant cette fosse à peine refermée, nous nous reprocherions de trop insister sur le mérite littéraire de l'œuvre que nous signalons ici,

1 *Servitude et Grandeur militaires*, p. 230.

d'une manière toute particulière, à l'attention de nos lecteurs. Nous préférons en faire ressortir surtout le côté moral et singulièrement élevé.

Ayant à personnifier la grandeur militaire, l'auteur a choisi, non l'empereur Napoléon ou l'un de ses maréchaux, mais un soldat obscur, un capitaine inconnu, dont le nom n'a jamais retenti sur aucun bulletin, le *capitaine Renaud*.

« La grandeur guerrière ou la beauté de la vie des armes, écrit » M. de Vigny, p. 229, me semble être de deux sortes : il y a celle » du commandement et celle de l'obéissance. L'une, tout extérieure, active, brillante, fière, égoïste, capricieuse, sera de » jour en jour plus rare et moins désirée, à mesure que la civilisation deviendra plus pacifique ; l'autre, tout intérieure, passive, » obscure, modeste, dévouée, persévérante, sera chaque jour plus » honorée, car, aujourd'hui que dépérit l'esprit des conquêtes, » tout ce qu'un caractère élevé peut apporter de grand dans le » métier des armes me paraît être moins encore dans la gloire de » combattre, que dans l'honneur de souffrir en silence et d'accomplir avec constance des devoirs souvent odieux. » — « Dès ce » jour, fait-il dire ailleurs à son héros, le capitaine Renaud, » je commençai à m'estimer intérieurement, à avoir confiance en » moi, à sentir mon caractère s'épurer, se former, se compléter, » s'affermir. Dès ce jour, je vis clairement que les événements ne » sont rien, que l'homme intérieur est tout, je me plaçai bien au-» dessus de mes juges. Enfin je sentis ma conscience, je résolus » de m'appuyer uniquement sur elle, de considérer les jugements » publics, les récompenses éclatantes, les fortunes rapides, les » réputations de bulletins, comme de ridicules forfanteries et un » jeu de hasard qui ne valait pas la peine qu'on s'en occupât[1] ».

Nous renvoyons le lecteur à tout cet épisode du *capitaine Renaud*, à ces 200 pages, si éloquentes dans leur sobriété, qui leur en apprendront plus sur le premier empire que bien des gros volumes, eussent-ils pour auteurs les sous-officiers en demi-solde qui ont

1 *Loc. cit.*, p. 346.

écrit les *Victoires et Conquêtes* ou le petit capitaine qui a composé l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

Nous recommandons tout spécialement le chapitre v du *Capitaine Renaud*, ce beau dialogue entre Pie VII et Napoléon Ier, qui se résume par ces deux mots adressés par le Pape à l'Empereur: *Commediante ! Tragediante !* Quelques critiques, M. Sainte-Beuve, entre autres, en ont contesté l'authenticité : soit, mais qu'il me soit permis de dire que, si ce dialogue n'est pas vrai, il est singulièrement vraisemblable : *Se non e vero, e bene trovato.*

Alfred de Vigny a eu d'ailleurs occasion, dans une circonstance solennelle, lors de sa réception à l'Académie Française, de renouveler publiquement ses protestations contre les panégyristes du premier empire. Son prédécesseur, M. Étienne, avait composé, en 1813, une comédie, *l'Intrigante*, dans laquelle le Gouvernement d'alors crut voir des allusions à certains *mariages forcés*, œuvres d'une politique qui se croyait le droit de disposer à son gré de la main des riches héritières, des *demoiselles de famille*, pour employer le style officiel de l'époque. Les représentations de l'*Intrigante* furent interdites : c'était faire à l'auteur beaucoup d'honneur. M. de Vigny, de son côté, n'est-il pas allé trop loin quand il a montré dans M. Étienne un écrivain courageux, attaquant, à ses risques et périls, le pouvoir impérial! M. Étienne n'était pas autre chose qu'un homme d'esprit, fort peu disposé à fronder un pouvoir qui lui avait donné une partie dans la propriété du *Journal des Débats*, confisqué sur les frères Bertin [1] ; il avait, sans penser à mal, composé une

1 En 1804, le premier consul, devenu empereur, avait imposé aux propriétaires du *Journal des Débats* un rédacteur en chef, un censeur, auquel ils furent tenus de fournir un traitement considérable. Ce censeur fut d'abord Fiévée, puis de 1807 à 1814, Étienne. « En Février 1811, ajoute M. Delécluze, dans ses intéressants *Souvenirs* publiés en 1862, la propriété du *Journal des Débats* fut confisquée et réunie au domaine de l'État. L'empereur en forma vingt-quatre parts. Il en garda huit qu'il attribua à la police générale, et en répartit les seize autres entre quelques hommes de lettres et des personnes de sa cour. La propriété du Journal était grevée de pensions et de rentes concédées à des tiers, à titre onéreux; elles furent également confisquées et on cessa de les payer. Tout fut pris comme un butin de guerre, jusqu'à l'argent qui était en caisse, jusqu'à une somme d'argent que Bertin-Devaux avait entre les mains, jusqu'aux papiers en magasin, jusqu'aux meubles qui garnissaient le bureau de la rédaction. La spoliation fut complète. »

assez piètre comédie, où il n'avait eu garde de glisser les allusions politiques qu'un Gouvernement ombrageux crut y voir. Mais, quoi qu'il en soit de M. Étienne et de l'héroïsme de ce fondateur du *Constitutionnel*, il est intéressant de relire aujourd'hui les notes dont M. Alfred de Vigny accompagna, en 1846, la publication de son *Discours à l'Académie*. Ces notes manquant aux éditions faites depuis dix ans, nous croyons que le lecteur sera bien aise de les trouver ici :

« On dressait des listes d'héritières, et trop souvent un doigt tout-puissant choisissait les noms..... On essayerait inutilement de nier ou de pallier ce fait historique, dont les preuves nombreuses sont entre les mains de l'auteur. Des actes émanés du pouvoir impérial, en date de 1810, 1811, 1812 et 1813, prescrivent aux préfets et sous-préfets de tenir un état des *demoiselles de famille* de l'âge de quatorze ans et au-dessus ; de le corriger et augmenter chaque année ; d'y suivre les mutations que le temps rendra nécessaires ; d'y porter :

» 1° le nom de la jeune personne ; 2° son âge bien certain ; 3° les noms des père et mère ; 4° leurs qualités anciennes et le *revenu annuel foncier* ; 5° *la dot présumée* de chacune de leurs filles et les espérances d'héritages ; 6° le lieu de la *situation des biens-fonds* et *leur valeur*.

» Dans une colonne d'observations indiquer : *les agréments physiques* ou les *difformités*, la conduite, les principes religieux de chaque famille.

» *La prudence et la discrétion doivent diriger ces recherches....* »

« Tel est le texte des instructions secrètes données aux préfets par les ministres, texte copié sur l'original même.

» ..... Des documents particuliers ont fait connaître à l'auteur un nombre considérable de mariages décidés par l'Empereur lui-même, qui ne daignait consulter ni les penchants des jeunes personnes ni les volontés des familles. Les agents du pouvoir obéissaient toujours strictement aux ordres secrets. On ajoutait au signalement prescrit le rang du mari qui conviendrait à la jeune fille inscrite. Tel grade, telle dot. Quelle espèce de bonheur sorti-

rait de cette loterie, la main souveraine, qui tirait les noms, s'en inquiétait peu. Les dotations ne suffisant pas, il donnait des dots à ses créatures. Dans toutes les classes de la société, des ordres pareils furent envoyés et exécutés.

» Quand le pouvoir lève ainsi le toit des familles et tourne aux caprices de l'empire romain, c'est qu'il est mûr pour sa chute. La conscription des jeunes filles après l'autre, c'était trop.... Il se trouva des familles réduites à se cacher, humiliées de ces redoutables faveurs d'un souverain qu'on ne refusait pas sans danger. Nous connaissons ces familles, qui se nomment hautement et ne tarderont pas, on l'espère, à publier leurs souvenirs dans des Mémoires authentiques. Parmi ces familles est celle d'un ancien ministre, ancien ambassadeur de France dans plusieurs cours de l'Europe. En 1813, étant retiré dans ses terres avec sa fille, riche héritière et fille unique, il reçut un matin la visite du préfet, son ancien ami, qui, à ses risques et périls, l'avertit que cette jeune personne était sur la liste dangereuse et qu'il était question de la donner à un général qui lui était inconnu. Il sortit de France avec elle à l'instant et n'y rentra qu'à la chute de l'empire. D'autres familles passèrent en Allemagne pour des craintes semblables.... — Grâce à la fortune de la France, les temps sont déjà loin de ces rudesses du pouvoir absolu... les générations auxquelles j'appartiens, et qui depuis l'adolescence n'ont respiré que l'air de la liberté parlementaire, ont déjà peine à croire qu'on ait pu supporter la pesanteur de l'autre [1]. »

Ces lignes écrites en 1846, sont les dernières que M. Alfred de Vigny ait publiées. Depuis cette époque, il n'a plus rompu le silence : silence fécond, nous osons l'espérer, en beaux vers et en livres éloquents. Nous en avons pour garant cette lettre que l'auteur de *Servitude et grandeur militaires* nous a fait l'honneur de nous adresser, il y a bien des années déjà, et dont nous demandons la permission de citer ici quelques fragments :

«..... Vous ne pouvez me dire rien qui soit pour moi l'attestation

1 *Discours de réception à l'Académie française.* Édition de 1846.

d'un meilleur triomphe que ce mot : Vous m'avez fait oublier l'auteur pour ne croire que l'homme. — Pascal a dit : Je cherche un homme et je ne trouve qu'un auteur. Ai-je réussi à faire disparaître cet être factice : l'auteur? Vous avez répondu : *oui* à Pascal et quelques opinions pareilles à la vôtre me le feraient croire. Il me semble que si l'on arrivait toujours à faire disparaître les apparences de l'art à force d'art, on aurait l'immense avantage de faire toucher l'idée à nu et sans les langes dorés qui la déforment. C'est pour cette raison que j'ai écrit *Chatterton* en prose. Un poëte de mes amis me le reprochait un jour. Écrit en vers, lui dis-je, le drame eût été plus froid. Chaque rime eût rappelé l'auteur. Je voulais graver une idée vraie sur le cœur en le forçaut à pleurer. J'aimerais mieux que l'on s'écriât : C'est vrai, que c'est beau.

» Une société légère, distraite, agitée en mille sens, oublie trop vite une pensée, si l'œuvre d'art, qui en est la *démonstration*, ne lui cause une profonde et même une douloureuse impression. Je laisse échapper là le secret de ce silence obstiné que vous voulez bien regretter. Je n'aime point que l'on raconte pour conter. Je pars toujours du fond même de l'*idée*. Autour de ce centre je fais tourner une fable qui est la *preuve* de la pensée et doit s'y rattacher par tous ses rayons comme la circonférence d'une roue. Sur vingt compositions que j'esquisse, j'en choisis une pour la terminer et en faire un tableau. Mais si vous aimez mes tableaux, croyez que bientôt j'en aurai de nouveaux à vous envoyer. Lorsque j'ai dit :

A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand; tout le reste est faiblesse;

j'ai pensé à ces grandes circonstances où dans la souffrance et la mort, l'homme doit préférer le silence à la plainte qui l'abaisse. Mais c'est un devoir que de parler à sa nation quand on sait en être écouté, et j'ai des vérités à dire.... »

La publication des œuvres annoncées par M. de Vigny dans cette lettre,et de celles qu'il a composées depuis, a été confiée par lui au traducteur du Dante, M. Louis Ratisbonne : plus noble héritage ne pouvait tomber en de plus dignes mains.

Nous attendons avec impatience les *œuvres posthumes* qui nous sont promises. Elles ajouteront, sans doute, de nouveaux rayons à la gloire du brillant écrivain que la France vient de perdre : elles ne modifieront pas sensiblement, nous le croyons du moins, l'impression qui est ressortie pour nous de la lecture de ses premiers ouvrages et que nous résumerons ici en terminant :

Alfred de Vigny a aimé la France, la Poësie, la Liberté, l'Honneur. Sa vie a été pleine de généreuses actions, ses livres sont remplis de nobles enseignements : défenseur du faible et du vaincu, il a toujours flétri la tyrannie, il n'a jamais adoré le succès. Poète, il a attaché son nom à la renaissance poétique qui a signalé les premières années de la Restauration. Prosateur, il n'a écrit que des pages généreuses, élevées, et il a composé un chef-d'œuvre. La littérature du XIXe siècle présentera peut-être des noms plus éclatants, — en bien petit nombre : elle n'en comptera pas qui soit plus pur et plus honoré.

EDMOND DUPRÉ.

CE QUE COUTAIT

UN VOYAGE EN BRETAGNE

AU XVIe SIÈCLE.

Dans la première moitié du XVIe siècle, M. de la Rivière, seigneur de Saint-Quihouaye, en Plaintel, eut quelques différends avec le commandeur de la Guerche, du bénéfice duquel dépendait l'hôpital de Gouët, situé sous le fief de Saint-Quihouaye. L'affaire se termina par une transaction, en vertu de laquelle le commandeur céda à M. de la Rivière l'hôpital de Gouët et quelques autres biens dépendant de la commanderie. J'ai vu, dans les archives de la maison de la Rivière, le dossier de ce procès : mais comme il ne m'offrait qu'un médiocre intérêt, je n'en ai même pas relevé la date exacte, qui importe du reste fort peu. Je n'en veux point dire autre chose, sinon qu'il fut l'occasion du voyage, dont j'ai retrouvé la note qui m'a semblé fort curieuse et qui va passer sous les yeux du lecteur.

Acheter le bien d'une corporation religieuse, était alors pour un particulier une opération à peu près aussi difficile que le serait aujourd'hui pour une congrégation religieuse l'acquisition d'un immeuble appartenant à un particulier. Pour aplanir ces difficultés, M. de la Rivière envoya à Rennes, puis à Chantocé un homme de confiance dont la qualité ne m'est pas absolument connue ; mais qui

pourrait être quelque chose comme le sénéchal ou le procureur fiscal de Saint-Quihouaye, qui pour lors était Charles Budes (1574 et années suivantes); à moins que ce ne fût un certain Thomas de la Rivière, bâtard de cette maison déjà fort importante, et qui remplissait à cette époque l'office encore considéré de sergent de la juridiction.

Quoi qu'il en soit, notre homme partit de Plaintel un samedi, 4 septembre; il était monté sur un traquenard, c'est-à-dire sur un cheval ambleur, et était accompagné d'un valet du nom d'Yvonet, monté sur un petit bidet. Je ne sais où ils dînèrent, car je ne vois rien figurer pour ce repas sur le papier que je déchiffre, et qui est intitulé : « *Mémoire des mises et despans que j'ay fait estant à la suitte de l'acquet du seigneur de Saint-Quiouay de l'hospital de Gouët, la Lande et du Raspas.* » Notre compte débute par le souper :

Et premier. Le samadi IIIIe *de septembre à la souppée à Jugon,* XVI *sols.* » La journée avait été longue et l'on n'avait pas eu la sage précaution de bien vérifier la ferrure avant le départ, de sorte qu'il fallut relever un fer en route, ce qui coûta six deniers.

« *Le* V *pour la disnée à Esvran* X *sols, et pour le second respas des chevaulx pour laisser passer la grande challeur et pour rafraischir* — IIII *sols* VI *deniers.*

Le 5, au soir, on était à Rennes; ainsi on avait fait la route en deux jours, et par Dinan, ce qui donne à penser que la route par Broons, beaucoup plus courte, était impraticable au XVIe siècle.

Le 6, notre homme dont le voyage avait creusé l'estomac n'eut rien de plus pressé que de déjeûner, et comme il aimait la compagnie, ce que la suite du compte démontre amplement, il invita à ce déjeûner un nommé Beaurepère, duquel je ne sais rien; cela lui couta 4 sols 6 deniers.

La table ne lui faisait point oublier sa besogne. Il vit Monsieur de la Barbais, avocat, et maître Pierre Huart, procureur; chacune de ces visites allégea sa bourse de douze sols. Suivant les conseils de l'avocat et du procureur, il se fit bailler, moyennant six sols, par le clerc de monsieur le sénéchal, certains extraits dont on avait besoin,

et il paya douze sols au greffier Robinault pour d'autres expéditions dûment certifiées.

Il lui en coûta trois sols *pour coppier en belle escripture la déclaration du sieur de Saint-Quiouay et des frères de l'ospital de Gouet, quelles coppies demourèrent à mondit sieur le seneschal.* — J'aurais volontiers donné une somme égale, pour que le mandataire du sieur de Saint-Quihouaye eût fait aussi copier en belle écriture le présent compte, griffonné par lui en hiéroglyphes, capables de lasser la patience et la passion des archéologues les plus obstinés.

Ce fut sans aucun doute pour dresser ce compte que fut achetée *une main de papier*, pour 18 deniers, beau et solide papier assurément, sur lequel ont impunément passé plus de trois siècles, et dont la marque de fabrique est une main gantée, un cœur sur le dos de la main, des manchettes au poignet, et une rose à cinq lobes au-dessus des doigts tendus.

L'article suivant porte : *Pour fourbir l'espée de Monsieur et lui faire la poincte.* III *sols.* Et ensuite : « *Pour ung fer à mon traquenart et deux au bidet et deux relevés* — VII *sols* VIII *deniers.*

Le 6, à déjeûner, on vit arriver le greffier Robinault invité de la veille ; c'était, paraît-il, un plus médiocre convive que Beaurepère, car sa note ne s'éleva qu'à quatre sols.

On s'occupa ensuite et pendant les deux jours qui suivirent d'actes de procédure, dont le détail serait fastidieux et que je néglige, pour ne relever que les dépenses personnelles à l'envoyé, à Yvonet et aux chevaux.

Et d'abord : *Pour une paire de cousteaulx* — X *sols et pour une paire de triquehouses à Yvonet* IV *sols.* Puis vient l'auberge.

Pour une table que je fis chez Couldray..... V sols.
Pour le desjeuner en pain et vin..... I
Pour mon dîner là dedans..... V
Pour une collation là dedans, de pain, vin, cernaulx et poires..... IV sols.
Pour un disner chez ledit Couldray..... V
Au logeis à Rennes pour IIII journées de deux chevaulx avec un sourcrest (un surcroît) *par jour pour mon traquenart*.. LII sols.

Pour quatre journées de mon vallet audit logeis..... XXXII sols.
Et pour cinq tables pour moy audit logeis..... XXV

Avant de quitter ce logis, notre voyageur, dont l'anonyme me force à une foule de périphrases de plus en plus gênantes, voulut laisser un témoignage de sa munificence : il ajouta à sa note « *pour les espingles de la chambrière et le vin du vallet... un sol!!* »

Le 9 septembre la caravane couchait aux Trois-Maries et dépensait 20 sols. Le 10, elle dînait à Soulvache moyennant 10 sols. Le même jour elle fut hébergée à Espinay, sans qu'il en coûtât rien. Le dîner du lendemain, à la Rouxière, revint à 10 sols 6 deniers, et l'on paya un sol pour passer l'eau à Saint-Florent.

C'était le but le plus éloigné du voyage, car la petite troupe repassa la Loire et revint sur ses pas. « *Nota que jenvoyé de Saint-Florent Yvonet et més chevaulx à Saint-Germain pour Messire Pierres Blanchereau et m'en allé trouver Monseigneur d'Avaulgour à Chatossée.* » Saint-Germain était une terre appartenant à M. de la Rivière. Cette famille de la Rivière, originaire du Haut-Corlay, s'était, à l'époque la plus reculée où remontent ses archives, partagée en deux branches, l'une qui resta dans les évêchés de Saint-Brieuc, de Quimper et de Tréguier et eut par alliance la terre de Saint-Quihouaye, l'autre qui s'habitua au pays nantais et y prospéra grandement. C'est cette branche nantaise qui donna un chambellan du duc Jean V. La terre de Saint-Germain en Anjou qui était estimée valoir de revenu 450 livres tournois, à la fin du XVIe siècle [1], était

1 Je puise ce dernier renseignement dans un titre à propos duquel je ferai une digression. M. de la Borderie et, après lui, M. Léopold Delisle, réfutant le préjugé populaire de l'ignorance universelle de la noblesse au moyen âge, déclarent que dans les innombrables titres qui leur ont passé par les mains ils n'ont jamais trouvé la formule fameuse : *lequel a déclaré ne savoir signer*, etc. Il était réservé aux temps modernes de montrer un gentilhomme, un des grands seigneurs et des grands propriétaires de la Bretagne, forcé de confesser publiquement cette ignorance. L'état et grand des biens de la succession de René de la Rivière, dressé le 6 mai 1602 par autre René de la Rivière fils aîné pour être soumis à ses cadets François et Guillaume, porte la mention suivante : « Ledit estat a été signé desdits François et Guillaume de la Rivière et de maistre Claude Doudart sieur du Prat, présent à requête dudit René, qui ne sçait signer, comme il a déclaré à Malestroit où a été fait accord entre eux touchant le fait dudit partage. » Je dois ajouter que non-seulement René ne motive pas son ignorance sur *sa qualité de gentilhomme* : mais que mon exception confirme la règle de MM. de la Borderie et Delisle, puisque Guillaume et François ont signé de la main la plus habituée et la plus hardie.

venue aux la Rivière du mariage de Guillaume, sieur de Saint-Quihouaye, avec Anne de Beneux, dame de Saint-Germain.

Monseigneur d'Avaugour renvoya immédiatement notre homme à Rennes avec deux serviteurs de sa maison, dont les noms ou les qualités sont absolument indéchiffrables. Le voyage se fit aux frais du baron; mais l'homme de Saint-Quihouaye ayant besoin de prolonger son séjour à Rennes, les deux autres le quittèrent le 16 septembre au matin, en lui laissant « *ung cheval sur sa bourse.* »

Suit un détail qui prouve que notre inconnu se piquait de savoir vivre et ne négligeait point sa toilette. « *Pour ce,* dit-il, *que je ne penczois retourner à Rennes si tost, je n'avois avecques moy ny solliers, ni escarpins et m'en fallut acheter, pour quoy pour une paire d'escarpins et une paire de mulles* — XX *sols.* » On verra plus tard, ou que lesdites mules ne valaient rien ou que leur propriétaire avait terriblement à marcher, car il fallut les réparer à plusieurs reprises.

Le 17, notre voyageur, qui aimait ses aises, changea d'hôtel et s'alla loger chez une veuve Apuril, de sa personne seulement, car il avait mis son cheval « au logeis de monseigneur de la Rivière, » c'est-à-dire à l'auberge hantée par M. de la Rivière, quand il venait à Rennes.

La procédure recommence. Il en est un trait que je ne puis passer. On avait fait citer des témoins pour attester que le prix de la vente consentie par le commandeur était sérieux. L'article 283 de notre Code de procédure n'avait point encore mis en état de suspicion légitime la reconnaissance de l'estomac, de sorte que, suivant l'usage de ce temps là qui n'admettait pas qu'on pût mieux traiter une affaire que les pieds sous la table, le représentant du sieur de Saint-Quihouaye invita ses témoins à déjeûner; nous en avons le menu : *Le* XX, *je donné à desjeuner aulx tesmoings par les quelx je fis l'avalluation, et me cousta en pain, vin, œuffs bouillis et ung plat de sardines,* XVI *sols.* C'était, on le voit, une assez maigre chère et de tout point une chère maigre, bien que le 20 septembre, en cette année-là, tombât un lundi : mais c'était la vigile de saint Mathieu, apôtre, jour d'abstinence alors. Au surplus si les repas lais-

saient à désirer quant à la qualité, les témoins se rattrapèrent sur la quantité : « *Le* XXII, *après avoir fait mon avalluation je leur donné le desjeuner encore qui me cousta* XIV *sols.* »

Après déjeûner, notre homme s'en alla dans une librairie où il acheta tout ce qui est nécessaire pour écrire. Je n'ai garde d'omettre ce piquant détail, qui va depuis le canif à bon marché, jusqu'au coton pour mettre au fond de l'encrier et dont la tradition tend, je crois, à se perdre de nos jours. — « *Pour un escriptoire* II *sols* VI *deniers, un tranche-plume,* XVI *deniers, un denier de cotton, un liard de encre, demie main de papier* IX *deniers.* »

De chez le libraire, le personnage dont je voudrais pour beaucoup savoir le nom, passa chez le barbier, et grâce à lui, les curieux sauront ce que valait, au XVIe siècle, dans la capitale de la Bretagne, une coupe de cheveux ; « *pour fere mes cheveulx, un sol.* »

Vint le quart-d'heure de Rabelais : la note de l'hôtesse portait : *Pour neuf journées pour moy à mon logeix, pour ma bouche pareillement, y compris la fiole de vin et le morcé de pain avant sortir au matin* IV *livres* X *sols.* A Quintin, et dans tout le pays gallo, on dit encore *morcé* pour morceau. On voit d'ailleurs que l'hygiène ne voulait point dès lors que l'on respirât, à jeun, l'air frais du matin. L'usage, étant bon, s'est perpétué chez nous. J'ai rencontré un vieux gentilhomme, grand chasseur, qui, à cette intention, avalait à son petit lever un litre de vin blanc : il appelait cela tuer le ver.

En même temps que la note de l'hôtellerie vint la note du cheval de monseigneur d'Avaugour, qu'on lui avait laissé, on s'en souvient, *sur sa bourse.* Les neuf journées du cheval étaient de 54 sols, plus un fer de 2 sols 6 deniers, plus un sol pour relevé de ferrure. C'était là le quart-d'heure de Rabelais : piteux quart-d'heure en effet pour l'émissaire de Saint-Quihouaye ; car sa bourse était plate, ainsi qu'il le confesse dans les lignes suivantes : *Le* XXVI, *jour de dimanche, je partis de Rennes pour aller à Saint-Germain ; car je attendis deulx jours entiers fort affligé que mon cheval fust venu et qu'on m'eust envoyé de l'argent de Saint-Germain, car je n'avois qu'environ* XLV *sols quant je partis de Chantossé.*

Ce retard de deux jours fit que non-seulement on voyagea sans

scrupule, le dimanche, mais en outre qu'on força les étapes. On dîna à Tourie, pour 7 sols, on soupa « *à la Dosse qui est une lieue et demie audelà de Chasteaubriand* » pour 10 sols. Le lendemain, dîner à la Rouxière pour 6 sols : passage du bac, pour 6 deniers, et arrivée à Saint-Germain, le soir même. Aussi le traquenart se ressentit de cette course précipitée. Mais il avait un bon maître, qui savait apprécier ses services, et qui lui donna des soins que je veux croire intelligents. « *Quant j'arrivay à Saint-Germain, je trouvé mon traquenart si morfondu et paouvre qu'il n'avoit que la peau et les os et acheté du scené à Saint-Florent pour* II *sols.* »

Le 28 septembre notre voyageur auquel on ne laissait, il faut le reconnaître, ni trêve, ni repos, couchait à Chantocé. S'il trouva l'hospitalité pour lui-même au château, il eut, pour ses chevaux, pour Yvonet, pour un homme qui était venu porter les malles, et pour le bac quelques frais qui s'élevèrent ensemble à 26 sols 6 deniers. Il quitta Chantocé le 30 septembre, et vint coucher à la Chapelle-Glen, ci 20 sols. Il fut obligé d'y prendre, le lendemain, un guide pour lui montrer un chemin détourné et qui ne passât pas par « Saint-Julien où ils se mourroient de peste », lequel guide reçut 2 sols pour salaire. Ce même jour, 1er octobre, on dîna à Rougé, où la dépense fut de 11 sols, et on fit rafraîchir les chevaux aux Trois-Maries. Ce fut là aussi, je suppose, que notre anonyme s'aperçut qu'un contact prolongé avec la selle avait plus ou moins endommagé ses chausses, qu'il fit « *accoustrer* » moyennant 5 sols.

Mais quelque diligence qu'il eût faite, l'homme de Saint-Quihouaye arriva trop tard pour être expédié aux plaids où il venait sans aucun doute pour se faire approprier. Dès le 2 octobre, une multitude de plaideurs étaient enrôlés avant lui; il se souvint alors fort à propos qu'une clef d'or ouvre toutes les portes, et il glissa un *teston*, pièce de monnaie valant 12 sols, dans la main du greffier Robinault, pour qu'il le *dépêchât* et lui donnât un tour de faveur sur le *brevet*, sorte de feuille d'audience. Malheureusement le sénéchal s'était fait remettre le brevet et le rôle, non-seulement pour le 2 octobre, mais pour le 3, pour le 4, pour le 5; il y avait encore plusieurs enrôlements, mais moyennant un second teston, Me Ro-

binault « *fist un enrôlement nouveau* » pour ce jour, où la cause de M. de la Rivière fut inscrite des premières.

Alors il faut voir comme notre homme s'agite et comme il sait à propos employer l'argent de son maître. Un clerc lui montre les papiers du greffe *au desceu* du greffier; cette petite trahison est payée d'une réale, valant 4 sols 2 deniers : un notaire lui délivre un extrait *contre la volonté du sénéchal ;* cet acte d'indépendance vaut au notaire une gratification de 12 sols et un *soupper*. De plus, comme il faut pour bien écrire avoir les pieds chauds et le gosier frais, ledit notaire, lorsqu'il vint pour *minuter*, trouva dans la cheminée un fagot et sur la table une pinte de vin, qui figurent (fagot et vin) sur la note pour 2 sols 4 deniers. M. le sénéchal de Rennes, un des grands personnages de Bretagne avant la création des présidiaux et des barres royales, était inaccessible aux réales, aux testons, aux angelots, aux écus sol, même aux dîners; mais notre agent savait trouver les amis de M. le sénéchal auxquels une collation pouvait être décemment offerte, et se couvrait de cet utile patronage ; c'est ainsi qu'il écrit : « *Le lundi* (11 octobre) *pour la collation que je donné à Monsieur de Saint-Bihy au retour de chez Monsieur le seneschal, où je l'avois mené pour informer le dit Monsieur le seneschal que les fiés estoient prochement tenus du Roy soubs le ressort de Gouellòu,* III *sols* II *deniers.* »

Quoique les affaires lui laissassent peu de loisirs, il fallut bien que le pauvre voyageur s'occupât de mettre en ordre son équipage, endommagé par cinq semaines de route. C'est à ce titre que je trouve : *Pour la blanchisseure de trois chemises,* II *sols* VI *deniers ; pour des haulces à mes mulles,* III *sols; pour accoutrer mes mulles,* I *sol* VI *deniers ; pour une piecse à ung pourpoint,* XII *sols; pour les doubleures,* V *sols* VI *deniers ; pour deux livres de laines à escarder*, III *sols* VI *deniers; pour ung foureau et faulx foureau gras poûr mon espée,* XVI *sols.* Yvonet, de son côté, acheta une paire de souliers pour 10 sols. Les chevaux ne furent pas négligés. On mit « *ung pas d'asne au mors du petit bidet* et on *accoustra sa scelle* » pour une somme totale de 7 sols. On tâcha de refaire le pauvre traquenard : je relève trois articles : *Pour ung brevaige à mon traque-*

nard, XX *sols; pour une livre de scené*, VI *sols; en fenu grec pour mon cheval*, I *sol* VI *deniers*. Enfin j'arrive à la note du *logeix*, et je commence par les chevaux : *Pour unze journées de nos chevaulx à trois mesures pour le traquenard et deulx au bidet*, VI *livres* X *sols; au marechal pour ferreures*, VII *sols* VI *deniers*. Je passe à la *bouche* du maître. Le 8 octobre (c'était un vendredi), en *vin, pain et ouistres* (huîtres) *à desjeuner, changeant* LVIII *escus sol anvers des testons*, III *sols*. J'ai déjà dit que tout se faisait à table, même le change de monnaie. *Le samadi pour vin et pain au desjeuner*, I *sol; le dimanche* X, *pour pain et vin au desjeuner*, I *sol;* après *souper une pinte de vin*, I *sol* VI *deniers; au logeix pour moy, mon vallet et trois tables d'extraordinaires* (sic), VIII *livres* VIII *sols*. Malgré tout, Yvonet avait besoin de supplément; car je lis la mention suivante : « *Baillé, dès Rennes, à mon vallet, ung teston par parcelles, et par autres*, VII *sols que il print d'avecques mon hostesse en tout* XIX *sols.* »

Grâce à ce dernier séjour à Rennes, les affaires étaient heureusement terminées. Je ne sais pas pourquoi un nouveau voyage à Saint-Germain et à Chantocé était nécessaire. Notre héros le fit à petites journées en ménageant son traquenard. Il coucha à Châteaugiron (21 sols); il dîna le lendemain à Tourie (10 sols), et coucha à Châteaubriant (24 sols). Le surlendemain, qui était un jeudi, le dîner se fit à la Chapelle-Glen (10 sols), et le soir Yvonet et les chevaux étaient installés dans l'auberge de Chantocé, tandis que le maître était admis au château.

Le vendredi soir, toute la troupe prenait gîte à Saint-Germain.

Ce fut alors que libre des soucis qui ne lui avaient laissé aucun repos depuis tant de jours, le procureur de M. de Saint-Quihouaye put s'occuper enfin de sa personne, et songea à se faire habiller de pied en cap par un tailleur d'Angers, avec l'aide et les conseils de son ami Messire Pierre Blanchereau, qui devait être lui aussi sénéchal ou procureur fiscal à Saint-Germain. Il commença par céder à une tentation qu'aurait dû repousser son patriotisme quintinais, il acheta, moyennant 16 sols, *une aulne de toile pour faire chemises*, et la trouva si belle qu'il *bailla sur l'heure à Messire Pierre pour lui acheter de la toile*, 51 sols. L'appétit vint en mangeant;

« *Dempuis, écrit-il, j'ai baillé à Messire Pierre Blanchereau, dix-huict escus sol, ung escu d'Allemagne, ung angelot, six borgnes, un cavallot, valant le tout* LXII *livres* X *sous pour acheter des hardes à Angers; plus ung escu sol pour aider pour les faczons.* »

Un mot des diverses monnaies dont notre voyageur avait garni son escarcelle : l'écu sol valait 2 livres 11 sols. Le borne ou borgne valait 1 livre, 7 sols ; l'angelot, 4 livres 10 sols; l'écu d'or d'Allemagne, 50 sols; le double ducat, 112 sols 6 deniers ; le teston, 12 sols ; le demi-teston, 6 sols; la réale, 4 sols 2 deniers; la double réale, 8 sols 4 deniers.

Pour comparer à nos valeurs monétaires actuelles, il faudrait multiplier par quinze au moins.

A ce compte, Messire Blanchereau et son compère pouvaient donner libre carrière à leur amour des beaux habits. Ils dressèrent une sorte de devis de ce brillant costume, après de nombreuses hésitations dont témoignent les ratures et les renvois d'un véritable grimoire, où ils ont consigné le résultat final de leurs délibérations. Ils commencèrent par l'habit du dessus, puis descendirent jusqu'aux chausses, en passant par les soubrechausses, qui équivalaient à notre gilet. Je copie :

« *Trois aulnes de drap noir d'environ quatre livres, peu plus ou moins* ..... XII livres.

Deux aulnes de sarge noire d'Angleterre..... XXX sols.

Du fil du roy noir une demie-livre ou plus ou moins .. III sols.

Ung cartier de fine sarge d'Ascot et de la plus noire. VIII s. VI d.

POUR SOUBRE-CHAUSSES.

Une aulne et un tiers de jaulne doré en haulte couleur. VIII livres.

Du cordon de tresse rouge pour mettre sur lesdites soubre-chausses ..... VIII sols.

Du fil rouge et du fil jaulne, ce qu'il en faudra pour lesdits soubre-chausses ..... III sols.

Une aulne et ung tiers de toile de Hollande d'environ .. XL sols.

Seix gros de vraye soie noire pour picquer le pourpoint. XXXVI sols.

Deulx tiers de canevals..... IV sols,

Nous arrivons aux chausses.

Deux aulnes ung tiers de velours noir d'entre neuf à dix livres..... ..... . x livres.

Quatre tiers de satin noir pour border les bandes desdits chausses, d'environ LX *sols l'aune.*

Deux aulnes de taffetas noir en seix fils..... LXIII sols.

Trois aulnes de petite sarge de Tours, noire, pour meptre sous ledit taffetas..... ..... . XXXII sols VI deniers.

Demie aulne de doubleure pour doubler lesdites chausses XIV sols.

Une aulne de trellis d'environ d'ouze sols l'aulne.

Deux onces de soie noire, partie bien déliée et l'autre plus grosse.

Sept onces de fil noir .... VII sols.

Nos deux calculateurs tâchèrent de ne rien oublier : ils prévirent sagement qu'il faudrait pour renfermer et transporter au loin ces précieuses étoffes des caisses bien solides et bien ferrées, où ne se glissât, ni la poussière, ni la pluie, ni l'œil des voleurs, et dans un petit coin de la page on a écrit : *Item tant pour la ferreure des ballots que pour le port*, XXXVII *sols* I *denier.*

Il paraît que le sire de Saint-Quihouaye avait largement rétribué les pas de son serviteur, et l'avait autorisé à ne rien rapporter des revenus de Saint-Germain, car l'acquisition de l'habit neuf ne vida point sa bourse, et pour dernier article de son compte, il note : « *Plus ay prins vingt escus sol que j'ay prestés à mon cousin de Lannerin.* »

Il ne nous reste aucune note concernant le retour à Saint-Quihouaye. Je veux croire qu'il se fit heureusement, le traquenard sentant l'avoine et les doux loisirs de son écurie, et le maître songeant tour-à-tour, avec un double orgueil, au succès de sa mission et aux succès que lui vaudraient près des Quintinaises son pourpoint de fin drap, ses chausses tailladées de velours et de satin, et surtout ses soubre-chausses jaunes, hautes en couleur, et bordées de rouge écarlate.

S. ROPARTZ.

LA CORRESPONDANCE

DU R. P. LACORDAIRE.

Lettres à des Jeunes Gens. — Lettres à Mme la Comtesse de la Tour-du-Pin *.

I.

« On ne le connaîtra bien que par ses lettres, » disait Mme Swetchine du R. P. Lacordaire [1]. C'est ce qu'on pourrait dire de la plupart des hommes publics, tant il y a de différence entre la vie préparée, étudiée du monde et la vie intime. S'il n'est pas de grand homme pour celui qui le sert, suivant le proverbe, en est-il beaucoup pour ces amis qui ont senti toutes les pulsations du cœur, et reçu toutes ses confidences? Combien de vanités, d'amertumes, d'ambitions sourdes ils ont parfois surprises, même chez les sages! C'est donc là l'épreuve dernière; mais aussi, quand on y résiste, votre place est désormais fixée dans l'estime ou dans l'admiration de tous.

Telle était la pensée qui me dominait au moment où j'ouvrais les lettres du R. P. Lacordaire. Je ne connaissais encore de lui que

* 2 vol. in-8°. — Paris, Charles Douniol, rue de Tournon, 29.

1 *Le Père Lacordaire, par le comte de Montalembert*, p. 200.

l'orateur, l'écrivain et l'homme politique. Orateur, il m'avait remué jusqu'au fond des entrailles comme toute la jeunesse de mon temps ; écrivain, il m'avait fait sentir l'importance et le prix de ces grandes réhabilitations historiques qui seront l'une des œuvres les plus méritoires du XIXe siècle ; homme politique, il m'avait souvent étonné, parfois même effrayé. Ainsi son indulgence pour la révolution, qui contristait M. de Montalembert, ne me contristait pas moins [1]. Il m'eût été surtout impossible d'admettre que ce fut à l'invasion marquée par le sang de Castelfidardo, que la conduite du Piémont, déjà maître d'une partie des états de l'Eglise, cessa d'être justifiable [2]. Je ne voyais pas non plus sans inquiétude le penchant qui portait le P. Lacordaire à rechercher certaines enseignes plus ou moins compromettantes, sans se rappeler assez peut-être le conseil qu'il donnait un jour, d'éviter les mots, fussent-ils même justes, qui peuvent *donner lieu à des idées fausses* [3]. J'étais en définitive du nombre de ces amis inconnus à qui il aurait pu dire parfois comme à Mme de la Tour-du-Pin, cette femme éminente qu'il appelait *le second de ses vieux amis :* — Rien ne vous persuadera « que je suis un homme prudent ; mais j'accepte tous vos jugements pourvu qu'ils viennent de votre cœur..... Si j'étais sujet par caractère à m'abattre, vous me renverseriez comme une pauvre petite fleur. Heureusement, sans être un chêne et quoique d'une nature timide, je trouve dans un coin de mon âme un peu de fermeté. Bien m'en prend quand vous me faites la guerre, et soyez sûre, du reste, que je ne vous en veux pas [4]. »

Cela dit, abordons les deux volumes que nous offre M. Douniol. Le premier est un livre de conseils et d'épanchements intimes, adressés à quelques jeunes gens dans toutes les positions et les incertitudes de la vie ; le second, une correspondance confiante et affectueuse avec une personne assez distinguée et assez dévouée

1 *Le P. Lacordaire, par le comte de Montalembert*, p. 228.

2 « C'est à cette limite que la justification a cessé d'être possible et que la révolution italienne a pris un caractère de violence, de conquête et d'usurpation. » — Lettre à M. Guizot, citée par M. de Montalembert, p. 228.

3 *Le P. Lacordaire, par le comte de Montalembert*, p. 190.

4 *Lettres à la comtesse Eudoxie de la Tour-du-Pin*, pp. 132, 139 et 189.

pour ne pas craindre d'être franche. On comprend que le ton n'est pas le même dans les deux ouvrages; mais du moins dans l'un comme dans l'autre ce que l'on aime à retrouver presque toujours et ce que nous voulons voir uniquement, c'est le religieux austère et mortifié, l'ami sincère et tendre, l'homme de souffrance et de prière, voué au culte de la croix et n'aspirant à vivre que sur la croix. — « Ecrivons non pour la gloire, disait-il, non pour l'immortalité, mais pour Jésus-Christ, *crucifions-nous à notre plume.* » — Il écrivait à un jeune homme : — « Rien assurément n'est plus beau que de mourir après avoir connu tout ce qu'on peut connaître ici-bas, Dieu, son Christ, son Eglise; mais cette pensée ne doit pas venir par un côté sombre de l'âme; il faut qu'elle arrive par le côté le plus lumineux et le plus serein, comme le soleil sort de l'Orient. Mourir ! poser la tête sur un bloc en s'agenouillant devant Dieu, puis la sentir tomber en témoignage de la vérité et de la justice, voilà la plus grande destinée ici-bas. Les anciens mêmes le savaient : combien plus nous qui avons vu mourir Jésus-Christ ! Aussi, remarquez-le bien, il a trouvé la mort trop belle et trop douce pour la prendre toute seule, il l'a revêtue de l'habit des souffrances et des opprobres. C'est pourquoi désirer seulement la charmante mort de l'échafaud, c'est aimer à la manière des grands hommes de l'antiquité et non à la manière des chrétiens. Ne pensez-donc plus ainsi, c'est la mort de la croix qui est la nôtre; il faut la porter chaque jour comme un esclave affranchi qui suit son maître par amour. Sans doute, aucun de nous, même le plus tendre et le plus héroïque, n'est assuré de pouvoir souffrir; mais *ceci est l'affaire de Dieu;* nous n'avons pas à nous en préoccuper; il faut nous jeter, tout faibles que nous sommes, dans l'horreur du supplice et laisser à Dieu, si l'heure venait, le soin de faire de nous ce que nous voudrions être [1]. »

Sainte Thérèse disait : *Ou souffrir ou mourir.* Le P. Lacordaire dit à peu près la même chose; mais son ardente imagination va plus loin, en ce qu'elle se complaît dans le détail de la souffrance

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 253.

et de la mort. C'est bien là le moine en méditation devant la tête décharnée qui repose au pied de son crucifix, tel que nous le voyons dans les tableaux de Zurbaran et du Caravage.

Eh bien ! il faut convenir qu'à ce point de vue de l'ascétisme, l'illustre Dominicain nous était peu connu. Nous n'avions point oublié sans doute le respect, disons mieux, l'enthousiasme que lui avait toujours inspiré la mort, ce *puits mystérieux d'où jaillissent les hautes vertus, ce chef-d'œuvre de la justice et de l'amour,* comme il l'appelait dans sa dernière conférence de 1850. Mais l'entraînement oratoire pouvait être pour quelque chose dans cet enthousiasme, tandis qu'aujourd'hui, c'est du fond de sa cellule, c'est comme conseil à un ami, à un élève, qu'il prêche le culte de la mort avec *souffrances*, avec *opprobres*, considérant presque comme au-dessous de l'ambition d'un chrétien, *la charmante mort de l'échafaud.*

Chercherons-nous dans nos anciens moralistes quelque mouvement analogue? Je doute que nous le trouvions, non quant à la pensée qui ne fait que résumer l'amour des humiliations jusqu'à la croix, mais quant à cette forme en quelque sorte passionnée. J'entends bien Bossuet s'écrier : — « O mort! nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance.... » — et nous signaler *quelque chose en nous qui ne meurt pas*, dans cette Providence divine qui *nous a faits capables de trouver du bonheur, même dans la mort* [1]. Mais qu'il y a loin de cette haute et calme parole aux élans que nous avons cités ! Lacordaire disait que le progrès chez lui avait été lent *parce que la séve était surabondante;* dans sa cellule et sous le cilice, il sentait que l'homme *actif et ardent* dominait toujours [2]. Son grand mérite fut de diriger la passion qui débordait en lui : — « Avant d'aimer Dieu, disait-il sur son lit de mort, j'ai aimé la gloire et rien autre chose; » — et, s'il dompta en lui cet amour de la gloire, cette *puissance du rien*, comme il appelle quelque part l'opinion publique, ce ne fut qu'en lui substituant l'amour des humiliations et des souffrances, en

1 Sermon sur la mort et l'immortalité de l'âme : *Veni et vide.*

2 *Lettres à la comtesse Eudoxie de la Tour-du-Pin*, pp. 89 et 120.

remplaçant l'ambition de l'homme par ce que j'oserai presque appeler l'ambition de Dieu.

Assurément on sent en Bossuet une âme bien autrement maîtresse d'elle-même ; on retrouve en elle bien moins l'homme, bien moins l'entraînement qui suit la lutte. Mais cet accent plus personnel, cette animation du combat ne sont pas pour nous sans attraits. Les hardiesses et les entraînements de l'imagination répondent toujours par quelque point aux nôtres, et il arrive souvent que moins nous sommes dominés plus nous sommes émus.

Je remarque dans les écrits du bon temps de La Mennais, une page qui offre une analogie frappante avec celle que j'ai empruntée à son illustre disciple : — « C'est le ravissement de mon cœur, écrivait La Mennais, en 1809, d'être crucifié avec Jésus par les souffrances, les contradictions, les mépris, les rebuts, les ingratitudes, les haines, les outrages, les persécutions et tout ce qui peut le plus crucifier mon orgueil et ma chair par lesquels je vous ai tant offensé, ô mon bon, mon divin maître !..... Je veux, oui, je veux m'abreuver à longs traits des saintes délices de l'humiliation..... Mon Dieu, mon Dieu ! encore une fois la croix, la croix et rien que la croix [1] ! »

C'était évidemment après avoir reçu de pareilles confidences que le pieux abbé Carron écrivait à La Mennais : — « Je crois, mon bon ami, qu'il n'est pas prudent de demander à Dieu des croix, et nous devons nous borner à solliciter l'amour des souffrances, laissant à Dieu le soin de nous exposer à celles qu'il ne jugera pas au-dessus de nos forces. »

Je ne sais si la même observation n'aurait pu être faite à Lacordaire ; mais ce qui marque celui-ci d'un trait à part, c'est qu'il savait, au besoin, se la faire à lui-même. Ainsi il ira jusqu'à ne pas oser engager un de ses jeunes amis à entrer dans une association expiatoire : — « C'est assurément une très-pieuse confrérie, lui écrira-t-il ; seulement elle me fait un peu peur. S'offrir à Dieu, corps et âme, pour expier les péchés du monde,

1 *Lettres inédites de J. M. et F. de La Mennais à Mgr Bruté*, p. 63.

c'est s'exposer à de grands et douloureux sacrifices, auxquels, il est vrai, nous participons tous un peu, mais dans une mesure moins pleine lorsque nous ne demandons pas à Dieu de la remplir plus qu'il ne le fait par les lois générales de sa justice. Pour moi, *j'aurais peur de trop m'aventurer*. Ma croix me semble déjà lourde quelquefois, et plaise à Dieu que je la porte comme il le veut. Cependant il est possible que l'état de votre santé et les peines de votre position vous rendent plus facile d'en souhaiter et d'en porter d'autres. Vous y réfléchirez devant Dieu, car je ne veux vous dire ni oui ni non [1]. »

On voit que s'il y avait chez le P. Lacordaire du La Mennais et même du La Mennais très-ardent, il y avait aussi parfois de l'abbé Carron. Le sentiment qui le portait à *se jeter dans toute l'horreur du supplice* était bientôt suivi de *la peur de trop s'aventurer* qui explique toutes ces nobles et courageuses retraites de La Chesnaye, du Palais-Bourbon, de la vie séculière sous sa forme même la plus religieuse, celle du prêtre, pour chercher un abri dans le calme et l'obéissance du couvent.

Nous trouvons dans les lettres à Mme de la Tour-du-Pin un détail qui nous montre quelle devait être cette obéissance et quelle elle fut. Lorsque Lacordaire eût revêtu l'habit de saint Dominique et prononcé ses vœux, un couvent lui fut donné à Rome, l'illustre couvent de Saint-Clément, pour y former ses novices. Il y constitua une petite communauté française de quatorze membres, lui compris; mais à peine un mois s'était-il écoulé, un mois des plus douces jouissances, que l'ordre vint aux novices de se séparer. Six durent aller à la Quercia, près de Viterbe, et six à Bosco, près d'Alexandrie, pour y continuer leur noviciat, le P. Lacordaire restant à Rome et *étant exclu de la direction*. La mesure était-elle prudente? On peut le croire. C'était le meilleur moyen de fondre les Dominicains français avec leurs confrères de toutes nations, et d'empêcher qu'involontairement sans doute, mais par l'effet d'habitudes particulières, ils ne courussent le risque de faire bande à part dans

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 158.

l'ordre ; mais enfin le coup n'en était pas moins très-inattendu et très-rude. Lacordaire le sentit aussi vivement qu'avec son caractère il devait le sentir; et néanmoins il se soumit modestement et simplement; aussi lui et ses élèves se trouvèrent-ils plus forts après l'épreuve. — « Au lieu de perdre à Rome nous avons beaucoup gagné, écrivait-il ;..... le résultat réel est de nous avoir fortifiés en prouvant la fermeté de nos vues et que cette œuvre ne tenait pas uniquement à ma personne..... Ceux que j'ai laissés à la tête de mes enfants pour me représenter sont parfaitement en état de le faire et valent certainement mieux que moi; il ne nous manquera que l'immense consolation de vivre ensemble [1]. »

Voilà ce qu'il eût fallu à La Mennais dans sa jeunesse : de fréquentes occasions d'obéir. Elles lui firent défaut et il ne les chercha pas. Cela seul suffirait pour expliquer les fins si différentes du maître et du disciple.

Plus en effet on les étudie et plus on trouve d'ailleurs entre eux de ressemblance : même ardeur, même fougue jusque dans la piété, nous l'avons vu; et j'ajouterai, même propension, à certaines époques de leur vie du moins, vers une mélancolie qui pouvait facilement devenir dangereuse. — « Pourquoi, mon Féli, cette mélancolie? écrivait au premier l'abbé Carron. Est-ce que le vrai chrétien n'est pas comme dans un festin continuel? » — Et Lacordaire : — « *La mélancolie est la grande reine des âmes qui sentent vivement ;* elle les touche sans qu'elles sachent comment ni pourquoi, à une heure secrète, inattendue. Le rayon de lumière qui réjouit les autres leur apporte des voiles. La fête qui émeut et ravit les perce d'une flèche. C'est à grande peine que Dieu et Notre Seigneur peuvent écarter du cœur qui les aime, *ces nuages vains et amers.* La souffrance est d'autant plus difficile à vaincre qu'*elle a une cause moins réelle* [2]. »

Ah! qui ne reconnaît là la grande maladie de notre temps, cette tristesse sans *cause réelle, ces nuages vains et amers* qu'on aime pourtant et auxquels on s'attache, cette rêverie *coupable* enfin,

1 *Lettres à la comtesse Eudoxie de la Tour-du Pin*, p. 75.
2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 217.

comme disait Chateaubriand qui n'en fut pas moins le grand maître parmi nous dans notre jeunesse. Personne d'ailleurs n'a mieux peint cet état de l'âme que l'auteur du *Génie du Christianisme* : on habite *avec un cœur plein, un monde vide, et, sans avoir usé de rien on est désabusé de tout.*

Le plus sûr remède à cette infirmité, c'est évidemment, lorsqu'on a un *cœur plein*, de l'élever au-dessus d'un *monde vide*, et ce fut heureusement ce que fit Lacordaire. La pente de son imagination était d'ailleurs trop de ce côté, pour qu'il ne se laissât pas aller de temps en temps aux *rêveries inépuisables* qui naissent de la fuite des années et de la vanité de toutes choses humaines, en regard de la tombe et des espérances que le chrétien y attache. Telle était la mélancolie de Lacordaire, cette *indéfinissable tristesse* dont il disait que notre âme était le *puits profond et mystérieux.* On la retrouve à chaque page de ses œuvres, dans l'émotion de sa voix, au seul mot de patrie; dans la souffrance qu'il éprouve lorsqu'il lui faut quitter *un lieu d'habitude;* dans le souvenir attendri de sa jeunesse; dans le sentiment des approches de la mort qui, dès l'âge de trente-sept ans, le faisait déjà parler de sa vie décroissante : « Je suis déjà trop vieux par l'âge, sinon par le cœur, pour remuer les entrailles de plus jeunes que moi... Je suis bien touché de ce que vous me dites de votre attachement pour le vieil et pauvre moine.... J'ai déjà sept ans de plus que la mort de mon père lequel n'a point passé quarante-cinq ans. Pauvre petite vie! [1].... Je suis un vieux vase et j'ai peur pour vous qui voulez y boire [2]. »

Rien ne va plus droit au cœur que cet ensemble de sentiments auxquels se rattachent nos plus chers souvenirs. Rien n'y excite une rêverie plus douce et une plus vive sympathie; mais par cela même que c'est une rêverie, c'est trop souvent une pensée vague, une pensée affaiblie et triste. Aussi les maîtres de la vie spirituelle s'y arrêtent-ils rarement. Bossuet ne dit qu'un mot de ses cheveux blancs, mais un mot qui reste.

Lacordaire n'était point d'ailleurs sans comprendre les dangers

1 *Lettres à des jeunes gens*, pp. 89., 95, 145, 167, 301.
2 *Première lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne.*

de ce genre de méditation un peu sensuel où l'on s'attache aux sources de regrets plus qu'aux motifs de repentir, et où l'on regarde moins en avant qu'en arrière. Il trouvait la pensée de la mort trop belle pour qu'on s'y laissât aller par *effet de mélancolie*[1], et, parlant des *difficultés des choses* dans ce monde, difficultés contre lesquelles viennent si souvent se heurter même le dévouement, même le zèle : « L'âme, ajoutait-il, sans se détacher du bien, éprouve l'amertume d'un sacrifice qui n'est pas récompensé, et elle se tourne vers Dieu dans *une mélancolie que la vertu condamne*, mais que la bonté divine pardonne.[2] »

Quant à la mélancolie que l'abbé Carron reprochait à La Mennais, on en trouve peu de traces dans ses écrits. Lorsque la tristesse s'y fait jour, c'est plutôt une tristesse chagrine. L'époque où le reproche dont nous parlons lui fut adressé nous porte à croire que la mélancolie qui parfois le *dévorait alors*, suivant l'expression de l'abbé Vielle, tenait surtout aux longues incertitudes de son avenir. Depuis plusieurs années, en effet, La Mennais avait reçu les ordres mineurs, et il ne pouvait se décider à prendre un engagement définitif. On se rappelle peut-être quelques mots de son frère, cités par moi dans l'introduction aux *Lettres inédites*, et qui constatent les angoisses de ses amis les plus chers, à ce moment décisif de sa vie. — « Il lui en a singulièrement coûté pour prendre la dernière résolution, disait l'abbé Jean; M. Carron, d'un côté, moi, de l'autre, nous l'avons entraîné; mais sa pauvre âme est encore ébranlée de ce coup[3]; » — et j'ajoutais : — « Fatale erreur des intentions les plus saintes ! Féli n'avait ni le calme des pensées ni l'amour de la discipline qu'exige le sacerdoce. »

Cette phrase m'a valu des observations critiques que je demanderai la permission de faire connaître; elles me sont venues d'ailleurs d'un prêtre trop distingué pour ne pas avoir un grand poids. Ce prêtre est l'éloquent auteur de l'Oraison funèbre de l'abbé Jean de La Mennais. — « Je ne juge pas aussi sévèrement que vous et que

1 *Lettres*, p. 253.
2 *Correspondant* du 25 septembre 1856.
3 *Lettres inédites de J.-M. et F. de La Mennais à Mgr Bruté*, p. XXIII.

mon cher Henri de Courcy [1], m'écrivait-il le 9 janvier 1862, le Féli de ces belles années où Bruté était son ami, Teyssère son conseiller et Carron le guide de tous les grands actes de sa vie. Je ne crois pas qu'il se soit trompé sur la place que Dieu lui destinait dans l'Eglise. Ce ne fut pas un intrus dans le sacerdoce ; mais les mieux appelés peuvent, jusqu'au dernier jour, être des *déserteurs*. C'est la qualification que je donne, en frissonnant, à ce *malheureux* (comme l'appelait l'abbé Jean) qui avait bien reçu autant ou plus que son frère, mais qui n'a point *persévéré jusqu'à la fin.* »

Je le répète, ces observations ont un grand poids, et cependant nous nous rappelons les paroles de l'abbé Jean, du frère de ce *malheureux*; nous pourrions invoquer celles de ce *malheureux* lui-même : « *Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté,* écrivait-il à sa sœur, *en me décidant à reprendre* l'état ecclésiastique; mais enfin il faut tâcher de mettre à profit cette vie si courte. Ce qu'on donne à Dieu est bien peu de chose, rien du tout et la récompense est infinie [2]. »

Aujourd'hui enfin nous savons ce que Lacordaire pensait et disait de celui qui fut son ami et son maître. — « On m'accuse d'être impitoyable envers lui, écrivait-il en 1834; si j'avais jamais découvert dans le cœur de l'abbé de La Mennais, une seule larme vraie, *un seul sentiment d'humilité,* ce quelque chose de touchant que donne le malheur, je n'aurais pu le voir et y penser sans être attendri jusqu'au plus vif de mes entrailles. Quand nous étions ensemble et que je croyais découvrir en lui de la résignation, des sentiments dénués d'orgueil et d'emportement, je ne saurais dire ce qu'il me faisait éprouver. Mais ces moments ont été bien

1 C'est dans le *Correspondant* (t. XXXIII, p. 344,) qu'Henri de Courcy a exprimé son opinion : — « il fallut, dit-il, lui faire *une sorte de violence* pour le déterminer à s'engager irrévocablement dans le sacerdoce... La vocation du jeune prêtre lui manqua dans le moment le plus solennel; c'est par condescendance qu'il ne sut pas reculer franchement en arrière, dans une voie où l'imagination seule l'avait entraîné, et il est permis de regretter qu'on l'ait influencé dans une si grave détermination. C'est surtout à l'abbé Carron que revient la responsabilité... »

2 Citée par M. Blaise dans son *Essai biographique.*

rares, et tout ce dont je me souviens porte un cachet d'opiniâtreté et d'aveuglement qui tarit ma pitié [1] ».

Pas un seul sentiment d'humilité ! N'est-ce pas tout dire?

La correspondance de Lacordaire contient sur La Mennais d'admirables pages tout imprégnées du sentiment catholique. A ses yeux, le grand crime de La Mennais, c'est *son mépris pour l'autorité pontificale* et *pour la situation douloureuse du Saint-Siége...* — « Il a blasphêmé, dit-il, Rome malheureuse; c'est le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre, de la manière la plus visible et la plus durable, après le déicide. Malheur à qui trouble l'Église! Malheur à qui blasphème les Apôtres! La destinée de l'Église est d'être victorieuse encore. Les temps de l'Antéchrist ne sont pas venus. M. de La Mennais n'arrêtera pas, par sa chute, ce mouvement formidable de la vérité. Sa chute même y servira [2] ».

Lorsqu'il apprend la mort du malheureux, cette mort *sans principes, sans certitude, sans amis*, suivie d'une mémoire *qui demeure dans la chrétienté comme un poids éternel*, et qu'il se rappelle le temps où il le vit *entouré d'une jeunesse florissante, bon et heureux*, son *âme succombe d'étonnement*. Lacordaire avait déjà dit ce mot admirable : — *La lumière vient à qui se soumet comme à l'homme qui ouvre les yeux.* Il le répète aujourd'hui sous la forme d'un conseil à l'adresse de son jeune correspondant : — « Soyez toujours bien doux et bien humble, mon cher enfant; tout se répare avec ces deux vertus, rien ne répare leur absence [3] ».

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin à la prochaine livraison.)

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 225. — Il est juste de dire que Lacordaire ne connut La Mennais que bien depuis son entrée dans le sacerdoce. Ses paroles n'en sont pas moins très-graves; les grandes qualités ne s'oblitèrent pas en un jour.

2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 225.

3 *Lettres à des jeunes gens*, pp. 220 et 228.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Fouilles de Noirmoutier. — Chapelle de Saint-Hilaire. — Substructions gallo-romaines. — Emplacement de la chapelle de Notre-Dame de Toutes-Joies à Nantes. — *Bulletin de la Société d'archéologie de la Loire-Inférieure.* — La Tombelle de Kercado (Morbihan).

Grâce à l'heureuse initiative de M. Jules Piet, qui prépare avec un soin tout particulier la réimpression des Mémoires de son père, un nouveau jalon vient d'être planté pour la carte gallo-romaine de notre pays. On l'a dit et répété avec raison, c'est dans le sol qu'il faut chercher à reconstituer l'histoire effacée de la civilisation gauloise et gallo-romaine ; c'est du sein de la terre qu'il faut exhumer les traces, encore nombreuses, de ces âges oubliés et dont les monuments surgissent, comme à l'envi, de toutes les parties de la France.

A Noirmoutier, l'ancienne île d'Her *(Heri monasterium)*, que les habitants appellent encore Nermoutier, des pierres levées, des tumuli, etc., attestent la présence des populations primitives de la Gaule dans une contrée dont l'aspect agréable et pittoresque convenait si bien à leurs croyances et à leurs mœurs ; mais rien n'y indiquait le passage des siècles qui suivirent la conquête de Jules César. Maintenant une réalité s'est fait jour, et les substructions découvertes à la fin du mois d'août, promettent, lorsqu'elles auront été explorées dans leur ensemble, une page intéressante pour les annales de l'île, pendant la période de l'occupation romaine, et probablement aussi pour l'époque carolingienne.

Non loin du Vieil, village que la tradition désigne comme étant le lieu le plus anciennement habité, se trouve un champ situé jadis, à ce que l'on prétend, au centre même de l'île. On le nomme Saint-Hilaire, parce qu'une chapelle dédiée à l'illustre évêque, y fut élevée vers le milieu du VIIe siècle par Ansoalde, l'un de ses successeurs sur le siége de Poitiers. Trois *chirons* ou tas de pierres, dont le nom et la présence sont presque toujours de sûrs indices de ruines, marquaient l'emplacement de la chapelle.

C'est là que M. Piet, aidé de MM. Charrier, E. Richer, Marionneau, etc., fit ouvrir des tranchées qui bientôt rencontrèrent les fondations du temple mérovingien, sillonné, de temps immémorial, par la pelle du laboureur, car à Noirmoutier on ne se sert pas de la charrue. Dans l'enceinte reconnaissable de l'édifice sacré, on trouva trois cercueils monolithes, couverts de pierres plates, pleins de terre et contenant les ossements des corps qui y avaient été déposés.

A quelques mètres au nord de la chapelle, les ouvriers découvrirent des fondations nombreuses, attestant qu'un assez vaste ensemble de constructions a existé dans cet endroit, l'un des points les plus élevés de l'île, d'où l'on aperçoit l'embouchure de la Loire et toute la baie de Bourgneuf. Parmi ces murs, dont les débris se profilent en tous sens, on reconnut les restes de bains gallo-romains. Le côté extérieur de l'un de ces murs a même conservé intactes ces légères rainures tracées dans l'indestructible ciment romain, et qui figurent si bien les assises égales du petit appareil; rainures que nous avons pu observer dans les fragments de l'aqueduc d'Arthon et dans les ruines de Rezé (Loire-Inférieure). De larges briques avec leurs doubles rebords, des ardoises, des fragments de vases en terre rouge, dite de Samos, des débris de verres, des morceaux de chaux aplatis sur une face et ornés sur cette même face de peintures nuancées par des lignes bleues, rouges, vertes, grises, etc., bois de cerfs, fonds d'amphores, une plaque de plomb formée de trois morceaux soudés ensemble, et ayant eu primitivement des destinations différentes, ce que démontre la variété de leur ornementation, — peut-être des débris de cercueils — confirment la haute antiquité de ces murailles ruinées, et révèlent l'existence de

bâtiments romains antérieurs à l'établissement mérovingien de Saint-Hilaire.

Pas une médaille, pas une monnaie n'a été mise au jour par cette exploration que M. Piet se réserve de reprendre et de compléter l'été prochain. Nous tiendrons les lecteurs de la *Revue* au courant de son résultat.

— A Nantes, aussi, trois ou quatre squelettes ont été récemment exhumés, sous les fondations d'une maison en reconstruction, située en face de l'Hôtel de Ville. De là grande rumeur, comme il est facile de le penser, parmi les bonnes femmes et les faiseurs ou les faiseuses de nouvelles du quartier, dont plusieurs, avec la bonté et la modération qui les caractérisent, donnant carrière à leur imagination, parlaient de vol, de disparition mystérieuse, d'assassinat, etc., et arrangeaient déjà quelque histoire lugubre et lamentable. Cependant l'une de ces commères ferma bientôt la bouche à ses voisines en leur apprenant qu'au temps de sa petite jeunesse, elle avait été à la messe dans une vieille chapelle qui existait là avant la grande Révolution; que cette chapelle avait nom NOTRE-DAME-DE-TOUTES-JOIES, et était surtout fréquentée par les jeunes veuves qui allaient y pleurer leur pauvre défunt. En 93, ajoutait-elle, — désignant ainsi la Terreur, — on y ramassait les brouettes, les pelles et les pioches qui servaient aux gardes nationaux, quand, pour se délasser d'une nuit de garde, ils allaient remplir l'office de terrassiers et de fossoyeurs, au cimetière de la Bouteillerie, où se trouvaient entassés en si grand nombre les corps des Vendéens massacrés, que de leur nom de *brigands* le cimetière fut appelé le *Grand Brigandin.*

La chapelle, en effet, a réellement existé, et l'on pouvait facilement encore en reconnaître les traces dans le rez-de-chaussée de la maison qui vient d'être démolie. C'était un prieuré conventuel dépendant de l'abbaye de Redon, jusqu'en 1625, époque à laquelle il fut cédé aux Pères de l'Oratoire. Des droits nombreux, 900 livres de revenu, toutes charges payées, une juridiction importante, y étaient attachés. Différentes personnes marquantes avaient été enterrées là, et les ossements dont nous venons de parler sont peut-être ceux de Jehan Gautier, connétable de Nantes, décédé en 1486;

d'Yvonnet Garreau, contrôleur des œuvres de la ville, mort en 1488, ou de Bertrand de Boismarquier, écuyer du duc François II, enterré vers la même époque.

Le dernier numéro du *Bulletin de la Société archéologique* contient des détails intéressants sur le prieuré de Toutes-Joies, qui jadis avait été le prieuré de Notre-Dame, et devait, comme nous l'apprend M. de la Nicollière dans sa consciencieuse monographie de la Collégiale de Nantes, l'origine de sa juridiction seigneuriale à Alain Barbe-Torte.

Cela nous conduit tout naturellement à parler d'une publication à l'égard de laquelle, nous l'avouons avec confusion, nous sommes fort en retard, malgré notre sympathie, qui lui est entièrement acquise. Péché avoué est à moitié pardonné, dit un vieux proverbe; nous prierons donc la Société d'Archéologie d'agréer nos humbles excuses, en même temps que l'assurance de ne plus nous laisser ainsi arriérer dans le compte-rendu de ses travaux.

Depuis 1859, quatre années ont paru, formant deux volumes de divers mémoires dûs aux membres de la Société. Ici, le savant et regretté M. Bizeul, dans son histoire, malheureusement inachevée, des Namnetes aux époques celtique et romaine, s'attache à démontrer, au moyen des recherches les plus érudites et de rapprochements intéressants, que l'ancienne cité, désignée au IVe siècle sous le nom de *Vicus Portus*, le bourg du Port, *Portus Nannetum*, est la ville actuelle de Nantes. Quant à la capitale de la tribu, elle était, suivant l'ingénieux archéologue, placée à Blain!! Il est curieux de lire, dans ce Mémoire, à quels commentaires sans nombre, à quelles variétés d'interprétations, s'est livré M. Bizeul, qui utilise, avec beaucoup de savoir et d'esprit, tous les arguments, tous les textes, tous les monuments, qui lui semblent apporter quelque appui à sa cause.

Là, avec M. Parenteau, nous assistons aux fouilles de Pouzauges, sépultures gauloises si bien décrites par la plume exercée du laborieux antiquaire; nous applaudissons à la sagacité du numismatiste habile qui a su trouver le type du génie couché, indice et comme lettre monétaire de la tribu des Namnetes.

M. Rathouis nous raconte les splendeurs de la joyeuse entrée d'Henri II à Nantes. La légende du Sonneur, les mœurs et usages du Poitou, par M. de Béjarry, délassent un instant des travaux plus sérieux.

Deux pierres tombales, dont nous entretient M. de la Nicollière, sont aujourd'hui les seuls restes de deux puissantes abbayes du diocèse. La description du chapeau ducal et des bijoux du trésor des ducs de Bretagne, par le même, nous initie aux splendeurs de la cour bretonne, tandis que sa notice sur l'église paroissiale de Saint-Saturnin nous rappelle le souvenir d'un de nos plus anciens sanctuaires.

M. de la Morinière nous donne une représentation bretonne, *les rois à Vannes;* M. Marionneau nous promène, avec la verve et l'entrain qui le caractérisent, dans le canton de Vertou ; M. Tristan Martin nous révèle l'emplacement de l'importante station romaine de Segora.

Qu'on ajoute à cet ensemble d'études variées et attrayantes, les procès-verbaux des séances depuis 1859, et l'analyse de ces mêmes procès-verbaux de 1846 à 1859, et l'on aura la certitude que cette publication contient, sur les antiquités locales, sur les usages, les mœurs et les coutumes du pays, nombre d'observations curieuses, de renseignements utiles, dont nous nous bornons aujourd'hui à signaler l'existence aux archéologues et aux travailleurs.

L. DE K.

OBSERVATIONS

SUR LA LETTRE DE M. DE COURSON.

Notre premier soin doit être de remercier M. de Courson de la déclaration qui termine sa lettre. Je reconnais très-volontiers avec lui qu'il y a une portion considérable de ses *Prolégomènes* à laquelle cette déclaration ne saurait s'appliquer. Je reconnais aussi qu'il a raison de distinguer, en ce qui touche les origines bretonnes, les *thèses* et leur *démonstration*.

Nos premiers bénédictins, Le Gallois et Lobineau, ont certainement indiqué et plus ou moins développé les principales thèses, c'est-à-dire les idées et les principes propres à servir de base à notre histoire du Ve au IXe siècle. Mais j'ai toujours cru et je crois encore qu'ils n'en ont point démontré la vérité d'une manière précise et scientifique. Les thèses opposées aux leurs n'ayant jamais avant eux reçu ce genre de démonstration, ils jugèrent qu'ils pouvaient eux-mêmes s'en dispenser, qu'il suffisait tout au plus d'indiquer çà et là, à l'appui de leurs dires, quelques preuves, et pas toujours les meilleures, qui cependant prêtaient à leurs théories une valeur bien supérieure à celle du système rejeté par eux.

Cela pouvait suffire alors; mais aujourd'hui, — après l'abbé Gallet et après M. Bizeul, qui, à des points de vue divers, se sont efforcés de combattre les thèses de Le Gallois et de Lobineau avec tout l'appareil de la science, — cela ne suffit plus. Aussi, depuis que j'étudie l'histoire de Bretagne, c'est-à-dire depuis 1846, ma principale ambition, en ce qui touche nos origines, a-t-elle été de remettre en honneur et d'assurer le triomphe définitif des thèses

de dom Lobineau, d'une part, en les munissant d'une démonstration en forme, de l'autre, en les développant, les complétant et les rectifiant sur certains points. C'est l'ensemble de ces travaux que j'ai entrepris de recueillir et d'achever dans mon *Précis des Origines de l'histoire de Bretagne du Ve au IXe siècle*, dont les deux premières parties ont été publiées par l'*Annuaire historique de Bretagne* de 1861 et de 1862, et dont la dernière le sera l'an prochain. Si donc, dans mon article du mois d'août (ci-dessus, p. 127), j'ai appelé « *mes thèses* », les principales thèses concernant nos origines, ce n'est pas pour les avoir inaugurées, mais pour m'être efforcé de les fonder sur une base démonstrative qui leur manquait.

Toutefois, il faut le dire, je ne puis admettre, avec M. de Courson, « que D. Le Gallois a résolu *tous* les problèmes relatifs à l'histoire » de nos origines, et qu'après lui il est *absolument impossible* » d'inaugurer de nouvelles thèses » (ci-dessus, p. 249-250). Je crois que, en certains cas, tout en partant des principes posés par Lobineau et Le Gallois, il est possible ou d'aller plus loin qu'eux ou de les rectifier, par conséquent, d'arriver à quelques points de vue nouveaux. C'est ce que j'ai essayé de faire, par exemple, pour l'origine des diocèses domnonéens[1]. — Je crois surtout que, pour le détail des faits particuliers, des dates, de l'ordre et de la succession des petits princes bretons, il est non-seulement possible mais nécessaire de s'écarter souvent de D. Le Gallois. Quand M. de Courson aura publié les dissertations de ce savant moine, on verra qu'à cet égard j'ai plus d'une fois déjà prêché d'exemple, notamment en ce qui concerne les petites dynasties souveraines du Browerech, du Léon, de la Domnonée.

Aussi ne puis-je accepter comme exact ce que dit M. de Courson (ci-dessus, p. 250), « que M. de la Borderie s'est borné à répéter » simplement les opinions des premiers bénédictins bretons ». M. de Courson s'autorise d'un passage de mon *Annuaire de Bretagne* de 1861, où je dis : « Je n'ai pas la prétention d'inaugurer un nou- » veau système; je reviens simplement aux opinions des premiers

1 Voir *Annuaire histor. de Bret. de* 1862, p. 145-187. La théorie développée en ce lieu l'avait déjà été oralement en 1852, au Congrès breton de Saint-Brieuc; voir *Bulletin de l'Assoc. Bret.*, t. IV, 1re part. p. 159-161 ; et *Note sur les Origines du diocèse de Tréguier*, p. 4 à 10.

» Bénédictins bretons... Si j'abandonne D. Morice, c'est pour suivre » D. Lobineau, D. Le Gallois.... Tout ce que je mettrai du mien » sera de rapprocher et de présenter avec suite les traits dispersés » dans leurs ouvrages manuscrits ou imprimés. » Mais j'ajoute immédiatement cette phrase, que M. de Courson n'a pas cru devoir reproduire : « *J'y joindrai pourtant aussi quelques notions nou-* » *velles*, aujourd'hui encore trop peu connues, quoique définitive- » ment acquises à la science, grâce aux travaux consciencieux de » l'Association bretonne[1]. » Comme c'est justement dans cette Association que se sont d'abord produits la plupart de mes travaux, il est clair que je ne les exceptais point du nombre de ceux qui ont pu contribuer à ajouter quelques notions nouvelles aux données déjà fournies par les Bénédictins.

Je ne veux pas insister sur ce point. Quand les Mémoires manuscrits de D. Le Gallois seront publiés, ou plus tôt si l'occasion s'en présente, je me ferai un devoir d'indiquer avec précision ce que je dois et ce que je ne dois pas soit à lui, soit à son confrère et assidu collaborateur D. Lobineau. Aujourd'hui, je me bornerai à faire remarquer que la plupart de mes travaux sur les origines bretonnes étaient composés avant que j'eusse ouvert le manuscrit de D. Le Gallois. C'est au mois de mai 1850 que je mis pour la première fois les pieds au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (ainsi l'appelait-on alors); et c'est un mois après environ que feu M. Bizeul me fit connaître la vaste et si précieuse collection des Blancs-Manteaux. Dans les deux mois (juin et juillet) qui précédèrent les vacances, tout ce que je pus faire fut d'en prendre une connaissance générale des plus sommaires, et de lire de D. Le Gallois sa dissertation contre Conan. Or, dès septembre 1848, j'avais lu au Congrès breton de Lorient mon *Discours sur le rôle historique des Saints de Bretagne*; en 1848 et 1849, j'avais adressé à l'honorable éditeur de la *Biographie bretonne* mes articles *Conan, Conober, Domnonée (princes de la), Gradlon, Gurdestin;* dès le commencement de 1850, j'avais écrit mon mémoire sur la *Géographie historique de la Bretagne avant le XIe siècle*, qui fut présenté cette même année au Congrès de Morlaix. J'ai donc pu, dans ces travaux, me rencon-

1 *Annuaire historique de Bretagne de* 1861, p. 3.

trer avec D. Le Gallois, mais je n'ai pu le répéter, ne le connaissant pas.

Par exemple, il n'est pas exact de dire, comme le fait M. de Courson (ci-dessus, p. 258) que, « d'accord avec D. Le Gallois, j'ai » très-bien démontré que c'est Geoffroy de Monmouth qui a *inventé* » (au XIIe siècle) la prétendue tradition de l'établissement d'un » royaume indépendant dans la Petite Bretagne, » — puisque tout au contraire, j'ai montré, dans mon article du mois d'août dernier (ci-dessus, p. 143), que le point faible de la dissertation de dom Le Gallois consiste précisément à attribuer à Geoffroy l'invention de cette fable, qu'on trouve formulée dès le IXe siècle dans Nennius et déjà très-développée, au Xe, dans le *Brut er Brenined* ou Légende des rois de Bretagne, écrite en breton.

Ceci nous ramène naturellement à Conan Mériadec et au prétendu établissement des Bretons de Maxime dans l'Armorique, en 383. Que M. de Courson l'ait soutenu, en 1841, dans sa polémique contre M. Varin, c'est ce dont lui même convient sans difficulté. Mais il pense que je lui ai fait tort en lui attribuant la même opinion en 1846. Pour montrer quelle a été ma bonne foi, le mieux est de citer ici tout ce que je trouve dans l'*Histoire des peuples bretons* relativement aux diverses émigrations ou immigrations bretonnes en Armorique. Voici ce passage tout au long :

« Tandis que ces événements (l'invasion d'Attila et la bataille de Châlons) se passaient dans les Gaules, la Grande-Bretagne était envahie de tous côtés. Trahis par les Saxons, dont ils avaient imploré l'assistance contre les Pictes et les Scots, les insulaires se virent réduits à chercher un asile, les uns dans les montagnes du Cornwall et de la Cambrie, et les autres au-delà des mers, chez les peuples de la pointe occidentale des Gaules. Gildas, le seul historien national qui fasse mention de cet établissement des Bretons insulaires au milieu des landes de la péninsule armoricaine, ne nous a laissé aucun détail sur la manière dont s'accomplit cette transmigration....

» Le Jérémie de la Bretagne, dans sa poétique lamentation *de Excidio Britanniæ*, ne fait guère mention que du douloureux exil de ses frères chassés de la terre natale par les Saxons. Mais d'autres émigrations avaient précédé celles du Ve et du VIe siècle.

» Dès le règne de Constantin-le-Grand, suivant Guillaume de Malmesbury [1], une colonie d'insulaires se serait établie dans la

1 Auteur du XIIe siècle.

péninsule armoricaine. (Suit la citation du texte de Malmesbury, puis M. de Courson reprend :)

» Cette assertion, puisée à une source inconnue, a été contestée. Mais on aurait dû se rappeler que l'armée, avec laquelle Constantin battit Maxence, était en grande partie composée de Bretons. Or, est-il si incroyable qu'après sa victoire, Constantin, prince né et élevé dans l'île de Bretagne, ait concédé des terres aux soldats qui l'avaient accompagné ?

» Quoi qu'il en soit, un fait paraît certain : c'est que vers les dernières années du IVe siècle, le tyran Maxime abandonna une partie du territoire de l'Armorique aux insulaires qui avaient combattu pour sa cause et que ceux-ci ne revinrent jamais dans leur pays. Ce n'est pas tout.

» Peu d'années après cette colonisation, dit Guillaume de Malmes-
» bury, un certain Constantin (le tyran) entraîna sur ce continent
» le peu de soldats qui restaient dans l'île de Bretagne. Mais ces
» deux usurpateurs (Maxime et Constantin le tyran), jouets de la
» fortune, périrent de mort violente, l'un sous le règne de Théo-
» dose, l'autre par ordre d'Honorius. Des troupes qui les avaient
» suivis, une partie fut taillée en pièces, une partie prit la fuite et
» se réfugia auprès des Bretons continentaux. »

» Il n'existe, nous devons le dire, aucun témoignage contemporain qui atteste clairement que toutes ces premières transmigrations aient eu lieu ; mais elles sont relatées dans la plupart des auteurs du moyen-âge, et, pour infirmer tant d'assertions positives, il faudrait, suivant la règle de critique posée par Mabillon et par Fréret, fournir la preuve directe et certaine qu'elles sont fausses : or, c'est ce que nul n'a fait encore et ce que nul ne pourra faire, puisque les historiens contemporains gardent le silence sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, bien plus importants encore.

» Ce dont l'on est bien certain par l'autorité de Sidoine Apolli-
» naire (dit un historien philologue, M. de Saint-Martin, qui fut le
» digne rival de notre Abel de Rémusat), c'est que les Bretons
» étaient déjà puissants, à la fin du Ve siècle, sur les bords de la
» Loire. Les auteurs ecclésiastiques et les légendaires qui écri-
» vaient avant le XIe siècle, fournissent sur ces émigrés des détails
» très-circonstanciés. Il est impossible de croire qu'ils sont tous
» controuvés : *je regarde donc comme constant ce que les auteurs*
» *rapportent des établissements faits dans la Gaule au IVe siècle*
» *par les Bretons insulaires.* » (Saint-Martin, notes à Lebeau, t. IV, p. 239-240).

» *Nous partageons complétement cette opinion*, reprend M. de Courson ; mais, avec M. de Saint-Martin, nous regrettons que D. Morice, entraîné par l'abbé Gallet, ait cru devoir faire aborder Maxime sur les bords de la Rance, lorsque Zozime, historien contemporain, dit formellement qu'il prit terre avec son armée à l'embouchure du

Rhin, où existe encore un lieu fortifié qui porte le nom de Brittenbourg.

» Ici se présente une question grave :

» Les Bretons auxquels Maxime avait accordé des terres, soit en qualité d'hôtes de l'empire ou de *fœderati*, soit comme colons de terres létiques, ces Bretons s'étaient-ils fixés dans l'Armorique occidentale ou dans la partie du littoral gaulois compris dans la Belgique? Il est très-probable que le mot *Armorique*, qui à la fin du VIe siècle ne s'appliquait plus qu'au territoire très-circonscrit, habité par les Bretons continentaux [1], aura été pour les hagiographes une source d'erreurs. Toutefois, il ne faut pas oublier que le vénérable Bède [2] et Guillaume de Malmesbury disent nettement que les troupes bretonnes, qui en 410 passèrent dans les Gaules avec Constantin le tyran, se réfugièrent, après la mort de cet empereur, près de leurs compatriotes, placés aux extrémités de la Gaule. Or, n'étaient-ce pas des descendants de ces émigrés qui combattaient, en 470, dans le Berry, sous les ordres de leur roi Riothime? Mais n'anticipons pas sur les événements.

» Un peu plus d'un quart de siècle après la mort de Constantin le tyran, de nouveaux exilés bretons, fuyant devant l'épée des Saxons et devant la peste, vinrent encore demander un asile aux habitants de l'Armorique. Voici ce que nous lisons dans un fragment de la vie de saint Guénolé [3], etc.... »

Ici, je l'avoue, l'opinion de M. de Courson est moins nettement accentuée qu'en 1841, dans ses *Quelques mots à M. Varin*. Il ne nomme pas Conan; il se demande même si les Bretons de Maxime ont été établis en Belgique ou en Armorique ; et quoiqu'il penche très-clairement pour l'Armorique [4], cette question suffit à révéler une grande incertitude, non sur la réalité, mais sur le mode de l'établissement de 383. Si pourtant ni moi ni beaucoup d'autres lecteurs de

1 Cette proposition, de la manière dont on l'exprime ici, donnerait lieu à plus d'une difficulté Tout ce qu'il importe de remarquer, c'est que ni au IVe ni au Ve siècle, la Belgique n'a jamais dû être comprise sous le nom d'Armorique, puisque le *Tractus Armoricanus*, la plus large circonscription à laquelle ce nom se trouve attaché, n'embrassait, dans sa plus grande étendue, que les deux Aquitaines et les trois dernières Lyonnaises. D'où suit que le tyran Maxime, abordant à l'embouchure du Rhin, n'aborda point comme on l'a dit quelquefois, sur le rivage du *Tractus Armoricanus*. (Note de M. de la Borderie.)

2 Il y a ici quelque malentendu, car Bède, à notre connaissance, ne dit rien de pareil. (Note de M. de la Borderie.)

3 M. de Courson, *Hist. des peuples bretons*. Paris, 1846, gr. in-8°, t. Ier, pp. 209, 210, 211, 212, 213.

4 Avec raison, selon moi ; car, dès qu'on admet, sur la foi de la tradition, un établissement en Gaule des Bretons de Maxime, on ne peut logiquement le mettre que là où le met la tradition invoquée, c'est-à-dire dans notre péninsule

M. de Courson n'avions pas vu de différence sérieuse entre son opinion de 1846 et celle de 1841, cela vient surtout de l'adhésion si explicite, qu'il renouvelle ici même, aux idées de M. de Saint-Martin; or, incontestablement, Saint-Martin tenait pour certaine, sous une forme ou sous une autre, l'existence de Conan et de son royaume dans notre péninsule [1]. Aujourd'hui, M. de Courson veut bien nous expliquer qu'en 1846 il n'admettait néanmoins ni l'un ni l'autre, et qu'il avait radicalement modifié dès lors ses idées de 1841. Je n'entends ni contester ni discuter ses explications, c'est au lecteur d'en juger; je crois seulement que si, avec beaucoup d'autres, je me suis trompé sur ce point, assurément nous sommes excusables.

Maintenant faut-il dire franchement ce que je pense de ces essais de réhabilitation des colonies bretonnes interlopes, prônées par Nennius, Guillaume de Malmesbury, Geoffroi de Montmouth, et autres de même temps et de même valeur? Je crois qu'il serait digne d'un esprit vraiment sérieux et critique, comme M. de Courson, de rejeter une bonne fois définitivement toutes ces légendes apocryphes, venues on ne sait d'où, qui n'ont ni base solide ni utilité, et ne valent certainement pas la peine qu'on se donne en leur faveur. Car enfin, je le demande, — qu'il y eût des Bretons dans les armées d'Albinus (fin du IIe siècle), de Constantin le Grand et de Maxime le tyran; que Constance Chlore ait fait venir, à la fin du IIIe siècle, des ouvriers de l'île de Bretagne pour restaurer la cité d'Autun; qu'on trouve, dans les conciles d'Espagne, trace d'une petite peuplade bretonne égarée en Galice, et, à l'embouchure du Rhin, quelques vestiges d'une forteresse romaine appelée Brittenburg [2], — comment cela peut-il prouver que Constantin le Grand implanta une colonie de Bretons dans notre péninsule, que Maxime y en établit une seconde, et qu'entre ces deux les soldats vaincus de Constantin le Tyran interposèrent une troisième couche de Bretons? — Cela prouve du moins que ces colonies

1 Voir ci-dessus, pages 135-136; voir aussi M. de Courson, *Quelques mots à M. Varin*, pp. 43, 44, 46; *Hist. des peuples bretons*, t. I, p. 212; et Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, édit. Saint-Martin, t. IV, 242.

2 M. de Courson tient pour « seule probable » l'hypothèse qui attribue aux Romains la fondation de Brittenburg (*Hist. des peuples bretons*, I, 212, note).

étaient *possibles.* — Qu'importe? il ne s'agit d'en prouver la *possibilité,* mais *l'existence.* Tant qu'on n'a prouvé que la possibilité on n'a rien fait; ou plutôt, on n'a fait qu'ouvrir la voie aux esprits faux, aux imaginations chimériques, aux faiseurs de systèmes, qui, transformant hardiment ces possibilités en certitudes, bâtissent intrépidement sur ce sable et finissent par encombrer de mille constructions bizarres, mais gênantes, les avenues de la vérité historique.

Voilà pourquoi, à mon sens, il est dangereux d'accepter ces données conjecturales ou plutôt purement hypothétiques, qui ne reposent sur rien de sérieux. Et voilà pourquoi encore (quoiqu'ici le danger soit moindre) je ne crois point devoir admettre, malgré l'autorité de D. Le Gallois, les petites émigrations causées, dit-on, par les incursions des Pictes, vers 418, 424, 431, qui seraient censées avoir précédé la grande émigration séculaire, provoquée par l'invasion saxonne et dont le commencement se place vers 455.

M. de Courson, de son côté, persiste à défendre l'existence de ces petites émigrations. Il semble même croire qu'on peut invoquer à leur profit le fameux texte de Gildas : *Alii transmarinas petebant regiones;* mais c'est une idée inadmissible. Gildas en effet résume, dans les chapitres XII à XXII du *de Excidio,* toute l'histoire des incursions scoto-pictiques et en général de tous les événements advenus dans l'île entre le départ de Maxime (383) et l'appel des Saxons en Grande-Bretagne par le roi Vortigern (450). Là, pas un iota qui se puisse rapporter à aucune émigration. Dans le chapitre XXIII il raconte comment, d'alliés des Bretons, les Saxons devinrent leurs plus terribles ennemis. Au chapitre XXIV, il fait un tableau navrant et énergique des horreurs de l'invasion saxonne; et au chapitre suivant, il peint ainsi les conséquences lamentables de ces horreurs : « C'est pourquoi (dit-il), parmi les » infortunés Bretons épargnés d'abord par ce désastre, les uns » surpris par les ennemis dans les montagnes y furent égorgés en » masse; les autres, rongés de faim, vinrent d'eux-mêmes tendre » les mains aux barbares. *D'autres se rendirent aux pays d'outre-* » *mer avec de grands gémissements, et sous leurs voiles gonflées,* » *en place de la chanson des rameurs, ils chantaient ce psaume :*

« *Seigneur, vous nous avez livrés comme des agneaux à la* » *boucherie, vous nous avez dispersés parmi les nations !* » D'autres » enfin, retranchés derrière des cîmes escarpées et des précipices » affreux, toujours inquiets et tremblants au fond de leurs asiles, » n'en persistaient pas moins à rester sur le sol de la patrie.[1] »

On le voit donc, ce témoignage se rapporte aux émigrations postérieures à l'invasion saxonne, et à celles-là seulement. Tous les auteurs l'ont toujours compris de la sorte, et au premier rang M. de Courson lui-même, tant dans son *Histoire des peuples bretons* (t. Ier, p. 172), que dans ses *Prolégomènes du Cartulaire de Redon* (p. VIII).

Mais M. de Courson indique encore (ci-dessus, p. 261, à la note) un autre argument, qui mérite peut-être plus d'attention.

En 470, au rapport de l'historien Jornandès, Anthémius, empereur d'Occident, voyant le roi des Visigoths Euric menacer les provinces romaines de la Gaule, demanda des secours aux Bretons armoricains, et le roi breton Riothime, docile à cet appel, se rendit dans le pays de Bourges avec douze mille hommes. Des critiques trop scrupuleux ont cru devoir s'effaroucher du chiffre de cette armée : impossible, à les en croire, que l'émigration bretonne eût fourni un pareil nombre d'hommes si elle n'avait commencé qu'à la suite de l'invasion saxonne. M. de Courson acceptant lui-même cette objection, suppose qu'on ne peut la résoudre qu'en admettant les émigrations soi-disant causées par les incursions scoto-pictiques de 418 et années suivantes.

Je réponds que ces prétendues émigrations, dans la mesure où les admet D. Le Gallois et, par conséquent, M. de Courson, sont impuissantes à résoudre la difficulté. D. Le Gallois ne dit-il pas en effet très-formellement que « ces premières bandes *se confondirent* » *avec les Armoricains* » et que « *l'on ne doit y avoir aucun égard*[2]. »

1 Gildas, *Historia*, § XXV; je cite d'après les éditions de Gale et de Petrie ; les chapitres de l'édition Stevenson diffèrent un peu. — Je ne reproduis point ici le texte *Alii transmarinas, etc.*, parce que je l'ai cité déjà dans mon article du mois d'août, ci-dessus, p. 131, note 1.

2 Voir ci-dessus, p. 132; *Cartulaire de Redon*, p. CCCXLIV, et *Blancs-Manteaux*, XLIV, p. 191.

Donc, en 470, les descendants de ces premières bandes, confondus avec les Armoricains et considérés comme tels, n'auraient pu être comptés parmi les Bretons de Riothime.

Mais la difficulté est-elle sérieuse? existe-t-elle réellement? Je n'en crois rien. En 470, il y avait déjà quinze ans que la conquête saxonne poussait sur notre rivage des flots d'émigrés bretons : sur quels renseignements et quelles lumières se fonde-t-on pour affirmer que ces flots accumulés ne suffisaient pas pour produire une armée de 12,000 hommes, surtout dans une situation où tous les hommes sont soldats? D'ailleurs, si l'on en trouve trop, est-il donc bien nécessaire de supposer que tous les soldats de Riothime fussent bretons? Le chef était breton sans doute, ainsi que la plus énergique portion de son armée; mais les Bretons à cette époque étaient amis des Armoricains; les Armoricains, comme les Bretons, étaient les alliés de l'empire. Quoi d'étrange, donc, si Riothime, pour mieux répondre à l'appel d'Anthème, eût grossi de recrues armoricaines ses troupes nationales, qui n'en étaient pas moins pour cela une armée *bretonne*, — absolument comme l'armée anglaise des Indes, où fourmillent, où même souvent dominent les Cipayes, n'en reste pas moins l'armée *anglaise?* L'exemple est justement emprunté à M. de Courson, dans sa polémique contre M. Varin. Je ne dis pas que Riothime l'eût fait; car cette explication ne me semble pas nécessaire. Mais elle suffit à montrer que la difficulté — si difficulté il y a, — tirée des 12,000 hommes de Riothime, peut se résoudre parfaitement sans recourir à l'hypothèse gratuite de petites émigrations antérieures à l'invasion saxonne.

Au bout de ces observations à peine est-il besoin de dire que je n'ai jamais entendu contester le mérite des recherches et des travaux de M. de Courson. Je leur ai donné plus d'une fois l'éloge qui leur est dû. Et quant aux *Prolégomènes* et à l'édition du *Cartulaire de Redon*, si j'ai un jour l'occasion d'apprécier cette importante publication dans son ensemble, j'espère encore être, Dieu merci, capable de faire à l'éloge une juste part, tout en réservant, là où il le faut, les justes droits de la critique.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Alfred de Vigny. — Les *Satires* de M. Louis Veuillot. — Charles d'Orléans et Villon. — Un nouvel *Art poétique*. — Un mariage et une lettre. — M. le comte d'Autichamp et Mlle de Nogent. — La santé de Pie IX. — Le docteur Alphonse Guérin. — L'archevêque d'Haïti. — Mgr Guibert en Bretagne et en Vendée.

Alfred de Vigny vient de mourir et, bien qu'un de nos collaborateurs lui ait consacré une place spéciale dans cette même livraison, il me semble que la Chronique a aussi le devoir de prononcer quelques paroles sur sa tombe fraîchement remuée

Il a voulu que le silence qui s'était fait autour de ses dernières années le suivît à son dernier asile. La rhétorique des cimetières s'est tue, en présence de ce vœu. Ce n'est point une raison pour que la presse garde la même réserve à l'égard d'un poète qui, grâce à la hauteur de sa pensée, à la beauté de sa forme, à la pureté de son art, comptera certainement parmi les plus grands de notre âge.

Il était né à Loches, à la fin du siècle dernier, d'une famille toute militaire et royaliste. Son père, vieux chevalier de Saint-Louis, s'était distingué pendant la guerre de Sept ans. Deux de ses oncles avaient été tués à l'armée de Condé. Sa mère, fille du chef d'escadre de Baraudin, était cousine de Bougainville. Sa première éducation fut donc toute belliqueuse. Elle se fit sur les genoux de son père qui le nourrit de l'histoire de ses batailles. « Je trouvai, a-t-il dit lui-même, la guerre assise à côté de moi; mon père me montra la guerre dans ses blessures, la guerre dans le parchemin et le blason de ses pères, la guerre dans leurs grands portraits cuirassés, suspendus, en Beauce, dans un vieux château. Je vis dans la noblesse une grande famille de soldats héréditaires, et je ne pensai plus qu'à m'élever à la taille d'un soldat. »

Alfred de Vigny fut naturellement destiné à la carrière des armes. « Nous avons élevé cet enfant pour le roi, » écrivait sa mère en 1814 en demandant l'admission de son fils dans la maison du roi. Il entra le 1er juillet 1814 dans les gendarmes de la Maison-Rouge avec le brevet de lieutenant. Quelques mois après, il escortait Louis XVIII jusqu'à la frontière. Nommé, le 31 décembre 1815, lieutenant à la légion de Seine-et-Oise, il servit successivement dans divers corps avec la plus grande distinction. Toutefois

comme il n'avait pas pris seulement une épée pour la parade et qu'il ne put, malgré ses sollicitations, être employé dans les glorieuses campagnes de la Restauration, l'uniforme lui pesait étrangement et le 22 avril 1827 il se démit de son grade de capitaine. — « Je mourais d'ennui dans votre éternel Champ-de-Mars, » dit-il un jour au prince de Polignac. — « Ah! lui répondit le prince, le Champ-de-Mars touche quelquefois de fort près au champ de bataille. »

A dater de 1827, M. de Vigny devint exclusivement homme de lettres.

Dans ces treize années de service militaire, il avait du reste consacré aux lettres les nombreux loisirs que lui laissait la vie de garnison. Il employait en lectures, en sérieuses recherches dans les bibliothèques le temps que ses compagnons passaient trop souvent au café.

Ce serait une superfétation que de vous entretenir, après M. Edmond Dupré, des diverses œuvres du noble écrivain Je veux seulement noter un trait, oublié par notre spirituel collaborateur. Lorsque M. de Vigny, briguant les suffrages de l'Académie Française, se présenta chez M. Royer-Collard, celui-ci le reçut du haut de sa cravate et profita de l'occasion pour placer le mot qu'il avait, dans la même circonstance, dit à Victor Hugo : « Monsieur, votre démarche est inutile, je ne lis rien de ce qui s'imprime depuis trente ans : je relis. »

— « Ce n'est pas moi, répondit fièrement M. de Vigny, qui vous enverrai mes ouvrages, — à moins que ce ne soit une traduction en russe, » ajouta-t-il en faisant allusion à cette réception autocratique.

M. Alfred de Vigny avait eu le malheur de payer son tribut aux incertitudes de son temps et de s'affranchir à peu près — nous assure-t-on — de tout dogme positif. Dans ce grand naufrage de toutes les idées, de toutes les croyances de son éducation et de sa jeunesse, une simple chose avait survécu et surnagé : le sentiment exalté de l'honneur dont il était arrivé à faire, par une incroyable illusion, le mobile des sociétés modernes. En un mot, Vigny, comme les natures d'élite au temps de la décadence romaine, s'était, hélas! réfugié dans le stoïcisme. Heureusement que ce stoïcisme a été vaincu, au moment suprême; et qu'il s'est fondu sous le chaud rayon de la Foi.

Si l'auteur de *Stello* a eu toute sa vie la religion de l'Honneur, voici en revanche — et à un tout autre point de l'échelle littéraire — un poète qui n'a cessé de combattre un seul jour pour l'honneur de la Religion. Il est difficile de trouver deux natures plus différentes, plus opposées entre elles que celles de M. Alfred de Vigny et de M. Louis Veuillot. C'est Charles d'Orléans auprès de Villon — immoralité à part, — c'est la grâce un peu mignarde et un peu hautaine du gentilhomme, auprès de la verve franche et gauloise de l'enfant du peuple.

A côté du profil pâle et fin, de l'œil profond et bleu, du visage presque juvénile encadré de cheveux blonds qui caractérisaient Alfred de Vigny,

placez la figure de M. Louis Veuillot, avec ses traits fortement accusés et sa laideur puissante, quel contraste! Celui qui existe entre *Eloa* et les *Satires* n'est pas moins profond.

La presse a généralement gardé un silence systématique sur ce recueil dans lequel l'ancien rédacteur en chef de l'*Univers* a rassemblé des vers dont une partie du moins, — la partie purement satirique — n'a aucune comparaison à redouter avec les productions analogues parues depuis vingt ans. Toutes les qualités de M. Veuillot, sa verve, son naturel, son esprit, n'ont rien perdu à être modelées sous une forme nouvelle. Il manie le vers comme s'il n'avait pas publié trente volumes de prose.

Je pourrais donner comme preuve un éloge de la prose en très-beaux vers, mais ils sont trop connus pour que je me permette de les citer. Je ne reproduirai pas non plus les remarquables sonnets : *A une éplorée, une Diva, Misère, l'Homme.* Ils sont déjà dans bien des mémoires et ils méritent d'être rangés parmi les modèles du genre. En général, — le dirai-je? — ce qui m'agrée le plus dans ce recueil c'est moins la satire qui est trop souvent personnelle et violente, c'est moins l'épigramme proprement dite qui n'est pas aussi bien affilée qu'on pourrait le croire, venant d'une telle plume, qne les vers où M. Veuillot se fait à son tour législateur du Parnasse et conseiller des muses. Ses pièces *A un poète de chambre, Contre la prose, De la rime riche, Confession, Un poème épique*, l'*Art poétique*, attestent, entre plusieurs autres, une connaissance approfondie de la forme contemporaine, de toutes les ressources des rhythmes poétiques, de toutes les délicatesses, de tous les raffinements d'art à l'usage de la nouvelle école. Qui eût pensé que l'auteur des *Libres Penseurs* trouvait des loisirs pour étudier à la loupe les procédés des Banville, des Vaquerie, des Bouillet et des Leconte de Lisle? Il est vrai qu'il ne les épargne guère. Jamais Boileau n'a décoché contre Chapelain, Cassagne ou l'abbé Cotin des traits plus acérés que ceux dont M. Louis Veuillot crible les « petits messieurs de la littérature. »

Voici toutefois quelques purs rayons qui se détachent sur le fond sombre et un peu violent de son *Art poétique* et qui prouvent que la palette de M. Veuillot est chargée de plus d'une couleur :

La véritable muse est celle qui console....
L'esprit qu'ont visité ses ardeurs souveraines
Ne met plus son espoir aux louanges humaines;
Dût l'écho rester sourd à son cri palpitant,
Il chante pour lui-même et pour Dieu qui l'entend.
Ainsi l'oiseau perdu dans le profond espace
Jette sa note pure à la brise qui passe.
Et ne demande pas si seulement ses airs
Ont d'un charme de plus embelli les déserts;
Ainsi sous ton figuier, près de la mer bretonne,
Sans que l'or te séduise ou que l'oubli t'étonne,
Tu donnes ta chanson, candide Violeau,

Et de tes humbles jours esquissant le tableau,
Tu peins, sans y penser, cette haute victoire
D'un cœur trop près de Dieu pour songer à la gloire.

Assurément, elle était digne d'un pareil hommage, cette muse couronnée de roses blanches, voilée et pudique, que toutes les mères chrétiennes ont pu admettre à leur foyer et donner pour compagne à leurs filles sans crainte d'éveiller en elles le chœur des voix indiscrètes.

En braquant sa lunette aux quatre points cardinaux pour découvrir quelques faits de nature à intéresser ses lecteurs bretons et vendéens, la Chronique a découvert sous les brumes de l'horizon parisien un mariage et une lettre qu'elle ne saurait laisser inaperçus.

Le mariage s'est accompli entre M. Marie-Charles-Adhémar de Beaumont, comte d'Autichamp, et Mlle Antonie de Nogent. La lettre a été écrite par un de nos compatriotes, le docteur Alphonse Guérin, et elle a rapport à une santé chère à tous les cœurs catholiques, à la santé de Pie IX.

La nouvelle comtesse d'Autichamp descend de Milon, sire de Nogent, qui fut tué, en 1148, à la croisade de Louis VII. Du côté maternel elle est arrière-petite-nièce de saint Thomas d'Aquin, du côté paternel, petite-nièce du dernier page de Marie-Antoinette. M. le comte d'Autichamp, lui, est le petit-neveu de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, du marquis d'Autichamp, chevalier du Saint-Esprit, qui, à plus de quatre-vingts ans, défendit le Louvre dont il était gouverneur en 1830. Il est enfin petit-fils du comte Charles d'Autichamp, lieutenant-général, pair de France, ancien lieutenant de Bonchamps. Ce fut lui qui porta aux chefs de la grande armée l'ordre suprême du héros : « Grâce aux prisonniers! »

Voilà certes de belles illustrations. Le R. P. Saudreau, célébrant du mariage, les a fait ressortir dans un beau discours où il a en même temps rappelé aux jeunes époux les grands devoirs qu'imposent tant de glorieux souvenirs.

Venons maintenant à la lettre du docteur Guérin. Elle a été adressée à l'*Indépendance belge*, ce vaste et fangeux réceptacle de tous les cancans, de toutes les sottises de la libre pensée. La voici :

Paris, 3 octobre 1863.

« Monsieur le rédacteur,

» Un de vos collaborateurs a publié dans le feuilleton de l'*Indépendance belge* un article moins malveillant pour moi que pour la cour de Rome. Je n'aurais pas le droit de me plaindre de cet article, si l'auteur ne m'avait jugé que comme médecin, mais il me fait entrer clandestinement au Vatican pour y faire des miracles, et je m'y trouve réduit à préparer des onguents pour l'érysipèle; j'y tiens des propos offensants pour les cardinaux et, enfin, on me ferme la porte au nez quand j'ai guéri le saint-père.

» De tout cela, monsieur, il y a bien peu de chose qui ne soit pas de pure invention.

» Le saint-père, qui a l'habitude d'agir *per urbem et orbem*, ne s'est caché de personne pour recevoir mes soins; je n'ai point été appelé à les lui donner seul et en secret, et, s'il est guéri, une bonne part de l'honneur en doit revenir à mon excellent confrère, le docteur Viale, son premier médecin, qui a toujours assisté à mes consultations. La porte du Vatican n'a jamais été fermée pour moi; jusqu'au dernier jour, j'y ai été accueilli de la manière la plus aimable, non-seulement par mon auguste client, mais encore par ses ministres, et quand, la veille de mon départ, je pris congé de mon malade, je reçus de Sa Sainteté le témoignage le plus éclatant de sa gratitude.

» Après un pareil accueil, j'aurais donné une bien triste idée de mon cœur et de mon éducation, si j'avais tenu devant Pie IX des propos injurieux pour les cardinaux. Soyez sûr, d'ailleurs, qu'ils auraient été entendus et promptement réprimés.... »

ALPHONSE GUÉRIN, *Chirurgien de l'hôpital Saint-Louis.*

J'ai dit que le docteur Guérin était Breton. C'est un enfant de Ploërmel qui s'est élevé, par ses propres forces, son intelligence, son opiniâtreté au travail, à la position qu'il occupe aujourd'hui. Tous ses confrères reconnaissent sa valeur scientifique. Tous ceux qu'il a guéris rendent hommage à l'intelligence de ses soins, à sa douceur, à sa charité qui surtout n'ont jamais fait défaut à ses compatriotes souffrants et malheureux.

Ne sortons pas de Rome, sans mentionner l'élévation dont un autre fils de la Bretagne vient d'y être l'objet: dans le consistoire secret tenu le 1er octobre au palais du Vatican, le Saint-Père a promu à l'Église de Porto-Principe, en la ville d'Haïti, érigée en métropolitaine par S. S., Mgr Martial-Guillaume-Marie Testard du Cosquer, prêtre du diocèse de Cornouaille en Quimper, ancien curé de Saint-Louis de Brest, prélat de la maison du Saint-Père, et pronotaire apostolique près la république d'Haïti.

Trois jours avant celui où cette imposante cérémonie avait lieu dans la capitale du monde chrétien, une fête religieuse des plus touchantes se célébrait sur les confins de la Bretagne et de la Vendée :

« Mgr l'archevêque de Tours, écrivait-on de Legé à l'*Espérance du Peuple*, arrivait parmi nous, muni des pleins pouvoirs du Souverain-Pontife, pour présider à une délimitation nouvelle entre les diocèses de Nantes et de Luçon. La paroisse entière et même une partie des paroisses voisines s'étaient groupées autour de la chapelle expiatoire de Notre-Dame-de-Pitié où devait descendre le vénérable prélat. Impossible de décrire les manifestations au milieu desquelles il fut accueilli. On acclamait en lui l'évêque courageux et ferme; mais dans la pensée de tous, ces acclamations devaient encore monter plus haut : Mgr Guibert était là le délégué, le représentant du pasteur suprême; aussi les cris de : *Vive la religion! Vive Pie IX Pontife et Roi!* s'échappant vigoureux et pressés de ces quatre mille poitrines vendéennes, mêlés à ceux de : *Vive Mgr l'archevêque!* ne discontinuèrent-ils plus de toute la soirée. Au sortir de la chapelle, Mgr se rendit à l'église paroissiale pour y donner la bénédiction du très-saint Sacrement, et adresser de chaleureuses paroles à ce bon peuple.

« Gardez, a-t-il dit, gardez bien vos convictions religieuses, c'est le plus » précieux héritage que vous ont légué vos pères. Portez haut le drapeau » de votre foi; marchez dans la voie droite, sans vous en détourner ja- » mais; que vos conscience restent inflexibles comme la vérité elle-même; » conservez à chaque chose son nom, à l'hypocrisie et au mensonge » celui qui leur convient, à la justice et à l'honneur celui qu'ils méritent. » Sachez choisir entre le oui et le non, et, dans aucun cas, n'ayez la » triste habileté de les allier l'un avec l'autre. Soyez fermes dans vos » pensées comme dans vos voies; toujours le courage est une grande et » sainte chose; de nos jours, il est de la prudence et de la dignité. »

» De tels accents, sortis d'une bouche épiscopale, trouvèrent de l'écho dans toutes les âmes; un frémissement secret, comprimé par le respect du saint lieu, courut dans tous les rangs. Les vieillards, dont quelques-uns sont les derniers souvenirs vivants des armées de Charette, avaient des larmes dans les yeux; plusieurs groupes de jeunes gens, jaloux de se montrer dignes de leurs pères, brûlaient de l'envie d'applaudir; tous étaient heureux d'entendre un langage dont ils se sentaient fiers. »

Le lendemain, Mgr Guibert se présentait aux Lucs, pour y promulguer la bulle consistoriale par laquelle une portion de cette paroisse se trouve annexée au diocèse de Nantes. A Legé, on se réjouissait de voir venir des frères; aux Lucs on s'attristait d'en perdre. Cette douleur s'est noblement reflétée dans l'allocution émue que M. le curé des Lucs, au milieu d'un nombreux concours de prêtres vendéens, a adressée à l'illustre prélat, sur le seuil de son église, et dont nous voulons au moins citer ce passage: — « Monseigneur, laissez-nous vous dire combien le sacrifice qui nous est imposé, est allégé par la pensée que la Bretagne et la Vendée sont deux sœurs de la même famille, unies par l'affection la plus sincère, élevées dans les mêmes principes, bercées par la même main, réchauffées sur le même cœur et nourries par la même Mère, la sainte Église romaine. »

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Billault, ministre d'Etat, vient de mourir subitement à sa terre des Grézillières, près Nantes, à l'âge de 58 ans. Né à Vannes, le 12 novembre 1805, M. Billault fit son droit à Rennes et fut longtemps avocat dans notre ville, où il s'était promptement acquis une grande réputation. Notre conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le sénateur-maire, Ferdinand Favre, a, dit-on, voté l'érection de la statue du ministre-orateur.

Le défaut d'espace nous a forcés de remettre au mois prochain la fin de l'article des *Découvertes archéologiques*, relative à la Tombelle de Kercado.

NOTICES HISTORIQUES.

LA CATHÉDRALE DE RENNES.*

L'église cathédrale de Rennes, la première et la plus ancienne de Bretagne, a été fondée, bâtie et augmentée par les anciens rois et ducs de Bretagne qui la regardaient comme leur principale église, non-seulement parce qu'elle était celle de leur ville capitale, mais encore parce que c'était dans ce temple qu'après avoir veillé pendant une nuit entière devant l'autel et prêté les serments accoutumés, ils recevaient des mains de l'évêque la couronne et l'épée, et prenaient possession de leur souveraineté. L'époque de la première fondation de la cathédrale de Rennes doit remonter aux temps de nos saints et glorieux évêques saint Amand et saint Melaine. On n'a sur ces origines que des traditions confuses qui ne sont appuyées sur aucun document historique. D'antiques légendes, admises par nos vieux chroniqueurs, supposent que la cathédrale de Rennes remplaça les temples dédiés aux idoles dans la cité gallo-romaine de Condate. Le P. Albert le Grand, sur la foi d'un ancien manuscrit, qui aurait appartenu au chapitre de Rennes et qu'avait copié le P. Dupot, mentionne parmi les divinités adorées dans la ville des Redones, Thétis dont l'oratoire serait devenu Notre-Dame-de-la-Cité, tandis que la cathédrale aurait remplacé, dès le IVe siècle, la Tour de la *Vision des Dieux* peuplée de nombreux simulacres renversés par les néophytes chrétiens de Rennes.

* Les sources auxquelles nous avons puisé sont les archives de l'archevêché de Rennes et celles du chapitre de la Métropole. Nous avons cru devoir laisser le style du temps à chacun des manuscrits dont la reproduction nous a paru utile ou intéressante.

L'abbé M.

Les traditions locales sont respectables, sans doute ; mais il serait difficile de leur trouver ici le moindre fondement écrit dans ces monuments contemporains. On croira donc ce qu'on voudra de cette substitution plus probable qu'historiquement établie.

Ce qui est certain, c'est que dès le commencement du Ve siècle Rennes était le siége d'un évêché. Parmi les Pères des conciles tenus à Fréjus, à Tours, à Vannes, on trouve mentionnés les noms de plusieurs évêques de Rennes.

Avant le XIe siècle il existait à Rennes des chanoines d'une église cathédrale dédiée, comme elle l'a été depuis, à saint Pierre, puisqu'en ces temps-là Geoffroy, comte de Rennes, fit pour le salut de son âme don à perpétuité à Saint-Pierre pour l'usage des évêques de tout ce qu'il avait acquis dans le cloître, et le bourg de Saint-Pierre, tant au dedans qu'au dehors de la ville.[1]

Vers la fin du XIIe siècle, l'église de Rennes tombait en ruines. Les princes et les barons de Bretagne n'avaient assigné aucun fonds pour entretenir ce grand édifice ; ils se contentaient de le soutenir par leurs pieuses largesses. L'évêque Philippe en entreprit la réédification à partir de 1182 ; ces travaux continués sous la direction et l'impulsion des successeurs de ce prélat, de temps en temps interrompus, durèrent pendant tout le XIIIe siècle et la première moitié du XIVe. Enfin, grâce aux libéralités et au saint zèle du duc Charles de Blois, l'église fut achevée, et la dédicace solennelle en fut célébrée en 1359 par Pierre de Guémené qui occupait alors le siége épiscopal. On y avait travaillé pendant cent soixante ans.

Deux siècles et demi plus tard, il fallait songer sérieusement à la restauration de cette basilique dont plusieurs parties accusaient peu de solidité. De 1490 à 1539, les tours et la façade occidentale croulant de toutes parts, on dut s'occuper de leur reconstruction. En 1541, Yves Mahyeuc jeta les fondements des nouvelles tours et du portail qui subsistent encore aujourd'hui.

Mais les guerres religieuses qui survinrent à la fin du XVIe siècle firent suspendre les travaux ; il fallut plus d'un siècle rien que pour l'achèvement des tours.

1 On sait que les anciens chanoines avaient été assujettis à la vie commune et que l'enceinte qu'ils habitaient s'appelait le cloître.

— « Ce ne fut qu'au commencement du XVIIe siècle[1] que les États de la Province, le parlement, la communauté de Rennes se réunirent pour aviser à la continuation de l'ouvrage si malheureusement arrêté. L'Assemblée des États en 1611 et 1613 affecta une somme de 13,600 liv.; le parlement, toutes les amendes et la communauté de ville, une partie de ses deniers patrimoniaux et d'octroi.

» Pour seconder les vœux et les efforts de la nation, Louis le Juste accorda une somme de 3,000 liv. par an sur le nouveau devoir et 5 liv. par pipe de vin passant sous les ponts de Nantes; Louis le Grand 3 deniers par pot de vin débité dans la ville de Rennes.

» Toutes ces sommes étaient employées à la construction du portail et des deux tours; mais en 1686 un objet plus pressant attira l'attention du chapitre. L'église elle-même qui était très-ancienne commença dès lors à menacer ruine.

» Le chapitre présenta donc requête au roi pour demander : 1° qu'il fût permis d'appliquer aux réparations les sommes provenant des deniers d'octroi et du devoir ordinaire dont la perception avait été prorogée jusqu'en 1695 pour le bâtiment du frontispice et des tours; 2° que le roi comme patron et fondateur voulût bien accorder quelques nouveaux secours. On joignit à la requête un procès-verbal du 18 juillet 1686 rapporté en présence de M. de Beaumanoir de Lavardin, lieutenant-général en Bretagne des députés du chapitre et de ceux de la communauté de ville, lequel constatait l'immensité des réparations nécessaires pour empêcher la chute de l'édifice.

» L'arrêt du conseil du 10 janvier 1687, rendu en conséquence, porte que « le chapitre présentera sa requête et les pièces aux com-
» missaires du roi qui seront nommés pour la prochaine tenue des
» États, qui donneront leur avis sur icelle, et cependant permet
» d'employer 6,000 liv. par an aux réparations les plus pressantes
» suivant le devis qui en sera fait jusqu'à ce qu'il en ait été autre-
» ment ordonné sur l'avis desdits commissaires. »

1 *Mémoire historique concernant tout ce qui s'est passé au sujet de la démolition de l'église cathédrale de Rennes, et les démarches faites par les évêques et le chapitre pour en procurer la reconstruction, remis, en 1774, à Mgr le duc de Penthièvre et à M. l'évêque de Rennes, et envoyé à M. l'évêque d'Autun, ministre des grâces.*

» Le devis dressé le 1er septembre et jours suivants, 1687, porta l'estimation à 170,953 liv.

» Le 29 octobre de la même année, il fut rapporté un autre procès-verbal en présence de M. Dondel, conseiller du roi, trésorier de France et général de ses finances en Bretagne, des députés du chapitre, du procureur du roi, et d'un notaire royal, lequel confirmait de plus en plus l'état ruineux de l'église dans toutes ses parties.

» Toutes ces pièces furent présentées à MM. les commissaires du roi avec une requête pour le supplier de vouloir bien donner leur avis. Mais MM. les commissaires ne le donnèrent point parce que la guerre qui survint ne permit pas de faire le divertissement d'aucun fonds pour l'employer au rétablissement de l'église. Ainsi le chapitre n'eut d'autre ressource que dans les 6,000 liv. que l'arrêt du conseil leur avait accordés. Il ne tenta aucune nouvelle démarche jusqu'en 1700.

» Il crut alors devoir recourir au roi. On exposa à Sa Majesté que toutes les réparations faites jusqu'à ce jour ne pouvaient tout au plus que reculer la ruine inévitable d'une église qui devenait de jour en jour plus caduque ; on demanda au prince qu'en qualité de patron et de fondateur, il lui plût d'ordonner qu'elle serait démolie, du moins en ce qui menaçait ruine et pourvoir à son rétablissement.

» Cette requête ayant été renvoyée à M. de Nointel, intendant en Bretagne, il y eut le 15 décembre 1700 un procès-verbal rapporté en sa présence et celle des députés du chapitre par trois architectes et autres experts. Il fut unanimement reconnu « que le total d'icelle » église menace une ruine prochaine, qu'elle est de nulle valeur » et qu'elle ne peut subsister long-temps, qu'il n'est pas possible » d'y faire aucunes réparations qui puissent la faire subsister, et » par conséquent qu'il est à propos et même nécessaire pour en » prévenir la chute de l'abattre et de la rebâtir à neuf. »

» Sur le compte rendu au roi par M. l'intendant d'après le procès-verbal un arrêt du conseil en 1702 ordonna l'entière démolition, mais l'exécution en fut sursise par le défaut de fonds suffisants.

» Cependant le péril augmentait, la plus grande partie de la nef était près de s'écrouler. Les États assemblés à Ancenis en 1702 voulurent bien donner une somme de 20,000 liv. pour la démolir.

» Le reste de l'église qui se ruinait peu à peu préparait sans cesse de nouvelles alarmes. Le chapitre réclama plusieurs fois le secours de la province qui lui accorda encore en 1724, 20,000 liv., — en 1732, 30,000 liv., — en 1740, 30,000 liv., — en 1750, 50,000 liv. et enfin en 1754, 50,000 liv.

» On prit sur ces sommes pendant quelque temps ce qu'il fallait pour prévenir les dangers les plus pressants; mais rien n'était capable de rassurer contre un accident annoncé par tant de procès-verbaux.

» Le sieur Gabriel, contrôleur général des bâtiments du roi, son architecte ordinaire, et premier ingénieur des ponts-et-chaussées de France étant à Rennes en 1731, il fut requis par M. l'évêque et le chapitre de visiter l'église et d'en constater l'état actuel. Le procès-verbal du 30 octobre 1781 rapporte : « Que cet édifice était » absolument irréparable à cause de sa corruption générale dans » toutes ses parties et des mauvais matériaux dont il était construit, » qu'il n'y avait pas de sûreté d'y rester et d'y faire le service divin, » et conclut à ce qu'il soit entièrement démoli. »

» Ce nouveau témoignage qui fortifiait tous les autres, procura un second arrêt du Conseil, en date de l'année suivante, qui ordonnait la démolition totale de cette église; mais il resta sans effet, comme le précédent. M. de Vauréal, lors évêque de Rennes, avait commencé à prendre des mesures pour l'exécution; elles furent interrompues par son départ pour l'ambassade d'Espagne.

» Le chapitre fut persuadé que l'absence de son chef ne lui ôtait pas les ressources qu'il avait toujours trouvées dans la piété royale; l'objet lui parut trop important pour demeurer dans l'inaction. Il s'adressa au roi le 3 février 1734. Il représenta que les fidèles n'osaient plus s'assembler dans son église, et qu'on avait été réduit à n'y plus annoncer la parole de Dieu; il supplia Sa Majesté de faire ressentir à l'Église de Rennes les mêmes effets de sa bienveillance qu'avaient éprouvés la maison de Navarre et l'abbaye de Saint-Antoine, pour lesquelles elle avait su trouver des fonds sans intéresser son domaine en pourvoyant à leurs besoins pour l'assignation de revenus ecclésiastiques.

» M. de Vauréal, évêque de Rennes, appuya une demande aussi raisonnable. Enfin, le roi, touché de ces représentations réitérées,

lui fit écrire, en 1739, par M. le cardinal de Fleury, qu'il lui accordait l'abbaye du Relech pour la reconstruction de la cathédrale; mais ce premier ministre ayant réfléchi que cette abbaye était peu considérable, lui écrivit que Sa Majesté en accorderait une d'un revenu plus grand et proportionné à l'objet.

» On ignore par quelles raisons cette bonne volonté du monarque ne fut pas effectuée; les choses restèrent au même état pendant quinze ans.

» Cependant les alarmes devenaient de jour en jour plus vives. Le temps augmentait des maux qui, dès 1702, avaient été jugés sans remède. Il n'était plus besoin d'être ingénieur ou architecte pour découvrir le vice universel de cette église; le simple coup-d'œil justifiait ce que les maîtres de l'art avaient tant de fois répété. On voyait clairement que chaque instant pourrait être celui de la chute d'un édifice dont les murs, les voûtes et les piliers avaient perdu ou perdaient de plus en plus leur aplomb et ne laissaient apercevoir sur toutes leurs faces que des crevasses énormes multipliées à l'infini.

» De ces larges fentes, il partait de temps en temps des pierres d'une grosseur énorme.

» Ces présages d'un écroulement prochain devinrent plus fréquents sur la fin de 1753 et au commencement de 1754. Enfin, un de ces accidents arrivé le 11 février de cette même année porta le chapitre à effectuer sans délai ce qui avait été tant de fois résolu. Au moment qu'on s'assemblait pour chanter vêpres, il se détacha une grosse pierre et quantité de terre de la voûte d'une des recherches.

» On demande une nouvelle descente d'experts. Le sieur Duchemin, ingénieur des ponts-et-chaussées, ayant soigneusement visité l'église, déclara qu'il ne serait pas étonné que, dans le moment, elle s'écroulât sur sa tête. Aussitôt le chapitre délibéra de s'adresser à l'évêque pour requérir l'interdiction de l'église et la translation de l'office canonial.

» Ce prélat ne tarda pas de statuer sur une demande aussi juste, et dont l'objet ne permettait aucun retardement. Le 25 février, il rendit son ordonnance par laquelle, vu la nécessité de pourvoir à la décence du culte divin et à la sûreté publique, il fixa au mercredi 27, à 9 heures du matin, la translation du Saint-Sacrement, du

service divin et de l'office canonial, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville, et interdit l'église cathédrale avec défense d'y faire aucune fonction ecclésiastique.

» Ainsi fut abandonné ce temple auguste, le berceau de la religion, et le premier siége de l'Église dans l'Armorique. L'arche de la nouvelle alliance fut enlevée de ce sanctuaire vénérable où elle reposait dès le premier âge du christianisme. Les peuples ne se rappellent encore qu'avec douleur cette triste cérémonie et le moment où ils furent forcés de quitter ces lieux consacrés depuis plus de quinze cents ans par l'offrande du sacrifice solennel et la prière publique, ces lieux où reposaient les cendres de nos princes et de nos pasteurs.

» Enfin un dernier arrêt du conseil du 2 juin 1754, ordonna la prompte démolition de cet édifice. Par un autre de 1755, la connaissance de tout ce qui concernait cet objet fut attribuée à M. l'intendant, et l'entière démolition fut achevée en 1756.

» Depuis cette époque, le chapitre est réduit à gémir dans la pauvre chapelle d'un hôpital où se réunit tout ce qui peut troubler la tranquillité des ministres, la décence et la majesté du culte.

» Ces inconvénients avaient déjà été exposés au roi dans un placet présenté à Sa Majesté en 1757, trois ans après la translation, pour lui rappeler la promesse qu'elle avait faite en 1739 d'une abbaye proportionnée à la réédification d'une cathédrale. Ils furent encore mis sous les yeux de l'assemblée du clergé en 1758. Sensible à la malheureuse situation de l'église de Rennes, elle chargea par délibération du 14 novembre M. le cardinal de Travannes de « présen-
» ter au roi le mémoire de M. l'évêque de Rennes, et d'appuyer de
» son crédit auprès de Sa Majesté la juste demande de ce prélat. »

» Sur la réponse de M. le cardinal que Sa Majesté avait reçu la requête avec bonté et avait témoigné des dispositions favorables, l'assemblée chargea M. le cardinal et M. l'évêque d'Orléans d'en rappeler le souvenir au roi, et ils promirent de ne rien épargner à cet égard.

» Les États de la province assemblés à Saint-Brieuc vinrent à l'appui de ces sollicitations; ils chargèrent expressément leurs députés et procureur syndic en cour de s'intéresser vivement pour le rétablissement de la cathédrale de Rennes.

» L'année suivante, le chapitre écrivit tant à M. de Vauréal qui s'était démis, qu'à M. des Junies, pour les prier de profiter des bonnes dispositions que le roi et M. l'évêque d'Orléans avaient témoigné lors de la dernière assemblée, et de tâcher d'obtenir une des abbayes de Signi ou de Conches, alors vacantes, ou tel autre secours qu'il plairait à Sa Majesté d'accorder.

» Toutes ces démarches furent inutiles; mais l'on sut enfin ce qui faisait différer une grâce si souvent et si fortement demandée. M. l'abbé de Pontbriand, chantre et chanoine de cette église, déclara au chapitre, le 1er septembre 1760, qu'en conséquence des ordres de la compagnie, MM. les députés des États et MM. les ancien et nouvel évêque de Rennes, lorsqu'ils avaient été chez M. le comte de Saint-Florentin et chez M. l'évêque d'Orléans, solliciter la bonté du roi pour le rétablissement de la cathédrale, dans toutes les occasions ces deux ministres avaient fait au chapitre le reproche de n'avoir point joint aux requêtes présentées en son nom le plan de la nouvelle église et un devis estimatif au moins à peu près du prix qu'elle pourrait coûter.

» Le chapitre arrêta de faire prier le sieur Soufflot de se rendre au plus tôt à Rennes, pour lever les plans de la nouvelle église, en conséquence de l'arrêt du conseil qui l'en avait chargé. Le même jour, sur l'avis qui fut donné que les trois ordres de la province avaient paru disposés à comprendre dans leurs emprunts les sommes données à l'église par les États, au moyen de quoi ces fonds auraient doublé à raison des arrérages qui en seraient provenus, on résolut de se donner tous les mouvements nécessaires pour obtenir cette collocation.

» Le succès répondit à l'attente; le 1er septembre 1760 il fut rendu compte à cette assemblée des sommes données en différentes tenues depuis et y compris 1720. Elles se montaient à 190,000 liv. On fit la déduction des dépenses faites pour les réparations et la démolition de l'ancienne église, pour l'établissement du chapitre dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, pour la construction d'un caveau servant à la sépulture et des magasins où sont renfermés différents objets provenant de la démolition. Il restait 127,454 liv. 14 s. 4 d., sur quoi la somme de 7,454 liv. était destinée pour l'ingénieur chargé de

lever les plans et devis de la nouvelle église. L'on demanda et l'on obtint la permission de placer les 120,000 liv. restants dans l'un des emprunts qui venaient d'être arrêtés.

» L'ordonnance de M. le commandant rendue à ce sujet, porte que le trésorier délivrera au chapitre « un contrat de constitution au » denier 20 de la somme de 120,000 livres, de principal sans re- » tenue de vingtième pour les arrérages en provenant être employés » en vertu des ordonnances du commandant ou de l'intendant, en » achats de matériaux, de terrains, de maisons et autres acquisi- » tions, ou ouvrages nécessaires et relatifs au rétablissement de » l'église cathédrale. »

» Le contrat fut passé le 28 juillet 1761. Les arrérages à compter du 1er octobre 1760 jusqu'au 13 juillet 1762, montant à la somme de 10,500 liv., furent touchés par le chapitre, lequel a payé sur cette somme différents articles en vertu d'ordonnances de MM. les intendants et spécialement le loyer de la maison servant à loger le sacristain et les effets de la sacristie. A l'égard de l'intérêt des cinq années du 1er juillet 1762 au 1er juillet 1767, montant à la somme de 30,000 liv., le chapitre ayant demandé et obtenu l'agrément pour les colloquer dans l'emprunt ordonné par les États de 1766, il en fut passé un nouveau contrat le 22 avril 1768, au denier 25, dont les intérêts ont commencé à courir du 1er juillet 1767. Ainsi ces deux contrats réunis forment un capital de 150,000 liv., produisant 7,200 liv. de rente, dont il est dû, à présent, sept années et demie, échues au 1er janvier 1775, faisant 54,000 liv.

» A ce secours ainsi multiplié par la générosité des États, on se flatta de pouvoir bientôt ajouter ceux que la bonté du roi donnait lieu d'attendre.

» L'église d'Alais ayant obtenu 10,000 liv. de pension sur l'abbaye de Fécamp pour la réédification de son temple, M. l'abbé Desnos, nommé à l'évêché de Rennes, en donna avis au chapitre le 11 mars 1761, en lui faisant espérer un don encore plus considérable pour l'église de Rennes; mais afin de réussir plus facilement, il demandait qu'on lui fît passer les projets, les plans et devis s'il y en avait; et c'est précisément ce qu'on était hors d'état de faire.

» Aussi tout ce que put alors M. Desnos, ce fut de hâter le départ de l'ingénieur qui devait dresser les plans et devis.

» Le sieur Potin, qui s'en trouva chargé au lieu et place du sieur Soufflot, après avoir visité les lieux, fit passer à l'évêque et au chapitre son premier projet, le 4 décembre 1762. Sur les observations qui lui furent communiquées, il dressa un nouveau plan, que le chapitre approuva le 17 janvier 1763. L'année suivante, M. l'évêque ayant jugé à propos d'y faire quelques changements, un troisième projet fut proposé en conséquence et envoyé à la compagnie en lui faisant observer que ces changements avaient été approuvés par M. le marquis de Marigny et le sieur Soufflot; on l'assurait, en même temps, que l'église achevée ne pourrait coûter plus de douze ou quinze cent mille livres.

» Le chapitre écrivit à son évêque, le 31 mars 1764, qu'il adoptait unanimement les nouveaux plans réformés, et il donna plein pouvoir à M. l'abbé de Pontbriand pour les approuver au nom de la compagnie de concert avec le prélat. Ces mêmes plans ont été depuis arrêtés au conseil et signés par le feu roi.

» La condition préalable exigée par les ministres en 1760 se trouvant remplie, il semblait que les fonds pour l'exécution allaient être assignés incessamment. Seize ans néanmoins se sont encore écoulés et le chapitre de Rennes, depuis vingt-cinq ans sans temple, sans autel, sans lieu d'assemblée, continue d'éprouver tous les désagréments, toutes les incommodités de l'exil, dans ce séjour d'emprunt dont il a si souvent mis le tableau sous les yeux du prince et de ses ministres.

» Serait-il permis de le présenter encore, en y ajoutant la durée, qui dans la misère devient une circonstance aggravante.

» Les chanoines de Rennes en quittant leur église sous laquelle ils couraient risque d'être écrasés, n'ont fait que changer de péril par leur translation à l'hôpital Saint-Yves. Leur vie s'y trouva sans cesse exposée à l'air le plus contagieux qu'on respire en traversant, plusieurs fois le jour, une cour quelquefois pleine de cadavres, et presque toujours couverte de matelas infects.

» L'ordre des cérémonies, les heures de l'office canonial, le service des fondations faites par les rois et ducs, prédécesseurs de Sa

Majesté, sont très-souvent et nécessairement intervertis dans une chapelle que le chapitre partage avec une communauté de religieuses et celle des prêtres de l'hôpital, chargés l'un et l'autre d'un office ordinaire et de l'acquit de plusieurs fondations. L'espèce de chœur qu'on a construit dans cette chapelle en occupe la moitié, et peut à peine contenir les chanoines et les officiers de l'église. C'est cependant dans ce lieu resserré qu'on est obligé, lors des solennités extraordinaires et des prières publiques, de recevoir le parlement, le présidial, la maison de ville et la communauté des Bénédictins. La chapelle même en son entier, ne pouvant contenir qu'une partie de ce corps, le clergé, tant séculier que régulier, reste immédiatement dispersé dans les rues voisines, et exposé à l'inclémence de l'air pendant les cérémonies, et c'est ce qui se renouvelle à chaque premier dimanche du mois, jour auquel tout le clergé doit se rendre au lieu qui représente la cathédrale, pour assister à la procession générale. Ainsi la position et les bornes étroites de la chapelle Saint-Yves concourent à réunir dans ce même lieu l'indécence pour le culte et le danger pour ses ministres.

» Ces maux seraient encore supportables s'il y avait espérance de les voir bientôt finir. Une certaine lueur avait répandu dernièrement la joie dans tous les esprits; le chapitre croyait toucher au moment de sa délivrance et du rétablissement de son sanctuaire. De nouveaux contre-temps le replongent dans l'incertitude la plus désolante.

» De précieux monuments d'antiquité sont trouvés dans les fondations d'une maison canoniale au mois de mars 1774 [1]. Le chapitre n'en pouvait en faire un meilleur usage que de les présenter à son roi, comme une preuve de son amour et de son dévouement. Mgr le duc de Penthièvre fut prié de les faire agréer à Sa Majesté; elle les reçut avec bonté, elle parut sensible à l'attachement et à

1 Dans un manuscrit de M. l'abbé de Pontbriand on trouve la description des monuments d'antiquité trouvés dans cette maison. Il est dit : « Au mois de mars 1774, le chapitre trouva » un trésor précieux dans la fouille des fondations d'une maison qu'il a bâtie rue des » Dames, une collection considérable de médailles d'or bien conservée. Il en fit don au » roi ; il y avait environ dix-huit marcs d'or. Le chapitre en fit don au roi par le gouver- » neur de la province, et profita de cette occasion pour renouveler sa sollicitation. Il » reçut une réponse favorable : la mort du roi en empêcha l'effet. »

l'amour du chapitre pour sa personne. C'est ce que S. A. S. marquait au chapitre dans sa lettre du 31 mars, en l'assurant en même temps du désir qu'elle aurait toujours de pouvoir être utile à la compagnie auprès de Sa Majesté.

» Le chapitre n'avait rien à désirer pour lui-même, dès lors que le meilleur des princes avait bien voulu accepter son hommage avec son présent; mais cet heureux succès réveilla l'intérêt le plus cher et le plus légitime. Il fit naître la pensée de porter au pied du trône les vœux qu'il formait depuis tant d'années pour la reconstruction de son temple.

» On les adressa à Mgr le duc de Penthièvre en le suppliant de vouloir bien les présenter à un monarque qui ne manquerait pas de trouver dans sa bienfaisance et sa sagesse le désir et les moyens de les remplir. S. A. S. avait entamé des démarches conformes aux désirs du chapitre, et le roi était disposé à s'occuper des moyens par lesquels il pourrait lui faire sentir les effets de sa bienveillance, lorsqu'une mort inattendue l'empêcha d'exécuter ses pieux desseins.

» Le chapitre après avoir rempli les devoirs d'une juste douleur a renouvelé ses sollicitations auprès de Mgr le duc de Penthièvre; il l'a prié de déposer aux pieds du nouveau monarque les gémissements et les vœux de l'Église de Rennes, en le conjurant de remplir les engagements de celui dont il a recueilli le diadème et d'exécuter ce que le Seigneur avait mis dans le cœur de son auguste aïeul.

« Sa Majesté a paru sensible à la marque d'attachement que le » chapitre avait donné au roi son grand-père et disposée comme » lui à s'occuper des moyens qu'elle pourrait employer pour faire » sentir à la compagnie les effets de sa bienveillance. » C'est ce que portait la lettre de S. A. S. du 13 août 1774; elle prescrivait de suivre cet objet auprès de M. le duc de la Vrillière.

» Les regards de la bienveillance royale méritaient l'hommage de la plus parfaite reconnaissance. Mgr le duc de Penthièvre a bien voulu encore acquitter le chapitre d'un si juste devoir. « Sa Majesté » a reçu avec bonté les nouveaux témoignages de son amour pour » sa personne, elle a paru toujours disposée à s'occuper des moyens » de lui faire ressentir les effets de sa gratitude au sujet de ce qu'il » avait envoyé au feu roi. »

» Après des assurances aussi positives de la bonne volonté du maître des grâces, il ne restait plus que d'en solliciter l'effet auprès de ceux qui en sont les dispensateurs. Conformément aux ordres de S. A. S. on a écrit à M. le duc de la Vrillière. La réponse de ce ministre est conçue en ces termes : « J'ai mis sous les yeux du roi » la lettre que vous m'avez écrite, et je vous annonce avec plaisir » que j'ai trouvé Sa Majesté disposée à vous accorder des secours » pour la reconstruction de votre église; mais comme elle désire » qu'ils soient pris sur le revenu de quelques bénéfices, c'est à M. le » cardinal de la Roche-Aimon à prendre définitivement ses ordres » à cet égard. Je lui en ai déjà parlé de la part de Sa Majesté, et » vous pouvez lui en écrire directement. »

»Tout semblait donc concourir jusqu'alors à favoriser les vœux du chapitre. Le sort de l'église de Rennes ne dépendait plus que d'un prélat qui ne pouvait manquer d'être sensible à ses maux, et qui avait en sa disposition de quoi y remédier.

» Quelle fut la surprise et la douleur de la compagnie lorsqu'à la lettre qu'elle avait écrite à Son Éminence, elle ne reçut d'autre réponse, sinon « qu'il mettrait sous les yeux du roi la demande » qu'elle faisait de quelque secours pour la réparation de son église; » mais qu'il rendrait également compte à Sa Majesté d'une multi- » tude de demandes semblables formées par beaucoup d'autres » cathédrales. » C'était confondre les besoins de l'église de Rennes avec ceux des différentes églises du royaume, qui n'implorent les dons de Sa Majesté que pour leurs réparations ou pour leur embellissement, et ne montrer que des ressources insuffisantes pour un mal aussi grand et aussi pressant que le nôtre.

» Cependant l'espérance ne fut pas tout-à-fait éteinte ; on prit le parti d'écrire de nouveau à Son Éminence pour retracer à ses yeux la situation presque unique du chapitre de Rennes, et on s'engagea à seconder les pieuses intentions de Sa Majesté. L'abbaye de Saint-Étienne de Caen était alors vacante par la mort de M. le cardinal de Gèvres; c'était une occasion favorable pour remplir les sages et religieux desseins du jeune monarque, qui avait désigné dans les trésors du sanctuaire les fonds destinés à relever la maison de Dieu.

» On eut donc recours aux bontés ordinaires de M. le duc de Pen-

thièvre, on réclama sa protection auprès du souverain pour lui rappeler sa parole sacrée, et le supplier d'appliquer à la réédification de l'église le revenu de ce riche bénéfice.

» On s'est également adressé à M. le duc de la Vrillière, afin qu'il appuyât cette demande de son crédit.

» Le prince a bien voulu à cette occasion témoigner de nouveau sa bonne volonté à la compagnie, et l'assurer qu'il chercherait toujours avec grand plaisir à lui rendre les services qui seront possibles.

» M. le cardinal n'a point répondu.

» M. l'évêque de Rennes, avec lequel le chapitre avait concerté toutes ces démarches, et qui s'est employé de son côté pour les faire réussir, écrivait de Fontainebleau le 26 octobre qu'il avait parlé de nouveau à M. le cardinal de la Roche-Aimon, que Son Éminence convenait de la nécessité d'une cathédrale, mais qu'elle disait qu'il lui était impossible par les engagements qui sont pris de donner des fonds.

» Ainsi le sort de la cathédrale de Rennes est encore indécis; mais on entrevoit une dernière ressource.

» Le chapitre demande à employer d'abord les fonds provenant de la libéralité des États pour commencer à exécuter les plans qui ont été approuvés et signés par le feu roi, et il ose se promettre plus que jamais de voir venir à l'appui de ce secours celui que le roi régnant a bien voulu indiquer.

» La compagnie se flatta d'avoir trouvé le restaurateur de son temple dans l'illustre prélat que Sa Majesté vient d'établir le dispensateur des richesses sacrées. C'est à plus d'un titre que l'intérêt de l'Église de Rennes doit être cher à M. l'évêque d'Autun. Son cœur ne sera point insensible aux vœux de la patrie, encore moins à ceux de la religion. »

Ainsi se terminait le mémoire adressé par le chapitre à Mgr l'évêque d'Autun, récemment nommé ministre des grâces, mémoire dont copie était en même temps remise à Mgr le duc de Penthièvre, alors gouverneur de Bretagne.

Il paraît que Mgr d'Autun se montra favorable à la demande qui lui était faite et songea à prendre les mesures nécessaires pour procurer enfin au chapitre de l'église cathédrale de Rennes un local

autre que la chapelle de l'hôpital Saint-Yves, où il se trouvait relégué. Il aurait été question, dès cette époque, de transférer le chapitre dans l'église abbatiale de Saint-Melaine; cela ressort d'un autre mémoire rédigé en 1777 et envoyé au même évêque d'Autun, mémoire dans lequel les chanoines de Rennes discutent les moyens à prendre pour la reconstruction de leur église cathédrale et l'opportunité de leur translation à l'abbaye de Saint-Melaine.

Voici quelques extraits de ce mémoire [1] :

« Pour répondre à l'intention bienfaisante annoncée de la part de M. l'évêque d'Autun, d'augmenter les revenus de l'église de Rennes et de procurer au chapitre une cathédrale digne du premier siége de la province, on observe qu'il est très-vrai que les revenus de cette église sont absolument insuffisants pour fournir à ses membres un entretien honnête et pourvoir à la décence du culte divin.

».... On prend la liberté de proposer un plan qui paraît remplir les vues de M. l'évêque d'Autun. Ce serait d'unir avec toutes les formes prescrites à la manse du chapitre une ou plusieurs abbayes, dont le revenu total net et quitte serait de cinquante ou soixante mille livres. Cette union consommée, après avoir prélevé les frais qu'elle aurait occasionnés, les revenus seraient employés d'abord à la reconstruction de l'église, jusqu'à l'entière perfection de l'ouvrage; après quoi ces mêmes revenus seraient appliqués à augmenter la dotation des dignités et des seize canonicats.

».... Reste maintenant à examiner lequel parti est le plus convenable et le moins dispendieux, ou de rebâtir l'église dans le même emplacement, ou de transférer le service dans l'église abbatiale de Saint-Melaine, comme il en a été question.

» 1° L'emplacement de l'ancienne église paraît mériter à tous égards la préférence. Comment, en effet, se résoudre à abandonner un lieu qui a été le berceau de la religion dans l'Armorique, un lieu consacré depuis plus de quinze cents ans par la prière publique et l'offrande du sacrifice solennel, un lieu où reposent les cendres de nos souverains, de nos prélats, de tant de saints, de héros et de personnages dont la mémoire est chère à la religion et

1 *Mémoire adressé le* 11 *novembre* 1777 *par le chapitre de l'église cathédrale de Rennes à M. l'évêque d'Autun.*

à la patrie, surtout quand ce même lieu offre tous les avantages et les commodités que l'on peut désirer pour la fin qu'on se propose.

» L'emplacement de l'ancienne église a toute l'étendue nécessaire, et s'il est besoin de réunir quelque terrain, l'on y est autorisé par les lois, qui permettent de s'en emparer en en payant la valeur.

» Dans cet emplacement il existe deux belles tours et un magnifique frontispice, ouvrage commencé dès le temps de la reine Anne, duchesse de Bretagne, et achevé seulement au commencement de ce siècle (1704). Ce monument qui est, sans contredit, le plus bel ornement de la ville, a été construit à grands frais, et cependant il aurait été élevé à pure perte en cas de translation, et sa destinée serait probablement d'être vendu à vil prix pour satisfaire quelque homme avide des profits de sa démolition.

» L'emplacement de l'ancienne église est situé commodément pour les besoins de la vie; les habitants sont à portée d'y assister aux divins offices et de profiter des secours spirituels qu'on peut attendre du clergé de la première église.... De plus, il a été dressé des plans par les sieurs Soufflot et Potin, pour reconstruire l'église dans ce même emplacement. Le dernier de ces plans, adopté par M. Desnos, lors évêque de Rennes, et par le chapitre, a été aussi approuvé et signé par le feu roi; il en doit se trouver dans les bureaux des ministres.... Il serait possible encore de diminuer la dépense en simplifiant le plan autant qu'on peut le faire sans nuire à la grandeur et à la majesté de l'édifice. L'on peut, par exemple, au lieu de voûtes en pierre, se contenter d'un plafond en plâtre, en forme de voûte, ou bien d'une voûte en brique et en plâtre, ainsi qu'on l'a fait tout récemment à Vannes; ce qui coûterait beaucoup moins, et ne demanderait pas des murs aussi épais, et des arcs-boutants aussi forts.

».... On ajoute, en faveur de cette reconstruction, qu'il y a un secours destiné à cet objet privativement, et qui ne peut être appliqué à autre chose. Ce sont les fonds faits par les États de la Province avec destination formelle d'être employés uniquement à rebâtir l'église cathédrale.

».... Enfin l'on ne craint pas d'assurer que la reconstruction de l'ancienne cathédrale est le vœu unanime des citoyens de tous les ordres, et l'on peut compter que bien des personnes riches et zélées,

quand elles verront l'ouvrage commencé, s'empresseront d'y contribuer par de pieuses largesses, soit pour le bâtiment, soit pour la décoration.

»A tous ces motifs vient se joindre l'intérêt particulier de plusieurs maisons distinguées de la province, intérêt qu'elles firent valoir avec force dans la dernière tenue des États. Elles avaient différents droits en vertu de titres et de possessions dans l'ancienne église, droits qui leur ont été assurés et conservés par les procès-verbaux dressés lors de la démolition, pour être entièrement rétablis lors de la réédification de l'église ; pourront-elles voir, sans réclamation, le service transféré dans une église étrangère, où l'on ne sera pas à lieu de satisfaire à leurs justes prétentions.

»2° La translation à Saint-Melaine ne peut s'effectuer sans blesser la propriété des religieux à laquelle le chapitre ne se résoudra jamais de porter la moindre atteinte ; et quand même cet obstacle viendrait à cesser par un consentement parfaitement libre des parties, tel que l'exigent leurs constitutions pour une aliénation de cette importance, il sera toujours vrai de dire que cette translation entraînerait de très-grands inconvénients ; elle emporterait quant à présent autant de frais que la reconstruction de l'ancienne cathédrale, et en outre, elle ne dispenserait pas de rebâtir un jour une nouvelle église.

» Saint-Melaine est situé hors la ville, à l'extrémité d'un faubourg, à l'entrée de la campagne.... Les fidèles ne seraient plus à portée d'assister aux offices de la mère-église, les solennités, les cérémonies ne seraient plus fréquentées ; le zèle du premier clergé de la ville serait dans ce lieu presque désert sans occupation, et ses talents sans exercice.

».... Puis quel spectacle pour la religion de voir un lieu aussi respectable, le premier sanctuaire de la divinité dans cette province, vendu, aliéné, rendu profane, et devenir peut-être le séjour de la licence et le théâtre du vice.

».... Ce plan entraîne de plus autant de dépense que la reconstruction de l'ancienne église ... Il faudra des réparations considérables à l'église de Saint-Melaine, il sera nécessaire d'en décorer

et orner l'intérieur, et avec tout cela l'on n'en fera jamais un édifice solide ni une belle église. Elle est peu vaste, peu élevée, lambrissée en bois, mal percée; elle n'a qu'une seule tour, point d'entrée ni de frontispice digne d'une cathédrale. Et après toutes les dépenses que l'on aura faites pour en tirer parti, il est plus que probable que dans quelque années on sera obligé de la rebâtir à neuf vu qu'elle est très-vieille et très-caduque. »

A partir de cette époque les documents historiques jusqu'au moment de la Révolution nous manquent complétement. On ne trouve absolument aucun renseignement ni aux archives du chapitre ni à celles de la ville. Tout ce qu'il y a de certain c'est que ce fut sous l'épiscopat de Mgr de Girac vers 1786 ou 1787[1] que la construction de la cathédrale put commencer. Le chapitre obtint-il l'abbaye qu'il sollicitait depuis si longtemps, ou prit-il sur ses revenus pour mettre enfin un terme à la position si critique dans laquelle il était placé, on l'ignore absolument. Voici seulement les renseignements que nous procurent les papiers du chapitre.

Ce ne fut qu'en 1787 que l'évêque et le chapitre se trouvèrent en état d'entreprendre la reconstruction de la première église du diocèse. La communauté de ville fit vers eux une démarche pour leur en exprimer sa gratitude, et tous les habitants de Rennes en témoignèrent hautement leur satisfaction.

Les travaux furent suivis avec autant de soin que d'activité. Déjà les murs étaient élevés de plus de cinq mètres au-dessus du sol, et une dépense de plus de 400,000 fr. avait été faite lorsque la Révo-

1 D'après des notes prises par le chapitre à l'occasion d'une supplique à l'empereur Napoléon Ier, supplique dont nous parlerons plus bas, la construction de la cathédrale n'aurait commencé qu'en 1787, tandis que d'après un mémoire rédigé en 1811 par le sieur Binet, architecte de la cathédrale, et revêtu de la signature de Mgr Enoch, évêque de Rennes, la construction aurait commencé en 1786. Pour nous, nous pensons que 1786 est la date exacte, et nous nous fondons sur une pièce qu'a bien voulu nous communiquer M. P. de la Bigne-Villeneuve, membre de la Société d'archéologie du département d'Ille et-Vilaine. Cette pièce est intitulée : « Devis et manierre d'occupper les ouvriers journalliers à faire les déblaiments et démolitions des murs de l'ancienne cathédrale; » et elle porte la date du 10 janvier 1786. Donc à cette époque l'affaire de la construction de la cathédrale était décidée.

lution et la confiscation au profit de l'État de tous les biens ecclésiastiques vinrent en 1791 suspendre l'ouvrage commencé.

En l'an XI, c'est-à-dire en 1803, quelque temps après que le culte catholique fût rétabli, l'église abbatiale de Saint-Melaine dont on avait fait une paroisse, fut assignée au chapitre pour la récitation de l'office canonial et les différentes cérémonies du culte qui pouvaient lui incomber.

Tel était l'état des choses lorsqu'un décret impérial du 7 thermidor de la même année ordonna la restitution aux anciennes fabriques des biens non aliénés ni transférés qui leur avaient appartenu. Un autre décret du 15 ventôse an XIII étendit la disposition du précédent aux fabriques des églises cathédrales et métropolitaines des anciens diocèses pour tous les biens provenant du ci-devant chapitre, et les appliquant à ceux des diocèses actuels, dans lesquels ils sont situés.

Malgré cela un décret du 30 septembre 1807 vint autoriser la ville de Rennes à faire construire une halle au blé sur le terrain et emplacement de l'ancienne cathédrale, à la charge de payer à la fabrique de cette église une rente annuelle de 2,000 francs, remboursable en quatre termes égaux pour un capital de 40,000 francs.

Le chapitre se hâta de réclamer en envoyant une supplique à l'Empereur, supplique qui avait d'autant plus de chance de succès que la municipalité de Rennes elle-même finit par se joindre à ses réclamations. Le 22 mai 1808, le Conseil municipal déclara solennellement que le principal motif de la demande qu'il avait faite du terrain et des constructions commencées sur le local de l'ancienne église cathédrale avait été de prévenir l'aliénation, et par conséquent la destruction d'un monument précieux à la ville de Rennes; que pour remplir les conditions auxquelles ce local lui était concédé, il se verrait dans la nécessité d'augmenter les droits d'octroi au-delà des bornes qui doivent être fixées pour assurer les produits, qu'enfin il verra sans regret le succès des réclamations adressées par le chapitre à Sa Majesté.

Voici les principaux passages de cette supplique du chapitre :

« Sire,

» L'évêque, le chapitre, le clergé du diocèse de Rennes, la majeure et la plus saine partie des habitants de cette ville et du département d'Ille-et-Vilaine osent prendre la liberté de réclamer avec les plus vives instances et la plus entière confiance contre un décret impérial du 30 septembre dernier, qui est en opposition avec un décret impérial antérieur et commun à toute la France; décret qui a été rendu sans que le préfet ait été consulté, malgré les conclusions connues du premier rapporteur absent au moment de la décision, et qui est également contraire aux véritables intérêts du département et aux sentiments de justice et de religion que le monde admire dans Votre Majesté.

» ... Il existe à Rennes une cathédrale dont les superbes tours sont achevées, dont la façade de devant qui les lie est achevée. L'édifice souterrain dans son entier est achevé. Il est déjà debout dans toutes ses parties; il a même plus de vingt-cinq pieds d'élévation; les dessins et les plans ci-joints en donnent une faible idée. Il est digne de la capitale de la province la plus religieuse de France. Une somme de 400,000 fr. au plus allait l'achever, lorsque la Révolution est venue arrêter les travaux, et réserver à Votre Majesté la gloire de les reprendre. L'édifice n'est pas encore déshonoré. Personne jusqu'ici n'a osé en enlever une pierre.

» Le service religieux se fait provisoirement au défaut d'autre temple convenable dans une très-ancienne église située à l'extrémité de cette grande ville, destinée à être seulement paroissiale, dont les murs dégradés annoncent au département qu'il aura de grandes dépenses à y faire, si la nouvelle cathédrale ne s'achève bientôt.

» Du moment où les biens non vendus furent rendus aux églises (grâce à la munificence de Votre Majesté), les réclamants, persuadés que rien n'est plus à l'Église que l'église elle-même, se pourvoieront devant le maire pour être rémis en possession de la nouvelle cathédrale que la municipalité avait sagement cherché à utiliser à une époque où l'on ne croyait pas qu'elle pût recouvrer sa première

destination. Mais un projet conçu dans un temps où la démolition d'un temple était regardée comme un triomphe, n'est plus exécutable aujourd'hui. Le maire, en convenant de la justice de notre demande, nous renvoya à M. le préfet. Celui-ci, en faisant le même aveu d'après le décret qui est formel, voulut consulter le ministre. Le ministre, à son tour, manda que l'affaire était engagée au Conseil-d'État. Le premier rapporteur, M. Beugnot, trouvait les droits des réclamants si évidents, qu'il ne laissa pas ignorer que ses conclusions leur seraient favorables. Mais l'affaire en changeant de mains a changé de couleur. On a cependant reconnu notre droit de propriété, puisque l'on nous assure une indemnité de 2,000 fr. par an. Mais cette somme qui n'a aucune proportion avec la valeur des fonds joints à celle des constructions qui va à plus d'un million, ne diminue en rien nos regrets de perdre l'antique monument de la piété de nos pères et d'être chassés d'un terrain sur lequel, depuis le Ve siècle, ils avaient construit successivement trois basiliques. Nos adversaires ne nous dépossèdent que parce qu'ils nous supposent dans l'impossibilité d'achever jamais ce monument....

» .... Un secours léger et prolongé nous suffira.... Sans ce secours ce monument sera à l'instant dégradé, et ces belles tours auxquelles pesonne n'osera peut-être toucher de quelque temps par respect pour l'opinion, tomberont par l'effet d'une seule délibération municipale, au grand regret des amateurs des arts et des catholiques, parce que le décret n'a pas posé la défense de les démolir. Et pour substituer quoi? une halle qu'on peut placer beaucoup plus avantageusement sur les ruines de l'église de Toussaints, sur la place Sainte-Anne ou ailleurs : halle qui n'exige pas la moitié de l'enceinte de la cathédrale.... Oui, nous révélons à Votre Majesté que les municipaux sont étonnés et embarrassés d'un si étrange et si superbe présent, qu'ils n'avaient demandé que dans le temps de la Terreur, auquel ils ne devaient plus s'attendre, et qui a contre lui la censure de l'opinion publique qui éclate en ce moment.

» Nous supplions Votre Majesté de faire suspendre à l'instant toute démolition, d'arrêter l'exécution du décret impérial du 30 septembre dernier, d'ordonner qu'un nouveau rapport lui sera fait,

dans lequel l'avis du premier magistrat du département ne sera pas oublié, ou plutôt de décider par elle-même seule du sort de ce beau monument, l'unique dans le pays.... Votre Majesté ne souffrira pas que sous son règne, après avoir déjà élevé plusieurs églises paroissiales, on démolisse la première église cathédrale pour laquelle on réclame sa protection. »

Le 23 avril 1811, l'Empereur, par un décret, fit droit aux réclamations du chapitre, et même ordonna l'achèvement de la cathédrale de Rennes, affectant à cette construction une somme de 500,000 fr. payables en cinq annuités. Ce décret ne reçut pas une exécution aussi prompte et aussi énergique qu'on aurait pu le désirer. De 1811 à 1817, on était parvenu seulement à dépenser 59,000 fr. sur les premiers 100,000 fr. Ce ne fut qu'en 1820, sous la Restauration, que les constructions furent poussées avec un peu d'activité. En 1823 de nouvelles sommes furent allouées pour la continuation des travaux, et en 1837, une dernière allocation permit d'arriver en 1844 à un état de choses suffisant pour permettre au chapitre de prendre possession de la nouvelle cathédrale.

Le saint jour de Pâques, 7 avril 1844, Mgr Godefroy Saint-Marc, évêque de Rennes, accompagné des chanoines et chapitre de l'église cathédrale, revêtus pour la première fois du nouveau costume de chœur bordé d'hermine, précédé d'un nombreux clergé, des directeurs et élèves du Grand-Séminaire, portant les reliques vénérées des bienheureux saint Amand et saint Melaine, quitta l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Melaine, où depuis 1803 le chapitre se réunissait provisoirement pour célébrer l'office canonial. La procession suivie d'un grand concours de peuple, au son des cloches et au chant du *Veni Creator*, se dirigea vers la nouvelle église en parcourant les principales rues de la ville. A l'arrivée, on chanta l'antienne de saint Pierre pour saluer le patron de la cathédrale et du diocèse, et on prit ainsi possession de ce nouveau temple qui, après plus d'un siècle, venait de se relever de ses ruines [1].

On pouvait faire l'office dans la nouvelle cathédrale; mais elle était loin d'être terminée, surtout si l'on considère les décorations

1 Extrait du Procès-verbal de l'inauguration de la nouvelle église cathédrale.

intérieures que demandait le style qui avait été choisi. Depuis lors elle est restée inachevée, et aujourd'hui Mgr Saint-Marc, devenu archevêque de Rennes, entreprend de donner à la Métropole de la Bretagne tout l'éclat qu'elle mérite.

Pour assurer l'accomplissement de cette œuvre, Sa Grandeur a recours à une souscription qu'elle vient d'ouvrir dans toute l'étendue de son diocèse. Cinquante centimes par an, voilà ce qui est demandé aux bourses les plus pauvres pendant trois ou quatre années, et moyennant ce secours bien faible en apparence, il sera facile d'achever et de restaurer un édifice religieux si précieux par les souvenirs qu'il rappelle et par les liens étroits qui le rattachent maintenant à notre vieille Armorique. Aussi le diocèse de Rennes n'est-il pas seul appelé à concourir à un travail qu'au point de vue breton on peut appeler un travail vraiment national. La Bretagne tout entière est conviée à aider de ses ressources et de ses sympathies une restauration qui doit lui être chère, parce que cette nouvelle Métropole sera désormais dans la suite des temps comme le mémorial de l'ancienne province qui a eu tant de gloire et de retentissement, parce qu'elle demeurera le signe de l'union indissoluble de cette nation bretonne qui s'est toujours fait remarquer dans l'histoire par son courage et sa foi.

Un appel à la générosité des enfants de la Bretagne était certes le meilleur parti à prendre. L'historique que nous venons de faire prouve trop bien avec quelle lenteur on marche, quelles déceptions on éprouve quand il faut demander à un gouvernement chargé des intérêts de la France entière les secours dont on a besoin. Les promesses ne manquent jamais ; il n'y a que l'exécution qui se fasse toujours attendre. Quand on s'adresse au cœur du peuple, et que ce peuple est catholique, on est sûr de trouver de l'écho, et de voir son dévoûment se faire l'expression des sentiments qui l'animent. Aussi nous avons tout lieu d'espérer que la voix de Mgr l'archevêque de Rennes sera entendue, et que le premier archevêque de Bretagne aura l'honneur et la consolation de laisser à ses successeurs une Métropole digne d'être l'Église-Mère de cette terre qu'on a si justement appelée la terre des saints.

L'abbé MASSABIAU.

LA CORRESPONDANCE

DU R. P. LACORDAIRE.*

II.

Nous n'avons procédé jusqu'ici que par comparaison. Laissons maintenant tout rapprochement et cherchons le P. Lacordaire dans les conseils qu'il donne et dans ceux qu'il reçoit. Ce qui frappe surtout c'est son accent ému où l'effusion s'unit à la bonté. — « Il y a dans votre âme de quoi faire bien des fautes[1], » — écrivait-il à l'un de ses jeunes amis. Il semble qu'on aurait pu lui dire la même chose; mais un peu d'humilité servit de contrepoids à tout le reste. Aussi revenait-il souvent sur cette grande vertu. — « Il n'y a rien de plus funeste, disait-il, que l'enivrement du bruit[2]. » — L'ombre même de l'orgueil le blessait. Apprend-il d'un de ses moines qu'il s'est promené à cheval, en habit religieux, dans la forêt de Compiègne, aussitôt il lui écrit : — « Certainement un prêtre peut monter à cheval pour l'exercice de son ministère, mais monter à cheval pour son plaisir, comme les *fils de familles riches* qui vont passer la soirée au bois de Boulogne, je vous avoue que la chose me semble hardie dans un religieux. *Le cheval donne de l'orgueil;* il est une habitude de luxe. Croyez-vous que Jésus-Christ soit bien aise de vous voir à cheval, lui qui est entré à Jérusalem sur un âne[3]? »

Et à un de ses anciens élèves de Sorrèze : — « Vous êtes vain, mon cher ami, vous vous plaisez dans les choses qui paraissent,

* Voir la livraison d'octobre pp. 304-315.

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 168.

2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 340.

3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 258.

vous aimez votre cheval et votre groom, vous souhaitez d'être beau garçon et remarqué; vous êtes fier de votre noblesse; vous êtes enfin un petit animal pétri d'une foule de genres d'orgueil qui vous sont tellement naturels que peut-être vous ne les remarquez même pas. Personne donc plus que vous n'a besoin de s'humilier et d'être humilié. Vous voyez comme je vous parle. Hélas! c'est que je vous aime et que je voudrais souffrir beaucoup pour vous donner l'amour de Dieu.... Depuis combien de temps ne vous êtes-vous pas confessé à moi? Déjà cette ouverture vous est difficile, même avec moi qui suis votre ami[1]. »

On en conviendra; le P. Lacordaire se présente ici à nous sous un jour tout nouveau. Ce n'est plus l'orateur, ce n'est plus le polémiste; c'est le directeur intelligent, l'ami dévoué et tellement sûr de son cœur que, malgré ses rudesses, il allait droit au cœur des autres. D'où vient aujourd'hui cette lettre, sinon de l'ami lui-même à qui elle fut adressée?

A cette grande qualité de l'humilité l'austère religieux en joignait une autre, celle de la bonté qui, dans sa pensée, ne formait qu'un avec la première. — « Quand on est bon, disait-il, on se sent porté à se donner, à se sacrifier, à se faire petit, et c'est là l'humilité. Autant donc vous ferez de progrès dans la bonté, autant vous en ferez dans l'humilité.... Soyez donc bon et vous serez humble infailliblement. Vos yeux, vos lèvres, les plis de votre front, tout prendra un nouvel aspect, et aussi peu l'on était attiré vers vous, autant l'on s'en rapprochera volontiers[2]. »

C'était là une des pensées sur lesquelles Lacordaire revenait avec le plus de complaisance. La transparence d'une belle âme était ce qui le séduisait le plus. — « La bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu, écrivait-il, et ce qui désarme le plus les hommes. Vous en avez des traces dans l'âme, mais ce sont des sillons que l'on ne creuse jamais assez. Vos lèvres et vos yeux ne sont pas encore aussi bienveillants qu'ils pourraient l'être, et aucun art ne peut leur donner ce caractère que la culture intérieure de la bonté.... Je n'ai jamais senti d'affection que pour la bonté rendue sensible

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 372.
2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 123.

dans les traits du visage. Tout ce qui ne l'a point me laisse froid, même les têtes où respire le génie, mais le premier homme venu qui me cause l'impression d'être bon me touche et me séduit[1]. »

Cette impression était si forte chez Lacordaire que la plus belle tête, *sans une expression de bonté quelconque dans les yeux et les lèvres,* lui faisait l'effet de *la tête de Méduse*[2]. Aussi son accueil était-il fort différent suivant les personnes, tantôt plein d'effusion, tantôt muet et glacé, lorsque la *tristesse* ou le *doute* pénétrait son âme.[3] M. de Montalembert n'omet pas, dans sa notice, ce *silence glacial* dont personne, dit-il, *n'a poussé l'audace aussi loin que lui*[4].

Je m'oublie dans cette étude, bien convaincu que d'autres seront aussi heureux de s'y oublier que moi. On s'attache à cette physionomie de religieux à la fois grave et affectueuse, à ce cœur qui ne sait pas ce que c'est que s'user, à cette piété expansive qui cherche surtout son aliment dans l'amour. On s'y attache d'autant plus qu'on se figurait sous ce froc de moine (beaucoup, du moins, au dire même de M. de Montalembert), — « un esprit violent, emporté, sans mesure et sans frein, épris du bruit et du combat, incapable de se modérer et de se contenir[5], » — et l'on est à la fois surpris et heureux de voir que le plus souvent c'est le contraire qui était la vérité.

Il ne faudrait pas croire néanmoins que la contradiction laissât le P. Lacordaire toujours calme. M. de Montalembert lui-même n'hésite pas à rappeler ses *rugissements de lion blessé* et ses *magnanimes colères.* Nous apprenons en effet par ses lettres que ceux qui ne marchaient pas complétement avec lui, n'étaient à ses yeux qu'*une bande de Scythes*, etc., etc. Qu'en concluerons-nous? c'est que l'illustre moine était dans le vrai lorsqu'il parlait de sa *nature prompte et portée à rompre en visière aux choses*, et qu'il se connaissait bien lui-même lorsqu'il demandait à Dieu de devenir *plus doux chaque jour envers tous, mais aussi plus solide, plus confirmé*[6].

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 168.
2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 213.
3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 270.
4 *Le P. Lacordaire*, p. 182.
5 *Le P. Lacordaire*, p. 171.
6 *Le P. Lacordaire* par le Cte de Montalembert, pp. 180, 182, 191, 253, 254.

Reste toujours d'ailleurs cette impression de bonté qui domine dans sa correspondance. — « Faites-vous aimer, écrit-il à l'un de ses jeunes amis, car on ne se fait aimer que par des vertus.... Rapprochez-vous dans les conversations de ceux qui vous plaisent moins.... Évitez de former des liaisons où le cœur soit tout et Dieu rien, car il est difficile que la chair n'en soit pas le fondement[1]. »

Nous prenons ces conseils entre mille autres tout aussi saintement pensés et saintement dits. Ce moine du XIXe siècle qui avait *tout aimé de son siècle*, ainsi qu'il le disait lui-même, n'en parle pas moins de méditation, d'oraison, de mortification comme s'il était du temps de saint Louis. Il recommandera à des jeunes gens les *légers retranchements* dans *leurs repas*, *les prostrations* dans leurs chambres, la vie constante avec Jésus-Christ, surtout en s'appliquant par la pensée les circonstances de sa passion et, entre toutes, celles qui *blessent le plus*[2]. Il leur dira de l'amour de Dieu : — « C'est un enivrement sans fin[3]. »

Voilà le côté sous lequel le P. Lacordaire se présente aujourd'hui à nous. Nous ne l'admirons pas moins et nous l'aimons davantage. C'est toujours le prêtre éloquent de cette nef de Notre-Dame qu'il appelait *sa grande patrie*[4] ; mais c'est aussi le moine dans sa cellule avec sa résolution d'être *moine jusqu'au cou*[5] ; c'est l'ami, c'est le père dans tout l'épanchement de cet amour *si pur*, *si tendre*, *si désintéressé* dont il disait qu'il était *la couronne de la vie*. — « Vous venez et je m'en vais, avait-il déjà écrit dans ses lettres sur la vie chrétienne ; c'est la consolation de ceux qui partent d'embrasser ceux qui demeurent. » — Aujourd'hui nous reconnaissons le même accent. — « L'amitié est un vieil arbre et il ne reste plus pour moi que quelques feuilles d'automne[6]. » — Ah ! c'est bien là l'affection tendre et triste du vieillard, cette *passion à cheveux blancs* dont Lacordaire avait si admirablement dit qu'elle donne

1 *Lettres à des jeunes gens*, pp. 112, 113.

2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 113.

3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 244.

4 *Lettres à des jeunes gens*, p. 102. — « Quand nous nous faisons moines (nous autres Français) c'est avec l'intention de l'être jusqu'au cou. »

5 *Conférences de Notre-Dame*, 39e conférence, 1846.

6 *Lettres à des jeunes gens*, p. 337.

plus qu'elle ne reçoit, mais qu'elle a du moins ainsi l'honneur de finir, comme Dieu, par un *sentiment désintéressé.*

Souvent aussi sa voix a toute l'émotion des affections les plus vives : — « Combien je vous aime! la réserve de l'âge ne me permet pas de vous le dire comme je le sens. Je vous aime à la fois comme un ami et comme un enfant parce que je suis sur la limite d'où l'on découvre à la fois les deux extrémités de la vie[1]. » Le P. Lacordaire avait d'ailleurs trop approfondi le cœur de l'homme pour ne pas sentir que la passion pouvait se glisser dans l'amitié comme dans l'amour. Aussi recommandait-il le détachement de soi non moins que l'affection des autres, un cœur à la fois *dépouillé et rempli, dépouillé de soi-même et rempli de Dieu*[2]. — « Je ne sais si vous êtes comme moi, écrivait-il, mais je ne puis plus aimer quelqu'un *sans que l'âme se glisse derrière le cœur, et que Jésus-Christ soit de moitié entre nous*[3]. » Et à la suite des expressions les plus tendres arrive la dernière pensée, le dernier vœu : — « Je vous embrasse et vous aime *usque ad crucem* (jusqu'à la croix)[4]. »

Personne mieux que le P. Lacordaire n'a peint l'amour avec des couleurs vraies et senties ; et, cependant, c'était pour lui un sentiment inconnu. Nous nous rappelons, en effet, ce mot cité par M. de Montalembert : « J'ai aimé la gloire et *pas autre chose.* » Tout jeune, il écrivait : — Je ne dirai jamais : *linquenda domus et placens uxor ;* mon mariage célébré sur la terre *se consommera dans les cieux*[5]. — Mais comme tous les hommes qui ont profondément médité, il avait sondé les faiblesses humaines, et aucun de leurs replis ne lui était resté inaperçu. Le pieux auteur de l'*Imitation* écrivait : *non sis familiaris alicui mulieri.* Le P. Lacordaire dit la même chose, mais moins brièvement. Parlant des affections où *tous les droits de Dieu sont sauvegardés :* « une seule, ajoute-t-il, celle qui est relative aux personnes que *le monde aime le plus,* me semble dangereuse, *même quand elle est pure. Le serpent est trop enlacé à leur cou* pour s'en approcher sans crainte. Il faut les tenir toujours

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 201.
2 *Lettres à des jeunes gens*, p. 188.
3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 332.
4 *Lettres à des jeunes gens*, p. 347.
5 *Le P. Lacordaire*, par le comte de Montalembert, p. 153.

à une distance qui rassure [1]. » — C'est bien là le même homme qui appelait la pureté *la lumière du cœur* [2], qui disait : « sois chaste pour aimer longtemps, pour être aimé toujours.... n'apporte pas des ruines (à celle qui t'est destinée) en échange de sa jeunesse, » — et qui nommant le vice de son nom, un *épouvantable égoïsme* dont l'effet est de tuer tout ce qu'il y a en nous *d'élevé et de tendre*, lui oppose cette *dilatation*, cette *joie* intime que la pureté donne et qui fait de notre âme comme un *foyer de bonheur* [3]. » — « Depuis que j'ai connu Jésus-Christ, disait-il, rien ne m'a paru assez beau pour le regarder avec concupiscence [4]. »

Les *Lettres à des jeunes gens* contiennent quelques impressions de voyage, mais, peu développées. Je citerai ce mot sur Rome : — « Rome est un tombeau, le tombeau des martyrs.... pour moi, je n'y ai jamais vu que le pape [5]. » — Sur Londres : — « Londres a de magnifiques parties, mais, dans le reste, une grande et triste uniformité, un air plein de fumée et une *immensité insignifiante* qui lui ôte *la grâce d'une chose qui se termine bien*. Sa population, quoique vivante, dissimule mal une profonde misère. *Rien ne paraît plus grand que ce peuple dans les institutions, rien de plus petit dans sa physionomie de la rue* [6]. »

Sur Oxford, l'asile presque monastique du calme et de l'étude, je trouve une page charmante : — « Quelle belle et douce chose que cet Oxford ! Figurez-vous dans une plaine entourée de collines et baignée de deux rivières, un amas de monuments gothiques, grecs, d'églises, de colléges, de cours, de portiques, distribués à profusion mais avec grâce, dans des rues calmes, terminées par des perspectives d'arbres et de prairies. Tous ces monuments destinés aux lettres et aux sciences ont leurs portes ouvertes... on traverse des cours silencieuses, en rencontrant çà et là des jeunes hommes portant une toque sur leur tête et une toge sur les épaules; point de foule, point de bruit; une gravité dans l'air comme dans les murs

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 206.
2 *Première lettre sur la vie chrétienne.*
3 *Lettres à des jeunes gens*, pp. 311-312.
4 *Lettres à des jeunes gens*, p. 141.
5 *Lettres à des jeunes gens*, p. 288.
6 *Lettres à des jeunes gens*, p. 162.

noircis par l'âge, car il semble ici qu'on ne répare rien.... et néanmoins la propreté est exquise de la plante au sommet des monuments.... En Italie, les édifices respirent la jeunesse. Ici, c'est le temps qui se montre, mais sans délabrement et seulement comme une majesté. »

Alfred Tonnellé, avec son imagination si vive et ses habitudes si studieuses, n'avait pas été moins frappé que le P. Lacordaire de l'aspect des villes universitaires de la Grande-Bretagne. Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher sa description de Cambridge de celle que nous venons de lire d'Oxford.

« Le premier aspect de Cambridge est séduisant par son calme, son élégante propreté, son air soigné, la verdure mêlée aux monuments, quelque chose de serein. Je suis allé à *Trinity-College*, en suivant la principale rue. C'est un aspect tout particulier et superbe ; cette rue n'est bordée que de bâtiments immenses, imposants, d'un autre âge ; à peine quelques maisons. C'est une série et de temples et de palais élevés à la science. La ville tout entière est une ville de colléges. Les murs crénelés, les grandes entrées de ces colléges ombragées de beaux arbres, les cours immenses et les fontaines monumentales aperçues au travers de la verdure, les *halls* (réfectoires), les chapelles d'un aspect riche... tout cela est enveloppé dans le charme de la paix.... Il est étonnant à quel point la vie d'autrefois et les conditions de ces antiques fondations ont été religieusement conservées; comme dans l'Angleterre protestante on retrouve encore une trace profonde de cette union de la science et de l'étude avec le cloître; à quel point cette vie d'Université présente encore les formes de la vie monastique. »

Tonnellé nous peint ensuite le réfectoire et la chapelle. — « Le *Hall*, dit-il, ou réfectoire est une spacieuse salle boisée en chêne sculpté jusqu'à moitié de sa hauteur, avec un plafond à vastes et antiques charpentes apparentes, de grandes fenêtres en style Tudor, garnies de vitraux peints. On y voit les armes et les écussons des bienfaiteurs. C'est quelque chose de frappant de voir cette immense salle gothique remplie de trois à quatre cents convives, tous en robe et en bonnet, arrivant aux repas avec une sorte de gravité et de solennité, dans un costume uniforme qui semble les

élever tout de suite au-dessus du commun, du bariolé et du décousu de la vie moderne. — Service splendide, riche argenterie, etc. » — A la chapelle, spectacle plus imposant encore. Dans cette vaste et longue chapelle, éclairée le soir par deux rangs de petites bougies, vous apercevez cinq cents étudiants et maîtres, tous avec le surplis blanc, quelques-uns même avec le capuchon retombant par derrière. — « La longue procession de ces jeunes gens entrant, pendant un quart d'heure, est un spectacle unique et qui rappelle, ajoute Tonnellé, le temps où la vie de piété et la vie d'études étaient étroitement liées et où clerc et prêtre étaient synonymes [1]. »

Le jeune voyageur se sentait revivre *de la vie des temps passés*. Il se croyait *transporté au siècle des Tudors*. Rien, en effet, ne pouvait dans cette enceinte monacale lui rappeler l'Angleterre actuelle, car nulle part la réforme n'a ajouté une pierre aux anciens monuments catholiques, nulle part elle n'a introduit un perfectionnement appréciable dans les anciennes institutions universitaires. Elle a profité des vieilles fondations; elle s'est logée, le mieux qu'elle a pu, dans les vieux colléges, et elle a borné sa gloire, suivant l'expression de Lacordaire, *à conserver des ruines* [2]. Le catholicisme, pendant ce temps-là, se remettait à l'œuvre; il construisait de nouveau des églises, des couvents, des colléges; — « vous ne pouvez vous faire aucune idée, écrivait Lacordaire, de la magnificence de ces établissements et de la beauté de leur situation, ni de tout ce qu'il y a de touchant dans cette résurrection des œuvres et des actes de la foi sur une terre hérétique. Ceci, vous dit-on, est une église bâtie par un ministre converti; ce monastère a été élevé dans la solitude par tel gentilhomme; cette chapelle, sur un rocher, renferme une image de la passion de Notre-Seigneur, et les protestants eux-mêmes y viennent chanter des cantiques; cette croix est la première qui ait paru sur un chemin depuis trois siècles [3]. »

Je ne puis reproduire tout le livre et je terminerai en citant quelques phrases qni précisent, d'une manière heureuse, sur plu-

1 *Fragments sur l'art et la philosophie*, par Alfred Tonnellé, pp. 289-292.

2 « Je n'ai vu nulle part autant d'apparence de ruines avec autant de conservation. » P. 162.

3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 161.

sieurs points, les opinions et les pensées du P. Lacordaire : — « Depuis trois ou quatre siècles, dit-il, la littérature est en état de rébellion contre la vérité. Les gens de bien, eux-mêmes, affaiblis dans leur sens intime par le contact de l'erreur, ont semé les meilleurs livres d'opinions fausses et funestes [1]. » — Et il recommande de lire *lentement et avec réflexion*. Rien de plus vrai que ce jugement et de plus sensé que cet avis. — « La plupart des enfants, dit-il ailleurs, sont nourris dans un affreux égoïsme par l'affection même qu'on leur témoigne, affection qui se fait leur esclave et caresse en eux l'épouvantable penchant de tout rapporter à soi, sans rien rendre spontanément pour le plaisir de donner de la joie aux autres. » — Il était impossible de toucher, d'une main plus sûre, une des grandes plaies de notre temps. Mais quel remède opposer au mal ? — « Il faut saisir, dit Lacordaire, l'occasion d'allumer dans cette âme la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang [2]. »

Sur la vie *heureuse et commode* nous trouvons ce mot si vrai : — « On jouit sans faire de mal et *peu à peu le ressort se détend* [3]. » — Sur l'isolement comparé à la vie commune : — « L'isolement nous borne à nous-même, et nous-même c'est bien peu de chose, sous le rapport de la pensée comme sous celui de la vertu [4]. » — Sur l'attitude du chrétien parmi les riches : — « Qu'est-ce qu'un appartement, si riche qu'il soit ? Quelques pieds de terre qui logent un corps mortel.... Le chrétien n'apporte en face de la richesse et de la grandeur, ni l'arrogance du démagogue, ni la bassesse d'un courtisan ; il est simple et naturel, sans crainte, sans désir, sans émotion [5]. » — Sur l'opiniâtreté dans le travail : — « Êtes-vous bien sûr, quand vous suivez votre ardeur dévorante, que c'est pour Dieu que vous vous pressez tant, et non pas sous l'inspiration déguisée d'une ambition d'être et de produire ? L'orgueil est bien fin.... ce n'est pas Hercule qui fait le plus ; une âme généreuse dans un

1 *Lettres à des jeunes gens*, p. 59.
2 *Lettres à des jeunes gens*, pp. 127-128.
3 *Lettres à des jeunes gens*, p. 139.
4 *Lettres à des jeunes gens*, p. 184.
5 *Lettres à des jeunes gens*, p. 245.

pauvre petit corps est la maîtresse du monde [1]. » — Sur la philanthropie : — « Elle est froide comme un linceul [2]. » — Sur la politique : — « Il faut voir en haut pour s'asseoir en bas [3]. »

L'éloquence est ici non moins dans le fond que dans la forme.

Il est une pensée pénible qui revient fréquemment dans les lettres à Mme de la Tour-du-Pin : c'est celle de l'abandon dans lequel trop souvent le P. Lacordaire se figurait être. — « Il faut avoir des points d'appuis, écrit-il, et je n'en ai nulle part. » — Il nous semble au contraire que l'éloquent prédicateur, malgré le *cachet d'exagération* qu'il est disposé à reconnaître lui-même dans ses premières vues, trouva des points d'appui, même là où l'on ne sympathisait pas complétement avec ses idées, chez Mgr de Quélen, par exemple, chez Mgr Affre, à Metz, à Nancy, à Bordeaux, à Toulouse, à peu près partout. Il se représente comme le *passereau solitaire sur un toit;* rencontrant à Gênes, en 1860, l'hôtel où il logea, en 1831, avec MM. de Lamennais et de Montalembert : — « Les trois pèlerins, hélas ! se sont bien divisés, dit-il, et ils ne se retrouveront plus sous le même toit, si ce n'est dans le sein de Dieu, il faut l'espérer. » — L'engage-t-on à venir à Paris ? — « J'y ai des ruines en bien des choses et en bien des personnes, répond-il, et il me serait pénible de m'y retrouver.... Dès que l'intelligence s'élève au-dessus des passions qui forment les partis, ajoute-t-il, et des avantages qui subjuguent les convictions, l'on se trouve dans une région solitaire où n'habitent que Dieu, la conscience et la raison, trois hôtes assez nobles de race et qui peuvent consoler d'habiter dans un désert [4]. »

Eh bien ! l'avouerai-je ? j'ai peine à admettre, toute mauvaise que soit la nature humaine, que Dieu, la conscience et la raison, n'habitent que le désert. N'y a-t-il pas là un peu de la tristesse morose de Chateaubriand, avec lequel d'ailleurs Lacordaire avait plus d'un trait de ressemblance. Ce n'est pas la seule fois, en effet,

1 *Lettres à des jeunes gens*, pp. 262 et 292.

2 *Première lettre sur la vie chrétienne.*

3 *Première lettre sur la vie chrétienne.*

4 *Lettres à la comtesse Eudoxie de la Tour-du-Pin*, pp. 180, 198, 199, 129, 238, 239, 248.

qu'on retrouve les mêmes impressions, sous des formes analogues, chez ces deux éminents écrivains. De tout temps, j'avais soupçonné l'admiration sympathique de l'orateur des *Conférences* pour le poète du *Génie du Christianisme*; mais aujourd'hui Lacordaire s'exprime très-nettement :

« Il y a peu d'années, dit-il, les *Martyrs* de M. de Chateaubriand me tombèrent sous la main; je ne les avais pas lus depuis ma première jeunesse. Il me prit fantaisie d'éprouver l'impression que j'en ressentirais, et si l'âge aurait affaibli en moi les échos de cette poésie qui m'avait autrefois transporté. A peine eus-je ouvert le livre et laissé mon cœur à sa merci que les larmes me vinrent aux yeux avec une abondance qui ne m'était plus ordinaire.... C'était le mélange de deux mondes, le divin et l'humain, qui tombant à la fois dans mon âme, l'avait saisie sous l'étreinte d'une double éloquence, celle de l'homme et celle de Dieu. Aucun écrivain, avant M. de Chateaubriand, n'avait eu cet art au même degré.... Si chrétien qu'il fût, l'homme était demeuré ; il se remuait tout vivant dans la magie de son style, et jamais le christianisme n'avait eu pour prophète une âme où le monde eut tant d'éclat et Jésus-Christ tant de grandeur [1]. »

Et c'est là précisément ce qu'on peut dire aussi de Lacordaire. Chez lui aussi l'homme était demeuré comme chez Chateaubriand; et lorsqu'on lit ses discours, il est impossible de ne pas reconnaître l'éclat du monde à côté des divines grandeurs de Jésus-Christ. Ajoutez, comme autres traits communs, cette *mélancolie active* qu'il signale chez l'auteur des *Martyrs*, ce style empreint de toutes les *ardeurs de la jeunesse*, cette émotion de la voix, cette puissante originalité de forme [2]. On ne peut donc être surpris de voir une

1 *Deuxième lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne.*

2 M. de Montalembert a déjà signalé dans le style de Lacordaire, la *plume de René, mais purifiée et retrempée par la vérité suprême* (p. 151). Il est, en effet, bien des traits de l'éloquent orateur qu'on pourrait attribuer à l'auteur du *Génie du Christianisme*, et réciproquement. Ainsi, par exemple, lorsque Lacordaire écrit : — « L'avenir nous est profondément caché et nous *heurtons du pied*, sans le savoir, *la pierre où nous reposerons un jour* », ne croyons nous pas entendre Chateaubriand? Ne croyons-nous pas l'entendre dans cette peinture du jeune homme qui vient d'atteindre *dix huit printemps* : — « Les nuages passent, les vents se taisent, les feuilles se décolorent et se desséchent sans lui dire pourquoi il souffre... « — Et lorsque Chateaubriand s'écrie : —

égale affluence se presser, à trente ans d'intervalle, autour de l'un et autour de l'autre. Lacordaire attribuait en partie son action sur les générations actuelles à ses opinions libérales. C'était trop de modestie de sa part. Comment d'ailleurs expliquer, dans ce cas, l'influence très-grande aussi de l'abbé Frayssinous sur la jeunesse non moins incrédule de 1805 et de 1818? Comment expliquer celle de Chateaubriand sur la France de 1801 ? L'abbé Frayssinous était, en effet, très-peu suspect de libéralisme; et Chateaubriand, qui devait marquer un jour comme libéral, n'était encore, en 1801, qu'un émigré rentré, un homme d'ancien régime dont la lèvre, il le dit lui-même, *rempli des souvenirs de nos antiques mœurs, de la gloire et des monuments de nos rois, respirait l'ancienne monarchie tout entière*[1]. Mais quelles que soient ses préventions, il y a une puissance attractive que chacun sent dans le talent uni à la vérité. Lacordaire devait la faire éprouver d'autant mieux qu'il y avait plus de nouveauté dans la forme de son enseignement et plus de hardiesse dans sa parole. Telle fut la cause la plus incontestable de son succès. Il en est toutefois une autre qui tient à son temps et que nous ne saurions omettre. Nous voulons parler de cette lassitude d'elle-même qui s'attache vite à l'incrédulité, de ce vide de l'âme, de cet épuisement, de ce vague, de cette fatigue dont souffre notre époque et qui se résument en un mot, le besoin de Dieu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

« Pourquoi y a t-il une voix dans le sang, une parole dans la pierre? *Le tigre déchire sa proie et dort; l'homme devient homicide et veille...* » — Lorsqu'il nous peint la femme incrédule aux prises avec la mort: — « Elle pousse un cri, mais qui peut entendre sa voix? Est ce un époux? il n'y en a plus pour elle : depuis longtemps il s'est éloigné du théâtre de son déshonneur : sont-ce des enfants? Perdus par une éducation impie et par l'exemple maternel, *se soucient-ils de leur mère*? Si elle regarde dans le passé elle n'aperçoit qu'un désert où ses vertus n'ont pas laissé de traces... » — Ne croirait-on pas entendre Lacordaire?

1 *Génie du Christianisme*. Préface de 1828.

LE FILS DU GARDE-CHASSE.*

VIII.

Le lendemain de notre entrevue avec le général Chalbos, j'étais assis en face de mon dîner, auquel je ne faisais pas grand mal, et je me disposais à aller m'informer si les prisonniers ne seraient pas par hasard jugés le jour suivant, lorsque Marie, la servante de M. Dumont, m'apporta un billet de Mme Blondel. Je l'ouvris avec une émotion extrême : je tremblais que tout ne fût fini. — « Soyez, je vous prie, m'écrivait-elle, ce soir, à neuf heures, sur la route de Vouvant. Attendez dans le petit chemin à gauche après les dernières maisons de la ville. Henri et moi, nous y arriverons à peu près en même temps que vous. Lisez, auparavant, la pièce de vers que je joins à ma lettre. »

— Et vous ne l'avez pas non plus? demandai-je à M. Brevet.

— Rassurez-vous, me dit-il, je possède le manuscrit lui-même. Et il retira du précieux portefeuille un papier jauni et froissé sur lequel des vers, à demi-effacés, étaient écrits au crayon.

Prison de Fontenay, 18 *mai* 1793.

Quand le printemps revient jeter ses draperies
Sur tous les arbres de nos champs,
Et que toutes les fleurs sous le ciel sont fleuries,
Et que les airs sont pleins de chants,
Nul, plus que moi, nul n'aime à suivre, solitaire,
Les détours des sentiers perdus,

* Voir la livraison d'octobre, pp. 266-283.

A savourer l'arome, à jouir du mystère,
Au sein des grands bois répandus.
Eh! bien, ces doux trésors, ces ravissantes choses
De la plus riante saison,
L'ombrage des forêts et le parfum des roses,
N'ont pas l'attrait de ma prison.
Dans les objets créés mon Dieu m'était visible,
Et les cieux me parlaient de lui;
Mais il se montre ici sous un jour plus sensible :
C'est en moi qu'il crée aujourd'hui!
Il change ma faiblesse en sublime énergie;
Je suis jaloux des saints héros
Qui tombaient en chantant sur l'arène rougie,
Quand les tigres broyaient leurs os.
Je m'incline, Seigneur, sons votre arrêt sévère;
Pour la justice et pour la foi,
Je suis prêt à gravir la pente du Calvaire,
Comme Jésus! comme le Roi!...

Mes larmes tombèrent en résonnant sur ce papier où un martyr offrait si généreusement à Dieu sa jeunesse, et elles se confondirent avec celles dont la trace y était récente, — gouttes de sang versées par le cœur de l'épouse.

A l'heure dite, comme bien vous pensez, j'étais au rendez-vous. Assis sur l'herbe, pour ne pas faire remarquer ma présence, au pied d'un buisson d'aubépine qui chargeait l'air des senteurs de ses fleurs invisibles, je me demandais ce que signifiait ce mystère, et je brûlais d'en connaître le mot. — La lune commençait à se dégager à l'horizon; la brise agitait mollement les feuilles des arbres qui bordaient le sentier. Tout à coup j'entendis un vol léger, un oiseau se posa dans l'un d'eux, à quelques pas de moi, puis il éleva, au milieu du silence, sa voix mélodieuse et retentissante.

A mesure que les notes limpides s'épanchaient du gosier du rossignol, il me semblait qu'elles entraient dans mon âme comme une onde rafraîchissante; elles calmaient un peu les angoisses qui m'agitaient tant depuis quelques jours. Parfois elles montaient vers le ciel comme une douce prière, ou bien elles éclataient comme un cri de reconnaissance et un hymne d'espoir. Puis je comparais ces chants aux chants de mon malheureux ami, et je me prenais à

penser qne le Dieu juste et bon qui écarte le danger de la tête du petit oiseau, destiné à charmer la campagne, préserverait aussi celle du poète, appelé à charmer les hommes.

Soudain, le chant qui me berçait ainsi, s'interrompit au milieu d'une roulade, et le rossignol s'envola brusquement. J'entendis alors un bruit de pas; je me levai et j'écartai avec précaution les rameaux d'aubépine pour regarder sur la route. Au même instant, deux personnes, dont l'une tenait un cheval par la bride, tournèrent vers mon sentier, et une douce voix, que je reconnus bien, demanda aussitôt :

— Mon ami, êtes-vous là?

C'était Marguerite, que suivait Henri. Celui-ci attacha la bride de son cheval au tronc d'un chêne, dans la partie la plus ombragée du chemin, puis nous nous assîmes sur le gazon, et la jeune femme me mit de suite au courant de la situation.

La veille, après nous être séparés, convaincue que Georges était voué à la mort, elle avait au moins voulu tenter de l'embrasser une dernière fois, et elle s'était rendue à la prison. Le concierge l'avait fort brusquement reçue : les ordres les plus sévères, prétendait-il, lui défendaient de laisser communiquer les prisonniers avec qui que ce fût. — Elle l'avait supplié à mains jointes de porter à son mari quelques lignes d'adieux, qu'elle lui ferait lire. Cette proposition avait reçu le même accueil que la première.... Alors la pauvre Marguerite, succombant à son affliction, n'avait pu retenir le flot qui l'oppressait et ses larmes avaient coulé en abondance aux pieds de cet homme inflexible qu'elle implorait à genoux.... La femme du geôlier était présente à cette scène; Marguerite l'invoqua à son tour; elle la repoussa plus durement encore peut-être que son farouche mari.

Elle était donc revenue sous le toit paternel, à demi-mourante et se tenant pour abandonnée des hommes non moins que de Dieu.

La nuit était close depuis longtemps, lorsqu'un coup fut discrétement frappé à la porte; la personne introduite demanda Mme Blondel : c'était la geôlière elle-même.

Elle s'était bien gardée d'en rien laisser paraître, mais elle avait été remuée jusqu'au fond de l'âme par le désespoir de la jeune

femme, et, malgré la difficulté extrême et l'extrême péril qu'il s'agissait d'affronter, il ne serait pas dit qu'elle n'eût pas essayé, une fois dans sa vie, de rendre service à de braves jeunes gens. Elle proposait donc de favoriser, le lendemain soir, entre dix heures et minuit, l'évasion de Georges Blondel, mais à la condition expresse qu'il ne resterait pas caché dans la ville, et qu'il s'enfuirait le plus tôt et le plus loin possible.

Le prisonnier était déjà prévenu et prêt à tout tenter.

Quelle joie avait inondé le cœur des parents de Georges, en entendant cette généreuse, cette héroïque proposition! C'était plus que de la joie, c'était du délire; Marguerite, Mme Dumont, Laure et Henri serraient, à l'étouffer, cette admirable femme entre leurs bras. M. Dumont l'avait fait approcher de son lit, et en l'embrassant:

— Madame, lui avait-il dit avec émotion, rappelez-vous qu'à dater de ce jour, c'est entre nous à la vie, à la mort; ce que nous possédons, notre vie, notre fortune, tout vous appartient comme à nous-mêmes!

La geôlière s'efforçait de s'arracher à ces ardents témoignages de gratitude.

— Nous parlerons de cela plus tard, disait-elle, et si nous réussissons. En attendant, convenons du rôle que vous aurez à remplir. Quant au mien, il est écrit là. — Et elle se mettait un doigt sur le front.

Il fut arrêté qu'à neuf heures et demie, Mme Blondel et deux autres personnes seulement se trouveraient dans le premier chemin, à gauche de la route de Vouvant, avec un cheval tout équipé, pour rendre plus prompte encore la fuite du prisonnier.

— Mais, objecta Marguerite, si vous alliez vous tromper? connaissez-vous bien mon mari?

— Si je le connais!... Ah! je n'oublierai jamais, dussé-je vivre cent ans, sa belle mine et son air de douceur, quand on nous l'amena avec un pauvre diable tout ensanglanté, qu'il soutenait charitablement!... Puis, cherchant dans les plis de son mouchoir de cou : — Tenez, pauvre dame, voyez si je peux me tromper. Je lui ai demandé un objet à vous remettre. Reconnaissez-vous son écriture?...

C'était la pièce de vers que j'avais reçue.

Marguerite venait d'achever son récit, et dix heures sonnaient aux horloges de la ville.

— Où Georges dirigera-t-il ses pas? demandai-je après un instant de silence.

— Il n'ira point à l'aventure, me répondit Henri. Vous vous rappelez cette métairie de la Pinsonnière que nous possédons dans les environs de Vouvant et où nous vous avons conduit l'été dernier? Eh bien, c'est là qu'il se cachera. Le père Jacques Rouaud, notre métayer, est le dévouement en personne, et quand nous saurons mon beau-frère sous sa garde, nous n'aurons plus d'inquiétude. Du reste, je n'ai pas perdu de temps; je suis allé moi-même à la Pinsonnière, ce matin, et tout est préparé pour le recevoir.

— Pardonnez-nous, mon ami, ajouta Marguerite en me tendant la main, pardonnez-nous de n'être pas allés vous avertir plus tôt, mais notre libératrice nous avait recommandé de nous montrer le moins possible, pour ne pas attirer l'attention.

— Il me suffit, Marguerite, d'avoir été prévenu à la dernière minute, puisque c'était pour venir embrasser avec vous notre cher prisonnier.

Peu à peu, la conversation languit. Nous nous abandonnions au cours de nos pensées, et nous retenions notre souffle pour mieux saisir les moindres sons qui s'élevaient autour de nous. La ville était devenue à peu près silencieuse; de temps à autre quelques aboiements se faisaient entendre dans les fermes isolées. Une fois, un bruit nous fit lever la tête. Henri colla son oreille sur le sol :

— C'est une charrette, dit-il, en se relevant; elle vient vers Fontenay.

En effet, nous distinguâmes bientôt le grincement des roues et les coups de fouet du roulier, animant son attelage. Après quoi la route devint complétement déserte. Nous n'entendions plus que le bruit étouffé des sabots du cheval qui se retournait sur l'herbe du chemin, ou qui tondait quelques jeunes pousses du chêne auquel il était attaché.

Nous comptâmes les coups de onze heures; puis le quart, puis la demie. Nous étions muets, de bruyants soupirs s'exhalaient par-

fois de la poitrine de Marguerite. Henri et moi nous comprimions les nôtres.

Notre crainte devint une angoisse qui nous saisit aux entrailles, quand les douze coups de minuit parvinrent à nos oreilles.

— Ah ! s'écria Marguerite, dont les dents s'entrechoquaient, il ne viendra pas ! C'eût été trop de bonheur !...

— Chut ! fit Henri, j'entends quelque chose.

Il se glissa aussitôt le long du buisson, et il plongea son regard sur la route, que la lune éclairait vivement.

Nous perçumes un bruit de pas rapides, qui grandissait de plus en plus.

Marguerite, levant le yeux au ciel : — O mon Dieu ! dit-elle, faites, faites que ce soit lui !

Les pas approchaient, et il était évident que c'étaient ceux d'un homme seul.

Henri, quittant soudain son poste d'observation, vint à nous, la terreur dans la voix : — Mes amis, cachons-nous ; c'est un soldat qui approche !

— Oh ! la misérable femme ! s'exclama Marguerite, nous sommes trahis ! nous sommes vendus !

— Cachons-nous, cachons-nous, répétait Henri, en essayant de nous entraîner plus loin dans le sentier.

— A quoi bon ! fit à haute voix Marguerite, qui se tenait résolûment debout au milieu du sentier et en pleine lumière ; à quoi bon ! Ne vaut-il pas mieux mourir avec lui ?

— Vivre est meilleur encore ! s'écria joyeusement le soldat tant redouté, qui entrait précipitamment dans le chemin. N'est-ce pas vrai, ma douce, ma bonne Marguerite ?...

Et Georges Blondel recevait et soutenait sur son sein sa jeune compagne, succombant à des émotions si vives et si diverses ; puis, il nous embrassait, Henri et moi, avec l'ardeur d'un ressuscité.

— Je vous ai donc fait bien peur, mes bons amis ?... Ah ! ne maudissons pas cet uniforme : c'est la peau du loup qui a servi au mouton à tromper les loups eux-mêmes.

Puis il nous conta comment la geôlière, cet ange du ciel, avait versé aux soldats du poste un vin capiteux qu'ils avaient bu à larges

rasades; comment, lorsqu'ils avaient été tous domptés par l'ivresse, elle était venue lui apporter ce costume, et comment, enfin, nouveau Daniel, il était sorti sain et sauf de cette fosse aux lions.

— Mon ami, lui dit Marguerite, je resterais volontiers toute la nuit, et plus longtemps encore, à te toucher, à te voir, à t'entendre; mais l'épreuve par laquelle nous venons de passer, a été trop pénible, et je suis résolue à tous les sacrifices pour ne pas la recommencer. Pars donc, Georges, pars, je t'en prie; un plus long retard te perdrait peut-être : qui sait s'ils ne se sont pas déjà aperçus de ton évasion, et s'ils n'ont pas lancé tous leurs limiers à ta poursuite !...

Elle fit un signe à Henri, qui marcha vers le cheval, et moi je m'éloignai discrétement pour laisser à ces deux enfants la liberté que réclamaient de tels adieux.

Georges pressait sa noble compagne sur son cœur; ils se parlaient à mi-voix, et leurs chuchottements m'arrivaient, vagues et doux comme le susurrement des flots mourant sur la rive, ou comme les plaintes langoureuses qui sortent dans les bois du nid des palombes. Georges déposa un long baiser sur le front de Marguerite, puis il s'approcha de nous; nous nous embrassâmes, et il sauta lestement en selle.

— Adieu, adieu, nous dit-il; le père Jacques vous apportera bientôt de mes nouvelles, s'il plaît à Dieu.

Il s'élança au grand trot sur la route; nous restâmes cloués à notre place, écoutant ce bruit de pas, qui retentissait solennellement dans la nuit et dans nos âmes. — Marguerite s'était laissée tomber sur les genoux. A son front incliné, à ses mains jointes, je compris qu'elle lançait vers Dieu une prière fervente : elle le remerciait, sans doute, de la visible protection qu'il avait étendue comme un bouclier sur cette tête si précieuse, et elle le suppliait de la préserver encore et toujours des embûches de ses redoutables ennemis.

IX.

Près de deux jours s'étaient écoulés depuis la fuite de Georges, et, grâce à l'encombrement de la prison, nul n'avait remarqué sa

disparition. Nous nous en réjouissions, et pour lui, et pour sa libératrice, que cette découverte eût perdue infailliblement; mais nous n'avions pas encore reçu de ses nouvelles, et nous appréhendions qu'il ne lui fût arrivé malheur dans sa course vers la Pinsonnière. D'un autre côté, Jacques Rouaud était averti; comment, s'il n'avait pas vu paraître son jeune maître à l'heure fixée, comment ne serait-il pas venu aux informations, à Fontenay?...

M. Dumont, que cette perplexité rendait plus malade, avait prié son fils de se rendre à la métairie, et Henri s'apprêtait à partir, quand le père Rouaud se présenta, calme et souriant en dessous, comme un homme satisfait de lui-même.

Nous fîmes cercle autour de lui. Au feu croisé de nos interrogations, il répondit par un hochement de tête, qui lui était particulier:

— Eh! diamour, mes bons maîtres, attendez s'il vous plaît; j'ai quelque chose là qui prêchera mieux que moi, qui n'ai jamais été aux écoles.

Puis, il se mit en devoir de déclouer le cuir qui recouvrait la poignée de son bâton de houx à riboule, et il en retira un papier roulé autour du bois, qu'il tendit à Marguerite, en lui disant:

— Pardon, excuse, notre jeune dame, si le mot d'écrit est frippé un petit; mais ces bons garnements de *patauds* pouvaient se mettre en fantaisie de fouiller dans mes hardes,... et fallait bien tâcher d'être encore plus avisé qu'eux.

C'étaient quelques pages au crayon que Georges adressait à sa femme. Elle nous les lut à haute voix. En voici la substance.

Pendant son emprisonnement, notre ami avait appris, par ses compagnons d'infortune, et surtout par un officier, M. de la Marsonnière, avec lequel il s'était lié d'amitié, tous les détails du soulèvement vendéen. Il avait alors juré dans son âme que si, par un miracle, qui du reste lui semblait impossible, le ciel le rendait à la liberté, il consacrerait cette liberté à défendre la cause de la vertu, de la justice et du droit. Le miracle de sa délivrance s'était accompli; à lui maintenant d'accomplir son vœu. Cette décision le relevait à ses propres yeux, et il aurait eu honte, lui, dans la force de sa jeunesse, lui, qui devait tout à la Royauté, de se tenir blotti, comme un malfaiteur, en quelque coin de la Pinsonnière, alors que

ses frères levaient le front au grand jour, se battaient vaillamment et versaient leur sang sur les sillons du Bocage pour leur Dieu et pour leur Roi. Il n'avait donc passé à la métairie que le temps strictement nécessaire pour changer son costume républicain contre des habits du père Jacques; puis il était parti, la nuit même, accompagné par ce digne homme, pour rejoindre l'armée vendéenne, que l'on disait réunie dans les environs de la Châtaigneraie. Ils y étaient parvenus heureusement; Jacques avait rencontré un sien cousin, capitaine de paroisse dans la division de M. de Lescure, auquel il avait recommandé Georges. Ce serait par son intermédiaire que notre ami nous ferait tenir de ses nouvelles, verbalement ou par lettre, chaque fois qu'il se présenterait une occasion favorable. — Enfin, il demandait pardon à sa femme de ne lui avoir pas confié son projet, dans la nuit des adieux; mais elle était alors trop affligée pour qu'il songeât à accroître encore son chagrin. Il connaissait sa magnanimité et il ne doutait pas que, loin de lui en vouloir pour cette détermination, elle l'accepterait, au contraire, sinon avec joie, du moins avec une résignation qui n'irait pas sans la légitime fierté qu'inspirent aux nobles cœurs l'accomplissement d'un grand devoir et l'abnégation du dévouement.

Georges avait bien jugé les sentiments de sa digne compagne. Sans doute, si le choix lui eût été permis, elle eût mieux aimé pour lui la vie paisible et exempte de craintes, comme il l'avait déjà coulée à l'ombre du foyer domestique, que les hasards et les périls toujours renaissants de la guerre; mais, les choses étant ainsi, elle se soumettait héroïquement, et elle s'écriait dans un élan d'admiration qui faisait briller ses beaux yeux : — O mon Georges, tu as bien fait!... Mieux vaut la lutte que l'échafand et que la couardise!

Nous pensions tous comme elle, tous, sans excepter le père Jacques qui, levant et brandissant son bâton, poussa en guise de conclusion un vigoureux cri de : — *Vive le Roi!*

X.

Vous savez aussi bien que moi ce qui se passa devant Fontenay, à trois jours de là, c'est-à-dire le 25 du mois de mai. Dès le matin,

avant l'aube, le tumulte de la journée du 16 se reproduisait dans la ville, mais avec un caractère d'effroi bien plus marqué ; les *brigands* revenaient à la charge ; leurs rangs étaient grossis ; on ne se dissimulait pas que leur attaque serait furieuse, car ils étaient dominés par la volonté de venger leur défaite, de laver leur honneur, d'arracher aux serres des républicains les vingt-cinq canons perdus le 16, et de reconquérir surtout cette pièce que leur vénération a immortalisée, cette *Marie-Jeanne*, leur palladium, dont ils pleuraient l'absence depuis huit jours.

Vous avez lu les péripéties de ce siége, mené avec un entrain formidable par Cathelineau, Bonchamps, La Rochejaquelein, d'Elbée, Stofflet et Lescure, dont l'histoire a recueilli la belle et caractéristique réponse, au pied de la croix de mission : — « Laissez-les » prier, ils ne se battront que mieux ! »

Je vous laisse à penser les angoisses auxquelles nous fûmes tous livrés pendant le cours de ce terrible conflit. M. Dumont ne pouvait tenir sur son lit de souffrance ; Mme Dumont et Laure se faisaient le plus courageuses et le plus calmes possibles pour soutenir la pauvre Marguerite, que chaque détonation de l'artillerie, qui leur arrivait comme les roulements d'un tonnerre lointain, faisait tressaillir et jetait dans une prostration pénible à voir. Eux, dans le fond de leur demeure, nous, sur le champ de bataille — car Henri et moi, nous avions dû, bon gré mal gré, reprendre notre rôle et nos fusils de la première attaque, — nous nous posions les mêmes questions douloureuses : — Les Vendéens seront-ils encore vaincus? Georges, qui se bat dans leurs rangs, sera-t-il frappé à mort? ou blessé? ou fait prisonnier? Triple alternative qui nous désolait également.

Tout-à-coup la débandade du 16 se reproduisit, mais en sens inverse : c'était au tour des républicains à montrer le dos à leurs adversaires, qui devaient être satisfaits de leur revanche, car elle était aussi complète qu'ils le pouvaient souhaiter. Jamais fuite plus désordonnée ne termina une plus chaude bataille et ne fit fondre, comme de la neige au soleil, une armée en moins de temps. Cet avalanche se rua vers la ville, qui prit subitement un aspect indescriptible : poursuivis et poursuivants, uniformes des soldats de la

nation et vestes des paysans, imprécations et cris de terreur des vaincus, chants et *houppements* des vainqueurs, tout cela se mêlait, se confondait, et composait une scène unique peut-être dans les annales de la guerre.

Mon compagnon et moi, nous avions cédé sans résistance au torrent et, poussés par le flot, nous regagnions la maison de M. Dumont, les mains libres de nos fusils que, dès le commencement de la débâcle, nous avions, comme tout le monde, jeté sur le sol, qui était jonché d'armes de toute espèce.

Au moment où nous atteignions la place qui domine la route de Niort, une houle plus forte se fit sentir dans le troupeau des fuyards. Elle était causée par l'arrivée de quelques cavaliers vendéens qui se précipitaient vers nous de toute la vitesse de leurs montures. Nous nous rangeâmes pour les laisser passer. Celui qui s'offrit le premier à nos regards, était un jeune homme d'une noble et douce physionomie. A son costume, à son écharpe blanche, à tout son air, nous reconnûmes sans peine un des chefs de l'armée royale. Nous ne tardâmes pas à savoir que c'était celui que, dans leur admiration pour ses vertus, les paysans avaient surnommé le *Saint du Poitou.* M. de Lescure cédait encore là à une inspiration de son cœur : s'il avait tant de hâte d'arriver, s'il enfonçait ses éperons dans les flancs saignants de son cheval tout blanc de sueur, c'était pour cueillir le premier et plus précieux fruit de la victoire, pour délivrer ses frères captifs, s'il en était temps encore. Sans se préoccuper des détonations des fusils qui partaient à chaque minute au choc des fers du rapide animal, il volait comme un trait.

Nous ne l'avions pas encore perdu des yeux quand ceux qui le suivaient vinrent à passer au galop près de nous.

Soudain, Henri me saisit le bras : — Ah ! voyez donc ! me dit-il, n'est-ce pas lui ?

— Lui-même !

Et d'une commune voix nous nous prîmes à appeler le cavalier que nous avions subitement reconnu.

— Georges ! Georges ! criions-nous.

Mais Georges ne nous avait pas entendus et il poursuivait, ardent comme M. de Lescure, sa course impétueuse et dirigée vers le

même but. Nous nous hâtâmes, autant que le permettait l'encombrement, mais nous fîmes de vains efforts pour le rencontrer ; ce que voyant, nous rentrâmes chez M. Dumont, où la joie, comme bien vous pensez, rentra avec nous. Deux heures après, notre cher Georges nous y réjoignait, et le ciel était descendu dans cette bienheureuse demeure !

Mais que s'était-il passé entre l'instant où notre ami nous était apparu et celui où nous avions pu enfin le serrer dans nos bras? C'est ce qu'il nous apprit, et ce que je vais vous répéter brièvement.

Deux besoins pressaient son cœur : arracher à la mort ses camarades de captivité et revoir la geôlière, sa libératrice. Quand il parvint au seuil de la prison, Lescure en avait déjà fait ouvrir les portes et tous les pauvres Vendéens délivrés se répandaient bruyamment et joyeusement au dehors. Comme il venait de fendre la foule et de gagner la maison du concierge, qu'à son grand regret il avait trouvée vide et où il avait vainement cherché sa protectrice, il se trouva en face d'une troupe de Vendéens qui entouraient un des leurs avec toute sorte de marques de sympathie. Ce dernier, en apercevant Georges, le pria d'approcher et l'embrassa avec effusion. C'était le malheureux blessé qui avait été cause de l'arrestation de notre ami et que Georges avait si charitablement soutenu dans sa marche douloureuse vers la prison.

Ici, M. Brevet s'interrompit et me quitta pour aller chercher dans sa bibliothèque les *Mémoires de Madame de la Rochejaquelein,* dont il me lut le passage suivant, qui racontait l'histoire du prisonnier reconnaissant :

« C'est ce jour-là (le 16 mai) que quatre-vingts paysans qui fai-
» saient partie de l'aile gauche, s'étant emparés, près de Fon-
» tenay, d'un poste important qu'on les chargea de garder, ne
» s'aperçurent pas de la défaite des leurs. Avertis, par hasard, ils
» retournent sur le champ de bataille, qu'ils trouvent désert, et où
» ils aperçoivent toute l'artillerie vendéenne abandonnée. Incer-
» tains du parti qu'ils avaient à suivre, mais ne désespérant pas de
» voir leur armée reprendre le dessus, ils eurent le courage de
» rester pour défendre le précieux matériel qu'elle avait perdu,

» Lorsque les Bleus revinrent de la poursuite, ils eurent à se battre » contre cette poignée de braves gens, qui se firent tous hacher » sur leurs canons. Pierre Bibard, seul, couvert de vingt-six bles- » sures, fut emmené prisonnier. Comme il était bien vêtu (*car il » était riche alors*), on le prit pour un chef d'importance. Déposé et » gardé à vue dans un grenier, il y resta presque nu et en butte aux » plus mauvais traitements. Huit jours après, les Vendéens se pré- » sentèrent de nouveau devant Fontenay. Dès que l'attaque eut » commencé, le soldat républicain qui surveillait le malheureux » Bibard se mit à l'accabler de menaces et d'invectives, et tournant » sans cesse contre lui sa baïonnette, jurait de le tuer si la ville était » prise. Cependant, inquiet et regardant à diverses reprises par la » fenêtre, il oublia un instant son fusil. Le prisonnier, presque » mourant, se traîna vers l'arme, la saisit, et contraignit son fa- » rouche geôlier à se retirer. Après la prise de la ville, ce méchant » homme, confronté avec Bibard, attendait en tremblant l'arrêt de » mort qui devait suivre des plaintes trop fondées sur la conduite » inhumaine et brutale dont il se sentait coupable. Mais le brave » Bibard, déposant tout ressentiment, loin d'accabler son ennemi » par le récit de ses torts, demanda et obtint qu'on le mît en liberté, » puis lui dit à voix basse : Souviens-toi que je t'ai pardonné pour » l'amour de Jésus-Christ.... [1] »

Pendant que l'héroïque Bibard témoignait publiquement à Georges sa gratitude, une sinistre nouvelle se répandait parmi les groupes de Vendéens, dont chaque minute accroissait le nombre : on n'avait pas retrouvé Marie-Jeanne ! Les républicains entraînaient Marie-Jeanne dans leur fuite !... Alors vous eussiez vu tous ces hommes, Georges à leur tête, se précipiter, comme des fous, à travers la grande rue, et gagner la sortie de la ville, du côté de Niort. Que leur importait leur éclatante victoire, s'ils perdaient leur trésor le plus précieux, leur Marie-Jeanne vénérée !...

Il était temps qu'ils arrivassent à la rescousse : une lutte acharnée était engagée déjà entre les vaincus et quelques paysans, parmi lesquels on distinguait un officier, Forêt, monté sur un cheval de

1 *Mémoires de Mme la marquise de La Rochejaquelein*, 6e édit. note des pp. 173-174.

gendarme, et qui distribuait les coups de sabre avec une ardeur qui commençait à s'épuiser, tandis qu'un autre Vendéen, serrant le canon béni entre ses bras, se laissait mutiler sans vouloir lâcher prise. A la vue du renfort que Georges précédait, les républicains s'intimidèrent et, la rage dans le cœur, abandonnèrent enfin une proie dont la perte — ils le sentaient bien ! — équivalait pour eux à une seconde défaite.

Vous connaissez les détails de la scène si nouvelle qui suivit; mais ce n'est rien de les lire dans les froides pages de l'Histoire; ah ! si vous aviez entendu Georges nous les raconter, nous peindre l'enthousiasme, le délire dont furent saisis les paysans à l'aspect de Marie-Jeanne reconquise ; les pleurs qu'ils versaient, les cris d'allégresse qu'ils poussaient autour d'elle, puis les apprêts du retour triomphal : les buissons d'aubépine dépouillés de leurs rameaux fleuris, les rubans apportés de toutes mains pour orner la bienheureuse pièce; puis la rentrée en ville, au son des cloches lancées à toutes volées et au milieu des flots de Vendéens, s'agenouillant au passage de Marie-Jeanne, comme ils l'eussent fait à une procession solennelle du Saint-Sacrement. Cette religieuse et suave idylle, succédant tout à coup aux scènes meurtrières, ravissait son cœur de chrétien, échauffait son imagination de poète.

Il ne se lassait pas non plus d'admirer et de nous vanter l'intrépidité, la douceur, la grandeur d'âme de ses compagnons d'armes. Quelles représailles exercèrent-ils contre leurs ennemis, durant les trois jours qu'ils passèrent à Fontenay : — ils brûlèrent des assignats ou s'en firent des papillotes ; ils allumèrent un feu de joie avec le bois de la guillotine ; ils soumirent leurs prisonniers à un supplice que l'on n'avais encore jamais appliqué : ils les réunirent dans la grande prairie, et là ils s'amusèrent à les tondre comme des agneaux, pour les reconnaître et les punir, s'ils reprenaient les armes contre eux; puis ils leur rendirent la liberté; enfin, ils rouvrirent l'église de Notre-Dame, fermée depuis trop longtemps, et, agenouillés humblement sur les dalles, ils chantèrent au Dieu des armées, au Dieu proscrit par ceux qu'ils combattaient, un *Te Deum* d'actions de grâces !

— Les voilà, s'écriait Georges, les voilà ces hommes que l'on prétend flétrir du nom de *Brigands!* tant il est vrai que tout est bouleversé, révolutionné, dans notre pauvre France!...

Je n'ai pas d'expressions, mon ami, pour vous rendre les sentiments qui nous animèrent tous pendant ces trois journées des 25, 26 et 27 mai. Nous ne voulions pas songer à l'avenir; nous savourions la félicité du présent; nous nous tenions en extase — le mot n'est pas trop fort — devant notre jeune héros. Cette semaine, passée à l'air libre et consacrée aux occupations guerrières, avait suffi pour réveiller complétement en lui l'homme d'action et pour communiquer un nouveau genre de beauté à sa physionomie plus mâle. Cette transformation pouvait se comparer à celle dont parle Mme de la Rochejaquelein, quand elle dit de Henri, au moment où il se décide à se mettre à la tête des paysans, qu'*il prit tout à coup cet air fier et martial, ce regard d'aigle, que depuis il ne quitta plus.*

M. Dumont se sentait guéri de sa blessure comme par enchantement; Mme Dumont, aidée par Laure, s'ingéniait à composer des repas capables de dédommager son cher enfant des privations de la prison et de la frugalité du bivouac. Quant à l'épouse, quant à Marguerite, elle n'était plus reconnaissable. La mélancolie, qui voilait son regard, s'était dissipée comme un nuage au souffle d'une brise d'été. Ses joues pâlies avaient retrouvé la fraîcheur et la coloration de ses meilleurs jours. Comme la fleur, — si vous me permettez une image poétique, — comme la fleur dont elle portait le nom, elle souffrait et dépérissait sous l'influence de rayons trop désséchants; mais une rosée bienfaisante l'avait ranimée soudain, et sa tête s'était relevée, plus vivante, plus radieuse que jamais.

Je vous le disais tout à l'heure, et je vous le répéterai, pour vous résumer d'un mot notre situation morale à tous : le ciel était véritablement descendu parmi nous!

EMILE GRIMAUD.

(La fin à la prochaine livraison).

PYRAME ET THISBÉ.

Deux fois, au XVIIe siècle, le sujet de Pyrame et Thisbé a été mis sur la scène française avec un grand succès : d'abord en 1617, par le poète Théophile, puis en 1674, par Pradon.

La pièce de Pradon, servilement coulée dans le moule classique, développe bien moins la donnée de la Fable que les propres inventions de l'auteur, — pauvres inventions !

L'œuvre de Théophile a cet avantage, que deux de ses vers au moins sont connus de tout le monde, grâce à Boileau, qui, dans la préface de l'édition de ses œuvres donnée en 1701, s'avisa d'écrire ces lignes :

« Veut-on voir combien une pensée fausse est froide et puérile ? » Je ne saurais rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que » deux vers du poète Théophile, dans sa tragédie intitulée *Pyrame et* » *Thisbé*, lorsque cette malheureuse amante, ayant ramassé le poi- » gnard encore tout sanglant dont *Pyrame* s'était tué, querelle ainsi » ce poignard :

» *Ah ! voici le poignard, qui du sang de son maître*
» *S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître !*

» Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, » plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu ! de » vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un

» homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte
» qu'a ce poignard de l'avoir tué ! »

Ainsi, ces deux vers possèdent, depuis deux siècles, l'immortalité du ridicule qui, par un effet très-naturel, s'est vite étendue à toute la pièce d'où ils sont tirés. Les biographes de Théophile disent bien que, malgré ce distique, la pièce ne manque point d'un certain mérite, ni même, çà et là, de vers bien frappés. J'avais lu plusieurs fois cette assertion sans en tenir compte, jusqu'à ce qu'enfin, un de ces derniers soirs, le hasard m'ayant remis entre les mains les œuvres de Théophile, j'ai voulu voir par moi-même ce qu'il en était. A tout le moins, pensais-je, bonne ou mauvaise, cette pièce ne peut guère manquer d'avoir quelque chose d'original. Au pis-aller, elle a certainement le mérite d'être un jalon important dans l'étude de notre littérature dramatique, puisque tous les historiens de notre théâtre rapportent qu'elle eut sur la scène un très-grand succès, et fut même considérée comme la tragédie française *la plus régulière* qu'on eût jouée jusque-là.

Après avoir lu cette pièce, il m'a semblé bon de la faire connaître, au moyen d'une analyse détaillée, où j'ai pris soin d'insérer un nombre de vers (tant bons que mauvais) assez grand pour permettre d'apprécier le fort et le faible du style dramatique de Théophile.

Ce n'est point une réhabilitation que j'entreprends, pas même, je le crains, un simple chapitre d'histoire littéraire; c'est, si l'on veut, le feuilleton dramatique dont les critiques du lundi auraient pu saluer la première apparition de *Pyrame et Thisbé*, si l'an de grâce 1617 eût été, en fait de gazettes, aussi favorisé que nous.

Pyrame et Thisbé est une tragédie en cinq actes et en vers; — mais, Dieu merci, les actes ne sont pas longs.

ACTE Ier. — SCÈNE Ire.

Thisbé se promène seule dans le vaste jardin de sa mère, et charmée de la liberté que lui donne la solitude, elle entame un monologue où elle exprime à la fois ses sentiments sur l'amour en général et sur Pyrame, son amant, en particulier :

Nos esprits sans l'amour assoupis et pesans,
Comme dans un sommeil passent nos jeune ans.
. . . . . .
Sans cette passion les plus lourds animaux
Cognoistroient mieux que nous et les biens et les maux;
Notre destin seroit comme celuy des arbres,
Et les beautez en nous seraient comme des marbres.

Elle continue sur ce ton assez longtemps, jusqu'à ce que sa gouvernante, ou du moins une duègne quelconque, appelée Bersiane, vienne interrompre cette méditation peu édifiante. Pour donner idée du ton de cette scène et montrer comme on mêlait alors le comique au tragique, il faut citer quelque chose de ce dialogue :

BERSIANE.

Comment vous estre ainsi de nous tous éloignée?
Osez-vous bien aller sans estre accompagnée?
Tout le monde au logis est en peine de vous,
Et surtout vostre mère en est en grand courroux.

THISBÉ.

Pourquoy cela? Ma vie est-elle si suspecte?

BERSIANE.

Non; mais toujours *les vieux* veulent qu'on les respecte.
Vous deviez pour le moins un de nous avertir,
Faire quelque semblant que vous alliez sortir.

THISBÉ.

Sais-tu pas bien que j'aime à rêver, à me taire,
Et que mon naturel est un peu solitaire,
Que je cherche souvent à m'ôter hors du bruit?
Alors, pour dire vray, je hay bien qui me suit.

A bon entendeur salut. Bersiane comprend, en effet, que Thisbé la donne au diable, et pour ne lui laisser là-dessus aucun doute, celle-ci la compare successivement à un *esprit des enfers*, à une *ombre*, à un *vieux spectre d'ossements*. Cette dernière épithète révolte la duègne :

BERSIANE.

Je suis donc cet objet d'infernale figure?

THISBÉ.

Je ne dis pas cela; mais tu peux bien penser....

BERSIANE.

Que de mon entretien on pourroit se passer !

THISBÉ.

Justement.

BERSIANE.

Je coignois, ou je suis peu sensée....

THISBÉ.

Qu'autre chose que toy me tient dans la pensée !

Bersiane se croit en droit d'exprimer quelques soupçons sur cette *autre chose* qui occupe si entièrement la pensée de Thisbé :

Vostre mère a raison d'avoir l'œil et l'oreille
Dessus vos actions.

THISBÉ.

N'importe qu'elle y veille !
Je n'ay rien fait jamais à craindre des témoins ;
Mon innocente humeur se moque de vos soins.
J'en suis émue autant que du bruit d'une feuille,
Car je vis sans reproche.

BERSIANE.

Hé ! le bon Dieu le veuille.

Là-dessus elles sortent ensemble.

SCÈNE II.

C'est un dialogue entre Narbal, père de Pyrame, et Lidias, ami de Narbal. Ce dialogue nous révèle l'obstacle qui sépare nos deux amants : leurs familles sont depuis longtemps ennemies l'une de l'autre ; Narbal, qui connaît l'amour de son fils pour Thisbé, n'en parle qu'avec colère, et tout ce que peut dire Lidias pour le fléchir n'aboutit qu'à tirer de lui cette déclaration :

L'empire paternel conservera son droit ;
Mon pouvoir absolu rompra cette entreprise,
Et mon authorité luy fera lascher prise.

SCÈNE III.

La scène suivante nous montre une autorité non moins absolue

et plus redoutable que celle de Narbal, coalisée contre la passion de Pyrame : c'est l'autorité du roi de Babylone, épris lui aussi de Thisbé, qui le dédaigne. A la fin il perd patience, et le dit à son confident Syllar :

Cette ingrate farouche avecque ses mespris
A donné trop longtemps la gêne à mes esprits.
La qualité de roy, l'esclat de ma fortune,
Au lieu de l'attirer la choque et l'importune.
Elle aime mieux, — ignoble et honteuse qu'elle est, —
Un simple citoyen!

SYLLAR.

Son semblable luy plaist.

LE ROY.

Je le rendroy pourtant, si le soleil m'éclaire
Seulement aujourd'hui, peu capable de plaire!

Syllar, bien naïf pour son rôle de confident, ne comprend pas :

A quel si bon moyen pourrez-vous recourir
Pour le rendre odieux?

LE ROY.

Je le feray mourir.
Toute autre invention est douteuse et grossière.
Lorsqu'elle le verra sanglant sur la poussière,
Que les yeux en mourant, les regards à l'envers,
Hideux, sans mouvement, demeureront ouverts,
Il faut que l'amitié soit bien dans la pensée
Si par un tel objet elle n'en est chassée!

Chose étrange, le confident a des doutes, des scrupules; il essaie même de détourner son maître d'une telle entreprise :

SYLLAR.

L'aimez-vous jusqu'au point de violer la loy?

LE ROY.

Tu sais que la justice est au-dessous du Roy.
La raison défaillant, la violence est bonne....

SYLLAR.

Mais toujours vous savez que l'équité vaut mieux.

LE ROY.

Les grands rois doivent vivre à l'exemple des dieux.

Par où ce *grand roi* entend, non pas d'être juste et de se faire aimer, mais de se faire redouter comme les dieux armés du foudre; voici sa profession de foi :

J'aime que tout me craigne, et crois que le trépas
Toujours est juste à ceux qui ne me plaisent pas.
Pyrame est en ce rang, sa mort est légitime :
Car déplaire à son roy, c'est avoir fait un crime.

En même temps, il fait entendre à Syllar qu'il serait charmé de le voir entreprendre l'extermination de Pyrame. Le confident, voyant son zèle pour la justice mal récompensé, et sachant d'ailleurs qu'un roi qui professe de telles maximes paie grassement ses séides, décroche en un tour de main son masque de vertu, et s'écrie gaillardement :

Puisque c'est un dessein qu'on ne peut divertir,
A quel prix que ce soit il en faut donc sortir.
Sire, me voicy l'âme et la main toute preste
A quoy que vos desseins ayent destiné ma teste...
Je m'en vais de ce pas vaquer à l'entreprise.

LE ROY.

O, qu'en ton amitié le ciel me favorise!

SYLLAR.

Dans deux heures d'icy nous y mettrons la main.

LE ROY.

Il est vray qu'il vaut mieux aujourd'huy que demain.
Je ne te parle point encore du salaire.

Syllar lui répond hypocritement :

Sire, tout mon espoir est l'honneur de vous plaire.

Mais le roi, qui se connaît en hommes et qui comprend parfaitement ce que le mot d'honneur veut dire en une telle bouche, insiste :

Je sçais que ton service est digne de loyer.

Et Syllar, pour bien montrer qu'il est digne d'un tel maître, s'en va en murmurant à part lui :

Il sçait bien comme il faut les hommes employer :
Une telle action dessus le gain se fonde.
C'est le plus libéral de tous les rois du monde;
Il en est mieux servy ! L'argent a des ressorts
Qui font aller partout nos esprits et nos corps.

Le premier acte se ferme sur cette belle maxime.

ACTE II. — SCÈNE I.

Pyrame entre sur le théâtre avec son ami Disarque. Cette scène est justement la contre-partie de celle du premier acte entre Narbal et Lydias. Celui-ci avait essayé de fléchir le père en faveur de la passion du fils; Disarque essaie de ramener le fils aux sentiments du père en le faisant renoncer à sa passion. Son succès est tout pareil à celui de Lydias, c'est-à-dire absolument négatif. Mais nous y gagnons d'entendre Pyrame expliquer à son ami de quelle façon il communique avec Thisbé. On sait que, suivant la Fable, ces deux malheureux amants étaient réduits à se parler à travers un mur, par une étroite ouverture que le hasard y avait ménagée et qu'eux seuls connaissaient. Pyrame le dit dans des vers qui, avec ceux du poignard cités par Boileau, sont certainement les pires de la pièce. A ce titre, donnons-en quelques-uns :

Privés de tous moyens de nous parler ailleurs,
Et ne pouvant venir à des accès meilleurs,
Une petite fente, en cette pierre ouverte,
Par nous deux seulement encore déscouverte,
Nous fait secrètement *aller et revenir*
Les propos dont Amour nous laisse entretenir.
. . . . . .
Icy, cruels parents, malgré vos dures loix,
Nous donnons un passage à nos timides voix.
Icy nos cœurs ouverts, malgré vos tyrannies,
Se font entre-baiser nos volontez unies.
Conseillers inhumains, pères sans amitié,
Voyez comme ce marbre est fendu *de pitié*,
Et qu'à nostre douleur le sein de ces murailles,
Pour recéler nos feux, *s'entrouvre les entrailles.*

Assurément, cela vaut bien la fameuse apostrophe au poignard. Sur cette belle tirade Disarque part, Thisbé arrive, et nous sommes à la

SCÈNE II.

Ce n'est qu'un dialogue fort insignifiant entre Pyrame et Thisbé, où il n'y a rien à prendre. Mais peut-être convient-il de dire ici un mot de la disposition du théâtre pendant toute cette représentation. Il était divisé en deux parties par une muraille venant du fond jusque sur le devant de la scène, de sorte que l'œil des spectateurs plongeait également dans chacun des deux compartiments séparés par cette clôture. D'un côté était le jardin dépendant de l'habitation de la famille de Thisbé; c'est là que paraissaient Thisbé, sa mère que nous verrons bientôt, Bersiane que nous avons déjà vue. De l'autre côté s'étendait une place, ou mieux, une promenade publique de la ville de Babylone; et c'est de ce côté que se montraient tous les autres personnages, Pyrame et Disarque, Narbal et Lydias, le roi et Syllar, etc.

En se quittant, nos deux amants se promettent de revenir l'un et l'autre, dans une heure, reprendre leur conversation au trou de la muraille.

ACTE III. — SCÈNE I.

Le soir est arrivé. Syllar, qui connaît sans doute par la police les habitudes de Pyrame, se tient embusqué aux abords de la fameuse muraille, avec un complice, appelé Deuxis.

En attendant la venue de leur victime, ces honnêtes gens discutent la moralité de leur entreprise. Rendons justice à Deuxis, sa conscience se révolte hautement, il s'écrie :

Il est beau de tenter une mort légitime
Par quelque grand exploit et qui se fait sans crime;
On appelle courage un esprit généreux
Qui n'est point inhumain, comme il n'est point peureux,
Qui meurt sur une brèche, et dont les funérailles,
Se font chez l'ennemy sous un bris de muraille.
. . . . . .

Mais songe à quelle fin nous avons pris l'épée :
Il ne nous a rien faict : nous le voulons tuer !

SYLLAR.

La volonté du roy se doit effectuer.

Et comme Deuxis ne se rend pas, comme il ose même prétendre que, quand le roi ordonne un assassinat, une trahison, « *chacun peut le dédire* (c'est-à-dire lui désobéir) *avec trop de raison,* » Syllar indigné s'écrie :

En dédisant son roy, — quelque juste apparence
Que puisse prendre un peuple, — il commet une offense.
Comme les dieux au ciel, sur la terre les rois
Établissent aussi de souveraines loix.
Ils partagent, égaux, ce que le monde enserre :
Les dieux sont rois du ciel, les rois dieux de la terre !

De ce dernier vers, si bien frappé, Deuxis tire une conséquence imprévue pour Syllar. Puisque les rois sont des dieux, dit-il,

Il leur faut obéir, — si leur commandement
Imite ceux des dieux, qui font tout justement.

Mais l'autre scandalisé réplique :

Enquérir leur secret tient trop du téméraire;
C'est aux rois de le dire et à nous de le faire.
....
Considérant de près et l'honneur et le droit,
Tout le monde sans doute, icy nous reprendroit.
Mais nous sommes forcez, le prince le fait faire :
Il luy faut obéir, c'est un point nécessaire !

DEUXIS.

Et pourquoy nécessaire? Il vaut mieux encourir
Sa disgrâce éternelle.

SYLLAR.

Il vaut donc mieux mourir?

DEUXIS.

J'aimerois mieux la mort qu'une honteuse vie,
De remords criminels incessamment suivie.

Il ajoute même que, « *mourant pour l'honneur,* » on goûte en

l'autre monde « *un bienheureux repos dans les Champs-Élysées.* » A ces mots Syllar, *libre penseur* dégagé des préjugés vulgaires, éclate en sarcasmes :

Qu'on soit bien dans ce règne[1] où Pluton tient sa cour,
C'est un conte ! Il n'est rien de si beau que le jour.
Le moindre chien vivant vaut mieux que cent cohortes
De tigres, de lions, ou de panthères mortes.
Quoyque pauvre sujet, je préfère mon sort
A celuy-là d'un prince ou d'un monarque mort.

C'est déjà la traduction de Pétrone, devenue proverbe dans ce vers heureux de La Fontaine :

Mieux vaut goujat debout qu'empereur enterré.

— Mais, continue Deuxis,

Mourrions-nous pour cela ?

SYLLAR.

Crois-tu vivre un moment
Après t'être moqué de son commandement ?

— Fuyons donc, reprend Deuxis, fuyons au loin. — Mais où aller ? pour nous point d'asile sûr, réplique Syllar :

Nous ne saurions fuir; les rois courent partout :
Ils ont de longues mains qui, par tout ce bas monde,
Sans se mouvoir d'un lieu touchent la terre et l'onde.

Deuxis ne sait que répondre, il est à moitié vaincu; pour achever sa défaite, Syllar, qui le sait pauvre, lui représente que le service qu'ils vont rendre au roi ne manquera pas de faire couler chez eux *des flots d'or*. Deuxis enfin est séduit, mais en cédant à la séduction il la maudit, dans des vers qui ne sont pas sans éloquence :

L'or, ce métal sorcier, corrompt tout par ses charmes;
Devant luy prosterné, l'honneur met bas les armes.
Il n'est si fort rempart de justice ou de foy
Qu'il ne brise ! Il ne craint ny piété ny loy !
L'or peut tout, même, alors que son appât s'adresse

1 C'est-à-dire dans ce *royaume*.

A ces hommes vaillans que la misère presse,
Comme moy malheureux, que l'horreur de la faim
Contraint à désirer ce détestable gain !
Monstre de pauvreté, ta dent est plus funeste
Que le feu plus cuisant et la plus forte peste !
Le meurtrier, que la peur bourrelle incessamment,
Au prix de tes forçats est puny doucement.

Je ne sais si je m'abuse, mais cette scène ne me semble pas sans mérite, d'abord par les vers heureux qu'on y rencontre, puis par le dessin et par l'opposition des caractères : Syllar, âme vendue, sans foi ni loi, corrompue jusqu'à la moëlle par le despotisme et se faisant à son tour apôtre de corruption ; Deuxis, au contraire, âme simple et droite, qui résiste de son mieux, mais enfin succombe sous l'amas de terreurs et de séductions dont Syllar l'accable.

Cependant Pyrame arrive ; les deux sicaires fondent sur lui ; mais il se défend bravement, renverse d'un coup mortel Deuxis qui le serre de plus près, puis marchant l'épée haute sur Syllar, lui crie :

Ton sort, comme le sien, pend au bout de ce fer !

SYLLAR.

Fuyons ! je crois que c'est un fantôme d'enfer.

Et ce disant, il prend ses jambes à son cou ; Pyrame dédaigne de le poursuivre. Deuxis, qui respire encore, exprime son repentir, et du moins avant sa mort veut-il donner à Pyrame un avis précieux ; il lui apprend que c'est le roi qui a ordonné son assassinat.

— « *Dieux ! tout mon sang se trouble,* » s'écrie Pyrame :

Hélas ! je suis perdu, mon mal est sans remède ;
Contre mon roy quel dieu puis-je trouver qui m'aide ?

Remarquez comme tous les personnages de cette tragédie sont convaincus de l'omnipotence de la royauté : Pyrame renchérit encore sur Syllar. Celui-ci se contentait d'égaler les rois aux dieux ; celui là met les dieux au-dessous des rois. Tout ce que le roi veut, bien ou mal, juste ou non, il le peut ; le ciel même est incapable de l'arrêter. C'est là un signe du temps. La monarchie absolue était en pleine formation ; on sortait de la domination d'Henri IV, on touchait à celle de Richelieu. Un siècle plus tôt, dans la France encore à demi-

féodale, on n'aurait assurément rien dit de pareil, même d'un roi de Babylone. — Quoi qu'il en soit, Pyrame ne voit plus de salut que dans la fuite, il veut fuir avec Thisbé : par ce seul moyen, dit-il, nous pourrons nous affranchir *de ces cruelles lois*,

Et nous n'aurons que nous de parens et de rois!

Il brûle donc de communiquer ce projet à Thisbé, mais en ce moment même le roi arrive sur la scène pour connaître le succès de son guet-apens.

SCÈNE II.

Pyrame se cache dans un coin; Syllar reparaît, et excuse sa déroute par un mensonge; à l'en croire, c'est une émeute qui a sauvé Pyrame, c'est « *le peuple en fureur* » qui s'est jeté sur les sicaires, dont il a massacré l'un et mis l'autre en fuite. Le roi exhale son dépit dans une longue tirade, où l'on trouve, entre autres, ces trois bons vers, dont la place, ce semble, n'était pas là :

Tout homme de courage est maître de son sort;
Il range la fortune à son obéissance :
Son devoir ne connoît de loy que sa puissance.

Mais il persiste de plus belle dans son projet de tuer Pyrame et de n'emprunter pour ce faire, d'autre main que celle de Syllar. Sur quoi ce dernier, peu jaloux de l'honneur, s'écrie avec conviction :

S'il se servait d'un autre, il me ferait plaisir!

ACTE IV. — SCÈNE I.

Le roi parti, Pyrame sort de son coin, vient à la muraille entretenir Thisbé, lui apprend ce qui s'est passé, lui propose de fuir : proposition embrassée avec ardeur par la jeune fille, qui répond à son ami :

Je seray bienheureuse, ayant de la fortune
Et disgrâce et faveur avecque toy commune,
Lorsque je n'auray plus d'espions à flatter,
Que je n'auray parens ni mère à redouter,

Et qu'Amour, ennuyé de se montrer barbare,
Ne nous donnera plus de mur qui nous sépare.

Pyrame laisse éclater toute son aise, à laquelle il mêle pourtant l'expression d'une certaine jalousie, contre laquelle Thisbé proteste, prête à s'offenser. — Ce n'est point un mortel, répond Pyrame, qui me donne de la jalousie :

Mais je me sens jaloux de tout ce qui te touche,
De l'air qui si souvent entre et sort par ta bouche;
Je crois qu'à ton sujet le soleil fait le jour....
Les fleurs, que sous tes pas tous les chemins produisent,
Dans l'honneur qu'elles ont de te plaire, me nuisent.
Si je pouvois complaire à mon jaloux dessein,
J'empescherois tes yeux de regarder ton sein.
Ton ombre suit ton corps de trop près, ce me semble,
Car nous deux seulement devons aller ensemble.

Je ne crois pas que Théophile ait imité de personne — au moins d'aucun poète français — ce tour curieux et délicat donné à l'expression de la passion; mais depuis lors, la poésie française l'a reproduit bien souvent. Pour n'en citer qu'un illustre exemple, Pierre Corneille, en 1671, composant avec Molière la pastorale de *Psyché*, écrit :

PSYCHÉ.

Des tendresses du sang peut-on être jaloux?

L'AMOUR.

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature;
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent :
Dès qu'il les flatte j'en murmure.
L'air même que vous respirez
Avec trop de plaisir passe par votre bouche;
Votre habit de trop près vous touche.

L'imitation paraît évidente. Il est vrai que Corneille imite en maître et laisse loin derrière lui le pauvre Théophile; du moins ne peut-il lui ôter le mérite de l'invention.

Quelques vers plus bas, Pyrame, pour marquer que la nuit vient, dit à Thisbé ;

On n'oit[1] que le silence, on ne voit rien que l'ombre.

C'est littéralement le vers si célèbre et si vanté de Delille :

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

Delille n'a eu d'autre peine que de transposer les hémistiches et de substituer le verbe *entendre* au verbe *ouïr*, passé de mode.

Conformément au récit mythologique, Pyrame propose à Thisbé pour rendez-vous le tombeau de Ninus, aux portes de Babylone. Il en donne cette description, — heureuse et très-poétique paraphrase de deux vers d'Ovide[2].

Là coule un clair ruisseau tout au pied d'une roche,
Qui, de ses vives eaux entretenant les fleurs,
Maintient à la prairie et l'âme et les couleurs.
Un arbre tout auprès, fertile en mûres blanches,
Nous offre le couvert de ses épaisses branches :
Saurions-nous rencontrer un lieu plus à souhait?

Ils conviennent donc de s'y rendre, chacun de son côté, dès que la nuit sera tombée tout-à-fait. Puis Thisbé se retirant, nous voyons paraître sa mère fort émue, assistée d'une confidente.

SCÈNE II.

Dès lors, semble-t-il, une tragédie ne pouvait se passer d'un songe. La mère de Thisbé raconte le sien à sa confidente; il est fort horrible, fort noir, fort confus. Au milieu d'une foule d'images affreuses, cette malheureuse mère a vu le spectre de sa fille lui reprocher d'avoir causé sa mort par la haine dont elle poursuit Pyrame. Ce récit fait, qui est assez long, la scène change et représente le tombeau de Ninus.

SCÈNE III.

Thisbé y arrive la première et, en attendant Pyrame, débite un monologue :

1 C'est-à-dire on n'*entend*.

2 .... *Arbor ibi, niveis uberrima pomis,*
Ardua morus erat, gelido contermina fonti.
(*Metam.* IV, ch. 1.)

Déesse de la nuit, Lune, mère de l'ombre,
Me voyant arriver sous ce feuillage sombre,
Tiens-toy dans ton silence, et ne t'offense pas
Du courageux dessein quy guide icy mes pas.
.....
Et toy, sacré ruisseau, dont le plaisant rivage
Semble plus acostable en ce qu'il est sauvage,
Redouble, à ma faveur, le doux bruit de ton cours,
Tant que tous les Sylvains en puissent estre sourds
Et que la vaine Écho, de ton bruit assourdie,
Mes amoureux propos à ces bois ne redie.
Mais non : va doucement, de peur de réveiller
Les Nymphes de tes eaux; laisse-les sommeiller!

Bientôt, elle commence à s'inquiéter du retard de Pyrame :

A ma faveur, Écho, commande à cette roche
De luy toucher un mot d'un amoureux reproche.
— Mais, n'oy-je pas de loin, ce semble, un peu de bruit?
J'entrevois la clarté comme d'un œil qui luit....
Hélas! qu'ay-je aperçu?... Dieux, l'effroyable beste!
Un lion affamé qui cherche ici sa queste!
Fuis, Thisbé, les horreurs d'un si mauvais destin :
Dieux, que Pyrame, au moins n'en soit pas le butin!

Elle fuit et va se cacher dans un antre obscur; mais elle a tout en fuyant laissé choir son voile, et de là va sortir la catastrophe.

ACTE V. — SCÈNES I et II.

Tout le monde connaît, en effet, la fin de cette histoire : qui n'a lu le quatrième livre des *Métamorphoses* d'Ovide? — Le lion s'avance, « la gueule dégouttante du sang des bœufs qu'il vient de dévorer, » (Ovide); il va étancher sa soif dans l'onde du ruisseau. Mais, par malheur, il rencontre le voile de Thisbé, il joue avec lui, le déchire de ses dents sanglantes et, laissant là ces lambeaux, regagne sa forêt.

Pyrame, à son tour, arrive; en cherchant Thisbé il découvre les larges empreintes du lion, les herbes rougies sous ses pas, et enfin le voile taché de sang. Plus de doute : ce sang ne peut être que celui de Thisbé, dévorée par le monstre! Il se livre au désespoir :

« Le coupable, c'est moi, s'écrie-t-il ; oui, c'est moi qui t'ai perdue, » pauvre Thisbé ! moi qui t'ai pressée de venir de nuit dans ces » lieux pleins d'épouvante, et qui n'y ai pas su venir le premier ! » (Ovide). Et couvrant de baisers et de larmes le frêle tissu, dernière relique de sa bien-aimée, il se plonge son glaive dans le sein, il l'en retire fumant; le sang jaillit jusqu'aux premières branches de l'arbre et change la couleur du fruit; c'est depuis lors en effet, selon la Fable, que les mûres, de blanches, sont devenues rouges.

A ce moment Thisbé, jugeant le lion parti, revient au pied du mûrier : à la vue de Pyrame qui gît baigné dans son sang, pressant encore sur ses lèvres le voile fatal, elle devine tout, — et du fer qui vient de percer Pyrame, elle se perce.

Théophile n'a pas hésité à mettre sur le théâtre tout ce dénouement, si chargé de sang et de poignard. Ce n'est pas de quoi nous le reprendrons ; cela vaut infiniment mieux qu'un pâle récit, comme celui qu'offre, par exemple, le *Pyrame* de Pradon, joué à Paris soixante ans plus tard (en 1674), alors qu'il était convenu que toute l'action d'une tragédie doit se passer dans les coulisses, la scène restant réservée exclusivement aux entretiens des héros. Mais le tort de Théophile a été de prétendre remplir tout son cinquième acte avec une catastrophe dont l'accomplissement dut être rapide, et que l'auteur, au contraire, se soit forcé de traîner laborieusement en longueur par des monologues interminables. Tout le cinquième acte n'a que deux scènes, deux monologues. Première scène, monologue de Pyrame, 170 vers; deuxième scène, monologue de Thisbé, 118 vers ; chaque monologue couronné d'un coup de poignard. Tout cela est trop monotone. Encore si le lion parlait à son tour!

Quoi qu'il en soit, il y a quelques beaux passages dans ces monologues, surtout dans celui de Pyrame, qui, levant d'abord les yeux au ciel, s'écrie :

Belle nuit, qui me tends tes ombrageuses toiles,
Ah ! vraiment, le soleil luit moins que tes étoiles.
Douce et paisible nuit, tu me vaux désormais
Mieux que le plus beau jour ne me valut jamais !

N'y a-t-il pas là quelque chose de la calme et limpide sérénité des nuits d'Orient? Ramenant ensuite ses regards sur la terre, il continue :

Mais me voici déjà proche de ce tombeau ;
J'aperçois le mûrier, j'entends le bruit de l'eau.
Voicy le lieu qu'Amour destinoit à Diane :
Icy ne vint jamais rien que moy de profane.
Solitude, silence, obscurité, sommeil,
N'avez-vous point ici vu luire mon soleil?

Son soleil, bien entendu, c'est Thisbé. Ne la voyant ni sous l'arbre ni aux environs, il se félicite d'être le premier au rendez-vous :

Attendant qu'elle arrive icy bien à propos,
Le reste de la nuit m'offre son doux repos.
Mais pourrois-je dormir en mon inquiétude?
Quelque sommeil qui règne en cette solitude [1],
Depuis que je la sers, Amour m'a bien instruit
A passer sans dormir les heures de la nuit.
Le murmure de l'eau, les fleurs de la prairie,
Cependant flatteront un peu ma resverie.

O fleurs, si vos esprits jamais, se transformans,
Dépouillèrent les corps de malheureux amans [2],
S'il en est parmi vous qui se souvienne encore
D'avoir souffert ailleurs qu'en l'empire de Flore,
Doux objets de pitié, ne soyez point jaloux
Si la faveur d'Amour m'a traité mieux que vous;
Et si du temps passé le souvenir vous touche,
Prêtez-moy sans regret votre amoureuse couche.
Mais déjà la rosée à vos tapis mouillés [3].....
Que dis-je, c'est du sang qui vous les a souillés!
D'où peut venir ce sang?... La troupe sanguinaire

1 Belle et originale expression.

2 Ces deux vers, un peu obscurs, signifient : « S'il est ici des âmes qui, après avoir animé les corps de quelques amants malheureux, s'en sont dépouillées pour passer dans ceux des fleurs, etc. » A part l'obscurité de ces deux vers, l'idée est gracieuse, et le poète tire heureusement parti du dogme antique de la métempsychose, si répandu dans l'Orient.

3 C'est-à-dire, « a mouillé vos tapis ». Tous les poètes se permettaient alors sans aucun scrupule cette inversion peu heureuse; Malherbe et Corneille en fourniraient cent exemples.

Des ours et des lions vient icy d'ordinaire....
Une frayeur me va dans l'âme repassant!

. . . . . .

Dieux, qu'est-ce que je vois?... J'en suis trop éclaircy :
Sans doute un grand lion a passé par icy;
J'en reconnais la trace et vois, sur la poussière,
Tout le sang que versoit sa gueule carnassière.
O ciel! en quelle horreur enfin suis-je tombé?
Détestable, j'arrive aux traces de Thisbé!
Ces traces que je vois, son pied les a formées,
Et celle du lion pêle-mêle imprimées....
Parmy cela du sang, abondamment épars....
Ah! je ne vois qu'horreur, que mort de toutes parts!
Il n'en faut plus douter : mon œil me dit ma perte.
Justes dieux, se peut-il que vous l'ayez soufferte?
Mais vous n'en saviez rien! Vous êtes de faux dieux!
C'est moy qui l'ay conduite en ces coupables lieux,
Moy traître, qui savois qu'auprès de cette source
Les ours et les lions font leur sanglante course,
Que la commodité de ce frais abreuvoir
Et de ce lieu désert souvent les y fait voir.
Infâme, criminel et déloyal Pyrame!
Qu'as-tu fait de Thisbé? qu'as-tu fait de ton âme?
Comment me suis-je ainsi de moy-même privé?
Elle m'a prévenu.... Le jour est arrivé....
Vois-je pas que l'aurore, en sa pointe première,
Epanche au ciel ouvert sa confuse lumière [1]?

. . . . . .

C'est moy de qui le bras la devoit secourir
Et qui ne l'ay pas fait.... C'est à moy de mourir!

On ne peut nier qu'il n'y ait dans tout ce morceau beaucoup de mouvement et un pathétique qui touche par instants à la terreur; avec cela, peu d'expressions faibles, nombre de bons vers, quelques-uns même excellents, enfin une gradation heureuse et très-naturelle pour mener le cœur de Pyrame des plus douces joies de l'espérance aux horreurs du désespoir. Si le monologue finissait là, il n'y aurait qu'à louer. Malheureusement j'ai cité en tout un peu

1 Encore une expression juste et originale, qui fait image.

moins de soixante vers, et il y en a, comme j'ai dit, cent-soixante-dix. Reste plus de cent vers de délayage, presque tous mauvais et quelques-uns exécrables.

Après avoir épuisé la gamme des sentiments vrais et des idées naturelles, le poète se voit obligé, pour remplir son infini monologue, de lâcher la bride aux sentiments faux, outrés, et aux inventions les plus bizarres.

En toy, lion, mon âme a fait ses funérailles;
Tu digères déjà mon cœur dans tes entrailles,

dit Pyrame, apostrophant malgré son absence l'innocente bête, qu'il accuse à tort d'avoir soupé de Thisbé. Quand il a bien retourné cette idée sur toutes ses faces, il passe à une autre non moins bizarre, mais bien plus *précieuse*, et toujours parlant au lion :

Depuis que ce beau sang passe en ta nourriture,
Tes sens ont dépouillé leur cruelle nature;
Je crois que ton humeur change de qualité
Et qu'elle a plus d'amour que de brutalité.
Depuis que sa belle âme est icy répandue,
L'horreur de ces forêts est à jamais perdue;
Les tigres, les lions, les panthères, les ours,
Ne produisent icy que de petits Amours,
Et je crois que Vénus verra bientôt écloses
De ce sang amoureux mille moissons de roses.

Assurément on ne s'y attendait pas: voilà Pyrame qui s'amuse à tourner des madrigaux. Le moment est bien choisi. Disons qu'il revient cependant encore — mais en passant — à un sentiment plus vrai. Avant de mourir, il voudrait recouvrer quelque relique de sa chère Thisbé ; il en cherche, et d'abord il n'en trouve pas :

O dieux ! si je ne vois rien d'elle à mon trépas,
Au moins je baiseray la trace de ses pas,
Et ma lèvre, suivant cette sanglante route,
Cent fois rebaisera son beau sang goutte à goutte.

Quoique le « *beau* sang » soit encore un peu *précieux*, ces vers sont bons. Quand Pyrame, un peu plus loin, a retrouvé le voile, il retrouve aussi quelques bons vers :

Il a touché jadis l'or de ses blonds cheveux ;
Ce voile, à notre amour prêtant son chaste usage,
Défendoit au soleil de baiser son visage.

Aussi ne s'étonne-t-on pas de l'entendre dire à ce tissu souillé :

Sanglant et déchiré, tu m'es encore aimable !

Mais on ne peut que rire en le voyant, toujours à propos du voile, se poser et se résoudre gravement la question suivante :

Le faut-il adorer? Il le faut; je le veux !

Enfin, après un nouveaux flux de vers, aussi mauvais au moins que celui-ci, il tranche d'un même coup de poignard le double fil de sa vie et de son monologue.

Alors apparaît Thisbé, qui, quoi qu'en ait dit Pyrame, n'arrive pas *ici bien à propos*. Elle n'en débite pas moins, à son tour, ses cent dix-huit vers, plus faibles en général que ceux de son amant. Et comment s'en étonner? Ce second monologue n'est et ne peut être qu'une contre-épreuve du premier; le fond reste le même, et comme Théophile s'efforce d'en dissimuler la monotonie sous la variété des fioritures, il s'enfonce de plus en plus dans le faux. Repêchons pourtant quelques bons vers, embourbés dans ce marécage.

Pour avoir tant d'amour j'ay bien peu de courage,

dit Thisbé en reparaissant sur la scène, par allusion à la peur qui l'en a tenue si longtemps absente. Puis quand elle aperçoit dans l'ombre le corps de Pyrame gisant au bord du ruisseau : — Pourquoi m'effrayer, dit-elle, c'est Pyrame qui dort;

Pour divertir l'ennui de son attente oisive,
Il repose au doux bruit de cette source vive.

Mais elle s'approche et reconnaît la vérité : Pyrame est mort, et elle devine aisément l'erreur fatale dont il a été victime; il faut donc aussi qu'elle meure, car elle ne peut vivre sans lui. Tout cela est dit fort longuement, en soixante-dix vers. Il n'y a plus de bonheur

pour elle que de retrouver Pyrame aux enfers; car, dit-elle, si le destin nous a si obstinément séparés sur terre,

> Nous nous joindrons là-bas et, par nos saints accords,
> Ne ferons qu'un esprit de l'ombre de deux corps.

On ne peut reprocher à ce dernier vers que d'être trop cherché pour la situation d'esprit de Thisbé. Mais, hélas! il est suivi presque immédiatement de la tirade où grimacent les deux vers infortunés que la préface de Boileau pilorise depuis deux siècles, et cette tirade, il faut le dire, est très-digne de leur servir de cadre. Comme je ne veux ni excuser ni réhabiliter Théophile, mais le faire connaître, je citerai ici tout ce passage.

Thisbé se dit donc avec raison qu'étant cause, par son absence, de la mort de Pyrame, elle doit, pour réparer ce tort et bien faire les choses, « *mourir doublement* ». Ce qui de proche en proche, la mène à cette terrible apostrophe :

> Que donc ton bras sur moy davantage demeure,
> O Mort, et, s'il se peut que plus que luy je meure,
> Que je sente à la fois poison, flammes et fers!
> Sus, qui me vient ouvrir la porte des enfers?
> Ha! voicy le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement : il en rougit, le traître!
> Exécrable bourreau, si tu veux te laver
> Du crime commencé, — tu n'as qu'à l'achever,
> Enfonce là dedans! Rends-toy plus rude! et pousse
> Des feux avec ta lame! Hélas, elle est trop douce.
> Je ne pouvois mourir d'un coup plus gracieux,
> Ny pour un autre objet haïr celuy des cieux!

C'est sur ces vers effroyables que finit la pièce; et comme ceux par où elle débute, sans être aussi durs, ne valent guère mieux, on conçoit qu'il faille un certain courage pour entreprendre cette lecture, et que presque tout le monde s'en tienne, sans aller plus loin, à l'anathème de Boileau.

Cependant, ainsi qu'on l'a vu, cette pièce n'est point absolument sans beautés. Elle est de plus fort curieuse à étudier, ayant eu, lors de son apparition en 1617, un très-grand succès et, je l'ai déjà dit,

le renom de la tragédie *la plus régulière* qu'on eût encore vue en France. Pourtant, à y bien regarder, on n'y trouve guère de tragique que la catastrophe. Il est vrai qu'on y rencontre le récit d'un songe, qu'on y observe exactement l'unité de temps et à peu près celle de lieu. Mais ce n'est là que l'écorce : au fond, la tendance marquée de l'auteur à étaler l'action sur la scène, la variété du dialogue et le continuel mélange des tons, du plus bas au plus élevé et du plaisant au sublime, rattachent évidemment cette œuvre au genre libre, varié, énergique, mais irrégulier, qui régnait seul à cette époque sur les scènes d'Espagne et d'Angleterre, et que nous appelons proprement le drame. Ce caractère se retrouve, d'ailleurs, dans la grande majorité des pièces françaises qualifiées de tragédies ou de tragi-comédies, non-seulement jusqu'à Corneille qui est en plein dans cette veine, mais jusqu'à Racine, qui au contraire consacra, par son génie et par son exemple, le triomphe définitif du style noble, des trois unités, et de la tragédie classique, — triste service rendu là à la poésie française par un poète incomparable !

A. DE LA BORDERIE.

ARCHÉOLOGIE.

LA TOMBELLE DE KERCADO.*

Pour finir comme nous avons commencé, par des découvertes archéologiques, nous allons reproduire une note dernièrement publiée par le *Moniteur,* sur l'ouverture de la tombelle de Kercado, à Carnac.

« Des fouilles habilement dirigées amenaient l'année dernière la découverte de curieuses tombelles, près du monticule sur lequel s'élève la petite église de Saint-Michel. Aux monuments celtiques en si grand nombre dans le champ de Carnac et dans les grottes de Locmariaker venaient dès lors s'ajouter ces monuments nouveaux qui, pour être moins importants que les premiers, n'en présentaient pas moins un réel intérêt. Continués cette année, les travaux n'ont pas eu un résultat moins satisfaisant. Un des plus beaux dolmens appartenant à ce vaste système monumental de Carnac vient d'être récemment mis à jour.

» La tombelle de Kercado, composée uniquement de pierres sèches agglomérées, forme un conoïde de 3 m. 50 de hauteur dont la base, très-régulièrement circulaire, mesure 25 mètres de rayon. La crypte sépulcrale que cette tombelle recouvre, pénétrant d'un mètre environ dans le sol granitique qui la supporte, se compose d'une chambre à peu près carrée de 3 mètres de côté, haute de 2 m. 50,

* Voir la livraison d'octobre, pp. 316-320.

située vers le milieu du tumulus et précédée d'une galerie longue de 10 mètres dirigée vers le sud-est. Chaque face verticale de la chambre présente deux supports formés chacun d'une grande pierre debout, ceux de la face orientale laissant entre eux une entrée large de 80 centimètres pour accéder à la galerie.

» Mais les antiques constructeurs de ce monument étrange semblent avoir voulu accumuler ici les problèmes d'équilibre, et le terme de support qui vient d'être employé est parfaitement impropre, car ces pierres, verticalement dressées, ne supportent pas immédiatement l'énorme table rocheuse qui forme le plafond du dolmen ; elles en sont séparées par une hauteur de près de 50 centimètres de pierres sèches très-petites, et, chose singulière, l'œil suit presque partout, en dedans de cette muraille fragile, l'arête inférieure de la voûte monolithe qu'elle supporte, et qui semble ainsi miraculeusement suspendue. C'est que, sans doute, les faces latérales de celle-ci, s'évasant comme celles du bouchon qui ferme un vase à goulot conique, s'enfoncent dans la masse du tumulus, en y pénétrant assez pour s'y solidement établir.

» On a trouvé dans cette crypte, dont l'âge paraît remonter aux temps primordiaux : 1° Une assez grande quantité d'ossements humains et de charbon de bois. 2° Beaucoup de débris de poteries. 3° Une masse de matière blanchâtre, rencontrée, au milieu des ossements, enveloppée de pierres, et qui sera soumise à l'analyse chimique. 4° Trois grossières pendeloques plates en schiste micacé et une rondelle discoïde de même matière et, comme elles, percée d'un trou. 5° Des morceaux de silex, quelques-uns tranchants, d'autres pointus en fer de flèche. 6° Un grain de collier en serpentine, de forme rectangulaire, et sept autres grains en jaspe, dont l'un, très-beau, n'a pas moins de 2 centimètres de diamètre. 7° Un celtæ en grès de 7 centimètres et un très-petit celtæ en jade, qui ne mesure que 34 millimètres. Ce dernier, véritable bijou pour la délicatesse des formes et le poli des surfaces, est excessivement remarquable, et nous le croyons unique parmi les objets de cette nature découverts jusqu'à présent.... »

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Un chroniqueur funèbre. — Le cantique des trépassés. — Philosophie et poésie du jour des morts. — M. Billault. — L'orateur, l'homme et le Breton. — Député et Ministre. — Honneurs funèbres. — Le général Bedeau — M. de Kerhoënt. — Un gentilhomme breton commensal de M. Alexandre Dumas. — Au lecteur. — Une photographie anti-renaniste.

Lecteurs et lectrices de la *Revue de Bretagne et de Vendée,* laissez-moi vous redire un chant funèbre que de pauvres chanteurs de village sont venus murmurer sous mes fenêtres, pendant la nuit de la Toussaint:

— « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, bonne santé, gens du logis; bonne santé nous vous souhaitons, mettez-vous tous en prières.

» Quand la mort frappe à la porte, quand à minuit elle demande à entrer, tous les cœurs tremblent : qui la mort doit-elle emporter ?

» Mais vous, ne soyez pas surpris, si nous sommes ainsi à votre porte, c'est Jésus qui nous envoie pour vous éveiller si vous dormez;

» Vous éveiller, gens de cette maison, vous éveiller, grands et petits; s'il est encore, hélas! de la pitié dans ce monde, au nom de Dieu! secourez-nous.

» Frères, parents, amis, au nom de Dieu! écoutez-nous! au nom de Dieu! priez! priez! car les enfants, eux, ne prient pas.

» Ceux que nous avons nourris, nous ont depuis longtemps oubliés; ceux que nous avons aimés, nous ont sans pitié délaissés.

» Mon fils, ma fille, vous êtes couchés sur des lits de plume bien doux, et moi, votre père, et moi, votre mère, dans les flammes du purgatoire.

» Vous reposez là mollement, les pauvres âmes sont bien mal, les pauvres âmes veillent dans les souffrances.

» Un drap blanc et cinq planches, un sac de paille sous la tête et cinq pieds de terre par dessus, voilà les seuls biens de ce monde qu'on emporte au tombeau.

» Nous sommes dans le feu et l'angoisse ; feu sur nos têtes, feu sous nos pieds; feu en haut, feu en bas; priez pour les âmes!

» Au nom de Dieu! secourez-nous! Priez la Vierge bénie de répandre une goutte de son lait, de son lait sur les pauvres âmes.

» Sortez vite de votre lit, jetez-vous sur vos deux genoux, à moins que vous ne soyez malades ou appelés déjà par la mort [1]. »

Ainsi chantaient, en breton, les pauvres de ma paroisse implorant, au nom des âmes du purgatoire, la commisération des vivants. — Et je ne

1 *Chants populaires de la Bretagne*, T. II, p. 451.

saurais peindre l'effet de ces accents funèbres se mêlant aux rafales de la bise de novembre.

Bercée dans un demi-sommeil par ces chants de mort exprimés sur une plaintive mélopée, l'âme éprouve un charme étrange, ineffable, une impression qui semble la transporter dans un autre monde, dans la sphère invisible des esprits.

Elle croit entendre les plaintes et les actions de grâce des trépassés.

Elle voit défiler le pâle cortége des ancêtres et des vieux souvenirs et s'envoler l'essaim des pieuses légendes du foyer.

Le contraste est grand au moment du réveil et l'on se frotte les yeux, tout surpris de se retrouver dans le siècle de M. Havet et de M. Renan.

On a beaucoup discuté depuis peu contre ces deux coryphées de l'incrédulité, on a fait couler des flots d'encre et des fleuves d'érudition pour leur prouver que notre chétive humanité n'est pas le dernier mot, l'alpha et l'oméga de l'univers et de la création, pour leur démontrer l'autre vie, le surnaturel, l'immortalité de l'âme, Dieu.

Peut-être eût-il été plus simple de leur adresser mes rustiques chanteurs avec leur cantique funèbre, ou de les conduire au bord d'une tombe, en face de cet inévitable et terrible écueil sur lequel vient, un peu plus tôt ou un peu plus tard, se briser toute science orgueilleuse.

Un des rares apologistes de M. Renan, M. Schérer, a été lui-même forcé de convenir que la théologie retrouve bien vite tous ses avantages quand elle se place derrière ce formidable et abrupt retranchement de la mort. M. Sainte-Beuve, de son côté, en commentant le mot de La Rochefoucauld : *Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement*, n'a pu s'empêcher d'ajouter : » La mort! on s'accommode encore de la regarder de profil; le difficile est de l'envisager en face. »

Il faut bien pourtant en arriver là. Peut-être même est-il bon, est-il nécessaire de contempler souvent ton horrible image, ô vieille et impitoyable camarde, de s'accoutumer longtemps à ton regard pour arriver un jour à soutenir courageusement tes approches!

Voilà pourquoi l'Église, dans sa maternelle sollicitude, a établi cette fête des morts, ce jour de l'an des trépassés qui vient chaque année rappeler à tous la pensée de l'heure suprême.

Pour moi, je l'avoue, j'aime ce consolant anniversaire qui me paraît renfermer, plus que tout autre, de grandes leçons et d'incomparables harmonies; j'aime cette religion des morts qui prouve au moins que les tombeaux fermés du côté de la terre peuvent s'ouvrir du côté du ciel. J'aime ces promenades silencieuses dans les jardins funèbres où les ancêtres dorment, à l'ombre de la Croix, sous l'éternelle verdure des cyprès; et ces chants sacrés murmurés par les prêtres voilés de deuil sur un mode plaintif et sombre, pendant que la voix des cloches se mêle aux gémissements des orages d'automne.

J'aime tout cela, surtout dans notre Bretagne où la piété envers les âmes de ceux qui ne sont plus revêt des formes si touchantes, où elle a tant de charme et de poésie, où la famille rurale fait dans toutes ses joies la *part des morts*, comme elle fait la *part des pauvres*.

— Et nous aussi, nous avons été fidèle au souvenir des trépassés. La *Revue* a payé son tribut d'hommages et de regrets à tous ceux de nos compatriotes qu'une renommée de science, de courage, ou de vertu signalait à son attention. Elle a salué d'un funèbre adieu de glorieux serviteurs comme le général comte de Champagny et M. de Lavoyrie; des soldats morts au champ d'honneur comme Rodolphe de la Haie Saint-Hilaire, le capitaine de Kerdudo, le colonel de Longueville, des lettrés comme M. Pitre Chevalier, de vénérables prêtres comme l'abbé Carron et Mgr Sauveur.

Et voici qu'aujourd'hui nous devons ajouter à cette liste funéraire deux nouveaux noms, illustres à des titres fort différents, celui de M. Billault, ministre d'Etat, et celui du général Bedeau.

— Les « cent voix de la renommée » (style officiel de 1804) ont assez célébré les vertus publiques et privées de M. Billault pour que nous puissions nous dispenser de figurer à notre tour dans un concert où notre chétive voix aurait toute chance de n'être pas entendue.

On a loué l'homme, l'orateur, le politique; — la vérité est que M. Billault était un avocat de premier mérite. Son talent était souple, alerte et précis, sa parole claire et insinuante, son caractère plein de bienveillance et d'urbanité. Tour à tour avocat privé de la famille d'Orléans, député, satellite de M. Thiers, orateur d'opposition et ministre, il était merveilleusement préparé, par ses habitudes d'esprit, à subir toutes les transformations.

Nous n'avons point ici à apprécier l'homme d'Etat, mais nous sommes à l'aise pour rendre hommage à l'homme privé et au Breton. M. Billault avait conservé pour la Bretagne dont il était le fils, la plus vive affection, et les plus constants souvenirs. Peu de jours avant sa mort, il parcourait en détail ce pays de Vannes où il était né en 1805, il visitait Sainte-Anne, Auray, Carnac, Locmariaker, Quiberon. En toute circonstance, il s'efforçait d'être utile à ses compatriotes.

Des fragments de sa correspondance récemment communiqués par M. A. du Chatellier au journal l'*Océan* nous le montrent dès 1838 s'intéressant vivement aux intérêts provinciaux et bretons. Il s'agissait d'élever une statue à la mémoire de La Tour-d'Auvergne.

« Mon cher Monsieur Du Chatellier, écrivait à cette occasion M. Billault, je viens recommander instamment à votre bonne influence sur l'autorité départementale du Finistère le choix de M. Suc pour l'exécution de la statue de votre La Tour-d'Auvergne; vous connaissez sans doute de réputation ce statuaire distingué; sa petite *Mendiante* à la dernière exposition du Louvre a reçu une médaille d'or. C'est un véritable artiste

digne de comprendre et capable d'exécuter dignement la patriotique pensée d'élever une statue à La Tour-d'Auvergne. C'est d'ailleurs un compatriote; il est Breton. — C'est au ciseau breton qu'il faut confier nos gloires bretonnes plutôt que d'aller demander leur image à l'industrialisme mercantile des artistes parisiens.....»

Revenant à quelques jours de là sur le même sujet il écrivait ce qui suit :

« Je vous remercie de l'intérêt que vous voulez bien prendre à M. Suc; il en est digne sous tous les rapports. La médaille d'or qu'il a obtenue l'année dernière et les morceaux qu'il vient d'exécuter pour l'exposition de cette année sont une pleine garantie de sa capacité. Déjà fortement impressionné du noble sujet de La Tour-d'Auvergne, il a fait une première esquisse qui m'a semblé fort bien; tâchez d'empêcher le concours; quand on a sous la main un homme capable et que cet homme est breton, il faut savoir l'employer; on ne centralise que trop tous les travaux aux mains des artistes de Paris, et il est urgent de soutenir les hommes de talent qui ont le courage et le patriotisme de rester en province. »

Enfin, après qu'il eut été décidé que la statue du premier grenadier de France serait confiée à M. Marochetti, M. Billault, alors député de Nantes, exprimait dans les termes suivants sa désapprobation et ses plaintes :

« ..... Je suis désolé de ce qui se passe pour notre pauvre Suc, et je ne comprends pas comment M. Marochetti peut, usant, ou plutôt abusant de sa fortune, chercher à se créer un titre de préférence par l'offre de travaux gratuits qu'un artiste peu fortuné ne peut pas faire comme lui. Je comprends encore moins que des Bretons ne sentent pas que l'hommage offert par la Bretagne à l'un de ses plus glorieux enfants soit un produit de l'art breton.....

» Ne croyez pas que le tourbillon parisien m'absorbe en entier; il ne m'a pas inspiré d'illusions, je le vois plutôt avec dégoût tant il s'y remue d'intrigues et de sales passions; je suis et je veux rester provincial de cœur et de dévouement, surtout je veux rester Breton; j'aime passionnément notre vieille Bretagne, sa loyauté, sa franchise, toutes les vertus dont ici il n'y a pas même l'ombre »

Nous avons tenu à citer ces passages caractéristiques qui révèlent un coin peu connu ou peu apprécié du caractère de M. Billault et qui répondent trop bien à nos propres pensées pour que nous ayons pu les passer sous silence. Des doctrines tout opposées prévalent à cette heure, nous le savons, au ministère d'État que notre compatriote vient de traverser rapidement. Mais nous ne saurions en douter, si le temps ne lui eût fait défaut, le ministre de 1863 eût tenu toutes les promesses du député de 1838.

On sait que le Conseil municipal de Nantes a décidé qu'une statue serait élevée à M. Billault sur une des places de la ville. De son côté, Vannes a donné à une de ses rues le nom du ministre défunt dont le buste en marbre doit en outre être prochainement placé dans une des salles du Corps Législatif.

Voilà assurément bien des honneurs.

— Au moment même où ils étaient décernés à la mémoire du ministre mort en pleine possession de la puissance et de toutes ses dignités, le général Bedeau s'éteignait au sein de Nantes et descendait silencieusement *dans la tombe*. Il avait répudié pour ses funérailles tout vain apparat, toute pompe militaire, tout discours, s'en rapportant pour son éloge funèbre à l'estime de ses vieux compagnons d'armes et à la justice de l'Histoire.

Cœur pieux et esprit chevaleresque, il fut l'homme d'un serment; il sut résister aux séductions des dignités; pour demeurer fidèle à lui-même et à l'intégrité de sa vie, il préféra l'Honneur aux honneurs.

Né à Vertou, il fut élève de la Flèche, de Saint-Cyr, de l'École d'État-Major. En 1836 il partit pour l'Afrique où son courage, son coup-d'œil, son sang-froid le placèrent bientôt au premier rang de nos illustrations militaires.

Il était un des premiers et un des plus brillants de cette glorieuse phalange qui, sur le sol africain, a consolidé et agrandi la conquête de la Restauration.

Pendant douze années il a pris part à tous les combats, à tous les siéges, à toutes les batailles de l'armée d'Afrique et, maintes fois, son sang a rougi le sol que d'autres cultivent et ensemencent aujourd'hui.

Après la révolution de 1848 son rôle s'est élevé à la hauteur d'une mission politique. En Février il a.... obéi. En Juin il a versé son sang pour le salut public. A la Constituante comme à la Législative, il a constamment fourni des preuves d'une rare capacité et d'un noble caractère. En décembre 1851, il a été renfermé à Mazas.

Depuis lors, le général Bedeau a vécu dans la retraite. Calme et résigné, tout entier à ses nobles souvenirs et aux célestes espérances, il avait trouvé dans sa foi religieuse, dans la pratique assidue des œuvres de piété un refuge assuré contre les douleurs d'ici-bas, contre les défaillances de l'âme et du cœur, et aussi un préservatif contre ces amertumes et ces ressentiments si naturels à ceux qui ont été précipités, jeunes encore, du faîte des honneurs et du pouvoir.

Des amis dignes de lui l'ont accompagné à son dernier repos. Le général de Lamoricière, le comte Théodore de Quatrebarbes, MM. Dufaure et Lanjuinais se tenaient auprès de son cercueil et, comme nous l'avons dit, les prières de l'Église et les larmes des gens de cœur ont seules payé un tribut de regrets à la mémoire de ce soldat sans peur et de ce chrétien sans reproche.

Général, il est possible que votre statue ne s'élève jamais sur une de nos places publiques; mais il est certain que la Bretagne tout entière vous en a déjà dressé une en son cœur!

— Maintenant, pour compléter cette chronique funéraire, je dois vous parler d'un gentilhomme breton qui vient de finir ses jours à Paris, et

dont la physionomie originale mérite bien quelque attention et quelque souvenir.

M. de Kerhoënt de Kergournadech, marquis de Coëtanfao, appartenait à cette héroïque phalange d'officiers qui brisèrent leur épée en juillet 1830, quand l'émeute des trois jours eut brisé le sceptre du roi auquel ils avaient prêté serment. Pauvres, pour la plupart, ils savaient qu'en refusant de s'enrôler sous le drapeau victorieux, ils marchaient au-devant de la misère.

Mais le devoir et l'honneur ne calculent pas. Les officiers royalistes se firent marchands, industriels, hommes de bureaux, courtiers d'assurances, que sais-je?

M. de Kerhoënt eut une destinée bizarre. Il s'attacha à M. Alexandre Dumas. Il devint l'ami, le suivant, le commensal assidu de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Il était le témoin de ses travaux littéraires et de ses combats.... singuliers, le porteur de tous ses cartels, le répondant de son honneur.

Étrange fonction, il faut le dire, pour un Kerhoënt de Kergournadech, marquis de Coëtanfao.

Mais grâce à l'immense va-et-vient des révolutions et au travail de déclassement universel qui s'accomplit en ce siècle d'égalité, on en a vu et on en verra bien d'autres!

— Et là-dessus, lecteurs et lectrices de la *Revue de Bretagne*, permettez moi de vous tirer ma révérence et de prendre congé de vous jusqu'au mois prochain. Si ma chronique vous a semblé un peu funèbre et un peu sombre, songez que nous sommes dans le mois des morts et dans la saison des tempêtes.

LOUIS DE KERJEAN.

P.-S. — A chacun son instrument. Si les écrivains ont eu leur plume pour réfuter la *Vie de Jésus*, M. Amédée Menard — Breton contre Breton — se sert de son ciseau pour la stigmatiser. — Voici le sujet d'un bas-relief inspiré à notre honorable artiste par l'impiété de M. Renan. Il l'a intitulé : *Jésus triomphant de l'erreur*. Il aurait pu l'appeler aussi bien : *Une réprobation bretonne*.

L'auteur de la *Vie de Jésus*, assis dans l'antre des spéculations infernales, compose son déplorable ouvrage sous la dictée du démon de l'orgueil, qui tient sous son bras gauche les œuvres du docteur Strauss et consorts. Aux pieds de l'écrivain s'étale la masse d'or qu'il doit recueillir. Près de lui, Judas, pendu à un arbre, porte sur sa poitrine la bourse contenant le prix du sang; et les chauves-souris agitent leurs ailes dans les ténèbres qui les enveloppent tous trois. — Cependant, la personne radieuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ plane dans la partie supérieure du bas-relief, et s'élève au ciel, entourée de flots de nuages au sommet desquels est inscrit l'*Hosannah* qui constate sa gloire et son triomphe.

On a fait une belle photographie de cette nouvelle réfutation; elle se vend, à Nantes, chez M. Bazelais, rue Boileau, 16, au prix de 5 francs. Avis aux anti-renanistes.

LES VILLES DE BRETAGNE.

MONTFORT-SUR-MEU.

La ville de Montfort, bâtie au confluent du Meu et du Garun, est moins connue par elle-même que par ses possesseurs qui ont joué un grand rôle dans l'histoire. Elle fut fondée en 1091 par Raoul, sire de Gaël, qui prit le nom de Montfort conservé par ses descendants. Raoul, après avoir accompagné Guillaume de Normandie à la conquête d'Angleterre en 1066, fut gratifié par ce prince de l'ancien royaume d'East-Angle comprenant les comtés de Norfolk et de Suffolk. Il signe en conséquence : *Radulphus comes Estangliæ*. Robert Wace l'a célébré dans son roman de *Rou :*

Et Raoul y vint de Gaël
Et maint Breton de maint chastel
Et cil devers Bréciliant
Dont Bretons vont souvent fablant.

Raoul épouse Emma, fille de Guillaume de Breteuil, comte d'Herefort, et forme, en 1074, avec Roger de Breteuil son beau-frère, le projet de détrôner Guillaume le Bâtard, alors occupé dans le Maine, et de partager entre eux l'Angleterre. Leurs mesures étaient si bien prises que sans l'évêque de Worcester qui se porta avec une armée entre les troupes confédérées pour les empêcher de se réunir, la cause de Guillaume eût été fort compromise. Raoul se réfugie alors dans Norwich, où il est assiégé pendant trois mois. Il résistait vaillamment; mais, voyant qu'il n'était pas secouru, il laisse à sa femme le soin de prolonger la défense de sa forteresse et court chercher des

renforts en Danemark, tandis que le conquérant est obligé de repasser la mer, pour venir l'assiéger en personne.

Vaincu, ses biens d'Angleterre confisqués, Raoul de Montfort n'est point abattu pour cela. De retour en Bretagne dès 1075, il se joint aux seigneurs bretons qui faisaient la guerre au duc Hoël, et sa seule présence, dit dom Morice, leur valait une armée.

En 1085 il arrête à Dol le roi d'Angleterre qui ne peut l'y forcer, et lui enlève son bagage évalué à plus de 15,000 mille livres sterling; puis part avec sa femme et son second fils Alain pour la première croisade, en 1096, fait encore ses preuves de vaillance au siége de Nicée, et y meurt chrétiennement en 1097 (*in vitâ Dei pœnitens et peregrinus,* dit Orderic Vital). Raoul II, sire de Montfort, fils et successeur du précédent, qualifié par Orderic Vital *audaci athleta*, ne dégénéra pas. En 1117 il accourut au secours du roi Henri pour défendre la Normandie investie par Louis-le-Gros, le comte d'Anjou et le comte de Flandres, et défia, dans le château de Breteuil, toutes les forces de la France. Quoiqu'il eût fait ouvrir toutes les portes de Breteuil, pas un Français n'osa y entrer. Le roi Henri lui demanda la main de sa fille Amice, pour son fils Richard auquel elle fut fiancée; mais Richard, ayant péri dans un naufrage, Amice épousa Robert, comte de Leicester.

Raoul de Montfort assista à la réconciliation de l'Église de Redon en 1127, fut excommunié, en 1133, pour avoir usurpé les biens de l'abbaye de Saint-Méen, et mourut en 1142.

Il est inconcevable que ces grands batailleurs, qui résument si bien leur époque, aient été oubliés dans toutes les biographies même bretonnes, tandis que les plus obscurs écrivains y tiennent tant de place.

Raoul II laissait pour fils aîné d'Havoise de Hédé, Guillaume, marié à Amice de Porhoët, qui forma le projet de fonder une abbaye auprès de son château. Après avoir cherché un endroit convenable, il n'en trouva pas de plus propice qu'une plaine au nord des buttes de *la Harelle*, auprès de la rivière du Meu, à un kilomètre au sud-est de Montfort. La première pierre du monastère, créé pour six chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, fut posée en 1152 et saint Jean de la Grille, évêque de Saint-Malo, en consacra l'église

sous le patronage de saint Jacques, en 1156. Guillaume de Montfort mourut en habit de chanoine régulier et fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Jacques, en 1157.

Raoul IV, sire de Montfort, petit-fils du précédent, fut l'un des barons qui défirent, près de Carhaix, l'armée que Richard d'Angleterre avait envoyée ravager la Bretagne. En représailles le roi fit occuper Montfort par une garnison ; mais Alain de Dinan s'empara du château qu'il brûla, en 1198, après avoir passé la garnison anglaise au fil de l'épée.

Après cette destruction, les seigneurs de Montfort firent leur résidence au château de Boutavant, en Iffendic.

Raoul V accompagna Philippe-le-Bel dans son expédition en Espagne, en 1274, et à la guerre de Flandres, en 1303. Il mourut en 1314 et fut inhumé dans l'église de Saint-Jacques-de-Montfort, où sa tombe, dont le dessin nous a été conservé par Gaignières, portait une épée en pal la pointe en bas, accostée de deux écussons et surmontée de ses armes (une croix *gringolée*).

Raoul VI fut tué au siége de la Roche-Derrien, en 1347 ; Guy, son oncle, fut évêque de Saint-Brieuc, de 1335 à 1359, et reconstruisit une partie de sa cathédrale.

Raoul VII embrassa, comme son père l'avait embrassée, la cause de Charles de Blois, mais la fortune lui fut d'abord contraire. Il fut fait prisonnier et mis à rançon à la bataille d'Auray, en 1364. Il se distingua à la bataille de Chisey, en 1372, était au siége de Brest, en 1373, et fut le principal chef de l'association des seigneurs bretons pour le rappel du duc auquel il amena, en 1379, quatre-vingt-dix lances. Il avait épousé Isabeau de Lohéac, héritière de sa maison et de celle de la Roche-Bernard, et il mourut à Nantes, en 1394.

Le château de Montfort n'avait pas été relevé de ses ruines depuis 1198 ; Raoul VII entreprit sa reconstruction en 1376, et il la termina en treize ans, ainsi qu'il résulte d'une inscription gothique, relevée par dom Lobineau sur la porte du château, et extraite par M. de la Borderie du portefeuille des Blancs-Manteaux :

L'an mil trois sans quatre-vingts-neuf
f. f. R. de Montfort ceste (porte).

Raoul VII entoura aussi la basse-ville de murailles, murailles en grande partie relevées de 1440 à 1480, en vertu d'un devoir de *cloison*, accordé par le duc. C'est aussi du XVe siècle que date la tour servant aujourd'hui de prison. Avant l'invention de l'artillerie, Montfort était de difficile accès. Des remparts très-élevés flanqués de tours avec machicoulis, trois portes avec herses et pont-levis, savoir : la porte Saint-Jean ou boulevard, la porte Saint-Nicolas et la porte de Coulon ou porte Blanche ; de doubles fossés profonds, la rivière d'un côté et un étang de l'autre, étaient des fortifications très-fortes pour l'époque. L'une des portes qui existe encore, abrite le beffroi communal.

Raoul VIII, par lequel l'*Histoire des grands officiers de la couronne* commence la généalogie de la maison de Montfort, était frère de Guillaume, évêque de Saint-Malo, en 1423, puis cardinal du titre de Sainte-Anastasie. Raoul fut ambassadeur du duc en 1405, et mourut en 1416, laissant en autres enfants de Jeanne, dame de Kergorlay : 1° Jean, marié, en 1408, à Anne, héritière de la maison de Laval, dont il prit le nom et les armes ; il fut dit Guy XIII de Laval, et mourut dans l'Ile de Rhodes, en 1415 ; 2° Charles, sir de Fniaudour, qui assiégea et prit, en 1416, le château de Montfort défendu par Thébaud de Montmorency-Laval. Charles eut la garde de Montfort durant la minorité de son neveu, Guy XIV. Blessé à mort au siége de Gallardon, en 1421, le corps de Charles fut apporté à l'abbaye de Saint-Jacques-de-Montfort, et inhumé à côté de Jeanne de Kergorlay, sa mère.

Guy XIV, comte de Laval et sire de Montfort, frère aîné d'André, maréchal et amiral de France, épousa 1° Isabeau de Bretagne, fille du duc Jean V et de Jeanne de France, fille puînée du roi Charles VI ; 2° Françoise de Dinan, dame de Chateaubriant, veuve de Gilles de Bretagne. A partir de ce second mariage, les sires de Montfort, du nom de Laval, abandonnèrent le séjour de Montfort pour les résidences de Laval, Vitré et Chateaubriant. Catherine de Laval, dame de Montfort, épousa, en 1518, Claude de Rieux, d'où vint Claude de Rieux, mariée, en 1547, à François de Coligny, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie française, frère de

l'amiral de Coligny et comme lui fougeux partisan du Calvinisme, qu'il introduisit en Bretagne, en 1558. Il séjourna, à la même époque, à son château de Comper où il établit un prêche, et à Montfort, où il fut témoin de l'apparition de la fameuse cane de Montfort, dont nous aurons occasion de reparler. Son fils, Guy-Paul de Coligny, marié en 1583, à Anne d'Alègre, n'eut qu'un fils, tué en Hongrie en 1605, à la mort duquel toute la succession de la maison de Laval échut à Henri de la Trémoille, du chef de sa bisaïeule Anne de Laval.

Pendant la Ligue, Montfort tint le parti du roi. En mars 1589, le duc de Mercœur y mit une garnison; mais elle fut bientôt attaquée et débusquée par les royaux. Le duc de Montpensier, lieutenant général pour le roi en Bretagne, envoya garder cette ville par cinquante arquebusiers à cheval, commandés par François de Cahideuc, seigneur de la Boulaye, investi du gouvernement de la place. Cahideuc remit la ville et le château en état de défense et dépensa plus de deux mille écus pour réparer les remparts. L'année suivante il fut remplacé par le sieur de Sarrouette; enfin la garnison de Montfort se porta, en 1595, au siége de Comper, à la suite du maréchal d'Aumont. Ce vieux général, après avoir blanchi sous le poids des armes, ne s'était pas trouvé à l'épreuve des charmes d'Anne d'Alègre, dame douairière de Laval et de Montfort; il en était devenu passionnément amoureux. La comtesse était à cette époque tutrice de son fils, et le château de Comper, qui faisait partie de son douaire, était occupé par les ligueurs. Cela fut cause qu'elle pressa le maréchal de la délivrer de ces fâcheux hôtes; il s'y prêta avec empressement pour plaire à sa maîtresse, mais il fut tué devant cette place d'une arquebusade.

Depuis cette époque, il ne s'est rien passé de mémorable à Montfort. Les matériaux du château furent dispersés et vendus en 1627 par Henri de la Trémoille; la motte qui en rappelait l'emplacement a été nivelée postérieurement pour la construction d'une église; enfin, en 1715, les ducs de la Trémoille aliénèrent et morcelèrent la seigneurie de Montfort, dont les familles Huchet de Cintré, d'Andigné, Botherel et Farcy, acquirent des démembrements. Montfort est la patrie de Mathieu Ory, dominicain, inquisiteur général de la

foi au royaume de France, mort en 1553, et de Louis Grignon, dit le *père Montfort*, fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et des sœurs de la Sagesse, mort en 1716, et dont la congrégation des rites instruit le procès en canonisation, introduit en 1838.

Edifices religieux.

L'église paroissiale de *Saint-Jean-Baptiste*, située au faubourg de Saint-Méen, au nord de l'enceinte de la ville, devait sa fondation à saint Judicaël, l'un des disciples de saint Méen, au VIIe siècle, qui quitta, dans la suite, le cloître pour monter sur le trône de Bretagne. A ce monument démoli depuis la construction de l'église neuve et remplacé par une chapelle sous le vocable de Saint-Joseph, se rattachait le souvenir des prédications de saint Vincent Ferrier en 1417.

L'église *Saint-Nicolas* avait été fondée comme prieuré de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, vers 1105. En 1239, Josselin de Montauban, aux droits de sa femme Mabile de Montfort, confirma les donations faites à ce prieuré par ses prédécesseurs, donations qui comprenaient entre autres la faculté de prendre dans la forêt de Coulon le bois mort nécessaire à l'entretien du foyer et du four du prieuré, ainsi que le bois vif propre à la construction ou réparation des édifices, et à l'entretien des *vignes*. L'église Saint-Nicolas n'existe plus; elle fut démolie en 1798, et elle était célèbre par le *miracle de la cane*, cane dont la ville de Montfort retint le nom (Montfort-la-Cane), qu'elle changea en l'an III contre celui de Montfort-la-Montagne, avant de recevoir son appellation actuelle.

Certain seigneur avait renfermé une jeune fille d'une grande beauté dans son château de Montfort. A travers une lucarne, elle apercevait l'église de Saint-Nicolas; elle pria le saint avec des yeux pleins de larmes, et elle fut miraculeusement transportée hors du château; mais elle tomba entre les mains des serviteurs du félon, qui voulurent en user avec elle comme ils supposaient que l'avait fait leur maître. La pauvre fille éperdue, regardant de tous côtés pour chercher secours, n'aperçut que des canes sauvages sur l'étang du château. Renouvelant sa prière à saint Nicolas, elle le supplia de permettre à ces animaux d'être témoins de son innocence, et que

si elle devait perdre la vie, sans pouvoir accomplir son vœu à saint Nicolas, les oiseaux le remplissent eux-mêmes à leur façon, en son nom et pour sa personne. Par permission divine, la jeune fille échappa des mains des soldats sans offense, mais elle mourut dans l'année.

Or, voici qu'à la translation des reliques de saint Nicolas, le 9 de mai, une cane sauvage, accompagnée de ses petits canetons, vint à l'église de Saint-Nicolas. Elle y entra et voltigea devant l'image du bienheureux libérateur, pour l'applaudir par le battement de ses ailes ; après quoi elle retourna à l'étang, ayant laissé un de ses petits en offrande. Quelque temps après, le caneton s'en retourna sans qu'on s'en aperçût. Pendant trois cents ans et plus, la cane, toujours la même cane, est revenue à jour fixe, avec sa couvée, dans l'église du grand saint Nicolas de Montfort, sans qu'on pût jamais savoir ce qu'elle devenait le reste de l'année.

L'antiquité des figures qu'on voyait dans cette église, où la cane et ses canetons étaient peints sur les vitraux coloriés, sculptés aux pieds de la statue du saint et brodés sur sa bannière, atteste que cette histoire n'est pas nouvelle. En effet, le bruit de l'apparition de la cane de Montfort avait pénétré jusqu'en Italie dès le XVe siècle, et Baptiste Fulgose, doge de Gênes en 1480, en parle dans son livre : *De dictis factisque mirabilibus.* Chasseneux, président au parlement d'Aix en 1524, en fait aussi mention dans son ouvrage intitulé : *Catalogus gloriæ mundi.* D'Argentré, en son *Histoire de Bretagne* (édition de 1582) ajoute que cette cane apparaissait depuis environ deux cents ans, ce qui ferait remonter la tradition à l'époque de Raoul VII de Montfort qui commença la reconstruction du château de Montfort en 1376 et qui mourut en 1394.

Le récit de d'Argentré nous paraît assez curieux pour être textuellement reproduit :

« Je suis du temps d'avoir vu un seigneur de ce pays (François de Coligny, sieur d'Andelot, frère de l'amiral, baron de Montfort du chef de Claude de Rieux, sa femme), qui estoit de la nouvelle religion, qui avec mille tesmoings, n'eust pas voulu croire cela et disoit que c'estoit apostillement de quelque prestre, qui avoit dressé ce miracle, comme ils ont accoustumé de dire ; et aussi peu

devoit-il croire la parole de l'asne de Balaam, aussi peu que les corbeaux apportassent les vivres à Elie, las et ennuyé au désert. L'Escriture toutefoys dict : *Si tacuerint hi, lapides loquentur*, qui seroit encore plus difficile à croire. Il advint qu'un jour qu'il se trouvoit en sa ville de Montfort, ceste canne y vint (comme si elle eust voulu se faire voir à cet homme mal persuasible) ; on le lui vint dire et tout soudain, sans austre accoustrement fors les chausses et pourpoint, de haste qu'il avoit, il se jette hors de table et accourt avec quelques uns des siens, en ladicte église. Ceste canne, sans peur, estoit sortie de l'estang et venue en toute paix parmi le peuple qui lui fendit la voye, se rendant en l'église où elle séjourna et demeura ; puis quelque temps après descendit, s'en restournant de mesme qu'elle estoit venue. Il la conduisit à la veue et la suivit jusques à l'estang. Ayant depuis ce temps là entretenu de bien près cet homme, autant de fois qu'on lui en parloit il se taisoit, muet comme la pierre, et ne mettant plus le fait en doubte, il ne s'avança jamais d'en faire jugement, craignant d'un costé la censure des siens et de l'autre estonné par l'évidence de ce miracle, avouant que la canne estoit véritablement sauvage et qu'elle ne pouvoit avoir esté attraite ny apprivoisée par les prestres, comme autrefois il l'avoit dit. »

Plusieurs volumes ont été publiés sur la cane de Montfort. On peut surtout consulter à ce sujet la relation dédiée à Mme d'Andelot, par Louveau, ministre protestant à la Roche-Bernard en 1558. Hay du Chastelet, avocat général au parlement de Bretagne en 1618 et l'un des quarante de l'Académie française, témoigne du même fait dans son histoire de *Du Guesclin* (livre VI) :

« Je me suis trouvé une année par curiosité à la feste de Saint-Nicolas-de-Montfort qne nous appelons *Montfort-la-Canne*, à raison du prodige qui se continue tous les ans à la cognoissance publique..... et ay veu cette fameuse canne ; mais la foule m'empêcha de voir si elle laissoit sur l'autel un de ses petits cannetons pour offrande. On rapporte en plusieurs manières l'origine d'une chose si extraordinaire et si incroyable, et peut estre mesle-t-on beaucoup de fables et d'imagination à ce que l'on en raconte. »

Le P. Barleuf, prieur de Saint-Jacques de Montfort en 1640, rapporte à son tour que « le 27 may 1649, sur les sept heures du soir, la canne et ses cannetons ayant paru dans la rue du faux-bourg qui conduit à l'église Saint-Nicolas, entrèrent de leur propre mouvement dans ladite église, où un grand concours de peuple s'assembla au son des cloches. » Pendant ce temps-là la cane prit son vol jusqu'aux lambris de l'église, passant et repassant devant le crucifix. Le père Barleuf prit la cane et la tenant sur la main comme un oiseau privé, la faisait voir et toucher à tous ceux qui voulaient, sans qu'elle s'effrayât aucunement. Elle passa la nuit proche l'autel avec ses canetons et pendant la messe que le révérend père célébra le lendemain, plusieurs personnes remarquèrent que lorsqu'il fit les élévations de la sainte hostie et des calices, la cane et ses petits, qui « avoient la queue tournée vers l'autel, se retournèrent jusqu'à la fin de la dernière élévation vers le sacraire. »

Le reste de l'ouvrage du père Barleuf est consacré à l'analyse des procès-verbaux relatifs à l'apparition de la cane, procès-verbaux consignés dans les archives de la communauté de ville et des paroisses de Montfort depuis l'année 1543, et aux exemples des châtiments « qu'ont ressentis les téméraires qui ont voulu nuire à cet animal. » Le dernier procès-verbal rapporté dans les registres de décès de Saint-Nicolas est du 9 mai 1739 et signé des recteur, syndic, sénéchal et autres notabilités de Montfort.

En 1761, l'étang qui coulait sous le château et qui servait de retraite à la cane fut desséché; il est aujourd'hui remplacé par de belles prairies, la cane ne paraît plus, l'église de Saint-Nicolas elle-même a disparu, et la croyance populaire déjà bien affaiblie ne tardera pas à s'éteindre à son tour.

Eglise de *Coulon.* — Coulon vient du latin *collum*, sous-entendu *montis* (pente de la montagne). Cet édifice était effectivement bâti sur la pente du coteau qui est au midi de Montfort. Coulon portait dès 1152 le titre d'église paroissiale, ainsi qu'on le voit par le Cartulaire de Saint-Jacques (*in Parrochia Collum*). Démolie en 1809, son emplacement planté d'ormeaux sert de pâture.

L'*abbaye de Saint-Jacques* fut fondée, comme nous l'avons dit, en

1152 par Raoul II, sire de Montfort. Son église fut reconstruite par Raoul le Molnier, abbé de Saint-Jacques, mort en 1332. Il ne reste de cette époque que la façade occidentale dont le portail et la fenêtre qui le surmonte accusent le XIVe siècle, ainsi que les arcades des transepts. Plusieurs barons de Montfort furent inhumés dans l'intérieur de cette église, ainsi qu'un sire de Saint-Brieuc de Mauron et Thomas de Québriac, personnages qui vivaient au XIVe siècle ; le dessin de leurs pierres tumulaires nous a été conservé dans le recueil de *Gaignières* à la bibliothèque impériale. Le dernier titulaire du monastère de Saint-Jacques fut Claude Fauchet, prédicateur du roi, puis évêque constitutionnel et député du Calvados à la Convention nationale, décapité en 1793 comme fédéraliste. Les bâtiments de l'abbaye sont occupés aujourd'hui par des religieuses Ursulines.

Hôpital Saint-Lazare.

C'était une léproserie créée pour les croisés qui avaient rapporté la lèpre de leurs expéditions en Terre-Sainte. Lorsque la lèpre eut disparu de ce pays, cette maison devint un prieuré dont les biens furent affectés aux pauvres. Cet établissement a été transformé en ferme, mais sa chapelle existe toujours. Relevée en 1706 par le père Montfort, elle n'a conservé d'une époque reculée qu'un autel en pierre soutenu par un massif angulaire, qui pourrait remonter au XIIIe siècle, et une pierre sépulcrale portant, dessinée au simple trait et encadrée dans une ogive trilobée, la figure d'une femme vêtue d'une cotte et d'un manteau, la tête nue et les mains posées à plat sur la poitrine. Autour de la pierre règne l'inscription suivante en caractère du XIVe siècle :

† : CI : EST : ESTAICE : LA : TESTUE : EN :
PARADIS : SOIT : RECEUE : L'AME : DE :
ELLE : E : MISE : OU : REIGNE : DE : CLARTÉ :

Cette dame devait appartenir à la famille de Dom Guillaume *Le Testu*, qui plaidait au parlement général tenu à Vannes en 1451

contre Bertrand Pillet, sieur de la Salle, de la paroisse de Bréteil ; c'est tout ce que nous avons trouvé sur le nom de Testu.

Usages et curiosités.

A côté des prérogatives de la communauté de ville de Montfort, qui députait aux Etats généraux de la province depuis 1614, régnaient celles antérieures et supérieures du seigneur haut-justicier dont les fourches patibulaires élevées à six poteaux avec ceps et colliers annonçaient au loin la puissance. M. de la Borderie nous apprend que les propriétaires du lieu de la Poulanière, en Coulon, étaient tenus de fournir à la seigneurie « és jours qu'exécution est faite d'aucun cas criminel en la ville de Montfort, deux harts de chêne, l'une torse à droite et l'autre à revers. »

Cette obligation fut plus tard changée en raison de l'adoucissement des mœurs en un chapeau de fleur de *cherfeil* (chèvrefeuille) sauvage qui devait être présenté aux officiers de Montfort, à l'issue des premières vêpres de la fête de Saint-Jean-Baptiste, à la *passée* (entrée) du cimetière de Saint-Jean-de-Montfort à peine de saisie du fief.

Le chapeau était ensuite porté sur la Motte-aux-Mariés, près la contrescarpe du fossé du Pas-d'Aune, où toutes les mariées de l'année devaient se trouver réunies, sous peine de 60 sols d'amende, pour danser et chanter chacune leur chanson, ayant à tour de rôle le chapeau de chèvrefeuille sur la tête.

Le seigneur était obligé de fournir cent fagots ou bourrées pour faire un feu de joie pendant que la danse s'exécutait. A la fin de cette cérémonie, les mariées étaient toutes tenues d'embrasser le seigneur ou son procureur fiscal et le chapeau de chèvrefeuille était laissé à la dernière mariée. Les châtelain, prévôt et sergent de Montfort étaient exempts de tous fouages et subsides, à cause de leurs offices. Un autre officier exempt de fouages était le grenetier du grenier à sel de Montfort, établi dans la rue de la *Saulnerie*. Il en était de même des habitants des bois et forêt de Coulon, vulgairement appelés *princiers*, c'est-à-dire gens du prince. La forêt de Coulon était au XVe siècle un des cantons de la forêt de Paimpont,

fameuse dans les chroniques sous le nom de *Brocéliande.* On trouve sur la lisière de la forêt près du village de la Chapelle-ès-Oresve, un menhir renversé, de 3 mètres 55 de haut, dit le *grès de Saint-Méen,* en mémoire d'une tradition populaire, qui rapporte que saint Méen y aiguisa sa hache et que l'ayant ensuite balancée, il la lança en l'air en disant : Où ma hache tombera, saint Méen bâtira.

Ce menhir est ombragé par un magnifique et vieux hêtre, mais bien inférieur par sa grosseur et par son âge au *chêne au vendeur,* situé à l'extrémité sud de la forêt et qui mesuré au-dessus de sa base, a 8 mètres 33 centimètres de circonférence. Ce doyen des arbres de la forêt n'est plus qu'un vieillard qui dépérit peu à peu et la foudre n'a pas peu contribué à achever sa décrépitude. Cependant il a encore un port majestueux et peut passer pour le roi de tous les arbres de la contrée. Les ventes aux criées avaient lieu sous ce gros chêne, d'où lui est venu le nom de *chêne au vendeur,* et une assemblée célèbre s'y tenait de temps immémorial.

L'aspect du pays change au sud de Montfort; le Meu se borde de coteaux plus élevés, il arrose dans son cours de grasses prairies encadrées de collines fertiles en partie boisées, dont les moissons et les bouquets d'arbres offrent à l'œil une perspective variée. La forêt de Coulon sur la rive droite du Meu est aujourd'hui séparée de la forêt de Paimpont par les communes d'Iffendic, de Talensac et de Monterfil coupées de cours d'eau, de vallons et de collines où se développaient il y a peu d'années encore les nappes d'eau de plusieurs étangs. On y remarquait notamment la magnifique pièce d'eau de Carray aujourd'hui desséchée et convertie en prairie, laquelle se reliait à l'étang de Penhoët, dominant les ruines du château de Boutavan, à l'étang de l'Aulne se dégorgeant dans une longue vallée jusqu'au-dessous des hauteurs abruptes du Valbuzet, enfin vers l'ouest aux étangs de Trémelin et du Kass.

Ce pays est en outre décoré d'anciens châteaux, dont les plus importants sont : la Chasse, Tréguil, le Breil, la Bédoyère, le Bois-de-Bintin, le Houx et Monterfil.

POL DE COURCY.

LE FILS DU GARDE-CHASSE.*

XI.

Le 28 mai, nous éprouvions, une fois de plus, la vérité de cet adage, que le bonheur s'enfuit plus rapide qu'un songe. Ce jour-là, en effet, l'armée catholique et royale abandonnait Fontenay pour marcher à de nouveaux périls et à des succès nouveaux. Elle ne laissait derrière elle qu'une faible garnison sous le commandement du général Stofflet, garnison qui ne tarda pas elle-même à rentrer dans le Bocage.

Tout faisait un devoir à Georges de reprendre sa place sous le drapeau blanc et son rôle auprès de M. de Lescure, qui l'avait distingué dès l'abord, et qui, sans qu'il en eût le titre, lui faisait remplir les fonctions d'aide-de-camp. De part et d'autre, cette nouvelle séparation avait été bien dure et avait fait verser bien des larmes à la pauvre Marguerite ; mais Georges avait comprimé les mouvements de son cœur, et il était parti, se montrant plein de confiance dans l'issue prochaine de cette gigantesque lutte. Et puis, qu'eût-il gagné à demeurer parmi nous? Une fois les derniers Vendéens sortis de la ville, n'était-il pas évident que la Révolution y reprendrait tous ses droits et exercerait de sanglantes représailles contre quiconque se serait montré sympathique à la cause des

* Voir la livraison de novembre, pp. 372-386.

Brigands? Compromis comme il l'était, Georges n'avait plus à choisir entre le drapeau et le foyer domestique; cruelle nécessité, que nous sentions et à laquelle nous nous soumettions tous, mais non pas sans nous plaindre et sans maudire les fauteurs de nos troubles civils.

Georges prit part à tous les combats, à tous les assauts qui signalèrent, presque d'heure en heure, la marche de la grande armée. De chacune de ces glorieuses étapes, de Vihiers, de Doué, de Montreuil-Bellay, de Saumur, d'Angers, il nous adressait un bulletin où il nous tenait au courant des prodiges d'héroïsme qu'il lui était donné de contempler. « Que la Convention tremble! nous disait-il; encore un peu, et nous irons écraser la Révolution dans son antre, oui, dans Paris même! »

Illusion de trop courte durée! Vers la fin de juillet, une lettre, datée d'Ancenis, nous parvint; le découragement commençait à poindre : — « Un grand malheur nous a frappés : nous étions maîtres de Nantes, lorsque Cathelineau a été mortellement atteint sur la place Viarme; les paysans tenaient le *Saint d'Anjou* pour invulnérable; ce coup a été le signal d'une fuite immense... Les républicains relèvent la tête. Que va-t-il se passer?.... Le ciel nous soit en aide!... »

Deux mois après, Georges nous retraçait l'incomparable duel des Vendéens contre les Mayençais : — « Jamais choc pareil ne s'est vu, et l'Histoire, je vous le promets, burinera le nom de Torfou sur ses tablettes immortelles : les meilleurs généraux de la République, Kléber, Marceau, et ses meilleurs défenseurs, au nombre de près de vingt mille, écrasés par des soldats en sabots!... Quelle éclatante revanche de notre échec de Nantes!... Désormais rien ne saurait nous arrêter! »

Le poète comptait sans la désastreuse défaite de Chollet, et sans ce lamentable drame du passage de la Loire que Saint-Florent-le-Vieil allait voir se dérouler à ses pieds.

Vers la mi-novembre, Marguerite reçut une lettre où son mari lui disait : — « Je voudrais être gai et ne pas ajouter à ta tristesse; mais, pour cela, il faudrait ne pas voir ce que je vois et n'avoir

pas de cœur dans la poitrine : mon bien-aimé chef, M. de Lescure, est mourant; M. de Bonchamps est mort, et nous, nous allons à la grâce de Dieu, à travers la Bretagne, exténués, affamés, malades de corps et d'âme... O mes amis! priez Dieu pour l'armée vendéenne! »

Cette lettre fut la dernière. De longues semaines s'écoulèrent sans nous apporter la moindre nouvelle. L'inquiétude se tournait en une angoisse insoutenable. Plus de sommeil pour nous. Marguerite maigrissait à vue d'œil ; ses paupières rougies attestaient que la source des larmes amères avait recommencé à couler; elle avait pris des vêtements de deuil, et, quand nous essayions de lui persuader qu'elle ne devait pas renoncer à toute espérance, elle secouait doucement la tête sans répondre, et il était trop visible que la pensée du veuvage avait pris possession de tout son être.

XII.

Un soir de décembre, tandis que la bise soufflait violemment, que la pluie fouettait ma fenêtre, j'étais assis devant mon feu, et, tout en tisonnant, je me demandais quels voies et moyens nous pourrions bien employer pour arriver à connaître la vérité sur le sort de Georges, — problème ardu et auquel je ne parvenais pas, je l'avoue, à trouver une seule solution raisonnable, — quand je fus brusquement tiré de ma rêverie par un éclat de voix qui retentit tout à coup à mes côtés.

— Mon ami! mon ami!... il n'est pas mort!... et il est mort peut-être!

C'était Marguerite, pâle, tremblante, qui me parlait ainsi d'une voix entrecoupée. Cette exclamation semblait avoir épuisé toute sa force; son frère, qui l'accompagnait, la fit asseoir, et, pendant que, son mouchoir sur les yeux, elle sanglotait à fendre l'âme, Henri m'expliqua le sens de ces paroles : — « Il n'est pas mort!... et il est mort peut-être!... » — On venait d'apprendre par une voie

sûre que Georges Blondel, fait prisonnier dans un de ces mille combats qui suivirent le passage de la Loire, avait été conduit et emprisonné à Brest; c'est-à-dire à l'autre bout de la France; c'est-à-dire à une distance si éloignée que l'espace de temps qu'il avait fallu à cette nouvelle pour arriver jusqu'à nous avait été vingt fois suffisant pour que la tête du malheureux tombât du haut de l'échafaud.

Et je fus attéré aussi moi.

Marguerite, essuyant ses larmes et faisant un grand effort sur elle-même, s'approcha de moi, me prit la main, et me dit d'une voix qui voulait être calme :

— Mon ami, mon bon, mon vieil ami, j'ai tort, le temps de pleurer n'est pas encore venu : hélas! il viendra assez tôt!... Notre appréhension est terrible, mais enfin c'est une appréhension, ce n'est pas une certitude. Il faut donc agir à tout prix. Un seul homme, à cette heure, peut nous être d'un secours efficace...

— Serait-ce moi, chère enfant? Parlez, je suis toujours prêt.

Elle me serra fortement la main, et elle ajouta :

— Au défaut de mon père, encore trop souffrant de sa blessure, et de Henri, trop jeune pour une démarche si difficile, vous ne craindriez pas, mon généreux ami, de partir, par cette rude saison, et d'aller tenter, s'il n'est pas trop tard, d'arracher Georges au bourreau?...

— J'irais au bout du monde pour le sauver!... Mais quel moyen...?

— Mon père va vous en fournir un bientôt. M. L..., — vous savez, cet ami d'enfance qui est entré depuis peu dans la municipalité, — en apprenant le malheur qui nous menace, lui a conseillé, comme une tentative suprême, de faire soumettre au tribunal révolutionnaire de Brest un certificat (qu'il prend sur lui de nous procurer), attestant le parfait *civisme* de Georges... Je ne vous le cacherai pas, ce subterfuge me cause des scrupules; mais entre ce mensonge, qui ne nuit à personne, et une mort assurée, dites-le moi, ma conscience et mon cœur pouvaient-ils hésiter?...

Deux heures après, le professeur Jean-Jacques Brevet entendait

la bise souffler à ses oreilles et essuyait la pluie glacée de décembre, sous un large manteau retombant sur le cou du cheval qui l'emmenait d'un trot rapide à travers les ténèbres croissantes.

J'allai deux jours et deux nuits sans presque prendre de repos ni de nourriture. Chaque fois que la fatigue se faisait plus vivement sentir et que le corps demandait grâce, une voix s'élevait au-dedans de moi, et, comme le Juif-Errant, j'entendais cette voix me dire : — « Marche ! marche toujours !... Sauve Georges, tu te reposeras après ! »

Cependant il est des bornes que la nature ne peut dépasser. N'ayant jamais eu l'habitude du cheval, un moment vint où il m'était physiquement impossible de continuer ma route : j'étais brisé, moulu, rendu. Il fallait à toute force abandonner la selle. Par bonheur, le dévouement est ingénieux. Arrivé dans je ne sais plus quelle ville, je changeai d'équipage ; ma pauvre monture n'en pouvait plus elle-même. Je la confiai à un aubergiste ; j'en louai une nouvelle, que je fis atteler à un mauvais véhicule, où je me tins agenouillé, ne pouvant pas rester assis.

J'essaierais vainement de vous retracer ce que je souffris durant les dix incommensurables journées que dura ce voyage ; tout m'accablait, et la fatigue du corps, et le froid, et la neige, qui retarda ma course, et l'insomnie, et surtout l'angoisse de l'inconnu, la crainte, qui me saisissait aux entrailles, d'être vaincu dans cette lutte contre la guillotine !...

Quand, enfin, par une après-midi froide, mais égayée d'un soleil splendide, Brest se montra à l'horizon ; quand mon humble carriole s'enfonça sous la voûte de la porte de ville et que les roues firent sonner le pavé, on eût pu me saigner aux quatre membres : j'aurais bien défié la lancette de faire jaillir de mes veines la moindre goutte de sang !

Je m'arrêtai à la première hôtellerie ; je me fis indiquer la rue de la prison, j'y courus.

— Avez-vous ici, demandai-je au geôlier, un jeune homme du nom de Georges Blondel ?

— Non, me répondit-il brusquement... il n'y est plus !

Une sueur froide me monta au front, je chancelai et me trouvai mal. Le geôlier me jeta un grand verre d'eau glacée à la figure, et quand j'eus un peu repris mes sens :

— Pourquoi diable vas-tu si vite en besogne, citoyen?... Avant de faire la belle, il fallait m'écouter.

Encore tout étourdi du coup, je ne saisissais pas bien d'abord le sens de ses paroles, et j'eus quelque peine à comprendre que, par ces mots : « Il n'y est plus, » il n'avait pas voulu m'apprendre que Georges était mort, mais qu'il était sorti de prison, et cela, depuis une semaine. Quant à ce qu'il était devenu depuis lors, il l'ignorait absolument. Il ne savait qu'une chose, c'est qu'un soir sur les dix heures, une énorme foule avait assailli la prison en poussant de grands cris, et en réclamant la mise en liberté du citoyen Blondel et d'un autre; qu'on lui avait donné l'ordre de les délivrer, et que le peuple les avait portés en triomphe.

J'errai à travers les rues de Brest, en me tâtant pour savoir si j'étais bien dans mon bon sens et en me secouant pour me persuader que je n'étais pas le jouet d'un songe trop flatteur. Je me disposais à aborder la première personne dont la figure m'inspirerait quelque confiance, lorsque je parvins sur la place du théâtre. Mes yeux se portèrent par hasard sur l'affiche du spectacle, et quelle ne fut pas ma surprise en lisant ces mots :

TROISIÈME REPRÉSENTATION

de

SCÉVOLA LE CLUBISTE,

ou

LA FLEUR DES SANS-CULOTTES,

Comédie patriotique en deux actes, mêlée de couplets,

PAR YVES KERLÉAN ET GEORGES BLONDEL.

Je tombais de surprise en surprise!... Il me fallait le mot de cette énigme. Je me fis enseigner la demeure du chef de la troupe dramatique, que je trouvai heureusement chez lui. Je lui dis l'objet

de mes démarches, et il satisfit aussitôt ma curiosité. — Il avait été mandé, un jour, à la maison d'arrêt et mis en présence d'un prisonnier, officier de marine, père de plusieurs enfants, le citoyen Yves Kerléan, qui lui proposait de faire jouer sur son théâtre une comédie qu'il venait de composer en prison et qui démontrerait péremptoirement à ses accusateurs qu'il était, pour le moins, aussi bon patriote qu'eux. Le directeur avait trouvé la comédie susceptible d'une grande réussite ; mais elle avait un défaut capital : il lui manquait des couplets ! Or, l'auteur, tout homme d'esprit qu'il était, n'avait jamais réussi à assembler deux rimes. — Il avait fait part de son embarras à un de ses compagnons d'infortune, qui, par un hasard surprenant, savait manier le vers aussi facilement que Kerléan la prose. Il consentit à lui rendre le service d'émailler son œuvre de quelques fredons, et d'autant plus volontiers, que le pauvre père de famille faisait fonds sur son œuvre pour plaider sa cause et le rendre à sa femme et à ses enfants. *Scévola le Clubiste* eut un succès d'enthousiasme ; les matelots du parterre applaudissaient à se rompre les mains. Le dernier acte joué, on réclama à grand bruit le nom de l'auteur. Le chef de troupe avait préparé un petit discours pour la circonstance : il apprit aux honorables spectateurs que la pièce avait deux pères ; — Yves Kerléan, à l'insu de son collaborateur, avait demandé que les deux noms fussent livrés au public ; — « mais, ajouta-t-il avec expression, ces citoyens infortunés, qui viennent de charmer l'*élite* de la société brestoise par les saillies de leur esprit et la chaleur de leurs sentiments patriotiques, gémissent dans la prison même de notre ville !... »

Un épouvantable tumulte avait suivi cette déclaration. Comment se pouvait-il faire que l'on détînt sous les verroux des citoyens aussi vertueux et aussi purs ! C'était une iniquité, une erreur monstrueuse, qu'il fallait faire réparer sans retard. — Et la salle tout entière s'était ruée spontanément vers la maison d'arrêt, et le peuple avait bientôt promené triomphalement à travers les rues Yves Kerléan et Georges Blondel, qui s'étaient prudemment esquivés, dès qu'ils l'avaient pu, et qu'il eût été bien difficile de retrouver le lendemain dans Brest.

Grâce à Dieu, le certificat de *civisme* devenait inutile ; j'imitai Georges, je quittai Brest en toute hâte, et je rendrai, le cœur moins serré, à Fontenay, où je brûlais de faire connaître ce nouveau coup de la Providence.

XIII.

Sitôt qu'il leur avait été possible de se dérober aux bruyants témoignages de l'enthousiasme populaire, les heureux auteurs de *Scévola le Clubiste* s'étaient glissés vers une petite maison du port, où habitait un pêcheur qui avait servi sous les ordres de l'officier de marine, Yves Kerléan, auquel il était tout dévoué et qui pour lui aurait navigué jusqu'au bout du monde. Aussi, le lendemain, longtemps avant le jour, la chaloupe de ce brave homme labourait-elle le flot, et, poussée par un vent favorable, elle louvoyait bientôt en vue des côtes du Croisic, ville natale de l'officier et où il allait pouvoir embrasser sa famille. Redoutant pour son compagnon les dangers d'un voyage par terre, Kerléan n'eut pas de peine à obtenir du brave pêcheur qu'il remontât la Loire jusqu'à Nantes, et c'est de cette ville que Georges partit pour s'enfoncer dans la Vendée.

Il avait l'habitude de la guerre de broussailles; il parvint donc facilement à échapper aux battues républicaines. Si la Grande-Armée ne tenait plus la campagne, la résistance n'était pas épuisée pour cela : mille petites bandes de partisans s'étaient organisées et harcelaient les Bleus, exaspérés de tomber sous les coups d'adversaires invisibles.

Georges n'avait pas quitté depuis trois jours les rives de la Loire, qu'il rencontrait une de ces bandes dans les environs de Montaigu, et qu'il associait sa destinée à celle de ses nouveaux frères d'armes. Ils obéissaient à un gentilhomme d'une quarantaine d'années, le comte de Reuilly, qui avait fait ses preuves dans toutes les batailles de la première période, et qui, après le désastre du Mans, était rentré dans le canton qui l'avait vu naître et où il aimait mieux mourir,

Quand leurs vivres s'épuisaient, il avait à sa disposition les ressources d'une ferme, qui, de temps immémorial, avait appartenu à sa famille, et où — c'était son grand luxe — il allait coucher dans un lit, entre deux bons draps, pour se délasser des nuits passées dans les genêts et à la belle étoile.

Un matin, le comte et Georges se trouvaient à la ferme. Les hommes étaient aux champs; la métayère, restée seule avec eux, avait mis sur la table du pain et du beurre. Les deux soldats, pourvus d'un robuste appétit, venaient de s'asseoir devant ce modeste repas. Le comte avait déposé son chapeau à plume sur une chaise et il enfonçait son couteau dans le pain, quand la métayère, sortie pour aller puiser de l'eau, rentra tout effarée, et leur cria : — Sauvez-vous ! cachez-vous ! Voici les Bleus !

Il allèrent se blottir dans le foin de la grange, pendant que la femme faisait disparaître en toute hâte les préparatifs du déjeûner; et lorsque les soldats républicains se présentèrent, elle était redevenue aussi calme, aussi tranquille, que si, au lieu de ces dangereux visiteurs, elle eût vu ses *hommes* rentrer pour le repas du soir.

On la presse de questions. La métairie était suspectée; on la soupçonnait d'être un réceptacle de *chouans*.

— Fouillez-la ! répondit-elle simplement et tout en vaquant à ses occupations.

Par malheur, le chapeau à plume avait été oublié sur la chaise. Un des Bleus le découvre. On saisit la pauvre femme; on cherche à tirer d'elle des aveux.

— Faites ce que vous voudrez; je n'ai rien à vous dire !... voilà tout ce qu'en obtiennent les soldats.

Fouillez ! leur avait-elle dit. Ils fouillent partout, en effet, avec la pointe de leurs baïonnettes. Ils découvrent M. de Reuilly. Un chapeau, une tête, — le compte était juste. Ils n'en cherchèrent pas davantage.

Quelques minutes après, Georges entendait avec stupeur une détonation; puis tout rentrait dans un silence effrayant.

Cependant il se tordait sur le foin dans de violentes souffrances : une baïonnette lui était entrée profondément dans l'aîne, et, néan-

moins, par un effort inouï de stoïcisme, il avait laissé le fer lui fouiller le flanc sans proférer un cri.

La bande du comte de Reuilly, avertie par la fusillade, s'était mise à la piste de la colonne républicaine, et était en train de venger le meurtre de son chef.

Au bout de quelques heures, quand Georges pensa qu'il pouvait sans danger sortir de sa cachette, il se traîna vers la cour de la ferme, et là, il vit le corps du noble comte et le corps de la pauvre métayère gisant l'un près de l'autre, dans une mare de sang.

Il s'éloigna de cet horrible spectacle aussi vite que le lui permettait sa blessure. Il se jeta dans les bois et les fourrés ; il erra misérablement des jours et des nuits, brûlé par une soif d'autant plus ardente que sa plaie, mal soignée, s'envenimait davantage. Il était pris d'un désir immense de rentrer au sein de sa famille, et de revoir et de serrer sur son cœur celle qui, après Dieu, y régnait en souveraine. Il ne doutait pas que le feu âcre et dévorant de sa plaie s'éteindrait bien vite sous le baume des tendresses conjugales. Et comme un pauvre cerf percé d'une balle et haletant, il s'épuisait en douloureux efforts pour regagner le gîte. Un soir enfin, il atteignit une chaumière dont l'aspect le ravit, et bientôt, aidé par un bras compatissant, il étendait dans un lit ses membres épuisés. Cette maison, c'était la Pinsonnière ; cet aide empressé, c'était le père Jacques Rouaud.

Avant l'aube, le jour suivant, un petit paysan d'une quinzaine d'années entrait prestement dans Fontenay. Une patrouille s'étant trouvée sur son passage, l'avait arrêté, interrogé, et finalement incarcéré, comme suspect d'espionnage. Le surlendemain on l'avait rendu à la liberté, et le petit François — car c'était le fils aîné de Jacques Rouaud — était accouru chez M. Dumont pour remplir son triste message. Georges faisait dire aux siens : — « Venez vite, venez tous : je suis bien malade ! »

Et nous nous mîmes en route, dans quelles dispositions d'âme, vous le devinez.

— Mon ami, me dit Marguerite, voici le temps de pleurer ! Nous

arriverons trop tard; c'est une veuve qui vous parle; je le sens bien là... — Et elle posait la main sur son cœur.

Hélas! son pressentiment ne l'avait point trompée.

Auprès du lit, dont les rideaux de serge étaient fermés, nous trouvâmes, à côté de Jacques et de sa femme tout en pleurs, un inconnu, un paysan à genoux, qui lisait des prières dans un livre. C'était un prêtre réfractaire, qui avait assisté le moribond et l'avait consolé à ses derniers instants. Il nous transmit le récit de ce qui s'était passé depuis la délivrance de Brest, et il nous parla, avec une admiration qui ne se lassait pas, des dispositions touchantes dans lesquelles ce fervent chrétien avait rendu, la nuit précédente, sa belle âme à son Créateur. Il lui en coûtait de quitter ainsi la vie à trente ans; il lui en coûtait surtout de mourir sans revoir sa Marguerite bien-aimée, et ses parents, et son vieil ami; mais il faisait avec résignation ce sacrifice à son Dieu, dans le sein duquel il montait avec le ferme espoir de nous y recevoir tous!

Pauvre Georges! je le vois toujours sur sa couche funèbre, pâle, maigre, comme un homme qui a grandement souffert, mais beau, mais souriant de ce sourire éthéré dont s'empreint la face de l'agonisant à la minute où l'âme, qui se dégage du corps, jouit des premières et ineffables délices que cause la vue du ciel, des anges et de Dieu!

Comme Rachel, Marguerite ne se consola point, parce que la plus chère moitié d'elle-même n'était plus. Elle vit encore; l'âge et la douleur l'ont vieillie, mais l'image et le souvenir du jeune époux sont toujours aussi vivants dans son cœur. Chaque printemps, je vais la revoir, et prier, et pleurer avec elle sur la tombe du poète, du soldat, du martyr, et il ne se passe pas de jour de mon existence où ma pensée ne s'envole vers lui!....

— Savez-vous, ajouta M. Brevet, après un moment de silence et en essuyant du revers de sa main une larme qui perlait à sa paupière, savez-vous ce qui me console, mieux que cela, ce qui me réjouit de vieillir?... Eh! bien, c'est la douce, la charmante idée que la mort va bientôt me réunir à Georges!....

Le vénérable prêtre qui lui avait fermé les yeux, nous remit de sa

part quelques petits objets qui ont été conservés plus précieusement que des trésors : son scapulaire, une médaille de la Sainte-Vierge, sa montre, son portefeuille. Pour moi, voici ce qui m'est échu : cette petite feuille de papier, qui a senti battre son noble cœur, alors qu'il affrontait le péril pour son Dieu et pour son Roi. Ce sont les derniers accents de sa muse ; ils cloront mon récit. En les écoutant, pensez, mon ami, que celui dont ils émanent les a signés de son sang et qu'ils ont conduit des héros sur les champs de bataille.

Marchons sans peur.

I.

Fut-il jamais une cause plus pure !
Nous opposons le saint au scélérat :
Cathelineau, Bonchamps, Henri, Lescure,
A Robespierre, à Danton, à Marat.
Au drapeau rouge, avili par la fange,
Nous opposons nos blanches fleurs de lys,
Notre étendard sans tache, dont les plis
Dans la mêlée ont l'air d'une aile d'ange.

Marchons sans peur contre les Bleus maudits :
La mort nous ouvre, à nous, le paradis !

II.

Si vous saviez, ô vous, pauvres esclaves,
Blêmes de peur dans vos lâches cités,
Courbant vos fronts sous d'ignobles entraves,
Qu'au fond du cœur, tout bas, vous détestez ;
Si vous saviez quel souffle nous enlève
Et fait bondir notre sang généreux,

Quand nos fusils se répondent entre eux,
Ah! vous cririez, en saisissant un glaive :

Marchons sans peur contre les Bleus maudits :
La mort nous ouvre, à nous, le paradis!

III.

Ce chant guerrier, qui dans l'air du soir vibre,
De Dieu lui-même au ciel est écouté,
Car c'est le chant d'un peuple resté libre,
Quand tout croupit dans la servilité.
Oui, déchaînez, tyrans, bourreaux infâmes,
Sur la Vendée et la flamme et le fer :
Vous les paîrez, ces forfaits, en enfer!
Tuez nos corps..... il nous reste nos âmes!

Marchons sans peur contre les Bleus maudits :
La mort nous ouvre, à nous, le paradis !

ÉMILE GRIMAUD.

BEAUX-ARTS.

LES PEINTURES DE M. DELAUNAY,

A LA VISITATION DE NANTES.

Depuis plusieurs semaines déjà, ceux qui, à Nantes, s'intéressent aux œuvres d'art, ont pu considérer à loisir, dans la chapelle de la Visitation, une des peintures les plus remarquables que possède notre ville. L'auteur est notre concitoyen, M. Delaunay, qui a déjà orné la cathédrale d'un beau tableau, *la Communion des Apôtres*, dont la *Revue* entretenait récemment ses lecteurs. Ici, M. Delaunay a dû aborder un genre de procédés nouveaux pour lui; il faisait son essai dans la grande peinture décorative exécutée sur place. Plus que toute autre, cette peinture permet à l'artiste de progresser et de déployer son habileté à combiner, à coordonner, dans une composition, différents sujets reliés par une idée d'ensemble; elle réclame de sa part la richesse du coloris, la vigueur et la pureté du dessin pour des personnages vus à distance, et la plupart en silhouette. Or, nous croyons pouvoir dire que la manière dont M. Delaunay a subi cette épreuve, nous autorise à concevoir les plus belles espérances, car ce genre est, sans contredit, le meilleur pour servir de base à une réputation sérieuse.

Dans la partie supérieure, nous voyons le Couronnement de Marie, cette scène du ciel que les artistes du moyen âge traitèrent longtemps avec tant d'amour. Le Christ pose la couronne sur la tête de sa très-sainte mère; deux anges, soutenus par leurs ailes déployées, n'appuyant que légèrement le pied sur les nuages, offrent, avec des gestes d'une élégance parfaite, l'un l'encens,

l'autre des fleurs. De chaque côté, comme les maîtres l'ont fait bien souvent, le peintre a représenté à genoux les saints honorés de préférence dans la chapelle dont on lui a confié la décoration : — saint François de Sales, en costume d'évêque, indique, par le geste bien compris de la main droite, son ravissement à la vue de ce spectacle qu'il est admis à contempler ; — sainte Chantal prie pour toutes ces pieuses recluses qui ont marché sur ses traces. — Tous ces personnages se détachent sur un fond d'or parfaitement approprié à une scène céleste, et, quoique peu nombreux, meublent suffisamment l'espace qui leur a été consacré. La pose du Christ est noble, majestueuse ; sa tête est bien dessinée et d'une forme agréable ; peut-être est-il trop embarrassé de draperies. Le manteau surtout retombe pesamment sur le bras droit ; un bras ainsi chargé n'agirait que difficilement. La figure de Marie nous paraît mieux dessinée, et son ajustement mieux compris ; et toutefois, en admirant cette tête humblement baissée, exprimant très-bien la modestie de Marie, même dans son triomphe ; en la considérant recueillie, s'enveloppant dans son manteau comme pour concentrer davantage ses pensées dans le plus intime de son âme, nous nous demandons s'il n'eût pas été préférable d'exprimer un peu plus la joie qu'elle dut éprouver dans son exaltation, quand, après avoir entendu cette parole : *Veni de Libano, coronaberis*, elle se vit élevée au-dessus de toutes les hiérarchies célestes, dans l'éclat incomparable d'une gloire immortelle. En risquant cette observation, hâtons-nous d'ajouter, pour l'atténuer, que M. Delaunay a bien fait de conserver à une pareille scène cette dignité, ce calme, cette simplicité que savaient lui donner les primitifs ; il nous semble avoir retrouvé cette suavité d'inspiration qui ravit dans les composition de Cimabué, de Giotto, d'Angelico de Fiesole, et, plus heureux que ses pieux devanciers, qui n'avaient à leur service que des moyens incomplets, il peut recourir, pour exprimer ses sentiments, à toutes les ressources d'un art maître de ses procédés.

Au-dessous du sujet que nous venons d'analyser, et isolée par une architecture de fantaisie telle qu'il est permis d'en dessiner dans le genre décoratif, nous voyons une scène qui n'est plus

une scène du ciel comme la première : « *Abiit Maria in montana;* » c'est la visite de Marie à sa cousine Elisabeth. Le peintre nous transporte au milieu de montagnes qui forment le dernier plan de son tableau; des arcades et des bosquets d'oliviers encadrent ses personnages; Elisabeth accourt avec joie au-devant de sa cousine Marie : *Exultavit infans in utero meo.* « Le fruit de mes entrailles a tressailli dans mon sein, s'est-elle écriée; d'où me vient cet honneur que la mère de mon Sauveur est venue vers moi? » Et elle s'élance vers Marie pour la serrer entre ses bras. Il était difficile de mieux rendre ces sentiments, cette effusion de tendresse et de reconnaissance tempérée par le respect le plus profond pour Marie et le Dieu qu'elle porte en son sein. Et Marie, au terme d'un long voyage, laisse sa cousine faire les derniers pas qui les séparent encore. Elle sait qu'elle porte le Sauveur du monde, le Roi du ciel et de la terre; elle comprend que le précurseur et Elisabeth doivent venir pour lui rendre leurs hommages d'adoration; elle a donc moins d'élan qu'Elisabeth; mais, chaste et recueillie, une main posée sur la poitrine et, de l'autre, relevant son manteau, elle s'enveloppe avec un soin dont nous ne pouvons ici que féliciter l'artiste. Et toutefois, peut-être Marie paraît-elle encore trop exclusivement pénétrée de cette humilité profonde dans laquelle elle s'abîme à la pensée de l'immense faveur qu'elle a reçue. Sans doute elle va dire à sa cousine, pour lui expliquer l'incomparable privilége dont elle est honorée : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* : « Il a vu l'humilité de sa servante; » mais c'est aussi dans cette circonstance et au même instant qu'elle chante ce cantique plein d'un saint et ardent enthousiasme : « *Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.* » Peut-être eût-il été bon de faire pressentir, au moins, ce tressaillement, cette exaltation de Marie, ces sentiments d'allégresse et de bonheur, aussi légitimes que son humilité. Mais il n'en est pas moins vrai que ce personnage reste pour nous une ravissaante figure, et que l'on ne peut contempler quelque temps ce groupe de la Vierge et d'Elisabeth sans en être profondément impressionné. Saint Joseph et saint Zacharie se tiennent à distance et un peu effacés, au second plan de cette

scène dont ils ne sont que les heureux témoins; tout l'intérêt est bien concentré sur la Vierge et sa cousine.

Deux personnages, placés dans les arcades de l'architecture d'encadrement, accompagnent cette scène de la Visitation : Isaïe, qui pour nous est, dans l'œuvre de M. Delaunay, la plus belle figure comme inspiration, comme dessin et comme couleur. Elle réunit, avec un rare bonheur, la plus grande énergie à une grâce parfaite. Le prophète a le regard inspiré et lit dans les secrets de l'avenir. Aussi montre-t-il, sur une légende, cette parole qu'il a proclamée, plusieurs siècles avant qu'elle ne fût réalisée : *Ecce Virgo concipiet.* « Voici qu'une Vierge sera mère. »

Parallèlement à Isaïe, M. Delaunay a peint, — et nous le félicitons de ce choix, — saint Jean, l'apôtre bien-aimé du Sauveur, celui qui accompagna au pied de la croix la Vierge Marie et lui fut donné pour fils par cette parole du Christ expirant : *Ecce filius tuus.*

Il est regrettable que le peintre, par suite sans doute des divisions qu'il a faites de l'espace dont il disposait, ait dessiné les personnages de la scène de la Visitation dans des proportions plus resserrées que ceux du Couronnement. Il en résulte qu'ils paraisent petits et écrasés, tandis que ceux de la composition supérieure paraissent gigantesques.

S'il nous fallait apprécier la couleur, nous dirions que parfois elle n'est pas suffisamment visible. Ainsi les robes des anges du Couronnement, dont les couleurs changeantes de lumière et d'ombre produiraient bon effet, sont par trop effacées; et cela tient sans doute au désir qu'a eu l'artiste d'envelopper ces deux figures d'une atmosphère plus vaporeuse qui leur donnât un air éthéré et céleste. Quelques têtes ne sont pas assez distinctes; ainsi celles de la Vierge, si belles cependant, et dont on ne saisit que difficilement le charme d'expression. La Visitation est peinte dans des tons un peu froids; le bleu et le vert y dominent et donnent à cette partie un aspect moins agréable, surtout quand l'œil vient à se reposer sur les fonds d'or qui l'avoisinent.

En signalant des beautés de premier ordre, nous nous sommes

permis d'indiquer ce qui nous paraissait moins réussi; mais, nous le savons, *la critique est aisée et l'art est difficile*, et nous convenons sans peine qu'il n'eût pas été possible à M. Delaunay, avec plus de talent encore, de réaliser ce qu'il nous est facile de souhaiter. Peut-être que des sentiments que nous avons regretté de ne point trouver dans certains personnages étaient inconciliables avec ceux que le peintre a si bien exprimés; ainsi dans la Vierge de la Visitation, plus d'élan, une joie plus radieuse, avec la même pureté, la même modestie. Nous sommes reconnaissants à M. Delaunay de ce qu'il nous a donné, et nous serions injustes si nous lui faisions un reproche pour ce qu'il ne nous est pas permis d'exiger. Du reste, la franchise avec laquelle nous avons parlé est un garant de notre sincérité.

On reconnaît, à première vue, dans l'auteur de la Visitation un élève de M. Flandrin, un élève qui marche à grands pas sur les traces de son maître; et assurément ce n'est pas peu dire, car tout ce qui nous vient de cette école nous semble avoir une supériorité marquée dans l'art religieux. Chez M. Flandrin et chez ceux qui suivent ses données, tout est simple et grave dans l'expression, la mise en scène, le costume, la pose des figures; point de recherche, d'inutiles accessoires, dont d'autres se feraient un besoin; point de surcharge dans les groupes, point de complications dans les ajustements, point de cette superfluité de détails qui rapetissent le sujet, l'amoindrissent, le *réalisent*, pour ainsi dire; toujours de la sobriété et de la noblesse.

L'élève de M. Flandrin comprend parfaitement cette simplicité magistrale, avec laquelle seule on parvient à traduire heureusement les scènes si graves de nos livres saints. Le talent de M. Delaunay, qui est loin de manquer de charme, est avant tout un talent sérieux. Ses chances les plus certaines de succès, il les trouvera dans la peinture d'histoire et dans l'art chrétien. Après avoir si bien débuté, que notre jeune concitoyen mette donc son ambition à conquérir le renom auquel il a droit de prétendre en poursuivant de semblables études, si supérieures à cet art facile qui ne peut procurer qu'une vogue passagère.

***

A BORD DE L'ESCADRE CUIRASSÉE.

NOTES DE VOYAGE.

A M. ÉMILE GRIMAUD, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION.

MON CHER AMI,

Vous allez être fort étonné en recevant de moi une lettre écrite à Madère, où je suis en train de vérifier l'exactitude du proverbe : *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas ;* proverbe applicable surtout à la vie du marin. — Hier vous m'avez rencontré naviguant tranquillement de la place de la Petite-Hollande aux chantiers de M. Gouin, sur les bateaux qui traversent la Loire au bout de l'Ile-Gloriette ; aujourd'hui, de ces modestes nacelles je suis sauté sans transition à bord du *Solférino*, un énorme vaisseau cuirassé qui déplace près de 7,000 tonneaux, et j'ai quitté les rives de la Loire pour les berges escarpées des torrents de Santa-Lucia et de San-João, qui, descendus des montagnes de Madère, viennent arroser *Funchal*, capitale de l'île. — Puisque le hasard, ou plutôt la Providence, m'a en quelques jours si fort éloigné de la Bretagne et mis sur la grande route de l'Océan atlantique, pourquoi n'essaierais-je pas de faire partager aux lecteurs de la *Revue* mes impressions de voyage ? Si vous êtes de cet avis, communiquez-leur les quelques notes que je vous envoie et qui, à défaut d'autres mérites, ont toujours celui de venir de loin et d'apporter aux amis absents un parfum, si faible qu'il soit, de ces îles qu'on nommait jadis *Iles fortunées*, et qui me paraissent parfaitement justifier cette appellation.

Nous avons quitté Brest le 20 octobre, à neuf heures du matin. L'escadre cuirassée, composée des vaisseaux le *Solférino* et le *Magenta*, des frégates la *Normandie*, l'*Invincible* et la *Couronne*, emmène avec elle, comme terme de comparaison, le vaisseau le *Napoléon*, hier encore la gloire de notre marine et déjà dépassé par le progrès, si c'en est un, qui a donné des cuirasses à nos batiments de guerre ; le *Tourville*, vaisseau mixte, et le *Talisman*, aviso à vapeur, qui sert de mouche à l'escadre, complètent la division qui, sous les ordres du vice-amiral Penaud, va essayer dans l'Océan ces monstres marins bardés de fer, armés d'éperons, noirs géants où tout a été sacrifié à la force et auxquels il ne manque que le drapeau de deuil pour symboliser la destruction et la mort. Mais en ce moment le pavillon de la France se déploie d'une manière toute pacifique à la pointe des mâts et nous sortons du goulet de Brest avec une jolie brise, belle mer et riantes pensées. Lorsque le tangage élève l'éperon au-dessus des vagues et que l'eau ressort par les écubiers en deux cascades écumeuses, le *Solférino* ressemble d'une manière frappante à un énorme marsouin rejetant l'onde amère par ses évents. A le voir, assis comme un rocher sur les flots et participant à peine au mouvement de la mer sur laquelle il flotte, s'avancer avec la majesté et le calme de la puissance, qui dirait que, dans quelques années, dans quelques mois peut-être, le fer, la flamme et le feu vont jaillir de ces vastes flancs, illuminer leurs sombres profondeurs et les transformer en un champ de carnage !... Mais n'anticipons pas sur les événements et, en abandonnant le ciel gris d'une fin d'octobre en Bretagne pour le radieux soleil des tropiques, laissons aussi de côté toutes les préoccupations d'un avenir dont Dieu seul dispose.

— Nous avons dans l'escadre, outre l'amiral Penaud, M. Dupuy de Lôme, le savant ingénieur, auteur des bâtiments cuirassés, qui est aujourd'hui à la tête de la direction du matériel. Il fait partie d'une commission composée des officiers de marine et des ingénieurs les plus éminents; le Ministre a bien voulu m'accorder la faveur d'assister à ce voyage d'essai pour étudier à la mer toutes les installations que j'ai faites à bord du *Solférino*.

Je vais donc recommencer cette existence maritime dont les souvenirs, déjà lointains pour moi, remontent aux heures de la jeunesse, des illusions et des enthousiasmes. Retrouverai-je cet élan que n'arrêtaient ni précipices ni montagnes ? Je l'espère, car le cœur est resté jeune et il entraîne souvent la tête malgré le poids des premières neiges de l'hiver qui commencent à blanchir les tempes. En attendant l'épreuve, je jouis de la société d'aimables et excellents officiers qui cherchent à me faire oublier la séparation de la famille et les ennuis d'un départ précipité. La couchette est dure, le sommeil souvent interrompu par les cris de la machine et du bord; mais quand on se lève à cinq heures et demie au branle-bas et qu'on monte sur le pont, on trouve un air si pur, un horizon si beau, un officier de quart si complaisant pour vous raconter tous les petits incidents de la nuit, qu'on se résigne assez vite à de légers inconvénients rachetés par bien des avantages. Je suis à terre un très-mauvais appréciateur des talents culinaires; mais ici, où la table est une distraction forcée, je ne puis m'empêcher de trouver que celle de notre commandant est excellente, ses vins des plus généreux et le tout, joint à une hospitalité pleine d'attention, ne laisse pas que de composer une vie parfaitement tolérable. Comme la campagne d'essais ne sera pas longue et qu'on n'a pas de temps à perdre en préambules, on les a supprimés par une convention tacite ; les inconnus de la veille, sur la simple promesse des physionomies, se traitent en vieux camarades et je compte bien, Dieu merci, emporter de ces relations improvisées un souvenir des plus affectueux.

28 octobre. — Nous voici devant Madère. Déjà depuis deux jours j'avais quitté le gilet de flanelle. Aujourd'hui il faut se mettre en pantalon d'été et chapeau de paille : nous avons vingt-quatre degrés de chaleur. Quel admirable ciel et quelle jolie ville que Funchal avec ses blanches maisons, ses vertes jalousies, ses coquets miradores, ses hautes terrasses où s'étalent le bananier, le palmier, la bougainvillia aux grappes de fleurs violettes, le bignonia d'un rouge éclatant et quantité de fleurs tropicales dont je ne connais pas les noms ! La ville est bâtie au fond d'une baie demi-circulaire,

au pied d'un amphithéâtre de montagnes qui viennent mourir en pente douce jusqu'au rivage. Madère est une île volcanique; aussi tout le relief est formé par d'énormes bosses qui s'enchevêtrent les unes dans les autres et grimpent par étages jusqu'à de très-grandes hauteurs. Ce qui fait le charme particulier du pays, c'est que tous ces dômes, au lieu d'être secs et pelés comme d'habitude, sont couverts d'une végétation luxuriante au milieu de laquelle percent de temps à autre de blanches villas, des clochers, des toits en tuiles rouges. C'est un aspect ravissant. Joignez à cela une température si égale, qn'elle varie entre dix-sept et vingt-quatre degrés seulement, par conséquent point d'hiver, des vins renommés, des fruits délicieux, une société choisie où toutes les nations de l'Europe sont représentées, des habitants hospitaliers, un consul français qui a quatre jolies filles, et dites-moi si vous vous trouveriez malheureux de passer huit jours à Madère dans de semblables conditions?... Quant à moi, je déclare que le temps m'a paru fort court, et mes jambes de quarante-cinq ans ont dû, bon gré mal gré, recouvrer l'énergie qu'elles avaient à vingt pour arpenter dans tous les sens Funchal et ses environs.

A peine arrivé, j'ai quitté ma maison flottante pour aller voir de plus près cette terre que, depuis quelques heures, j'examinais à la longue-vue. La manière d'aborder le rivage est des plus curieuses. La mer déferle sur les galets avec une grande force, et se retire en laissant une longue traînée blanche d'écume. Il serait donc impossible de débarquer sur la plage dans des canots ordinaires; mais le cas est prévu; quatre ou cinq barquettes du pays, ayant sur les flancs des espèces d'ailerons pour les soutenir, ont été louées par notre consul pour l'usage de l'escadre pendant son séjour à Madère. Dès qu'on nous aperçoit, une de ces barquettes se détache et vient nous prendre, puis deux vigoureux rameurs la font tourner comme un tonton, l'arrière est lancé sur les galets où quatre ou cinq indigènes, les jambes nues, l'attendent pour la remonter le plus haut possible, à grand renfort d'épaules. Sitôt que la quille est à sec, on saute sur les galets et gare au maladroit qui se laisse attraper par le retour de la lame : tout le monde rit de sa mésaventure. — Mais il va faire nuit: ce n'est pas trop le moment d'entreprendre un

voyage de découvertes dans les rues ; aussi j'ai été tout droit à la cathédrale, dont j'apercevais les vitraux illuminés et où je voyais entrer un grand flot de population. Le moment était bien choisi : il y avait précisément *funcion*, ce soir-là. Un christ, qui passe à Funchal pour avoir opéré des miracles, a été sauvé pendant le sac du couvent des Franciscains, à l'époque de la révolution religieuse du Portugal, en 1834, je crois, et apporté à la cathédrale. A certaines époques on vient l'adorer et lui baiser les pieds; c'était un de ces anniversaires; hommes et femmes se prosternaient et baisaient pieusement les pieds ensanglantés (avec de la peinture) du crucifix. J'ai fait comme les autres et j'entendais autour de moi un murmure d'approbation : *Senor francese.* Aussi, quand j'ai fait demander le curé de la cathédrale, lequel présidait à la cérémonie, pour obtenir de lui certains renseignements relatifs à mes excursions futures, j'ai reçu le meilleur accueil. *O conogo cura* (le chanoine curé) Philippe-José Nunez est un homme tout jeune encore, qui, avec sa mosette comme en France et son collet rouge, a, ma foi, très-bonne mine. C'est un homme instruit, modeste, aimable, et quand je me suis annoncé à lui comme un ancien président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, nous avons si bien fraternisé, qu'il m'a proposé de m'accompagner le lendemain à la chapelle de Nuestra-Senora-del-Monte, perchée à six cents mètres sur une montagne très-boisée et dont les deux clochers blancs, qui se détachent au milieu de la verdure, attirent l'attention dès qu'on arrive en rade.

A l'heure dite j'étais au rendez-vous. Le chanoine avait quitté la soutane pour un habit de ville et, monté sur un cheval assez fringant qu'il avait bien fait de choisir, car je n'en aurais pas été aussi maître que lui, il me montrait le chemin, pendant que les deux guides, qui n'abandonnent jamais leurs bêtes, couraient à côté de nous, armés de leurs longs chasse-mouches. Les rues de Funchal sont pavées avec un cailloutis assez égal, mais pointu comme des têtes d'aiguilles, ce qui n'empêche pas les chevaux madèriens, habitués au pays et d'ailleurs ferrés en conséquence, de courir sur ces pentes glissantes comme sur un terrain macadamisé. La route du reste est charmante; ce ne sont que blanches villas au milieu de

nids de verdure dont un grand nombre appartiennent à des Anglais; partout des plantes grimpantes qui débordent sur le chemin, des arbres dont l'ombre bienfaisante vous protège un moment contre les rayons d'un soleil très-ardent, quoique nous soyons à la fin d'octobre, des eaux courantes qui descendent en cascades le long de ces rampes, des flots de lumière et de végétation, une abondance de vie inconnue dans nos climats du Nord. Don Philippe a été longtemps curé de la *parocchia* del-Monte; aussi est-il connu et aimé de tous les braves gens que nous rencontrons sur la montagne; *les ninas* (petites filles) lui envoient leur sourire le plus gracieux, tandis que *les hombres* (les hommes) et *les madres* (les mères) lui font de la tête un salut amical. Je profite de la circonstance pour examiner un peu le costume indigène. Les femmes, assez proprement vêtues, n'ont rien de particulier dans leur mise. Ici le sexe auquel on est convenu d'appliquer l'épithète de beau, justifie peu son nom : des yeux et des cheveux noirs, mais une figure plate, un nez épaté, une vilaine bouche et une épaisse tournure ne constituent pas un ensemble bien séduisant. Les hommes du peuple, qui descendent, dit-on, des Arabes, ont conservé un petit bonnet chinois à longue queue qui couvre à peine le sommet de la tête et me paraît une assez singulière anomalie dans un pays aussi chaud.

Mais nous voici arrivés; un parfum pénétrant me saisit, c'est un gigantesque héliotrope qui garnit toute la muraille de la terrasse sur laquelle est bâtie l'église. Nous montons un très-bel escalier de quarante ou cinquante marches et, avant de nous faire ouvrir les portes qui, comme dans tous les pays portugais et espagnols, sont fermées jusqu'au soir, nous allons faire visite au successeur de don Philippe. Celui-là ne parle pas français, mais on lui dit que le *Solférino* est sorti de mes mains, et dès lors me voilà un grand homme à ses yeux. J'occupe la place d'honneur sur le canapé en osier; toutes les curiosités de l'église me sont montrées en détail; on me fait admirer une vue magnifique du haut de la galerie qui règne sur la façade et, pendant que j'esquisse un rapide croquis de l'édifice, mon bon curé Philippe développe à son aise devant son confrère et les habitants de la cure qui, suivant l'habitude à Madère, fait partie de l'église, les qualités intellectuelles et morales du

senor ingénior. Cependant je mets un terme au panégyrique en invoquant l'heure qui presse et nous nous préparons à la descente. C'est le moment le plus intéressant. Figurez-vous, mon cher ami, un traîneau qui est une espèce de grand panier en osier avec des coussins. Deux hommes tiennent le traîneau par derrière au moyen de courroies, et on se lance avec une vitesse vertigineuse sur des pentes à 45 degrés. Vous arrivez devant des coudes à angle droit; une maison est en face ; on va s'y briser la tête. Pas du tout, vos guides, qui n'ont qu'un pied sur le traîneau, donnent avec l'autre un coup qui change la direction, et vous voilà de nouveau volant comme une flèche sur le cailloutis. Nous avons mis six minutes pour arriver au bas. Ce n'est pas tout à fait sans danger, mais il est curieux d'avoir fait cette expérience une fois dans sa vie.

Pour me remettre de mes émotions, j'ai été chez mon aimable conducteur prendre un verre d'excellent Madère et quelques gâteaux achetés à la *confiteria* voisine. — « Nous ne sommes pas riches, me dit le bon chanoine; quand le gouvernement n'oublie pas de payer nos minces appointements, il ne le fait que cinq ou six mois après l'échéance et comme à regret; aussi le clergé de l'île est dans un état d'infériorité qui a rejailli malheureusement sur ses mœurs et sur sa tenue. » J'avais eu la main heureuse en tombant sur don Philippe, et en causant avec lui littérature, philosophie, politique, je ne m'apercevais pas que le temps marchait et que l'heure du dîner approchait. Or, à bord, c'est une heure sacrée et le commandant n'entend pas plaisanterie là-dessus. — « Adieu donc, senor, et à la *revista*. »

— « Senor, senor, quiere usted un caballo, dos caballos, muy buonos » pour te promenare.[1] » Et on vous presse, on vous harcèle, jusqu'à ce que vous vous soyez débarassé en jurant un peu : — Caramba, brutos, laissez-moi tranquille ! — Telle est invariablement la scène qni se reproduit tous les matins au débarcadère. — J'atteins l'*alameda*[2] et, avisant une grande maison qui me paraît être un édifice public, j'entre sans crier gare. On n'est pas Français pour rien. —

1 Seigneur, seigneur, voulez-vous un cheval, deux chevaux, très bons pour vous promener ?

2 La promenade.

Ah! seigneur docteur, soyez le bienvenu! — J'étais à l'hôpital de la Miséricorde. — Nous allons vous montrer des cas intéressants. — C'est le docteur Pita qui parle, un homme très-distingué, qui a fait ses études médicales à Montpellier et qui était, il y a peu de jours encore, à Paris. — *Non sum dignus intrare in vestro docto corpore.* Je n'ai jamais raccommodé que des machines en bois et en fer; mais c'est égal, montrez-moi votre domaine dans ce qu'il a d'accessible aux profanes. — Ce que j'ai pu constater, c'est le peu de malades, relativement à une population d'une vingtaine de mille âmes; les salles sont à peu près désertes. Un vieux bonhomme, qui n'a encore que cent deux ans, est là dans son lit. Sa figure, jaune et profondement ridée, ressemble à l'écorce d'un ormeau; mais l'intelligence est encore très-lucide et il nous raconte qu'il a porté comme manœuvre les pierres destinées à la construction *del Pilar*. Or, *el Pilar* est une immense colonne noire et déjà en ruines, qui devait jadis servir de phare pour une jetée dont il n'existe plus que uelques débris. Je regarde avec respect ce vieux Mathusalem qui a survécu aux pierres, et M. Pitta m'entraîne auprès d'un autre lit où gisait un enfant malingre, mais à l'œil vif et noir. — Celui-ci est un de mes favoris, un phénomène assez rare et qui renverse toutes les idées de votre Broussais sur l'omnipotence du cerveau. Son père, occupé à bêcher un carré de légumes, ne faisait pas attention au petit, qui glisse, tombe sous le fer de l'outil et reçoit à la tête une affreuse blessure. Il y avait un trou de plusieurs centimètres, et une partie de la cervelle avait été enlevée. Aussitôt paralysie à peu près complète, extinction des facultés mentales; tout le monde en désespérait. Eh bien! moi, je l'ai soigné et, comme vous le voyez, je l'ai guéri, puisque maintenant il remue bras et jambes et qu'il a tout autant d'esprit qu'avant. L'intelligence, l'âme, la sensation, tout ne réside donc pas dans le cerveau, et on peut en perdre une partie sans que l'organisme soit radicalement atteint. — J'étais trop de son avis pour le contredire et je le quitte avec mille remerciements et la promesse de lui envoyer de vrais docteurs, meilleurs juges que moi des qualités de l'hôpital.

Funchal possède peu de monuments et le palais du gouverneur est une ancienne forterresse peinte en jaune; de vastes salles sans

meubles n'ont pour tout ornement que de vieilles croûtes représentant les portraits ou plutôt les caricatures des capitaines-généraux de l'île. Quelques soldats à l'air bête, enveloppés d'une redingote grise, gardent la porte en baillant. Cette entrée de la ville, car c'est la première chose qu'on aperçoit, ne donne pas une haute idée de la puissance du Portugal. — La cathédrale, avec son petit clocher noir et sa mesquine façade, est aussi un assez maigre échantillon d'architecture ; mais à l'intérieur elle ne manque pas d'un certain intérêt pour le touriste et surtout pour le chrétien. Un jour sombre y règne et porte au recueillement; les plafonds en cèdre sculpté et doré, forment les dessins les plus capricieux ; le maître-autel est couvert de lames d'argent; toutes les chapelles, particulièrement celle du Saint-Sacrement, toujours fermée par un rideau de velours rouge, sont d'une grande richesse, et la sacristie possède des sculptures en vieux chêne, qui feraient le bonheur d'un antiquaire. Puis en dehors des besoins du culte, des chambres, des corridors à n'en plus finir, un labyrinthe d'armoires et de cabinets, le tout à l'usage de l'*obispo* (évêque) et des douze *conegos* qui possèdent la cathédrale en toute propriété. A Madère, comme dans beaucoup de pays méridionaux, l'église n'est pas la maison du public, elle est la maison du curé et de ceux qui tiennent à lui. Ils l'habitent ou à peu près, et n'en ouvrent la porte qu'à des heures fort restreintes du matin et du soir. Peu familier avec ces habitudes, j'étais toujours tenté d'aller chercher un refuge à l'église, et j'éprouvais invariablement la même déception. — Aussi, mon cher, me disait l'aumônier de l'escadre, un bon Breton comme moi, pourquoi voulez-vous aller voir le bon Dieu à cette heure? Il ne reçoit pas l'après-midi en Portugal.

Je crois qu'il y a un théâtre, portugais ou italien, n'importe, à Funchal; mais je ne l'ai pas vu et ne l'ai même pas cherché; donc je le passe sous silence. Ce que je ne saurais omettre comme un des détails les plus empreints de couleur locale, c'est le véhicule du pays, le *caro*. Deux petits bœufs de pacifique allure sont attelés à un vaste carrosse du temps de Louis XIV, avec un ciel à galerie et des rideaux tout autour. Les roues sont remplacées par des patins qui glissent sur le cailloutis, et on se promène ainsi par les rues avec une lenteur pleine de majesté. Il n'est pourtant pas sans exemple que

l'équipage ait pris le trot. Les poitrinaires qui viennent chercher ici la santé, se baigner pour ainsi dire dans cet air tiède, ont encore un moyen plus doux que le *caro* pour se faire transporter d'un lieu à un autre, c'est le hamac ou palanquin, que deux hommes portent sur l'épaule, suspendu à un long bambou. Je voyais ainsi, chaque jour, passer une jeune Anglaise arrivée au dernier degré de la phtisie. Les yeux seuls existaient encore, mais ils avaient un regard fixe qui faisait mal à voir. Je doute qu'elle soit encore de ce monde, quand vous recevrez ces lignes. — Les Anglais, qui n'aiment tant l'Angleterre qu'à la condition de ne jamais l'habiter, sont ici fort nombreux et les faubourgs de la ville sont composés de charmantes villas aux portes desquelles je voyais souvent l'écriteau *To let furnished* (à louer en garni). C'était à donner la tentation de déserter le bord et la France; mais la famille m'attend à Nantes; puis, tout le monde n'a pas des revenus comme lady Hartford qui vient de louer au prix de 45,000 francs pour cinq mois l'ancienne habitation de l'impératrice d'Autriche.

Si je n'ai pas été au spectacle, en revanche, j'ai visité le cimetière et je dois dire que je n'en ai jamais trouvé de mieux tenu ni de plus convenable. Les allées, pavées en cailloux qui forment des mosaïques de différentes couleurs, sont d'une régularité et d'une propreté exemplaires. Au fond, une chapelle qui domine la rade; des deux côtés, les tombes cachées sous des massifs de verdure et de fleurs; peu de monuments, rien de triste, des oiseaux qui chantent dans des cages, un bon vieux jardinier, sans doute le fossoyeur, qui soigne son parterre; on se croirait dans un jardin ordinaire et très-bien tenu, si de temps à autre une croix de bois ne venait à surgir au milieu des roses et des arbustes à fleurs rouges qu'on appelle à Funchal des matins de Pâques. — En face du cimetière est l'hôpital de l'impératrice Amélie, aujourd'hui fermé par suite du renvoi des sœurs de charité françaises que la fondatrice y avait installées. Grâce à la protection du docteur Pita, nous avons pu visiter, de la cave au grenier, ce magnifique établissement. On dirait plutôt un palais qu'un hôpital, et on y a beaucoup trop sacrifié au luxe à mon sens. D'après les intentions de l'impératrice Amélie, qui venait de perdre à Madère une fille de vingt ans morte de la

poitrine, douze malades et douze poitrinaires seulement doivent être reçus dans cette maison, qui pourrait en contenir cinquante, si on ne les avait pas traités si grandement. Un des côtés est consacré aux femmes, l'autre aux hommes. Les dortoirs ne contiennent que deux lits chacun, et tout à côté sont des cabinets de toilette, salles de bain, vestiaires, etc. Des cuisines splendides, des treuils, tout ce qui est nécessaire pour monter au premier étage même les malades au besoin, une belle chapelle, deux lingeries, où j'ai vu des chemises et des draps beaucoup trop fins pour des pauvres, un parc considérable, des bassins d'eau froide pour l'hydrothérapie, tout cela forme un ensemble qui donnerait presque envie d'être malade pour devenir pensionnaire de l'impératrice.

— *Reisin, senor, reisin.*[1]— Ce sont de petits marmots déguenillés qui m'apostrophent ainsi en courant après moi dans le quartier pauvre de *Nuestra senora do Socorro.* Du raisin! je n'en vois l'ombre nulle part, non-seulement là mais ailleurs; car à Madère, l'ancienne patrie des vins renommés, la vigne est devenue un mythe depuis l'envahissement de l'oïdium. Je regarde donc comme nulle cette demande intempestive de raisin et, sans plus m'inquiéter de mes marmots, je poursuis ma route vers la demeure du Vte de Charnacé, auquel je me réserve de demander des explications à ce sujet. Un instant après je sonne à la porte d'une jolie habitation, d'où la vue embrasse au loin la mer; un nègre se présente. — M. le vicomte est-il chez lui? — Oh! pas sabir, pas sabir. — Eh bien! mon ami, rentre à la maison et tâche de *sabir.* — Pendant que le fils de Cham est allé tenir consultation avec François, le valet de chambre, sur ce qu'on doit répondre, je m'accoude au parapet pour contempler ce magnifique horizon, cette mer d'un bleu si intense et dont la couleur diffère tant de celle de la mer sur nos côtes; je pense à la patrie, à la famille, au passé, et ce passé me reporte vers l'exilé que je vais voir, un ami de la veille, battu par l'orage, brisé par le malheur et que la maladie a conduit sur ces rives lointaines où l'air est plus doux que dans notre France. — J'ai été présenté au vicomte de Charnacé par M. Gaytté, prêtre lazariste de la Provence, venu à

1 Diminutif de *reis*, petite monnaie de Portugal, — le *petit sou* des Savoyards.

Funchal comme précepteur des enfants du comte de Farrobo et qui à la première apparition du drapeau français est venu nous voir à bord. Cet excellent abbé a été pour l'aumônier de l'escadre et pour moi une véritable providence et grâce à lui et aux connaissances qu'il nous a fait faire, notre séjour à Madère a été des plus agréables. — Mais le nègre est revenu, il a fini par *sabir* que maître à lui petit peu malade, mais cependant voulir me voir, moi pas fâché si li avec sa robe. — Non, non, mon brave, pas fâché du tout, en robe ou en culotte, je vais causer avec lui. — Et j'entre sans plus de pourparlers dans le salon où je trouve mon pauvre compatriote dont la robe de chambre à revers rouges fait encore ressortir la pâleur et l'air de souffrance. — J'allais me retirer, mais il me retient : — Oh! restez, restez! je suis heureux de vous voir, de causer avec un Français, de parler de nos amis communs! — Car, par un heureux hasard M. de Charnacé est des environs d'Angers et connaît beaucoup de personnes à Nantes. Puis il a fait plusieurs séjours à la Meilleraye, chez les bons Trappistes qui, comme vous le savez, sont mes voisins de campagne. Bref, nous avons si longuement parlé des Trappistes et de beaucoup d'autres choses que l'heure du dîner est encore une fois arrivée sans que je m'en aperçoive. Je joue décidément de malheur, et le commandant va me prendre pour un retardataire d'habitude, moi qui ai la prétention d'être la ponctualité en chair et en os!

Pour ne pas manquer à tous mes us et coutumes, il faut au moins, si j'ai dîné un peu tard, que je me couche à mon heure ordinaire; or il est dix heures, je vais tâcher d'enjamber mon lit qui, s'il n'est pas très-large, est en revanche juché très-haut. Adieu donc, mon cher ami; je réserve pour une prochaine lettre la fin du séjour à Madère et le voyage aux Iles Canaries.

C. DU CHALARD.

LETTRES PARISIENNES.

A Madame de Kerlouarnec, en son manoir de Kerlouarnec, paroisse de Plou....

IV.

Paris, 30 octobre 1863.

Vous voulez bien vous plaindre, Madame, de l'interruption de ma correspondance. N'est-ce qu'une politesse, ou est-ce vraiment l'expression d'un regret? Vous allez me trouver singulièrement curieux, même indiscret, d'avoir la prétention de sonder ce mystère. Convenez cependant que j'y suis fortement intéressé. A une politesse, je n'aurais à répondre que par une autre. Quelques lignes banales, où j'alléguerais mille embarras et la rareté de mes loisirs, seraient bientôt tracées. J'y ajouterais, comme un bon bourgeois, des nouvelles de ma femme et de mes enfants. Je compterais les dents du dernier venu, et tout serait dit. Si, au contraire, j'étais bien persuadé que vous prenez goût à mes bavardages et que vous en désirez la continuation, l'amitié, surexcitée par un peu de coquetterie, saurait me faire retrouver les loisirs qui m'ont manqué. Je négligerais d'autres soins, j'ajournerais une visite, je fermerais ma porte, au besoin j'abrégerais mon sommeil, et ma plume, encouragée par l'espoir de vous plaire, courrait rapidement sur le papier.

Quand on veut de longues lettres, cette chose si rare de nos jours, il faut les provoquer en témoignant qu'elles sont reçues avec plaisir. Hé bien, je vous avouerai, Madame, qu'en scrutant vos courtes réponses, je n'y avais pas reconnu, à cet égard, un accent assez persuasif. Ma vanité en a pris ombrage, ou, si vous préférez

une autre forme, vous avez donné à ma paresse l'excuse de la modestie.

Vous allez dire, Madame, que je deviens vaniteux comme un auteur. Ces pauvres auteurs ! je suis tenté de prendre leur défense contre un reproche proverbial. On les accuse d'être tous infatués de leur mérite, et même trop souvent d'un mérite qu'eux seuls reconnaissent. Mais il est bien clair que s'ils se croyaient sans talent, ils ne prendraient pas la peine d'écrire. Quand le bon Chapelain « se tuait à rimer » et faisait « de méchants vers douze fois douze cents, » il ne pouvait pas en porter le même jugement que Boileau, autrement il n'aurait pas usé sa vie à une pareille besogne. Avec la malice de moins, il était donc animé d'un mobile exactement semblable à celui qui dirigeait son impitoyable critique : l'espoir du succès, inséparable de la confiance en son mérite.

On appelle cela de la vanité littéraire. Soit ; c'est elle qui a garni les rayons de toutes les bibliothèques. Supprimez cette faiblesse de l'esprit humain, et vous aurez supprimé du même coup toute littérature. Il est fort heureux pour nous qu'Homère et Virgile, Molière et Lamartine n'aient pas eu plus de modestie que Chapelain.

Je viens d'écrire pour la seconde fois un mot qui m'arrête. Pourriez-vous me dire au juste, Madame, ce que c'est que la modestie? Est-ce quelque chose d'intime ou d'extérieur? Est-ce une qualité ou un désavantage? Est-ce une vertu naturelle ou acquise? N'est-ce qu'une timidité, une habitude, ou même qu'une habileté? La violette des champs, poétique emblème de la modestie, n'a-t-elle pas la conscience des parfums qu'elle exhale, aussi bien que la rose, qui semble étaler orgueilleusement ses pompons éclatants?

Vous voulez peut-être, pour la définition que je vous réclame, me renvoyer au dictionnaire, et je ne demande pas mieux que de l'ouvrir avec vous. Je connais peu de livres aussi intéressants que le dictionnaire. On n'a qu'à le feuilleter au hasard, on est toujours sûr de se donner deux plaisirs, celui d'apprendre, sans fatigue, bien des choses qu'on ignorait, et celui de se disputer avec la certitude du triomphe sur son contradicteur. Il n'y a pas un seul article qu'on ne se sente en humeur de critiquer et qu'on ne voulût rédiger autrement ; pas une seule définition qui ne paraisse faible, inexacte ou

puérile. Le gros volume a bon dos pour recevoir les horions; il n'a aucune riposte, et se défend seulement par sa masse.

Les dictionnaires sont comme les médecins ; on conteste leur autorité, on se moque volontiers de leur science et de leurs ordonnances, et on accourt les consulter au moindre embarras. Les premiers ont l'avantage que leurs consultations, si nombreuses qu'elles soient, ne coûtent rien; de plus ils sont toujours là présents et à notre disposition, comme un docteur attaché à notre service exclusif. Ils ne prennent pas de vacances, ils ne sortent jamais, à moins que nous ne les emportions avec nous; ils n'ont pas d'heures réservées, auxquelles il nous faille attendre notre tour en piaffant dans leur antichambre. A tout moment du jour et de la nuit, ils sont prêts à nous entendre et à nous répondre, sans manifester jamais de lassitude ni d'impatience. Et de combien d'années de labeurs témoigne leur vaste répertoire! Il y a donc quelque noirceur d'ingratitude à les railler et à les quereller, tout en acceptant leurs bienfaits. Mais notre mauvaise nature se complaît précisément à chercher des prétextes pour se dispenser de la reconnaissance. C'est un fardeau dont on aime bien à soulager ses épaules, et l'on s'estime heureux lorsqu'on croit pouvoir se livrer, sans remords, à la volupté de l'ingratitude.

Voilà une méchante maxime qui vous révolte, Madame. Elle n'est pas dans La Rochefoucauld. Je crains, si vous creusez un peu profondément, que vous ne la trouviez dans le cœur humain. Creusez encore plus profondément, vous ferez une horrible découverte, vous apercevrez, c'est Descartes, un sage illustre, qui l'a dit, *la haine pour ceux qui nous ont fait du bien.* Pensez-vous que je connaisse assez mon Descartes pour avoir pu de mémoire vous faire si à propos cette citation? Hélas! non, Madame, je l'ai rencontrée tout simplement dans le dictionnaire de Boiste, au mot « Ingratitude »; et voilà comme on se procure à bon marché beaucoup d'érudition, afin d'éblouir les lecteurs naïfs. Mais pour le coup, il me semble que ce candide aveu, auquel rien ne m'obligeait, est incontestablement un trait de modestie.

C'est le cas de demander ce qu'il en pense au Dictionnaire de l'Académie. Je l'ouvre donc, et je lis : MODESTIE, *Retenue* dans la

manière de penser et de parler de soi. L'édition précédente, de 1814, dont on se rappelle encore la célèbre définition de l'écrevisse, *poisson qui, selon l'opinion vulgaire, va presque toujours à reculons*, avait ici une nuance de rédaction. On y lit : MODESTIE, *retenue* dans la manière *de se conduire* et de parler de soi. Quelle est la meilleure ou la moins mauvaise des deux rédactions? Est-il bien sûr que la retenue dans la conduite ou dans les paroles soit de la modestie? N'y a-t-il pas des orgueilleux taciturnes, des ambitieux dissimulant avec soin leurs prétentions jusqu'au moment opportun de les produire, et, par exemple, la retenue n'est-elle pas l'art suprême de tous les conspirateurs?

Tournons au hasard quelques feuillets, voici que je rencontre OUBLI DES INJURES, l'*action* d'oublier les offenses, de les pardonner, de n'en garder aucun ressentiment. Ohé! messieurs les immortels, ceci me paraît un peu fort, et vous me persuaderez difficilement que l'oubli soit une action.

Quittons les expressions trop abstraites, qui ont pu embarrasser les Quarante, prenons un mot bien vulgaire. Désirez-vous savoir au juste, Madame, avant de donner ordre d'atteler pour vous conduire à la messe du village, ce que c'est qu'un cheval? Je suppose que, ne vous fiant pas suffisamment à vos lumières, vous vouliez consulter l'Académie. Elle vous répond d'abord, par son décret de 1814, « animal à quatre pieds qui hennit, propre à porter et à tirer. » Voilà qui est topique et démonstratif. Je ne me lasserai pas d'admirer, sous le rapport de l'élégance du style, cet animal *propre à porter*, et encore cet animal *à quatre pieds qui hennit*. Peut-être penserez-vous cependant qu'un petit chien de manchon, animal à quatre pieds qui jappe, serait plus *propre à porter* qu'un cheval.

Le décret postérieur, celui qui a aujourd'hui force de loi, est plus étendu. L'Académie s'est recueillie et ravisée. CHEVAL, « animal » qu'on emploie à porter et à tirer, que l'homme monte, et dont il » se sert en voyage, à la chasse, à la guerre, etc. » Cet *et cætera* fait partie de la définition. Ici, l'animal ne hennit plus, et c'est dommage. S'il allait avoir l'insolence de se mettre à braire, à l'oreille des immortels! car je ne distingue pas bien s'il s'agit d'un cheval, d'un âne, d'un éléphant ou d'un dromadaire. Je ne sais même plus

combien de pieds aura mon compagnon de voyage. A la rigueur, ce pourrait être une autruche. Décidément il me semble que la *charte* de 1814 valait mieux, et l'on me laisse encore admirer, comme élégance de la forme, cet animal qu'on *emploie à* porter.

Ce qui suit est plus réjouissant, et devient presque macaronique. « Aux enseignes, on met : un tel loge à pied et à cheval, pour indi- » quer qu'on *y* reçoit (dans les enseignes, sans doute) les voyageurs » qui *vont* à pied et ceux qui *vont* à cheval. » Où se logeront donc, s'il vous plaît, messieurs les constituants, les voyageurs qui *vont* en voiture ou en chemin de fer? J'avais toujours cru que la susdite enseigne, qui ne me paraissait pas exiger une définition académique, signifiait qu'on *y* recevait non-seulement les voyageurs, mais aussi leurs chevaux, autrement dit qu'il y avait une écurie dans l'établissement. Je n'aurais pas pensé que l'hôtelier se préoccupât beaucoup de la manière dont *vont* les voyageurs qu'il loge. Je me trompais, et voilà comme quarante hommes de génie ou d'esprit se sont cotisés pour composer un commentaire burlesque sur les écriteaux de nos auberges.

J'en étais là de ma lettre, Madame, et je ne sais jusqu'où m'aurait entraîné cette malicieuse exploration dans les régions du dictionnaire, lorsqu'on m'a remis les journaux. Vous permettrez que j'y jette les yeux. Quoique je m'occupe fort peu de politique proprement dite, il y a tant de questions d'histoire contemporaine qui se débattent, à l'heure qu'il est, dans les chancelleries et sur les champs de bataille, et dont il est impossible de se désintéresser! Notre siècle se vante de sa civilisation qui devait faire reculer la barbarie de la guerre. Ce que n'a pas obtenu le Christianisme, prêchant la concorde entre les princes, ce à quoi ont échoué la philosophie et la diplomatie, on assurait que ce serait du moins le résultat du culte prédominant des intérêts matériels, et que nous entrions dans l'ère de la paix universelle. Pourtant le monde est en feu, la guerre est partout, et l'industrie, cet instrument de paix, s'exerce particulièrement à perfectionner les engins de destruction. Il y a chez tous les peuples une émulation effrayante à inventer de nouveaux canons, de nouveaux projectiles et des bâtiments cuirassés d'une nouvelle puissance. Les progrès de la civilisation sont marqués par ceux de l'artillerie,

Voyons donc quels sont aujourd'hui les bulletins des combats. Combien d'égorgements dans la malheureuse Pologne? Où en est aux États jadis Unis la fortune des armes? Est-il arrivé un courrier du Mexique?

Comme les événements se font avec des hommes, le *Moniteur* nous apporte souvent des nouvelles d'un intérêt tout personnel sur nos parents et nos meilleurs amis. N'est-ce pas l'un d'eux, Madame, ce brave amiral de la Grandière qui gouverne ou plutôt qui règne en Cochinchine, et qui, passant des bords riants de l'Odet aux rives du Cambodge, traite là-bas avec des potentats fabuleux, étend la domination de la France et protége nos missionnaires? Parmi ces martyrs de l'extrême Orient, n'avons-nous pas aussi des enfants de nos diocèses? Combien de nos compatriotes entraient naguère en libérateurs dans la vieille cité des Caciques, inondés de fleurs! Combien, hélas! étaient restés en chemin, frappés d'une balle ennemie, ou dévorés par un climat plus meurtrier que les balles? Voyons les nouvelles de la Ville Éternelle. Je lis qu'on vient de sacrer le premier archévêque d'Haïti, je reconnais encore le nom d'un de nos amis, Mgr Testard du Cosquer, un des curés de Brest, qui se voue courageusement à cette œuvre de restauration religieuse au milieu de la race noire. Il y a peu d'années, des échos plus douloureux nous arrivaient des bords du Tibre. Tous nos manoirs étaient dans l'anxiété ou dans le deuil. L'élite de la jeunesse bretonne succombait dans les champs de Lorette. Elle avait couru à la défense de la Papauté comme à une croisade, sur les pas d'un autre de nos compatriotes, l'illustre Lamoricière.

Mais voici que j'ai suffisamment parcouru le *Moniteur*. Je coupe les feuillets d'un recueil mensuel que vous recevez aussi, Madame, la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Là je suis encore plus certain d'entendre parler de mes amis. Éloigné depuis de longues années, par la direction que les circonstances ont donnée à ma vie, des lieux où s'est écoulée mon enfance, et que j'ai trop rarement la joie de revoir, je retrempe avec bonheur ma pensée aux sources natales, en parcourant ces pages tour à tour sérieuses et légères, toujours chastes et pures, qui m'apportent chaque mois, dans mon cabinet de travail, comme un parfum de nos grèves et de nos bruyères,

comme un gazoüillement de nos bocages. J'admire le dévouement de quelques hommes de talent qui se consacrent à faire prospérer cette.... écrirai-je cette *modeste* Revue? Il me semble bien qu'elle ne rougit pas de mes éloges, qu'elle n'essaierait pas de s'y dérober, qu'elle ne craint pas d'être remarquée et ne demanderait pas mieux que de l'être encore davantage. Je ne dirai pas qu'elle a « d'assez beaux yeux pour des yeux de province. » Franchement, je sais plus d'une grande coquette de Revue parisienne qni a moins d'agréments et d'attraits.

Là M. de la Borderie porte sur nos origines le flambeau d'une critique sûre et lumineuse. M. Ropartz rétablit sous nos regards la vie sociale de nos aïeux et la physionomie de nos vieilles cités. Mon frère le juge d'armes, que vous me permettrez bien de citer dans une correspondance familière, répand à pleines mains du sel gaulois sur le blason et l'archéologie. M. Eugène de la Gournerie apporte ses travaux de saine et forte littérature; M. Émile Grimaud, des fleurs de poésie; d'autres rajeunissent en mille récits l'inépuisable légende de la Vendée, et mon ami Louis de Kerjean, qui est un peu l'ami de tout le monde (pourriez-vous me faire savoir, au juste, madame, le domicile de M. Louis de Kerjean?) saupoudre tout cela d'atticisme et de bonne humeur.

Voyons donc, que va nous dire aujourd'hui cette chère *Revue de Bretagne et de Vendée*, dans sa livraison d'octobre! Bon, la table des matières est encourageante, et me présente la plupart de mes noms les plus aimés. La main d'Aurélien de Courson n'est pas encore fatiguée du poids du *Cartulaire de Redon* qu'elle a soulevé jusqu'aux sommets de l'Institut, ni du poids des palmes académiques, attachées à un gros sac d'écus, qu'elle a rapportées de ces hauteurs. Elle a voulu tailler pour nous sa meilleure plume. Ceci est une image bien surannée; on ne sait plus ce que c'est que de tailler sa plume. Autrefois l'imagination des écrivains tantôt se reposait, tantôt rêvait pendant ce petit travail matériel. Le poète cherchait la rime, le prosateur cherchait l'idée. Le résultat plus ou moins heureux de l'opération influait aussi sur la composition littéraire. Nous admirons plus d'un beau vers, plus d'une pensée gracieuse-

ment rendue dont nous avons l'obligation à une plume bien taillée; plus d'une invective éloquente dont l'âpre vigueur est due à l'irritation causée par une plume ébréchée. Ce n'est pas sans une profonde raison que le *style* a conservé le nom du poinçon des anciens, et que la langue a consacré de même la plume des modernes. Le mot restera, quoique les antiquaires eux-mêmes s'approvisionnent désormais aux usines de l'industrie métallurgique, et que toutes les oies de nos villages soient aussi assurées que celles du Capitole de voir respecter leurs ailes.

Vous excuserez, Madame, cette nouvelle digression. J'en étais à Aurélien de Courson, condescendant à exprimer, pour les lecteurs de la *Revue*, le suc de son formidable Cartulaire (peu d'entre eux, je le crains, se sentiront en goût d'aller le sucer dans l'original). Il s'adresse à son aimable confrère en érudition bretonne, Arthur de la Borderie, et certes c'est justice. Mais qu'entends-je, bon Dieu? c'est une querelle, nos deux savants sont aux prises. De quoi s'agit-il donc entre eux? J'ai tâché de m'en rendre compte, et de discerner l'objet de la dispute. Je n'y suis pas parvenu très-aisément. Il me semble que l'un et l'autre disent à peu près les mêmes choses. Tous deux s'entendent pour dauber sur l'abbé Gallet et sur M. Bizeul, qui n'en peuvent mais, et ne sont pas là pour répliquer. Tous deux se coalisent pour détrôner Conan Mériadec, premier roi des Bretons armoricains, qui vivait tranquille dans sa gloire, et dont ils contestent à l'envi jusqu'à l'existence, en le reléguant au rang des personnages mythologiques. Tous deux se renvoient des compliments, parfaitement mérités de part et d'autre. Et pourtant ils se querellent.

— Avouez, dit l'un, que vous avez cru à Conan Mériadec.

— Hélas! il est trop vrai, répond l'autre, j'y croyais en 1841. J'étais alors jeune et passionné, je n'ose pas dire superbe, mais l'âge et le *Cartulaire* ont mûri ma raison, et, foi d'homme d'honneur, je n'y crois plus depuis longtemps.

— Avouez que vous y croyiez encore en 1846.

— Je ne saurais vous accorder ce point, et la preuve est que, dans mon *Histoire des peuples bretons*, je n'ai pas même prononcé le nom de ce grand prince.

— Avouez que j'avais ébranlé bien avant vous son trône. Mon article sur Conan date de 1848, année marquée par l'expulsion d'autres rois.

— Avouez vous-même que dom Le Gallois vous avait fourni la pioche dont vous avez fait si rude usage.

— Je jure par les mânes de Conan que je n'ai découvert que plus tard la pioche de dom Le Gallois.

De grâce, mes doctes amis, double honneur de l'érudition bretonne, *Arcades ambo !* cela mérite-t-il que vous vous querelliez? car je vous le déclare à mon tour, foi de Breton, je n'ai rien découvert de plus sérieux dans vos discussions. Vous êtes d'accord sur le fait capital, vous êtes d'accord pour écraser Conan sous des coups dont il ne se relèvera plus. Vous avez pulvérisé ce colosse de notre histoire. Soyez contents, et embrassez-vous sur sa poussière.

Mes doctes amis, vous avez trop d'esprit tous les deux pour ne pas permettre à un profane de résumer en souriant votre querelle et pour n'en pas sourire avec lui.

Deux choses demeureront acquises, après ce terrible débat sur Conan.

La première, c'est que tandis que tant de peuples s'agitent, que tant d'armées se heurtent, que tant de notes diplomatiques se croisent, et qu'on se demande avec anxiété chaque matin si nous n'aurons pas au printemps une guerre européenne, il y a parmi nous des esprits déliés qui s'échauffent sur la question palpitante de savoir si le tyran Maxime déposa ou non, en l'an de grâce 383, une colonie de Bretons en Armorique. Ceci est à l'honneur de l'archéologie; MM. de Courson et de la Borderie sont les Archimèdes de l'érudition.

La seconde, c'est que quinze siècles d'une gloire incontestée ne protègent pas un nom royal contre la rébellion des révolutionnaires de la science. Pauvre Conan Mériadec! J'avais été élevé, j'avais grandi dans le culte et le respect de sa mémoire. Je voyais en lui le symbole de notre nationalité, la tige de nos souverains, l'ancêtre direct de notre bonne duchesse Anne. Et comment en eût-il été autrement? Vous savez, Madame (car j'ai trop oublié que c'est

à vous que j'écris), que je prends volontiers ma science dans les dictionnaires. J'ai là, sur ma table, le dictionnaire historique de Bouillet, approuvé par le Conseil de l'Université, par l'archevêque de Paris, que dis-je? par le Saint-Siége lui-même, dont il porte en tête le décret d'autorisation, et recommandé par le Ministre de l'instruction publique pour l'enseignement de la jeunesse. L'ouvrage a eu près de vingt éditions, et l'on ne vit jamais plus ébouriffant succès. Voilà, certes, une autorité imposante, près de laquelle pâlissent singulièrement celles de dom Le Gallois, de dom Courson et de dom la Borderie. J'ouvre donc mon précieux répertoire, et j'y lis textuellement ce qui suit :

« Conan, dit Mériadec ou Caradog, naquit dans la Grande-Bre-
» tagne à la fin du IVe siècle, et passa dans les Gaules avec le tyran
» Maxime, dont il servit les intérêts. *Il fut créé duc*, et gouverna
» *pendant vingt-six ans*, sous la dépendance des Romains, la partie
» de l'Armorique connue depuis sous le nom de Bretagne. En 409,
» les Armoricains se soulevèrent, et déférèrent à Conan l'autorité
» souveraine. Il conserva le pouvoir jusqu'à sa mort (421) et le
» légua à ses descendants, qui furent depuis ducs de Bretagne. »

Voilà qui est clair, net et précis. Je ne m'arrête pas à cette subtilité de demander comment il se fait que Conan, qui, en 409, gouvernait depuis vingt-six ans l'Armorique par les Romains, fût né à la fin du IVe siècle. La réponse doit être que Conan fut précoce comme tous les hommes illustres, et montra dès le berceau, ou même avant, de grands talents de gouvernement. M. Bouillet d'ailleurs reconnaît qu'il n'a pas pu se procurer l'acte de naissance de Conan, mais il a eu certainement entre les mains son acte de décès (421), reçu par le personnage de la cour de Quimper faisant fonctions, pour la famille royale, d'officier de l'État civil. Et remarquez, Madame, la rigoureuse précision de cette notice. L'auteur ne réserve pas le moindre doute. Charlemagne et Louis XIV ne sont pas traités plus pertinemment. Hé bien, il faut pourtant que je déshabitue mon loyalisme du culte héréditaire de Conan. Il faut que je relègue parmi les fables ses vingt-six ans de gouvernement suivis de ses douze ans de règne. Il faut, ce qui me désole encore

davantage, que je perde toute confiance dans le dictionnaire de Bouillet. Hélas! où puiserai-je dorénavant mes connaissances historiques? Il le faut, ainsi l'exigent dom Arthur et dom Aurélien. J'y consens, je me soumets humblement, mais encore une fois, mes bons amis, soyez contents et embrassez-vous.

Il me semble même que tout cela pourrait finir par des chansons. Vous aimez comme moi, Madame, les chants populaires de la Bretagne; vous possédez le charmant recueil qu'en a publié M. de la Villemarqué, avec un succès qui lui a ouvert les portes de l'Institut. Notre excellent ami, malgré ses laborieuses recherches, n'a pas pu tout ramasser dans son grenier poétique, il a laissé du moins quelque besogne aux glaneurs. Je suis assez heureux pour avoir trouvé à glaner un *gwerz* qui lui avait échappé. C'est à Paris que je l'ai recueilli, de la bouche d'un Roscovite qui vendait des oignons. Je crois avoir de bonnes raisons de l'attribuer à Guinclaff, ou même à Merlin. Ce ne peut être qu'un barde-prophète qui a célébré tant de siècles d'avance, comme un fait accompli, la publication du Cartulaire de Redon. Votre oreille de musicienne reconnaîtra sans peine, Madame, d'après le rhythme seul, que ce morceau lyrique se chantait sur l'air de *la Boulangère.*

Le Cartulaire de Redon.

CHANT HÉROIQUE.

I.

Le *Cartulaire* a donc paru;
Certe on n'y comptait guère;
Il a paru, car je l'ai vu,
J'ai vu le *Cartulaire*
Paru,
J'ai vu le *Cartulaire.*

II.

C'est un bébé déjà barbu,
Il est né centenaire;
Et chacun dit : L'eusses-tu cru?
J'ai vu le *Cartulaire*
Barbu,
J'ai vu le *Cartulaire*.

III.

Comme Arthur longtemps attendu
Et traité de chimère,
A la fin son jour est venu.
J'ai vu le *Cartulaire*
Attendu,
J'ai vu le *Cartulaire*.

IV.

Admirez comme il est joufflu
Par devant, par derrière;
Nul ne vit enfant plus dodu.
J'ai vu le *Cartulaire*
Dodu,
J'ai vu le *Cartulaire*.

V.

Il parle un latin incongru.
Un savant commentaire
Lui rend la grâce et la vertu.
J'ai vu le *Cartulaire*
Incongru,
J'ai vu le *Cartulaire*.

VI.

Il a, quoique Breton têtu,
Un charmant caractère.
C'est à l'imprimeur que c'est dû.
J'ai vu le *Cartulaire*
Têtu,
J'ai vu le *Cartulaire.*

VII.

C'est un gaillard qui sait son but,
Il marche sans lisière,
Et s'en va droit... à l'Institut.
J'ai vu le *Cartulaire*
Et son but,
J'ai vu le *Cartulaire.*

VIII.

Qu'entends-je? Conan a perdu
Sa gloire séculaire;
Bouillet en est tout morfondu.
J'ai vu le *Cartulaire,*
J'ai vu,
J'ai vu le *Cartulaire.*

IX.

Pleurez Conan, le roi déchu,
Et Bouillet, son compère,
Tous deux frappés d'un coup bourru.
J'ai vu le *Cartulaire*
Bourru,
J'ai vu le *Cartulaire.*

ALFRED DE COURCY.

DOCUMENTS INÉDITS.

ÉCROULEMENT DU PONT DE LA CASSERIE

A NANTES. — 1741.

Le 28 février 1741, une déplorable catastrophe répandait la consternation et le deuil dans la ville de Nantes. Trois maisons situées dans la rue de la Casserie s'écroulaient, écrasant dans leur chute une vingtaine de personnes. La rue de la Casserie tire son nom des casseurs d'acier qui l'habitaient autrefois, et subsiste encore en partie. Un pont, fort ancien, garni de maisons de chaque côté, existait sur l'emplacement actuel du pont d'Arcole, soudant, pour ainsi dire, sans solution de continuité, la ville au faubourg et paroisse de Saint-Nicolas, réunis à la cité seulement par Pierre de Dreux, au commencement du XIIIe siècle; état de chose dont nous retrouvons encore le souvenir dans l'expression, *à gauche en allant en ville,* employée par l'auteur de la relation qui va suivre.

L'abbé Travers, nos annalistes, etc., se contentent de mentionner en quelques lignes ce triste événement, dont on retrouve tous les détails consignés dans les registres de l'État civil de la paroisse de Saint-Nicolas, par Missire René Brelet de la Rivellerie. Ce digne ecclésiastique, prêtre des plus recommandables, fort instruit, docteur et professeur de théologie, passa de la direction de la communauté de Saint-Clément, (Grand-Séminaire) à la cure de Saint-Nicolas. Il en prit possession le 16 juin 1731 et mourut dans la cinquante et unième année de son rectorat, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 17 juin 1781.

Le récit de M. de la Rivellerie n'est qu'une simple note, rédigée sous l'impression du moment, et à laquelle, pour ce motif, il n'a rien été changé. Outre le zèle et le dévouement du pasteur, qu'elle fait ressortir d'une manière si simple et si naturelle, on y remarquera que, parmi les

prêtres et les travailleurs, le vicaire de Saint-Saturnin est seul nommé, avec cette observation qu'il ne chercha nullement à contester l'exercice des fonctions curiales. Cette préoccupation, qui pourrait étonner aujourd'hui, était alors la conséquence des rivalités si communes de paroisse à paroisse, et dont l'un des plus curieux épisodes est la possession de l'île Feydeau, à laquelle prétendaient à cette époque les recteurs de Sainte-Croix et de Saint-Nicolas.

STÉPHANE DE LA NICOLLIÈRE.

Le vingt-huitième février 1741, à deux heures trois quarts après-midy, trois maisons de la rue de la Casserie, à gauche en allant en ville, bâties sur la rivière d'Erdre; scavoir une où demeuroit le sieur Brouard le jeune marchand orfeuvre, l'autre ou demeuroit la veuve du sieur Saunier, faiseur de bas au métier, les deux de la paroisse Saint-Nicolas; la première appartenant à M. de la Couronnerie Fresneau, et la seconde à madame la veuve Guilermeau; enfin la troisième où demeuroit le sieur Maingon, marchand quinqualier, appartenant aux demoiselles Homos, de la paroisse de Saint-Saturnin, (*apparemment parce que la principale porte était du côté de ladite paroisse, puisque la maison vis-à-vis, où demeurait le sieur Mazeau fils, est de Saint-Nicolas*), se sont écroulées tout-à-coup, et ont écrasé dans leur chute plusieurs personnes.

Aussitôt après cette triste nouvelle, je me suis transporté sur les lieux, et ne pouvant rien découvrir à travers cet horrible chaos, je me suis fait conduire aux environs, sur la rivière où du côté du midy, j'ay aperçu le cadavre du sieur Bruneau, écrasé entre deux poutres, et au nord des familles qui se sauvoient du sommet des maisons ruinées à la faveur de quelques planches dans d'autres maisons.

Ce jour-là les travaux ne purent estre assez avancez pour tirer qui que ce soit de dessous les ruines, si ce n'est, sur le soir, le fils du sieur Brouard, qui, comme on le va dire, fut écrasé et enterré le lendemain, et une femme ancienne, nommée , de la paroisse de Saint-Léonard; qui ne s'y trouva prise que par les jambes qui en furent toutes fracassées, et que je fis aussitôt porter en chaise à l'Hôtel-Dieu. Quelques autres personnes qui passaient en

cet endroit de la rue, lorsqu'elle s'enfonçoit dans les eaux, s'étant enfuies précipitament, furent légèrement blessées, du nombre desquelles furent, entre autres, le sieur Joachim Bernier, négociant, demeurant au Port-au-Vin, et la demoiselle Brouart, habitante de l'une de ces maisons, laquelle tenant son enfant par la main, le vit écraser par une poutre. A l'instant une autre poutre étant venue à tomber un peu plus près d'elle, l'arresta par la robbe que son mary lui coupa aussitôt aux épaules pour qu'elle pût s'échapper, ce qu'elle fit, n'ayant que quelques meurtrisseures au dos. D'autres, comme le sieur Etienvrain, alors clerc tonsuré, et un des enfants du sieur Sauvaget, concierge de la Bourse, étant tombez dans l'eau, se sauvèrent à la nage.

A dix heures de la nuit, on crut entendre à travers les décombres quelques voix plaintives. Aussitôt j'y courus, et y fis à travers les ouvertures toutes les exhortations qui dépendirent de moi. Mais je ne pû m'assurer avoir entendu qui que ce soit; néanmoins dans le doute, je donnai une absolution générale à ceux qui auroient encore été en vie sous les ruines, après les y avoir disposés à haute voix du mieux qu'il me fut possible. Aussitôt le picquet qui étoit là présent et tous les autres assistans se mirent à genoux.

Le landemain, mercredi, dès le grand matin, j'y retournai et on ne put m'assurer rien de plus positif sur ce qui avait été entendu. Cependant les travaux de la ville recommencèrent encore plus fortement, et le premier cadavre qui put être retiré, fut, sur les trois heures de l'après-midy, celui du sieur Bruneau, marchand tonnelier à Richebourg, paroisse Saint-Clément. Le malheur lui arriva lorsqu'il passoit dans la rue. Presque aussitôt on retira du côté de Saint-Saturnin, la femme d'un confiseur, nommé , enceinte de trois à quatre mois, qui fut pareillement écrasée en passant lorsqu'elle alloit à la Fosse, et fut enterrée à Saint-Vincent, sa paroisse.

Vers les quatre heures, on entendit distinctement sous les ruines de la maison du sieur Maingon, paroisse de Saint-Saturnin, la voix et les plaintes d'une jeune personne. On cria au miracle, et comme pendant tous ces travaux je me tenois ordinairement présent avec

un surplis, une étole sur le bras, et les saintes huiles à la main, j'y courus promptement et m'étant courbé dans l'ouverture du chaos d'où on entendoit cette voix, et avançant profondément mon bras, je touchai la main de cette jeune personne. Je retirai aussitost la mienne pour prendre les saintes huiles afin de lui donner l'extrême-onction, ce que je ne pus faire que sur le bout de son petit doigt, ses forces ne lui ayant pas apparament permis de lever une seconde fois plus haut son bras. Après quelques courtes exhortations je me retirai un peu, pour laisser opérer les travailleurs auxquels on vit à l'instant plusieurs prestres se joindre parmi lesquels étoit le sr Hery, vicaire de Saint-Saturnin, qui apparament n'hésita point de me laisser faire la susditte fonction, soit parce qu'il n'avoit point de quoy la faire, soit parce qu'on douta dès lors que ce fût une de mes paroissiennes. Quoi qu'il en soit les travaux s'étants redoublés, on ne tarda pas de voir cette personne dégagée jusqu'à la moitié du corps. Je la pris aussitost par la main, la tirai de cet abime, d'où elle parut sur le bord comme un prodige miraculeux, qui excita de nouveau les acclamations du public. Sa coueffe et ses souliers étoient restés dans l'abime, ses habits étoient tous mouillés, son corps froid comme le marbre étoit tout couvert de poussière, et ses bras qui n'etoient point blessés, se trouvoient neanmoins tout couverts du sang des cadavres sur lesquels elle avoit été assise, et qui étoient ceux des deux demoiselles Maingon, agées de trente cinq à quarante ans, sœurs du sieur Maingon locataire de cette maison.

Dans cet état je conduisis par la main cette jeune personne à travers les décombres, et par dessus une planche que l'on avoit posée sur un torrent que formait l'eau, dans la maison de son ayeul paternel, au vis à vis et dans la paroisse de Saint-Saturnin. Après l'avoir ainsi rendue à sa famille, fondante en larmes de joye et après lui avoir fait une courte exhortation je me retirai la laissant entre les mains des chirurgiens. Cette jeune personne étoit Marie-Anne Mazeau, agée de treze ans ou environ, de notre paroisse, à qui nous avions fait faire la première communion l'année précédente, fille du sieur Mazeau fils marchand poeslier et de demoiselle Marie Pineau, demeurant même rue au vis à vis. Comme on avoit une

certaine impression que la maison du sieur Maingon menaçoit ruine, elle y étoit allée charitablement pour aider à déloger quelques effets. Ce fut alors que l'écroulement s'étant subitement fait, elle y fut envelopée, se trouvant assise sur les épaules de l'ainée Maingon, laquelle ne tarda pas à être étoufée ou noyée, car l'eau qui était déja fort grosse n'ayant de passage que par cette voye, elle montoit à chaque flux et reflux premièrement jusqu'à la moitié du corps et secondement jusqu'aux épaules de nostre petite miraculée, que Dieu conserva neanmoins de la sorte pendant les vingt cinq heures ou environ qu'elle resta dans ce lieu de mort, ou ses deux compagnes *(les demoiselles Maingon,)* protestantes, périrent misérablement. Elle a déclaré, plusieurs fois, avoir pendant tout ce temps entendu distinctement ma voix et confusément mes exhortations, auxquelles elle a dit avoir plusieurs foir répondu, en m'appellant sans avoir pu se faire entendre. Et comme elle s'y étoit vouée à la Sainte Vierge, tant à Bonne-Garde dans notre église, qu'à Bon-Secours paroisse de Sainte-Croix, ses parents ont mis dans cette dernière chapelle un petit tableau en forme de vœu, peint par le sieur Gaugy, où elle et moy sommes represantés, mais fort mal, au moment qu'elle sortoit de cet abime. Et depuis elle a joui d'une santé parfaite, fors quelques incommodités qui viennent de la foiblesse du tempérament qu'elle a toujours eu.

Après cette délivrance je retournai au même endroit du chaos, ou je m'avançai encore plus profondément sur le torrent de l'eau, ayant le pied droit sur des poutres, et le gauche dans la boucle de fer fixée au mur du coté de Saint-Saturnin, apparament pour y attacher des bateaux, et j'y cherchai inutilement des corps vivants; je n'y trouvai avec la main que des morts, scavoir : ceux des susdites Maingon, et d'une autre personne encore plus éloignée, dont le tablier seul paroissoit, qui pouvoit estre la servante de ces personnes.

Ces trois dernières furent retirées le même jour et enterrées, scavoir : la servante à Saint-Saturnin, et les deux maitresses comme hérétiques, au nouveau cimetière de Thabor, paroisse de Saint-Similien.

Le jeudi deuxieme mars nous fimes la cérémonie de la sépulture du sieur Bruneau, et pénétré que j'étois de douleur et d'effroy, je ne pus m'empêcher d'en exprimer mes sentiments en présentant ce corps à M. le recteur de Saint-Clément, en entrant dans son église avec le convoy, ce que je fis par un petit compliment en françois auquel il répondit. Il est à remarquer, que c'est le premier compliment qui ait été fait en cette ville lors du transport des corps en d'autres églises, l'usage n'étant pas d'en faire.

Vers midy, à la faveur des travaux continuels, on retira les cadavres de la veuve Douillard, d'Ancenis, de sa fille brodeuse agée de vingt trois ans, et dé dame Marguerite Julitte Charon, de Bourgneuf, agée de quatorze ans leur apprentive; et aussi le corps de la veuve Saunier qui fut porté chez le sieur Gourbil, tonnelier, rue d'Erdre, paroisse de Saint-Saturnin. Alors l'eau commençant à avoir un passage plus libre, elle entraina quantité d'autres corps dont partie furent depuis trouvés plus bas.

Le vendredi troisieme mars, nous fimes la cérémonie de la sépulture de la susdite Saunier, dont M. le recteur de Saint-Saturnin, avec son clergé, nous presenta le corps à la porte de l'église, en nous faisant aussi un compliment en françois à ce sujet, auquel nous répondimes pareillement. Il resta avec son clergé à la cérémonie, comme il est d'usage de paroisse à paroisse. On ne travailla plus que fort peu à cause de la grosseur de l'eau.

Le dimanche, cinquième mars, M. le recteur de Saint-Saturnin et moi, fimes notre prone, sur cet épouvantable accident, arrivé entre nos deux paroisses, et dont nos auditeurs furent saintement consternés; d'autant plus que le même jour vingt huit fevrier, sur les huit heures du soir, tandis que malgré l'allarme publique, on representoit à la comedie le tonnerre, il en fit effectivement un horrible coup qui lança la foudre au haut de la place de Saint-Nicolas, sur un tas de tuffeaux vers le lieu de la comédie. Quelques-uns même assurèrent que le tonnerre étoit tombé en même temps encore un peu plus loin vers la Bourse, et qu'un habitant qui sortoit de la comédie, en avoit eu son habit un peu brulé.

Le vendredi dixieme mars, la veuve Berquin fut tirée de dessous

les ruines, du coté de Saint-Saturnin sa paroisse où elle fut inhumée. Cette veuve étoit venue de la rue des Halles, sa demeure, pour aider à sa fille mariée au sieur Picheré à déloger. Sa susditte fille fut trouvée ensuite vers le bas de la Fosse, le vendredi vingt-quatre mars et enterrée dans cette paroisse.

Le samedi onze mars, fut trouvé sous les dites ruines, le corps d'une fille inconnue du coté de Saint-Saturnin où elle fut enterrée.

Le dimanche douze mars, fut trouvé sous les mêmes ruines, le corps de Marie Gervais, de Tours, qui se trouvant icy, revenoit de la mission qui se faisoit par le Père Duplessix, jésuite, à la cathédrale, chez sa sœur au Bignon-Létard, fut écrasée en passant ; le lendemain elle fut enterrée en cette paroisse.

Le mercredi quinze mars, le nommé Porcher, cordonnier, demeurant dans une des dites maisons, fut trouvé dans la rivière de Loire près le Port-au-Vin et enterré à Saint-Nicolas, ainsi que sa femme qui fut trouvée le vingt-neuf avril, vers la machine à la Fosse, dans la rivière. Ladite femme enceinte de quatre à cinq mois. Mais leur enfant agé de trois ans, qui périt avec eux, n'a point été trouvé.

Signé : BRELET DE LA RIVELLERIE, *Recteur*.

NOTICES ET COMPTES RENDUS.

PIERRE MORELL, bourgeois de Guingamp, évêque de Tréguier au XIVe siècle; son tombeau dans l'église Notre-Dame de Guingamp; — DOM GERMAIN MOREL; *Histoire de la sécularisation de l'abbaye de Saint-Méen*, par M. S. Ropartz.

Deux brochures nouvelles de M. Ropartz sont une double bonne fortune pour tous ceux qui aiment l'érudition curieuse et la science vraie. Ce Pierre Morell, bourgeois de Guingamp et évêque de Tréguier, sur lequel il appelle notre attention, a laissé peu de traces dans l'histoire. Il assista aux États de Nantes en 1389, et fut un des témoins de la fondation de Saint-Michel-du-Champ sur le lieu où fut livré la bataille d'Auray. Voilà à peu près tout ce que son nom rappelle; mais, grâce aux patientes recherches de M. Ropartz, son rôle s'agrandit, et les souvenirs de sa famille, joints aux siens, se rattachent à tout ce qui fait l'honneur de Guingamp, son commerce, plus florissant peut-être au XIVe siècle qu'aujourd'hui, ses institutions municipales, les plus vieilles de la Bretagne, et son illustre collégiale de Notre-Dame, où Pierre Morell occupa le siége d'archidiacre avant d'être évêque et à laquelle son père avait légué *cinq souls de rente, pour aulmone.... et estre ès bonnes prières et services que l'on y fera les temps à venir.*

Nous sommes en 1319. Guingamp fait avec la France et l'Espagne un commerce important de grains et de poissons séchés, et des banquiers florentins s'y établissent comme ils s'établissaient alors partout où il y avait de l'argent à prêter et à gagner. Je disais, il y a un an, combien ces banquiers florentins étaient nombreux à

Nantes au XVe siècle. Eh bien! Guingamp en avait dès le XIVe, notamment Buonaccorso Morelli et Gorio Binaci, associés l'un et l'autre de l'illustre maison des Bardi de Florence. Depuis cette époque, les Morell ne cessent de figurer dans l'histoire de Guingamp. Lorsque Charles de Blois veut fonder un hôpital dans cette ville, c'est sur le terrain de Guillaume Morell qu'il le construit. Lorsque les bourgeois de Guingamp apparaissent, pour la première fois, constitués en communauté municipale (1380), deux Pierre Morell sont nommés les premiers parmi eux. Le premier de ces Morell était l'archidiacre, le second était son père. Plus tard le même archidiacre, devenu évêque de Tréguier, élèvera, de ses deniers, une partie des fortifications de sa ville natale, et, quand la mort viendra, il choisira sa sépulture dans la chapelle où se tenaient les assemblées de la commune, voulant ainsi, « du fond de son tombeau, suivant l'expression de son historien, assister encore à ces libres délibérations auxquelles il avait, des premiers, pris une part prépondérante. »

Voilà bien une de ces physionomies d'évêque telles que nous les montrent les origines de notre histoire. L'évêque est à la fois le père du peuple dans l'église et son défenseur dans la cité, *defensor plebis*. C'est une vieille fonction romaine dont il a pris sinon le titre du moins les charges. Par sa naissance aussi très-souvent, il tient de plus ou moins près au peuple. La porte des dignités ecclésiastiques était en effet ouverte à tous, et c'était chose commune, dans ces temps féodaux, de voir un bourgeois comme Pierre Morell, un fils de serf, comme Suger, dominer, de sa mître ou de son froc, les plus illustres races et les plus hautes vanités. Pierre Piédru, bourgeois de Nantes, était évêque de Saint-Malo; Guillaume Pinchon, disons mieux, *saint* Guillaume Pinchon, bourgeois de Tours, l'était de Saint-Brieuc; Simon de Langres, Jean Validère, Yves Mahyeuc, d'humbles et pauvres moines, l'étaient de Nantes, de Vannes et de Rennes; Antoine-Denys Cosson, fils d'un fabricant de chandelles de la petite ville de Craon, était évêque de Dol; et ces *hommes de peu* étaient portés par les plus hauts seigneurs de leurs diocèses à leur première entrée dans la ville épiscopale : l'évêque de Nantes, par les

barons de Chateaubriand, de Retz, d'Ancenis et de Pontchâteau; l'évêque de Rennes, par les seigneurs de Vitré, de la Guerche d'Aubigné et de Châteaugiron; l'évêque de Tréguier, par les vicomtes de Coëtmen et de Pommerit, les seigneurs de Kermartin et du Verger, etc. On parle de la fierté des vieux barons. Je ne sais en vérité si ceux qui ne sont pas barons ne seraient pas aujourd'hui un peu plus fiers.

Nous ne pouvons suivre M. Ropartz dans les détails des actes de l'évêque Morell, actes dont l'intérêt est surtout local, et nous nous bornerons à parler de son tombeau.

« Les sculptures historiques, antérieures à la seconde moitié du XVe siècle, dit M. Ropartz, ne sont pas nombreuses en Bretagne, et je n'hésite pas à ranger celles de Pierre Morell parmi les plus riches et les plus curieuses. » Suit la description du cénotaphe, complétement mutilé pendant la Révolution. Notre-Dame de Guingamp possédait deux autres monuments funèbres, celui d'un honnête marchand, nommé Lespicier, qui fut respecté par les niveleurs de 91, et celui de Rolland de Coatgourden, seigneur de Locmaria et sénéchal de Bretagne, que sa beauté comme monument et sa richesse comme art ne purent sauver des fureurs égalitaires. Le tombeau de Rolland a été dernièrement restauré avec soin et talent par les familles du Parc, de Kerouartz et de Lanascol qui remontent au bon sénéchal; mais celui de l'évêque, qui le restaurera? Qui lui rendra ses arcatures, ses statuettes, sa crête fleuronnée que surmontaient deux pinacles? Qui rendra à la statue couchée de Pierre Morell la tête que les Vandales ont broyée? La chapelle Saint-Jacques, dont ce tombeau était autrefois le plus bel ornement, a été récemment réparée et ornée aux frais de l'État. Reste l'enfeu de Pierre Morell. — « Aucune main pieuse, dit M. Ropartz, ne touchera-t-elle cette ruine pour lui rendre son ancienne splendeur? C'est une entreprise plus facile et beaucoup moins coûteuse que la restauration du tombeau de Locmaria; et si l'évêque ne laisse pas, comme le chevalier, une lignée selon la chair, n'a-t-il pas des frères dans l'épiscopat, des fils dans le sacerdoce? N'a-t-il pas des compatriotes, et Guingamp est-il si riche d'illustrations modernes

qu'il ne faille plus songer à ce bourgeois guingampais du XIVe siècle, qui sut s'élever, par son seul mérite, à des fonctions aussi hautes alors dans l'État qu'elles étaient et sont encore éminentes dans l'Église? C'est à cette famille toujours perpétuée que je fais appel. » — Nous nous unissons de cœur à ces sentiments et à ces vœux.

Dom Germain Morel, dont un manuscrit oublié forme le sujet de la seconde brochure, n'a de commun que le nom avec l'évêque de Tréguier. C'était un moine bénédictin du XVIIe siècle, prieur de Saint-Melaine de Rennes et l'un des auteurs les plus résolus du petit drame héroï-comique dont l'abbaye de Saint-Méen fut le théâtre dans l'été de 1645. Cette vénérable abbaye, fondée par saint Méen, au VIIe siècle, illustrée par saint Judicaël, détruite par les Normands, rétablie par la duchesse Havoise, en 1008, appartenait à l'ordre de Saint-Benoît, lorsqu'elle fut tout-à-coup sécularisée sur la demande d'Achille de Harlay, son abbé commendataire. C'est l'histoire de cette *prétendue sécularisation*, ainsi que la qualifie dom Germain, que ce religieux a écrite, pour répondre, dit-il, aux *fausses maximes d'un certain libelle nouvellement imprimé*. En ancien style de procédure on appelait cela un *factum*, et l'on sait combien est incisif d'ordinaire ce genre d'écrit. L'in-quarto du Bénédictin ne manque point de cette qualité, malgré le fatras de science indigeste qui s'y rencontre. On y remarque d'ailleurs quelques belles figures que M. Ropartz s'attache à mettre en saillie. La première est celle de Robert de Coëtlogon, abbé commendataire de Saint-Méen au XVe siècle, lequel trouva la vie de ces moines si édifiante qu'il se fit moine lui-même et mérita qu'après sa mort, le premier salut fait à chacun de ses successeurs commençât toujours par ces mots : *Puissiez-vous imiter le bon abbé Robert!*

Le second est notre compatriote Pierre Cornulier, ce « très-éloquent orateur, dit dom Morel, subtil philosophe, savant théologien, vertueux politique, homme d'état sans reproches, juge incorruptible et prélat très-vigilant. » Pierre Cornulier construisit un hôpital à Saint-Méen et employa à lui constituer un revenu, à subvenir aux pauvres du pays et à réparer le couvent délabré, autant et plus que l'abbaye ne valait. Mais les ruines matérielles n'étaient rien encore près des

ruines morales. Depuis longtemps les habitudes monastiques étaient perdues; Pierre Cornulier s'efforça de les faire revivre, et, ne pouvant y parvenir avec des religieux qui s'étaient fait une seconde nature d'une béate oisiveté, il prépara un traité avec la congrégation de Saint-Maur pour qu'elle envoyât une colonie à Saint-Méen et lui assigna *le tout de la mense conventuelle.* Les choses en étaient là lorsque Pierre, qui était, en même temps qu'abbé de Saint-Méen, évêque de Rennes, vint à mourir inopinément, le 2 juillet 1639, « jour fatal à tout l'ordre de Saint-Benoît, dit tristement dom Morel, et spécialement à cette pauvre abbaye. » La dernière pensée du pieux évêque suffit pour le peindre. Ce fut de défendre qu'on inscrivît sur sa tombe d'autre épitaphe que celle-ci : *Petrus peccator episcopus hic resurrectionem expectat* (Pierre, pécheur et évêque, attend ici la résurrection).

Son successeur, comme abbé, fut Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, lequel se montra d'autant plus opposé à l'exécution du traité, qu'il n'était encore qu'en projet et n'avait point reçu sa forme définitive. Achille trouvait que son prédécesseur avait été plus que généreux en abandonnant la mense conventuelle ; il offrit moins et, sur le refus des moines, il se pourvut devant le roi pour obtenir la sécularisation de l'abbaye, afin d'y fonder un séminaire qu'il se proposa de confier aux disciples de saint Vincent-de-Paul. L'œuvre des séminaires était alors la grande œuvre catholique, celle à laquelle était attachée la réforme de la vie cléricale, et, comme conséquence, l'avenir même de la religion parmi nous. La requête du nouvel abbé de Saint-Méen fut donc facilement agréée, et le pieux fondateur des Lazaristes lui donna quelques-uns de ses prêtres pour jeter les bases d'une école ecclésiastique. Mais alors s'engagea un conflit des plus vifs, d'une part, entre les Bénédictins et les Lazaristes, et de l'autre, entre le Parlement de Bretagne qui, s'appuyant sur les édits, refusait à une congrégation nouvelle le droit de s'établir dans la province sans le consentement des États, et le Grand-Conseil qui sécularisait d'autorité l'ancienne abbaye et la transformait en séminaire pour les prêtres de Saint-Lazare. Les incidents de cette lutte, les deux siéges de Saint-Méen, le tocsin, les

fenêtres escaladées par des magistrats et par des moines, et ces barricades si fortes, qu'à peine pouvait-on s'imaginer que celles de Paris, *si célèbres dans l'histoire, en pussent approcher*, tout cela est raconté avec émotion, esprit et finesse. C'est digne du *Lutrin*, et le sergent Grandmaison, l'huissier Quiquebreuf côtoient de très-près le sacristain Boirude et le perruquier l'Amour.

Quant à dom Germain Morel, qui joua aussi son rôle de hardi chevaucheur et d'ancien soldat, il est surtout admirable en face de Grandmaison et de ses casaques rouges. On dirait le vieux Sidrac ou un père conscrit de l'ancienne Rome. Lui et un autre religieux « allèrent, dit-il, à la rencontre de ces fiers-à-bras avec autant de liberté et des visages sereins, tranquilles et aussi peu émus que si tout eût succédé conformément à leurs souhaits, etc., etc. »

En définitive, l'évêque de Saint-Malo qui succéda à Achille de Harlay, s'adressa à Rome, et une bulle d'Alexandre VII sécularisa l'abbaye. C'était par où on aurait dû commencer.

L'analyse que M. Ropartz nous donne du curieux manuscrit de dom Morel est entremêlée d'observations justes sur les priviléges de la province et sur les principes de légalité dont le Parlement s'était constitué le sévère gardien. Il est incontestable qu'une sécularisation, opérée d'autorité par la puissance royale, était un abus, et à l'égard du Siége de Rome, seul compétent au spirituel, et à l'égard du Parlement de Bretagne, seul compétent au temporel. Si maintenant, de cette question de forme nous passons à la question de fond, il nous est impossible, surtout en pensant aux derniers Bénédictins, de ne pas pencher pour *M. Vincent* et pour ses prêtres. Je dis *M. Vincent*, comme on disait il y a deux cents ans. Un très-honorable académicien, peu fait, à ce qu'il paraît, au langage du XVIIe siècle, y a été pris. Parlant précisément de la petite révolution de Saint-Méen, il s'exprime en ces termes : « Les personnes de la mission d'*un certain M. Vincent*, dont l'origine remonte à 1630 (lisez 1626), furent établies en 1640 dans le monastère, à la place des religieux *qui l'occupaient avant eux (sic.)* » *Un certain M. Vincent !* voilà ce qui s'imprime de nos jours dans des recueils académiques ! J'aime à croire que ceux qui parlent ainsi

ne se doutent guère qu'ils sont en présence de saint Vincent-de-Paul.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

ARMORIAL ET NOBILIAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE SAINT-POL-DE-LÉON EN 1443, par le Mis de Refuge, lieutenant-général des armées du Roi. 2e édition publiée avec une introduction et des notes, par M. Pol de Courcy[1].

J'ai plaisir à annoncer la mise en vente de ce joli petit in-douze, édité par Auguste Aubry. Ouvrez-le sans crainte et, sous la couverture parisienne dont l'a revêtu l'éditeur, vous trouverez un volume tout breton, fait pour réjouir le goût d'un connaisseur, et à la dernière page duquel on lit, comme sur les œuvres des anciens maîtres de l'art typographique : *Achevé d'imprimer à Nantes chez Vincent Forest et Émile Grimaud, le 1er octobre 1863.* Cent cinquante-huit exemplaires seulement ont été tirés, dont quatre sur papier vélin et quatre sur peau de vélin.

C'est un rarissime et consciencieux opuscule dont M. Pol de Courcy, si versé en bibliographie bretonne, ne connaissait plus que trois exemplaires, et qu'il a voulu faire revivre dans une nouvelle édition où le texte primitif a été scrupuleusement respecté. Le nom du savant auteur du *Nobiliaire de Bretagne* suffit pour le recommander aux amateurs de bons livres et aux personnes curieuses de posséder l'état des familles originaires du pays de Léon réputées d'ancienne extraction il y a deux cents ans.

Voici, du reste, un passage de l'Avertissement de M. de Courcy :

« .... Plusieurs des familles de vieille roche qui composent la gentilhommerie du Léon, ont l'avantage, après plus de quatre siècles traversés par un aussi grand nombre de révolutions et de partages, de posséder encore la terre de leur nom ou autres terres qui leur appartenaient lors des enquêtes de 1426 et années suivantes.

» Les grandes existences seigneuriales étaient rares dans le

1 Pour recevoir ce volume, adresser 5 francs en un mandat ou en timbres-poste à MM. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 1, à Nantes.

Léon, mais l'éloignement de la cour, en ôtant aux gentilshommes l'occasion d'aller s'y ruiner ou d'importer à leur retour, dans leurs manoirs, les habitudes d'un luxe disproportionné avec leur fortune, a aussi empêché l'aliénation de leurs biens patrimoniaux. C'est donc surtout aux domaines de la noblesse du Léon qu'on peut appliquer l'inscription que nous avons lue sur une modeste gentilhommière : *In fundulo sed avito.*

» De ces bacheliers et écuyers tenus et réputés pour nobles *ab antiquo* en 1400, acquittant largement l'impôt du sang et servant le Duc *contre tous ceux qui peuvent vivre et mourir,* combien ont encore des descendants directs et représentants de leur nom ? — Un huitième seulement. — Ce chiffre, dont nous pouvons prouver l'exactitude, confirme le calcul que nous avons plusieurs fois vérifié dans les chartes de notre histoire, à savoir que les familles disparaissent à raison de deux cinquièmes par siècle. La diminution incessante des races patriciennes vient aussi justifier ces paroles de Bossuet : « C'est Dieu seul qui donne et qui ôte la puissance, qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement. »

L. DE K.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

MONSIEUR ET BIEN CHER DIRECTEUR,

A propos de la *Notice historique sur la cathédrale de Rennes,* que vous avez accueillie avec tant de bienveillance dans le dernier numéro de la *Revue,* j'ai reçu une réclamation trop fondée pour ne pas me hâter d'y faire droit, et donner l'explication d'une expression qui pourrait être interprétée d'une manière inexacte.

En appelant la cathédrale de Rennes, la première et la plus ancienne de Bretagne, je n'ai eu nullement l'intention de porter préjudice aux droits de l'église cathédrale de Nantes. J'avais en vue, dans ma Notice, plutôt la nouvelle province ecclésiastique de Bretagne que l'ancienne province politique. De plus, j'ai été facilement entraîné à la dénomination que j'ai employée, la trouvant dans tous les anciens mémoires qui ont servi de base à mon travail, ainsi que

l'on peut s'en convaincre en lisant les pages 343, 351, 353 de la Notice.

Je reconnais facilement que, dans l'ordre chronologique, la priorité semble acquise à l'Église de Nantes, que l'on sait avoir été organisée comme Église et comme diocèse dès la fin du IIIe siècle, au temps de la persécution de Dioclétien, tandis que le plus ancien évêque de Rennes authentiquement connu ne figure que dans un document du Ve siècle, en l'an 439. Il est vrai que, malgré cela, on pourrait bien soutenir que la fondation du siége épiscopal était antérieure; mais les traditions sont trop incertaines pour qu'on puisse en tenir un compte sérieux.

Je vous prie donc de vouloir bien insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro, afin que si, involontairement, j'ai paru mettre la vérité dans l'ombre, elle soit immédiatement remise en lumière.

L'abbé MASSABIAU.

M. LE MARQUIS DE RÉGNON.

Nantes vient de perdre un des hommes qui ont le plus marqué, depuis trente ans, dans la polémique religieuse. M. le marquis de Régnon est mort dans un âge avancé que laissait peu soupçonner l'énergie de son caractère. Rien en lui n'annonçait la vieillesse, et il était encore tel, à soixante-dix-huit ans, que nous le vîmes durant sa longue et courageuse lutte pour la liberté de l'enseignement et, en général, pour tous les droits menacés.

Une des circonstances dans lesquelles le nom de M. de Régnon eut le plus de retentissement, fut l'affaire des Trappistes de Melleray. Par ordre du ministre Casimir Périer, on venait d'interdire à ces religieux l'habit monastique; on leur interdisait même le son des cloches, et l'on déclarait leur existence, comme communauté, *nécessairement illégale*. A ces nouvelles, M. de Régnon part précipitamment pour Melleray; il ne peut comprendre que, sous le régime d'une charte faite au nom de la liberté et qui proclame la liberté à chaque page, il n'y ait pas un droit commun, égal pour tous, sauf

à tous à répondre également devant la justice des faits qui tomberaient sous le coup de la loi pénale; il ne peut croire qu'en France les institutions catholiques soient moins libres qu'en Angleterre, où ces mêmes Trappistes ont pu, sans difficulté, pendant vingt ans, porter l'habit de Saint-Bernard et s'associer pour le travail et la prière. Il se trompait! A peine a-t-il fait sonner la cloche pour les exercices accoutumés, que la force armée envahit le couvent, disperse les religieux, et le jette lui-même en prison. Relâché presque aussitôt par ordre des juges de Chateaubriant, il passe alors de l'action à la discussion, et les écrits qu'il publie en faveur des Trappistes parcourent toute la France.

Il est, au reste, peu de questions politiques intéressant la religion ou même de questions religieuses, que M. de Régnon n'ait abordées. Doué d'une ardeur qui parfois dépassait le but et armé d'une logique qui, dans l'application, tenait trop peu de compte des résistances, il a néanmoins rendu des services qu'on ne saurait oublier. Ce qui le distinguait surtout, c'était, avec un talent incontesté, une foi profonde et un dévouement inaltérable à cette chaire de Pierre sur laquelle Jésus-Christ a fondé, comme sur le roc, l'édifice de son Église. Pourquoi ne pas ajouter que ce dévouement est devenu le trait saillant et l'honneur de tous les siens? De grandes grâces semblent en avoir été la récompense. La plus signalée a été le rétablissement subit du plus jeune des enfants de M. de Régnon, de sa fille bien-aimée, le jour de la clôture d'une neuvaine, après huit années passées sur un lit de douleur. Cette faveur accordée à ses derniers jours, n'était-elle pas pour lui l'avant-goût et le présage des joies de l'éternité? C'est la confiance qui reste à une famille souvent éprouvée, mais pour qui du moins la bénédiction de Dieu accompagna toujours l'épreuve [1].

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

1 Les trois fils aînés de M. de Régnon sont membres de la Compagnie-de-Jésus; le quatrième a été zouave pontifical et sa fille vient d'entrer, le jour de la fête de l'*Immaculée Conception*, dans l'Ordre de *Sainte-Marie-Réparatrice*.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Une tempête dans la baie de Saint-Brieuc. — Le sacre de Mgr Le Breton. — M. l'abbé Gazailhan, nouvel évêque de Vannes. — Une bénédiction à l'Hôtel-Dieu de Nantes. — M. le docteur Lafond. — M. l'abbé Brécha. — Le P. Félix à Brest. — Séance académique de Nantes. — Les discours, les rapports, la musique. — Moins de *galanterie*, s'il vous plait. — Tout est pour le mieux dans le meilleur des temps.

En terminant la dernière chronique, je constatais, cher lecteur, que nous étions dans la saison des tempêtes. Hélas! je ne me doutais pas que c'était là comme un sinistre pressentiment et qu'à l'heure même où je m'entretenais avec vous, la plume à la main, une épouvantable catastrophe s'accomplissait sur nos côtes, dans la baie de Saint-Brieuc, qui n'avait jamais vu la mer aussi terriblement déchaînée. Trente-deux bateaux de pêche avaient quitté, le matin du mercredi, 11 novembre, les divers petits ports qui bordent l'anse.

> Oh! pourquoi s'embarquer sur une faible planche,
> Quand la feuille jaunit et quand la paille est blanche?
> Dans ce mois périlleux, pourquoi livrer à l'air
> Sa voile? C'est le temps des fureurs de la mer... [1].

Ils le savent bien, les pauvres laboureurs des flots; mais ne leur faut-il pas récolter dans ces sillons perfides le pain de chaque jour?

1 Brizeux, *Les Bretons*, chant X.

O Jésus! des pêcheurs l'ami,
Avec nous venez aujourd'hui
Dans cette humble coquille;
Allons! prenez le gouvernail,
Et bénissez notre travail :
Il nourrit la famille [1].

Tous ces vaillants enfants de Plérin, de Langueux, de Plouëzec, voguaient donc pleins de confiance dans la bonne brise qui les poussait, et ne soupçonnant pas qu'elle dût si tôt les trahir. — Et le soir, l'abîme avait dévoré vingt-sept d'entre eux; seize barques étaient plus ou moins fracassées; quatre brisées, et quatre entièrement perdues!

Ah! ceux de ces infortunés marins que la tempête n'avait pas engloutis, ont pu dire, comme les *pêcheurs* du poète :

Jésus, le doux patron qui nous menait sur l'eau,
A laissé dans la nuit sombrer notre bateau :
Hélas! c'est une épreuve dure!
Mais, au mal résigné, tout bon chrétien l'endure.

Lui-même il nous a dit : « Ne cherchez pas pourquoi
Je ne suis pas venu quand vous comptiez sur moi;
Mais allez, allez à vos frères;
Misérables, montrez sans honte vos misères. »

Et nous voici, chargés de planches, d'avirons;
Ce qui nous est resté, pauvres, nous le montrons.
Devant ces débris et ces rames,
Oh! que la charité, frères, touche vos âmes! [2]

Au loin comme au près, les âmes ont été touchées par cet affreux désastre : les ministres de la marine et de l'intérieur ont de suite mis des fonds à la disposition des victimes du sinistre; une quête, faite le dimanche suivant dans la cathédrale du diocèse, par cinq prélats que nous nommerons bientôt, et une liste de souscriptions qui s'est spontanément couverte d'offrandes, ont du moins pourvu aux premières et plus pressantes nécessités.

« Mais ce secours, écrivait le 27 à l'*Armorique* Mgr de Saint-Brieuc, est loin d'être le strict nécessaire pour tant de malheureux... Le marin porte avec lui toute sa richesse dans sa barque, ses filets et son courage

1 A. Brizeux, *Hist. poét.*, le Chant des pêcheurs.
2 *Hist. poét.*, le Chant des Quêteurs.

héroïque. La barque et les filets ont été brisés; le pauvre pêcheur, qui était l'unique providence des siens, ne reparaîtra plus; le cadavre même de plusieurs ne sera jamais retrouvé. De mémoire de marin, jamais plus affreuse tempête n'avait sévi sur nos côtes, qui ont déjà vu tant de naufrages. On citerait difficilement une scène plus déchirante que celle de la pointe du *Roselier*. Là étaient réunis les femmes et les enfants des marins, tendant les bras vers les pauvres naufragés, jouets de la vague qui venait les broyer contre les rochers. Les barques de la douane, montées par des hommes qui ont joué leur vie avec un sang-froid sublime, en ont sauvé plusieurs. Les autres ont été engloutis sous les yeux de leurs enfants, de leurs mères, de leurs femmes! L'une de ces dernières, bientôt mère, appelait à haute voix son mari, qui nageait vers elle avec une énergie surhumaine, lorsqu'une vague plus furieuse l'emporte à jamais. Un jeune homme pour ne pas voir les horreurs de cette double mort, s'était bandé les yeux. Le reflux du lendemain a laissé son cadavre sur la grève. — La seule consolation de ces familles désolées, c'est la foi : car tous ces marins étaient de vrais Bretons, c'est-à-dire de vrais chrétiens, dont la dernière pensée a été pour Dieu, qui les aura reçus dans sa miséricorde. Un de ceux qui ont échappé à la mort, novice à bord de l'*Automne*, après avoir nagé pendant deux heures au milieu d'une mer en feu, selon l'expression des matelots, a enfin abordé à la grève d'Hillion. Son premier soin a été de se jeter à genoux pour remercier Dieu et Notre-Dame de la Garde; car il la priait à haute voix, en luttant contre les flots, et il était sûr de ne pas périr, nous disait-il.

» Je serais heureux, Monsieur le rédacteur, que mon appel, arrivant par votre journal au-delà du département, ajoutât quelques secours à la souscription ouverte à la mairie de Saint-Brieuc. Les barques perdues pourraient être complétement reconstruites. Aucune population n'est plus digne d'être encouragée que celle de nos marins bretons; ils donnent à la France ses meilleurs matelots et à leur évêque ses plus douces consolations. »

Si encore tout s'était borné à la baie de Saint-Brieuc! mais le terrible coup de vent qui vient de signaler si tristement la journée du 2 décembre, semble avoir pris à tâche d'étendre à tout le littoral le désastre restreint du mois dernier!

Quatre jours après, — car la joie et le deuil se coudoient dans la vie et dans le monde, — c'était grande fête à Saint-Brieuc, et la vieille cathédrale était trop étroite pour la foule qui l'assiégeait. Mgr de Bonald, cardinal-archevêque de Lyon, assisté de NN. SS. de Saint-Brieuc, de Valence et d'Aire, conférait l'onction sainte à Mgr Le Breton, évêque élu du Puy, siége sur lequel le vénérable consécrateur s'est lui-même assis. — Mgr Le Breton a pris pour devise : *Bretoun bepred.* (Breton toujours.)

Cette fête épiscopale me rappelle que j'ai oublié de consigner ici l'élévation de Mgr Dubreuil, évêque de Vannes, à l'archevêché d'Avignon. Mgr Dubreuil était de Toulouse; son successeur, M. l'abbé Gazailhan, est de Bordeaux. S. E. le cardinal Donnet a dit à un Breton qui l'interrogeait sur le nouveau prélat : « M. l'abbé Gazailhan est un des ecclésiastiques les plus complets que je connaisse. »

Pendant que nous en sommes aux nouvelles religieuses, disons un mot de la belle cérémonie dont Nantes a été témoin, le dimanche même du sacre de Saint-Brieuc; je veux parler de la bénédiction de la première pierre de la chapelle et des salles récemment installées du nouvel Hôtel-Dieu, cet établissement qui a coûté assez cher pour ne rien laisser à désirer et qui est, sans contredit, le plus remarquable monument de ce genre qui existe dans notre contrée.

Après un discours de M. le Préfet, qui a annoncé que M. Hignard, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu depuis trente-trois ans, et M. Huette, administrateur des Hospices depuis de longues années, étaient nommés chevaliers de la Légion-d'Honneur, et après un discours de M. le maire, M. l'abbé Richard, vicaire-général, à la tête d'un nombreux clergé, s'est rendu sur le sol de la future chapelle. Des guirlandes de feuillage, soutenues par des hampes surmontées d'oriflammes, en dessinaient les contours; une grande croix de bois dressait ses bras sur l'azur du ciel, à l'endroit où l'autel sera posé. Les chants des antiennes, des psaumes, des litanies des saints, l'aspersion de l'eau bénite sur la première pierre et sur les fondations, tout dans cette fête était grave et imposant, comme il convenait à cet asile des souffrances humaines, au sein duquel le Maître de la vie et de la mort venait solennellement marquer sa place.

Nous ne sortirons pas de l'Hôtel-Dieu sans rendre hommage à un homme dont la mémoire y sera longtemps vénérée, à M. le docteur Lafond, qui, le 4 mars dernier, emportait dans la tombe les regrets de la cité tout entière. Comment s'en étonner, lorsqu'on lit les innombrables services rendus par cet éminent praticien, dans l'intéressant *Éloge* prononcé par M. le docteur Trastour à la récente séance de rentrée de l'École de Médecine et des Sciences.

Claude-Jacques Lafond était né à Nantes, le 14 février 1782, de parents peu aisés. Il perdit son père à trois ans. Son intelligence, son énergie, son ardeur au travail furent telles, qu'en 1808, à vingt-six ans, il était nommé professeur d'anatomie à l'École de Médecine que l'on fondait. Ce fut là le point de départ de la grande et juste renommée dont il a joui à Nantes pendant un demi-siècle. Chirurgien premier adjoint à l'Hôtel-Dieu en 1830, chirurgien en chef en 1844, chevalier de la Légion-d'Honneur en 1853, il fut nommé directeur de l'École en 1854, fonctions qu'il eut la modestie et l'abnégation de résigner, vers la fin de 1862, parce qu'il ne

voulait pas que l'on pût, en raison de son grand âge, lui reprocher d'avoir laissé faiblir l'enseignement. — La bonté était le fond du caractère de cet homme de bien; « *tous l'aimaient*, dit M. Trastour, voilà le résumé de sa vie médicale... Longtemps parmi nous, longtemps sous le toit du pauvre aussi bien que dans les demeures opulentes, on se souviendra, on parlera du *bon monsieur Lafond.* »

Il en est et il en sera de même à Rennes pour un maître que ses élèves, d'autrefois et d'hier, et Mgr l'archevêque, et tout le clergé, et toute la ville, conduisaient, le 19 octobre, à sa dernière demeure. M. l'abbé Brécha directeur de l'institution Saint-Vincent-de-Paul, n'est pas mort plein de jours, comme M. Lafond, car il n'avait que quarante-neuf ans, étant né le 31 mai 1814, à Redon. A vingt-trois ans, il professait l'histoire au Petit-Séminaire de Saint-Méen. Ordonné prêtre en 1837, il entrait, en 1840, dans la Société des missionnaires diocésains, où Mgr Saint-Marc le prenait, l'année suivante, pour le placer à la tête de l'établissement d'instruction libre qu'il voulait fonder. M. l'abbé Brécha avait alors vingt-sept ans. Il a donc dirigé le collége Saint-Vincent pendant vingt-deux années consécutives, avec quelle intelligence, quelle bonté, quelle fermeté tout à la fois, c'est ce que chacun sait et peut dire dans le diocèse de Rennes.

Du prêtre qui se repose de ses labeurs au sein de Dieu, au prêtre qui milite encore la transition n'est-elle pas des plus naturelles? J'en profite pour signaler à ses sœurs de Bretagne le bonheur dont jouit en cet instant la fortunée ville de Brest; Brest qui a l'insigne honneur de posséder en ses murs le R. P. Félix, et qui se presse autour de la chaire de Saint-Louis, où l'illustre conférencier prêche la station de l'Avent. Ses premiers discours ont été admirables et d'un à-propos merveilleux : ils portaient sur la DIVINITÉ *de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Pouvait-on mieux choisir, pour évangéliser le pays qui a — lui, le plus catholique de France! — la triste gloire d'avoir donné le jour à l'auteur de la *Vie de Jésus*? — Aux meilleures souches le ciel inflige parfois des rejetons indignes.

Il n'est pas, hélas! donné à tout le monde d'aller à Corinthe, je veux dire à Brest, pendant l'Avent; et il faut bien tâcher de se contenter de ce que l'on a. A Nantes, si nous sommes privés des magnifiques conférences du P. Félix, nous ne sommes pas néanmoins tout à fait sevrés de discours, et il a été loisible à qui l'a voulu d'en entendre, deux dimanches de suite : à savoir, le 29 novembre, celui du président de la Société d'horticulture, qui distribuait ses prix au théâtre; puis, le dimanche suivant, celui de M. le docteur Blanchet, président de la Société académique, tenant sa séance annuelle et solennelle dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Sans aller par quatre chemins, — pour employer un mot familier, —

je vous avouerai, entre nous, ami lecteur, que je ne suis pas sorti de cette séance entièrement satisfait, et je comparerais volontiers le menu intellectuel qui nous a été servi, à un dîner d'apparat où les hors-d'œuvre, les friandises, le dessert, l'emporteraient de beaucoup en qualité sur le principal, sur les mets de résistance. Ainsi les intermèdes musicaux ont été fort agréables et convenables, sauf un peu trop de *champagne et d'amour*, au refrain de je ne sais plus quel duo, — ce qui sortait sans doute de la gravité dans laquelle tient à se maintenir une assemblée aussi grave. — L'accessoire ne laissait donc rien à désirer. Mais le discours? mais les rapports? — Celui de M. Renoul fils, secrétaire-adjoint, chargé d'examiner les mémoires présentés au concours, a recueilli le plus d'applaudissements : il était clair, vif et bien dit.

En voici un passage, où le savant directeur de notre Muséum, M. Cailliaud, couronné pour un beau travail sur la conchyliologie du département, reçoit un éloge que nous aimons à répéter :

« Toute la vie de M. Cailliaud se résume en deux mots : ténacité, persévérance. Telle est sa devise; telle elle fut au commencement de sa carrière quand, simple ouvrier, poussé par je ne sais quelle inspiration providentielle, il partit pour ses longs voyages, s'élançant dans l'inconnu, n'ayant pour guide que son esprit d'observation, pour soutien que son ardeur au travail.... La Hollande, la Belgique, l'Italie, la Sicile, sont promptement parcourues et livrent de nombreux trésors au naturaliste, à l'antiquaire. Au milieu de dangers sans nombre et de circonstances romanesques, Cailliaud arrive à Constantinople. Mais son esprit aventureux ne lui permet pas le repos; il reprend ses voyages à travers l'Asie-Mineure, la Syrie; il arrive enfin en Égypte. Les travaux auxquels il se livre, les richesses qu'il découvre, vous les connaissez, Messieurs; je ne dois pas oublier que naguère il vous en a fait hommage. C'est alors que M. Jomard écrivait avec l'approbation de tous les membres de la Commission d'Égypte, vivant encore : « Ce que cette célèbre Commission n'a pas fait en 1802, un jeune voyageur l'a exécuté en partie, quinze ans plus tard, avec non moins de zèle que ses précurseurs, avec autant de succès qu'on en pouvait attendre d'un homme isolé, presque dépourvu de tout autre secours qu'un zèle ardent pour l'honneur de son pays, un courage et un dévouement infatigable »..... Cette ardeur, le temps n'a pu la refroidir. Tel il était durant les voyages de sa jeunesse, tel encore le retrouvons-nous lorsque, plus âgé, il s'est spécialement consacré aux sciences naturelles. »

En bon historien, je dois déclarer que le rapport du secrétaire-général et le discours du président n'ont pas réussi à enthousiasmer l'assemblée et n'ont point réveillé les échos endormis depuis l'an passé, où ils avaient si souvent et si bruyamment retenti en l'honneur de M. Anthime Ménard.

Que M. le secrétaire-général me permette de le lui dire en passant : il n'a pas eu la main très-heureuse dans quelques-unes de ses appréciations; par exemple, lorsqu'en accusant M. Louis Veuillot d'aimer jusqu'à la boue des rues de la Ville éternelle, il a cru pouvoir traiter l'auteur du *Parfum de Rome* de *pamphlétaire*, et — sans doute pour que les deux fissent la paire — lorsqu'il a jeté à ce penseur de génie, à Joseph de Maistre, le surnom d'*illustre rêveur!* — Ces attaques me rappelaient un enfant qui s'amusait, un jour, à lancer des pierrettes à la tête d'une statue de bronze.

Avant d'aller plus loin, la docte Compagnie me permettra-t-elle de lui soumettre humblement une légère observation?... Elle se subdivise en plusieurs sections, — sections de médecine, de sciences naturelles et de lettres. L'office du secrétaire-général consiste à rendre compte des travaux produits par chacun de ces groupes. Eh bien! j'ose demander, au nom de la bienséance, que désormais on supprime l'énumération et l'analyse des questions traitées par MM. les médecins; ou, si l'on ne veut, à toute force, renoncer à cet usage étrange, je fais des vœux pour que ce passage soit dorénavant écrit en latin, puisqu'il est convenu que

Le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Eh! quoi, Messieurs de l'Académie, vous conviez à votre réunion un monde élégant et brillant, — élégant et brillant, parce que la plus belle moitié du genre humain y est largement représentée; — vous faites, avec une exquise courtoisie, les honneurs de votre grand salon à nos mères, à nos femmes, à nos filles, à nos sœurs; puis, voilà qu'un de vos dignitaires se lève, en face d'une table et d'un verre d'eau sucrée, pour leur lire, à haute et trop intelligible voix, des pages émaillées parfois de certains détails que des murs d'amphitéâtre seuls pourraient entendre sans embarras!... Tenez, chaque fois que pareille chose se renouvelle devant votre serviteur, je pense malgré moi à cette scène du *Malade imaginaire* où l'aimable Thomas Diafoirus dit à Angélique, dont il recherche la main : — « Avec la permission de monsieur [votre père], je vous invite à venir voir l'un de ces jours, pour vous divertir, la dissection d'une femme sur quoi je dois raisonner. » — Invitation qui provoque, vous le savez, cette réflexion de la suivante Toinette : — « Le divertissement sera agréable. Il y en a qui donnent la comédie à leurs maîtresses; mais donner la dissection est quelque chose de plus galant. »

Je vote donc pour moins de *galanterie* et pour un morceau *musical* de plus, qui tiendrait lieu du morceau *médical*, sur lequel il est bien permis de coller cette étiquette : *Non* est *his locus*.

J'arrive un peu tard au discours. Pourtant il n'eût pas été sans intérêt

de l'examiner en détail; mais me voilà au bout de mon champ, ce qui me force à remettre la partie à une autre occasion. Bornons-nous donc, pour aujourd'hui, à établir que nous avons bien grand tort, d'après M. le docteur Blanchet, de nous plaindre sans cesse du temps où nous avons l'heur de vivre. Ingrats, aveugles que nous sommes, comment ne voyons et n'avouons-nous pas que, sous tous les rapports, pour les lettres, comme pour les arts et les sciences, notre âge a la gloire de ne le céder en rien à tous les siècles écoulés; en un mot, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et le meilleur des temps. — Ainsi soit-il! mais nous sommes personnellement assez *aveugle*, assez *ingrat*, pour ne pas partager tout à fait l'optimisme de l'honorable président et pour trouver que cette thèse-là prête fortement à la controverse. C'est ce que votre chroniqueur ou un de ses confrères essaiera sans doute de démontrer, en l'an de grâce 1864, où il donne rendez-vous à tous ses lecteurs présents, et à bien d'autres encore, si les efforts et les travaux de la *Revue* reçoivent la récompense que leur souhaite de tout son cœur

LOUIS DE KERJEAN.

La *Revue* publiera prochainement l'*Histoire de la lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons,* par M. A. de la Borderie.

TABLE GÉNERALE DU TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1863. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Une question d'honneur national et littéraire, par M. *le Vte Hersart de la Villemarqué*, de l'Institut..... 5
Les Antonins, de M. le comte Franz de Champagny, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 17
Les deux cousins, nouvelle bretonne, par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 32
Etudes sur l'histoire de Bretagne. — Pierre II et Françoise d'Amboise, par M. *le Vte Edouard Sioc'han de Kersabiec*..... 47
Une légende du Tyrol, par M. *Hippolyte Violeau*..... 59
Poésies inédites de Maurice de Guérin. — I. Un dimanche soir aux grèves de Bretagne..... 61
Documents inédits. — Exhumation d'un gentilhomme huguenot dans une église de Vendée (1626)..... 65
Notices et comptes rendus. — *Otto Gartner*, de M. Marin de Livonnière, par M. *Ch. de Taillart*. — *Sommaires détaillés des trois derniers volumes du Dictionnaire de la Noblesse par La Chesnaye des Bois*..... 70
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 74
Nécrologie. — M. Pitre-Chevalier. — Le commandant Guyet..... 79

AOUT.

Les artistes bretons et vendéens au salon de 1863, par M. *Lucien Dubois*..... 81
Les Antonins, de M. le comte Franz de Champagny (fin), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 97
Les deux cousins, nouvelle bretonne (fin), par M. *E. du Laurens de la Barre*..... 112

Le Cartulaire de Redon. — Réponse à quelques critiques de M. de Courson, par M. *Arthur de la Borderie*..... 125
Poésie. — Les bruits du monde, par M. *l'abbé Auguste Piraud*.... 147
Quelques locutions populaires en Vendée, par M. *H. Grimouard de Saint-Laurent*..... 153
L'Académie française et les prix Monthyon..... 157
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 162

SEPTEMBRE.

Le siége de Lorient et la Procession de la Victoire, documents inédits publiés par M. *C. du Chalard*..... 169
Récits vendéens. — Le fils du Garde-Chasse, par M. *Emile Grimaud*. 184
Le château de Lamballe, par M. *Anatole de Barthélemy*..... 200
Souvenirs de la Révolution. — La prise de Noirmoutier et la mort de d'Elbée, racontées par un témoin oculaire..... 217
Notices et comptes rendus. — *Jeanne-Marie Rolland*. — *Le Collectionneur breton* (1re année), par M. *Louis de Kerjean*. — *Le Pôle et l'Equateur*, de M. Lucien Dubois, par M. *S. Ropartz*. — *Confirmation du culte de la bienheureuse Françoise d'Amboise*..... 232
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 241

OCTOBRE.

Lettre à propos d'un article de M. A. de la Borderie, par M. *Aurélien de Courson*..... 249
Récits vendéens. — Le fils du Garde-Chasse (suite), par M. *Emile Grimaud*..... 266
Poésie. — Une noce bretonne, par Mme *Auguste Penquer*..... 281
Le comte Alfred de Vigny, par M. *Edmond Dupré*..... 284
Ce que coûtait un voyage en Bretagne au XVIe siècle, par M. *S. Ropartz*..... 294
Etudes littéraires. — La correspondance du R. P. Lacordaire, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 305
Découvertes archéologiques..... 316
Observations sur la lettre de M. de Courson, par M. *A. de la Borderie*..... 321
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 331

NOVEMBRE.

Notices historiques. — La cathédrale de Rennes, par M. *l'abbé Massabiau* 337
Etudes littéraires. — La correspondance du R. P. Lacordaire (fin), par M. *Eugène de la Gournerie* 360
Récits vendéens. — Le fils du Garde-Chasse (suite), par M. *Emile Grimaud* 372
Les vieilles tragédies françaises. — Pyrame et Thisbé, par M. *A. de la Borderie* 387
Archéologie. — La tombelle de Kercado 409
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 411

DÉCEMBRE.

Les villes de Bretagne. — Montfort-sur-Meu, par M. *Pol de Courcy*. 417
Récits vendéens. — Le fils du Garde-Chasse (fin), par M. *Emile Grimaud* 429
Beaux-Arts. — Les peintures de M. Delaunay, à la Visitation, de Nantes 442
A bord de l'Escadre cuirassée, notes de voyage, par M. C. *du Chalard* 447
Lettres parisiennes — IVe lettre, — par M. *Alfred de Courcy* 459
Documents inédits. — Ecroulement du pont de la Casserie, à Nantes, — 1741, — par un témoin oculaire 472
Notices et comptes rendus. — *Pierre Morell, évêque de Tréguier au XIVe siècle ; — Dom Germain Morel (histoire de la sécularisation de l'abbaye de Saint-Méen)*, de M. S. Ropartz, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Armorial et Nobiliaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon en 1443*, par le marquis de Refuge, 2e édition, de M. Pol de Courcy. — M. le marquis de Régnon, par M. *Eugène de la Gournerie* 479
Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 489

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

HISTOIRE.

ETUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Pierre II et Françoise d'Amboise, par M. *Edouard de Kersabiec,* 47-58. — Exhumation d'un gentilhomme huguenot dans une église de Vendée (1626), 65-69. — Le siége de Lorient et la procession de la Victoire (documents communiqués par M. *C. du Chalard*), 169-183. — Le Château de Lamballe, par M. *Anatole de Barthélemy*, 200-216. — La Prise de Noirmoutier et la mort de d'Elbée, par M. *Piet*, 217-231. — La Cathédrale de Rennes, par M. *l'abbé Massabiau,* 337-359. — Montfort-sur-Meu, par M. *Pol de Courcy,* 417-428. — Ecroulement du pont de la Casserie à Nantes — 1741 — raconté par un témoin oculaire (document communiqué par M. *S. de la Nicollière*), 472-478.

BIOGRAPHIE. — M. Pitre Chevalier, par M. *Théodore Anne,* 79-80. — Le commandant Guyet, par M. *A. Jal,* 80. — M. Piet, par M. *Emile Grimaud*, 217-218. — Jeanne-Marie Rolland, 232-234. — Le colonel de Longueville, 247. — L'abbé Carron, 247-238. — Le comte Alfred de Vigny, par M. *Edmond Dupré*, 284-293. — M. Billault, 413-415. — Le général Bedeau, 415. — Le marquis de Coëtanfao, 415-416. — Le marquis de Régnon, par M. *Eugène de la Gournerie*, 487-488. — Le docteur Lafond, 492. — L'abbé Brécha, 492.

ARCHÉOLOGIE. — Ce que coûtait un voyage en Bretagne au XVIe siècle, par M. *S. Ropartz*, 294-304. — Découvertes archéologiques, 316-320. — La tombelle de Kercado, 409-410.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Les Antonins,* de M. Franz de Champagny, par M. *Eugène de la Gournerie*, 17-31, 97-111. — *Sommaires détaillés des trois derniers volumes du Dictionnaire de la Noblesse, par la Chesnaye des Bois*, 72-73. — *Le Cartulaire de Redon* (réponse à quelques critiques de M. de Courson), par M. *A. de la Borderie,* 125-146. — Lettre à propos d'un article de M. A. de la Borderie, par M. *Aurélien de Courson*, 249-265. — Observations sur la lettre de M. de Courson, par M. *A. de la Borderie*, 321-330. — *Pierre Morell, évêque de Tréguier*

au XIVe siècle; — *dom Germain Morel (histoire de la sécularisation de l'abbaye de Saint-Méen)*, de M. S. Ropartz, par M. *Eugène de la Gournerie*, 479-485. — *Armorial et Nobiliaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, en 1443, par le marquis de Refuge*, 2e édition, de M. Pol de Courcy, 485-486.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, par M. *Louis de Kerjean*, 74-79, 162-168, 241-248, 331-336, 411-416, 489-496. — Confirmation du culte de la bienheureuse Françoise d'Amboise, 238-240.

LITTÉRATURE.

ETUDES LITTÉRAIRES. — Une question d'honneur national et littéraire, par M. *de la Villemarqué*, 5-16. — Quelques locutions populaires en Vendée, par M. *Grimouard de Saint-Laurent*, 153-156. — L'Académie française et les prix Monthyon, 157-161. — La Correspondance du R. P. Lacordaire, par M. *Eugène de la Gournerie*, 305-315, 360-371. — Le comte Alfred de Vigny, par M. *Edmond Dupré*, 284-293, 360-371. — Les vieilles tragédies françaises : *Pyrame et Thisbé*, par M. *A. de la Borderie*, 387-408.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Les deux cousins, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 32-46, 112-124. — Une légende du Tyrol, par M. *Hippolyte Violeau*, 59-60. — Le Fils du garde-chasse, par M. *Emile Grimaud*, 184-199, 266-280, 372-386, 429-441. — A bord de l'Escadre cuirassée, notes de voyage, par M. *C. du Chalard*, 447-458. — Lettres parisiennes — IVe lettre, — par M. *Alfred de Courcy*, 459-471.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Otto Gartner*, de M. de Livonnière, par M. *Ch. de Taillart*, 70-71. — Le *Collectionneur breton* (1re année), par M. *Louis de Kerjean*, 235-236. — Le *Pôle et l'Equateur*, de M. Lucien Dubois, par M. *S. Ropartz*, 236-238.

POÉSIE. — Un dimanche soir aux grèves de Bretagne, poésie inédite de Maurice de Guérin, 61-64. — Les bruits du monde, par M. *l'abbé Auguste Piraud*, 147-152. — Une noce bretonne, par Mme *Auguste Penquer*, 281-283.

BEAUX-ARTS.

Les artistes bretons et vendéens au salon de 1863, par M. *Lucien Dubois*, 81-96. — *Jésus triomphant de l'erreur*, bas-relief de M. Amédée Menard, 416. — Les Peintures de M. Delaunay à la Visitation de Nantes, 442-446.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

ANNE (Théodore). — M. Pitre Chevalier, 79-80.

DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Le château de Lamballe, 200-216.

DE LA BORDERIE (Arthur). — *Le Cartulaire de Redon* (réponse à quelques critiques de M. de Courson), 125-146. — Observations sur la lettre de M. de Courson, 321-330. — Les vieilles tragédies françaises : *Pyrame et Thisbé*, 387-408.

DU CHALARD (C.). — Le siége de Lorient et la procession de la Victoire, documents inédits, 169-183. — A bord de l'Escadre cuirassée, notes de voyage, 447-458.

DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes — IVe lettre, — 459-471.

DE COURCY (Pol). — Montfort-sur-Meu, 417-428.

DE COURSON (Aurélien). — Lettre à propos d'un article de M. A. de la Borderie, 249-265.

DUBOIS (Lucien). — Les artistes bretons et vendéens au salon de 1863, 81-96.

DUPRÉ (Edmond). — Le comte Alfred de Vigny, 284-293.

DE LA GOURNERIE (Eugène). — Les *Antonins*, de M. le comte de Champagny, 17-31, 97-111. — La correspondance du R. P. Lacordaire, 305-315, 360-371. — *Pierre Morell, évêque de Tréguier au XIVe siècle;* — *Dom Germain Morel*, de M. Ropartz, 479-485. — Le marquis de Régnon, 487-488.

GRIMAUD (Emile). — Le Fils du garde-chasse, 184-199, 266-280, 372-386, 429-441. — M. Piet, 217-218.

DE GUÉRIN (Maurice). — Un dimanche soir aux grèves de Bretagne, 61-64.

JAL (A.). — Le commandant Guyet, 80.

DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 74-79, 162-168, 241-248, 331-336, 411-416, 489-496. — *Le Collectionneur breton* (1re année), 235-236.

DE KERSABIEC (Vte Edouard). — Pierre II et Françoise d'Amboise, 47-58.

DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — Les deux cousins, nouvelle, 32-46, 112-124.

LECTEUR (un). — L'Académie française et les prix Monthyon, 157-161.

MASSABIAU (l'abbé). — La cathédrale de Rennes, 337-359.

PENQUER (Mme Auguste). — Une noce bretonne, poésie, 281-283.

PIET. — La prise de Noirmoutier et la mort de d'Elbée, 217-231.

PIRAUD (l'abbé Auguste). — Les bruits du monde, 147-152.

DE LA RIVELLERIE (Brelet). — Ecroulement du pont de la Casserie (1741), 472-478.

ROPARTZ (S.). — Ce que coûtait un voyage en Bretagne au XVIe siècle, 294-304. — *Le Pôle et l'Equateur*, de M. Lucien Dubois, 236-238.

DE SAINT-LAURENT (H. Grimouard). — Quelques locutions populaires en Vendée, 153-156.

DE TAILLART (H.). *Otto Garner*, de M. de Livonnière, 70-71.

DE LA VILLEMARQUÉ (vicomte). — Une question d'honneur national et littéraire, 5-16.

VIOLEAU (Hippolyte). — Une légende du Tyrol, 59-60.

*** Les peintures de M. Delaunay à la visitation de Nantes, 442-446.

TABLE ALPHABETIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Les Antonins, par M. le comte de Champagny, 17-31, 97-111.

Armorial et Nobiliaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon en 1443, par le marquis de Refuge, 2e édition, par M. Pol de Courcy, 485-486.

De l'Association intellectuelle, par M. Léon Philouze, 241-242.

Bulletin de la Société d'Archéologie de la Loire-Inférieure, 319-320.

Le Cartulaire de Redon, par M. Aurélien de Courson, 125-146, 249-265, 321-330, 465-471.

Les Chevaliers poètes de l'Allemagne, par M. d'Assailly, 6.

Le Collectionneur breton (1re année), 235-236.

Chronique lorientaise, par M. Mancel, 171-179.

Lettres à des jeunes gens; Lettres à Mme la comtesse de la Tour-du-Pin, par le P. Lacordaire, 305-315, 360-371.

Mémoires laissés à mon fils, par M. Piet, 217-231.

Otto Garner, par M. Marin de Livonnière, 70-71.

Les Œuvres de M. Alfred de Vigny, 284-293.

Pierre Morell, évêque de Tréguier au XIVe siècle; Dom Germain Morel, par M. S. Ropartz, 479-485.

Le Pôle et l'Equateur, par M. Lucien Dubois, 236-238.

Pyrame et Thisbé, tragédie de Théophile, 387-408.

Satires, par M. Louis Veuillot, 332-334.

Sommaires détaillés des trois derniers volumes du dictionnaire de la Noblesse par La Chesnaye des Bois, 72-73.

Tristan, poème publié par M. F. Michel, 6-16.

La Vie de Jésus, par M. Ernest Renan, 162-166.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, pl. du Commerce, 1.

3 2044 100 904 101